
ALLEN COUNTY PUBLIC LIBRARY
3 1833 00861 2050

ARMORIAL GÉNÉRAL

OU

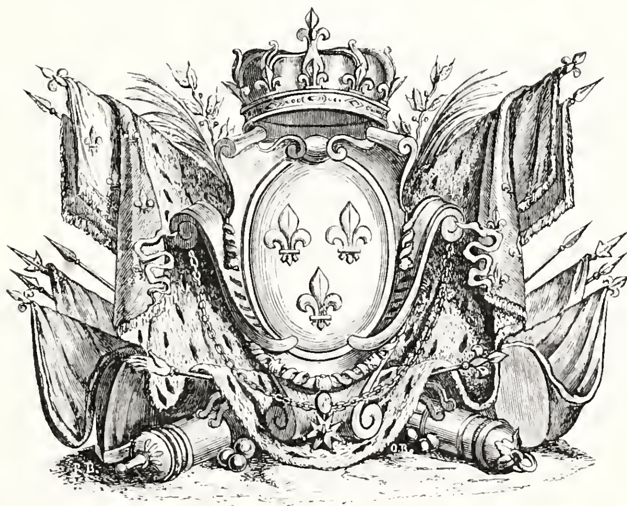
REGISTRES DE LA NOBLESSE DE FRANCE

REGISTRE SEPTIÈME

PREMIÈRE PARTIE

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES DE MM. FIRMIN-DIDOT

POUR SERVIR DE SUPPLÉMENT A L'ARMORIAL GÉNÉRAL DE 1738-1768.



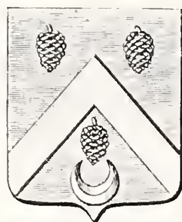
PARIS

FIRMIN-DIDOT ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT

M DCCC LXVIII — M DCCC LXXIII

BRANCHE DES SEIGNEURS DU GENESTOUX.



1771676

D'Azur au Chevron d'Or, accompagné de trois Pommes de pin d'Argent, & d'un Croiſſant en pointe de même. Couronne : *de Comte.*

IV. DEGRÉ.

Claude Calemard, Seigneur de Calemard & du Geneſtoux, fils de Jean, Seigneur de Bosfranchet, fut Avocat en Parlement, Châtelain de Baſſie, Lieutenant au bailliage de Viverols. Il épouſa, en premières noces, Jeanne de Fournel, qui teſta le 21 Mai 1665, entre autres en faveur de Damien, ſon fils aîné (*a*). De ce mariage il eut :

1. Damien, qui ſuivra.
2. Jean-Joseph, Prêtre de la Compagnie de Jéſus.
3. Mathilde, morte ſans avoir été mariée.
4. Françoise, mariée à Benoît d'Ouvreleur, Seigneur de la Brugière ; ſans poſtérité.

De ſon ſecond mariage avec Louiſe Chassaigne il eut deux enfants :

5. Jean-Baptiste, Seigneur du Portail, Bailli de Viverols, auteur de la branche du Portail, éteinte.
6. Marie, mariée à Gabriel Leblanc, par contrat du 10 Janvier 1700 (*b*).

V. DEGRÉ.

Damien Calemard, Seigneur de Calemard & du Geneſtoux, Avocat en Parlement, Bailli de Viverols, épouſa, par contrat du 23 Mai 1695 (*c*), Claudine Calemard, ſa couſine, fille de Mre Hiéroſme Calemard, Seigneur de Beaufranchet. Il teſta le 29 Janvier 1705, entre autres en faveur de Claude, ſon fils aîné (*d*). De ſon mariage vinrent :

1. Claude, qui ſuit.
2. Marie, qui épouſa Benoît Leblanc, Seigneur du Mas.
3. Jeanne-Marie, célibataire.
4. Benoite, Religieuſe.

VI. DEGRÉ.

Claude Calemard, Seigneur de Calemard & du Geneſtoux, Avocat au Parlement, Lieutenant du Bailli de Viverols, épouſa Claudine Leblanc du Mas, dont il eut trois enfants :

(*a*) (*b*) (*c*) (*d*) Original ſur papier.

1. Pierre, qui ſuivra.
2. Benoite, Religieuſe de Saint-Joſeph, Supérieure de la communauté, ſous le nom de ſœur Sainte-Alexis.
3. Claudine, mariée à Jean Daurier, dont eſt iſſu Charles Daurier, Baron de l'Empire, Lieutenant général, Commandeur de la Légion d'honneur, Chevalier de Saint-Louis, qui contribua au gain de la bataille de Fleurus après s'être diſtingué au paſſage de la North (a), né à Saint-Paulien (Haute-Loire) le 29 Juin 1761, mort à Nancy le 29 Mai 1833, à l'âge de 72 ans.

VII. DEGRÉ.

Pierre Calemard, Seigneur de Calemard & du Geneſtoux, né en 1730, Préſident du Tribunal de première inſtance d'Ambert (Puy-de-Dôme) de 1789 à 1804, époque de ſa mort (15 Germinal an XII) (b). Il épouſa Marie Montagne, dont il eut quatre enfants :

1. Claude-Pierre, qui ſuit.
2. Marguerite, célibataire.
3. Benoit.
4. Jean, non marié, tué au ſiége de Mayence.

VIII. DEGRÉ.

Claude-Pierre Calemard du Geneſtoux, Juge au Tribunal civil d'Ambert, Préſident du Tribunal civil de l'Argentière (Ardèche), épouſa, le 8 Août 1786, Marguerite-Agnès Couhert du Vernet (c), fille de Henry-Zacharie Couhert du Vernet, Seigneur d'Étruchat & de Freiſſonet, Avocat au Parlement, Bailli de Viverols & de la ville de Pradelle, Châtelain de Baſſie & de Montravel, Membre des États du Vivarais & Député à l'Aſſemblée provinciale d'Auvergne. De cette union ſont nés trois enfants :

1. Claude-Pierre-Gilbert, qui ſuivra.
2. Jean-Pierre-Henry, chef d'un rameau de la branche du Geneſtoux, rapporté plus loin.
3. Marie-Henriette-Anaïs, mariée à Joachim Couhert d'Étruchat, ſon oncle, Préſident du Tribunal civil de Privas (Ardèche), Chevalier de la Légion d'honneur.

IX. DEGRÉ.

Claude-Pierre-Gilbert Calemard du Geneſtoux, né le 13 Juillet 1787 (d), Conſeiller honoraire de la Cour impériale de Riom, Chevalier de la Légion d'honneur, épouſa, le 30 Septembre 1820, à Moulins, Anne-Louiſe Lebrunet de Privezac, dont il eut deux fils :

1. Anselme, qui ſuit.
2. Achille, ancien Subſtitut du Procureur impérial du Puy (Haute-Loire), épouſa, le 29 Mai 1852, Louiſe de Gouttenoire, dont il eut trois enfants : Henri, Victor, & Célina.

X. DEGRÉ.

Anselme Calemard du Geneſtoux, épouſa, le 28 Mai 1850, Angèle de Berchoux,

(a) Bouillet, *Armorial d'Auvergne.*
(b) Son père & ſon grand-père ſont mentionnés dans une ſentence du bailliage de Viverols rendue pour lui & contre Marin Imbert & Louiſe Calemard, ſa femme, le 10 Juillet 1764. (Expédition ſur papier.)
(c) (d) Extrait en forme.

fille du poëte de ce nom & petite-nièce du Général de Précy, qui défendit Lyon en 1793. De ce mariage sont issus :

1. Arnould, né le 11 Mars 1859.
2. Pierre-Jules, né le 1er Février 1863.
3. Irène-Estelle-Camille, née le 6 Juin 1851.



RAMEAU DE LA BRANCHE DU GENESTOUX.

IX. DEGRÉ.

Jean-Pierre-Henry Calemard du Genestoux, chef actuel de son rameau, frère cadet de Claude-Pierre-Gilbert, né le 25 Octobre 1800, Président honoraire du Tribunal civil d'Ambert, épousa, le 21 Mai 1822 (*a*), Marie-Stéphanie Rolhion Malmenayde, petite-nièce, par sa mère, de M. Pourrat, Sous-Préfet, sous le 1er Empire, de l'arrondissement d'Ambert, Maire de ladite ville & Membre de la Chambre des Députés sous la Restauration, & enfin de nouveau Sous-Préfet d'Ambert sous la monarchie d'Orléans après 1830. De cette union sont issus :

1. Jean-Henry-Léon, qui suit.
2. Marguerite-Louise, mariée, le 17 Juin 1845 (*b*), à Jean-Louis Dusser, ancien Juge au Tribunal civil de Montbrison (Loire).

X. DEGRÉ.

Jean-Henry-Léon Calemard du Genestoux, né le 1er Janvier 1828, Capitaine-Commandant au 15e d'artillerie, Chevalier de la Légion d'honneur & de l'ordre du Danebrog. Il épousa, le 13 Février 1866, à Lyon, Marie Jouffroi, dont il a :

Anselme-Barbe-Jean, né à Lyon le 4 Décembre 1867.

(*a*) (*b*) Extrait en forme de l'acte civil du mariage.



DE CALONNE,

Anciens Seigneurs de Avefne, de Pommereuil, de Chauffoy, de Mefnil-Heudin, de Boifrault, de Condé-Folie en partie, de Saint-Jean-lez-Brocourt, de Frefneville en partie, &c., en Picardie; *de Fontaine-lez-Blangy, de Grimontmefnil, de Efneval, de l'Ifle-Saint-Ouën, &c.*, en Normandie.

EN PICARDIE.



D'Argent au Lion léopardé de Gueules, mis en chef (a).

La maifon DE CALONNE, établie en Picardie à la fin du XIV[e] fiècle, y poffède depuis 1532 la terre d'Avefne en Vimeu. Les titres confervés en originaux & copies collationnées dans fes archives prouvent une filiation non interrompue depuis PAOUL de Calonne. Aux termes d'une enquête de nobleffe par commune renommée, faite en la ville d'Eu, le 4 Mars 1540 (*b*), par-devant M[es] Pierre Nadel & Jehan Lecouvreur, Tabellions jurés au Comté d'Eu « JEHAN de Calonne, Efcuyer, Licencié ès lois, Seigneur du fief de Pommerœul & de Avefne en Vimeu, eft fils de PIERRE de Calonne, qui avoit quatre frères, affavoir JEHAN de Calonne, NICOLAS de Calonne, JACQUES de Calonne & GUILLAUME de Calonne, « & deux fœurs, Damoifelle MARYE de Calonne, qui fut femme à Henri CORNU, « à fon tour Mayeur d'Abbeville, & l'autre deffunte JEHANNE de Calonne qui fut « femme en fes premières noces à deffunt Nicolas DE SAINT-OUËN, Sieur de Melleville, Efcuyer; tous les fufdicts cinq frères & lefdites Damoifelles eftoient « iffus de PAOUL de Calonne lequel eftoit tenu & réputé Gentilhomme procédé « de noble lignée & du pays d'Hartois ».

Dès leur apparition en Picardie, Paoul de Calonne & fes defcendants en ligne directe, prirent leurs alliances dans les maifons nobles de cette province : plufieurs de ces alliances leur furent communes avec les Calonne Cocquerel (*c*), une branche puînée, détachée vers la fin du XIV[e] fiècle de la maifon de Calonne Courtebonne (*d*). Les dures épreuves auxquelles ont été foumis au XV[e] fiècle la Picardie, l'Artois & les Flandres, rendent très-difficiles les preuves généalogiques fe rapportant à cette époque; à défaut de documents authentiques faifant connaître de qui Paoul était fils, c'eft lui qui formera ici le premier degré.

(*a*) Palliot, *La vraie & parfaite fcience des armoiries*. — Villers de Rouffeville, *Généalogie de Calonne, Seigneurs d'Avefne*. — Sur les empreintes des fceaux confervées depuis deux fiècles, on trouve quelquefois le *Léopard*, mais plus ordinairement le *Lion léopardé* : ce dernier occupe le centre de l'écu au monument de Prouzel, mentionné à la page fuivante.

(*b*) Copie de cette enquête, collationnée fur l'original en parchemin fain & entier, à la requête de Jean de Calonne, Écuyer, Sieur d'Avefne, le 16 Avril 1580, par les Notaires royaux en les ville & bailliage d'Amiens, figné Catheau & Pécoul, avec paraphes : dépofée, par acte du 15 Janvier 1815, au rang des minutes de M[e] Gavelle, Notaire royal à Saint-Maulvis, canton d'Oifemont, département de la Somme. Expédition en papier.

(*c*) Voir pages 2, 3, 4, 5 de cette notice.

(*d*) Obligation du 22 Septembre 1541, par Jean de Calonne, Sieur de Lœulinghem, où il eft fait mention d'une obligation faite par Flour de Calonne, Sieur de Courtebourne, & de défunt Flour de Callonne, Sieur de Lœulinghem, père du comparant. — Villers de Rouffeville, *Généalogie de Calonne, Seigneurs de Cocquerel.*

PREMIER DEGRÉ.

Paoul de Calonne fut Échevin d'Abbeville de 1447 à 1450 (*a*). Il époufa Marie Le Roy de Dargny; ils étaient morts tous deux en 1489 (*b*), laiffant :

1. Pierre de Calonne, qui continue la defcendance.
2. Jehan de Calonne, dont on ne connait pas le nom de la femme, eut pour enfants :
   I. Jehan de Calonne (*d*), veuf en 1527 de N. Le Roy, fille de Nicolas Le Roy (*c*).
   II. Anthoinette de Calonne (*d*), morte le 19 Mars 1539, étant veuve de Baftien Le Sellier, Écuyer, Seigneur de Prouzel, décédé le 23 Mars 1525. Anthoine Le Sellier, leur fils aîné, époux de Françoife de Saiffeval, mourut le 12 Mai 1553 & fut inhumé, ainfi que fon père & fa mère, en une chapelle de l'églife de Prouzel, près Amiens, où fe voit leur monument funèbre avec épitaphe & orné des écuffons : Le Sellier, *d'Or à l'Aigle éployée, becquée & membrée de Gueules,* & de Calonne, *d'Argent au Lion léopardé de Gueules;* cette branche s'éteignit à la quatrième génération.
3. Nicolas de Calonne.
4. Jacques de Calonne.
5. Guillaume de Calonne, époufa : 1° Marguerite de Saint-Suplix; 2° Jeanne Louvel (*d*); il laiffa des defcendants dont était M. François de Calonne, Curé de Saint-Georges à Abbeville, mort le 19 Octobre 1722 (*e*).
6. Marie de Calonne, mariée à Henri Cornu, Mayeur d'Abbeville, qui fit fon teftament le 16 Fevrier 1497 (*f*), par lequel on voit que Magdelaine Cornu, l'une de leurs filles, fut mariée à Jehan de la Fresnoye.
7. Jehanne de Calonne, mariée en premières noces à Nicolas de Saint-

(*a*) Manufcrit intitulé : Création des Échevins d'Abbeville de 1408 à 1460 : aux Archives de cette ville, fection B, n° 58. On y trouve le nom écrit *Calonne*, ainfi que dans l'enquête du 4 Mars 1540, le Cartulaire de Saint-Georges, tous les contrats de mariage & la plupart des titres : dans un petit nombre feulement il eft écrit indifféremment *Kalone*, *Callonne*, *Calongne*, *Caloigne*, &c. Cette orthographe défectueufe, qu'explique la prononciation picarde, ayant été reproduite dans quelques publications, on a dû la fignaler ici.

(*b*) Le 28 Décembre 1489, Jehan, Guillaume, Colart & Pierre de Calonne, enfants & exécuteurs teftamentaires de Paul (*Paoul*) de Calonne & de Marie Le Roy, affignent 8 liv. 4 fols de rente à la fabrique de Saint-Georges d'Abbeville, pour la fondation d'une meffe à dire chaque lundi de l'an; fol. 229 verfo du Cartulaire de Saint-Georges, aux archives de M. Flaman, à Abbeville.

(*c*) Par contrat du 9 Octobre 1527, par-devant Mes J. Dechaulz & N. Lefèvre, auditeurs du Roy à Abbeville : pour parvenir à s'acquitter, notamment d'une fomme qu'il devait à Robert Le Roy, fils & héritier de feu Nicolas Le Roy & à Meffire Jehan de Calonne, veuf de N. Le Roy, légataire dudit Nicolas Le Roy : Louis de Friaucourt vendit au profit de Jehan Gaillard un noble fief féant au village des Alleux, mouvant de la feigneurie de Valanglart : comparant Jehan Langlacié, Bailly de ladite feigneurie, qui donne faifine dudit fief, en préfence de Anthoine Somon, procureur de Pierre de Calonne *l'aifné*. Volume I, folio 44, n° 145, du manufcrit autographe de Me Flaman, Notaire à Abbeville de 1766 à 1803, extraits de titres. Aux archives de M. Flaman à Abbeville.

(*d*) Tableau généalogique du milieu du XVIe fiècle, ayant appartenu à M. de Calonne, Curé de Saint-Georges : les fept enfants de Paoul & de Marie Le Roy y font dénommés; on y trouve les premiers degrés de la defcendance de plufieurs d'entre eux : celle de Guillaume y eft plus longuement rapportée. Marguerite de Calonne, fa petite-fille, contracta une alliance dans la famille Gaillard & fut mère de : 1° Ifabeau Gaillard, qui époufa Noble homme Jean du Bus, Seigneur de Wailly & de Saucourt, Capitaine de trois cents hommes de pied; 2° Geneviève Gaillard, mariée à Noble homme Pierre Tillette, Seigneur de Mautort, vivant avec lui le 4 Décembre 1573 (*).

Ce tableau fe trouve aux archives du château d'Avefne ainfi que tous les titres vifés dans cette notice fans indication d'autre lieu de dépôt.

(*e*) Regiftres aux actes de l'état civil d'Abbeville.

(*f*) Teftament de Henri Cornu. Copie en papier. — Tranfaction du 22 Decembre 1545 entre Jean de Calonne, Seigneur de Lœulinghem, & Jean de la Frefnoye, Seigneur de Bertenlaire, fon gendre. — Villers de Rouffeville. *Généalogie de Calonne. Seigneurs de Cocquerel.*

(*) Acte du 15 Mars 1585 par lequel Marguerite de Calonne, veuve de Noble homme Jean Gaillard, Seigneur des Osteux, avoue tenir du Roi, à cause de sa châtellenie du Titre, un fief noble séant au village de Sailly-le-Sec. Original en parchemin, apanage d'Artois, carton O, P 655 ; aux Archives de l'Empire. — *Armorial général*, article Gaillard de Boencourt, registre III, page 576. — Contrat de mariage de Anne de Calonne, ci-après page 5.

Ouën, Écuyer, Seigneur de Melleville, Mayeur d'Eu en 1482 & 1487 (*a*), mort en 1504, inhumé en l'églife de Saint-Laurent de la ville d'Eu, où fe voit fon monument funèbre avec épitaphe & orné de l'écuffon de Saint-Ouën. On n'y trouve pas les armoiries de Jehanne de Calonne: ayant contracté une feconde alliance, elle ne fut pas inhumée au tombeau préparé pour elle & fon premier mari, où avait été figurée fa repréfentation, accompagnée, fuivant l'ufage du temps, de celle de Saint Jean-Baptifte, fon patron.

II. DEGRÉ.

Pierre de Calonne, dont on ignore le nom de la femme, eut pour enfants :

1. Jehan de Calonne, qui continue la defcendance.
2. Guillaume de Calonne, mort avant 1538, avait époufé Marie de Feuquerolles (*b*), dont Anne de Calonne, qui fut femme à Antoine d'Ardres (*c*), Écuyer, Seigneur du Quefnoy, ancien Mayeur de la ville d'Amiens; leur fille, Marie d'Ardres, Dame de Méraucourt, époufa, le 19 Juillet 1575, François de Saisseval (*c*), Seigneur de Pifly, Homme d'armes des ordonnances du Roi fous la charge du Seigneur de Broffe.

III. DEGRÉ.

Jehan de Calonne, Écuyer, Licencié ès lois, Seigneur du fief de Pommereuil, fitué à Gapenne en Ponthieu, acheta, par contrat du 3 Août 1532 (*d*), pardevant Jehan Dupré & Rémon Dorléans, Notaires au Châtelet de Paris, de Claude de Villiers, Écuyer, & de Jehanne de Chables, fa femme, la terre, feigneurie & châtellenie d'Avefne en Vimeu, avec dix-fept fiefs en dépendant. Il époufa Marie de Machy, fille du Seigneur de Cocquerel (*e*) dont la fille aînée, Jehanne de Machy, fut mariée (*f*) à Jehan de Calonne, Seigneur de Lœulinghem, & lui apporta la terre & feigneurie de Cocquerel, d'où fes defcendants prirent le nom diftinctif de leur branche. Jehan de Calonne, Seigneur d'Avefne & de Pommereuil, mourut à Abbeville vers 1548, âgé de plus de foixante ans, & fut enterré dans l'églife collégiale Saint-Wulfran (*e*). Il laiffa de fon mariage fix enfants :

1. Jehan de Calonne (*g*), qui continue la defcendance.
2. Jacques de Calonne (*g*), Écuyer.
3. Nicolas de Calonne (*g*), Écuyer, Sieur de Barbafacq (*h*), Archer des ordonnances du Roi en 1565 (*i*), fous la charge de M. de Morviller.
4. Pierre de Calonne (*g*), Écuyer.
5. Godefroy de Calonne (*g*), Chevalier, Lieutenant d'une compagnie de cinquante Hommes d'armes des Ordonnances du Roi fous la charge de M. de Rubempré, donna, le 30 Août 1580 (*j*), un certificat de fervice à Jehan de Calonne, Seigneur d'Avefne, fon neveu, Homme d'armes dans la même compagnie.

(*a*) Défiré Lebœuf, *Hiftoire de la ville d'Eu*, 1844, page 264 & fuiv.

(*b*) Accord du 12 Juillet 1538, par lequel Marie de Feuquerœulles, veuve de Guillaume de Calonne, remet à Jehan de Calonne, fon frère aîné, une maifon fife à Abbeville, en vertu d'une claufe du teftament de Pierre de Calonne *l'aîné*, leur père, en date du 4 Avril 1520. Groffe en parchemin. — Cette Marie de Feuquerolles n'eft autre que Marie d'Ardres qui prenait le nom d'une feigneurie ayant appartenu longtemps à fa famille, & dont le nom a été mal écrit dans l'acte.

(*c*) *Armorial général*, art. de Saisseval, reg. Ier, p. 497, & Villers de Rouffeville, *Généalogie de Saiffeval*.

(*d*) Contrat d'acquifition, groffe en parchemin.

(*e*) Contrat de mariage de Jehan, fon fils (page fuiv.). — Information des 14 & 15 Mars 1582, vifée plus loin.

(*f*) Contrat de mariage de Jehan de Calonne avec Philippe Louvel (page fuiv.).

(*g*) Teftament de Jehan de Calonne du 8 Octobre 1546. Groffe en parchemin.

(*h*) Conftitution de rente par Jehan & Nicolas de Calonne du 31 Décembre 1583. Groffe en parchemin.

(*i*) Vente par Nicolas de Calonne du 30 Juillet 1565. Groffe en parchemin.

(*j*) Certificat de fervice figné de Callonne, de Chaponay, de Machault & Durand. Original en parchemin.

6. Marguerite de Calonne (*a*), qui épousa Noble homme Jacques Lebain, demeurant en la ville de Rue; ils furent remboursés, le 17 Septembre 1556 (*b*), par Jehan de Calonne, Seigneur d'Avesne, des sommes qu'il s'était obligé de leur payer en traitant de leur mariage le 11 Juillet 1555.

IV. DEGRÉ.

Jehan de Calonne, Écuyer, Seigneur d'Avesne, Maire héréditaI de Pommereuil, Homme d'armes des Ordonnances du Roi sous Mr d'Humières, fut déchargé de la contribution & service de ban & arrière-ban par sentence de M. le Bailli d'Amiens du 21 Octobre 1570 (*c*). Il fut assisté de Jehan de Calonne, Seigneur de Lœulinghem, Antoine de Machy, Prêtre, Curé de la Chapelle-lez-faubourg d'Abbeville, ses oncles, & de Antoine d'Ardres, Licencié ès lois, Avocat au bailliage d'Amiens, quand par contrat du 8 Février 1548 (*d*), par-devant Me Jehan Dainval, Notaire royal à Amiens, il épousa Damoiselle Philippe Louvel, fille de François Louvel, Écuyer, Seigneur de Glisy, &c., ancien Mayeur de la ville d'Amiens, & de Jacqueline de Conty. Ils eurent pour enfants :

1. Jehan de Calonne, Écuyer, qui continue la descendance.
2. Pierre de Calonne, Écuyer, Seigneur du Mesnil-Heudin, & du Quesnoy-en-Santerre, Hommes d'armes des ordonnances du Roi (*e*), sous la charge de M. le Duc de Joyeuse, passa à la montre & revue faite en armes à Caën en Normandie, le 6 Juin 1581 (*f*). Par son testament du 12 Juillet 1593 (*g*), il donna plusieurs pièces de terre aux églises d'Avesne & du Mesnil; la terre du Quesnoy-en-Santerre à sa sœur Ysabeau; la terre & seigneurie du Mesnil à son frère aîné.
3. Florimond de Calonne (*h*), Écuyer.
4. Ysabeau de Calonne, mariée, par contrat du 28 Octobre 1571 (*i*), par-devant Charles Roussel, Notaire en la Prévôté de Vimeu, à Antoine de Vaudricourt, Écuyer, Seigneur d'Allenay, fils de défunt Claude de Vaudricourt.
5. Anne de Calonne, mariée, par contrat du 21 Juin 1592 (*k*), par-devant Me Ézéchias Boujonnye, Notaire royal à Abbeville, à Maître Jean de May, Écuyer, fils de Jean de May, Écuyer, Seigneur de Seigneurville, ancien Mayeur de la ville d'Abbeville, & de Damoiselle Catherine Lourdel, assistée de Damoiselle Marguerite de Saisseval, veuve de François Louvel, vivant Seigneur de Froyenne & de Fresne, son oncle & curateur, de M. Pierre Tillette, Écuyer, Seigneur de Mautort & du Maisnil-lez-Franleux, mari de Damoiselle Geneviève Gaillard, sa cousine.
6. Anthoinette de Calonne, Chanoinesse, mariée, par contrat du 15 Mai 1583 (*l*), à Jean de la Potherie, Écuyer, Seigneur dudit lieu & de Vigny, fils de Jean de la Potherie, Écuyer, Seigneur desdits lieux, & de Damoiselle Yde de Saint-Ouën.

(*a*) Testament de Jehan de Calonne du 8 Octobre 1546, Grosse en parchemin.
(*b*) Remboursement par Noble homme Jehan de Calonne. Grosse en parchemin.
(*c*) Villers de Rousseville, *Généalogie de Calonne, Seigneurs d'Avesne.*
(*d*) Contrat de mariage de Jehan de Calonne. Expédition en papier.
(*e*) Information des 14 & 15 Mars 1582. — (*f*) Certificat de présence du 6 Juin 1581, signé Bouillet, Demarzellay, de Humières, Boursault. Original en parchemin.
(*g*) Testament. Copie en papier. — (*h*) Note *i* de la page précédente.
(*i*) Testament de Philippe Louvel du 17 Juillet 1587. Grosse en parchemin. — Villers de Rousseville, *Généalogie de Vaudricourt.*
(*k*) Contrat de mariage. Expédition collat. en papier. — (*l*) Contrat de mariage sous seing. Original en papier.

V. DEGRÉ.

JEHAN de Calonne, Écuyer, Seigneur d'Avefne, de Pommereuil, & de Condé-Folie en partie, Homme d'armes des Ordonnances du Roi (*a*), fous la charge de M[r] le Duc de Joyeufe, paffa à la montre & revue faite en armes à Montdidier le 26 Octobre 1584 (*b*). Il fut marié, par contrat du 6 Février 1590 (*c*), par-devant M[es] Gallet & Louis de Dourlens, Notaires royaux en Ponthieu, à Damoifelle Françoife CORNU, feconde fille de François CORNU, Seigneur de Beaucamp-le-vieil, & de Damoifelle Anne DE LANZERAY, & dont la tante, Yfabeau Cornu, avait époufé, le 23 Avril 1569 (*d*), Nicolas DE CALONNE, Écuyer, Seigneur de Cocquerel & de Lœulinghem. Jehan de Calonne eft repris en 1577 pour fa feigneurie d'Avefne, fon fief de Pommereuil & autres fiefs (*e*), au rôle de répartition de 2,900 livres allouées à Meffire André de Bourbon, Seigneur de Rubempré, en rembourfement de fes frais pour avoir repréfenté la Nobleffe de la fénéchauffée de Ponthieu aux États généraux tenus en la ville de Blois. Dans l'information faite en la ville d'Abbeville & celle d'Amiens les 14 & 15 Mars 1582 (*a*), par M. Marc de Chalnoix, Confeiller du Roi, Préfident & Juge pour Sa Majefté en l'élection de Péronne, Commiffaire fubdélégué par MM. les Commiffaires dépêchés par Sa Majefté fur les faits & liquidation de fes droits de francs-fiefs & nouveaux acquets en la Chambre du tréfor à Paris, à la requête de Jehan de Calonne, Seigneur d'Avefne, & Pierre de Calonne, Seigneur du Mefnil-Heudin, fon frère, tous deux Hommes d'armes des ordonnances du Roi, pour la vérification & juftification de leur Nobleffe, les témoins, après avoir déclaré qu'ils font réputés Gentilshommes & vivant noblement de tous temps, ajoutent : bien « congnoiftre les armoryes des dictz de Callongne portant *ung liepart de* « *guelle en champ d'argen* por les avoir veu par plufieurs fois en la grande églife « fainct Wulfran d'Abbeville emprainctz en une vitre comme auffy en l'églife du-« dict Avefne tant aux vitres que aux ornements de l'églife. » En conféquence de cette information, il fut rendu le 22 Mai 1582, par MM. les Commiffaires une ordonnance de décharge du droit de francs-fiefs (*f*). Du mariage de Jehan de Calonne & de Françoife Cornu font nés les enfants qui fuivent :

1. PIERRE de Calonne, Écuyer, qui fuit.
2. ÉDOUARD de Calonne, Écuyer, Sieur d'Avefne, Capitaine au régiment de Feuquerolle-infanterie, fut tué en 1666 au fiége de Saint-Omer (*g*), fous les ordres du Maréchal de Châtillon.

(*a*) Information des 14 & 15 Mars 1582. Expédition en parchemin.

(*b*) Certificat de préfence, figné de Humières, Le Gendre, de la Poulloire. Original en papier.

(*c*) Contrat de mariage. Expédition en papier.

(*d*) Accord & tranfaction du 2 Mars 1590, par-devant Louis Gallet & Louis de Dourlens, Notaires royaux à Abbeville, entre Jehan de Calonne, Écuyer, Seigneur d'Avefne, & Pierre, fon frère, d'une part, & Ifabeau Cornu, veuve de feu Nicolas de Calonne, en fon vivant Écuyer, Seigneur de Cocquerel & de Lœulinghem, mère & tutrice commife par juftice aux enfants mineurs & héritiers dudit défunt & d'elle, demeurant à Cocquerel, d'autre part. Groffe en parch. — 16 Janvier 1598, contrat du 2[e] mariage de Françoife Cornu avec Éléonor de May, Expéd.

(*e*) Du 24 Mars 1577, rôle de répartition de la fomme de 2,900 livres accordée à Meffire André de Bourbon, Sieur de Rubempré, Chevalier de l'ordre du Roi, Confeiller en fon Confeil privé, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de fes ordonnances, Gouverneur des ville & château d'Abbeville, pour fes frais & journées d'avoir été & affifté en l'affemblée des États tenus en la ville de Blois; ladite répartition faite fur tous les Gentilshommes poffédant fiefs & feigneuries en la fénéchauffée de Ponthieu, fur les rôles de ban & arrière-ban convoqués en l'an 1574, & eu égard à la valeur defdits fiefs. Copie en papier, fous la fignature de Jehan Le Prevoft, Greffier ordinaire de la fénéchauffée de Ponthieu ; aux archives du château d'Avefne.

(*f*) Ordonnance de decharge du droit de francs-fiefs du 22 Mai 1582, où on lit *Calloigne, Callonne, Calonne.* Expédition en parchemin.

(*g*) Certificat de fervices par le Sieur d'Efpagny du 1[er] Août 1666. Original en papier.

3. Jean de Calonne, Écuyer, Seigneur de Pommereuil, Lieutenant au régiment de Feuquerolle, fut fait prifonnier par les Efpagnols au fiége de Saint-Omer (*a*), ainfi que René Gouffier, Sieur d'Efpagny, Lieutenant général ès armées du Roi, Meftre de camp d'un régiment particulier, & plufieurs autres Officiers du régiment.

VI. DEGRÉ.

Pierre de Calonne, Écuyer, Seigneur d'Avefne, Mefnil-Heudin, Condé-Folie, Pommereuil & autres lieux, marié, par contrat du 20 Février 1615 (*b*), par-devant Me François de Saint-Fufcien, Notaire royal au bailliage d'Amiens, à Damoifelle Françoife du Bos, fille de Nicolas du Bos, Seigneur de Drancourt & de Hurt, Confeiller du Roi, Tréforier général de France en Picardie, & de Damoifelle Jacqueline de Louvencourt. De ce mariage il eut :

1. Oudart de Calonne, Chevalier, qui continue la defcendance.
2. Jean de Calonne, Écuyer, Sieur de Saint-Jean, Enfeigne au régiment de Rambures en 1644 (*c*), Capitaine au même régiment en 1653 (*d*), Capitaine d'une compagnie nouvelle au régiment de la Reine en 1663 (*e*).
3. Jacques de Calonne, Écuyer, Sieur de Pommereuil, Enfeigne au régiment de Rambures en 1646 (*c*), Lieutenant en 1652 (*c*), Capitaine en 1667 (*f*), Capitaine d'une compagnie nouvelle en 1671 (*g*), tué fur le champ de bataille le 11 Août 1674 (*h*).
4. François de Calonne, Écuyer, Sieur du Mefnil, Enfeigne au régiment de Rambures en 1654 (*c*), y fervait en cette qualité en 1666 (*c*).
5. Marguerite de Calonne, en religion fœur Sainte-Agathe, Religieufe au couvent du Tiers-Ordre de Saint-François à Abbeville en 1635 (*i*).
6. Marie de Calonne, morte fans alliance (*k*).
7. Élisabeth de Calonne, mariée, par contrat du 1er Juillet 1669 (*l*), par-devant le Notaire royal au bailliage d'Amiens, réfidant à Oifemont, à Louis du Bos, Écuyer, Seigneur de Valroger, fils de Florent du Bos, Écuyer, Seigneur de Vercourt, & de défunte Jeanne de Willy.
8. Magdeleine de Calonne, Religieufe au couvent des Sœurs grifes à Abbeville (*k*).

VII. DEGRÉ.

Oudart de Calonne, Chevalier, Seigneur d'Avefne, Mefnil-Heudin, Saint-Jean, Pommereuil, &c., Enfeigne de la compagnie d'Ébert au régiment de Rambures en 1658 (*m*), marié, par contrat du 16 Octobre 1663 (*n*), par-devant Me Simon Bernard, Notaire royal en la prévôté de Péronne, réfidant à Harbonnières, à Demoifelle Magdeleine Le Fournier, fille de Meffire Aymard Le Fournier, Chevalier, Seigneur de Wargemont, Grancourt, Ribaucourt, Barlettes & autres lieux, & de Dame Magdeleine du Gard. De cette union :

(*a*) Note *g* de la page précédente.
(*b*) Contrat de mariage. Expédition en papier.
(*c*) Certificat de fervice par Meffire Charles de Rambures, Comte de Courtenay. Original en papier.
(*d*) (*e*) (*f*) (*g*) Commiffion de Capitaine. Original en parchemin.
(*h*) Lettre de fon frère, Sieur de Saint-Jean, datée du camp de Pieton, 13 Août 1674.
(*i*) Réception pour la prife d'habit & dotation. Expédition en papier.
(*k*) Décret du teftament mutuel de fes père & mère. Expédition en papier.
(*l*) Contrat de mariage. Expédition en papier.
(*m*) Lettre du Roi, du 6 Mai 1658. Original.
(*n*) Contrat de mariage. Groffe en parchemin. — *Armorial général*, art. Le Fournier de Wargemont, regiftre Ier, p. 245.

1. François de Calonne, Chevalier, qui continue la defcendance.
2. Adrien de Calonne, Chevalier, né le 22 Novembre 1671 (*a*), Lieutenant au régiment de Conflans en 1698 (*b*).
3. Jean de Calonne, Sieur du Mefnil, Lieutenant au régiment de Solre-Étranger en 1698 (*b*), enfuite Capitaine au régiment de Noailles-cavalerie, marié, par contrat du 1er Octobre 1718 (*c*), par-devant Mes Lagarrigue & Stablie, Notaires à Aurillac, à Damoifelle Jeanne de Fortet, fille de défunt Raymond de Fortet, en fon vivant Seigneur de Cavanhac, Confeiller du Roi & Premier Préfident en la Cour & Siége préfidial d'Aurillac, & de Dame Hélène de Pesteils. Il fut l'auteur de la branche établie en Auvergne.
4. Marie-Charlotte de Calonne, née le 1er Octobre 1669 (*a*), mariée, par contrat du 16 Février 1693 (*d*), par-devant Me François Sangnier, Notaire au bailliage d'Amiens, réfidant à Saint-Maulvis, à Meffire Jacques de Bonneville, Chevalier, Seigneur de la Bernardière, de la Coupollet, Patron de Chambellacque & de Beauvoifier en Normandie, fils de feu Meffire Nicolas de Bonneville, en fon vivant Seigneur defdits lieux, & de défunte Dame Marie Le Roy, neveu de religieux Seigneur Jacques de Bonneville, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Commandeur de Boncourt, Receveur & Procureur général dudit ordre au grand prieuré de France à Paris.
5. Antoinette de Calonne, née le... Septembre 1670 (*a*).

VIII. DEGRÉ.

François de Calonne, Chevalier, Seigneur Châtelain d'Avefne, Frefneville, Chauffoy, Condé-Folie, le Mefnil, Saint-Jean-lès-Brocourt, &c., né le 2 Octobre 1665 (*a*), marié, par contrat du 4 Juin 1693 (*e*), par-devant Me Locquet, Notaire royal au bailliage d'Amiens, réfidant à Hornoy, à Demoifelle Marie-Louife d'Aumale, fille de Meffire Charles d'Aumale, Chevalier, Seigneur de Boifrault, Cantigny, Vaudricourt, Levergnier, Bellenglife & autres lieux, & de Dame Éléonore de Saint-Just. C'eft en fa faveur que fut rendue, le 24 Décembre 1698 (*f*), l'ordonnance de maintenue de Nobleffe par Hiérofme Bignon, Intendant de juftice, police & finances, en Picardie, Artois, Boulonnais, pays conquis & reconquis. Il fut inhumé dans le chœur de l'églife d'Avefne, le 23 Mars 1731 (*a*), & laiffa pour enfants :

1. Louis-Édouard de Calonne d'Avefne, qui fuit.
2. Jean-François de Calonne d'Avefne, Chevalier, né le 19 Avril 1699 (*a*), reçu de minorité au rang des Chevaliers de juftice de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem en 1700; il fit fes preuves en Septembre 1729 (*g*), Commandeur de Villedieu en 1745 (*h*), pourvu enfuite de la Commanderie de Saint-Jean du Temple à Troyes en Champagne, dont il était en poffeffion en 1752 & 1756 (*i*); il la conferva jufqu'à fa mort (*g*).

(*a*) Extraits légalifés des actes de l'état civil de la paroiffe de Saint-Denis d'Avefne.
(*b*) Villers de Rouffeville, ordonnance de maintenue, *Généalogie de Calonne.*
(*c*) Contrat de mariage. Expédition en papier.
(*d*) Contrat de mariage. Copie en papier & quittance de la dot de Marie-Charlotte de Calonne. Expédition en papier.
(*e*) Contrat de mariage. Expédition en papier. — *Armorial général*, article d'Aumale, regiftre IV, p. 50.
(*f*) Ordonnance de maintenue de Bignon. Original en parchemin. — Villers de Rouffeville.
(*g*) Procès-verbal des preuves pour Malte de Charles-François de Calonne, fon neveu. Original vifé plus loin.
(*h*) Qualifié ainfi en un acte de baptême de la paroiffe de Saint-Denis d'Avefne. Extrait légalifé.
(*i*) Preuves de Calonne, Bibliothèque Impériale, fonds d'Hozier.

3. Jean-François II de Calonne d'Avefne, Chevalier, Seigneur de Marck, né le 23 Octobre 1700 (*a*), marié, par contrat du 29 Mai 1752 (*b*), par-devant Me Roger, Notaire royal à Amiens, à Demoifelle Marie-Thérèfe-Victoire L'Élu de Bermont. Il fut l'auteur de la branche des Seigneurs de Marck, rapportée à la fin de cette notice.
4. Charles-François de Calonne d'Avefne, Chevalier, Seigneur en partie du Mefnil-Heudin, né le 12 Janvier 1705 (*a*), Enfeigne de la compagnie colonelle au régiment de Mailly en 1733 (*c*).
5. Charles-François II de Calonne d'Avefne, Sieur du Mefnil, né le 6 Septembre 1707 (*a*), Capitaine au régiment de Rohan-Rochefort, Chevalier de Saint-Louis, marié, par contrat du 20 Novembre 1756 (*b*), par-devant Me Moreau, Notaire royal à Troyes, à Demoifelle Marie-Louife-Antoinette de Vaveray, fille de François de Vaveray, Receveur général des aides de l'élection de Troyes, & de Demoifelle Marie Jacquart de Montplaisir. Il fut père d'Antoine de Calonne d'Avefne, né le 1er Avril 1760, Officier au régiment de la Sarre en 1789 (*d*), & de Mathurine-Geneviève de Calonne d'Avefne, née le 26 Juin 1761 (*b*).
6. Louise-Magdeleine de Calonne d'Avefne, née le 7 Mai 1694 (*a*), fut admife, le 17 Décembre 1701 (*e*), au nombre des deux cent-cinquante Demoifelles Nobles élevées dans la maifon royale de Saint-Louis à Saint-Cyr. Elle époufa, en premières noces, Meffire André de Bure, Chevalier de Brouilly (*f*), Chevalier de Saint-Louis; & en fecondes noces, le 17 Septembre 1762 (*a*), Meffire Henry de Dampierre, Écuyer, Chevalier de Saint-Louis, de la paroiffe de Londenière, en Normandie.
7. Marie-Françoise de Calonne d'Avefne, Demoifelle de Frefneville, née le 14 Mars 1697 (*a*).
8. Jeanne-Marie de Calonne d'Avefne, née le 20 Juin 1702 (*a*), admife à la maifon royale de Saint-Cyr par brevet du 21 Mai 1710 (*e*).

IX. DEGRÉ.

Louis-Édouard de Calonne d'Avefne, Chevalier, né le 12 Août 1695 (*a*), Seigneur d'Avefne, Boifrault & autres lieux, marié, par contrat du 11 Mai 1735 (*g*), par-devant Me Louis Hefnard, Notaire au Comté d'Eu, réfidant à Blangy, à Demoifelle Françoife-Renée de Bommy, Dame de Fontaine-lès-Blangy, Grimont-mefnil, Efneval, l'Ifle-Saint-Ouën, Pelvert, &c., fille & unique héritière de feu Meffire Nicolas de Bommy, Chevalier, Seigneur de Maricourt, & de Dame Anne-Angélique-Élifabeth d'Abancourt, & nièce & unique héritière de Jean-François de Bommy (*h*), en fon vivant Chevalier, Seigneur des lieux fufdits, mort le 18 Février 1724, terminant la defcendance mafculine de cette ancienne maifon (*i*); elle fut afliftée de Meffire Charles-Auguftin-Robert-Antoine de Créquy, Chevalier, Seigneur de Saucourt, fon tuteur confulaire & coufin paternel. Ils eurent pour enfants :

(*a*) Extraits légalifés des actes de l'état civil de la paroiffe Saint-Denis d'Avefne.
(*b*) Preuves de Calonne, fonds d'Hozier, Bibliothèque Impériale.
(*c*) Procuration notariée du 8 Juillet 1733. Original en papier.
(*d*) Décharge de curatelle, fous feing. Original en papier.
(*e*) Brevets d'admiffion à la maifon royale de Saint-Cyr. Originaux en parchemin.
(*f*) Accord du 22 Mai 1737, entre Louis-Édouard de Calonne & André de Bure, relativement à une fomme de 3000 livres provenant, à fa femme, de la maifon royale de Saint-Cyr.
(*g*) Contrat de mariage. Expédition en papier.
(*h*) État des fonds & charges de cette fucceffion, du 8 Juin 1724. Soulfeings original en papier.
(*i*) Contrat de mariage vifé à la note *g*. — Actes de l'état civil de la commune de Blangy-fur-Brefle.

1. Jean-Ferdinand de Calonne d'Avefne, qui fuit.
2. Charles-François III, de Calonne d'Avefne, né le 15 Octobre 1744 (*a*), reçu de minorité au rang des Chevaliers de juftice de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem en 1757, fit fes preuves en 1771 (*b*), Commandeur de Villedieu-la-Montagne le 8 Juin 1777 (*c*), fut pourvu de la commanderie de Maupas & Soiffons en 1785 (*d*), la conferva jufqu'à la fuppreffion de l'ordre en France, & était Bailli (*e*) de l'ordre lorfqu'il mourut le 21 Février 1840 (*f*). Entré aux chevau-légers en 1759, Lieutenant au régiment de carabiniers de Mr le Comte de Provence le 8 Avril 1769 (*g*); Capitaine-commandant au même corps, le 25 Juillet 1774 (*h*); Major du régiment Royal-cavalerie en 1785 (*i*), il fut retraité comme Lieutenant-colonel ayant trente-quatre ans & quatre mois de fervice (*k*).
3. Jeanne-Françoise de Calonne d'Avefne, née le 14 Juillet 1738 (*l*), mariée, le 18 Mars 1760 (*l*), à François-Euftache de Dampierre, Chevalier, Seigneur de Yfengremer, Millencourt, Leflar, Quincrue, Lepine, &c., Meftre de camp de cavalerie, Lieutenant-Colonel au régiment royal des carabiniers, Chevalier de l'ordre royal militaire de Saint-Louis, fils de Meffire François de Dampierre, ancien Capitaine au régiment de Netancourt, & de feue Dame Françoife de Louvencourt.
4. Anne-François-Édouard de Calonne d'Avefne, né le 1er Mars 1736 (*l*), mort fans alliance le 9 Février 1756 (*l*).

X. DEGRÉ.

Jean-Ferdinand, Comte (*m*) de Calonne d'Avefne, Chevalier, Seigneur d'Avefne, Boifrault, Chauffoy, Frefneville, Saint-Jean-lès-Brocourt, Fontaine-lès-Blangy, Grimontmefnil, Efneval, &c., né le 26 Septembre 1741 (*l*), fut reçu Chevalier de juftice de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem, par bref de Sa Sainteté, donné à Rome le 11 Septembre 1751 (*n*). Au nombre des quatre-vingt-dix actes délivrés relativement à la Nobleffe de M. le Comte de Riencourt, Seigneur de Beaucourt, par les perfonnes qualifiées de la province de Picardie, dont les fignatures & cachets furent certifiés véritables par M. le Comte de Talleyrand-Périgord, Gouverneur, & M. le Comte d'Aguay, Intendant de la province, fe

(*a*) Extraits légalifés des regiftres aux actes de baptêmes de la paroiffe d'Avefne.

(*b*) Procès-verbal des preuves de Noble Charles-François de Calonne d'Avefne, Chevalier de Malte, du Prieuré de France. Original, figné de Rogres de Champignelles, Duroux de Varennes, fcellé de leurs armes.

(*c*) Bulle du Grand-Maître Emmanuel de Rohan, du 8 Juin 1777, nommant frère Charles-François de Calonne d'Avefne à la commanderie de Villedieu-en-la-Montagne, en remplacement de frère Pierre de Molaon de Savaillans, promu à une autre commanderie. Original en parchemin, fcellé en plomb.

(*d*) Saint-Allais, *l'Ordre de Malte*. — Compte des revenus de la commanderie de Maupas & Soiffons du 1er Mai 1789 au 30 Avril 1791, approuvé & figné par le commandeur de Calonne. Original.

(*e*) Lettre du Bailli Candida, Lieutenant du Magiftler, datée de Rome le 17 Mars 1840. Original en italien.

(*f*) Extrait légalifé du regiftre aux fépultures de la paroiffe de Blangy-fur-Brelle.

(*g*) (*h*) Commiffion. Original en papier.

(*i*) État de fituation du régiment royal-cavalerie au 15 Août 1785. Original en papier.

(*k*) Tableau général des penfions à la charge de l'État, infcrites au Tréfor royal au 1er Septembre 1817, fous la lettre C, t. II & III.

(*l*) Extraits légalifés des regiftres aux actes de l'état civil de la commune d'Avefne-Chauffoy, département de la Somme.

(*m*) Voir les notes *a*, *b*, *d*, *f* de la page fuivante.

(*n*) Quittance du 8 Octobre 1753 par-devant Me Huet, Notaire au Châtelet de Paris, par religieux Seigneur Charles-Alexandre de Grieu, Commandeur de Saint-Maulvis & de la Braque, Receveur général de fon ordre au grand Prieuré de France, à Noble Jean-Ferdinand de Calonne d'Avefne pour fon droit de paffage & minorité. Expédition en parchemin.

trouve le certificat du 20 Avril 1783 (*a*) de M. le Comte de Calonne d'Avefne. C'eft encore avec cette qualification qu'il prend part aux Affemblées de la Nobleffe de Picardie pour l'élection des Députés aux États généraux en 1789 (*b*). Son mariage fut accordé par contrat du 25 Janvier 1778 (*c*), par-devant Me Hefnard, Notaire au comté d'Eu, réfidant à Blangy, avec Demoifelle Bonne-Magdeleine DE RIENCOURT DE VILLERS, fille majeure de Meffire Charles-Henri DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Villers, &c., & de Dame Catherine-Élifabeth DE CACHELEU ; la célébration en eut lieu dans l'églife de Rieux au comté d'Eu, diocèfe de Rouen, le 26 Janvier fuivant (*d*). Il mourut le 18 Pluviôfe an IV (7 Février 1795) (*e*), laiffant pour enfants :

1. RENÉ-LOUIS-FERDINAND de Calonne, qui fuit.
2. BON-LOUIS-CHARLES-THOMAS d'Avefne, reçu de minorité Chevalier de Malte le 17 Septembre 1780 (*f*), mort jeune.
3. BONNE-CATHERINE-FRANÇOISE de Calonne d'Avefne, née le 9 Avril 1782 (*e*), mariée, par acte du 30 Fructidor an XI (17 Septembre 1803) (*e*), à M. Adéodat JOURDAIN DE THIEULLOY, veuf de Dame Alexandrine-Julie-Modefte-Jeanne ARTHUR DE LA VILLARMOIS, fils de M. Jean-Baptifte-Marie-Robert JOURDAIN DE THIEULLOY & de feue Dame Marie-Louife-Opportune POUJOL.

XI. DEGRÉ.

RENÉ-LOUIS-FERDINAND, Comte de Calonne d'Avefne, né le 1er Mars 1779 (*e*), Propriétaire des domaines d'Avefne, Chauffoy, &c., marié, par contrat du 26 Juillet 1812 (*g*), par-devant Me Bellet, Notaire réfidant à Magny, à Demoifelle Charlotte-Amélie-Guillemette-Sophie DE RANCHER, fille de M. Charles-Louis, Comte DE RANCHER, ancien Officier aux Gardes françaifes, propriétaire des domaines de Maudétour, la Bretêche, &c., & de Dame Marie-Pierrette LEVICOMTE DE BLANGY, affiftée, entre autres parents, de Monfeigneur de Machault, ancien Évêque d'Amiens, fon coufin paternel. Il mourut le 8 Octobre 1851 (*e*), laiffant pour enfants :

1. RAOUL-LOUIS-FRANÇOIS de Calonne d'Avefne, qui continue la defcendance.
2. PIERRE-FRANÇOIS-XAVIER, qualifié Vicomte de Calonne d'Avefne, né le 11 Juin 1815 (*e*), marié, le 5 Avril 1842 (*h*), à Demoifelle Marie-Antoinette-Hortenfe-Honorine DE FORCEVILLE, fille de M. Louis-Marie-Dominique DE FORCEVILLE, Chevalier, Baron & Vicomte de Merlimont, & de

(*a*) Extrait de quatre-vingt-dix certificats de la nobleffe d'extraction & ancienne de Monfieur le Comte de Riencourt-Beaucourt, collationné le 13 Mai 1783 par les Notaires au Châtelet de Paris, figné Minguet & Liénart. Expédition en papier.

(*b*) Procès-verbal de l'Affemblée générale des trois Ordres, du 30 Mars 1789; Bailliage d'Amiens. Archives impériales.

(*c*) Contrat de mariage. Expédition en parchemin. — *Armorial général*, regiftre V, page 1025, article DE RIENCOURT.

(*d*) Acte de mariage de M. le Comte de Calonne d'Avefne, ainfi figné. Extrait certifié exactement conforme à l'original & délivré le 30 juin 1778 par Sorre, Curé de Rieux. — Regiftres de l'état civil de cette commune.

(*e*) Extraits légalifés des regiftres aux actes de l'état civil de la commune d'Avefne-Chauffoy (Somme).

(*f*) Saint-Allais, *l'Ordre de Malte*. — Quittance du 3 Septembre 1783, par-devant Mes Maigret & Hamel, Notaires au Châtelet de Paris, par religieux Seigneur Charles-Gabriel-Dominique de Cardevac d'Havrincourt, Commandeur de Oifemont, Receveur général de fon ordre au grand Prieuré de France, à Bon-Louis-Charles-Thomas de Calonne d'Avefne, fils mineur de Monfieur le Comte d'Avefne, pour fon droit de paffage & minorité. Expédition en parchemin.

(*g*) Contrat de mariage. Expédition en parchemin.

(*h*) Extrait légalifé des regiftres aux actes de l'état civil de la ville d'Amiens.

Jeanne-Marie-Hortenſe, Comteſſe DE RIENCOURT. De ce mariage ſont nés :

I. LOUIS-MARIE-ALBÉRIC, né à Amiens le 17 Mai 1843, marié, le 29 Avril 1867 (*a*), à Demoiſelle Marie DE L'ÉPINE, fille de Monſieur Henri-Dieudonné DE L'ÉPINE, & de Dame Stéphanie GOUPY DE BEAUVOLERS. De ce mariage :

MARIE-XAVIER-FERDINAND-ROBERT de Calonne, né au château de Romont le 23 Août 1868.

II. MATHILDE-ALEXANDRINE-MARIE, née à Montreuil-ſur-Mer le 2 Septembre 1846, mariée, le 19 Juin 1866 (*a*), à Pierre-Albert-Marie DE BADTS DE CUGNAC, fils de M. Alfred-Urbain-Marie-Euphroſine DE BADTS & de Dame Clémence-Marie DE CUGNAC.

3. ADOLPHE-BON-FRANÇOIS de Calonne d'Aveſne, né le 28 Août 1818 (*g*), mort ſans alliance le 10 Mai 1838 (*g*).

4. CAROLINE-LOUISE-ADÈLE de Calonne d'Aveſne, née le 24 Septembre 1816 (*g*), mariée, par contrat du 20 Avril 1837 (*b*), par-devant Mᵉ Demay, Notaire à Verſailles, à Jacques-Étienne-Marie-Firmin-Hector, Marquis DE GALARD TERRAUBE, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, fils de Louis-Antoine-Marie-Victor, Marquis DE GALARD TERRAUBE, Contre-Amiral en retraite, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, de la Légion d'honneur & de celui de Saint-Jean de Jéruſalem, & de Marie-Charlotte-Gabrielle DES BROSSES DE GOULET; dont poſtérité.

5. CLÉMENCE-LOUISE-VIRGINIE de Calonne d'Aveſne, née le 27 Février 1820 (*g*), mariée, par contrat du 16 Avril 1838 (*c*), par-devant Mᵉ Charpentier, Notaire à Amiens, à M. Édouard-Marie-Auguſtin, Vicomte DE BRANDT, fils de Monſieur Alexandre-Charles-Marie, Vicomte DE BRANDT, & de Dame Catherine-Gabrielle-Urſule DE MONS; dont poſtérité.

XII. DEGRÉ.

RAOUL-LOUIS-FRANÇOIS, Comte de Calonne d'Aveſne, repréſentant actuel de la branche aînée, né le 29 Avril 1813 (*g*), propriétaire du château d'Aveſne, où il demeure, ancien Officier au 9ᵉ régiment de chaſſeurs à cheval (*d*), marié, par contrat du 4 Août 1844 (*e*), par-devant MMᵉˢ Breuil & Digeon, Notaires à Amiens, à Demoiſelle Marie-Louiſe-Adrienne Geneviève DE MORGAN, fille de M. Henri-Victor-Aimé DE MORGAN & de Dame Marie-Geneviève-Bonne-Amélie JOURDAIN DE THIEULLOY. De cette union ſont iſſus :

1. RENÉ de Calonne, né le 30 Avril 1848 (*f*), mort le 28 Août 1863 (*g*).
2. ALBERT-ALEXANDRE-XAVIER de Calonne, né le 5 Octobre 1853 (*f*).
3. ADOLPHE-LOUIS-RAOUL de Calonne, né le 10 Janvier 1858 (*g*).
4. JEAN-MARIE-LÉON-HENRI de Calonne, né le 21 Août 1868 (*f*).
5. BLANCHE-AMÉLIE de Calonne, née le 23 Octobre 1846 (*a*).
6. HENRIETTE-MARIE de Calonne, née le 16 Avril 1850 (*f*).
7. CAROLINE-MARIE-EUGÉNIE de Calonne, née le 9 Juillet 1852 (*g*).
8. MARIE-JULIETTE-HONORINE de Calonne, née le 25 Mars 1856 (*f*).
9. CHARLOTTE-CATHERINE-EUGÉNIE de Calonne, née le 23 Novembre 1862 (*f*).
10. JEANNE-MARIE-GABRIELLE de Calonne, née le 6 Mars 1865 (*f*).

(*a*) Extraits légaliſés des regiſtres aux actes de l'état civil de la ville d'Amiens.
(*b*) Contrat de mariage. Expédition en papier. — Voir même Regiſtre, p. 129, art. DE BÉARN, note *a*.
(*c*) Contrat de mariage. Expédition en parchemin.
(*d*) Feuille de route délivrée à Alger le 17 Juillet 1840 pour rentrer en France. Original.
(*e*) Contrat de mariage. Expédition en parchemin. — Voir les notes *i* & *l* à la page 14 de cette notice.
(*f*) Extraits légaliſés des regiſtres aux actes de l'état civil de la ville de Blangy-ſur-Breſle (Seine-Inférieure).
(*g*) Extraits légaliſés des regiſtres aux actes de l'état civil de la commune d'Aveſne-Chauſſoy (Somme).

BRANCHE ÉTABLIE EN AUVERGNE.

Anciens Seigneurs de Monteil-Lamourye, de Rageaud, du Cambon, &c.,

EN AUVERGNE.

VIII. DEGRÉ.

JEAN de Calonne d'Avefne, Écuyer, fecond fils de OUDART de Calonne, auteur du VIIe degré, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant du régiment de Solre-étranger en 1698 (*a*), Capitaine au régiment de Noailles-cavalerie, marié, par contrat du 1er Octobre 1718 (*b*), par-devant Me Lagarrigue, Notaire royal à Aurillac, à Damoifelle Jeanne DE FORTET, fille de défunt Raymond DE FORTET, Seigneur de Cavanhac, Confeiller du Roi & Premier Préfident en la Cour & fiége préfidial d'Aurillac, & de Dame Hélène DE PESTEILS. De ce mariage :

1. PHILIPPE-JOSEPH-FRANÇOIS, qualifié Comte de Calonne d'Avefne, qui continue la defcendance.
2. JEAN-RAYMOND de Calonne d'Avefne, connu fous le nom de Marquis du Cambon (*c*), Capitaine au régiment de Noailles (*d*), marié à Bonne-Gabrielle DE SAINT-CHAMANS, veuve de M. Jofeph-François LE FOURNIER, Chevalier, Marquis de Wargemont, Baron de Domart, &c. (*e*), n'a pas laiffé de poftérité.

IX. DEGRÉ.

PHILIPPE-JOSEPH-FRANÇOIS, Comte (*f*) de Calonne d'Avefne, Écuyer, Seigneur du Monteil-Lamourye, Rageaud, &c., Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Noailles (*g*), Lieutenant des Maréchaux de France au bailliage de Murat (*h*) en Auvergne, marié, par contrat du 16 Octobre 1745 (*i*), reçu par Girard, Notaire royal, à Damoifelle Marie-Julienne RODDE, fille de Meffire Jacques RODDE, Écuyer, Chevalier, Seigneur de Chalagnat, Defpinchal, Montpenfier, Vernières & autres places, & de défunte Dame Marguerite MORIN. De ce mariage entre autres enfants :

X. DEGRÉ.

MATHIEU, Comte (*j*) de Calonne, Seigneur du Monteil-Lamourye & de Rageaud par fa mère, en vertu du teftament de fon père le défignant comme fon fucceffeur, Officier au régiment de Noailles-cavalerie, marié, par contrat du 16 Octobre 1779 (*k*), par-devant Me Bremon, Notaire royal à Aurillac, à Demoifelle Marguerite-Urfule MABIT DU MONTEIL, dont :

(*a*) Villers de Rouffeville, *généalogie de Calonne.*
(*b*) Contrat de mariage. Expédition en papier.
(*c*) Qualifié ainfi dans l'extrait baptiftaire de Mathieu de Calonne, fon neveu, du 25 Janvier 1752; expéd. en papier.
(*d*) Teftament du 6 Juillet 1731, expédition en papier.
(*e*) Contrat de mariage, du 16 Février 1756, de Jean-Baptifte de Gaudechart, Chevalier, Marquis de Querrieu, avec Alexandrine-Marie-Louife Le Fournier de Wargemont, Lainé, *Archives de la Nobleffe de France*, t. XI.
(*f*) Qualifié ainfi dans le brevet de Lieutenant des Maréchaux de France de 1765 (note *h* ci-deffous), dans deux actes de vente, du 21 Mai 1767 & du 13 Juillet 1778 (expéd. en parch.), & dans un certificat de fervices, de 1781.
(*g*) Réception dans l'ordre royal militaire de Saint-Louis, le 22 Août 1745. Original fur papier.
(*h*) Brevet du 19 Décembre 1765. Original en parchemin.
(*i*) Contrat de mariage, expédition en papier.
(*j*) Qualifié ainfi dans l'acte d'élection du 23 Février 1779, dans un acte de vente du 14 Février 1779 (expéd. en parch.), & dans fon contrat de mariage.
(*k*) Contrat de mariage. Expédition en papier.

XI. DEGRÉ.

Jean-Joseph-Louis-Auguste, Comte de Calonne, marié, par contrat du 7 Septembre 1813 (a), par-devant Me Mairet, Notaire à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), à Dame Fortunée-Adèle Quarré d'Aligny, fille de Claude-Marie Quarré de Chateau-Renaud, Comte d'Aligny, Capitaine au régiment de Boulonnais, Chevalier de Saint-Louis, & de Dame Madeleine-Charlotte-Félicité Languet de Sivry. De ce mariage :

XII. DEGRÉ.

Mathieu-Claude-Ferdinand, Comte de Calonne, né au château du Monteil le 7 Novembre 1814 (b), ancien Capitaine au 55e régiment de ligne, démiſſionnaire en 1849, marié, par contrat du 9 Décembre 1849 (c), par-devant Me Jean-Jacques Poupon, Notaire à Lons-le-Saulnier, à Jeanne-Iſabelle Goyet de Savy, fille de Claude-Émile Goyet de Savy, ancien Garde du corps, Chevalier de la Légion d'honneur, & de Dame Anne-Charlotte Jousserandot. De ce mariage eſt iſſu :

Jean-Claude-Antoine-René de Calonne, né le 14 Octobre 1850 (d).



BRANCHE DE MARCK.

IX. DEGRÉ.

Jean-François de Calonne d'Aveſne, Chevalier, Seigneur de Marck (troiſième fils de François de Calonne, auteur du VIIIe degré), né le 23 Octobre 1700, Gentilhomme de la manche du Roi, Capitaine de cavalerie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Major commandant la ville & château de Ham, mourut en cette ville le 23 Avril 1765, & y fut enterré. Il avait épouſé, par contrat du 29 Mai 1752, par-devant Me Roger, Notaire royal à Amiens, Demoiſelle Marie-Thérèſe-Victoire L'Élu de Bermont, fille du défunt Jean L'Élu, Écuyer, Seigneur de Bermont, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment d'Agenais, & de Dame Françoiſe Castelet. De cette union :

1. Louis-Jean-Baptiste de Calonne d'Aveſne, Chevalier, né le 25 Juin 1755, en la paroiſſe Saint-Michel d'Amiens, admis, en conſéquence des preuves de ſa nobleſſe, ſuivant le procès-verbal du 22 Septembre 1765, au collége royal de la Flèche (e), où il mourut.
2. Charles-François de Calonne, qui ſuit.

X. DEGRÉ.

Charles-François de Calonne d'Aveſne, Chevalier, né le 22 Août 1758, admis au collége royal de la Flèche en 1766 (f), Capitaine au régiment de la Sarre en 1789, Chevalier de Saint-Louis, Directeur des poſtes à Amiens juſqu'en 1830, décédé en 1850. Il avait épouſé, par contrat du 14 Janvier 1781, Demoiſelle Marie-Angélique-Madeleine-Alexandrine Morgan de Maricourt, fille de Meſſire Jean-

(a) Contrat de mariage. Expédition en papier.

(b) Extrait légaliſé des regiſtres des actes de l'état civil de la commune de Saint-Cernin (Cantal).

(c) Contrat de mariage. Expédition.

(d) Extrait légaliſé des regiſtres des actes de l'état civil de la commune de Davayé (Saône-&-Loire).

(e) Pour tout ce qui précède, *Preuves de Calonne*, fonds d'Hozier, Bibliothèque Impériale.

(f) Certificat pour ſon admiſſion délivré le 3 Septembre 1766, par Antoine d'Hozier de Sérigny. (Copie par duplicata.)

Adrien Morgan, Écuyer, Seigneur de Maricourt, & de Dame Marie-Angélique Durieux (*a*). De ce mariage :

1. Adrien-Marie-François de Calonne, Chevalier, qui continue la defcendance.
2. Alexandre-Ferdinand-Prosper de Calonne, Chevalier de Malte (*a*), mort jeune.

XI. DEGRÉ.

Adrien-Marie-François, Chevalier, qualifié Comte de Calonne, né le 17 Novembre 1783, Lieutenant-Colonel de cavalerie, Maréchal des logis du roi Charles X (*b*), Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem (*c*), Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis (*d*), Chevalier de la Légion d'honneur (*e*), promoteur de la foufcription nationale qui donna le château & domaine de Chambord à Monfeigneur le Duc de Bordeaux; il en fut le confervateur depuis le 17 Février 1830 (*f*) jufqu'à fa mort, arrivée le 26 Novembre 1846 (*g*). Il avait époufé, le 24 Novembre 1829, Demoifelle Adélaïde-Charlotte du Monchau, dont :

1. Henry-Charles-Marie-Ferdinand-Dieudonné de Calonne, né le 8 Octobre 1830 (*h*), mort le 21 Novembre 1853 (*g*), fans alliance.
2. Louise-Marie-Caroline-Henriette de Calonne, née le 13 Octobre 1832 (*h*), décédée le 12 Juillet 1864 (*g*). Elle avait époufé, par contrat du 24 Juin 1853 (*i*), par-devant Me Pernet, Notaire à Blois, M. Eugène de Morgan, repréfentant actuel de la branche aînée (*j*) des Morgan, établis en Picardie en 1568, fils de Henri-Victor-Aimé de Morgan, ancien Capitaine-Fourrier aux gardes de Monfieur, & de Marie-Geneviève-Bonne-Amélie Jourdain de Thieulloy, petit-fils de Louis-Alexandre de Morgan, Officier de la Légion d'honneur, ancien Procureur général près la Cour royale d'Amiens, démiffionnaire en 1830, & de Demoifelle Marie-Adrienne-Aldegonde, Comteffe de Béthune Saint-Venant, ancienne Chanoineffe du chapitre de Maubeuge (*k*). De ce mariage font iffus :
   I. Henri-Charles-Marie-Ferdinand-Dieudonné de Morgan, né le 12 Avril 1854 (*l*).
   II. Jacques-Jean-Marie de Morgan, né le 3 Juin 1857 (*l*).

(*a*) Preuves pour Malte de Alexandre-Ferdinand-Profper de Calonne.

(*b*) Ordonnance du 10 Août 1828, lettre d'avis du Miniftre de la guerre, fignée Vte de Caux. Original.

(*c*) Lettre du Grand Chancelier de la Légion d'honneur autorifant le Comte Adrien-Marie-François de Calonne à porter la décoration de Chevalier de Malte qui lui a été conférée par le Lieutenant du Magifter le 9 Juin 1818. Original.

(*d*) Brevet no 8526 du 4 Avril 1816, figné Louis, & pour le Roi, le Duc de Feltre. Original.

(*e*) Brevet, férie 5, no 8208, pour le Comte de Calonne Adrien-Marie-François; figné Louis, & pour le Roi, Macdonald, Grand Chancelier de la Légion d'honneur. Original.

(*f*) Lettre d'avis de M. de la Bouillerie, Miniftre d'État, Intendant général de la maifon du Roi.

(*g*) Extrait légalifé du regiftre aux fepultures de la paroiffe de Chambord.

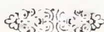
(*h*) Extrait légalifé des regiftres aux actes de l'état civil de la commune de Chambord.

(*i*) Contrat de mariage. Expédition en parchemin.

(*j*) Contrat de mariage du 25 Avril 1651, par-devant Maîtres Anthoine Vicard & Pierre Dremart, Notaires du Roy en la ville & bailliage d'Amiens, de Noble homme Jehan Morgan, Confeiller du Roy, Magiftrat au bailliage & fiége préfidial d'Amiens, & de Marie Picquet; par lequel eft établie cette primogéniture & dans lequel font dénommés les frères puînés, dont l'un Jacques Morgan, fut l'auteur de toutes les branches exiftant encore & qui font les : 2e de Frucourt, 3e de Maricourt, 4e de Belloy, 5e de Camon, 6e d'Épagny.

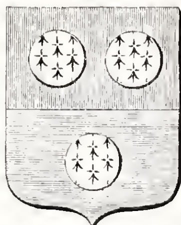
(*k*) Contrat de mariage du 4 Vendémiaire an III, par-devant Me Lebrun & fon confrère, Notaires à Arras. — Contrat de mariage du 6 Septembre 1824, par-devant Me Breuil & fon confrère, Notaires à Amiens. — Regiftres aux actes de l'état civil de la ville d'Amiens.

(*l*) Extraits légalifés des regiftres aux actes de l'état civil de Huilleau-fur-Coffon (Loir-&-Cher).



CARBONNEL DE CANISY (*a*),

Marquis de Canisy, anciens Seigneurs de Canisy, de Mallouay [*Malouay*, ou *Malloué*], *de Tessel, de Montreuil, d'Anctoville, de Nacqueville, des Marests, d'Auderville, de Brévant, de Cérences, d'Hugueville, de Chassegney, de Sourdeval, de la Luzerne, de Marcé, de Pontarice, &c.*



Coupé de Gueules & d'Azur, à trois Besants d'Hermines, deux & un.

Les différents autheurs qui ont traité des principalles Maisons de la province de Normandie ont toujours placé au rang des plus anciennes celle de Carbonnel. En effet, quoiqu'il ne se trouve point de terre de ce nom qui est Patronimique, il n'en est pas moins ancien, ni moins noble, & remonte jusqu'à l'Établissement des surnoms & des Armoiries qui doivent leur origine aux guerres des Croisades. Il est bien peu de Maisons quelque grandes & illustres qu'elles soient, dont la filiation puisse percer l'obscurité de ces siècles si éloignez; pour y supléer on est obligé de se contenter de raporter seulement par ordre chronologique les Seigneurs du mesme nom qui vivoient alors; c'est une ressource commune à laquelle la maison de Carbonnel se trouve obligée d'avoir recours pour faire connoître son ancienneté, & ce ne sera qu'après avoir raporté les différents Seigneurs du nom de Carbonnel qu'on en commencera la généalogie, depuis que la filiation est prouvée par Titres.

« Héroul Carbonnel fut l'un des principaux Capitaines de Raoul, Duc de Normandie. Vincent de Beauvais, dans son *Miroir historique*, livre 24, chapitre 45 & 46, en parle ainsi : *Post tria lustra fuge Hastingi, venit eisdem partibus Rollo qui, victis Britonibus & Flandrensibus....... venit Cenomannum & obsedit eam, constituitque præsides sui exercitus charos ac fideles Heroldum Carbonnel, Hardetlandum Malherbe & Heroldum Paynel, & misit eos ad Turonum, &c.*

« Le nom de Carbonnel se trouve parmi les Nobles qui accompagnèrent Guillaume, Duc de Normandie, dans la conqueste de l'Angleterre l'an 1066 (*b*), &

(*a*) Toute cette généalogie jusqu'à la date de 1729 est la reproduction textuelle d'une notice autographe de d'Hozier de Sérigny, conservée au château de la Paluelle, dans les archives de la famille. Les additions qu'on y a faites se trouvent entre crochets.

(*b*) *Historiæ Normannorum scriptores*, p. 1024. — *Histoire de Normandie*, par Masseville, t. I, p. 199. — [Extrait du *Domesday Book*, c'est-à-dire du Catalogue des terres données par Guillaume à ses compagnons d'armes :

HEREFORDSCIRE.

Terra Raynerii in Plegeliet HD.

« Carbonel tenet de Rege Lacre. Colegrim tenuit. quo uolb. ire poterat. ibi. I. hida geld. dimid. car. II. uilli. « cū una car. valuit. XXX. sol. post. XX. sol. modo. XXIII. solid. »

Le nom de Carbonel figurait aussi sur la colonne de la bataille & a été reporté sur l'inscription commémorative de l'église de Dives.]

paroît s'être perpétué dans ce Royaume, du moins pendant quelques ſiècles; cette conjecture eſt autoriſée par l'exiſtance de pluſieurs Seigneurs de ce nom, du nombre deſquels étoit PIERRE Carbonnel, l'un des Seigneurs de Boukinguam (*a*), à qui le Roi d'Angleterre, Édouard II, envoya, le 20 Février 1325, un ordre de s'aſſembler à Porſmouth le Dimanche après la my-careſme avec des Genſdarmes & de pied pour paſſer dans le Duché de Guienne ſous la conduite du Comte de Garenne; WILLELM Carbonnel (*b*), fut l'un des chefs auxquels Édouard III, Roi d'Angleterre, après une grande mortalité, adreſſa en l'année 1350 des Lettres patentes portant règlement ſur les travaux, ſalaires & nourritures de toutes les perſonnes capables de travailler & de cultiver la terre dans le Comté de Suffolk. On ignore la ſuite de ces Seigneurs du nom de Carbonnel en Angleterre.

« Un catalogue manuſcrit, fait ſous le regne de Charles V, des Seigneurs établis dans les différentes Provinces du Royaume de France, leſquels ſervirent à la conqueſte de Jéruſalem & de la Terre Sainte en l'année 1078-1096, ſous le commandement de Robert Courteheuſe, Duc de Normandie, & ſous celui de Godeffroy de Bouillon, Duc de Lorraine, admet au nombre des Seigneurs de la Province de Normandie ceux du nom de Carbonnel dans le rang des Bannerets ou Porteguidons normands, avec leurs armes (*c*), ainſi qu'il ſuit.

« Me GUILLAUME Carbonnel de Brevan, portant d'*Azur à un Chef de Gueules à trois Tourteaux d'Argent.*

« Me RICHARD Carbonnel, ſemblable, *à un Chevron d'Or.*

« M^e^ HUE Carbonnel de Canegy, ſemblable, *à trois Tourteaux d'Hermines.*

« Me JEAN Carbonnel de Heugueville, d'*Azur à un Chef de Gueules & trois Rais d'Argent.*

« FOUQUES Carbonnel accuſa devant Juhel, Seigneur de Mayenne, Saint-Vital (*d*), premier Abbé de Savigny, qui mourut en 1122, de lui retenir des terres ſous le prétexte d'une donation faite par HERVÉ Carbonnel, ſon père; mais, dans la ſuite, Fouques reconnut ſa faute comme ayant lui-même ratiffié cette donation.

« ROGER Carbonnel fut l'un des bienfaicteurs de l'Abbaye du Val-Richer, Dioceze de Bayeux, ſuivant l'acte de fondation de cette Abbaye de l'an 1147, & il eſt auſſi fait mention de ROBERT (*e*) & ADAM Carbonnel, dans une bulle du Pape Alexandre III, de l'année 1164, pour la confirmation de la même Abbaye.

« Le Seigneur Carbonnel ſe trouve nommé parmi les Gentilshommes de Normandie qui ſe diſtinguèrent dans les Royaumes de Sicile & de Naples pendant les XIe & XIIe ſiècles (*f*), ce qui s'accorde avec ce que l'auteur des *Conqueſtes & Trophées des Normands dans le Royaume de Sicile,* raconte (*g*) à l'occaſion d'une conſpiration dont le Comte de Moliſo étoit accuſé, en diſant que peu de

(*a*) Rimer, v. 4, p. 134. (*b*) Rimer, v. 5, p. 693.

(*c*) Armes à la ſuite de l'*Hiſtoire de Normandie*, par du Moulin, p. 5.

(*d*) Vie de Saint-Vital.

(*e*) [Il eſt également cité, comme témoin, dans un acte de 1190, ſur parchemin, qui ſe trouve en poſſeſſion de la famille, & que nous reproduiſons textuellement & ſans abréviations.

« *Vniuerſis Chriſti fidelibus ad quos preſens ſcriptum peruenerit : Heuſtachius de Pardiaco ſalutem. Veſtra nouerit uniuerſitas quod ego Heuſtachius de Pardiaco, miles, dedi & conceſſi, & hac carta mea confirmaui, Deo & abbatie de Ceraſio & monachis ibidem Deo ſeruientibus, pro ſalute anime mee & anteceſſorum meorum & uxoris mee, unam uirgatam & dimidiam terre ſite ad Heñuillam, in perpetuam elemoſinam liberam omnino & quietam. Totum autem ſeruicium quod ad eam pertinet ſuper reliquam terram meam, ego & heredes mei poſt me acquietabimus. Vt autem hæc mea donatio ſtabilis maneat in poſterum : eam ſcripto preſenti & ſigilli mei munimine roboraui. Actum anno Domini M^o^. centeſimo nonageſimo. menſe Maio. Teſtibus his : fratre Odone, monacho...* (ici le parchemin eſt déchiré dans l'eſpace de deux mots), ROBERTO CARBONELLI *& multis aliis.*]

(*f*) *Hiſtoire de Normandie*, par Maſſeville, t. II, p. 345.

(*g*) Livre VIII, p. 343, ſous Guillaume II, Roi de Sicile, année 1169.

jours après que cette conſpiration eut été découverte, & que les Comtes & les Seigneurs appelés en cour eurent pris ſéance, *Bohemond, Comte de Tarſe, frere du Normand Carbonnel que la nobleſſe & la valeur élevèrent par deſſus tous les jeunes Seigneurs de ſon tems,* ſe leva & fit le diſcours ſuivant : « Richard, Comte « de Moliſo, mis au rang des ordinaires de la cour par la faveur de leurs Majeſtez, « s'eſt montré peu fidèle en ce qui regardoit & leur contentement & leur ſervice, « en ſe rendant partiſan des ennemis du Chancelier, ayant ſceu de la bouche du « Comte Henry tous leurs deſſeins, & les ayant approuvés ſans en avertir la Cour « ni le Chancelier, il adjouta que s'il vouloit nier ces véritez, il étoit preſt de les « prouver par la voye des armes. »

« Dans le Rolle des Seigneurs de fiefs en Normandie, fait l'an 1208 ſur le ſervice militaire que ces Seigneurs devoient au Roi pour leurs fiefs, y eſt compris Richard Carbonnel (*a*); il y eſt auſſi raporté que Hugues Carbonnel devoit dans *le Paſſais Bailly de Cerences,* le ſervice d'un chevalier à ſes dépens le 1er jour, &c. Voici l'Extrait de ce Rôle :

« *Scriptum de ſervitiis militum quæ debentur Duci Normaniæ.*

De Paſſeis.

« *De Bailliria de Cerenciis, ſcilicet feodum Hugonis de Sancto Dioniſio, Hugo Carbonnel. I. milit. primodie cum conſtamento ſuo, deinde cum conſtamento comitis Moretonii.*

« Ce même Hugues Carbonnel eſt encore nommé dans le catalogue des Seigneurs renommés en Normandie depuis Guillaume le Conquérant juſqu'en l'an 1212, ſous le Roi Philippe-Auguſte qui reconquit cette Province.

« Le grand nombre de Seigneurs du nom de Carbonnel qui vivoient dans ce temps, principallement en Normandie, fournit une plus grande quantité de preuves de leur exiſtance : On a cru devoir en ſuprimer pluſieurs, pour ne point fatiguer le lecteur peu ſatisfait de ne pas trouver de filiation établie; d'ailleurs, les extraits qu'on vient de raporter ont paru ſuffiſants, non-ſeulement pour faire connoître l'ancienneté de la maiſon de Carbonnel, mais encore pour prouver que dès le XIe ſiècle elle avoit dejà produit pluſieurs branches qui la diviſoient, dont l'aiſnée étoit celle des Seigneurs de Brevan; les armes pleines de cette branche, mentionnées dans le Catalogue des Seigneurs de Normandie de l'an 1096, donnent la preuve de ſon droit d'aîneſſe, au lieu que les autres branches portoient dès lors des briſures qui ſont les marques de cadets, l'une un Chevron, celle de Caniſy, des Hermines ſur les Tourteaux, & celle de Heugueville, trois Rais ou Quintefeuilles; la liaiſon de ces différentes branches ignorées, par le défaut de titres de filiation, ſi rares dans ces temps, a déterminé de n'entreprendre que la branche de Caniſy comme la plus connue, & la ſeule exiſtante.......

« La Roque, auteur de l'*Hiſtoire de la Maiſon d'Harcourt*, qui a fait une étude particulière ſur l'origine de la Nobleſſe de la Province de Normandie, & qui s'eſt rendu recommandable par ſes recherches & par ſes lumières ſur cette matière, a adopté la diviſion des branches de la Maiſon de Carbonnel, raportée cy-deſſus, & il a donné ſon ſuffrage ſur la certitude des quatre premiers degrés des Seigneurs de Caniſy, qui vont ſuivre, depuis Richard juſqu'à Huet, ſon arrière-petit-fils; ſon ſentiment ſe trouve fortifié par les titres originaux qui compoſent chacun de ces quatre degrez, titres produits depuis la mort de cet autheur. La poſſeſſion continue de la terre de Caniſy depuis Guillaume Carbonnel, fils de Richard, juſqu'au ſiècle préſent, eſt encore une nouvelle preuve capable de ſatisfaire la plus ſcrupuleuſe

(a) *Hiſtoire de la maiſon d'Harcourt*, par La Roque, t. II, p. 1258. — *Hiſtoriæ Normannorum ſcriptores*, p. 1148. — *Hiſtoire de Normandie*, par Maſſeville, t. II, p. 362.

exactitude. Ce feroit donc faire injuftice à M[rs] de Canify que de ne pas donner pour certains ces quatre premiers degrez de filiation, auffi ne fera-t-on aucune difficulté de commencer leur Généalogie par ce même Richard.

« Les armes de la branche de Carbonnel de Canify, telles qu'elle les porte depuis plufieurs fiècles, font : *Coupé de Gueules & d'Azur à 3 Bezans d'Hermines, pofés 2 en chef & 1 en pointe;* fuports : 2 *Lions d'Or, armés & langués de Gueules;* cimier : *une Tefte & Col de Biche.* Cependant le catalogue des Seigneurs qui furent à la conquefte de la Terre Sainte l'an 1096 & le fceau qu'on verra cy-après (*a*) fous l'article d'Herbert Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Canify, font connoître que dans ces premiers temps la branche de Canify portoit un *chef* au lieu du *coupé* qu'elle porte à préfent; ce changement peut bien être venu de l'ignorance des ouvriers, foit en peinture, fculpture ou gravure qui ont travaillé poftérieurement fur les armoiries de Carbonnel Canify, & qui, en augmentant la largeur du chef, en ont formé un coupé, erreur qui ne porte aucun préjudice à la folidité de la filiation.

PREMIER DEGRÉ.

« Richard Carbonnel, Chevalier, fit don du patronage de Saint-Laurent de Nacqueville l'an 1208 à l'Abbaye de Notre-Dame du Vœu, près de Cherbourg. La conformité des tems perfuade aifément qu'il étoit le même que Richard Carbonnel mentionné cydeffus dans le rôle des Seigneurs de fiefs en Normandie de la même année 1208. Il étoit mort en 1258. On ignore le nom de fa femme; mais il fut père de :

II. DEGRÉ.

« Guillaume Carbonnel, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Canizi (*b*), en latin *Canigeio* & *Canegio,* en vieux français *de Canegie,* & *Canigie* qu'on prononce à préfent Canisy. Regnard Anquetil le reconnut pour fon Seigneur (*Willelmo Carbonnel, Domino meo*) dans un acte d'efchange de l'an 1242, fcellé du fceau de Carbonnel. Il étoit en poffeffion de la terre de Canify dès l'an 1245 qu'il acquit une rente deue par Geoffroy de Montmirel. Un autre acqueft, qu'il fit au mois de Mars 1252, d'héritages fcitués dans la parroiffe de Canify, le qualifie alors Chevalier (*Willelmo Charbonnel, militi, Dño de Canegio*), ainfy que deux efchanges, l'un du jeudi après la Saint-Albin de l'an 1258, par lequel il s'accommoda avec l'Abbé de l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, au fujet de quelques rentes que feu Richard Carbonnel, Chevalier, fon père, avoit données à cette Abbaye, à prendre dans la parroiffe de Nacqueville, & l'autre encore avec cet Abbé, du jeudi avant l'Affomption de la Sainte-Vierge, au mois d'Aouft 1260, où la même filiation eft rappelée. Au mois de Février 1263, il fit une donation, du confentement de *Jeanne,* fa femme, en faveur de l'Abbaye de la Sainte-Trinité de la Lucerne. Cet acte le declare encore fils de Meffire Richard Carbonnel, Chevalier, & apprend que les héritages qu'il donnoit à cette Abbaye provenoient de la dot de cette Dame, dont le nom de famille eft inconnu, & qu'ils étoient fcitués dans la parroiffe de Canify.

III. DEGRÉ.

« Herbert Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Canify & de Nacqueville, poffédoit la terre de Canify en l'an 1286, par acte du mardi après le jour de cette année, dans lequel on chante *Letare Jerufalem.* Il acquit des biens dans la parroiffe de Ca-

(*a*) [Ce fceau n'a pas été figuré dans l'original.]
(*b*) *Hiftoire de la maifon d'Harcourt,* par La Roque, t. II, p. 1258.

nisy scitués près de ceux d'Herbert de Montmirel; cet acte le qualifie HERBERT, *dit Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Canigy*. Quoique sa filiation à GUILLAUME Ier du nom ne soit pas articulée, on ne sçauroit cependant douter que ce GUILLAUME ne fût son père, & qu'il n'eût eu pour successeur dans la possession de la terre de Canisy, Herbert, qui forme ce degré; cet Herbert avoit desjà ses marques de Grand Seigneur, & est qualifié *Monseigneur Herbert Charbonnel de Canigy, Chevalier*, dans deux acquisitions qu'il fit le lundy avant la Saint-Martin d'hiver 1292, & le dimanche après la feste de Saint-Denis de l'an 1297. La possession de sa seigneurie de Nacqueville, qui est encore une nouvelle preuve de filiation, l'engagea à s'arroger le patronage de l'Église de Saint-Laurent de ce lieu, & sur ce principe il y présenta; mais ensuite il passa une transaction avec l'Abbé & les Religieux de l'abbaye de Notre-Dame du Vœu, dite de Cherbourg, le vendredy avant la feste de la Pentecôte de l'an 1299, par laquelle il reconnut que ce patronage appartenoit à cette abbaye, par donations de ses ancestres, confirmées par eux, autre preuve de filiation, & par celles des Évesques & du Chapitre de Coutances dont le concours avoit été nécessaire. Après cet accord il enchérit sur les bienfaits de ses auteurs en donnant à cette Abbaye, le mercredy après la feste de Purification de la même année, une rente qui lui étoit deue dans le lieu de Cherbourg; ce dernier acte, qui lui confirme les mesmes qualitez de Chevalier & de Seigneur de Canisy & de Nacqueville, est scellé de son sceau où l'on voit *un escu chargé d'un Bezan d'Hermines & un chef aussi chargé de 2 autres Bezans*; il reste de la légende ces mots CARBONEL. A.

« Ces titres de Monseigneur & de Chevalier Seigneur de Canisy lui sont continués dans plusieurs contracts d'acquisitions qu'il fit en sa parroisse de Canisy, dans les années 1301, 1305, 1307, 1309, 1310 & 1311. Il mourut en 1315 & fut inhumé au haut du chœur de l'église du monastère de Sainte-Catherine de la Perrine, ordre de la Sainte-Trinité, diocèse de Coutances, comme en étant un des principaux bienfaiteurs; il y est représenté sur son tombeau en Chevalier armé à l'antique, on y voit ses armes & cette inscription : *Cy gist Monseigneur Herbert Carbonnel, Chevalier, jadis Seigneur de Canisy; Dieu lui fasse mercy, amen.* Son obit est marqué pour le dimanche dans un vieux missel de l'église de Saint-Pierre de Canisy.

« On ignore le nom de sa femme, dont il eut :

IV. DEGRÉ.

« GUILLAUME Carbonnel, IIe du nom, Chevalier, Seigneur de Canisy, est ainsy qualifié dans les différents contracts d'acquisitions qu'il fit en 1318, 1326, 1329, 1331 & 1344. Le suffrage de la Roque sur sa filiation se trouve encore autorisé par la conformité des tems auxquels lui & son père HERBERT ont vécu, & par la possession successive de la terre de Canisy. Il mourut en 1345, suivant le martirologe des Religieux du monastère de Sainte-Catherine de la Perrine, dont il étoit bienfaiteur; c'étoit en reconnoissance de ses bienfaits que dans les festes de la Toussaint de l'année 1327, ces Religieux s'obligèrent, par un acte, de dire une messe par an à l'intention de ce GUILLAUME Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Canisy, & l'admirent dans toutes leurs prières, jeûnes & aumosnes, avec Madame PHILIPPE, sa femme, qui est nommée Madame PHILIPPE DE SAINT-GERMAIN dans le registre de l'église de Saint-Pierre de Canisy, au 2e feuillet où est marqué leur obit; la Roque la nomme Alix de SAINT-GERMAIN-LE-VICOMTE, & une généalogie manuscrite de la maison de Tilly-de-Blaru porte que la terre de Saint-Germain-le-Vicomte étoit possédée sur la fin du XIIIe siècle & au commencement du XIVe par

Jean de Tilly, Sire de Saint-Germain-le-Vicomte, qui prit pour briſure *une Fleur de Lys de Gueule en champ d'Azur*, & que les enfans de ce Jean ont conſervé le nom de Saint-Germain; mais comme la Roque ne raporte pas de preuves de ce qu'il avance, & que la généalogie de la maiſon de Tilly n'eſt pas aſſez autoriſée de titres de ces ſiècles pour cette branche, il eſt plus naturel de préférer en cette occaſion à ſon ſentiment, les regiſtres & actes des Égliſes de Sainte-Catherine de la Perrine & de Saint-Pierre de Caniſy, d'autant plus qu'il y a eu en Normandie différentes maiſons de Saint-Germain, dont il reſte encore des branches, & que la diverſité de leurs armes, jointe à l'incertitude de ſçavoir de laquelle de ces maiſons étoit véritablement cette Dame, ne permet pas de lui donner icy des armoiries. De leur mariage vinrent les trois enfans cy-deſſous :

« 1. HUET ou HUGUES Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Caniſy, qui continuera la poſtérité.

« 2. Meſſire RICHARD Carbonnel, Curé de la parroiſſe de Cretteville près Coutances, céda à Guillaume Carbonnel, Seigneur de Caniſy, ſon neveu, par acte du dimanche après la Chandeleur 1371, une ſomme de 300 francs d'or qui lui étoit deue par Thomas, Seigneur de Saint-Gilles, pour le prix d'un tenement franc ſcitué en la parroiſſe de Saint-Gilles qu'il lui avoit vendu, & déclara en bon paſteur qu'il n'étoit pas en ſituation de faire les pourſuites de ce payement, *faute de miſe & de chevance pour ſon état gouverner, tant pour cauſes des guerres que autrement.* Il fit ſon teſtament le mardy après la feſte de Saint Grégoire Pape, l'an 1390, & nomma pour le premier de ſes exécuteurs teſtamentaires le même Seigneur de Caniſy, ſon neveu, avec Hébert Carbonnel, Chanoine de Coutances & de Rouen; il étoit mort avant le 2 de Septembre 1391, que ſes biens furent partagés entre ſes neveu & nièce.

« 3. PHILIPPOT Carbonnel, Eſcuier, que l'on dit avoir poſſédé la ſeigneurie de la Hogue-d'Orglandes, paſſée depuis dans la branche de Tilly-d'Eſcarbouville, avoit des droits ſur le fief du petit Roteur, en la parroiſſe de Montgardon & ſur les autres héritages de Damoiſelle Colette DU TOT, fille & héritière de Ricart DU TOT, & de JEANNE, ſa femme; mais on ne voit pas à quel titre il jouiſſoit de ces droits, ni ſi elle fut ſa femme ou non; il paroît ſeulement qu'il n'eut qu'une fille nommée :

« JEANNE Carbonnel; elle épouſa : 1° Raoul de TILLY, Seigneur d'Eſcarbouville (*a*), ſorti d'une branche cadette de la maiſon de Tilly en Normandie, connuë à préſent principallement ſous la qualité des Marquis de Blaru, ſuivant la production faite en 1523, devant les Éleus de Bayeux, pour cette branche; ce fut en conſidération de cette Dame que Demoiſelle Colette du Tot lui céda le fief du petit Roteur. Elle ſe remaria 2° avec Guillaume OSOUF, Eſcuier (*b*), fort employé dans les guerres de ſon tems. Ses armes [ci-dessous] ont été priſes ſur le ſceau dont il ſe ſervoit pour donner quittance de ſes appointemens aux Tréſoriers des guerres en 1385, 1407, &c. C'étoit une ancienne Nobleſſe de Normandie qui paroît éteinte depuis longtems. Elle obtint avec ce ſecond mary, le 22 Septembre 1387, la maintenue de leur fief du petit Roteur, que Jean du Fauchay, Eſcuier, Seigneur du Roteur, avoit fait ſaiſir pour les droits de vente qui lui étoient deus, & elle ratiſia, le 15 de

(*a*) TILLY D'ESCARBOUVILLE. — *D'Or à une Fleur de Lys de Gueules:* ſuports: *2 Lions d'Or languez de Gueules:* cimier: *un Lion iſſant de même, contourné. Deviſe:* Noſtro ſic ſanguine tinctum.

(*b*) OSOUF. — *De. . . . . . à une Teſte de bœuf de . . . . briſée d'une Cotice ou Bande de. . . . .*

Septembre 1391, le partage de la fucceffion de fon oncle Richard Carbonnel, fait entre fon fecond mary, & GUILLAUME Carbonnel, Seigneur de Canify, fon coufin germain.

V. DEGRÉ.

« HUET ou HUGUES Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Canify & de Nacqueville, étoit encore fort jeune à la mort de fon père, & ne portoit que la qualité d'Efcuier dans les années 1345, 1347 & 1348, qu'il fit plufieurs acquifitions & efchanges de rentes. Il mourut en 1357, fuivant le *Martirologe du monaftère de Sainte-Catherine de la Perrine,* dont il fut auffi bienfaiteur à l'imitation de fes pères, ainfy que de l'abbaye de Notre-Dame du Vœu-de-Cherbourg. Voicy l'extrait de ce Martirologe : *Anno Dñi millefimo trecentefimo quinquagefimo feptimo, obiit Dñus Hugo Carbonnel, miles, Dñus de Canegeyo, qui dedit nobis fex bunclos fromenti ad menfuram de Villadei.* On ignore le nom de fa femme dont il eut les enfans cy-deffous; mais on aprend par le partage qu'ils firent en 1393 que cette Dame avoit aporté à fon mary le fief de Gieville en la Hague.

« 1. GUILLAUME Carbonnel, IIIe du nom, Chevalier, Seigneur de Canify, qui fuit.

« 2. JEAN Carbonnel, Seigneur des Marets & de Nacqueville, auteur de la branche de ces Seigneurs raportée cy-après.

« 3. HEBERT Carbonnel, Chanoine de Coutances, lequel reconnut, le 18.... 1394, le partage fait entre fes frères & luy.

« 4. PHILIPOTE Carbonnel, ne vivoit plus en 1393. Elle avoit obtenu des Lettres de rémiffion en 1377, mais on ne fçait pour quel fujet.

On trouve en ce tems une OLIVE Carbonnel, femme de Guillaume, Seigneur DE SAINT-GIRE, lequel paffa différens actes dans les années 1376, 1397, 1405, avec GUILLAUME Carbonnel, IIIe du nom, ce qui peut faire foupçonner que cette Dame étoit proche parente de GUILLAUME Carbonnel, IIIe du nom; mais c'eft une parenté que ces mefmes actes ne dévelopent point, & elle ne fe trouve point nommée dans les partages de 1391 & 1393, ce qui feroit foupçonner qu'elle devoit être plutôt fa tante que fa fœur.

VI. DEGRÉ.

« GUILLAUME Carbonnel, IIIe du nom, Seigneur de Canify, de Greville, de Saint-Marcou, de Varanguebec, &c., ne porta pendant fa vie que la qualité d'Efcuier, qu'il avoit dès l'an 1370 lorfqu'il fe trouva à la bataille de Pontvallain, gagnée fur les Anglois. En 1375, le 5 de Juin, il racheta, pour la fomme de 250 francs d'or, comme fils & héritier principal de feu M. Hue Carbonnel, Chevalier, fon père, les rentes que Jean de la Haye de Villebaudon, Chevalier, Seigneur d'Aigneaux, avoit droit de prendre fur le fief de Canify & fur les vaffaux de cette terre, tant pour raifon d'un accord fait entre leurs prédéceffeurs fur un fervice d'oft (d'armée) deu par le Seigneur de Canify, dont le fief étoit un demy-fief de Chevalier, relevant de l'Évefque de Coutances fous la Baronnie de Saint-Lô, que pour les fuites d'un mariage fait cy-devant entre ces mefmes anceftres; ce fut de ce demy-fief de Chevalier, qui s'étendoit en la parroiffe de Saint-Évremont de Bonfoffé, & dont le chef étoit fcitué en la parroiffe de Canify, qu'il rendit aveu, le 10 Décembre 1385, à l'Évefque de Coutances, à caufe de fa Baronnie de Saint-Lô, néanmoins fous la fouveraineté & haute juftice du Roy. En 1391, le 2 de Septembre, il partagea avec Jeanne Carbonnel, fa coufine germaine, femme de Guillaume Osouf, Efcuier, la fucceffion de feu Meffire Richard Carbonnel, leur

oncle, Curé de la parroiſſe de Cretteville, & il eut pour ſon lot le franc-fief de l'Eſpinoy, le moulin nommé le Relevant, en la parroiſſe de Sainte-Croix de la Hague, & une maiſon ſcituée à Cherbourg. Il paſſa une tranſaction, le 15 d'Octobre 1393, avec ſes frères ſur le partage de la ſucceſſion de feu Meſſire HUE Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Caniſy, leur père, ſur celle de leur mère & ſur celle du même Curé de Cretteville, leur oncle, & de PHILIPOTE Carbonnel, leur ſœur. Par ce partage ſes frères lui cédèrent, comme à l'aîné, le fief de Caniſy, celui de Gieville en la Hague, qui venoit de leur mère, celui de Saint-Marcou en Beſſin, la terre de Varenquebec & le patronage de Saint-Andrieu de l'Eſpine. Le 17 d'Octobre 1394, il fonda 2 obits dans le monaſtère de Sainte-Catherine de la Perrine & donna à ces Religieux des héritages en fief à charge d'hommage & ſous la redevance d'un pain & d'un chapon à chaque feſte de Noël. Il fit une autre fondation de meſſes, le 11 de Novembre 1399, en l'égliſe parroiſſiale de Saint-Gilles, ſervit auſſi dans les guerres de ſon tems & commandoit neuf Eſcuiers de la compagnie d'Ordonnance du Roy, ſous Meſſire Thomas de la Luzerne, Chevalier, deſtinés pour la garde & la deffenſe du païs de Coſtentin. Il en fit la reveuë à Valognes les 1[er] Aouſt & 1[er] Septembre 1405. Ces Eſcuiers ſe nommoient GUILLEMOT Carbonnel (ſon fils), JEAN Carbonnel, Jean de Cantelou, Jean du Coudroy, Guillaume d'Orglandes, Guillaume & Jean de Sainte-Meregliſe, Eudin de la Coudre, & Jean Fleques, tous Gentilshommes. Les 15 du meſme mois d'Aouſt & 16 Septembre de la même année, il donna quittance de ſes appointemens & des leurs au Tréſorier des guerres; ces quittances ſcellées de ſon ſceau en cire rouge, *un eſcu penché chargé de 3 Bezans d'Hermines*; ſuports : 2 *Lions;* cimier : *une Teſte & Col de Biche.*

« Il eut encore le commandement de ſept Eſcuiers de la Compagnie de Meſſires Robert de Preville & Robert de Pelletot, Chevaliers, employée ſur les frontières de la Baſſe-Normandie, & il les paſſa en reveuë au lieu de Quethehou, devant JEAN Carbonnel, Eſcuier, Lieutenant des Mareſchaux de France pour ce département, lequel lui en donna ſon certificat le 15 de Juin 1407.

« Il poſſédoit en 1409 la ſeigneurie de Greville, & en 1411 celle de Beaumont en partie; vivoit encore en 1413 & étoit mort en 1414, ſuivant une quittance du 17[e] de Juin de cette année, donnée par le Juge Vicomte de Coutances ſur le payement du rachat de la terre de Caniſy, comme demy-fief de Chevalier, relevant de l'Éveſché de Coutances, dont la temporalité étoit alors en régale.

« Il étoit marié avec Jeanne LE BESSINOIS, fille de Jacques LE BESSINOIS (*a*), avant le 3 Décembre 1376, qu'il lui aſſigna un remplacement des biens qu'il avoit aliénés, provenant de ſa dot, pour acquitter ce qu'il devoit ſur le mariage d'Olive Carbonnel, femme de Guillaume, Seigneur de Saint-Gire; ce nom de le Beſſinois, quoique noble & ancien, n'eſt plus connu à preſent comme étant éteint depuis fort longtems; pluſieurs Gentilſhommes de ce nom ſe ſont diſtingués dans les guerres pendant les XIII[e] & XIV[e] ſiècles, & entre autres, Colin le Beſſinois, Eſcuier, lequel commandoit 6 Eſcuiers, ſous les ordres de l'Amiral de France (Jean de Vienne, Seigneur de Clervau, &c.), ſuivant le compte de Jean le Flamenc, Tréſorier des guerres, du 1[er] Avril 1380 au 1[er] Juillet 1381, & donna quittance de ſes appointemens à ce même Tréſorier le 16 de Mars 1385, ſervant alors en Normandie; cette quittance eſt ſcellée de ſon ſceau repréſentant 3 *Quintefeuilles poſées* 2 & 1, *ſurmontées d'un Lambel de 3 pendants;* on ignore s'il étoit frère ou oncle de la Dame de Caniſy, mais il falloit bien que ſa parenté avec cette Dame fût très-proche, car, ayant fait du dégaſt ſur le territoire de l'Éveſque de Coutances, cet Éveſque,

(*a*) LE BESSINOIS. — *De......* à 3 *Quintefeuilles de.......* *poſées* 2 & 1, *ſurmontées d'un Lambel a* 3 *pendants.*

nommé Guillaume de Crevecœur, le fit emprifonner, le Seigneur de Canify paya pour lui à ce Prélat une fomme de 120 livres, & paffa une obligation de celle de 300 livres pour le tirer de prifon; en reconnoiffance de ce fervice Colin le Beffinois céda en propriété au Seigneur de Canify le franc-fief & la feigneurie de Mallouay tenu noblement à *cour & ufage* avec droit de patronage d'églife, & fe contenta de recevoir en efchange le franc-fief de Bieuxes fcitué dans la parroiffe de Saint-Amand de Thorigny, que le Seigneur de Canify lui donna à vie feulement, par acte du lundy 27 de Novembre 1402. Cette parenté fe manifefte encore mieux, fans cependant en découvrir le degré, par le partage fait l'an 1414 entre les enfans des mefmes Seigneur & Dame de Canify, auquel Colin le Beffinois, Efcuier, affifta. Le fief de Bieuxes faifoit partie de la dot de Jeanne le Beffinois, laquelle, après la mort du Seigneur de Canify, fon mary, fe remaria avec Pierre du Fresne, Efcuier, qui ne vécut pas longtemps, car elle en étoit veuve dès le 22 Septembre 1416, qu'elle obtint contre les héritiers de fon fecond mary un acte d'adjournement aux affifes de Bayeux. De fon premier mariage naquirent pour enfans :

« 1. Guillaume Carbonnel, IVe de ce nom, Chevalier, Seigneur de Canify, qui fuit.

« 2. Jean Carbonnel, Seigneur de Mallouay qui fera raporté après fon aîné, & continua la poftérité des Seigneurs de Canify.

« 3. Olive Carbonnel, femme en 1415 de Jean, Seigneur de Loucelles (*a*), dont le petit-fils auffi nommé Jean, Seigneur de Loucelles, fe mit fur le rang des prétendans, en 1486, à la fucceffion de Guillemette Carbonnel, héritière de la terre de Canify, comme on le verra cy-après. Ces Seigneurs de Loucelles font d'une ancienne nobleffe de l'Évefché de Bayeux en Normandie, & exiftoient encore dans le dernier fiècle fous les titres de Seigneurs de Mauny, de Rouxeville & du Fournet.

« 4. Guillemette Carbonnel, Religieufe à l'Abbaye Blanche de Mortain.

VII. DEGRÉ.

« Guillaume Carbonnel, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Canify, &c., connu dans fa jeuneffe fous les noms de Guillemet & Guillemin Carbonnel, retira au nom de fa mère le fief de Mallouay en 1402, fit homage d'une vavafforerie en la parroiffe de Varanguebec, au Comte de Tancarville, le 14 Avril 1404, & fervit en 1405 en qualité d'Efcuier fous les ordres de fon père, après la mort duquel il entra comme aifné en poffeffion de la terre de Canify & des autres principales terres, par le partage qu'il fit avec fon frère Jean Carbonnel, le 29 Novembre 1414. Le 2 Janvier fuivant, il obtint du Comte de Tancarville une main-levée pour fes mefmes terres; ayant continué la profeffion militaire attachée à fa naiffance, il devint Chevalier Bachelier, & en cette qualité fit reveuë en la ville de Rouen, le 29 Septembre 1415, de 12 Efcuiers de fa compagnie, dont le 1er, nommé Jean Carbonnel, pouvoit bien être fon frère. Il donna quittance de fes gages & des leurs au Tréforier des guerres à Rouen, le 13 Octobre 1415, comme fervant fous les ordres du Duc d'Alençon, Capitaine général en la Province de Normandie, & fous ceux du Duc de Guienne, Lieutenant général de Sa Majefté dans tout le Royaume (fils du Roy Charles VI); cette quittance fcellée de fon fceau (*b*).

(*a*) Loucelles. — *De Gueules à une Quintefeuille d'Argent & un Chef d'Hermines.* Il y a un fceau qui peut bien être de ce Jean Loucelles dès l'an 1420. — Titres fcellez, t. 67, f. 5189.

(*b*) Ce fceau repréfente un *Écu penché à un Chef & trois Bezans d'Hermines;* cimier : *une Tête de Bécaffe dans un vol.* Titres fcellez, t. 25, f. 1819.

« Il étoit Capitaine de la ville de Saint-Lô, & y commandoit avec Meſſire Jean Teſſon, Chevalier, Sire de Gripon, lorſque les Anglois réduiſirent cette place dans la néceſſité de capituler & de ſe ſoumettre au pouvoir du Roy d'Angleterre, par traité du 12 Mars 1417 (*a*). Ce malheureux événement ne donna point d'atteinte à la fidélité qu'il devoit à ſes légitimes ſouverains, le Roy Charles VI, & le Dauphin de France, connu depuis ſous le nom du Roy Charles VII. Il ne ſe laiſſa point entraîner par le torrent des mauvais exemples de quantité de Seigneurs de ce temps; auſſi pour l'en punir, Henri V, Roy d'Angleterre, qu'on peut regarder alors comme uſurpateur de la Couronne de France, confiſca tous ſes biens. Ce Prince, par ſes Lettres datées de Vernon, la 7[e] année de ſon règne, fit don de la terre de Caniſy à un Gentilhomme anglois nommé Jean Burgh, & le traitement de *rebelle* qu'il donne dans ces lettres à Guillaume Carbonnel, Chevalier, eſt pour ce Seigneur la preuve la plus avantageuſe de ſa fidélité. La terre de Varenquebec avec la fortereſſe de Beuzeville appartenant au meſme Guillaume Carbonnel, furent auſſi données à Wautier, Seigneur de Hunghetlord, Chevalier, Grand Tréſorier d'Angleterre, lequel en fit homage le 11 Mars 1428, & comme un autre Gentilhomme anglois, nommé Nonnevas-Homme, avoit obtenu du Duc de Betford, lorſqu'il étoit Régent en France, le don de la confiſcation de la terre de Caniſy, il voulut exercer ſes prétentions contre Jean Burgh; mais celui-cy, pour jouir en repos de ſa proie, obtint d'Henry VI, Roy d'Angleterre, d'abord des Lettres patentes du 14 May 1431, la 10[e] année de ſon regne, & enſuite d'autres Lettres dattées de Rouen le 13 Décembre 1444, qui lui permirent de vendre cette terre; il profita bientoſt de cette permiſſion, & la vendit à Mathieu Goth, Baron de Coulonces, pour la ſomme de 400 ſaluts d'or. Ainſy Guillaume Carbonnel fut privé de tous ſes biens pour le reſte de ſes jours, & il n'y a pas apparence qu'il les ait recouvrés de ſon vivant, car la Normandie ne commença à rentrer ſous l'obéiſſance du Roi Charles VII que dans l'année 1450, & Guillaume Carbonnel étoit mort avant le 6 Juin 1451, que ſa fille & ſon gendre ratifièrent une donation qu'il avoit faite au lit de mort en faveur de Demoiſelle Taſſine de Mondot, ſa parente, mariée depuis à Jean du Pont, Eſcuier, & qu'ils lui aſſignèrent ſur la terre de Caniſy; dans cet acte il eſt qualifié M. Guillaume Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Caniſy. On ignore le nom de ſa femme, dont il ne laiſſa que cette fille unique, nommée :

« Guillemette Carbonnel. Elle fut retablie dans la poſſeſſion de la terre de Caniſy après la reduction de Normandie, & elle étoit mariée dès l'année 1449 avec Guillaume de Breuilly (*b*), Seigneur de Chanoy ou de Chancy, ſuivant un ſaufconduit qu'il obtint le 17 Février de cette année, du Duc de Sommerſet, Lieutenant Général du Roy d'Angleterre en Normandie, pour avoir la liberté de ſortir de la garniſon de Grantville, dont il étoit, & d'aller à Saint-Lô, à Thorigny & au Mont Saint-Michel, faire délivrer les priſonniers de guerre; ce ſaufconduit eſt une nouvelle preuve de la fidélité qui s'eſt perpetuée dans la branche de Caniſy pour la Couronne de France.

« Guillaume de Breuilly rendit, au nom de ſa femme, le 24 Septembre 1451, un aveu de la terre de Caniſy à l'Éveſque de Coutances, à cauſe de ſa Baronnie de Saint-Lô dont cette terre relevoit comme demy-fief de chevalier, dont le chef étoit aſſis en la parroiſſe de Caniſy, déclarant qu'il étoit

(*a*) Rimer, t. IX, p. 554.
(*b*) Breuilly. — *D'Azur à un Chef de Gueules, & un Lion rempant ſur le tout, couronné, langué & armé d'Or.*

deu à ce Prélat un aide d'oſt (ſervice d'armée) par les heritiers de Guillaume de la Haye, Seigneur de Coulonces; toutes ces circonſtances ſont conformes à celles qu'on a veuës cy-devant dans les aveus de la terre de Caniſy, ſous les anceſtres de GUILLEMETTE Carbonnel, d'où il eſt aiſé de conclure que la nature de ce fief étoit toujours la meſme malgré les ravages que les Anglois y pouvoient avoir faits.

« Après avoir ſatisfait aux devoirs qu'exigeoit la reintegration dans la terre de Caniſy, Guillaume de Breuilly acquitta les dettes des deux GUILLAUME Carbonnel, père & ayeul de ſa femme, & aſſigna des rentes, le 29 Aouſt 1451, à leurs domeſtiques & aux héritiers de leurs domeſtiques, pour les recompenſer des ſervices qu'ils avoient rendus à ces Seigneurs de Caniſy, principalement à la journée de Gicourt, ce qui fut ratifié par ſa femme le 7 Avril 1454 avant Paſques. Il eſt toujours qualifié Chevalier depuis l'année 1468, & ſon nom noble & ancien en Normandie y a produit pluſieurs branches dont quelques-unes exiſtoient encore dans le ſiècle dernier en l'Élection de Valognes.

« Le Seigneur de Breuilly & ſa femme, à l'imitation de leurs anceſtres, firent une donation d'héritages à l'égliſe Saint-Pierre de Caniſy, le 6 Juin 1471 ; & ſe voyant ſans enfans, vendit la terre de Caniſy, le 8 Avril 1475, à Jean de Campront, Seigneur de Lorey, s'en reſervant ſeulement la jouiſſance pour lui & ſa femme leurs vies durant; mais le tuteur de JEAN Carbonnel, Seigneur de Mallouay, couſin germain de la Dame de Breuilly, fit la meſme année le retrait de cette terre, & Guillaume de Breuilly mourut en 1480 ou 1481. Après ſa mort, les parens de ſa veuve obtinrent du Conſeil du Roi des Lettres datées de Paris le pénultième Mars 1481, avant Paſques, qui enjoignirent au Bailly de Coſtentin, ou ſon Lieutenant, de pourvoir cette Dame d'un curateur, attendu qu'elle étoit malade depuis 20 années, âgée de plus de 80 ans & incapable de gouverner ſon bien. On ne voit pas quelle fut la ſuite de ces Lettres, il paroiſt ſeulement qu'elles l'indiſpoſèrent contre ceux de ſa maiſon, car elle donna une procuration, le 13 Aouſt 1484, à Jean, Seigneur de Loucelles, ſon parent, mais par alliance ſeulement, pour le charger de la geſtion de ſes affaires, & elle obtint une ſentence du Lieutenant général du bailliage de Coſtentin, le 3 Juin 1485, contre JEAN Carbonnel, au ſujet de la vente de la terre de Caniſy qu'elle repreſenta avoir été faite ſans ſon conſentement par feu ſon mary. Elle ne ſurvecut pas longtems à ce dernier acte & elle ne vivoit plus l'année ſuivante 1486.



SUITE DES SEIGNEURS DE CANISY.

VII. DEGRÉ.

« JEAN Carbonnel, Ier du nom, Seigneur de Maloué & de Greville, fils puîné de Guillaume Carbonnel, IIIe du nom, Seigneur de Caniſy, & de Jeanne le Beſſinois, fut deſtiné à l'état eccléſiaſtique par ſon père, qui, comme Seigneur & Patron de Saint-Martin de Bonfoſſé, lui conféra la préſentation de cette cure pour la remplir ; mais l'inclination militaire l'emporta ſur la deſtination paternelle, ce qui obligea le Seigneur de Caniſy de donner cette cure à un autre, par acte du 20 Oc-

tobre 1413. Après la mort de fon père, il eut en partage, l'an 1414, le 29 de Novembre, pour fes droits paternels, la terre de Greville, fcituée en Coftentin, & celle de Maloué, en la vicomté de Bayeux, fergenterie de Thorigny, pour fes droits maternels qui n'étoient pas encore echus, car Jeanne le Beffinois vivoit alors & elle lui ceda même fes droits de douaire & fes autres pretentions fur ces deux terres, moyennant penfion & l'ufufruit, par acte du 5 Aouft 1415.

« La politique trop ordinaire dans toutes les maifons des Seigneurs en ce tems de revolutions, qui étoit de fe partager en differens partis, pour ne pas s'expofer à une ruine totale, l'entraîna dans le party du Roy d'Angleterre, l'an 1417. Voyant fon frère aifné fuivre conftamment celuy du Roy de France, la confifcation des biens de cet aifné par les Anglois le confirma dans cette conduitte, & lui fit prendre la qualité de Seigneur de Canify, qualité qui lui eft donnée par un acte qu'il obtint aux pleds de la jurifdiction de Canify, le 18 Septembre 1418. Cependant il ne paroift pas avoir jamais été en poffeffion de cette terre qui fut donnée à un Gentilhomme anglois, nommé Jean Burgh, comme on l'a veu cy-devant; mais, après la mort de Jeanne le Beffinois, fa mère, dont les biens avoient auffi été faifis par les Anglois, il y fut retabli par Lettres patentes du Roy d'Angleterre, dattées de Paris le 19 Mars 1427, en confideration de fon attachement pour ce Prince; & jouiffoit en 1430 de biens fcitués dans la baronie de Thorigny, fuivant un adjournement qui lui fut donné le dernier de Janvier de cette année de la part du Baron de Thorigny pour comparoître devant les gens tenans le Confeil du Roy à Rouen; il ne vivoit plus le 21 Septembre 1440, que fes enfans furent mis en tutelle. Il avoit époufé Jeanne THIZON, laquelle avoit auffi été mariée à un Gentilhomme du nom DE VERSON; ces deux familles nobles ne font plus connues aujourd'hui & paroiffent éteintes depuis longtemps. Ses enfans furent :

« 1. JEAN Carbonnel, II[e] du nom, Seigneur de Maloué, cy-après.

« 2. MARIETTE Carbonnel, fut mariée par fon père avec Raoul DE CORDAY (*a*), Seigneur du Mefnil-Hernier, par contract du 15 Aouft 1434; c'eft un nom noble & ancien dont il exifte encore plufieurs branches dans le Coftentin.

On trouve une JEANNE Carbonnel, Prieure du monaftère de Notre-Dame de Moutons, laquelle, fuivant deux quittances qu'elle donna en 1460 & 1477 d'une rente qu'elle avoit fur la recette de Vire, portoit pour armes 3 *Bezans d'Hermines*, & autour de fon fceau cette légende : *S. Jehanne Carbonnel, Prieure de Notre-Dame de Moutons,* ce qui donne lieu de croire qu'elle pouvoit être auffi fille de Jean Carbonnel, I[er] du nom, Seigneur de Maloué.

VIII. DEGRÉ.

« JEAN Carbonnel, II[e] du nom, Seigneur de Maloué, après la mort de fon père, fut mis fous la tutelle du Curé de fa parroiffe de Maloué, par fentence du fiege de Thorigny, en la vicomté de Bayeux, le 21 Septembre 1440. La Normandie étoit encore au pouvoir des Anglois & défolée par les differens partis; comme les biens de feue Jeanne Thizon, fa mère, fe trouvoient detenus par d'autres, il donna, conjointement avec Bertrand de Verfon, Efcuier, fon frère utérin, le 18 Septembre 1450, un pouvoir à Raoul de Montizengier, Efcuyer, qui avoit époufé Jeanne de Corday, leur nièce, pour faire les pourfuites neceffaires contre ces detenteurs afin de venir à partage.

« Il époufa, par contract du 2 de Janvier 1456, Jeanne d'ANQUETONVILLE (*b*), fille

(*a*) CORDAY. — *D'Azur à 3 Chevrons d'Or.*
(*b*) ANQUETONVILLE. — *De Sable à un Lion rampant d'Argent, onglé & couronné d'Or.*

d'Olivier, Seigneur d'Anquetonville, maiſon ancienne, à preſent éteinte, dont étoit Raoul d'Anquetonville, Chevalier, Capitaine du château de Vire en 1368. Guillaume de Breuilly, Seigneur de Caniſy, par Guillemette Carbonnel, ſa femme, aſſiſta à ce mariage en qualité de couſin.

« Le Roy Louis XI dans les premières années de ſon règne envoya Raimond Montfaut, avec la qualité de Commiſſaire de Sa Majeſté, dans la Province de Normandie, pour diſſiper la confuſion que les guerres civiles avoient miſe dans l'ordre de la Nobleſſe; tous ceux qui ſe diſoient Gentilſhommes furent obligés de repréſenter leurs titres. Jean Carbonnel, Seigneur de Maloué, comparut comme les autres & ſa Nobleſſe fut reconnue d'ancienneté par ce Commiſſaire du Roy, en l'année 1463. Il demeuroit en la ſergenterie de Thorigny, Élection de Bayeux. Cette Recherche de Nobleſſe eſt la plus ancienne qui ſe ſoit faite en Normandie, & paſſe à préſent pour la preuve la plus authentique de la Nobleſſe ancienne, de ſorte que ceux dont les ancêtres ſe trouvent compris dans cette Recherche au rang des Nobles ſont regardés ſans difficulté du nombre des meilleures Maiſons de la Province de Normandie, & on fait une grande diſtinction de ceux qui ſont compris dans cette première Recherche avec ceux qui ne le ſont que dans les autres Recherches faites depuis.

« Jean Carbonnel, Seigneur de Maloué, mourut jeune, & ſes enfans furent d'abord mis, comme l'avoit été leur père, ſous la tutelle du Curé de Maloué, par acte du 25 Mai 1468. Ce Curé s'en fit décharger, après avoir repréſenté que ſes fonctions curiales ne lui permettoient pas de vacquer aux affaires de cette tutelle. En conſéquence, elle fut donnée, par ſentence du Lieutenant du Bailly de Coſtentin au ſiége de Saint-Lô, le 17 Septembre de la même année 1468, à Robert Pellevé, Seigneur de la Haye-Belouze, de Cully & d'Aubigny, quatrième ayeul du Cardinal de Pellevé, Archeveſque de Rheims, &c. Le gouvernement des biens mobiliers & des perſonnes de ces mineurs fut en meſme temps confié aux ſoins de Jeanne d'Anquetonville, leur mère, par l'avis & conſeil de M. Guillaume de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Caniſy, Guillaume de Saint-Gilles & Louis de Tournebu, leurs parens.

« La terre de Caniſy ayant été vendue, comme on l'a veu cy-devant, par ce meſme Guillaume de Breuilly, le 8 Avril 1475, à Jean de Campront, Seigneur du Lorey, le tuteur des enfans mineurs du Seigneur de Malouay, en fit le retrait en leurs noms le 24 Octobre ſuivant, & le Seigneur du Lorey, qui en étoit l'acquéreur, la leur céda pour le prix de la vente, par acte du 22 Novembre de la même année 1475. C'eſt ainſy que la terre de Caniſy rentra dans la maiſon de Carbonnel pour s'y perpétuer comme elle a fait juſqu'à préſent.

« Jeanne d'Anquetonville ſurvécut longtems à ſon mary; elle donna procuration, le 8 Janvier 1486, à Jean & Marguerin Carbonnel, ſes fils, pour gérer ſes affaires, & céda ſes droits de douaire au même Jean, le 1er May 1497. Leurs enfans furent :

« 1. Guillaume, Seigneur de Malouay, qui fit un partage comme aîné, au nom de ſes frères, avec leur mère, par acte du 16 Septembre 1476, reconnu le 11 de Novembre ſuivant, & étoit mort en 1490, ſans poſtérité.

« 2. Jean Carbonnel, IIIe du nom, Seigneur de Malouay & de Caniſy, qui ſuit.

« 3. Marguerin Carbonnel, Seigneur de Malouay, lequel receut aſſiette de ſon partage le 20 Juin 1490, & vivoit encore en 1517; il ne paroiſt pas avoir été marié.

« 4. Blaisette Carbonnel, fut mariée par le Seigneur de Caniſy, ſon frère aîné,

par contract du 22 Octobre 1492, avec Richard de Montfiquet (*a*), Seigneur de Voully, d'une ancienne Maiſon de Normandie, qui exiſte encore, & qui eſt diviſée en pluſieurs branches établies dans l'élection de Bayeux où eſt ſcituée la terre de Montfiquet qui paroiſt ètre leur origine ; ils ſont connus ſous les titres des Seigneurs de Blaſgny, des Carrelettes, de la Ceriſière, de Saint-Celledon, &c. Elle vivoit en 1502.

IX. DEGRÉ.

« JEAN Carbonnel, IIIe du nom, Seigneur de Malouay & de Caniſy, né vers l'année 1453, fit ſa principalle occupation de retablir les affaires de ſa maiſon que les guerres des Anglois avoient fort dérangées. La terre de Caniſy étoit rentrée dans ſa branche par les ſoins de ſon tuteur en 1475, mais il avoit alors un frère aîné, auquel ayant ſuccédé par mort ou par droit de ceſſion, il rendit aveu de cette terre à l'Éveſque de Coutances comme relevant de la baronnie de Saint-Lô, le 10 de May 1486, & en devint enfin paiſible poſſeſſeur par l'accord qu'il fit le 25 de Juillet de la meſme année, avec Jean, Seigneur de Loucelles, & Gilles des Mouſtiers, Seigneur d'Aiſie, ſes couſins ; leurs prétentions ſur la terre de Caniſy venoient de ce que Guillemette Carbonnel, Dame de Caniſy, étant morte ſans enfans de ſon mariage avec Guillaume de Breuilly, Chevalier, Seigneur de Chanoy, ils croyoient devoir prendre part dans ſa ſucceſſion, comme ayant pour ayeules les ſœurs de Guillaume Carbonnel, IVe du nom, Chevalier, Seigneur de Caniſy, père de cette Dame héritière de Caniſy, & par conſéquent auſſi ſœurs de JEAN Carbonnel, Ier du nom, Seigneur de Maloué, ayeul paternel de JEAN IIIe, qui forme ce degré, mais ils le reconnurent pour le plus prochain héritier de cette Dame, & ſe contentèrent d'une ſomme d'argent qu'il leur donna par forme de dédommagement ; il augmenta enſuitte ſon revenu par les différentes acquiſitions d'héritages & amortiſſement de penſions qu'il fit dans les années 1488, 1490, 1492, 1509, 1510, 1511, 1513, 1514 & 1515, & donna un nouvel aveu de ſa terre de Caniſy à l'Éveſque de Coutances, le 1er Février 1503, étant alors âgé de 50 ans. Il ne vivoit plus en 1517.

« Il avoit épouſé Françoiſe de SAINT-GILLE, fille de Guillaume de SAINT-GILLE (*b*), Seigneur de Fleury, & petite-fille d'Henry, Seigneur de Saint-Gille. Il étoit marié avec elle avant le 23 May 1488, qu'il vendit à ſon beau-père une partie de ſa dot ; elle lui ſurvécut fort longtemps, & elle vivoit encore en 1533 ayant eu pour fils ROBERT Carbonnel, qui ſuit.

« La maiſon de Saint-Gille en Normandie y a toujours paſſé pour très Noble & très ancienne, & elle a produit pluſieurs branches, dont la plus grande partie exiſte encore ſous les titres des Seigneurs de Saint-Gille, de la Meauſſe, de Fleury, de Naſtel, des Aunois, de la Biſſonnière & de Terrette.

X. DEGRÉ.

« ROBERT Carbonnel, fils unique, Seigneur de Caniſy, de Malouay, de la Roque & de Teſſel, porta ſucceſſivement les noms de Seigneur de la Roque, de Malouay, & enfin de Caniſy après la mort de ſon père, dont il imita l'exemple pour l'arrangement de ſes affaires. Il fit différents acquets d'héritages en 1517 & 1522, devint auſſi bienfaiteur de l'Égliſe de Saint-Pierre de Caniſy, en donnant à cette Égliſe

(*a*) MONTFIQUET. — *D'Argent à un Léopard de Sable.*
(*b*) SAINT-GILLE. — *D'Azur à un Aigle d'Or.*

de quoi entretenir le luminaire, & fonda deux meſſes comme héritier de Jeanne d'Anquetonville, ſon ayeule paternelle, le 17 Avril 1523. Il receut un aveu en 1526 pour le fief des Bordeaux relevant de ſa terre de Caniſy, & mourut avant l'année 1527 dans un âge peu avancé.

[C'eſt vers cette époque que Henri de Carbonnel, Seigneur de Sourdeval, qualifié Noble & puiſſant Seigneur dans l'Échiquier de Normandie de l'an 1500, épouſa Catherine de Dreux (a), fille de Robert de Dreux, lequel avoit pour ſeptième aïeul, Robert de France, Comte de Dreux, fils du Roi Louis le Gros (b)].

« Robert Carbonnel avoit épouſé, du vivant de ſon père, par contract du 23 May 1506, Catherine de Silly (c), fille de feu Nicolas de Silly & de Marie Thezart, Seigneur & Dame de Dampierre, de Saint-Aignen, de Malherbe & des Granges, en préſence de Noble & puiſſant Seigneur Meſſire Jacques Carbonnel, ſon parent, Seigneur de Cérences. Lorſqu'elle en fut devenüe veuve en 1527, elle fut chargée de la garde noble de leurs enfans cy-deſſous, par Lettres du Roy, & en qualité de tutrice, elle paſſa différens actes dans les années 1528, 1532 & 1536.

« Pour donner une idée de cette maiſon de Silly il ſuffit de dire que Nicolas de Silly, père de la Dame de Caniſy, étoit frère puiné de Jacques de Silly, Seigneur de Lonray, Grand-Maître de l'artillerie de France (d), mort en l'année 1503, dont la branche eſt fondue dans la maiſon de Matignon, & de la même maiſon que les premiers Ducs de la Rocheguion, auſſi éteints, qui ont produit un Grand Louvetier de France & deux Chevaliers des Ordres du Roy. Ce duché eſt à préſent poſſédé par la Maiſon de la Rochefoucault.

« Robert Carbonnel, Seigneur de Caniſy, laiſſa de Catherine de Silly, ſa femme, les enfans cy-deſſous :

« 1. Philippe de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, qui ſuit.

« 2. Jean Carbonnel, Seigneur de Malouay & de Saint-André, Curé de Saint-André de l'Eſpine en 1543, vivoit en 1559.

« 3. Guillaume Carbonnel, Seigneur de Teſſel & de Montreuil, auteur de la branche des Seigneurs de Montreuil, raportée après celle de Caniſy. [Étant éteinte, elle a été ſupprimée dans cette notice.]

« 4. Françoise Carbonnel, mariée, par contract du 1er Février 1555, avec Jean d'Aurain, Seigneur de Dezert ou d'Auxais.

XI. DEGRÉ.

« Philippe Carbonnel, Chevalier de l'Ordre du Roy, Seigneur de Caniſy, Malouay, Teſſel, Cambernon, Marcambie & Treſgots; donna une déclaration de ſes fiefs & terres nobles, ſcitués dans le bailliage de Caen, au Bailly de ce païs, Commiſſaire du Roy en cette partie, le 14 Aouſt 1540. Pour s'affranchir du ſervice de l'arrière-ban, auquel ſes fiefs l'aſſujetiſſoient, il entra dans la maiſon de Jeanne d'Albret, Princeſſe de Navarre, depuis Reine, & fut pourveu de la charge de ſon Pannetier ordinaire le 18 Juillet 1552, dont il preſta ſerment le 25 du meſme mois; ces ſortes de charges n'étoient encore occupées que par des Gentilſhommes. Il racheta, le 27 Avril 1563, une rente deüe par feüe Dame Catherine de Silly, ſa mère, à François de Longaunay, Chevalier, Seigneur des Freſnes, & donna en partage à ſon frere Guillaume la terre de Teſſel en 1564.

(a) [Dreux. — *Échiqueté d'Or & d'Azur à la Bordure de Gueules.*]

(b) [P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. I, p. 440.]

(c) Silly. — *D'Hermines a une Faſce vivrée de Gueules, ſurmontée de 3 Tourteaux de même.*

(d) *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, impr. en 1733, t. VIII, p. 169.

« En 1569, le Roy Charles IX l'honora de ſon Ordre; Sa Majeſté lui eſcrivit d'Orléans, le 3 de Juillet de cette année, que, pour reconnoître les bons ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne, & ſa fidélité pour ſa perſonne, Elle avoit bien voulu l'aſſocier en la compagnie des Chevaliers de ſon ordre, & qu'elle avoit chargé le Sieur de Matignon, ſon Lieutenant général au gouvernement de Normandie, de faire la ceremonie de ſa réception; il ne vivoit plus en 1575 & étoit marié dès l'année 1539 avec Guillemette de Cambernon (*a*), fille de Jean de Cambernon, Seigneur de Cambernon, de Montpinçon & d'Orval; elle herita des terres de Cambernon, de Marcambie, & avoit deux ſœurs, dont l'une, nommée Marguerite de Cambernon, épouſa Olivier Martel, Chevalier, Seigneur de Fontaines, biſayeul des Comtes de Claire & de Fontaines, Chevalier des Ordres du Roy, & l'autre ſœur, nommée Jeanne de Cambernon, Dame de Montpinçon, épouſa Jacques du Bois, Seigneur de Pirou, de Dangi. La maiſon de Cambernon, éteinte depuis longtemps, étoit ce qu'on appelle d'ancienne chevalerie, & avoit pour origine la terre de Cambernon au Dioceſe de Coutances, qui par cette alliance eſt tombée dans la maiſon de Carbonnel.

« La Dame de Caniſy, après la mort de ſon mary, eut la garde Noble de leurs enfans, par Lettres de l'Éveſque de Coutances du 16 Novembre 1575, dont la terre de Caniſy relevoit ſous la Baronie de Saint-Lô; & comme tutrice de ſon fils Hervieu, elle tranſigea, le 4 Mars 1580, avec Charles Martel, Seigneur de Montpinçon, ſon neveu, ſur le partage proviſionnel qu'elle avoit fait dès l'année 1536, avec les Seigneurs de Fontaines-Martel & de Pirou, ſes beaux-frères. Elle laiſſa pour enfans :

« 1. Hervé, dit Hervieu, de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, qui ſuit.

« 2. Jeanne de Carbonnel, à laquelle les vaſſaux de la terre de Caniſy donnèrent, à cauſe de ſa qualité de fille aînée, en 1580, une certaine ſomme pour le payement de ſa robe d'honneur, en faveur de ſon mariage avec Richard du Bois (*b*), Seigneur de Leſpinay, d'une Branche cadette de la maiſon du Bois de Pirou, ancienne maiſon de Normandie, dont l'un des auteurs étoit Jean du Bois, Seigneur de Leſpinay, Chevalier, vivant en 1365. La Branche aînée de cette maiſon eſt fondue pendant le ſiecle dernier dans les maiſons de Vaſſy & de Bouillé de Creance, & il ne reſtoit plus des autres branches que celle des Seigneurs de Dangi & de Montpinçon.

« 3. Barbe de Carbonnel, épouſa, par contract du 20 May 1589, Jacques de la Luzerne (*c*), Chevalier, Seigneur du Lorey & de Beuzeville; ils étoient les triſayeuls de Céſar-Antoine de la Luzerne, Comte de Beuzeville, fait Mareſchal de camp à la promotion de 1734. Cette maiſon a produit pluſieurs Chevaliers de Malte, & eſt aſſez connue comme exiſtante encore pour n'avoir pas beſoin d'être traittée plus au long, d'autant plus qu'elle eſt raportée en abregé dans l'*Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 260, D.

XII. DEGRÉ.

« Hervé, dit Hervieu de Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Caniſy, de Malouay, Marcambie, Treſgots, Cambernon & d'Orval, Baron du Hommet, Gouverneur d'Avranches, Lieutenant du Roy aux bailliages de Coſtentin & d'Alençon, Conſeiller d'État du Roy, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordon-

(*a*) Cambernon. — *De Gueules à un Sautoir d'Argent.*
(*b*) Du Bois de Pirou & de Lespinay. — *D'Or à un Aigle de Sable, becqué & onglé de Sinople.*
(*c*) La Luzerne de Beuzeville. — *D'Azur à une Croix ancrée d'Or, chargée de 5 Coquilles de Gueules.*

nances, nommé Chevalier de l'ordre du Saint-Eſprit, fit ſes premières armes en Italie (*a*); il ſervit avec diſtinction aux ſièges de Saluces & des autres villes qui s'étoient révoltées contre le Roy.

« Après la mort du Mareſchal de Bellegarde, arrivée en 1579, M. de Caniſy revint en France, & ſe ſignala au ſiège de la Fère en Picardie, l'an 1580, où il eut l'avantage de porter la cornette blanche, quoiqu'il ne fût pas parvenu à l'âge de majorité, étant encore ſous la tutelle de ſa mère; le Mareſchal de Matignon, également grand par ſa naiſſance, ſes ſervices & ſes vertus, qui commandoit ce ſiège, & dont il étoit parent au 4e Degré, comme on peut le voir par la table de parenté cy-jointe, eut la double ſatisfaction peu commune d'obéir tout à la fois à la voix du ſang & de l'équité en rendant au Roy un témoignage avantageux des ſervices de M. de Caniſy.

PARENTÉ D'HERVÉ DE CARBONNEL, SEIGNEUR DE CANISY, AVEC JACQUES GOYON, SIRE DE MATIGNON, MARESCHAL DE FRANCE, ETC., DU 4 AU 4.

JEAN de Silly, Seigneur de Longray.
Marguerite d'ACHEY, ſa femme.

1. JAQUES de Silly, Seigneur de Longray, Grand Maître de l'artillerie de France. Anne DE LAUNAY DE PREZ EN PAIL, ſa femme.	NICOLAS de Silly, Seigneur de Dampierre. Marie THEZART, remariée enſuite à Jean DE LONGAUNAY, Seigneur de Damigny.
2. FRANÇOIS de Silly, Seigneur de Longray, Chambellan du Roy, Capitaine & Bailli de Caën. Aimée DE LA FAYETTE, ſa femme, petite-fille du Mareſchal de La Fayette.	CATHERINE de Silly, femme de Robert CARBONNEL, Seigneur de Caniſy, &c.
3. ANNE de Silly, Dame de Longray, femme de Jacques GOYON, Sire de Matignon, Colonel des Suiſſes.	PHILIPPE Carbonnel, Seigneur de Caniſy, Chevalier de l'ordre du Roy. Guillemette DE CAMBERNON, Dame de Cambernon, ſa femme.
4. JACQUES GOYON, Sire de Matignon, Mareſchal de France, Chevalier des ordres du Roy, &c., mort en 1597.	HERVÉ, dit HERVIEU de Carbonnel, Seigneur de Caniſy, &c.

« Le Roy Henri III, inſtruit du merite & de la naiſſance de M. de Caniſy, pour ſe l'attacher plus particulièrement, lui donna une charge de l'un des Gentilshommes ordinaires de ſa Chambre, le 18 Juin 1581, charge affectée encore alors aux gens de condition. On n'en ſçauroit citer de preuves plus certaines que les Eſtats de la maiſon de ce Roy, depuis l'an 1575 juſqu'en 1589, dans leſquels ſe trouvent les premières maiſons du Royaume dont le détail ſeroit trop long; il ſuffit de nommer quelques-uns des Seigneurs de la Province de Normandie comme étant tous enſemble compatriotes de M. de Caniſy, & ſes confreres dans la même charge. Du nombre de ces Seigneurs étoient, entr'autres, Odet de Matignon, Comte de Thorigny, depuis Chevalier des Ordres du Roy, mort à l'âge de 37 ans, dans le tems qu'il alloit être fait Amiral de France, fils aîné

(a) *Hiſtoire de Normandie*, in-12, par Maſſeville, t. V, p. 245, 279, 295, 332. — *Hiſtoire du Maréchal de Matignon*, in-fol., p. 152, 153, 187, 189, 190, 191, 197, 223, 224, 240, 289, 290, 291, 356, 357, &c.

du Marefchal de Matignon, MM. d'Harcourt de Beuvron, de Breauté, de Creully, de Prie, d'Efpinay Saint-Luc, de Roncherolles, de Longaunay, de Chambray, de Tillières, &c. Ce petit nombre a paru fuffifant pour donner une jufte idée de la confidération que méritoit alors la charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre.

« Les mouvemens que les troubles du Royaume excitoient dans les Provinces lui fournirent l'occafion de donner au Roy de nouvelles marques de fa fidélité & de fon zèle; il fe rendit de force maître de la tour de l'Ifle de Tatihou, près de la Hougue en Normandie; Sa Majefté lui en témoigna fa fatisfaction par le brevet de don qu'elle lui fit, le 26 Février 1585, de cette tour & de fes demolitions, & le 9 de May de la même année, elle lui accorda une commiffion pour lever 200 hommes de pied, après l'avoir rapellé près de fa perfonne, par une lettre du 2 Avril 1585, pour faire les fonctions de fa charge de Gentilhomme ordinaire de fa Chambre.

« M. de Canify, devenu Meftre de camp d'infanterie, fervit avec fon regiment fous le Duc du Maine en Guienne en 1586 où il tomba malade dangereufement. Le Roy lui témoigna, par une lettre du 15 Avril, le deplaifir & l'inquietude que lui avoit caufés cette maladie. M. de Canify paffa enfuite fous les ordres du Marefchal de Matignon en Guienne dans l'année 1587, tems auquel il devint gendre de ce Marefchal, comme on le verra cy-après; il continua de fe fignaler aux fieges de Caftel, de Sainte-Bazille, de Montfégur & de Caftillon, principallement à la prife de la place de Meillan où il fut bleffé. Le Marefchal de Matignon, profitant des circonftances favorables pour s'emparer de cette place, dans le deffein de s'en fervir contre la ville de Bordeaux qui s'étoit abandonnée à la révolte, confia à M. de Canify le commandement des troupes d'infanterie deftinées pour cette entreprife. M. de Canify attaqua la barricade que les ennemis avoient faite, à la tefte du grand chemin par lequel on entroit dans le fauxbourg de ce lieu, il la força l'efpée à la main & pouffa les ennemis jufqu'à leur fecond corps de garde, après en avoir tué une grande partie; mais la bleffure qu'il receut dans cette attaque le mit hors de combat, le privant en même tems de la gloire de couronner fon ouvrage, & empefcha le Marefchal de Matignon de marcher contre le Vicomte de Turenne. Le Roy, par fa lettre dattée de Niort le 7 Mars 1587, témoigna au Marefchal la part que Sa Majefté prenoit à la bleffure de M. de Canify, auquel Elle efcrivit auffi fort obligeamment, & ordonna au Marefchal de lui faire tenir fa lettre, de l'affeurer de fa bonne volonté & de la fatisfaction qu'Elle avoit de fes fervices, tant dans les occafions précédentes, lorfque le Duc du Maine étoit encore en Guienne, que dans la dernière où il avoit été bleffé.

« En 1588 M. de Canify, guéri de fa bleffure, commanda fous les ordres du Marefchal de Matignon le corps d'infanterie de l'aifle gauche au combat de Nerac; il ne contribua pas peu au gain de la bataille, car, ayant donné des derniers, fon attaque déclara la victoire en faveur de l'armée du Roy. Il fut auffi cette même année du détachement que le Marefchal envoya dans le bas Armagnac, pour delivrer ce païs des ravages & de courfes qu'y faifoient le Capitaine de Sus, Genevois, avec fes troupes, qui furent taillées en pièces, & ce Capitaine fort bleffé.

« Après les Eftats de Blois, tenus en 1588, M. de Canify, s'étant retiré dans fes terres en Normandie, animé du zèle qu'il avoit toujours eu pour le fervice du Roy, ne fe laiffa point feduire par le mauvois exemple de ceux de la Ligue; au contraire, il raffembla fes amis, & de fon crédit feul, il fit la guerre aux révoltez dans le Coftentin, avec d'heureux fuccès. Henri III lui envoya, le 22 Février

1589, la commiſſion de Capitaine d'une compagnie de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, avec laquelle il ſe rendit au ſiège de Paris, où il ſervit avec la même fidelité ſous le Duc de Montpenſier. Henri III étant mort en 1589, M. de Caniſy ſe conforma aux dernières intentions de ce Prince, & conſerva l'attachement inviolable qu'il devoit à la Couronne de France, en ne faiſant pas difficulté de reconnoitre pour Roi de France & pour ſon légitime ſouverain, le Roy de Navarre, apellé depuis ce temps le Roy Henry IV. Il ſuivit ce Prince en Normandie après la levée du ſiège de Paris, & ſe fit particulièrement remarquer devant Dieppe où le Roy lui commanda de ſoutenir, comme il fit, les ennemis du côté du Polet pour ménager les avantages de l'armée dans une grande attaque. Enſuitte il s'embarqua, par ordre du Roy, à Dieppe, après la retraite des ennemis, pour s'oppoſer aux deſſeins du Seigneur de Viques qui couroit juſqu'aux portes de Caen; il lui fit quitter la campagne, l'ayant toujours battu & pouſſé dans les lieux qui tenoient pour ſon party; le Comte de Thorigny, ſon beau-frère, Lieutenant général pour le Roy en Normandie, y arriva avec ſes troupes, & M. de Caniſy le ſeconda à chaſſer les ennemis de l'étendue de ſon Département. Après ces exploits ils revinrent enſemble joindre le Roi, & reſtèrent près de ſa perſonne juſqu'à ce que Sa Majeſté eût abandonné les fauxbourgs de Paris.

« Lorſqu'il fut de retour en Normandie, il prit, dans le commencement de l'année 1590, le château de Manneville, forma le ſiège de celui de Saint-Sauveur-le-Vicomte, & le Roy lui ayant eſcrit le 22 Juin de ſe rendre inceſſamment près de lui avec ſa compagnie, il exécuta ponctuellement cet ordre; il combattit à la teſte de cette compagnie à la bataille d'Yvry, où il ſe ſignala (*a*); Sa Majeſté, en mandant cet heureux événement au Mareſchal de Matignon, n'oublia pas de lui faire un éloge particulier du Comte de Thorigny, ſon fils, & de M. de Caniſy, ſon gendre; Elle eut auſſi ſoin de répartir ſes bienfaits à M. de Caniſy en le faiſant Lieutenant

(*a*) [Voici en quels termes flatteurs le Roi Henri IV annonçait la brillante conduite de M. de Caniſy dans cette action, dans ſa lettre à Madame de Grammont :

« Mon ame, depuis que je uous écriuis, il eſt arriué des nouuelles, il plait à Dieu d'étendre le bonheur dont il « favoriſe mes affaires. Le propre jour que je combattois à Ivry, Randan fut tué en Auvergne, qui auoit plus « de cinq cents gentilhommes & de l'infanterie en nombre; il a laiſſé trois pieces d'artillerie qui ne firent faute « entre nos mains. C'eſt effet de la juſtice de Dieu qui témoigne évidemment à mes ennemis ce que doiuent at- « tendre ceux qui portent les armes contre leur devoir: Vique avec ſes troupes n'a eu meilleur ſort en Baſſe- « Normandie. Caniſy leur eſt tombé ſus de telle furie qu'il les a couchés tout à plat; c'eût été triomphe complet « s'il ne l'avoit paye d'une ſeconde balafre en la bouche, ce qui n'empèche ſon brave langage, mais bien diſoit à « Lanoue de ne le plaindre point puiſqu'il lui en reſtoit aſſez pour crier Vive le Roy quand nous ferons dedans « Paris. Voila certe mon ame un brave ſeruiteur, que ne m'aimez-vous autant, Dieu me donnera-t-il auſſi victoire « ſur votre cœur, ce me ſera la plus chere. Bonſoir mon ame, je baiſe un million de fois vos blanches mains. Ce « cinq d'Avril. »

Les originaux des deux lettres ſuivantes, adreſſées par le Roi Henri IV à Hervé de Caniſy, appartiennent au chef actuel de la branche cadette & ont été communiqués par lui à M. Berger de Xivrey.

« M. de Canyſy, je ne uous ueus refuſer la grace que uous demandes pour ũre hoſte d'Auranches, byen que ce « ſoit en dehors de la capytulacyon quy a layſſe desja trop dauantages a ceus de la vylle. Mays ce neſt auec uous « que je leſynere & jay prys trop a cueur uos bons ſeruyces an loccaſyon de ceſte pryſe pour ne uous layſſer pas « uotre part de uaynqueur ſyl uous playt la prendre an byenſayts. Jan eſcryps a mon couſin par ce meſme porteur « uous aſſeurant tous jours de la bonne uolonté de

Vre plus afectyone meſtre & amy »
Signé : HENRY.

« Monſ. de Canyſy, Jay reſeu le double de la letre que vous aues fayt fayſur adreſſante au S[r] de Gauchy. Il y eſt « clayr quyl a yntellygence auec Hoſſan & ceuls d'Auranches & de St-Malo. C'eſt choſe dont aues byen juge la « grauyte & decouuerte quyl me playt fort de deuoyr a ũre fydelyte & deuouement. Je vous prye an ſuyure vous « meme le ſeurplus au conſeyl de mon couſyn le duc de Montpanſyer & men mander le reſultat par quoy ſeray « byen ayſe ſauoyr de uos nouuelles. Ceſt

vre plus afectyonne & aſſeure meſtre & amy »
Signé : HENRY.

A Monſ[r] de Canyſy.]

du Roy au bailliage de Coftentin, par Lettres dattées du camp de Saint-Denis le 14 d'Aouft 1590, charge vaccante par la mort du Seigneur de Longaunay, tué à la bataille d'Yvry.

« En 1591 M. de Canify, après la prife de la ville d'Avranches, fut pourveu de ce gouvernement; le Roy lui efcrivit du camp devant Chartres le 4 Mars de cette mefme année, que Sa Majefté étoit bien aife qu'il fût demeuré dans cette ville pour y commander, qu'Elle lui envoyoit le pouvoir de gouverner, qu'Elle le prioit d'avoir l'œil principallement fur les habitans, afin de la conferver & d'en faire de mefme pour les châteaux de Tombelene & de Saint-Michel. Le Roy ne le laiffa pas jouir d'un long repos, car Sa Majefté lui manda de Mantes, le 14e de Juillet fuivant, de la venir trouver promptement avec fa compagnie, après avoir pourveu à la feureté de la ville d'Avranches, & avoir receu les foumiffions des Gentilshommes des environs. Tous ces mouvemens n'obligerent point cependant Mr de Canify de négliger entierement fes affaires, car il acquit d'Olivier de Fefchal, Seigneur de Poligny, &c., la moitié de la baronie du Homet, par acte du 9 Aouft 1591, dans lequel il eft qualifié Haut & puiffant Seigneur Mre Hervé de Carbonnel, Seigneur de Canify, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roy, Capitaine de 50 hommes d'armes de fes ordonnances, & y joignit en 1593 & 1595 l'autre moitié de cette baronie par retrait & acqueft. Ses attentions domeftiques ne porterent aucun préjudice au zèle qu'il avoit pour le fervice du Roy. Il prit en 1592 le château du Parc, & emmena au Roy quelques compagnies de cavalerie pour marcher vers Yvetot où étoient les ennemis, & fe joignit avec Mrs de Bellegarde, de Thorigny, &c., pour s'oppofer aux deffeins du Duc de Mayenne, lors de la prife de la ville de Ponteaudemer; les Lettres que le Roy lui efcrivit fur ces differentes actions, les 3 Février, 16 Mars & 10 Juillet 1592, fuffifent pour en faire l'éloge (*a*). Ce ne fut que le 27 Juillet de cette année qu'il fit enregiftrer au Parlement de Normandie fes Provifions de Lieutenant de Sa Majefté au Bailliage de Coftentin, étant alors Chevalier de fon ordre.

« En 1593, le Roy lui efcrivit de Tours le 22 Février de tenir fa compagnie d'ordonnances prefte pour le 20 Mars, & de joindre fon armée, mais Sa Majefté, craignant que fon abfence ne donnât occafion à quelques mouvemens des ennemis dans fon departement, Elle lui manda, les 26 Mars & 12 Avril, de ne point quitter fon département; cependant Sa Majefté lui efcrivit encore du camp devant Dreux, le 14 Juin de la même année, que le Duc de Mayenne ayant mandé l'armée Efpagnole & toutes les garnifons pour lui livrer bataille, ou faire lever le fiège de Dreux, Elle le prioit de la venir trouver en diligence avec le plus grand nombre de fes amis qu'il pourroit affembler, afin d'avoir part à la victoire qu'Elle efpéroit de la main de Dieu & de fes bons & loyaux fujets. Cette entreprife eut une réuffite favorable pour le Roy qui fe rendit maître en peu de temps des ville & château de Dreux.

« Mr de Canify reprit une feconde fois le château de Tatihou, fuivant l'état de la dépenfe faite par le Treforier des guerres pour cette expédition, arrêté à la fomme de 4,000 liv., au Confeil du Roy tenu pour les finances à Paris le 1er Mars 1595. Il avoit eu deffein de fe rendre prés du Roy; mais Sa Majefté lui efcrivit de Paris le 29 Janvier, qu'Elle avoit eu avis que les troupes du Duc de Mercœur defcendoient en Normandie, & qu'Elle le chargeoit de s'oppofer à leur marche, ce qui obligea Mr de Canify de refter en Normandie.

« En 1596 le Roy lui efcrivit le 11 de May de porter du fecours à la ville d'Ar-

(*a*) [Voir *Recueil de lettres miffives de Henri IV*, publié par Berger de Xivrey.]

dres affiegée par l'Archiduc; mais cette place se rendit le 21 du mefme mois & M. de Canify fut employé cette année à la garde du Mont-Saint-Michel.

« En 1598 M. de Canify fut gratiffié par le Roy d'une penfion de 3,000 écus, fomme alors bien confidérable; le Brevet de cette penfion eft du 6 Février.

« En 1602 il fut pourveu le 13 Aouft de la charge de Lieutenant du Roy au Bailliage d'Alençon, indépendamment de celle qu'il poffédoit pour le bailliage de Coftentin, depuis l'an 1590.

« En 1604 le Roy nomma plufieurs Seigneurs pour être receus Chevaliers de l'ordre du Saint-Efprit à la premiére ceremonie; le 5 Juin de cette année il fut expedié une commiffion de l'ordre au Comte de la Rochepot & au Marefchal de Bois-Dauphin, Chevaliers des ordres du Roy, pour l'examen des preuves de nobleffe de M. de Canify, lequel produifit fes titres devant fes Commiffaires, avec l'arbre de fa Genealogie qui remonte jufqu'à Richard Carbonnel, vivant en 1208. Ces Commiffaires lui donnèrent leur certificat le 11 Mars 1605 comme ils avoient examiné fes preuves, le reconnoiffant pour Gentilhomme de nom & d'armes. Le Roy étoit fi content de fes fervices, que Sa Majefté lui fit don d'une fomme de 24 mil livres par lettres du dernier Décembre 1605, mais la mort de ce grand prince l'ayant empéché d'exécuter le projet de faire une ceremonie de l'ordre du Saint-Efprit, M. de Canify, ainfy que les autres, refta feulement nommé. Son attachement pour la perfonne du Roy Henry IV n'avoit jamais donné atteinte à celuy qu'il avoit pour la Religion Catholique qu'il profeffoit; rien ne le prouve mieux que ce qu'en difent les *Remarques fur la confeffion de Saucy*, p. 219, raportées dans le journal d'Henry III, imp. in-12, t. II, p. 227, dont voicy l'extrait :

« Le Baron de Courtomer étoit huguenot; il lui arriva un jour de foutenir contre
« le Baron de Canify, Normand comme lui, mais catholique romain, qu'il n'y
« avoit point de confécration au facrement de l'autel, à moins que le preftre
« n'eût intention formelle de confacrer; Canify ayant trouvé cette propofition
« fort choquante, ce fut entre eux la matière d'une gageure. Ils parièrent un bon
« cheval, & Courtomer voulut bien s'en rapporter à Père Cotton qui, ne pouvant
« difconvenir que le huguenot n'eût dit vray, voulut palier cette doctrine en di-
« fant que tout ainfi qu'on n'avoit accoutumé de juger de l'intention de l'homme
« par ce qu'il en montroit au dehors, au fait de la meffe, il fuffifoit que le preftre
« témoignât par toutes fortes de démonftrations extérieures qu'il avoit intention de
« confacrer, pour qu'on deût point douter qu'il ne l'eût eüe. Courtomer ne fe
« paya point de ce détour, & comme il ne fatisfaifoit pas non plus le Baron de
« Canify, pour partager le jeu en deux au lieu d'un bon cheval qu'il en devoit
« couter au perdant, par accommodement, ce dernier donna au Baron de Cour-
« tomer un petit cheval que quelques courtifans ailleurs appellerent le *courtau de*
« *la confecration*, & d'autres le *courtau de l'intention*. »

« Après la mort du Roy Henry IV, M. de Canify fut de nouveau pourveu du gouvernement d'Avranches en 1611 & cette mefme année fait Confeiller d'État le 11 Juin; cependant il ne prefta ferment entre les mains du Chancelier de France que le 6 Fevrier 1613; fon information de vie & mœurs, pour fa reception dans l'ordre du Saint-Efprit, avoit été faite le 19 Janvier précédent par l'Evefque d'Avranches, en vertu d'une commiffion de l'ordre du 4 du même mois.

« En 1614 le Roy le nomma Commiffaire pour affifter aux Eftats de Normandie, & lui manda le 26 Aouft de fe préparer à fe rendre à Rouen où ils étoient indiquez pour le 10 Septembre fuivant.

« En 1615 Sa Majefté lui efcrivit de Bordeaux le 18 Octobre pour lui faire part

de la célébration de ſon mariage avec l'infante d'Eſpagne, qui avoit été fait le meſme jour en la ville de Burgos & de celuy de ſa ſœur Éliſabeth de France avec le Roy d'Eſpagne, Philippe IV, auſſi célébré le meſme jour à Bordeaux. Ces attentions de la part du Roy prouvent bien clairement l'eſtime particuliere que Leurs Majeſtez avoient pour M. de Caniſy, & s'il ne jouit pas de la dignité de Chevalier des ordres, promiſe par le Roy Henri IV & cette promeſſe confirmée par le Roy Louis XIII, c'eſt que depuis ſa nomination il n'y eut point de ceremonie de l'ordre juſqu'à la fin de 1619, qu'il arriva alors un changement conſiderable dans le miniſtère, & que d'ailleurs la maladie, dont il avoit eté attaqué au commencement de l'année 1615 & ſur laquelle la Reine-mère lui eſcrivit une lettre le 7 Janvier de cette année, pour l'aſſeurer de la part qu'elle y prenoit, avoit augmenté la foibleſſe que l'âge & les fatigues de la guerre lui cauſoient, & le mauvais état de ſa ſanté l'obligeant de ſe tenir en Normandie, le priva enfin de cet honneur qu'il avoit ſi bien mérité, car il a été regardé comme l'un des grands Capitaines de ſon tems (*a*); au reſte s'il ne fut pas receu Chevalier des ordres, ce ſort lui fut commun avec pluſieurs autres ſeigneurs qui ſubirent comme lui les effets que produiſent ordinairement les changements du miniſtère. Toutes ces qualitez ſe trouvent encore dans ſon épitaphe qui ſe voit dans la Chapelle de l'Égliſe de Caniſy :

« Cy giſt Meſſire Hervé de Carbonnel, Chevalier, Seigneur Marquis de Caniſy,
« Baron de l'Honneur, du Hommet, Conſeiller d'Eſtat, Capitaine de 50 hommes
« d'armes, Colonel d'un régiment d'infanterie, Lieutenant général des armées de
« Sa Majeſté, & des bailliages d'Alençon, Caën & Coſtentin, Gouverneur des ville
« & chaſteau d'Avranches & de l'Iſle de Tatihou, qui, après avoir longtems ſervi
« les Rois Henry III, Henry IV & Louis XIII, tant dans les armées que com-
« mandoit M. le Mareſchal de Matignon, ſon beau-père, qu'à faire la guerre en
« chef à ceux de la ligue en Baſſe Normandie, fut honoré en 1604 d'un brevet de
« Chevalier du Saint-Eſprit. Il décéda en 1625, âgé de 67 ans. Priez Dieu pour
« ſon âme. »

« Il avoit épouſé, par contract paſſé à Agen le 8 May 1588, Anne GOYON DE MATIGNON (*b*), 2[e] fille de Jacques DE MATIGNON, Comte de Thorigny, Mareſchal de France, Chevalier des ordres du Roy, Lieutenant général pour Sa Majeſté en Guienne, & de Françoiſe DE DAILLON-DU-LUDE. Ce mariage fut célébré le 7 Juin de la meſme année en la ville d'Encauſſe, dans la Haute Guienne. Elle mourut, à l'âge de 30 ans, vers l'année 1598, n'ayant vecû que l'eſpace de 10 ans depuis ſon mariage, qui donna la naiſſance aux enfans cy-deſſous :

« 1. RENÉ de Carbonnel, Marquis de Caniſy, qui ſuit.

« 2. JACQUES de Carbonnel, Baron du Hommet, fut tué au ſiége de Valence en Italie (ſic) (*c*), le 6 Juin 1636, étant alors Mareſchal de camp, & n'a point eu de poſtérité.

« 3. . . . . de Carbonnel, mort jeune.

« 4. . . . . de Carbonnel, fille, morte jeune.

XIII. DEGRÉ.

« RENÉ de Carbonnel, Chevalier, Marquis de Caniſy, Baron du Hommet, de Courcy & de Marcé, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roy, Gouverneur

(*a*) *Hommes illuſtres de* Brantôme, t. IV, p. 118.
(*b*) GOYON DE MATIGNON. — *D'Argent au Lion de Gueules, couronné de. . . .*
(*c*) [Muſée de Verſailles, galerie des batailles, t. VII.]

des ville & chasteau d'Avranches, Lieutenant de Sa Majesté au bailliage de Costentin, Mareschal de camp général de l'armée du Duc de Savoye, & Mareschal des camps & armées du Roy, étoit encore mineur en 1607, portant alors le nom de Baron de Canisy.

« Il fut pourveu en survivance des charges de Gouverneur d'Avranches & de Lieutenant du Roy en Costentin, le 9 Février 1613, & fut fait Mestre de camp d'un régiment d'infanterie en 1615. Le Roy, pour reconnoitre ses services & ceux de son père, & lui donner un titre distingué, unit la terre de Canisy à la Baronie du Hommet, & érigea cette Baronie avec celle de Courcy en Marquisat sous la denomination de Marquisat de Canisy pour lui & ses descendans masles, par Lettres du mois de Décembre 1619, qui portent que la Baronie de Courcy étoit composée d'une ville & chasteau & de 32 parroisses, d'où relevoient 56 fiefs ou terres nobles, & celle du Hommet, avec la terre & seigneurie de Canisy, de 28 parroisses avec la seigneurie sur 27 fiefs ou terres nobles, pour le tout relever du Roy sous ses chasteaux de Falaise & de Carentan. Ce titre de Marquis étoit alors d'autant plus distingué qu'il étoit peu commun, & qu'il n'avoit point encore été prodigué comme il l'a été depuis. M. de Canisy ne fit registrer ces Lettres à la Chambre des comptes de Normandie que le 11 de Juillet 1646, ayant toujours été occupé de son service militaire.

« Outre le régiment d'infanterie qu'il avoit, le Roy lui donna une compagnie de chevau-légers, dont la commission lui fut expédiée le 16 Juillet 1620, & il accompagna Sa Majesté dans les expéditions qu'Elle fit cette année dans le Maine & l'Anjou. Il servit l'année suivante contre les religionnaires dans les guerres du Languedoc, & se signala principallement au siege de Montauban.

« En 1626, ayant passé en Savoye par ordre du Roy, pour secourir le Duc de Savoye, ce Prince honnora M. de Canisy, qui commandoit un régiment de mil hommes d'infanterie, de la dignité de Mareschal de camp général de son armée, par Lettres dattées de Thurin le. . . d'Octobre 1626.

« En 1628 il servit au siege de la Rochelle.

« En 1635 fit les fonctions de Mareschal de camp dans l'armée commandée par le Duc de Rohan.

« En 1636, les Espagnols étant entrés dans les États du Duc de Parme, le Roy envoya au Mareschal de Créquy un renfort de 6 mil hommes, & les fit conduire en Italie par M. de Canisy (a), *fort estimé parmy les gens de guerre, lequel* (disent ces auteurs) *n'est sorti des emplois que par la mort.* Il continua de servir en Italie en 1638 & son régiment servoit dans les Païs-Bas en 1639.

« En 1652, les Espagnols se préparant à attaquer la France pour proffiter des troubles dont le Royaume étoit agité, le Roy escrivit de Pontoise au Marquis de Canisy, le 22 Juillet de cette année, pour l'inviter de se rendre à Gisors le 15 du mois suivant, & d'y amener le plus grand nombre de noblesse de Normandie qu'il pourroit rassembler, Sa Majesté voulant se mettre à leur teste, & comptant d'ailleurs sur son zèle par les services qu'il lui avoit toujours rendus; Elle lui donna une nouvelle preuve de la confiance qu'Elle avoit en lui, en le nommant Commissaire pour assister aux Estats de Normandie en 1654. M. de Canisy, après avoir rempli une carrière honorable & aussi distinguée par ses services que par sa fidélité, mourut en son chasteau de Percy près de Coutances, le 27 Septembre 1655, dans la 67e année de son âge.

« Son père l'avoit marié pendant sa minorité avec Claude DE PELLET DE LA VE-

(a) *Histoire du Cardinal de Richelieu*, par Aubri, in-12, t. Ier, p. 509. — *Hist. de Normandie*, par Masseville, in-12, t. VI, p. 126, 132.

RUNE (a), par contract passé à Paris le 28 Décembre 1607, fille unique de feu Gaspard DE PELLET, Chevalier, Seigneur de la Verune, Baron de Montperoux & des deux Vierges, Vicomte de Cambanes, Seigneur de la Garigue, d'Artignac, de Saint-Pierre de la Faye, de Vias, de Crose, &c., Chevalier de l'Ordre du Roy, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, Bailly & Gouverneur de Caen, Lieutenant de Sa Majesté en Normandie, & de Jourdaine-Madelaine DE MONTMORENCY DE HALLOT, Dame de Courcy. Leur mariage fut célébré le 5 Janvier 1608. Cette héritière vendit les biens qu'elle avoit en Languedoc, & acquit en Normandie les baronies de Courcy & Saint-Eny; la genealogie de sa maison est imprimee dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. VII, p. 780, &c. Elle eut de ce mariage un grand nombre d'enfans, dont on ne raportera que les XI cy-dessous, qui ont vescu un espace de tems suffisant pour les faire connoistre :

« 1. HERVÉ de Carbonnel, Marquis de Canisy, qui suit.

« 2. FRANÇOIS de Carbonnel, Seigneur de Meautis, appellé le *Comte de Meautis-Canisy*, qui a fait une branche, raportée aprés celle des Marquis de Canisy.

« 3. JACQUES de Carbonnel, nommé le *Comte de Marcé*, mort sans enfans.

« 4. CHARLES de Carbonnel, Baron de Saint-Eny, vivant en 1683.

« 5. ODET de Carbonnel, dit le *Chevalier de Canisy*, mort sans enfans.

« 6. CHARLES de Carbonnel, dit l'*Abé de Canisy*.

« 7. CLAUDE de Carbonnel, Religieuse à Sainte-Marie de Caen.

« 8. JOURDAINE-MADELAINE de Carbonnel, épousa François DE WARIGNIEZ (b) DE BLAINVILLE, Marquis de Monterville, Lieutenant de Roy au Bailliage de Caen, neveu de Jean de Warigniez de Blainville, Chevalier des Ordres du Roy Louis XIII, & Premier Gentilhomme de sa Chambre, d'une ancienne maison de Normandie.

« 9. CHARLOTTE de Carbonnel, Abesse de Notre-Dame de Coutances.

« 10. FRANÇOISE de Carbonnel.

« 11. MARIE de Carbonnel, épousa, le 31 Octobre 1653, Charles-Louis DES GONETS (c), Seigneur de Clinchamps.

XIV. DEGRÉ.

« HERVÉ de Carbonnel, Marquis de Canisy, Baron du Hommet, de Tribehou & de Saint-Martin-des-Champs, Conseiller du Roy en ses Conseils, Lieutenant de Roy en Normandie au Bailliage de Costentin, Gouverneur des ville & château d'Avranches, naquit dans l'année 1621 (d); la preuve s'en trouve dans l'information de vie & mœurs faite le 17 Décembre 1661 pour la reception du Comte de Montrevel dans l'ordre du Saint-Esprit : le Marquis de Canisy y comparut comme témoin, & déclara alors estre âgé de 40 ans.

« On ignore le tems auquel il entra dans le service, on sçait seulement qu'il leva en 1649 un régiment de cavalerie par ordre du Roy, & qu'il servit cette année dans l'armée commandée par le Comte de Matignon, & qu'il se trouva à la prise de la ville de Valognes (e), sous le nom de Canisy, son père vivant encore. L'esprit de

(a) PELLET DE LA VERUNE. — *De Gueules plein* qui est DE NARBONNE; *à un Escu en abisme d'argent, au Chef de Sable*, qui est MELGUEIL.

(b) WARIGNIEZ. — *De Gueules à 3 Chevrons d'Argent.*

(c) DES GONETS. — *D'Azur à un Lion d'Or, lampassé & armé de Gueules, & un Chef d'Argent.*

(d) Vérifier la datte de la naissance.

(e) *Histoire de Normandie*, par Masseville, t. VI, p. 166.

division & de party qui régnoit dans le ministère l'entraîna dans celui opposé à la cour, il fut même expédié un ordre du Roy, le 3 Juillet 1650, à M. de Folleville, Mareschal de camp, pour l'arrester, ainsy que le Comte de Meautis, son frère, ce qui les obligea de continuer leurs pratiques & de signer l'acte d'union de la Noblesse le 4 Février 1651, mais le Marquis de Canisy rentra bientôt dans la bonne voye. Il fut Député de la Noblesse du Costentin aux Estats généraux le 16 Aoust de cette mesme année, & regagna si bien la confiance du Roy, que Sa Majesté le fit Mareschal de camp le 10 Mars 1652, & lui donna une commission, le 20 Mars 1653, pour faire, en l'absence de son pére, les fonctions de Lieutenant de Roy au Bailliage de Costentin, & de Gouverneur d'Avranches, charges dont il obtint les Provisions le 12 Novembre 1655, aprés le deceds de son père; il les exerça jusqu'à sa mort arrivée en 1693, dans la 72e annee de son âge.

« Il avoit épousé, le 11 de Juillet 1643, Catherine DE JUYÉ, fille d'Isaac JUYÉ, Seigneur de Morie (a), Conseiller d'Estat ordinaire, & de Madelene DE CHAMPROND; elle survécut à son mary & vivoit encore en 1703, ayant eu pour enfans :

« 1. RENÉ de Carbonnel, Marquis de Canisy, &c., qui suit.

« 2. FRANÇOIS de Carbonnel, ayant embrassé l'état ecclésiastique, fut d'abord Doyen de la Cathedrale d'Avranches (b) & Chantre de celle de Lisieux, Abbé commendataire des abbayes de Montebourg & de Belleval, nommé Evesque de Limoges le 8 Septembre 1695, sacré à Saint-Sulpice à Paris le 25 Mars 1696, fit son entrée dans Limoges le 24 May de la même année, & dès l'année suivante il donna à son peuple des preuves de son zèle & de sa charité, par les peines & les soins qu'il prit pour soulager leurs misères, causées par la famine qui désoloit alors le Limousin. Il continua ses travaux apostoliques jusqu'à ce que ses infirmitez l'obligèrent de se démettre de son Evesché. Il mourut à Paris âgé de 70 ans, le 28 d'Octobre 1725.

XV. DEGRÉ.

« RENÉ de Carbonnel, Marquis de Canisy, Comte du Hommet, Baron de Marcé, Conseiller du Roy en tous ses Conseils, Lieutenant pour Sa Majesté au Bailliage de Costentin & Gouverneur des villes & château d'Avranches, étoit pourveu de ces charges en survivance de son père dès l'année 1676. Il servit à la teste de la Noblesse de la Province de Normandie en 1702 (c), lorsque les ennemis voulurent faire une descente sur les costes de cette Province, & se voyant dans un âge avancé & hors d'espérance d'avoir des enfans masles, il fit donation, le 17 Janvier 1715, de son fief noble & Seigneurie de Canisy à RENÉ-ANNE de Carbonnel, appellé le Comte de Canisy, son neveu, lui substituant Jacques-Michel de Carbonnel, Chevalier de Canisy, frère de ce Comte, pour ne point laisser sortir de sa maison cette terre qu'elle possédoit depuis plus de 600 ans. Il ratifia cette donation le 24 Septembre 1717 & mourut le. . . .

« Il avoit épousé : 1° le. . . . . . Catherine-Madelene DE SILLANS (d), morte le 26 Septembre 1704, & enterrée à Canisy, fille unique & héritière d'Antoine DE SILLANS, Marquis de Creuilly.

(a) JUYÉ DE MORIE. — *D'Azur à un Monticule d'Or, surmonté d'une Espée dont la lame d'Argent & la garde d'Or, posée en fasce.*

(b) *Gallia Christ.* *a.* édit. de 1715, t. II, p. 544. — *Histoire de Normandie*, par Masseville, in-12, t. VI, p. 527.

(c) *Histoire de Normandie*, par Masseville, in-12, t. VI. p. 510.

(d) SILLANS. — *Argent au Sautoir engreslé de Gueules, chargé de 5 Bezans d'Or. l'Escu en banière.*

« 2° . . . . d'Harcourt (*a*).
« Il n'a laiſſé que deux filles, nées de ſon premier mariage, qui ſont :
« 1. Marie-Hervée de Carbonnel de Caniſy, mariée, le 2 Septembre 1709, avec Antoine de Faudoas (*b*), Comte de Sérillac, d'une ancienne maiſon de la province de Guienne, dont la Généalogie a été imprimée in-4°, à Montauban, en Languedoc, en 1724.
« 2. Thérèse de Carbonnel, appellée Mademoiſelle de Caniſy.



BRANCHE DES COMTES DE CANISY.

XIV. DEGRÉ.

« François de Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Meautis, apellé le Comte de Caniſy, fils de René de Carbonnel, Marquis de Caniſy, & de Claude Pellet de la Verune, ſuivit l'exemple du Marquis de Caniſy, ſon frère aîné, & ſigna, le 4 Février 1651, l'acte d'union de la Nobleſſe. La part qui lui revenoit de la ſucceſſion de ſa mère ayant été fixée à la ſomme de 42 mil livres, le Marquis de Caniſy lui en fit une rente de 2,100 liv., par contract du 6 Janvier 1666. Il étoit veuf dès l'année 1676 de Louiſe le Roux de Gauffreville (*c*), ſa femme, fille de . . . . . & il mourut à Saint-Lô, âgé de 68 ans, le 21 Novembre 1686, & fut inhumé le lendemain dans la chapelle ſeigneuriale de l'Égliſe parroiſſiale de Caniſy, laiſſant pour fils unique :

XV. DEGRÉ.

« Gaspard-Claude de Carbonnel, Chevalier, Seigneur de Meautis, apellé le Comte de Carbonnel, fut marié par ſon père, par contract du 28 Octobre 1676, avec Charlotte de la Paluelle (*d*), d'une ancienne Maiſon de Normandie, fille & ſeule héritière d'Iſaac de la Paluelle, Marquis de la Paluelle, & de Marie-Renée de Rosmadec de Molac. Cette alliance lui aſſeura dés lors les terres du Beſſeau & de Pontavice en Bretagne, & la Baronie de la Paluelle relevante du Roy ſous la vicomté d'Avranches en Normandie. Il mourut, âgé de 81 ans, dans ſon château de la Paluelle, le 24 Février 1728, & fut inhumé, le 27 du meſme mois, dans le tombeau des Seigneurs en l'Égliſe parroiſſiale de Saint-James. Il laiſſa de ſon mariage :
« 1. René-Anne de Carbonnel, Chevalier, Comte de Caniſy, qui ſuit.
« 2. Jacques-Michel de Carbonnel, apellé le Marquis de Caniſy après la mort de ſon frère aîné, & qui a fait une branche raportée cy-après.
« 3. . . . . de Carbonnel, Abbeſſe du monaſtère des Bénédictines à Coutances.
« 4. .... de Carbonnel, Religieuſe au couvent des Urſulines de Fougeres en Bretagne.

XVI. DEGRÉ.

« René-Anne de Carbonnel, apellé le Comte de Caniſy, Chevalier, Seigneur &

(*a*) Harcourt. . . . .
(*b*) Faudoas. — *D'Azur à une Croix d'Or, écartelé d'Argent à un Lion de Gueules*, qui eſt de Sérillac.
(*c*) Le Roux de Gaufreville. — *De Gueules à 3 Roſes d'Argent, 2 & 1.*
(*d*) La Paluelle. — *D'Azur à 3 Molettes d'Argent.*

Patron de Meautis, Saint-Eny, les Bois, Neuville, Mereglife, de la ville de Carentan en partie, de Letane, le Brunot & Lortenvat (?), fucceffivement Guidon de la compagnie des Genfdarmes de Bourgogne & Meftre de camp de cavalerie en 1703, 1[er] cornette de celle des Chevau-légers de la Reine en 1709, Sous-lieutenant de la même compagnie, Chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, fait Brigadier des armées du Roy le 1[er] Fevrier 1719, & pourveu, le 12 de Mars de la même année, de la Lieutenance de Roy au bailliage de Coftentin en Normandie, & du gouvernement des ville & chafteau d'Avranches, fur la demiffion du Marquis de Canify, fon oncle, il en prefta ferment le 30 Octobre fuivant, & mourut en fon château de la Paluelle le 20[e] de May 1726, dans la 43[e] année de fon âge; il fut inhumé le 23 du même mois dans le tombeau des Seigneurs en l'Eglife parroiffiale de Saint-James; le Marquis de Canify, fon oncle, lui avoit donné dés l'année 1715 la feigneurie de Canify pour la conferver aux mafles de fa maifon; & il avoit époufé, par contract du 19 de Juillet 1718, Thereze-Eleonore GUESTRE DE PREVAL (*a*), morte, âgée de 42 ans, le 6 Decembre 1727, fille de Michel GUESTRE, Chevalier, Seigneur de Preval, & de Thereze-Eleonore PETIT DE LA SELLE, dont il n'eut que les deux enfans cy-deffous :

1. PIERRE-CHARLES-HERVÉ de Carbonnel, Marquis de Canify & de la Paluelle, né le 12 Avril 1724 & mort le......
2. RENÉE-FRANÇOISE de Carbonnel de Canify, née le 9 Avril 1725, fille unique & Dame de Meautis, Saint-Eny, Letane, Brunot, Loftencoat, Apilly, Saint-Martin, Montjoye & du Menibus; fut mariée, le 11 Avril 1737, en la chapelle du chafteau de la Paluelle au Diocefe d'Avranches en Normandie, avec François de PARDAILLAN DE GONDRIN, Marquis d'Antin (*b*), Vice-amiral de France, Lieutenant general pour le Roy au gouvernement de la haute & baffe Alface, frere puîné du Duc d'Antin, Pair de France (*c*). La genealogie de cette maifon, egalement confiderable par fon ancienneté que par fes fervices & fes illuftrations, eft imprimée dans l'*Hiftoire des Grands Officiers de la couronne*, t. V, p. 174.



SUITE DES MARQUIS DE CANISY.

XVI. DEGRÉ.

« JACQUES-MICHEL de Carbonnel, Chevalier, Marquis de Canify, Seigneur & Patron de Saint-James, Saint-Martin de Landelles, Guchebert, Potrez & Saint-Mauvier, Seigneur prefentateur de Notre Dame de la Luzerne, Chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, fils puiné de GASPARD-CLAUDE de Carbonnel, apellé le Comte de Carbonnel, & de Charlotte DE LA PALUELLE, a porté d'abord le nom de Chevalier de Canify, & après la mort de fon frere aifné, & celle du jeune Marquis de Canify, fon neveu, il a herité de la terre de Canify en vertu de la donation faite en leur faveur en 1715 & confirmée en 1717 par le Marquis de Canify, leur oncle,

(*a*) GUESTRE DE PREVAL. — *D'Azur à un Aigle d'Or mouvant de l'angle dextre du chef de l'Efcu, & un Chef coufu d'Azur, chargé de 3 Croiffants d'Argent : celui du milieu furmonté d'une Etoile d'Or.*

(*b*) PARDAILLAN D'ANTIN....

(*c*) [RENÉE-FRANÇOISE de Carbonnel de Canify, Marquife d'Antin, époufa en fecondes noces, fuivant contrat en date du 2 Mars 1742, Louis Buffile DE BRANCAS, des Comtes de Forcalquier, Lieutenant général en furvivance au gouvernement de Provence, Grand d'Efpagne. Elle fut Dame d'honneur de Madame la Comteffe d'Artois & chargée par le Roi Louis XVI d'aller à la frontière recevoir cette Princeffe lors de fon entrée en France.]

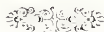
pour les mafles de fa maifon ; & cette terre a été defunie de la baronie du Hommet par Lettres patentes du Roy du mois de Juillet 1719, pour ne relever que du Roy fous fon domaine de Saint-Lô, en confideration des fervices des Seigneurs de cette maifon, & pour leur faciliter les moyens de la conferver uniquement aux mafles (*a*).

« Il a été Capitaine de Dragons dans le Regiment d'Orleans & Major du Régiment de cavalerie de Beringhen, apellé enfuite Vaffé, & a époufé, par contract du 29 d'Octobre 1726, Jeanne-Claude DE PINTEVILLE DE LA MOTTE, d'une famille Noble de Champagne, fille de Pierre DE PINTEVILLE DE LA MOTTE, Chevalier, Seigneur de Moncets, & de Claude BIDAUT; dont il a :

« 1............ de Carbonnel, né le 16 Decembre 1729. »

Vû & vérifié par moy.

d'Hozier de Sérigny



Jacques-Michel, laiffa deux fils :

1. CHARLES-ÉLÉONOR-HERVÉ de Carbonnel, Marquis de Canify, qui fuit.
2. LÉONOR-CLAUDE de Carbonnel, Comte de Canify, dont la defcendance fera rapportée plus loin.

XVII. DEGRÉ.

CHARLES-ÉLÉONOR-HERVÉ de Carbonnel, Marquis de Canify, né le 16 Décembre 1729, Page de la Grande Écurie en 1749, Brigadier des armées du Roi, époufa, en premières noces, Anne-Renée-Élifabeth-Angélique-Berthe DE LA ROUERIE; & en fecondes noces, Marie-Marguerite-Louife-Françoife DE MARGUERIE-VASSY. Il mourut au château de Vaffy le 28 Mars 1814, laiffant deux fils :

1. FRANÇOIS-RENÉ-HERVÉ de Carbonnel, Marquis de Canify, qui fuit.
2. HENRI de Carbonnel, devenu Marquis de Canify, après la mort de fon frère, mort fans enfants.

XVIII. DEGRÉ.

HERVÉ de Carbonnel, Marquis de Canify, Colonel du régiment de la Reine (cavalerie), époufa Anne-Marie-Charlotte DE LOMÉNIE DE BRIENNE, nièce du Cardinal-Miniftre, Dame du palais de la Reine Marie-Antoinette; morte fur l'échafaud révolutionnaire avec Madame Élifabeth de France. Il mourut en 1824 ne laiffant que deux filles :

1. ADRIENNE-HERVÉE de Carbonnel de Canify, mariée en premières noces en 1798, à fon coufin, Louis de Carbonnel, Comte de Canify; & en fecondes noces en 1814, à Armand DE CAULAINCOURT, Duc de Vicence, Grand Écuyer, Ambaffadeur en Ruffie & Miniftre des affaires étrangères.

a [Malgré les mefures prifes pour que la terre de Canify reftât aux defcendants malles, cette terre eft devenue le partage de MARIE-HERVÉE de Carbonnel de Canify, mariée, le 2 Septembre 1709, avec Antoine DE FAUDOAS. De la famille de Faudoas cette terre a été portee, auffi par mariage, dans la famille de Kergorlay, dont un membre la poffède actuellement.]

2. ANNE-CHARLOTTE-CONSTANCE de Carbonnel, mariée en 1802, à fon coufin FRANÇOIS de Carbonnel, Comte de Canify.



XVII. DEGRÉ.

LÉONOR-CLAUDE de Carbonnel, Comte de Canify, 2e fils de JACQUES-MICHEL de Carbonnel, Marquis de Canify, & de Jeanne-Claude DE PINTEVILLE DE LA MOTTE, né le 25 Mai 1732, Officier dans le régiment des gardes françaifes, marié à Hélène-Henriette DE VASSY-BRÉCEY, mourut le 1er Avril 1811, laiffant :

1. LOUIS-EMMANUEL de Carbonnel, Comte de Canify, qui fuit.
2. FRANÇOIS-MARIE-ÉLÉONORE de Carbonnel, auteur de la feconde branche des Comtes de Canify, ci-après.
3. FRANÇOISE de Carbonnel de Canify, mariée en premières noces au Marquis DE BRECQUEVILLE; & en fecondes noces, à Adrien, Comte de LEZAY-MARNESIA, Préfet du Haut-Rhin.

XVIII. DEGRÉ.

LOUIS-EMMANUEL de Carbonnel, Comte de Canify, Officier de la Légion d'honneur, Écuyer de l'Empereur Napoléon Ier, Premier Écuyer du Roi de Rome, laiffa de fon mariage avec fa coufine ADRIENNE de Carbonnel de Canify :

1. HERVÉ-MARIE-ERNEST de Carbonnel, Marquis de Canify, qui fuit.
2. EMMA de Carbonnel de Canify, mariée en 1825, au Vicomte ALBAN DE VILLENEUVE-BARGEMONT (de la famille du Grand-Maître de Malte, Hélion de Villeneuve), chargé, fous la Reftauration, de plufieurs Préfectures importantes & Membre de l'Inftitut de France.

XIX. DEGRÉ.

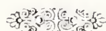
HERVÉ-MARIE-ERNEST de Carbonnel, Marquis de Canify, né à Caen le 22 Août 1802, mort le 19 Septembre 1867, avait époufé en 1835 Conftance MANILIUS VAN-CANEGHEM, dont il eut :

1. HERVÉ-MARIE de Carbonnel, Marquis de Canify, qui fuit.
2. HENRI-MARIE-ERNEST de Carbonnel de Canify, Officier d'infanterie.

XX. DEGRÉ.

HERVÉ-MARIE de Carbonnel, Marquis de Canify, chef actuel de nom & d'armes, né le 7 Novembre 1837, ancien Officier de cavalerie, Écuyer de l'Empereur Napoléon III, a époufé, le 31 Janvier 1865, Marie-Henriette-Françoife SCHEPPERS, dont il a :

RAOUL-MARIE-HERVÉ-HENRI-ANNE-FRANÇOIS-XAVIER de Carbonnel de Canify, né le 8 Décembre 1865.



SECONDE BRANCHE DES COMTES DE CANISY.

XVIII. DEGRÉ.

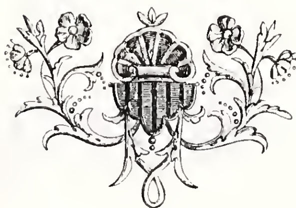
François-Marie-Éléonore de Carbonnel, Comte de Canify, 2e fils de Léonor-Claude & de Hélène-Henriette de Vassy-Brécey, mort le 29 Novembre 1829, a laiffé de fon mariage avec fa coufine Anne-Charlotte-Constance de Carbonnel de Canify :

1. Paul-Adrien de Carbonnel, Comte de Canify, qui fuit.
2. Pauline-Étiennette de Carbonnel de Canify, mariée en 1828 au Comte de Guiton de la Villeberge.
3. Marie-Mathilde de Carbonnel de Canify, mariée en 1831 au Marquis d'Auray de Saint-Pois.

XIX. DEGRÉ.

Paul-Adrien de Carbonnel, Comte de Canify, propriétaire actuel de la terre de la Paluelle, & chef de la branche cadette, né le 2 Février 1814, époufa, le 15 Juillet 1845, Jeanne-Marie-Émilie de Giresse-la-Beyrie, fille du Baron de Giresse-la-Beyrie, Comte du Saint-Empire, Secrétaire des commandements de Mr le Dauphin, & Préfet d'Eure-&-Loire jufqu'en 1830, & de Clémentine-Henriette Poisallolle de Nanteuil la Norville; de ce mariage :

1. Charles-Jean-Marie-Richard de Carbonnel de Canify, né le 6 Mai 1846, afpirant à l'École des Mines.
2. Anne-Marie-Héroul de Carbonnel de Canify, né le 22 Mai 1847, Sous-Officier de cavalerie.
3. Alban-Louis-Marie-Étienne de Carbonnel de Canify, né le 16 Novembre 1849.
4. Odet-François-Marie-Joseph de Carbonnel de Canify, né le 28 Mai 1855.
5. Anne-Marie-Henriette-Adrienne de Carbonnel de Canify, née le 22 Août 1848.



DE CARMEJANE DE PIERREDON DE VESC.

La Maiſon de CARMEJANE, anciennement originaire de la province de Guyenne & Gaſcogne, vint, à la ſuite des guerres civiles qui ravagèrent cette province & à la fin du XVe ſiècle, s'établir au Comté Venaiſſin, ſous le gouvernement des Papes.

I. N... Calmejane ou Carmejane, né vers 1450, originaire de Fumel, au dioceſe d'Agen, eſt connu à Menerbes, ainſi que le rapporte *Artefeuil*, à la fin du XVe ſiècle & au commencement du XVIe, & lors de la reconſtruction de l'égliſe paroiſſiale de cette ville, où il habitait & où il poſſédait un corps de plus de cent directes dont il reçut l'aveu de ſes emphytéotes. Il fit conſtruire & fonda, par privilége noble, la chapelle dite du Saint-Sepulcre, dans cette égliſe paroiſſiale, & fut inhumé dans le tombeau de famille érigé en cette chapelle.

II. JEHAN Ier de Carmejane, Sieur du Claux-de-Menerbes, originaire, comme ſon père, de Fumel, au dioceſe d'Agen, & ayant participé avec lui, comme on le voit par ſon teſtament, à la fondation de ladite chapelle du Saint-Sépulcre. Il fut citoyen d'Avignon, & habitant de Menerbes où il poſſédait des domaines, & les directes mentionnées ci-deſſus, dont il reçut l'aveu & dénombrement aux années 1514, 1515 & 1521. Il fit ſon teſtament à Menerbes le 8 Août 1551; il s'était allié en 1515 avec Demoiſelle Andrinette DE BLADO, d'une ancienne famille, éteinte, du lieu de Mazan, au dioceſe de Carpentras.

III. 1. JEHAN II de Carmejane, Sieur du Claux, épouſa à Menerbes, le 3 Avril 1552, Euſtache LAURENTII ou DES LAURENTS, fille de Guillaume & de Peirone DE COLIN. Elle teſta le 1er Mars 1597 à Menerbes, & y mourut le 15 Août 1605, après ſon mari.

2. ANNE de Carmejane, mariée, avant le 8 Août 1551, à Antoine D'AUTRAN, Secrétaire de Sa Sainteté le Pape à la Cour de Saint-Pierre d'Avignon. Cette alliance eſt rappelée dans l'*Eſſai ſur la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, art. *Autran*.

IV. 1. JEHAN de Carmejane, Secrétaire de Sa Sainteté le Pape à la Cour de Saint-Pierre d'Avignon, mort avant le 1er Mars 1597, laiſſant une fille, Marguerite, mariée à Sire Jacques SAVIN.

2. GILLES Ier de Carmejane, Sieur du Claux, la Gaultière, citoyen d'Avignon, fut trois fois Conſul de cette ville du rang des Citramontans, de 1598 à 1611. Il augmenta la dotation de la chapelle fondée par ſes aïeux, le 26 Mai 1609; il épouſa à Avignon : 1° Sibille DE FOURNEYRON, fille d'Eſprit & de Jeanne DE SADE; & 2°, le 9 Février 1608, Marguerite DE BELLI, fille de Jean, des Seigneurs DE ROAIX, & d'Antoinette DE CROZET. Il teſta à Avignon le 30 Octobre 1629, y mourut le 22 Septembre 1637, & fut inhumé au tombeau de la famille à Notre-Dame-la-Principale.

1er *Lit.* — 2e *Lit.*

3. FRANÇOIS de Carmejane, qualifié *Meſſire*, Eccléſiaſtique, légataire de ſa mère en 1597, reçut en 1613 le reſte de ſes droits.

4. JACQUES de Carmejane, légataire de ſa mère en 1597, reçut en 1609 le reſte de ſes droits héréditaires.

5. ELZÉAR de Carmejane reçoit en legs la maiſon de Menerbes en 1597, & en 1609 le reſte de ſes droits.

6. JEAN-ANTOINE de Carmejane, légataire de ſa mère dans ſon teſtament du 1er Mars 1597.

7. MARGUERITE de Carmejane, mariée à Sire Jaſquet VINAY, citoyen d'Avignon; morte avant le 1er Mars 1597, laiſſant poſtérité.

8. ANDRINETTE de Carmejane, mariée à Sire Jehan MALACHIER, de Menerbes, avant le 1er Mars 1597, d'où une fille.

9. LÉONETTE de Carmejane, mariée à Honorat MONIER d'Oppède, avant le 1er Mars 1597.

V. 1. GILLES II de Carmejane, Sieur de Saint-Montan, citoyen d'Avignon, épouſa en cette ville, le 30 Janvier 1624, Iſabeau DE LAURENS DE VALENCE, fille de Nicolas & de Marguerite DE BORELLY. Il teſta le 30 Janvier 1648, & mourut à Avignon le 29 Août 1653.

2. EUSTACHE de Carmejane, née à Avignon le 7 Octobre 1590.

3. HÉLÈNE de Carmejane, née à Avignon le 3 Février 1595.

4. FRANÇOISE de Carmejane, mariée le 6 Décembre 1616, à Sire Jehan MORGIER, citoyen d'Avignon, fils de Jehan & de Claude DE LINSOLAS, d'où une fille.

1. FRANÇOIS de Carmejane, mort enfant à Avignon le 7 Février 1610.

2. MELCHIOR de Carmejane, né en 1611, mort à Cannes, revenant de Rome, le 17 Janvier 1637.

3. BENOIT de Carmejane, mort à l'âge de 22 ans, avant le 17 Janvier de l'année 1637.

4. SIMON de Carmejane, qualifié *Noble & égrège perſonne*, Sieur du Claux-de-Menerbes, la Gaultière, Piedache, Docteur ez droits en la célèbre univerſité d'Avignon, né en cette ville le 29 Octobre 1616, y épouſa, le 22 Novembre 1642, Françoiſe DE FOLARD, fille de Noble Nicolas & de Marguerite DE TARGUET, & tante de l'illuſtre Chevalier de Folard.

5. ARGENTINE de Carmejane, mariée, le 28 Février 1637, à Jean BOUILLET-BAZIN, citoyen d'Avignon, d'où une fille.

VI. 1. MARGUERITE de Carmejane, née à Avignon le 12 Novembre 1624, & y décédée le 10 Avril 1625.

2. ISABEAU de Carmejane, née à Avignon le 3 Août 1626, & y décédée le 22 Mars 1627.

3. HENRI de Carmejane, né à Avignon le 1er Janvier en 1623, & y décédé le 2 Octobre 1636.

4. GILLES III de Carmejane, qualifié *Noble & illuſtre perſonne*, *Meſſire*, Sieur de Saint-Montan, Docteur ez droits, Aſſeſſeur au Conſulat d'Avignon aux années 1676, 1692, 1698 & 1705, né à Menerbes le 24 Mai 1630; a épouſé à Avignon, le 31 Août 1658, Jeanne DE BOUCHARD, fille de Noble Henri & de Anne DE FOLARD. Il teſta le 9 Sept. 1705 & mourut le 23 Mars 1709.

5. ANNE de Carmejane, née à Avignon le 1er Novembre 1632, & y décédée le 13 Août 1650.

6. FRANÇOISE de Carmejane, née à Avignon le 27 Novembre 1634, y décédée le 3 Mars 1635.

7. MELCHIOR de Carmejane, né à Avignon en 1636, y décédé le 17 Novembre 1636.

8. ISABEAU de Carmejane, née à Avignon le 22 Avril 1640 & y décédée le 28 Décembre 1660.

9. JEAN-FRANÇOIS de Carmejane, né à Avignon le 2 Avr. 1645, mort le 26 Nov. 1724, marié, le 10 Mars 1683, à Catherine DE MERINDOL DE VAUX, ſans poſtérité.

1. FRANÇOIS-SIMON de Carmejane, qualifié *Noble*, *Meſſire*, Ecuyer de Menerbes, né à Avignon le 19 Septembre 1643, épouſa à Bonnieux, le 23 Janvier 1690, Chriſtine DE SAVOURNIN, fille de Virgille, Ecuyer de Lauris (d'une très-ancienne famille de Provence), & de Marie DE BLANC. Il teſta à Menerbes le 18 Novembre 1694 & y mourut le 6 Décembre ſuivant.

2. GILLES de Carmejane, né à Avignon le 11 Décembre 1644, y décédé le 29 Juin 1645.

3. JOANNE de Carmejane, née à Avignon le 14 Janvier 1646, & y décédée le 8 Janvier 1671.

4. JEAN-JOSEPH de Carmejane, né à Avignon le 16 Janvier 1648, y décédé le 26 du même mois.

5. ANNE de Carmejane, née à Avignon le 4 Janv. 1649, y décédée le 13 Août 1650.

6. HENRI de Carmejane, Aide-major de la Croix-Blanche, né à Avignon le 5 Décembre 1649, mort à Menerbes le 25 Décembre 1686.

7. MARIE de Carmejane, née à Avignon le 20 Novembre 1650, & y décédée le 16 Janvier 1654.

8. ARGENTINE de Carmejane, née à Avignon le 13 Avr. 1652, y décédée le 17 Janvier 1654.

9. ANGÉLINE de Carmejane, n. à Avignon le 13 Avril 1652, y décédée le 10 Janvier 1656.

10. GABRIEL-MARIE-JOSEPH de Carmejane, né à Avignon le 22 Mars 1653, m. en garniſon à Pignerol le 3 Février 1672.

11. ANTOINE de Carmejane, né à Avignon le 19 Févr. 1654, m. à Menerbes le 25 Mars 1654.

12. ISABEAU de Carmejane, née à Avignon le 14 Mars 1655, & y décédée le 5 Décemb. 1656.

13. NICOLAS de Carmejane, né à Avignon le 2 Mars 1656, y décédé le 26 Mars 1673.

14. ARNOUX-IGNACE de Carmejane, né à Avignon le 22 Septembre 1657, mort à Menerbes âgé de deux mois.

VII. 1. LOUIS, Chevalier de Carmejane, qualifié *Noble*, *Meſſire*, Sieur de Saint-Montan, Docteur ez droits, Lieutenant au régiment de Saint-Aignan-cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, teſta à Avignon le 10 Octobre 1745, en faveur de ſes couſins de Menerbes, & mourut le 12 Octobre ſuivant, ſans alliance.

2. FRANÇOIS de Carmejane, mort avant le teſtament de ſon père du 9 Septembre 1705.

3. JACQUES de Carmejane, Chanoine de Saint-Genies, né à Avignon le 14 Février 1672, mort avant 1745.

4. JEANNE-ELISABETH de Carmejane, Religieuſe au Monaſtère de Ste-Praxède d'Avignon.

5. MARIE-ARGENTINE de Carmejane, Religieuſe & Prieure au Monaſtère de l'Annonciade d'Avignon en 1681.

6. JEANNE de Carmejane, mariée le 22 Août 1704, à Noble Jacques DE ROTTA, Docteur ez droits, d'Avignon.

7. ANNE-MARIE de Carmejane, mariée à Sieur Joſeph VIVET, de Morières, après le teſtament de ſa mère du 21 Février 1709.

8. JEANNE-ROSE de Carmejane, mariée à Noble Joachim-Camille DE CROZET, Docteur ez dr., d'Avignon, Auditeur de Rote.

9. ANNE de Carmejane, morte à Avignon le 1er Sept. 1665 en bas âge.

10. JEAN-BAPTISTE de Carmejane, mort à Avignon le 10 Mars 1668, en bas âge.

11. JEAN de Carmejane, mort à Avignon le 28 Avril 1677, encore jeune.

12. N... de Carmejane mort à Avignon le 28 Septembre 1680, encore jeune.

13. AGATHE de Carmejane, morte à Avignon le 19 Août 1683, âgée de 18 mois.

1. FRANÇOIS-AUGUSTIN Ier de Carmejane, qualifié *Noble*, *Meſſire*; Ecuyer, Sieur de Bauſſet, Saint-Montan, né à Menerbes le 6 Septembre 1691, épouſa en cette ville, le 18 Août 1716, Anne-Thérèſe DE MALACHIER, fille de Noble Jean-Antoine & de Marguerite D'AVON. Il teſta le 23 Février 1765, mourut à Menerbes le 27 Juillet 1771 & fut inhumé au tombeau de ſes aïeux, en la chapelle Saint-Charles.

2. JOSEPH-LOUIS de Carmejane, mort jeune à Menerbes, & inhumé en la chapelle Saint-Charles.

VIII. 1. CHARLES-JOSEPH de Carmejane, né à Menerbes le 15 Avril 1718 & mort à Avignon le 17 Avril 1735; il fut inhumé au tombeau de ſa famille à Notre-Dame-la-Principale.

2. JEAN-ANTOINE de Carmejane, né à Menerbes le 10 Juin 1719, & mort à l'Ile, qu'il habitait, le 19 Juillet 1763. Il avait épouſé à Courthezon, le 20 Avril 1759, Jeanne-Marie DE SERPILLON, fille de Meſſire Henry & de Marie-Honorée DE PHILIP; d'où deux fils, FRANÇOIS-AUGUSTIN-LUC & PAUL-SIMON-AUGUSTIN, morts jeunes, après leur père.

3. CHARLES-FRANÇOIS de Carmejane, né à Menerbes le 12 Juillet 1721, & mort le 6 Décembre 1723.

4. FRANÇOIS-AUGUSTIN II, Chevalier de Carmejane, qualifié *Noble & Illuſtre Seigneur*, *Meſſire*, Seigneur de Pierredon, Capitaine au régiment de Hainaut-infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi, né à Menerbes le 3 Juin 1724, épouſa au château de Taillas, le 16 Avril 1771, Marie-Madeleine D'ANTOINE DE PIERREDON, fille de Noble Meſſire Jean-Joſeph-Jacques & de Marie-Suzanne DE NANTES. Il teſta le 10 Octobre 1785, & mourut à Menerbes le 28 Décembre 1787.

5. CATHERINE-THÉRÈSE de Carmejane, née à Menerbes le 16 Novembre 1726, & y décédée le 21 Septembre 1730.

6. MARGUERITE de Carmejane, née à Menerbes le 28 Mars 1728, & y décédée le 6 Septembre 1804.

IX. 1. CHARLES-JOSEPH, Baron de Carmejane de Pierredon, Maréchal de camp d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de la Couronne de fer, né à Menerbes le 6 Juillet 1772, a épouſé à Avignon le 19 Juin 1821, Camille Marie-Thérèze-Stephanie TRONO DE BOUCHONY, fille de Noble Meſſire Ignace-François-Joſeph, Chevalier, &c. d'une antique famille Ventienne, & de Angélique-Pauline D'ANSELME. Il eſt mort ſans teſtament à Avignon le 14 Décembre 1830.

2. MARIE-JULIE de Carmejane, née à Menerbes le 26 Octobre 1773, & y décédée le 27 Août 1774.

3. FRANÇOIS-MARIE de Carmejane, né à Menerbes le 8 Septembre 1775, Capitaine au ſervice du Pape, puis au 7e régiment Italien, mort glorieuſement au ſiége de Roſes en Eſpagne, le 3 Janvier 1809.

4. JEAN-BAPTISTE de Carmejane, Sieur de Villargèle, né à Menerbes le 12 Février 1777, a épouſé à Carpentras, le 4 Juin 1817, Marie-Roſe IMBERT, fille de Ange-Alexis-Bernard & de Roſe-Madeleine DE FERRE. Il eſt mort à Carpentras le 30 Mars 1841.

5. AUGUSTIN, Chevalier de Carmejane, né à Menerbes le 28 Août 1778; Capitaine d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis, mort à Avignon le 27 Décembre 1866, ſans alliance.

6. ÉTIENNE de Carmejane, né à Menerbes le 3 Avril 1780; voué au ſoin des biens de la famille, mort à Saint-Remy le 24 Juin 1863, ſans alliance.

7. GABRIEL-JOSEPH-BRUNO de Carmejane, Maire de Menerbes, né en cette ville le 6 Octobre 1781 & y décédé le 25 Mars 1828, ſans alliance.

8. MARIE-THÉRÈSE de Carmejane, née à Menerbes le 17 Mars 1784, mariée, le 15 Juillet 1808, à Louis DEVOULX D'HAUTEFORT, veuve ſans poſtérité.

9. MARIE-MARGUERITE de Carmejane, née à Menerbes le 14 Octobre 1786, mariée, le 12 Janvier 1814, à Fidèle DE CAVALIER, décédée à Apt le 17 Avril 1865, ſans poſtérité.

X. 1. ALEXIS-HENRI Ier-MARIE-PAUL, Baron de Carmejane-Pierredon, Chef d'eſcadron d'artillerie, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Avignon le 11 Juin 1822, a épouſé en cette ville, le 1er Décembre 1855, Marie-Joſéphine DE REVEL DE VESC, fille de Gabriel-Marie-Iſidore-Joachim, Comte de Revel de Veſc (d'une ancienne & illuſtre maiſon du Dauphiné), & de Marie-Louiſe-Eugénie DES ISNARDS-SUZE.

2. ANTOINETTE-MARIE-THÉRÈSE de Carmejane, née à Avignon le 12 Janvier 1824, mariée, le 26 Janvier 1848, à Auguſte-Marie-Félicien MARTIN DE BOUDARD, Chevalier de Saint-Sylveſtre, d'où trois fils & quatre filles.

3. CHRISTINE-MARIE-STÉPHANIE de Carmejane, née à Avignon le 16 Avril 1825, & y décédée le 29 Octobre de la même année.

4. ALBIN-CHARLES-MARIE de Carmejane, né à Avignon le 17 Mai 1826, marié : 1° à Digne, le 21 Novembre, à Marie-Claudine-Jeanne (Jemny) DE BLACAS-CARROS, & 2° à Aix, le 27 Juillet 1867, à Marie-Henriette-Fortunée D'ANSELME-VENASQUE.

5. AUGUSTIN-MARIE-CHARLES-JOSEPH de Carmejane, Religieux de la Compagnie de Jéſus, né à Avignon le 22 Décembre 1827.

6. MARIE-PAULINE-THÉRÈSE de Carmejane, Religieuſe carmélite, née à Avignon le 14 Mai 1829.

1. CHARLES-ALEXIS-EDOUARD de Carmejane-Villargèle, Juge au tribunal de Carpentras, né en cette ville le 14 Mai 1818, a épouſé à Marſeille, le 19 Septembre 1844, Virginie-Suzanne-Auguſta (Philomène) THOMAS, fille de Joſeph & de Suzanne-Sophie AGNEL.

2. CHARLES-BERNARD de Carmejane, né à Carpentras le 26 Septembre 1819, & y décédé le 3 Mars 1823.

XI. 1. HENRI II-AUGUSTIN-MARIE-FRANÇOIS-RÉGIS de Carmejane-Pierredon de Veſc, né à Avignon le 5 Décembre 1856.

2. CHARLES-MARIE-JULES-STÉPHANE de Carmejane-Pierredon de Veſc, né au château de l'Eſtagnol, commune de Suze-la-Rouſſe (Drôme), le 19 Novembre 1857.

MARIE-THÉRÈSE-JOSÉPHINE de Carmejane-Blacas, née à Digne le 16 Avril 1862.

1. MARIE-ROSE-AUGUSTA de Carmejane-Villargèle, née à Marſeille le 18 Juillet 1845, mariée à Carpentras le 14 Avril 1863, à Clément-Adolphe-Lucien PETITON DE CHALLOU SAINT-MARD, Docteur en droit, Avocat général à Montpellier; d'où deux fils.

2. JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-MAURICE de Carmejane-Villargèle, né à Marſeille le 5 Avril 1847.

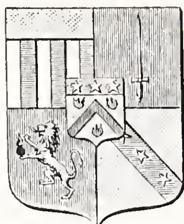
3. MARIE-STÉPHANIE-BLANCHE de Carmejane-Villargèle, née à Carpentras le 16 Mai 1854, & y décédée le 2 Septembre 1856.

Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.

DE CARMEJANE-PIERREDON,

Barons, anciens Seigneurs de Saint-Montan, Pierredon, Bauſſet, Villargèle, Lagremuſe, Veſc, Béconne, &c.

AU COMTAT-VENAISSIN ET EN PROVENCE.



Écartelé : au 1er, palé d'Argent & d'Azur de ſix pièces, au chef d'Or, qui eſt DE VESC; *au 2e, de Gueules à l'Épée haute d'Argent poſée en pal,* qui eſt des Barons militaires ; *au 3e, de Gueules au Lion d'Argent tenant une Grenade de Sable allumée d'Argent,* qui eſt de l'artillerie ; *au 4e, d'Or à la Bande d'Azur, chargée de trois Étoiles d'Argent,* qui eſt D'ANTOINE DE PIERREDON; & ſur le tout : *d'Or au Chevron de Gueules, accompagné de trois Flammes du même ; au Chef d'Azur, chargé de trois Étoiles d'Argent,* qui eſt DE CARMEJANE ancien. COURONNE : *de Baron.* SUPPORTS : *deux Lions.* DEVISE : Deus, Patres, Patria ; *& encore* : Pas une ne m'arreſte, qui eſt DE VESC. DICTON : Fier & diſcret.

La maiſon de Carmejane, anciennement originaire de la province de Guyenne & Gaſcogne, vint s'établir au Comté Venaiſſin à la fin du XVe ſiècle, fuyant un pays dévaſté par les guerres civiles, & attirée, comme beaucoup d'autres familles étrangères, par la douceur du gouvernement des Papes.

N... Calmejane ou Carmejane, formant le premier degré de la filiation ſuivie, nous eſt connu, ainſi que le rapporte Artefeuil dans ſon *Hiſtoire héroïque de la nobleſſe de Provence,* t. III, à la fin du XVe ſiècle & au commencement du XVIe, lors de la reconſtruction de l'égliſe paroiſſiale de la ville de Menerbes, où il habitait & où il poſſédait un corps de plus de cent directes dont il reçut l'aveu de ſes emphytéotes. Il fut inhumé dans le tombeau de ſa famille, érigé en la chapelle dite du Saint-Sépulchre, conſtruite & fondée, en vertu de noble conceſſion, dans cette nouvelle égliſe paroiſſiale, par lui & ſon fils JEHAN, Ier du nom, de Carmejane, originaire, comme ſon père, de Fumel, au diocèſe d'Agen, & devenu citoyen d'Avignon & habitant de Menerbes, où on le voit, en 1514, recevant l'aveu & dénombrement de ſes emphytéotes, & en 1515 allié à Andrinette DE BLADO.

JEHAN II de Carmejane, fils de Jehan Ier, épouſa, le 3 Avril 1552, Euſtache LAURENTI OU DES LAURENTS, & en eut :

GILLES Ier de Carmejane, Conſul d'Avignon du rang des Citramontains, aux années 1598, 1611, lequel eut deux fils : 1° GILLES II, iſſu de ſon premier mariage avec Sibille DE FOURNEYRON ; 2° SIMON, iſſu de ſon ſecond mariage, contracté en 1608 avec Marguerite DE BELLI DE ROAÏX.

GILLES II de Carmejane forma la branche de Saint-Montan, établie à Avignon, & éteinte à la troiſième génération ; allié, en 1624 à Iſabeau DE LAURENS DE VALENCE, il eut pour fils GILLES III, Docteur ez droits, Aſſeſſeur au Conſulat d'Avignon, lequel épouſa Jeanne DE BOUCHARD, en 1658, & en eut LOUIS de Carmejane, Docteur ez droits, Lieutenant au régiment de Saint-Aignan-cavalerie, Chevalier de l'ordre

royal & militaire de Saint-Louis, Penſionnaire du Roi ; il mourut ſans poſtérité en 1745, laiſſant ſes biens à ſes couſins de la branche de Pierredon.

SIMON de Carmejane, Docteur ez droits, allié en 1642 à Françoiſe DE FOLARD, tante du célèbre Chevalier de Folard, forma la branche de Pierredon, qui s'eſt continuée à Menerbes & à Avignon. Son fils FRANÇOIS épouſa, en 1690, Chriſtine DE SAVOURNIN, d'une ancienne famille de Provence, & en eut FRANÇOIS-AUGUSTIN Ier de Carmejane, marié en 1716 à Anne-Thérèſe DE MALACHIER, & père de FRANÇOIS-AUGUSTIN II, formant le VIIIe degré, rapporté plus bas (*a*).

X. DEGRÉ.

ALEXIS-HENRI-MARIE-PAUL, Baron de Carmejane-Pierredon, chef actuel de la famille, Chef d'eſcadron d'artillerie, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Avignon le 11 Juin 1822. Après avoir fait ſes premières études au collége du Paſſages, en Eſpagne (1832-1834), & de Fribourg en Suiſſe (1834-1839), il a embraſſé la carrière militaire, à l'exemple de ſon père & de ſes aïeux. Élève à l'École royale polytechnique le 26 Octobre 1842; Sous-Lieutenant Élève à l'École d'application de l'artillerie & du génie, à Metz, le 9 Février 1845; Lieutenant au 13e régiment d'artillerie le 17 Janvier 1847; détaché comme Lieutenant d'inſtruction à l'École de cavalerie de Saumur (1848-1849); paſſé avec le même grade à la 7e batterie du 3e régiment d'artillerie détachée à l'armée des Alpes le 20 Septembre 1849; nommé Capitaine-inſtructeur au 2e régiment d'artillerie à pied le 14 Février 1854; paſſé en cette qualité au régiment d'artillerie à cheval de la Garde impériale de nouvelle formation le 5 Juillet 1854; Adjoint à la direction d'artillerie de Lyon le 21 Novembre 1855; Capitaine Adjudant-Major au 20e régiment d'artillerie à cheval le 24 Décembre 1858; Capitaine commandant la 2e batterie du même régiment, le 19 Mars 1867; il eſt actuellement Chef d'eſcadron au 20e régiment d'artillerie à cheval depuis le 29 Février 1868. Il a été nommé Chevalier militaire de l'ordre impérial de la Légion d'honneur le 14 Mars 1865.

Il a épouſé, à Avignon, le 1er Décembre 1855, après contrat de mariage paſſé le jour précédent devant Me Giera, Notaire, Demoiſelle Marie-Joſéphine DE REVEL DE VESC, née à Lyon le 9 Mars 1833, fille de Gabriel-Marie-Iſidore-Joachim, Comte DE REVEL DE VESC, & de Dame Marie-Louiſe-Eugénie DES ISNARDS-SUZE.

Les maiſons de Revel de Veſc & des Iſnards-Suze ſont des plus anciennes & illuſtres du Dauphiné & du Comtat-Venaiſſin. Elles ont donné, entre autres, Hugues de Revel, dix-neuvième Grand-Maître de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1260; Étienne de Veſc, Duc de Nole, Comte d'Aſcoli, Baron de Châteaurenard, &c., Chambellan & Miniſtre favori du roi Charles VIII; Jofferand des Iſnards, célèbre au martyrologe de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1531; enfin le fameux Comte de Suze, François de la Baume, chef des armées catholiques du Dauphiné & de la Provence pendant les guerres de religion du XVIe ſiècle, & glorieux adverſaire du baron des Adrets (*b*).

Sont iſſus de ce mariage :

1. HENRI-AUGUSTIN-MARIE-FRANÇOIS-RÉGIS de Carmejane-Pierredon de Veſc, né à Avignon le 5 Décembre 1856.
2. CHARLES-MARIE-JULES-STÉPHANE de Carmejane-Pierredon de Veſc, né au

(*a*) Nous ne mentionnons dans ce ſommaire que les chefs de chaque génération, renvoyant aux notices complètes de cette maiſon & au tableau généalogique ci-joint, pour en connaître tous les membres.

(*b*) Guy-Allard, Chorier, Pithoncurt, Moreri, le P. Anſelme, La Chenaye-Deſbois, &c.

château de l'Estagnol, commune de Suze-la-Rousse (Drôme), le 19 Novembre 1857.

Le Baron Henri de Carmejane-Pierredon a pour frères & sœurs :

1. Antoinette-Marie-Thérèse de Carmejane, née à Avignon le 12 Janvier 1824, mariée en cette ville, le 26 Janvier 1848, à Auguste-Marie-Félicien Martin de Boudard, Chevalier de l'ordre pontifical de Saint-Sylvestre; d'où trois fils & quatre filles.
2. Christine-Marie-Stéphanie de Carmejane, née à Avignon le 16 Avril 1825, & y décédée le 25 Octobre de la même année.
3. Albin-Charles-Marie de Carmejane, né à Avignon le 17 Mai 1826, marié en premières noces, à Digne, le 21 Novembre 1860, à Demoiselle Marie-Claudine-Jeanne (Jenny) de Blacas-Carros, d'où : Marie-Thérèse-Joséphine de Carmejane-Blacas, née à Digne le 16 Avril 1862; & en secondes noces, à Aix, le 27 Juillet 1867, à Demoiselle Marie-Henriette-Fortunée d'Anselme-Venasque, veuve de Joseph-Étienne-Sosthènes-Ferdinand de Behrard du Roure.
4. Augustin-Marie-Charles-Joseph de Carmejane, Religieux de la Compagnie de Jésus, né à Avignon le 22 Décembre 1827.
5. Marie-Pauline-Thérèse de Carmejane, Religieuse au monastère des Carmélites de Nice, née à Avignon le 14 Mai 1829.

Tous leurs titres prouvent qu'ils sont issus de :

IX. DEGRÉ.

Charles-Joseph, Baron de Carmejane de Pierredon, Maréchal de camp d'artillerie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur, Chevalier de la Couronne de fer, né à Menerbes le 6 Juillet 1772. Il entra comme Élève du Roi à l'École militaire de Beaumont-en-Auge, le 5 Février 1782, après avoir fait, en 1781, ses preuves de Noblesse par-devant d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de France, & fut admis comme Cadet Gentilhomme Sous-Lieutenant à l'École royale militaire de Paris, le 1er Septembre 1787. Il fut nommé, le 1er Septembre 1789, Lieutenant au régiment de la Fère-artillerie (où servait alors le Lieutenant Napoléon-Bonaparte); Capitaine au 7e régiment d'artillerie à pied le 18 Mai 1792, & en cette qualité Commandant l'avant-garde de l'armée du Nord & de la Moselle (1793); Commandant l'équipage de l'artillerie de siége de l'aile gauche, au siége de Mayence (1795); Commandant l'artillerie d'avant-garde de l'armée du Danube (1796); Chef d'état-major de l'artillerie de siége de l'armée d'Allemagne à Coblentz (1797), Adjoint à la Commission d'inspection des places du Rhin, & à la Commission générale des places de guerre (1798); chargé, avec le Général de Savournin, de l'inspection des côtes de la Méditerranée (1799); Chef d'état-major de l'artillerie de l'aile gauche de l'armée d'Italie (1800). Nommé Chef de bataillon au 5e régiment d'artillerie à pied le 2 Août 1801, il fut Sous-Directeur d'artillerie à Antibes (1802) & à Paris (1803); Sous-Directeur des équipages de siége à l'armée des côtes de l'Océan (1804); Sous-Directeur des forges de la 17e division militaire à Turin (1805). Nommé Colonel-Directeur d'artillerie à Turin le 10 Juillet 1806, & à Venise (1808); Chef d'état-major de l'artillerie de l'armée d'Italie (1809); Directeur d'artillerie à Gènes le 28 Mars 1811, & à Montpellier le 21 Juin 1814; il fut fait Maréchal de camp d'artillerie en retraite le 1er Décembre 1819.

Il fit ainsi presque toutes les campagnes de la République & de l'Empire & assista à la bataille de Valmy, le 20 Septembre 1792; aux combats de Limbach (1793),

de Deux-Ponts, de Mertenſée, & de Pellingen où il eut un cheval tué ſous lui (1794); au ſiége de Mayence (1795); aux combats d'Oggerſheim, de Kehl, de Raſtadt où il fut bleſſé légèrement (1796), & de Gamſheim (1797), en Allemagne; aux combats de Gravière, de Suſe & d'Avigliano, en Italie (1800); aux affaires de Boulogne ſur les côtes de l'Océan (1804); aux combats de Sacile & à la priſe du fort de Malborghetto, en Italie; au combat de Cſnack, à la bataille de Raab (1809), & à la bataille de Wagram, les 5 & 6 Juillet 1809; enfin il combattit à Gènes & dirigea vaillamment la défenſe de cette ville au mois d'Avril 1814.

Il fut fait, en récompenſe de ſes ſervices, Chevalier de la Légion d'honneur le 15 Juin 1804; Chevalier de la Couronne de fer le 23 Décembre 1807; Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis le 20 Avril 1814, & Officier de la Légion d'honneur le 17 Janvier 1815. Il reçut le titre de Baron après la bataille de Wagram le 15 Août 1809, avec une dotation extraordinaire de ſept mille francs de rente.

Il vint, après ſa retraite, habiter ſa terre patrimoniale de Pierredon, commune de Saint-Remy de Provence (Bouches-du-Rhône), & il épouſa à Avignon, le 19 Juin 1821, après contrat de mariage paſſé le jour précédent devant Me Pons, Notaire, Demoiſelle Camille-Marie-Thérèſe-Stéphanie (Fanny) Trono de Bouchony, née à Avignon le 19 Août 1788, fille de Noble Meſſire Ignace-François-Joſeph Trono de Bouchony, Chevalier, ancien Capitaine au régiment de Bourgogne-infanterie, Major de l'infanterie pontificale avignonnaiſe, Gouverneur d'Oppède & de Mornas, & de Noble Dame Angélique-Pauline d'Anselme.

La maiſon Trono, d'ancienne chevalerie Vénitienne, a donné à la République de Veniſe le Doge Nicolas Trono en 1471; & tranſplantée à Barcelonnette, dans les États du Duc de Savoie, aux XVe, XVIe & XVIIe ſiècles, puis à Avignon, au Comté Venaiſſin, à la fin du XVIIe, elle y a hérité de la famille de Bouchony, à la charge d'en porter le nom & les armes (*a*).

La maiſon d'Anſelme ou Anſelmi eſt auſſi d'ancienne & illuſtre origine italienne. Elle quitta Florence, ſa patrie, à la ſuite des luttes fameuſes des Guelphes & des Gibelins, & vint ſe réfugier, au XVe ſiècle, dans le Comté Venaiſſin; elle y a formé trois branches : celle des Marquis de Grugières, à Pernes, aujourd'hui éteinte; celle des d'Anſelme-Venaſque, établie à Bonnieux & à Aix; & celle des Comtes de la Foulquette & de Puiſaye, à Noves & Avignon. C'eſt à celle-ci qu'appartenait Angélique-Pauline d'Anſelme (*b*).

Le Baron Charles-Joſeph de Carmejane de Pierredon eſt mort à Avignon le 14 Décembre 1830, ſans teſtament, & ſa veuve y eſt décédée, également ſans teſtament, le 2 Janvier 1860. Ils ſont inhumés dans le nouveau tombeau de la famille, érigé par le Baron Henri de Carmejane-Pierredon, leur fils aîné, dans la chapelle de Notre-Dame de Pierredon.

Charles-Joſeph a eu pour frères & ſœurs :

1. Marie-Julie de Carmejane, née à Menerbes le 26 Octobre 1773, & y décédée le 27 Août 1774.
2. François-Marie de Carmejane, né à Menerbes le 8 Septembre 1775; Capitaine de la compagnie avignonnaiſe du régiment de la Garde pontificale le 7 Février 1792, il fut plus tard incorporé dans le 7e régiment de ligne italien, & mourut glorieuſement, le 3 Janvier 1809, des ſuites de ſes bleſſures, à la priſe de la citadelle de Roſes, en Catalogne.

(*a*) Amelot de la Houſſaye, l'Abbé Richard, &c., hiſtoriens de Veniſe, & un curieux mémoire manuſcrit de 1772, du Docteur Doneaud, généalogiſte de la vallée de Barcelonnette, au ſiècle dernier, dont le nom ſe retrouve dans La Chenaye-Deſbois, article *d'Audiffret*.

(*b*) Pithoncurt, Miſtarlet, La Chenaye-Deſbois.

3. Jean-Baptiste de Carmejane, a formé la branche de Villargèle, établie à Carpentras; de fon mariage, contracté le 4 Juin 1817, avec Demoifelle Marie-Rofe Imbert de Ferre, il a eu :

I. Charles-Alexis-Édouard de Carmejane, Juge au tribunal de Carpentras, né en cette ville le 14 Mai 1818; lequel, marié à Demoifelle Virginie-Suzanne-Augufte-Philomène Thomas, le 19 Septembre 1844, à Marfeille, en a eu :

1. Marie-Rose-Sophie-Augusta de Carmejane, née à Marfeille le 18 Juillet 1845, mariée à Carpentras, le 14 Avril 1863, à Clément-Adolphe-Lucien Petiton de Challou-Saint-Mard, Docteur en droit, Avocat général à Montpellier, d'où deux fils.

2. Joseph-Jean-Baptiste-Maurice de Carmejane, né à Marfeille le 5 Avril 1847.

3. Marie-Stéphanie-Blanche de Carmejane, née à Carpentras le 16 Mai 1854, & y décédée le 2 Septembre 1856.

II. Charles-Bernard de Carmejane, né à Carpentras le 26 Septembre 1819, & y décédé le 3 Mars 1823.

4. Augustin de Carmejane, Capitaine d'artillerie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, né à Menerbes le 28 Août 1778, & mort à Avignon le 27 Décembre 1866, fans alliance.

5. Étienne de Carmejane, né à Menerbes le 3 Avril 1780, & mort à Saint-Remy de Provence le 24 Juin 1863, fans alliance.

6. Gabriel-Joseph-Bruno de Carmejane, Maire de Menerbes, né en cette ville le 6 Octobre 1781, & y décédé le 25 Mars 1828, fans alliance.

7. Marie-Thérèse de Carmejane, née à Menerbes le 17 Mars 1784, mariée en cette ville, le 15 Juillet 1808, à Louis Devoulx d'Hautefort, dont elle eft veuve, fans poftérité.

8. Marie-Marguerite de Carmejane, née à Menerbes le 14 Octobre 1786, mariée en cette ville, le 12 Janvier 1814, à Fidèle de Cavalier, Maire de Cavaillon, d'où une fille morte jeune; elle eft décédée à Apt le 17 Avril 1865, étant veuve.

Les titres de Charles-Jofeph Baron de Carmejane de Pierredon, de fes frères & fœurs prouvent qu'ils étaient iffus de :

VIII. DEGRÉ.

François-Augustin, IIe du nom, Chevalier de Carmejane, Seigneur de Pierredon, Capitaine au régiment de Hainaut-Infanterie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, penfionnaire du Roi, qualifié en fes actes de *Meffire, Noble & illuftre Seigneur*, né à Menerbes le 3 Juin 1724, fils puîné de Noble Meffire François-Augustin Ier de Carmejane, Écuyer, & de Noble Dame Anne-Thérèfe de Malachier. Il embraffa jeune la carrière des armes fous le patronage de fon grand-oncle, le Chevalier de Folard, Meftre de camp, célèbre par fes ouvrages militaires. Il fit la campagne d'Italie de 1744 dans le régiment de Stainville, & celle de 1746 dans le même régiment devenu de la Roche-Aymon; affifta, la même année, à la défenfe de la Provence envahie par les Autrichiens & les Piémontais, & en 1747, à la prife des îles Sainte-Marguerite & Saint-Honorat, au fanglant combat du col de l'Affiette, dans le haut Dauphiné, enfin aux deux combats livrés fous les murs de Vintimille. En 1757, il fe trouva dans l'armée du Bas-Rhin à la bataille de Haaftenbeck & à la prife de Minden & de Hanovre. C'eft au mois de Novembre

de la même année, à la défenſe de Harbourg, où ſon régiment fit une réſiſtance admirable contre l'armée hanovrienne violant ſa capitulation, qu'il mérita, par ſa conduite diſtinguée, la croix de Saint-Louis, à treize ans de ſervice. Il quitta en 1766 le ſervice militaire & ſon régiment, qui portait, depuis l'ordonnance de 1762, le nom de la province de Hainaut. Il reçut du Roi une penſion de quatre cents livres.

Retiré à Menerbes & devenu chef de famille par la mort ſucceſſive de JEAN-ANTOINE de Carmejane, ſon frère aîné, qui s'était allié, à Courthézon, le 20 Avril 1759, à Demoiſelle Jeanne-Marie DE SERPILLON, & des deux fils de ce frère, FRANÇOIS-AUGUSTIN-LUC & PAUL-SIMON-AUGUSTIN, il épouſa au château de Taillas, en Provence, le 16 Avril 1771, Demoiſelle Marie-Madeleine D'ANTOINE DE PIERREDON, née audit château le 28 Janvier 1752, fille de Noble Meſſire Jean-Joſeph-Jacques d'ANTOINE (*a*), Seigneur de Taillas & de Pierredon, & de Noble Dame Marie-Suzanne DE NANTES DE PIERREDON. Son contrat de mariage précédé d'*articles de mariage*, du 16 Avril 1771, ne fut définitivement paſſé que le 16 Novembre 1776 devant Mᵉ Granier, Notaire de Menerbes.

Marie-Madeleine d'Antoine était ſœur d'Alexandre d'Antoine, Capitaine de frégate, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, & belle-ſœur du Vice-Amiral Sylveſtre de Villeneuve; elle était petite-fille, par ſa mère, de Joſeph de Nantes (*b*), Seigneur de Pierredon & de Maillanne, Chevalier, Conſeiller du Roi, Préſident tréſorier général de France au bureau des Finances de la généralité de Provence.

Le Chevalier François-Auguſtin de Carmejane fit ſon teſtament le 10 Octobre 1785 devant Mᵉ Granier, Notaire de Menerbes, voulant que la terre & ſeigneurie de Pierredon, qu'il tenait en dot de ſon beau-père, depuis le 29 Avril 1778, fût la part de ſon fils aîné CHARLES-JOSEPH, & partageant entre ſes autres enfants ſes biens de Menerbes & ceux qu'il poſſédait de l'héritage de Meſſire Louis de Carmejane, Chevalier de Saint-Louis, ſon couſin. Il mourut à Menerbes le 28 Décembre 1787, & y fut inhumé dans l'égliſe paroiſſiale au tombeau & en la chapelle de ſes aïeux; ſa veuve, Marie-Madeleine d'Antoine de Pierredon, mourut à Meſteyme, commune de Viens (Vaucluſe), le 13 Avril 1820, & y fut inhumée au cimetière de la paroiſſe.

François-Auguſtin II de Carmejane ayant fait établir en 1781, les preuves de la généalogie & de la Nobleſſe de ſa Maiſon par d'Hozier de Sérigny, Juge d'Armes de France, & ces preuves ayant dû faire partie de la continuation de l'*Armorial général* de d'Hozier, ainſi que l'atteſte l'*Indicateur nobiliaire* d'Hozier, nous ne remonterons pas au delà de François-Auguſtin II notre travail généalogique, qui n'a pour but que de compléter juſqu'à nos jours celui de d'Hozier.

Il eſt d'ailleurs naturel que la généalogie de la maiſon de Carmejane n'ait pas été inſérée dans les premiers regiſtres de l'*Armorial* d'Hozier, puiſque ces regiſtres ne comprenaient que la Nobleſſe de France, & que le Comte Venaiſſin, patrie de cette maiſon, ne faiſait pas encore partie de la France.

La maiſon de Carmejane a contracté ſes alliances directes avec les maiſons DE BLADO, DES LAURENTS (*Laurentii*), DE FOURNEYRON, DE BELLI DE ROAIX, DE LAURENS DE VALENCE, DE BOUCHARD, DE MÉRINDOL DE VAUX, DE FOLARD, DE SAVOURNIN, DE MALACHIER, DE SERPILLON DU ROURE, D'ANTOINE DE PIERREDON, TRONO DE BOUCHONY, IMBERT DE FERRE, DE REVEL DE VESC, DE BLACAS-CARROS, D'ANSELME-VENASQUE; & par là elle en a contracté en aſcendances dans les Maiſons DE NANTES DE PIERREDON, DE PONTEVÈS, DE CAPIZUCHI-BOLOGNE, DE GRIMALDI, DE LYONNE, DE

(*a*) Arteſeuil, *Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence*. — La Chenaye-Deſbois, *Dictionnaire de la Nobleſſe*.
(*b*) Arteſeuil.

Sassenage, d'Alleman d'Uriage, de Leusse, de la Baume-Pluvinel, d'Urre, des Isnards, de Stuard, de Jocas, de Seguins, de Cambis, de Fogasse, de Berton-Crillon, de Seytres-Caumont, de la Baume-Suze, de Suffren-Saint-Tropez, de Castellane, de Forbin-Janson, d'Agoult, de Simiane, d'Albon-Saint-Forgeux, de Lacroix-Chevrières, de Montaynard, de Grolée-Meuillon, de Lévis-Ventadour, de Saluces, des Baux, de Foresta, de Demandolx, de Blacas d'Aups, de Massip de Bouillargues, de Chaternet, de Vachères, d'Inguimbert, &c., qui tiennent le premier rang en Dauphiné, au Comtat Venaiſſin & en Provence.

Outre les poſitions honorables qu'elle a occupées, depuis trois ſiècles, au conſulat d'Avignon, dans le clergé, dans les ordres religieux & dans la robe, cette maiſon a donné aux armées nombre d'Officiers diſtingués, un Maréchal de camp, un Officier & un Chevalier de la Légion d'honneur, un Chevalier de la Couronne de fer, & quatre Chevaliers de Saint-Louis, formant entre eux une ſuite non interrompue d'un ſiècle & demi de cette illuſtre chevalerie.

La maiſon de Carmejane-Pierredon poſſède les actes de naiſſance & de mariage, contrats, teſtaments, lettres de ſervice, brevets, certificat de nobleſſe, &c., mentionnés par leurs lieux & dates dans le cours de cette notice généalogique, & lui ſervant de preuves; de plus, la collection rare & difficile de quarante-ſept titres légaux de l'état civil (actes de naiſſance & de mariage), prouvant les trente-deux quartiers ou quatriſaïeux & quatriſaïeules de Henri & Charles de Carmejane-Pierredon de Veſc, comme on les verra au tableau ci-joint; enfin une précieuſe note autographe de d'Hozier de Sérigny contenant l'indication abrégée des preuves de nobleſſe de Charles-Joseph de Carmejane, pour ſon entrée comme Élève du Roi à l'École militaire.

Vu l'intérêt que préſente cette note dans cette continuation de l'Armorial de d'Hozier, nous la reproduiſons textuellement ainſi qu'il ſuit :

« De Carmejane.

« Écoles Royales militaires.

« Nomination du 31 Décembre 1780.

« Production en Mars 1781.

« Simon. François de Foulard.

« François. Chriſtine de Savournin.
« C. de m. de 1690. *bon.*
« Acte de 1693. exp. en forme, qual. fil. à p. qual. audit p.
« Acte de 1696. orig. qual. fil. à p. qual. audit p.
« Teſt. dudit. François, orig. qual. fili. à p. & m. qual. audit p. de 1699.

« François-Augustin. Anne-Thérèſe de Malachié.
« C. de m. poſt-nuptial de 1716. *bon.*
« Batiſt. de 1691. *bon.*
« Teſt. de ſon père de 1694. orig. fil. de lui à ſondit p. qual. à cedit p.

« François-Augustin. Marie-Madeleine d'Antoine.
« Art. de mar. du 16 Avril 1771. *bon.*
« Batiſtère de 1724. *bon.*

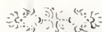
« Enfant. *bon.*
« Né en 1772. »

« Les quatre degrés juſques & compris celui de François biſaïeul ſont bien etablis. »



Auteurs a consulter : Artefeuil, *Hiſtoire héroïque & univerſelle de la Nobleſſe de Provence*, 1776-1786, tome III. — Miſtarlet ou Rivettes, *Eſſai ſur la Nobleſſe du Comté Venaiſſin*, 1782. — Saint-Allais, *Nobiliaire univerſel*, 1817, tome XII. — d'Hozier, *Indicateur nobiliaire*, 1818. — Barjavel, *Dictionnaire hiſtorique du*

département de Vauclufe, 1841, tome I. — Courtet, *Dictionnaire des communes du département de Vauclufe*, art. *Menerbes*, 1858. — Gourdon de Genouillac & le Marquis de Piolenc, *Nobiliaire du département des Bouches-du-Rhône*, 1863. — Bonneferre de Saint-Denis, *Revue Nobiliaire*, 1863. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Nobleffe*, 1865-1866. — Tifferon, *Annales hiftoriques & nobiliaires*, 1867. — Rivoire de la Bâtie, *Armorial du Dauphiné*, art. *de Vefc*, 1867. — Maffon, *Le Chartier français*, 1868, tome II. — Preuves des Écoles royales militaires au cabinet d'Hozier de Sérigny, 1781. — Titres de Carmejane aux Archives de l'Empire, 1686-1774. — Archives du fceau & des titres au miniftere de la juftice, R. P. M. 2 fol. 233. — Archives particulières de la famille, au château de Pierredon, &c.



LES XXXII QUARTIERS DE HENRI II DE CARMEJANE-PIERREDON DE VESC.

- HENRI II-AUGUSTIN-MARIE-FRANÇOIS-RÉGIS de Carmejane-Pierredon de Vefc.
  - ALEXIS HENRI Ier-MARIE-PAUL, Baron de Carmejane-Pierredon, Chevalier.
    - CHARLES-JOSEPH, Baron de Carmejane de Pierredon, Chevalier.
      - FRANÇOIS-AUGUSTIN II, Chevalier de Carmejane, Seigneur de Pierredon.
        - FRANÇOIS-AUGUSTIN Ier de Carmejane.
          - FRANÇOIS-SIMON de Carmejane.
          - Chriftine DE SAVOURNIN.
        - Anne-Thérèfe DE MALACHIER.
          - JEAN-ANTOINE de Malachier.
          - Marguerite D'AVON.
      - Marie-Madeleine D'ANTOINE DE PIERREDON.
        - JEAN-JOSEPH-JACQUES d'Antoine, Seigneur de Taillas & de Pierredon.
          - FRANÇOIS-ALEXIS d'Antoine, Sgr de Blioux.
          - Marie-Anne DE SILVESTRE DES BEAVES.
        - Marie-Suzanne de NANTES DE PIERREDON.
          - JOSEPH de Nantes, Chev., Sgr de Pierredon.
          - Marthe-Madeleine DE ROUBAUD.
    - Camille-Marie-Thérèfe-Stephanie TRONO DE BOUCHONY.
      - IGNACE-FRANÇOIS-JOSEPH Trono de Bouchony, Chevalier.
        - HONORÉ-JOSEPH Trono de Bouchony.
          - LOUIS Tron, alias Trono de Bouchony.
          - Spirite PENNE, aliàs DE PENNE.
        - Marie-Thérèfe DE COLOMB DE GRAMBOIS.
          - PIERRE-LOUIS de Colomb, Sgr de Grambois.
          - Marie-Anne DE CROZET.
      - Angélique-Pauline D'ANSELME.
        - DENIS d'Anfelme.
          - PAUL d'Anfelme.
          - Catherine-Chriftine ROUX, aliàs DE ROUX.
        - Marie-Thérèfe DE CONSTANTIN.
          - ANTOINE de Conftantin.
          - Angélique DE LEMOET.
  - Marie-Joféphine DE REVEL DE VESC.
    - GABRIEL-MARIE-ISIDORE-JOACHIM, Comte de Revel de Vefc.
      - JOACHIM, Comte de Revel du Perron, Seigneur du Vergeron.
        - CHRISTOPHE-JOACHIM de Revel du Perron, Seigneur du Vergeron.
          - JOACHIM de Revel du Perron, Chev., Seigneur du Vergeron.
          - Charlotte-Elizabeth D'ANGLEIN.
        - Marie-Marguerite DE FLOCARD DE MEPIEU.
          - CHRISTOPHE de Flocard, Seigneur de Mepieu.
          - Pétronille D'ANGLEIN.
      - Marie-Diane DE VESC, Comteffe de Beconne.
        - JOSEPH-PIERRE-CLAUDE-GABRIEL-AUGUSTIN de Vefc, Chevalier, Marquis de Beconne.
          - GABRIEL-JOACHIM de Vefc, Chevalier, Marquis de Beconne.
          - Louife-Antoinette DE LA BAUME-PLUVINEL.
        - Marie-Jofeph DE LEUSSE DES CÔTES.
          - LOUIS de Leuffe, Chevalier, Sgr des Côtes.
          - Catherine DE GALLIEN DE CHABONS.
    - Marie-Louife Eugénie DES ISNARDS-SUZE.
      - GABRIEL-JOSEPH-MARTIAL, Marquis des Ifnards, Chevalier.
        - JOSEPH-HENRI, Marquis des Ifnards, Chevalier.
          - ESPRIT-TOUSSAINT, Marquis des Ifnards, Chevalier.
          - Jeanne-Madeleine DE VÉRI-CANOVE.
        - Marie-Anne de STUARD.
          - GABRIEL de Stuard.
          - Catherine DE BRASSIER DE JOCAS.
      - Aldonce-Marthe-Marie-Julie DE LA BAUME, Comteffe de Suze.
        - CHARLES-LOUIS de la Baume, Chevalier, Comte de Suze.
          - LOUIS-FRANÇOIS de la Baume, Chevalier, Comte de Suze.
          - Marie Alix DE ROSTAING.
        - Olympe Émilie DE SUFFREN-SAINT-TROPEZ.
          - JOSEPH-JEAN-BAPTISTE de Suffren, Chev., Marquis de Saint-Tropez.
          - Louife-Gabrielle Pulchérie DE GOËSBRIAND.



DE CARRIÈRE,

Anciens Seigneurs de Mafmolène, du Moutet, Saint-Quintin, & autres lieux.

EN LANGUEDOC.



De Gueules au Levrier d'Argent, colleté & bouclé d'Or, pofé fur une Terraffe de Sinople, la tête contournee, le corps percé d'une flèche en barre du fecond émail; au Chef coufu d'Azur, chargé d'un Croiffant d'Argent, accofté de deux Étoiles du même. SUPPORTS : *deux Griffons.* COURONNE : *de Marquis.* DEVISE : Fidelior.

La famille de Carrière eft venue de Lorraine fe fixer au pays Touloufain vers la fin du XIIIe fiècle. Elle a formé plufieurs branches éteintes aujourd'hui & qui avaient pour auteur commun PIERRE de Carrière, Capitoul de Touloufe en 1369 & 1389 (*a*), dont le père, Noble JEAN de Carrière, Damoifeau, habitant de Touloufe, fut, à ce qu'il parait, le premier connu en cette ville.

La plus ancienne de ces branches à Touloufe fut reconnue en la perfonne de PIERRE & VEZIAN Carrière, frères, habitants de Touloufe, dans les prérogatives de leur Nobleffe.

Une autre branche du même nom, primitivement d'une même origine & qui portait les mêmes armes, fubfifte encore aujourd'hui. Elle remonte à Noble PIERRE de Carrière, habitant de Touloufe, Capitoul de cette ville ès années 1582 & 1593. L'Hôtel de ville de Touloufe, s'appuyant fur une connaiffance particulière des familles ayant eu des Capitouls, certifia, le 1er Janvier 1768, que ce Pierre de Carrière defcendait de PIERRE Ier de Carrière, Capitoul ès années 1369 & 1389, & que leurs armes étaient les mêmes. Les fonctions du capitoulat étaient très-importantes à cette époque, & les membres des familles anciennes & influentes tenaient à honneur d'en être inveftis.

Les perfonnages de cette maifon ont toujours apporté au fervice de l'État leurs lumières & leurs vertus, & ils ont une place marquée dans l'hiftoire de la ville de Touloufe (*b*).

PREMIER DEGRÉ.

Noble PIERRE de Carrière, *dit le Vieux*, né à Limoux, obtint le droit de bourgeoifie de la ville de Touloufe & fut élu en 1582 & 1593 Capitoul de cette ville, où fon corps fut inhumé dans le tombeau de la famille à l'églife des Auguftins. Il avait

(*a*) Charte donnée par le Duc d'Anjou, Gouverneur de Languedoc, & confirmée par le Roi Charles V, à Pierre & Vezian Carriere, frères, habitants de Touloufe, du mois de Novembre 1366 (Archives de l'Empire, reg. des chartes, cotté IIII^xx^ XVII-1366-1367).

(*b*) De Rozoi, *Annales de Touloufe*, 1771-1776, t. III, p. 169.

époufé à Touloufe, le 22 Juillet 1569 (*a*), Jacquette, aliàs Jeanne DE JULLIA DE JULHIAC, aliàs DE SOUCALE, nom du fief de fon père; il en eut neuf enfants (*b*). La poftérité de l'aîné, appelé PIERRE, eft repréfentée aujourd'hui par M. le Baron SYLVAIN de Carrière, réfidant à Gaillac (Tarn), & fes deux filles, Mefdames la Baronne DE LABUSQUIÈRE & AURIOL D'AZAS; par fon frère, M. HENRI de Carrière, ancien Officier de cavalerie, & fes deux fils, MM. LÉON & CHARLES de Carrière, le premier Sous-Préfet de Thonon, Chevalier de la Légion d'honneur, & par M. FERNAND de Carrière, Chevalier de Saint-Sylveftre, fils d'un troifième frère décédé.

La poftérité du dernier, appelé DAVID, va fuivre.

II. DEGRÉ.

Noble DAVID de Carrière, Écuyer, habitant de Mafmolène (ancien diocèfe d'Uzès), époufa, à l'églife de la Capelle-Mafmolène, le 1[er] Mai 1640 (*c*), Jeanne DE QUEYRANNE, du lieu de Fournès. Il en eut deux filles, mortes en bas âge, & un fils, qui fuit, & tefta le 6 Juin 1667.

III. DEGRÉ.

Noble CLAUDE de Carrière (*d*), Écuyer, du lieu de Mafmolène, époufa, au château de Pouzilhac, par contrat du 25 Janvier 1673 (*e*), Louife DE BASTIDE, du lieu de Saint-Quintin; il en eut, entre autres enfants, JOSEPH, qui continue la defcendance, & JACQUES, Capitaine au régiment d'Angoumois.

IV. DEGRÉ.

Meffire JOSEPH de Carrière, Chevalier (*f*), Seigneur de Mafmolène & du Moutet, maintenu dans fa nobleffe par jugement de M. de Saint-Prieft, époufa en premières noces, par contrat du 21 Novembre 1713 (*g*), au château du Pin, Françoife D'ENTRAIGUES DU PIN, fille de Gabriel D'ENTRAIGUES DU PIN & de Bernardine DE BRUEYS ou BRUEIX; dont il eut : CLAUDE II, qui forme le V[e] degré, & LOUISE, Religieufe de la Vifitation; & en fecondes noces, le 7 Janvier 1727 (*h*), dans l'églife de Pougnadoreffe, Geneviève DE LA ROUVIÈRE, de la ville du Pont Saint-Efprit, dont il eut poftérité, aujourd'hui éteinte. Il tefta le 6 Septembre 1765.

V. DEGRÉ.

Meffire CLAUDE II de Carrière, Chevalier, Seigneur de Mafmolène, du Moutet, Saint-Quintin, & autres lieux, Avocat du Roi au Préfidial de Nîmes, Affocié étranger, Académicien & Directeur de l'Académie royale & littéraire de cette ville, Secrétaire greffier des États du Languedoc, époufa, le 27 Avril 1748 (*i*), à la Salle (ancien diocèfe d'Alais), Louife DONNADIEU. Il en eut :

1. PIERRE-LOUIS, qui continue la defcendance.

(*a*) Pactes de mariage, fous feing privé.

(*b*) Teftament de Pierre de Carrière, retenu le 19 Juin 1597, par Bernard Canac, Notaire à Touloufe.

(*c*) Acte de mariage. Extrait collationné le 2 Novembre 1757.

(*d*) M. de la Roque, qui a donné dans fon *Armorial de Languedoc* (Touloufe, t. I, p. 122), la généalogie de la famille de Carrière, a omis, à tort, ce degré.

(*e*) Contrat de mariage; Duzot, Notaire de Valiguières. — Bénédiction nuptiale du 12 Avril 1673.

(*f*) Procès-verbal dreffé le 2 Novembre 1754 par le Viguier de la ville du Pont Saint-Efprit.

(*g*) Copie collationnée fur l'original par Bonaud, Notaire de Cavillargues.

(*h*) Contrat de mariage, du 19 Juillet 1732, retenu par Gautier, Notaire de la Palud.

(*i*) Contrat de mariage, retenu par Boufanquet, Notaire de la Salle; copie collationnée.

2. Marie-Louise-Victoire, mariée à Saint-Quintin, le 16 Septembre 1779, avec haut & puiſſant Seigneur Meſſire Joſeph-Henri Duffsc, Chevalier, Marquis de Sumène, ancien Mouſquetaire de la Maiſon du Roi.

VI. DEGRÉ.

Meſſire Pierre-Louis de Carrière, Chevalier, Seigneur de Maſmolène, du Moutet, Saint-Quintin, & autres lieux, Secrétaire greffier des États de Languedoc depuis le 28 Décembre 1776, conſerva cette charge juſqu'à la ſuppreſſion des États dont il fut le dernier membre ſurvivant & défenſeur; Membre du Conſeil général du Gard qu'il préſida en 1811 ainſi que le Collége électoral de l'arrondiſſement d'Uzès en 1804. Il avait épouſé, par contrat du 15 Février 1784 (*a*), à Montpellier, Marie-Marthe-Marguerite de Benezet, dont il eut pluſieurs enfants morts en bas âge; l'aîné, Maire de Saint-Quintin, eſt mort en ce lieu le 30 Novembre 1866. Le quatrième, qui ſuit, a continué la deſcendance.

VII. DEGRÉ.

Jean-Joseph-Louis-Frédéric de Carrière, né le 26 Février 1788, connu d'abord ſous le nom de Chevalier de Carrière, fut nommé Auditeur au Conſeil d'État en 1810, Sous-Préfet à Carcaſſonne en 1811, Chevalier de la Légion d'honneur en 1814, Sous-Préfet de Prades en 1816, d'Abbeville en 1821, Préfet de l'Ardèche en 1829, donna ſa démiſſion en 1830. Il était qualifié Vicomte à la fin de la Reſtauration, avec la promeſſe miniſtérielle de la conceſſion de Lettres patentes que les événements empêchèrent de réguláriſer. Il avait épouſé, le 10 Juillet 1826 (*b*), au château de Fréchines (Loir-&-Cher), ſa couſine germaine, Marie-Antoinette-Louiſe-Éliſabeth de Benezet, & en eut deux fils, qui ſuivent.

VIII. DEGRÉ.

Firmin-Louis-Albert, qualifié Vicomte de Carrière, né à Abbeville (Somme) le 30 Avril 1827, demeurant à Paris & à Saint-Quintin (Gard).

Laurent-Louis-René de Carrière, Capitaine au 3e régiment des tirailleurs algériens, né à Paris le 3 Mai 1835, demeurant à Paris & à Mouzorgues (Tarn).

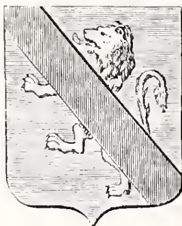
(*a*) Copie collationnée ſur l'original retenu par Peridier, Notaire de Montpellier.
(*b*) Actes du mariage civil & religieux; le premier du 8 Juillet 1826.



DE CASSAGNES DE BEAUFORT DE MIRAMON,

Marquis de Miramon, Barons de Giou & de Cintres, anciens Seigneurs de Caſſagnes, Moyrazès, Le Cayla, Polminhac, Tajac, Laroque, Saint-Herem, & autres lieux.

EN AUVERGNE.



D'Azur au Lion d'Or, armé & lampaſſé de Gueules, à une Bande (a) *de Gueules, brochant ſur le tout.* COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS : *deux Lions.* DEVISE : Atavis & armis.

La maiſon de Caſſagnes *(b)*, Noble de race & d'ancienne chevalerie, eſt originaire du Rouergue, où elle occupait un rang diſtingué dès le XI[e] ſiècle. Elle ne vint s'établir en Auvergne qu'en 1608, par ſuite de ſon alliance avec la famille de Peſteils.

Le titre le plus ancien qui en faſſe mention eſt la charte de rétabliſſement du monaſtère de Saint-Pierre de Clairvaux, fait par les ſoins d'Albodène ou Alboyn, fils d'Herold, Roi d'Angleterre, & d'Alvène, & avec le concours efficace de HUGUES & RIGALD de Caſſagnès, frères, Seigneurs du château de Caſſagnes (*Seniores & Principes caſtri de Caſſaneis*). Ces derniers firent des dons conſidérables en faveur de cette œuvre, pour le repos de l'âme de RAIMOND de Caſſagnes & de ſa femme RICHILDE, leur père & mère, qui ont dû vivre vers 980, la charte étant de l'an 1062 (*c*).

PONS de Caſſagnes ſouſcrivit en 1077, avec le Seigneur de Panat, une charte de donation par Foy, Vicomteſſe de Narbonne, à l'abbaye de Moyſſac (*d*).

Dans la *Gallia Chriſtiana* & aux archives du domaine à Montauban, on trouve un aſſez grand nombre de titres concernant la maiſon de Caſſagnes, depuis 1174 juſqu'à la fin du XIV[e] ſiècle, époque où commence la filiation ſuivie. On n'en mentionnera ici que les plus importants.

Noble PIERRE de Caſſagnes, Damoiſeau, fils de HUGUES-ÉTIENNE de Caſſagnes, fit un accord en 1262, avec Guillaume de Calmont de Plantatge, Chevalier, Seigneur du château de Caſſagnes, au ſujet de certains différends pour certains revenus dans la terre de Caſſagnes & autres lieux, tenus de celui-ci en fief par Pierre de Caſſagnes. Les contractants ſe promettent ſecours mutuel en temps de guerre (*e*).

BRENGUIER ou BÉRANGER de Caſſagnes, l'un des Seigneurs de Salles-Comtaux, agiſſant au nom de ſa femme, fille de B. DE LA TOUR, fit en 1290 un accord avec le Comte de Rhodez, conjointement avec les autres Seigneurs de Salles-Comtaux (*f*).

(*a*) Depuis l'alliance avec la maiſon de Maſlip de Beauſort, la *Cotice* des armes primitives a été remplacée par une *Bande*.

(*b*) Le nom de Caſſagnes eſt écrit dans les titres : *Caſſaneis*, *Caſſaneas*, *Caſſanhas*, *Caſſanheus*, *Caſſanhes*, *Caſſaignes*.

(*c*) *Gallia chriſtiana*, t. I[er], p. 69 des preuves C D (édition de 1716). — Cartulaire de Conques.

(*d*) Cartulaire de Moyſſac. — D. Vaiſſette, *Hiſtoire du Languedoc*.

(*e*) (*f*) Archives du domaine à Montauban.

En Juillet 1290 ils tranfigèrent avec les habitants dudit lieu. Dans cet acte Brenguier de Caffagnes eft qualifié de Chevalier.

JEAN de Caffagnes, Chevalier de l'ordre du Temple, Commandeur de la Nougarède, près de Pamiers, fit l'aveu de tous les crimes de l'ordre, en 1307, à Carcaffonne (*a*).

BRENGUIER, PONS & GUILLAUME de Caffagnes, Damoifeaux, figurent dans plufieurs hommages rendus en 1323 au Comte de Rhodez (*b*).

GENSELIN de Caffagnes, vivant vers 1333, Chanoine de Narbonne, Docteur en droit canon, eft auteur d'une favante glofe fur les extravagantes du Pape Jean XXII (*c*).

BRENGUIER de Caffagnes, qualifié Noble & puiffant homme, Sénéchal de Rouergue, figure dans un acte de 1341, d'oppofition fur la diftribution des biens de François de Mirabel, en qualité d'exécuteur teftamentaire de Pierre de Mirabel, Seigneur de Balut, Cofeigneur de Rignac & de Mirabel (*d*).

JEAN de Caffagnes, habitant de Rignac de Caffagnes, rendit hommage au Comte de Rhodez, le 29 Septembre 1369, pour les villages de Gotreux, Singlade, Rehls & autres (*e*).

Noble BRENGUIER de Caffagnes, Capitaine de Capdenac, reçut en 1378 fes gages à raifon de fes fervices militaires (*f*).

PIERRE de Caffagnes, fut élu en 1383 Général des frères Mineurs qu'il gouverna pendant deux ans (*g*).

L'écuffon de la famille de Caffagnes a été placé au Mufée des Croifades de Verfailles, en vertu d'une charte où figure BERNARD de Caffagnes, Chevalier croifé, conjointement avec Jean de Creufegl, Guillaume de Caufac, Raoul de La Panoufe, Dieudonné Bonafos, &c., comme ayant contracté un emprunt de 230 livres tournois, à Domenico di Telia & à Marco Ciconia, marchands génois, fous la garantie d'Alphonfe, Comte de Poitiers. Cet acte eft fcellé des armes de Bernard de Caffagnes (*h*).

La filiation fuivie ne commence qu'à partir de BERTRAND de Caffagnes, qui fuit (*i*).

PREMIER DEGRÉ.

BERTRAND de Caffagnes, Damoifeau, habitant du château de Moyrazès, rendit hommage au Roi, le 8 Juillet 1391, pour divers fiefs dans la paroiffe de Valady. Il eut pour femme Maralde D'ALBIN (*de Albinhio*), laquelle, étant déjà veuve, fit, le 12 Juillet 1415, donation de tous fes biens en faveur du mariage de fon fils aîné, BÉRARD, qui fuit, conjointement avec fon fecond fils, GAILLARD de Caffagnes, Prieur de Glaffac, au diocèfe de Rhodez.

(*a*) Fleury, *Hiftoire eccléfiaftique*, t. XIX, p. 133 (éd. de 1724). — Dupuy, *Hiftoire de la condamnation des Templiers*.

(*b*) Archives du domaine à Montauban.

(*c*) Baluze, Notes fur les vies des Papes d'Avignon.

(*d*) (*e*) (*f*) Archives du domaine à Montauban.

(*g*) Tableau chronologique des généraux de l'ordre de Saint-François dans le cloître des Capucins d'Aix-la-Chapelle.

(*h*) Titre original dans les archives de M. le Comte de la Panoufe.

(*i*) Cette filiation a été dreffée fur les documents fuivants : Inventaire raifonné des titres de cette maifon, confervés pour la plupart aux archives du domaine à Montauban (Dreffé au fiècle dernier par l'Abbé de Lépine) ; — *Documents fur les familles du Rouergue* (par de Barrau), t. III, p. 179-192 ; — Preuves de Malte faites en 1755 ; — Actes de l'état civil depuis cette dernière date.

II. DEGRÉ.

Bérard de Caſſagnes, Damoiſeau, Seigneur du Caylar, épouſa en 1415 Gaillarde Saisset, fille de Noble Raoul Saisset, du lieu de Veyrières, & fit ſon teſtament le 3 Mai 1465. De ſon mariage il eut quatre enfants (a), dont on ne connait que :

1. Jean, qui ſuit.
2. Béatrix, mariée vers 1436 à Brenguier Trébosc, fille de Brenguier Trébosc, du mas de Séveyragol, paroiſſe de Moyrazès.

III. DEGRÉ.

Jean de Caſſagnes, Damoiſeau, hérita des biens de Jean Saiſſet, ſon oncle, en 1433. Il épouſa Souveraine ou Sobirane de Favars, fille de Noble Jean de Favars, & eut de ce mariage deux fils & trois filles, parmi leſquels :

1. Bérard II, qui ſuit.
2. Delphine, mariée, par contrat du 27 Novembre 1459, à Louis de Montvallat.

IV. DEGRÉ.

Bérard II ou Béraud de Caſſagnes, Seigneur du Cayla, joua un rôle marqué dans la lutte engagée entre Charles de Tournon, dont il embraſſa la cauſe, & François d'Eſtaing, Évêque de Rhodez. Ce dernier, après avoir triomphé de ſon compétiteur, ſe montra généreux envers Béraud, & le fit Capitaine du château de Palmas & de celui de Muret (b).

Béraud épouſa, par contrat du 30 Juillet 1465, Hélix de Cat, fille de Noble & puiſſant homme Meſſire Guillaume de Cat (*aliàs* de Crosa Peyra), Chevalier, Seigneur de Cocural du Maynial, paroiſſe de Caſſuéjols. De cette union vinrent (c):

1. Jean II, qui ſuit.
2. Gabrielle, mariée en 1484 à Noble Pierre de Borsignac ou Borsinhac, Seigneur de Pradels.
3. Delphine, fit donation de tous ſes biens à ſon frère, le 14 Novembre 1510.

V. DEGRÉ.

Jean II de Caſſagnes de Beaufort, Écuyer, Seigneur du Cayla & de Servières, ſervit au Ban de 1562. Il épouſa, par contrat du 2 Décembre 1512 (le mariage ne fut célébré que le 13 Juin 1514), Galliène ou Marie de Massip (ou Mancip), dite de Beaufort, fille de feu Noble Antoine Massip, Seigneur de Flars, Coſeigneur de Caſſagnes-Comtaux, & de Marie de Saunhac de Belcastel. Marie de Maſſip apporta à ſon mari les biens de la maiſon de Beaufort, auxquels ſon père avait été ſubſtitué en 1492 par Jacques de Beaufort, ſon oncle, à charge de porter le nom & armes de cette famille. Ils eurent trois fils & ſix filles. L'aîné des fils ſuit.

VI. DEGRÉ.

Antoine de Caſſagnes de Beaufort, Seigneur du Cayla, de Flars, Coſeigneur de

(a) On trouve dans les titres Noble & honorable homme Meſſire Jean de Caſſagnes, Prêtre du lieu de Moyrazès, pourvu par Bérard de Caſſagnes d'une chapelle, le 6 Septembre 1445. Il teſta le 31 Décembre 1470 & fit ſon héritier Noble Jean de Caſſagnes, *ſon frère de père* (ex parte patris), ce qui ferait ſuppoſer que Bérard de Caſſagnes ſe maria deux fois.

(b) Lebeau, *Hiſtoire de la vie de François d'Eſtaing, Évêque de Rhodez*.

(c) De Barrau, *Documents ſur les familles du Rouergue*, donne, à tort, à Béraud de Caſſagnes une fille Marguerite qui était ſa ſœur.

Rignac & de Caſſagnes-Comtaux, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi Henri IV, par brevet du 3 Avril 1599; teſta le 14 Avril 1597 & le 21 Octobre 1600. Il avait épouſé, par contrat du 19 Juillet 1565, Anne DE CAZILLAC, fille de feu Noble & puiſſant Seigneur Antoine DE CAZILLAC, Seigneur de Ceſſac, & d'Anne DE CRUSSOL. De ce mariage vinrent :

1. JEAN de Caſſagnes, né en 1568, Page du Roi, était en 1586 dans la compagnie de M. de Saint-Venſa; mort vers 1597 avant ſon père.
2. JOSEPH de Caſſagnes, né en 1570, reçu en 1581 Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem.
3. LOUIS de Caſſagnes, né en 1571, Page chez M. de Ceſſac, ſon oncle, avec lequel il était en 1586 pour le ſervice du Roi au camp du Duc du Maine; & fut inſtitué héritier univerſel par ſon père.
4. CHARLES, qui ſuit.
5. SUZANNE, née vers 1567, femme en 1586 de Noble GAILLARD DE MARCILLAC, Seigneur de la Baſtide-Capdenac.
6. CHARLOTTE, née en 1576, femme en 1597 de Noble RODORELH, Seigneur de Conduchier.

VII. DEGRÉ.

CHARLES de Caſſagnes de Beaufort (*a*), Seigneur du Cayla, Flars, Miramon, la Maurinie, Coſeigneur de Rinhac, &c., né vers 1574, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, teſta le 24 Février 1629, y ajouta un codicille le 17 Décembre 1630, & mourut ſans doute à la fin de 1630, car on procéda à l'ouverture de ſon teſtament le 7 Janvier 1631. Il avait épouſé, par contrat du 19 Juin 1608, Camille DE PESTEILS, fille de Meſſire Jean-Claude DE PESTEILS, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, Baron de Salers & de Branzac, Seigneur de Fontanges, Polminhac, Coſeigneur de Saint-Chriſtophe, Saint-Martin, Vic, &c., & de Dame Jeanne DE LEVIS (*b*), Comteſſe de Quélus ou Caylus, Dame de Privazac. Elle apporta en dot à ſon mari la terre de Peſteils-Miramon, & fit donation d'une ſomme de 12,000 livres pour la conſtruction d'un couvent en la ville de Vic, ſous l'invocation de Saint-Joſeph, à charge que ſa fille Suzanne en fût Supérieure toute ſa vie. Elle ſe remaria avec Anne DE NOAILLES, Marquis de Montclar, mort en 1648 (*c*), & fit ſon teſtament le 5 Août 1655. Charles de Caſſagnes eut de ſon mariage :

1. JEAN de Caſſagnes, qualifié d'aîné dans le teſtament de ſa mère, & vivant encore en 1665.
2. JEAN-CLAUDE, mentionné dans le teſtament de ſon père.
3. CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.
4. SUZANNE, Religieuſe au couvent de Saint-Sernin à Rhodez, ordre de Saint-Benoît, enſuite Prieure & 1re Supérieure du couvent de Saint-Joſeph de Vic, morte à la fin de 1651.
5. MADELEINE, mariée, le 3 Février 1643, à François DE BUISSON-BOURNAZEL, Marquis de Mirabel.

VIII. DEGRÉ.

CHARLES-JACQUES-FRANÇOIS de Caſſagnes de Beaufort, Chevalier, qualifié Mar-

(*a*) Dans les titres il eſt déſigné tantôt : DE BEAUFORT DE CASSAGNES, tantôt DE BEAUFORT *dit* DE CASSAGNES.
(*b*) P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 44.
(*c*) *Ibidem*, t. IV, p. 790.

quis de Miramon (a), Baron de Ceintres (b), Seigneur du Cayla, Tayac, Flars, la Maurinie, Pefteils, Fouilholes, Tauffac, Marfonds, & Cofeigneur de Caffagnes-Comtaux, Rinhac, Vic, &c., Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi par provifions du 15 Mars 1653, fut maintenu dans fa Nobleffe en 1666 fur la production des titres remontant fa filiation à Bertrand, fon 6e aïeul, & l'ancienneté de fa maifon à l'an 1062, production faite devant Claude de Montlauzeur, Seigneur de la Mothe, Confeiller du Roi, Commiffaire fubdélégué de l'Intendant en Guienne. Il tefta le 18 Août 1665 & mourut vers 1676. Il avait époufé, par contrat du 12 Février 1649, Marie-Marguerite DE BREZONS, fille de feu Meffire Jacques DE BREZONS, Seigneur de la Roque-Maffebeau, & de haute & puiffante Dame Gilberte DE SAINT-AIGNAN; laquelle eut en dot 50,000 livres. Elle tefta le 7 Avril 1663.

Ils eurent trois fils, dont l'aîné fuit, & cinq filles, Religieufes.

IX. DEGRÉ.

CLAUDE-JACQUES-JOSEPH de Caffagnes de Beaufort, Chevalier, Seigneur, Marquis de Miramon, Seigneur du Cayla & autres lieux, marié, par contrat du 11 Juin 1670, à Jeanne D'AUREILHE, fille de feu haut & puiffant Seigneur Meffire François D'AUREILHE, Seigneur, Marquis de Colombine, Comte de Vinerol & Bastieu, Vallaret, Lambes, & de Catherine D'AUREILHE. Il obtint le certificat de fervice au Ban de Nobleffe délivré le 1er Décembre 1674 par Claude d'Aligre, Marquis de Beauvais, Grand Sénéchal d'Auvergne, & fut nommé par le Roi Louis XIV (lettre royale du 14 Avril 1701) Commiffaire pour la répartition de la capitation impofée au corps de la Nobleffe dans l'élection d'Aurillac. Il tefta le 26 Septembre 1710, & mourut le 3 Janvier 1716. Sa femme tefta le 26 Février 1721 & mourut le 1er Juin 1723.

Ils eurent pour enfants :

1. FRANÇOIS de Caffagnes de Beaufort, Chevalier, Marquis de Pefteils-Miramon, Capitaine de cavalerie au régiment du Prince Charles de Lorraine, tefta le 6 Novembre 1703, au camp de Memmingen, & mourut des bleffures reçues à Malplaquet.
2. ALEXANDRE-EMMANUEL, qui fuit.

Quatre filles, dont l'aînée mariée à N. DE BRUGIER, Comte du Rochain.

X. DEGRÉ.

ALEXANDRE-EMMANUEL de Caffagnes de Beaufort, Marquis de Miramon, Baron de Ceintres & de Giou, Seigneur de Pefteils, Polminhac, & autres lieux, né le 31 Décembre 1685. Le Roi Louis XIV érigea en fa faveur fes terres & feigneuries en Marquifat, fous la dénomination de Marquifat de Caffagnes-Miramon, par Lettres patentes datées de Verfailles au mois de Mai 1768 (c). Il époufa, par contrat du 28 Décembre 1725 (d), Marguerite-Émilie-Efther DE LA TOUR DU PIN DE GOUVERNET, fille de Charles-Barthélemy DE LA TOUR DU PIN DE GOUVERNET, Chevalier, Marquis de Gouvernet & Senevières, Vicomte de Calvinhac & Gayffié, Baron d'Aix & d'Auberive, &c., Sénéchal de Diois & de Valentinois, & de Louife-Émilie DE GOUSSÉ

(a) Le titre de Marquis lui eft donné: dans fon contrat de mariage, dans le teftament de fa mère, dans celui de fa femme, dans le fien propre, & dans plusieurs autres titres.

(b) Qualifié ainfi dans fon teftament & dans le procès-verbal de la production de fes titres de Nobleffe.

(c) Original en parchemin. (Voir à la fin de cette notice.)

(d) Le mariage fut célébré le 8 Janvier fuivant.

DE LA ROCHE-ALLARD. Elle mourut le 31 Août 1747; ſon mari teſta le 20 Décembre 1768 & décéda le 19 Novembre 1769. Leurs enfants furent :

1. JEAN-GASPARD de Caſſagnes de Beaufort, Marquis de Miramon, Baron de Laroque & autres lieux, épouſa, par contrat du 3 Juin 1763, Marie-Anne DE BARDONIN DE SANSAC, fille de Charles-François DE BARDONIN DE SANSAC, Chevalier, Seigneur Comte de Sanſac, Baron d'Allemans, de Pardaillan, de Preyſſac, d'Épineuil, &c., & de Marie-Anne DE MORET DE MONTARNAL. Il fut nommé Membre de l'Aſſemblée provinciale d'Auvergne, par Lettre du Roi du 20 Juillet 1787, & mourut après ſon retour de l'émigration, le 22 Juin 1810. Sa femme mourut deux ans plus tard. Ils n'ont laiſſé que trois filles :
   I. MARIE-ANNE-JEANNE de Caſſagnes de Beaufort, Comteſſe de Miramon, mariée à LOUIS-ALEXANDRE, ſon oncle paternel, qui va ſuivre.
   II. MARIE-CHARLOTTE de Caſſagnes de Beaufort, femme en 1789 de François-Félix, Comte DU PLESSIS-CHATILLON, Capitaine de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis & de Malte, décédé en Juin 1823, à Paris, avec le grade de Maréchal de camp.
   III. MARIE-CAMILLE-VICTOIRE de Caſſagnes de Beaufort, femme en 1787 de René Comte DE LIGNIVILLE, allié à la Maiſon de Lorraine, Général de diviſion, Grand-Officier de la Légion d'honneur, mort en 1814.
2. JEAN-CHARLES de Caſſagnes, Vicaire général d'Autun, Prieur de Saint-Robert de Cornilhon, Vicaire apoſtolique du diocèſe d'Autun, décédé en 1804.
3. LOUIS-ALEXANDRE, qui ſuit.
4. CHARLOTTE-FIACRE, femme en 1758 de Jean-Baptiſte DE TOUCHEBŒUF, Comte de Clermont; elle décéda en 1767.
5. JEANNE-CAMILLE, femme en 1759 de Nicolas-Joſeph-Balthazar DE LANGLADE, Comte de Saint-Paul du Chayla, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de camp de cavalerie; elle décéda vers 1800.

XI. DEGRÉ.

LOUIS-ALEXANDRE de Caſſagnes de Beaufort, Chevalier, Comte de Miramon, Seigneur de Paulhac, Saint-Gerons, Saint-Angeau, en Auvergne; de Beaumont, la Paliſſe, en Bourbonnais; né le 25 Mars 1735, reçu en 1755 Chevalier de juſtice de minorité dans l'ordre de Malte, Lieutenant aux gardes françaiſes, Colonel d'infanterie, prit part à la campagne du Capitaine Thurot où il fut fait priſonnier (*a*).

(*a*) Il fournit ſes titres de Nobleſſe à l'examen de d'Hozier, ſuivant la lettre ſuivante dont l'original eſt conſervé aux archives de la famille.

« DE CASSAGNES DE BEAUFORT MARQUIS DE MIRAMON.

« Ancienne nobleſſe du Rouergue.

« Les filiations ſont remontées par titres à 1399; cet acte eſt un hommage, par conſéquent au delà de ce qu'il faut prouver pour la préſentation & les honneurs de la Cour. Il y a des actes antérieurs ſans jonction, mais qu'on ne peut douter devoir appartenir à la même race, entr'autres un produit en original de l'an 1323 avec qualité de Damoiſeau, & un hommage rendu en 1281 au Comte de Rhodez par un Bérenger *de Caſſaneis*, nom latin du Marquis de Caſſagnes de Miramon.

« Il y a eu pluſieurs Chevaliers de Malte dont un en 1581; on produit le procès-verbal des preuves de Nobleſſe de celui-ci, en bonne forme, dreſſé en cette même année.

« On trouve dans l'*Hiſtoire de la condamnation des Templiers*, par Dupuy, page 90, un frère JEAN de Caſſanhas, Templier en 1307, alors Commandeur *domus templi* de Noggarda près Pamiers; Mrs de Miramon le revendiquent pour être de leur maiſon, & cela eſt poſſible.

« Qualités de haut & puiſſant Seigneur & de Marquis de Miramon priſes depuis 1699. Alliances bonnes & diſtinguées.

Paris 18 Avril 1776.

Signé : D'HOZIER DE SÉRIGNY.

Juge d'armes de la Nobleſſe de France.

Il devint enfuite Capitaine de grenadiers avec rang de Colonel au régiment des gardes françaifes (1785) & fut nommé Chevalier de Saint-Louis. Il mourut en Juin 1801. Il avait époufé en premières noces, par contrat du 18 Mai 1776, Marie-Anne-Marguerite DE CHABANNES-CURTON, fille de feu Antoine DE CHABANNES, Marquis de Curton & du Palais, Comte d'Albanie, & de Marie-Jofeph-Anne-Louife DE GIRONDE, née Comteffe de Buron; & en fecondes noces, par contrat du 20 Mai 1785, Marie-Anne-Jeanne DE CASSAGNES DE BEAUFORT-MIRAMON, fa nièce (voir plus haut). Du premier mariage il n'eut qu'un fils :

JEAN-LOUIS-GASPARD, qui fuit.

Du fecond lit font iffues plufieurs filles mortes dans l'enfance, & :

1, 2, 3. LOUIS, CHARLES & EMMANUEL, morts en 1811 à l'armée d'Efpagne. Les deux derniers, jumeaux, avaient été reçus à Malte en 1791.

4. GUILLAUME-LOUIS, de Caffagnes de Beaufort, qualifié Marquis de Miramon, né le 20 Février 1797, reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de la garde royale, Chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand & de Charles III d'Efpagne (1826), a époufé, par contrat du 30 Août 1826, Jeanne-Julienne-Olympe DE MEALLET DE FARGUES, fille de Jean-Jofeph DE MEALLET, Comte de Fargues, Maire de Lyon, Député fous la Reftauration, Chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur & de plufieurs autres ordres, & de Victoire DE BALLAUD D'ARNAS. De ce mariage font iffus :

I. MARIE-JOSEPH-ANATOLE, né en 1828, a époufé, par contrat du 14 Avril 1856, Mademoifelle Anne-Marie-Louife DE MATUSSIÈRE DE MERCŒUR, fille de feu Marie-Jofeph-Aimé DE MATUSSIÈRE DE MERCŒUR & de Louife-Anne-Suzanne-Sabine-Gabrielle DE ROMANET DE LESTRANGES. De cette union font iffus :

1. MARIE-LOUISE-EDITH.
2. JULIEN-JOSEPH-LOUIS.
3. EMMANUEL-MARIE-GABRIEL.

II. FRANÇOIS-CHARLES-EMMANUEL, marié en 1865 à Demoifelle Marie DE LA BOUILLERIE.

III. MARGUERITE-VICTOIRE-SIDONIE, mariée en 1848 à Jacques-Bon-Aurèle-Arthur, Comte DE LA VILLARMOIS.

IV. MARIE-ALICE, mariée en 1854 à Charles, Comte DE MORÉ PONTGIBAUD, Chef de bataillon, tué à la bataille de Solférino.

XII. DEGRÉ.

JEAN-LOUIS-GASPARD de Caffagnes de Beaufort, Marquis de Miramon après la mort de fon aïeul; né vers 1778, Chambellan de l'Empereur Napoléon Ier en 1809, Comte de l'Empire, avec érection de majorat, le 15 Mars 1810, Préfet de l'Eure en 1813 & d'Indre-&-Loire en 1815, mort le 19 Mars 1816. Il avait époufé, en 1799 Clariffe-Claire DE VAUCHAUSSADE DE CHAUMONT, dont il laiffa un fils, qui fuit; & une feule fille qui ait vécu : ATHÉNAÏS, mariée au Vicomte ARAGONÈS D'ORCET.

XIII. DEGRÉ.

LOUIS-ALEXANDRE-NAPOLÉON de Caffagnes de Beaufort, Marquis de Miramon, né en 1812, filleul de Napoléon Ier & de Marie-Louife, a époufé en 1833 Anne-Joféphine-Caroline-Louife JAME, dont il eut :

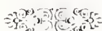
1. PIERRE-GASPARD-NAPOLÉON-RENÉ, qui fuit.
2. GEORGES-ALEXANDRE-HENRI, mort en 1850.

3. Marie-Thérèse-Philomèle-Henriette-Geneviève-Béatrix, filleule du Comte & de la Comteſſe de Chambord.
4. Alfred-Georges-Henri.

XIV. DEGRÉ.

Pierre-Gaspard-Napoléon-René de Caſſagnes de Beaufort, Marquis de Miramon, né en 1835, a épouſé en 1860, Thérèſe Feuillant, fille de Xavier Feuillant, ancien Maréchal des logis aux gardes du Corps, Gentilhomme ordinaire du Roi Charles X. De ce mariage ſont iſſus :

1. Pierre Léon, né en 1861.
2. Marie-Françoise-Geneviève, née en 1863.
3. François-Joseph, né en 1867.



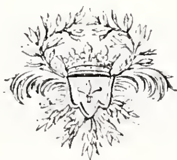
ÉRECTION DU MARQUISAT DE CASSAGNES-MIRAMON

Par LOUIS XV en faveur de Alexandre-Emmanuel de Caſſagnes de Beaufort.

Du mois de Mai 1778.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous préſents & à venir, salut. Notre très cher & bien amé Alexandre-Emmanuel de Cassanhes de Beaufort, Marquis de Miramon, nous a fait repréſenter qu'il eſt Seigneur & propriétaire de ſept terres & ſeigneuries qui ſont ſcituées dans la haute Auvergne......, qu'elles ont toutes le droit de haute, moyenne & baſſe juſtice....., que l'expoſant déſireroit que ces terres, qui ſont d'un revenu conſidérable, fuſſent unies, & les poſſéder à l'avenir ſous le titre de Marquiſat de Caſſanhes-Miramon....., voulant donner à l'expoſant les témoignages de notre affection, qu'il mérite par ſes qualités perſonelles dignes de ſa naiſſance, par les vertus qui ont illuſtré ſa maiſon & qui l'ont rendue auſſi recomandable qu'elle eſt diſtinguée par ſon ancienneté, par les grands exemples qu'elle a donnés dans tous les tems, par ſes illuſtres alliances, avec les maiſons de Bourbon, Malauſe & Lorraine, & autres, & notament par celle que l'expoſant a contractée en épouſant Marguerite-Emilie-Eſther de la Tour Du Pin de Gouvernet; à ces cauſes, nous avons... par ces préſentes ſignées de nôtre main....., crée, érigé, élevé & décoré... en titre, nom, prééminence & dignité de Marquiſat, ſous ſa dénomination de Marquiſat de Caſſanhes-Miramon... Donné à Verſailles, au mois de May, l'an de grâce mil ſept cents ſoixante huit & de notre règne le cinquante troiſième.

Signé : LOUIS; *& plus bas :* par le Roy, Phelipeaux.



DE CASTILLON,

Barons, puis Marquis de Saint-Victor, anciens Seigneurs de Caſtillon, de Saint-Victor, &c.

EN LANGUEDOC.



D'Azur à la Tour d'Argent ſur un Rocher de même, ſurmontée d'un Croiſſant auſſi d'Argent.
DEVISE : Pro rege & fide.

La famille de Caſtillon appartenant à l'ancienne chevalerie du Languedoc, tire ſon nom du ſeigneurial de Caſtillon du Gard, dont le château eſt en ruines depuis les guerres de religion. On ne trouve dans les actes aucune trace de ſon nom patronymique.

Le premier Seigneur de la maiſon de Caſtillon que l'on puiſſe citer avec certitude, eſt PIERRE de Caſtillon, qu'on voit au nombre des Nobles qui ſe ſoumirent au Vicomte de Beziers, Bernard-Aton, l'an 1124 (*a*).

GUILLAUME de Caſtillon eſt nommé dans un plaid tenu à Toulouſe, au mois de Mai 1130, par le Comte Alphonſe-Jourdain (*b*).

BERNARD de Caſtillon ſouſcrivit un acte de Roger, Vicomte de Carcaſſonne, de l'an 1150, mentionné dans le cartulaire du château de Foix, caiſſe 15 (*c*). Bernard, & CLAVEL de Caſtillon, ſon fils, firent une donation à l'abbaye de Ville-Longue, l'an 1152 (*d*).

ISARN de Caſtillon rendit en 1160 un hommage à Roger-Bernard, Comte de Foix (*e*), dans lequel Pierre de Marlag le qualifie ſon frère, ſans doute en raiſon du mariage de l'un avec la ſœur de l'autre.

PIERRE de Caſtillon ſe donne lui & ſa poſtérité au Comte Raymond de Toulouſe partant pour la Terre Sainte (*f*).

JEAN de Caſtillon, époux de Paſcale DE LA FERRIÈRE (*g*).

GUILLAUME de Caſtillon, Chevalier, père de :

ROSTAING de Caſtillon, Damoiſeau, vivant en 1311 (*h*).

RAYMOND de Caſtillon, Damoiſeau, Coſeigneur de Caſtillon, fit ſon teſtament (*i*) le 24 Avril 1344, par lequel on apprend qu'il laiſſa cinq enfants :

1. PIERRE, Damoiſeau. 2. ARNAUD. 3. GUILLAUME. 4. FERRANDE, qui épouſa Arnaud DE BANNE (*j*). 5. HERACLÉE, mariée à Jean DE LA ROCHE (*de Roca*).

(*a*) D. Vaiſſette, *Hiſtoire du Languedoc*, t. II, preuves, col. 427. (*b*) *Ibid.*, col. 459. (*c*) *Ibid.*, col. 524.
(*d*) *Ibid.*, col. 527. (*e*) *Ibid.*, col. 577.
(*f*) Acte de 1190. Tréſor des chartes à Toulouſe.
(*g*) Acte de vente du 9 Mai 1285 : Inv. des titres.
(*h*) Tranſaction de 1311.
(*i*) Original.
(*j*) Teſtament de Ferrande, du 3 Mai 1397.

Jean de Caſtillon, époux de Claire du Solhier (*a*).

La filiation régulière, établie ſur documents authentiques, ne commence qu'à partir de :

PREMIER DEGRÉ.

Bertrand de Caſtillon, Seigneur du mas de Fontanieu, teſta en 1456 & laiſſa :
1. Antoine qui ſuit.
2. Jean de Caſtillon, Prêtre.

II. DEGRÉ.

Antoine de Caſtillon, allié en 1479 à Antoinette du Verd, dont :

III. DEGRÉ.

Firmin de Caſtillon, épouſa en 1508 Iſabelle de Montaut, dont il eut :
1. François de Caſtillon, qui ſuit :
2. Claude, Chevalier de Malte.
3. Jacques } nommés dans le teſtament que leur frère fit le 2 Mars 1551, avant
4. Louis } de partir pour la guerre.

IV. DEGRÉ.

François de Caſtillon, tranſigea en 1543 avec François de Cambis pour la baronnie de Saint-Victor. Il obtint le commandement de trois compagnies de gens de pied, & la bravoure dont il fit preuve à la réduction de la ville de Mende lui valut une lettre de Henri IV, par laquelle ce Prince lui témoigna ſa reconnaiſſance des ſervices rendus par lui à l'État. De ſa femme Françoiſe de Blansac, qu'il avait épouſée le 5 Avril 1548, il eut :
1. Pierre, qui ſuit.
2. Jeanne, mariée à Jean de Ranchin.
3. Marguerite, mariée en 1598 à Paul de la Baume, Seigneur de Caſteljau.
4. Isabeau, mariée à Jacques de Langlade, Seigneur de Treſcol.

V. DEGRÉ.

Pierre de Caſtillon, Baron de Saint-Victor, épouſa, par contrat du 9 Novembre 1592, Françoiſe de Thézan-Pujol. Il eſt mort en 1739, laiſſant :
1. Antoine, qui ſuit.
2. Henri, Prêtre.
3. Olivier de Caſtillon, Sieur de Beſſèges, Commandant d'une compagnie de gens de pied, par commiſſion du 30 Octobre 1627, tué en 1656.
4. Louis de Caſtillon, Commandant d'une compagnie d'infanterie, par commiſſion du 3 Octobre 1622, Chevalier de Malte en 1626, tué au ſiége de Florac.
5. George, Commandeur de Malte.
6. Jacquette, mariée à Jacques d'Hilaire de Jovyac.
7 & 8. Antoinette & Marguerite, Religieuſes à Bagnols.

VI. DEGRÉ.

Antoine de Caſtillon, Seigneur & Baron de Saint-Victor, tué au ſiége de Florac,

(*a*) Acte de 1398.

testa en 1627. Il avait épousé, le 1er Juin 1623, Jeanne d'Audibert de Lussan, dont :
1. Antoine-Hercule, qui suit.
2. Marie.
3. Marguerite, mariée à François de Massane, Trésorier général de France à Montpellier.

VII. DEGRÉ.

Antoine-Hercule de Castillon, Seigneur de Castillon, Baron de Saint-Victor, de Malcap, Saint-Julien, Roussat, Belvezet, &c., qualifié Marquis dans l'acte de ratification de son second mariage, maintenu dans sa Noblesse par jugement de l'Intendant de Bezons, rendu le 29 Novembre 1668 (a). Il avait épousé en premières noces, le 3 Novembre 1648, Martine de Baratier, dont :
1. Antoine-Olivier, qui suit.
2. Georges-Joseph, Commandeur de Malte.
3. Marie, mariée au Baron de Gibertet.
En secondes noces, le 13 Avril 1680, à Élisabeth de Cleuser de Stricht, dont :
4. Jeanne, mariée à Joseph-François Malet, Marquis de Vandegre.
5. Marie, morte célibataire.

VIII. DEGRÉ.

Antoine-Olivier de Castillon, Marquis de Saint-Victor, Seigneur de Castillon, Saint-Julien, Coseigneur d'Alègre, Sénéchal d'Uzès, mort en 1715. Il avait épousé, le 12 Septembre 1667, Marie de Thezan de Saze, dont :

IX. DEGRÉ.

François-Olivier de Castillon, Marquis de Saint-Victor, Seigneur de Castillon, de Saze & Saint-Maximin, mort en 1726. Il avait épousé, par contrat du 21 Avril 1708, Gabrielle-Louise de Guérin de Flaux, dont il eut :
1. Hercule-Olivier-Hyacinthe, né en 1713, reçu Page du Roi en 1728, sur preuves faites devant d'Hozier (b); marié à Françoise de Jalama; sans postérité.
2. Louis-Auguste-Félicien, Lieutenant général des armées du Roi, marié à Marie-Élisabeth-Louise-Eugénie-Boniface d'Oignies, Baronne de Courrières; sans postérité.
3. Louis-Victorien, qui suit.

X. DEGRÉ.

Louis-Victorien de Castillon, Marquis de Saint-Victor (c), Seigneur de Castillon, d'Aumelas, de Saint-Paul, &c., Colonel de dragons, Chevalier de Saint-Louis, né en 1725, marié, le 25 Janvier 1763, à Françoise-Augustine Leroy de Macé, dont :
1. Claude-Louis, qui suit.
2. Louis-Hippolyte, auteur de la seconde branche, rapportée plus loin.
3. Louis-Félicien-Eugène, Chevalier de Malte en 1789.

(a) Extrait délivré par Clérambault.
(b) Cabinet d'Hozier (Melun, 1842.)
(c) Qualifié ainsi devant les États généraux du Languedoc en 1781 & dans le procès-verbal de l'Assemblée de la Noblesse de la sénéchaussée de Montpellier, du 16 Mars 1789 (de la Roque & Ed. de Barthélemy, *Catalogue des Gentilshommes de Languedoc, en 1789*, p. 20).

4. Jeanne-Louise-Félicité, mariée à N... de Bosquat.
5. Pauline, mariée en 1803 à Henri-Fulcrand de Fabre, Baron de Latude.

XI. DEGRÉ.

Claude-Louis de Caftillon, Seigneur de Caftillon, Marquis de Saint-Victor, né en 1765, mort en 1808. De fon mariage avec Marie-Sophie-Conftance Guignard de Saint-Priest, qu'il avait époufée en 1791, il eut :

1. Adolphe, marié à Pulchérie Rouché, & mort fans poftérité.
2. Louis-Eugène-Émilien, marié à Caroline Brunel de la Bruyère, dont il eut : Louis-Félix-Armand-Léopold, mort célibataire.
3. Pierre-Guillaume-Félix, qui fuit.
4. Hippolyte, mort célibataire.
5. Armandine, mariée au Vicomte Eugène de Roussy.

XII. DEGRÉ.

Pierre-Guillaume-Félix de Caftillon, Marquis de Saint-Victor, né en 1799, mort en 1867. Il avait époufé, le 17 Juillet 1829, Anaftafie Le Texier de Montainville, dont :

XIII. DEGRÉ.

Marie-Adolphe-Hippolyte, mort célibataire en 1866.

Marie-Émilien de Caftillon, Marquis de Saint-Victor, marié en 1861 à Nelly Langlumé des Angles, actuellement fans enfants.

Marie-Joseph, Comte de Caftillon, marié en 1863 à Marie, Princeffe Cantacuzène, dont :

1. Jean-Pierre-Joseph, né en 1865.
2. Pierre-Charles-Marie-Arnold, né en 1867.
3. François-Ludovic-Joseph, né en 1869.

Marie-Alexis, né en 1838.

Marie-Annette, née en 1845, mariée en 1866 au Vicomte Ludovic de Truchi.



SECONDE BRANCHE.

XI. DEGRÉ.

Louis-Hippolyte de Caftillon de Saint-Victor, Chevalier non profès de l'ordre de Malte, mort le 16 Décembre 1831, avait époufé, le 18 Janvier 1802, Marie-Thérèfe-Anne-Étiennette de la Treilhe-Fozières de Gléon, dont il eut :

1. Eugène-Hippolyte, qui fuit.
2. Louis-Edmond-Victorien, qui va fuivre plus loin.
3. Aimée-Céleste-Pauline, mariée à Albin de Gestas.

XII. DEGRÉ.

Eugène-Hippolyte de Caftillon de Saint-Victor, Député de la Haute-Garonne,

mort le 14 Janvier 1864. Il avait époufé, le 2 Mars 1829, Marie-Joféphine-Albanie DE LA TREILHE-FOZIÈRES DE GLÉON, dont il a eu :

1. JOSEPH-HIPPOLYTE, qui fuit.
2. GASTON, marié, le 21 Mars 1865, à Marie-Anne-Philomène-Cécile DE NARBONNE-LARA, dont :
   I. EUGÈNE-FÉLIX-HIPPOLYTE-PIERRE, né le 23 Janvier 1866.
   II. LUCIE-MARIE-THÉRÈSE } nées le 10 Août 1868.
   III. LOUISE-MARIE-GERMAINE }
3. FÉLIX, marié, le 14 Mai 1861, à Nathalie DE ROUSSY.
4. LUCIE.

XIII. DEGRÉ.

JOSEPH-HIPPOLYTE de Caftillon de Saint-Victor, a époufé, le 11 Janvier 1859, Joféphine-Élifabeth DE BON, dont :

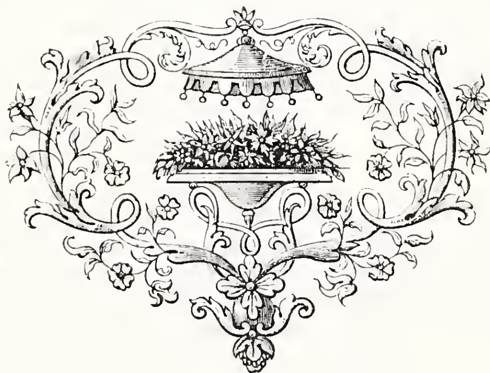
1. ANNE, née le 14 Octobre 1859.
2. MARIE, née le 13 Juillet 1863.



XII. DEGRÉ.

LOUIS-EDMOND-VICTORIEN de Caftillon de Saint-Victor, mort le 8 Janvier 1865, avait époufé en 1835 Zoé DE GIRON, dont il a eu :

1. EUGÈNE, né le 31 Décembre 1835.
2. AIMÉE-HENRIETTE, mariée, le 1er Décembre 1857, à Henri-Paul-Élie DE FLEURY.



DE CHAMBORANT,

Anciens Seigneurs de Chamborant, de Droux, de la Clavière, de Puilaurens, de Lavaux, du Terrail, de Jouillac, &c.

EN POITOU, LIMOUSIN, MARCHE, BERRI & TOURAINE.



D'Or à un Lion de Sable, armé & lampaſſé de Gueules. SUPPORTS : *deux Dragons d'Or.* CIMIER : *un Dragon iſſant de même.* CRI DE GUERRE : Oncques ne faillis!

La maiſon de Chamborant eſt d'ancienne chevalerie & d'une très-haute antiquité. D'Hozier lui a conſacré une des plus belles notices de ſon recueil, appuyée d'un grand nombre de pièces & accompagnée d'un tableau généalogique très-étendu (voir IIIe Regiſtre de cet Armorial, p. 237-328). La branche de la Clavière (voir p. 303), dont nous donnons ici la continuation, s'eſt éteinte en mâles en 1805, en la perſonne du Marquis ANDRÉ-CLAUDE de Chamborant, aïeul de ſa deſcendance féminine qui continue aujourd'hui la branche de Chamborant de la Clavière.

IX. DEGRÉ.

CLAUDE de Chamborant, Seigneur de Droux, de la Clavière, d'Aiguzon, de Villemandeur, de Puilaurens, appelé le Comte de la Clavière, né le 31 Juillet 1688, Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur de Montmedy, Chevalier de Saint-Louis, épouſa, par contrat du 18 Juin 1728, Anne-Marie MORET DE BOURNONVILLE, fille de Meſſire Louis MORET DE BOURNONVILLE, Colonel de dragons (oncle du Duc de Châtillon), & de Catherine DURET DE SAINT-CHRIST. De ce mariage il a eu quatre enfants :

1. LOUIS de Chamborant, mort enfant.
2. ANDRÉ-CLAUDE, qui ſuit.
3. MARIE-ANNE-THÉRÈSE de Chamborant, née le 14 Septembre 1734, mariée à Meſſire François DE LA MIRE, Comte de Mory, Meſtre de camp de cavalerie, dont elle eut pluſieurs fils, & une fille, qui épouſa Jean-Dominique, Comte DE CASSINI, Membre de l'Académie des ſciences.
4. AGATHE-FÉLICITÉ de Chamborant, morte le 2 Avril 1746 dans le couvent de la Viſitation de Sainte-Marie à Montargis.

X. DEGRÉ.

ANDRÉ-CLAUDE, Marquis de Chamborant (*a*), Seigneur de Villemandeur, Buron,

(*a*) Ainſi qualifié dans l'acte de baptême de ſa fille (1770), dans l'extrait des états de ſes ſervices; dans le procès-verbal de l'Aſſemblée des Gentilshommes du bailliage de Sarreguemines en 1789; dans ſes deux contrats de mariage ſignés par le Roi & par tous les Princes de la famille royale.

la Clavière & autres lieux, né le 23 Février 1732, reçu Page du Roi le 2 Avril 1745, Capitaine au régiment de Talleyrand-cavalerie le 1er Mars 1748, fit la campagne de 1745 en Flandre, & y reçut une épée pour sa vaillante conduite auprès du Roi; il fit aussi la campagne de l'année suivante. Nommé Colonel du régiment de la Marche-Prince le 16 Février 1753, il devint, le 27 Mars 1761, Mestre de camp Colonel-propriétaire d'un régiment de cavalerie hongroise de son nom, puis Brigadier (25 Juillet 1762), Maréchal de camp (3 Janvier 1770), Inspecteur général des hussards, Gouverneur du Pont d'Arlos & Premier Écuyer de S. A. S. Mgr le Prince de Condé, Grand Bailli d'épée du bailliage royal d'Allemagne séant à Sarreguemines. Commandant pour le Roi dans la Lorraine allemande en 1774 en 1778, & enfin Lieutenant général le 1er Janvier 1784. Il fut nommé Commandeur de Saint-Louis le 25 Août 1785 & mourut en émigration, en Bavière, en 1805.

Il avait épousé en premières noces, en 1759, Louise Richard de Fondville, dont il eut deux filles : Balzamine & Alexandrine, mortes en bas âge,

Et en secondes noces, en 1770, Marie-Julie-Vassal (a), née à Montpellier, fille de Messire Jean Vassal, Receveur général des finances, & de Julie de Veil.

De ce second mariage il n'eut pour toute postérité que trois filles :

1. Jeanne-Julie-Thérèse, qui suit.
2. Justine-Rose, mentionnée après sa sœur.
3. Gabrielle-Adélaïde de Chamborant, morte à Sarreguemines à l'âge de deux ans.

XI. DEGRÉ.

Jeanne-Julie-Thérèse de Chamborant, Chanoinesse-Comtesse du Chapitre Noble de Neuville, fille aînée du Marquis André-Claude de Chamborant & de Marie-Julie Vassal; née à Paris le 7 Novembre 1770 & décédée le 29 Nivôse an X (19 Janvier 1802) à Montpellier.

Elle avait épousé en premières noces, en 1792, Antoine-Étienne, Baron de Sarret de Coussergues, mort en 1794 sans enfants. Et en secondes noces, en 1797, François-Hippolyte, Comte de Moynier (b), né à Lunel, le 6 Novembre 1777, mort en 1836, Chef d'escadron au premier régiment des gardes d'honneur (16 Octobre 1813), Lieutenant-Colonel du 3e régiment de hussards, Chevalier de Saint-Louis (12 Novembre 1817), Officier de la Légion d'honneur (18 Juillet 1818), fils de Messire Hyacinthe de Moynier, Chevalier, Seigneur de Malherbes & de Saint-Blancard, ancien Capitaine des mousquetaires de la garde du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & d'Anne-Marie de la Faurie.

(a) Marie-Julie-Vassal eut un frère & trois sœurs :

1. Jean-André Vassal, marié à sa cousine Anne Passe de Beaulieu, de laquelle il eut cinq filles :
   - I. Yolande Vassal, mariée au Baron de Monglas.
   - II. Marie Vassal, mariée au Comte de Carion-Nisas.
   - III. Albine Vassal, mariée au Marquis de Montholon.
   - IV. Christine Vassal, mariée au Baron de Possac-Génas.
   - V. Lydie Vassal, mariée au Comte de Montlaur.
2. Marie-Rose Vassal, femme de Messire Didier Ménard de Chouzy.
3. Jeanne-Julie Vassal, mariée à Messire Roland de Villarceaux.
4. Marguerite-Henriette Vassal, femme de Messire Antoine-Louis Séguier, Chevalier, Conseiller du Roi, Premier Avocat général au Parlement de Paris, Membre de l'Académie française, décédé à Tournay le 26 Janvier 1792. Leur fils cadet, Armand-Louis-Maurice Séguier, fut créé Baron en 1821 par le Roi Louis XVIII.

(b) Neveu du Comte de Moynier de Saint-Blancard (frère unique de son père), Maréchal de camps & armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de la ville de Brest, mort en émigration, à Asti (Piémont), en 1794, sans laisser d'enfants.

De ce mariage deux enfants :

1. Clémence-Isaure de Moynier de Chamborant, morte jeune.
2. Elzéar-Félicité de Moynier de Chamborant, né à Montpellier le 4 Mars 1800, mort en 1863, Lieutenant à la Légion de l'Orne (5 Juin 1816), Capitaine (20 Octobre 1824), Capitaine Adjudant-Major au 10e de dragons (8 Janvier 1829), Démiſſionnaire en Août 1830, Chevalier de la Légion d'honneur, Membre du Conſeil général du département du Gard, épouſa en premières noces Stéphanie de Laboissière du Roure, décédée en 1851. De ce mariage un fils : Arthus de Moynier de Chamborant, mort enfant.

   Il épouſa en ſecondes noces Celeſtine Henry. De ce ſecond mariage une fille :

   Inez de Moynier de Chamborant.

XI. DEGRÉ.

Justine-Rose de Chamborant, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville, ſeconde fille du Marquis de Chamborant & de Marie-Julie Vaſſal; née à Paris le 28 Août 1772 & décédée à Vias (Hérault) en 1827. Elle avait épouſé en 1795 le Baron Antoine-Georges de Belloc, Chevalier de la Légion d'honneur, Préfet du département du Cher ſous le premier Empire, né à Toulouſe le 16 Janvier 1774, fils de Meſſire Antoine-Thérèſe de Belloc, Seigneur de Preignes, de Vias, de Laſſarade, de Moulins, Préſident à la première Chambre des enquêtes du Parlement de Toulouſe, & d'Anne-Claire d'Audéart. De ce mariage ſept enfants, dont cinq morts célibataires ou ſans poſtérité, & deux vivants, ſavoir :

1. Émilie de Belloc de Chamborant, mariée à Alfred Baron de Jessé.
2. Augustin de Belloc de Chamborant (a), né le 10 Juin 1810 à Béziers, marié à Clémence de Lirou. De ce mariage trois enfants :
   - I. Laurence de Belloc de Chamborant.
   - II. Isabeau de Belloc de Chamborant.
   - III. André de Belloc de Chamborant.

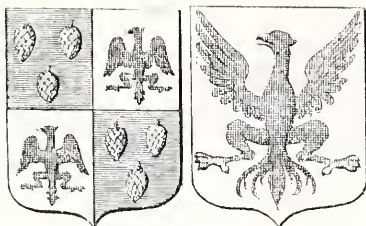
(a) Par décret en date du 26 Mai 1866 & déciſion du Conſeil d'État, la famille a été autoriſée à ajouter à ſon nom patronymique celui de Chamborant, ſon aïeul maternel.



DE CHAMBRUN (DE PINETON),

Marquis & Comtes de Chambrun; Barons de Montrodat; anciens Seigneurs de Lempery, Recoulettes, Pomiers, Valadou, Soubeirane, Vilaret, Cenarel, &c., &c.

MARCHE ET LANGUEDOC.



Écartelé : aux 1er & 4e d'Azur à trois Pommes de pin d'Or, la queue en haut, qui eſt DE PINETON DE CHAMBRUN ; *aux 2e & 3e d'Argent à l'Aigle de Sable au vol abaiſſé,* qui eſt DE GRANGERS ; accolé : *d'Argent à l'Aigle de Sable au vol éployé, becquée & armée de Gueules,* qui eſt des Marquis D'AMFREVILLE. COURONNE : *de Marquis.*

La maiſon de PINETON DE CHAMBRUN eſt originaire de la province de la Marche, où ſon exiſtence eſt conſtatée dès le quinzième ſiècle. Suivant une ancienne tradition, elle ſerait venue d'Écoſſe, & ſe ſerait établie en France, lors de la guerre des Anglais, dans les provinces au delà de la Loire. La terre & ſeigneurie de Chambrun, qui lui a donné ſon nom, eſt ſituée à peu de diſtance d'Aubuſſon.

Entre autres perſonnages marquants, cette maiſon a fourni des Officiers généraux & ſupérieurs de tous grades, un Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, des Chevaliers de Saint-Louis & des Repréſentants aux États généraux.

Les preuves de Saint-Cyr faites en 1736, celles de Page de la Petite Écurie en 1744, & le Jugement de maintenue rendu, le 29 Janvier 1669, par M. de Bezons, Intendant du Languedoc, établiſſent ſa filiation authentique depuis (*a*) :

PREMIER DEGRÉ.

JACQUES de Pineton, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de Chambrun, vivant en 1450, père de :

II. DEGRÉ.

JEAN de Pineton, Écuyer, Seigneur de Chambrun, qui épouſa, le 9 Octobre 1491, Noble Marie AUROCH, fille de Barthélemy AUROCH, Seigneur de Naleſche. De ce mariage il eut :

1. JACQUES, qui ſuit.
2. ANTOINE de Pineton de Chambrun, inſtitué légataire de 500 livres dans le teſtament de ſon père de 1529. Il eut trois enfants :
   I. LÉONARD de Pineton de Chambrun, Écuyer, marié en 1526 avec Françoiſe DE VALLENET.
   II. FRANÇOIS de Pineton de Chambrun, Tréſorier général de la Marche.

(*a*) De Burdin, *Documents pour le Gévaudan*, t. II, p. 228. — De la Roque, *Armorial de Languedoc* (Montpellier, t. Ier, p. 400).

III. Catherine de Pineton de Chambrun, mariée à Michel Nallenet, Écuyer, Seigneur de Saint-Avit.

III. DEGRÉ.

Jacques de Pineton de Chambrun, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur dudit lieu, épousa : 1° suivant un contrat du 10 Décembre 1553, Catherine Fajon, fille de Jacques Fajon, Seigneur de Lempery ; 2° Catherine Borel. Ce fut à l'occasion du premier de ces deux mariages qu'il alla se fixer dans le Gévaudan.

Il eut du premier lit :

1. Pierre, qui suit.

Et du second lit :

2. Jacques de Pineton de Chambrun, institué légataire de son père en 1594.
3. Jacques de Pineton de Chambrun, Docteur en théologie, Ministre évangélique à Orange (*a*); sa postérité existait encore à la Louisiane en 1780.
4. Madeleine de Pineton de Chambrun.

IV. DEGRÉ.

Pierre de Pineton de Chambrun, I[er] du nom, Écuyer, Seigneur de Lempery, Recoulettes, Pomiers, &c., Conseiller du Roi Henri IV, reçut en 1596 la commission de Capitaine des château & fort de Marvéjols.

Il épousa, le 4 Avril 1599, Marcelline de Grangers, Dame de Lempery, fille & héritière de Jean de Grangers, Seigneur de Larcis, dont il eut :

1. Pierre, qui suit.
2. Charles de Pineton de Chambrun, Écuyer, Enseigne de vaisseau, tué en 1664.
3. Aldebert de Pineton de Chambrun, maintenu dans sa noblesse par M. de Bezons, en 1669, avec ses deux neveux Charles & Aldebert.
4. Brunette de Pineton de Chambrun, mariée à Antoine de Leynadier de Rochemure.
5. Madeleine de Pineton de Chambrun, mariée à Pierre d'Imbert.
6. Suzanne de Pineton de Chambrun, femme de Noble Aimé de Barestan.

V. DEGRÉ.

Pierre de Pineton de Chambrun, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur de Lempery, de Larcis, de Recoulettes, &c., Bailli & Gouverneur des villes & fort de la Canourgue & de Nogaret, servit dans l'armée de Catalogne, & fut tué au siége de Lérida en 1647.

Il avait épousé, le 26 Février 1631, Jeanne de Séguin, fille de Noble Étienne de Séguin, Seigneur de Roche-Chevalier, & d'Anne Fabri.

De cette union vinrent, outre quatre fils morts jeunes, les deux qui suivent :

1. Charles de Pineton de Chambrun, Écuyer, Seigneur de Lempery, Larcis, Recoulettes, &c., Cornette de cavalerie, qui épousa, le 12 Mars 1676, Suzanne de Combel, dont il eut deux enfants.
2. Aldebert de Pineton de Chambrun, qui a continué la descendance.

VI. DEGRÉ.

Aldebert de Pineton de Chambrun, I[er] du nom, Écuyer, Seigneur de Lempery, Larcis, Pomiers, Tarbes, Recoulettes, Commandant au régiment de Chartres,

(*a*) Haag, *France protestante*, t. VIII.

époufa, le 19 Janvier 1679, Marie GUIOT, fille de Pierre, & de Marie DU MOULIN, dont il eut huit enfants, entre autres :

1. ALDEBERT, qui fuit.
2, 3. FRANÇOIS & FRANÇOIS-PLACIDE de Pineton de Chambrun, tués tous deux au combat d'Oudenarde, en 1708.
4, 5, 6, 7, 8. Cinq filles, alliées aux familles DE VIGUELONGUE, DE BÉNISTAN, DE LIGEAC, DE CHARBONNEL & DE BOURDON.

VII. DEGRÉ.

ALDEBERT de Pineton de Chambrun, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Lempery, Recoulettes, Pomiers, Villaret, &c., Major d'infanterie, Gentilhomme de M. le Duc d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis, de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, époufa, le 9 Janvier 1725, Catherine BAUD, fille d'Antoine BAUD, Receveur du Roi à Marvéjols. Il mourut en 1759, laiffant de cette union :

1. ÉTIENNE-TROPHIME-ALDEBERT de Pineton de Chambrun, né en 1730, reçu Page du Roi en 1744, fur la production de fes titres de nobleffe devant d'Hozier (*a*), & devint enfuite Capitaine de cavalerie.
2. LOUIS-CLAUDE de Pineton de Chambrun, né en 1731 ; fans alliance.
3. ANTOINE, qui fuit.
4. MARIE-URSULE de Pineton de Chambrun, Religieufe.
5. MARIE-THÉRÈSE-ALDEBERT de Pineton de Chambrun, reçue en 1736 à Saint-Cyr, où elle eft morte en 1741.

VIII. DEGRÉ.

ANTOINE de Pineton, qualifié Vicomte (*b*) puis Marquis de Chambrun, Baron de Montrodat, Seigneur de Lempery, Recoulettes, Cenaret, né en 1732, Gentilhomme attaché à M. le Duc d'Orléans, Chevalier de Saint-Louis en 1763, Maréchal des camps & armées du Roi en 1784 (*c*), admis aux États du Gévaudan, comme Baron de Montrodat, en 1786, mort Général-Major de l'armée Ruffe en 1798.

Il avait époufé, le 22 Avril 1772, Louife-Charlotte D'AMFREVILLE, fille de Henri-Charles-Jofeph, Marquis D'AMFREVILLE & de Anne-Louife-Suzanne DE SAINT-MARTIN.

Il a laiffé de ce mariage dix enfants, fix fils, qui fuivent, & quatre filles.

1. ANTOINE-HENRI de Pineton, qualifié Marquis de Chambrun (*d*), né en 1773, Officier au régiment de cavalerie-Orléans, Chevalier de Saint-Louis en 1814 (*e*), mort fans alliance en 1829.
2. LOUIS-CHARLES, qui fuit.
3. LOUIS-ANNE-FRANÇOIS de Pineton, qualifié Vicomte de Chambrun, Page du Roi Louis XVI en 1790, né en 1776, ancien Colonel du 3e régiment de huffards, Chevalier de Saint-Louis en 1814 (*f*), mort fans poftérité en 1853.
4. JOSEPH-ALDEBERT de Pineton de Chambrun, né en 1783, Aide-de-camp du général Baraguay-d'Hilliers, mort en Ruffie.
5. CHARLES-ALDEBERT-EMMANUEL, qualifié Baron, puis Comte de Chambrun, auteur de la branche cadette, rapportée ci-après.
6. PHILIPPE-AUGUSTE de Pineton de Chambrun, né en 1790, Officier de cavalerie, tué à la bataille de la Moskowa en 1812.

(*a*) Ier Regiftre de cet Armorial, p. 436.

(*b*) Dans fon brevet de Maréchal de camp, dans l'acte d'acquifition de la baronnie de Montrodat (1785), dans fon contrat de mariage, &c. Le titre de Marquis a été porté par lui après la mort du Marquis d'Amfreville, fon beau-père, dernier rejeton mâle de fa maifon.

(*c*) Ses états de fervice font énoncés dans l'*Hiftoire des Chevaliers de Saint-Louis*, par A. Mazas & Th. Anne, t. II, p. 92. (*d*) (*e*) *Ibid.*, t. III, p. 121. (*f*) *Ibid.*, t. III, p. 129.

IX. DEGRÉ.

Louis-Charles de Pineton, Marquis de Chambrun, né le 17 Janvier 1774, Colonel de cavalerie, démiſſionnaire en 1830, Chevalier de Saint-Louis en 1814 (*a*), avait ſuivi ſon père dans l'émigration de 1791. Il a fait toutes les campagnes de cette époque, fut attaché comme Aide-de-camp à Monſeigneur le Duc d'Angoulême, & s'eſt marié, le 2 Janvier 1829, à Virginie de Framond, fille du Comte de Framond.

Deux enfants ſont nés de ce mariage :

1. Charles-Adolphe, qui ſuit.
2. Alix de Pineton de Chambrun.

X. DEGRÉ.

Charles-Adolphe de Pineton, Marquis de Chambrun, né le 11 Août 1831, marié, le 8 Juin 1859, à Marie-Hélène-Marthe de Corcelle. De ce mariage :

1. Marie-Thérèse-Virginie-Françoise, née le 30 Juin 1860.
2. Charles-Louis-Antoine-Pierre-Gilbert, né le 11 Juin 1865.

BRANCHE CADETTE.

IX. DEGRÉ.

Charles-Aldebert-Emmanuel de Pineton, Comte de Chambrun, né à Montrodat le 5 Avril 1785, Colonel démiſſionnaire en 1830, Officier de la Légion d'honneur (1821), Chevalier de Saint-Louis en 1823 (*b*) & de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Eſpagne, a fait avec diſtinction toutes les grandes guerres de l'Empire & la campagne d'Eſpagne en 1823. Bleſſé d'un coup de feu à la cuiſſe à la bataille d'Eylau & d'un coup de baïonnette à l'épaule au combat de Rivas, en Eſpagne : malgré de longs ſervices & des grades chèrement acquis à la guerre, il ſe retira jeune encore de la carrière militaire, lors de la révolution de 1830.

Il a épouſé : 1° le 3 Décembre 1820, Perrine-Marie de Glos, veuve du Baron de Lagrange-Montornal ; 2° Madame de Lattre d'Aubigny.

Il eſt mort en 1856, laiſſant de ſon premier mariage deux fils, qui ſuivent.

X. DEGRÉ.

Joseph-Dominique-Aldebert de Pineton, Comte de Chambrun, né le 19 Novembre 1821, Chevalier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand & de l'ordre de Charles III d'Eſpagne, Chevalier de l'ordre de Pie IX. Après avoir été ſucceſſivement Sous-Préfet de Toulon, de Saint-Étienne, Préfet du Jura, il fut élu, en Juin 1857, Député de la Lozère, & réélu en 1863.

Depuis ſon entrée au Corps Légiſlatif, il s'eſt diſtingué par ſon travail dans les bureaux & commiſſions. Nous citerons notamment parmi ces dernières, celles de l'Adreſſe & du Budget, pour la réviſion de l'article 259 du Code pénal, pour les travaux de Paris, les brevets d'invention, les chemins de fer, &c...

Il a épouſé, le 11 Août 1853, Marie-Jeanne Godard-Desmarest.

Charles-Emmanuel, frère du précédent, né le 14 Janvier 1827, élève de St-Cyr, ancien Capitaine au 68e de ligne, marié en 1864 à Mademoiſelle Henriette Gouy.

(*a*) A. Mazas & Th. Anne, *Hiſtoire des Chevaliers de Saint-Louis*, t. III, p. 146. (*b*) *Ibid.*, t. III, p. 253.



DES CHAMPS DE BOISHÉBERT,

Anciens Seigneurs de Boiſhébert, &c.

EN NORMANDIE.



D'Argent à trois Perroquets de Sinople, paſſants & contournés, onglés & becqués de Gueules.

La généalogie de la famille DES CHAMPS DE BOISHÉBERT ſe trouve au Vᵉ Regiſtre de cet Armorial, p. 283-291, où elle s'arrête au Xᵉ Degré.

X. DEGRÉ.

FRANÇOIS-ADRIEN Des Champs, qualifié Seigneur de Boishébert, né le 15 Mai 1748, reçu Page du Roi en 1762, entra enſuite comme Sous-lieutenant au régiment de cavalerie Royal-étranger, où il parvint au grade de Capitaine. Il épouſa le..... 1772 Demoiſelle Gabrielle CHAUVIN D'OFFRANVILLE, fille de M. CHAUVIN D'OFFRANVILLE, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal de camp des armées du Roi, & de Dame ASSELIN. De ce mariage eſt iſſu :

XI. DEGRÉ.

ANTOINE-ADRIEN Des Champs de Boishébert, né le 27 Mars 1784, Membre du Conſeil général de la Seine-Inférieure. Il a épouſé, le 28 Mars 1811, Demoiſelle Adèle DE PIPEREY, fille de M. Eſprit DE PIPEREY, Chevalier de Saint-Louis, Conſeiller au Parlement de Normandie, & de Dame CAREL DE THIBOUVILLE, dont il a eu :

1. ADRIEN-SIMÉON-PAUL, qui ſuit.
2. RAOUL-ALEXANDRE,
3. MARIE-FRÉDÉRIC,
4. MARIE-FRANÇOIS-CHARLES,

} dont la poſtérité ſera rapportée plus loin.

5. MARIE-LOUISE-CAROLINE, née le 30 Mars 1813, mariée, le 7 Juillet 1830, à M. Hippolyte DESSON DE SAINT-AIGNAN.
6. MARIE-THÉRÈSE-JULIETTE, née le 25 Mai 1815, mariée, le 1ᵉʳ Février 1841, à M. Frédéric DE GRIEU D'ESTIMAUVILLE.
7. GABRIELLE-PAULINE-ANTOINETTE, née le 24 Décembre 1817, mariée, le 20 Novembre 1849, à M. Henri DULONG.
8. MARIE-CAROLINE-ÉLISE-ÉMILIE, née le 30 Janvier 1826, mariée, le 22 Juin 1849, à M. Erneſt FILLEMIN.

XII. DEGRÉ.

ADRIEN-SIMÉON-PAUL Des Champs de Boishébert, né le 29 Février 1812, mort

le 6 Novembre 1862, avait épousé, le 7 Février 1848, Demoiselle Léopoldine Guy du Val d'Angoville, dont il a eu :

XIII. DEGRÉ.

Jean Des Champs de Boishébert, né le 1er Juin 1849.



XII. DEGRÉ.

Raoul-Alexandre Des Champs de Boishébert, né le 14 Avril 1814, marié, le 22 Septembre 1840, à Demoiselle Ernestine de Mire, d'où deux enfants :

1. Adrien-Joseph-Émile, né le 10 Août 1841.
2. Marie-Alexandre-Gaston, né le 18 Décembre 1842.



XII. DEGRÉ.

Marie-Frédéric Des Champs de Boishébert, né à Clipouville (Seine-Inférieure) le 29 Septembre 1819, a épousé, le 24 Mai 1842, Demoiselle Aglaé Chauffer de Saint-Martin, fille de M. Paul-Joseph Chauffer de Saint-Martin & de Dame Bouglier. De ce mariage sont issus :

1. Joséphine-Adèle-Adrienne, née le 5 Mars 1843, mariée, le 28 Mai 1861, à M. Henri Collet de Cantelou.
2. Marie-Blanche, née le 27 Août 1845.
3. Marie-Frédéric, né le 12 Juillet 1848, mort en bas âge.
4. Antoine-Marie-Charles-Raoul, né le 7 Mars 1854.
5. Alexandre-Marie-Adrien, né le 13 Juillet 1855.



XII. DEGRÉ.

Marie-François-Charles Des Champs de Boishébert, né le 22 Décembre 1827, marié, le 17 Novembre 1851, à Demoiselle Antoinette de Fromont de Bouaille, dont il a :

1. Antoine, né en 1854.
2. Alix, née en 1852.



DE CHANALEILLES,

Anciens Seigneurs de Chanaleilles, de la Valette, du Villard, de Saint-Cirgues, de Fabras, de Vals, du Pin, d'Ucel, de Retourtour, du Vergier, du Buiſſon, de Montpezat, du Roux, des Éperviers, de Saint-Pierre du Colombier, de Collanges, de la Saumès, de Joyeuſe, des Vans, de Jagonas, de Servières, de Naves, de Caſteljau, de Ribes, du Petit-Paris, de Saint-André-la-Champ, de la Blachère, de Jalavoux, &c., &c., Marquis de Chanaleilles, de Montpezat, du Villard, de Chambonas & de la Saumès; Barons de Retourtour, des Éperviers, de Jagonas, de Caſtelnau-d'Eſtrettefonds.

EN GÉVAUDAN, EN VIVARAIS ET EN LANGUEDOC.



D'Or à trois Levriers de Sable, colletés d'Argent, courant l'un ſur l'autre. COURONNE : *de Marquis.* TENANTS : *deux Anges.* CIMIER : *une Tête de cheval.* DEVISE : Fideliter & alacriter. LÉGENDE : Canes ligati (chiens liés, armes parlantes). CRI DE GUERRE : Cana Neleis (*a*).

La maiſon de Chanaleilles eſt une des plus anciennes de France. Elle s'eſt établie dans le Gévaudan & dans le Vivarais, & la terre de Chanaleilles, dans le département de la Haute-Loire, porte encore le nom de cette maiſon. Ce nom eſt écrit alternativement, dans les titres anciens, *Cananeleis, Cananellis,* & quelquefois *Canalellis,* & l'orthographe françaiſe a été longtemps incertaine entre *Chananeilles* & *Chanaleilles.* Cependant depuis les temps modernes il s'eſt écrit plus généralement Chanaleilles, la prononciation en étant moins difficile.

La maiſon de Chanaleilles produiſit une partie de ſes titres au cabinet des Ordres du Roi, en 1785, pour faire ce que l'on appelait alors *les preuves des carroſſes,* & obtenir les honneurs de la Cour, qui lui furent accordés le 3 Novembre de la même année. L'original de ces preuves, ſigné par Chérin, Généalogiſte du Roi, ſe trouve dépoſé à la Bibliothèque Impériale, à Paris, & il en exiſte un extrait abrégé aux archives de l'Empire. Nous donnons ici la généalogie de la famille de Chanaleilles, d'après ces preuves des carroſſes, & nous y ajouterons ſeulement quelques autres titres qui ne furent point produits à M. Chérin par la branche de la famille qui fit les preuves des carroſſes. Ce ſont des chartes très-curieuſes par leur ancienneté & leur

(*a*) Une légende remontant au moyen âge fait deſcendre la maiſon de *Chanaleilles*, appelée auſſi *Chananeilles*, des anciens Rois de la Grèce, par Nélée, fils de Codrus, dernier Roi d'Athènes. On ſait, en effet, que Nélée avait inſtitué des fêtes en l'honneur de Diane, qu'il ſurnomma Neleis, d'après ſon nom, & qui fut enſuite appelée par les Romains *Cana Neleis* (la blanche Diane). On rapporte que ſe trouvant banni de ſa patrie, à la mort de Codrus, lorſque les Athéniens renverſèrent le gouvernement monarchique & lui ſubſtituèrent le gouvernement républicain, Nélée vint ſe réfugier en Germanie, où ſa poſtérité ſe perpétua parmi les Francs, qui vinrent plus tard conquérir la Gaule. Ce fut, dit-on, pour rappeler le ſouvenir de ce Prince & celui de la blanche Diane, ſa patronne, que longtemps après, à l'époque des croiſades, les Chananeilles adoptèrent pour armoiries trois lévriers, attributs de cette déeſſe chaſſereſſe.

conſervation, qui ſe trouvent en la poſſeſſion de la branche aînée des Marquis de Chanaleilles, & nous les citerons textuellement lorſqu'il y aura lieu.

La maiſon de Chanaleilles a fait également des preuves pour l'ordre de Malte & pour l'entrée aux États de Languedoc. Ces preuves conſtatent littéralement ſa filiation depuis ſept ſiècles, ſoutenue par de belles alliances, de riches poſſeſſions ſeigneuriales & de nombreux ſervices d'épée.

Un Seigneur DE CHANALEILLES accompagna à Naples Lothaire, fils de Louis Ier, dit le Débonnaire, & périt enſuite en 841, à la bataille de Fontenay.

Un autre Seigneur de Chanaleilles ſe trouve cité parmi les plus illuſtres Chevaliers qui accompagnèrent en 1096 Raymond de Saint-Gilles, Comte de Toulouſe, à la première croiſade (*a*).

PREMIER DEGRÉ.

GUILLAUME Ier de Chanaleilles rendit hommage de ſa terre de Chanaleilles en 1130, à l'égliſe de Notre-Dame du Puy, conformément à ce qui avait été fait par ſes ancêtres. C'eſt à lui que commence la filiation directe & non interrompue de la maiſon de Chanaleilles. Il eut pour fils :

1. HÉLYE, qui ſuit.
2. GUILLAUME de Chanaleilles, deuxième du nom, Chevalier du Temple en 1153, lequel fit donation à ſon ordre du domaine de *Varneris*, qu'il avait acquis; & comme ce fief relevait de la Couronne, Louis VII, dit le Jeune, approuva cette donation & la ſcella de ſon ſceau royal.

Cette charte précieuſe de 1153, qui ſe trouve dans les archives du Marquis de Chanaleilles, eſt ainſi conçue :

In nomine ſancte & individue Trinitatis, amen. Ego Ludovicus, Dei gratia rex Francorum, notum facimus univerſis preſentibus pariter & futuris, quod dominus WILLELMUS DE CANALELLIS, *frater Templi effectus, ipſam domum & domus exaltationem officioſiſſime diligens, comparavit feodum de Varneris & ipſum templo donavit; in quo etiam nos requiſiti, quum in feodo noſtro conſtabat, aſſenſum noſtrum dedimus & pro immutabili firmitate preſentem paginam ſigillo noſtro communiri fecimus, ſubter inſcripto nominis noſtri karactere.*

Actum publice Pariſius, anno ab incarnatione Domini milleſimo conteſimo quinquageſimo tertio, aſtantibus in palatio noſtro quorum ſubtytulata ſunt nomina & ſigna. Domus noſtra ſine dapifero tunc erat : S. Guidonis, buticularii; S. Mathie, conſtabularii; S. Mathie, camerarii.

Data per manum Hugonis Cancellarii.

Le nom & les armes de ce Chevalier du Temple figurent dans les ſalles des Croiſades du palais de Verſailles.

(*a*) Chroniques & manuſcrits *originaux* de Pons de Balaruc & de Raymond des Agiles, Chanoine du Puy, hiſtoriens de cette croiſade, dont il n'a été publié qu'une partie abrégée dans le recueil de Jacques Bongars, intitulé : *Geſta Dei per Francos, ſive orientalium expeditionum & regni Francorum hieroſolymitani ſcriptores varii cœtanei, in unum editi; Hanau*, 1611. On diſtinguait parmi ces Seigneurs : Euſtache d'Agrain, qui devint Prince de Sidon & de Céſarée, Vice-roi & Connétable du royaume de Jéruſalem, & mérita la glorieuſe dénomination d'épée & de bouclier de la Paleſtine; Héracle, Vicomte de Polignac; Raymond Pelet, R. de Turenne, Pons de Fay, Hugues de Monteil; Amanieu, Sire d'Albret; Robert de Vieuxpont, Robert de Boves, P. de Chalençon, Adhémar de Monteil, Évêque du Puy, Légat du Pape; L. de Garlande, B. d'Anduſe, Bernard de Montlaur, N... de Rochemaure, Pons de Théſan, Godefroy de Randon, B. de Chambarlhac, N.... de Beauvoir, N.... du Roure, Bernard de Montagnac, B. de la Garde, Gaultier de Caſtellane, Raymond de Hautpoul, Gilbert de Tournon, M. de Gineſtous, G. DE CHANALEILLES, A. de Villeneuve, Golfier de Laron, Seigneur de Hautfort; G. de La Tour, N..., de la Fare, Gérard du Pouget, Aldebert de Pierre, Guillaume de Sabran, N.... des Porcellets, Roger de Montmorin, Olivier de Rochefort, Raymond des Agiles & Pons de Balaruc. (Cette note eſt extraite du *Dictionnaire univerſel, hiſtorique, critique & bibliographique* de Chaudon & de Landine, imprimé par Prudhomme, 9e édit., 1810, au mot d'*Agrain*, t. V, p. 298.)

II. DEGRÉ.

Hélye Ier de Chanaleilles, rendit le même hommage que ſon père au Chapitre du Puy, en 1180. Il eut pour fils :

III. DEGRÉ.

Arnaud de Chanaleilles, Seigneur de Chanaleilles, qui reçut en 1206 l'hommage que lui rendit Durant de Charpin, Damoiſeau, pour tous les biens qu'il poſſédait dans la paroiſſe de Saint-Maurice & dans la ville de Saugues. Ce titre d'hommage exiſte dans les archives du Marquis de Chanaleilles. Il prouve la deſcendance de deux fils d'Arnaud : Guillaume, deuxième du nom, & Bernard, premier du nom. Il atteſte également qu'Arnaud était Seigneur de Chanaleilles, près la ville de Saugues, dans le Gévaudan. Ce titre eſt ainſi conçu :

Ego Durantus Charpini, domicellus, notum facio univerſis quod confeſſus fui & recognovi coram nobili viro Arnaldo, *Domino* de Cananellis, *me habere & tenere in feudum francum, ipſo Arnaldo preſente & recipienti, quicquid habeo apud Sanctum Mauricium, a viâ que exit ab ecleſiâ predicti loci & vadit apud feudum Guillelmi de Altoforti; item ea que habeo apud molendinos & in pertinentiis & feudis que tenent ibi Petrus & Bernardus de Monteacuto; item feudum Guillelmi de Cheilardo apud Godoletum cum omnibus pertinenciis ſuis; item quemdam ortum in villa de Salgiis ante domos Guillelmi & Bernardi liberorum predicti nobilis Domini Arnaldi. In cujus rei teſtimonium preſentibus litteris ſigillum meum appoſui. Datum anno Domini milleſimo ducenteſimo ſexto.*

L'original eſt ſcellé d'un ſceau en cire jaune repréſentant un chevalier.

Arnaud de Chanaleilles eut pour enfants :

1. Guillaume II, dont l'article ſuit.
2. Bernard de Chanaleilles, premier du nom, cité dans l'hommage reçu par ſon père en 1206.
3. Hélye de Chanaleilles, deuxième du nom, vivant en 1240, marié à Aſtorge d'Auroux (*a*), arrière-petite-fille de Bernard, Seigneur d'Auroux, près le Puy, & d'Aubuſſon, qui vivait en 1091.
4. Riche de Chanaleilles, mariée en 1212 à Payan de Rochon, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieux, dans le diocèſe de Carcaſſonne (*b*).

IV. DEGRÉ.

Guillaume II de Chanaleilles, Seigneur de Chanaleilles, cité avec ſon frère Bernard dans l'hommage reçu par leur père en 1206. Il rendit lui-même hommage de ſa terre de Chanaleilles au Chapitre du Puy, en 1228, ainſi qu'il avait été fait par ſes prédéceſſeurs. Il eut pour fils :

1. Bernard de Chanaleilles, qui ſuit.
2. Raymond, dont l'article viendra après celui de ſon frère aîné.
3. Pierre de Chanaleilles, cité dans une charte de 1249.
4. Jausselin de Chanaleilles, Abbé de Mazan en 1289, qui contracta un acte public avec Noble de Montlaur (Archives de la préfecture de Privas, Ardèche. — Cartulaire de l'Abbaye de Mazan).
5. Robert de Chanaleilles, Chevalier du Temple en 1293, cité, dans le procès

(*a*) D'Auroux. — *Loſangé d'Or & d'Azur, à la Bordure de Gueules.*

(*b*) L'original de ce contrat de mariage ſe trouve depoſé aux Archives de l'Empire, tréſor des chartes, carton 1034.

des Templiers, comme témoin à la réception de Garnier de Venesi (page 81 du manuscrit qui se trouve aux Archives du royaume).

V. DEGRÉ.

Bernard de Chanaleilles, deuxième du nom, Chevalier, Seigneur de Chanaleilles, est cité dans une charte de l'an 1249, de Guy de Dampierre & de Béraud de Mercœur, sous le règne de Robert V, Comte d'Auvergne, à l'occasion du partage de plusieurs églises de cette province. Cette charte est souscrite par les plus grands seigneurs du pays, au nombre desquels se trouve Bernard de Chanaleilles (*a*).

Il rendit un hommage en 1266 au Comte de Toulouse, avec son frère Raymond, ainsi qu'il avait été fait par feu leur père Guillaume. Cet hommage existe dans les archives du Marquis de Chanaleilles. Il prouve que Bernard, Chevalier, & son frère Raymond, Damoiseau, étaient fils de Guillaume; en voici la teneur :

Anno Domini millesimo ducentesimo sexagesimo sexto, videlicet septimo idus Januarii, sit notum omnibus tam presentibus quam futuris quod ego Bernardus de Canalellis, *miles, & ego Remundus de Canalellis, Domicellus, fratres, filii condam Domini Willelmi de Canalellis & heredes, jurati de veritate dicenda, confitemus & recognoscimus, sub juramento a nobis corporaliter prestito, vobis Johanni Eurardi, Castellani castri de Vouta, stipulanti & recipienti nomine domini comitis Tholosani & Alverniensis, nos tenere ad feudum ab ipso domino comiti omnia & singula que nominata & contenta sunt in recognitione facta per dictum Dominum Willelmum de Canalellis, quondam patrem nostrum, & vobis sub eadem forma & sub eodem juramento eandem quam ipse fecit facimus recognitionem, promittentes vobis, nomine predicti domini comitis, obedientiam, juvamentum & fidelitatem sub virtute prestiti juramenti & eidem, ipsius vel suorum monitioni homagium nos facturi. Hec acta fuerunt apud Voutam in presencia & testimonio Roberti Guitarti Capellani de Vouta, P. Remundi Cappellani, Willelmi de Lansaco, militis, Hugonis Antoninii, domicelli, R. Durandi, Johannis Sessiax & mei B. Ruffi, publici notarii de Vouta, qui de mandato utriusque partis hec scripsi & meum apposui sequens signum.*

Il donna aussi une quittance de six cents livres au Roi Philippe III, en 1270, au camp devant Carthage, immédiatement après la mort de Saint Louis, à la septième croisade, suivant la convention faite par-devant Noble homme l'Empereur de Constantinople, pour son passage d'outre-mer. Cette quittance existe dans les archives du Marquis de Chanaleilles. Elle est très-curieuse par ses détails & par sa teneur ainsi conçue :

Universis presentes litteras inspecturis, Bernardus, *Dominus* de Cananellis, *miles, salutem. Noveritis nos recepisse & habuisse a karissimo Domino nostro Philippo, Dei gratia serenissimo Rege Francorum, per manus Petri Michaelis & Petri dicti Barbe, pistorum dicti regis, sexcentas & sexaginta sex libras turonenses & tredecim solidos & quatuor denarios, ratione conventionis, ex parte viri nobilis Imperatoris Constantinopolitani nobiscum habite, de itinere transmarino, & ducentas libras turonenses pro restauratione unius equi & sexaginta libras turonenses pro robis nostris & de omnibus predictis denariis tenemus nos penitus pro pagatis. In cujus rei testimonium, predictis Petro Michaeli & Petro Barbe, presentes litteras sigillo nostro dedimus sigillatas.*

Actum in castris juxta Carthaginem, die sabbati post festum omnium sanctorum, anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo.

L'original est scellé d'un sceau en cire rouge représentant un Chevalier avec ces mots pour légende : *Sigillum Bernardi.*

Le vendredi avant le dimanche des Rameaux de l'an 1283, il vendit à Hugon & à Bertrand de la Saumès certaines censives du mandement de Joyeuse, avec le droit de rompre le pain vénal au même lieu. Cet acte fut reçu par Étienne de Brive,

(*a*) *Histoire généalogique de la maison d'Auvergne*, par Baluze, preuves, t. II, p. 107.

Notaire royal, ainſi qu'un autre du lundi avant la fête de Saint-Nicolas 1295, où ſe trouve rappelé feu Guillaume de Chanaleilles, père de Bernard, & par lequel il donne à Durand de la Saumès & à ſes frères, tous les droits, hommes, hommages, cens, rentes, uſages, quarts, cinquains & autres droits qu'il avait dans la ville de Joyeuſe & ſon mandement, & aux terroirs de Bauzon, de Cebel, de Paliers & du Gras de Joyeuſe, ainſi que la quatrième partie indiviſe de Jamèle. Il paraît être mort ſans poſtérité.

V. DEGRÉ.

RAYMOND de Chanaleilles, Damoiſeau, était frère cadet de Bernard de Chanaleilles, Chevalier, avec lequel il eſt cité dans l'hommage rendu au Comte de Toulouſe en 1266. Il paraît qu'il fut le premier de ſa maiſon qui deſcendit du Gévaudan dans le Vivarais, ſans doute en ſe mariant dans ce pays, car il eſt dès lors qualifié dans les actes : Seigneur de la Valette, dont le nom s'eſt changé plus tard, par altération, en celui du Villard, terre qui n'a ceſſé depuis cette époque d'appartenir à ſes deſcendants. Il reçut, le 3 Octobre 1274, par-devant Bertrand Eſtorraſit, Notaire public à Aubenas, l'hommage-lige que lui firent, les mains jointes, à genoux & le baiſer de fidélité intervenant, Guillaume, Pons & Étienne de la Valette, & Jean & Guillaume Jaucelin, habitants du mas de la Valette, ſitué dans la paroiſſe de Saint-Cirgues de Jaujac, qu'ils tenaient de lui, comme leur ſeigneur, ſous un certain cens annuel. Raymond eut deux fils :

1. RAYMOND de Chanaleilles, IIe du nom, Damoiſeau, qui, par acte du 24 Janvier 1301, paſſé devant Raymond Baudi, Notaire royal, fit donation à Béraud de Chanaleilles, ſon frère, de tous les droits qui lui appartenaient dans la ſucceſſion de feu Raymond de Chanaleilles, leur père, en maiſons, vignes, terres, moulins, fours, droits de juridiction mère & mixte impère, peche, chaſſe, &c. Il eſt également cité comme témoin dans un acte de 1316.
2. BÉRAUD, qui continue la poſtérité, & dont l'article ſuit.

VI. DEGRÉ.

BÉRAUD de Chanaleilles, Seigneur de Chanaleilles & du château de Vals, près du Puy, premier Bailli royal du Velay, Sergent d'armes & Garde du ſceau royal, ſe trouve cité pluſieurs fois dans le cartulaire de l'Abbaye de Mazan, comme appoſant le ſceau royal ſur les actes du monaſtère, depuis 1299 juſqu'en 1318 (*a*). Il donna quittance, en 1309, à Noble Giraud Adhémar, Seigneur de Monteil, & reçut, le 1er Novembre 1311, par-devant Géraud Vernède, Notaire au Puy, l'hommage & ferment de fidélité que lui fit debout, ayant les mains jointes dans les ſiennes, & en lui donnant le baiſer de paix, Raymond Chays, fils de feu Raymond Chays, de la Sauvetat-Chays, au diocèſe du Puy, pour tout ce qu'il poſſédait dans les mas & territoires de Robiey, de Laval, Autucha, la Teuleyra & au château de Laval. Le 10 Novembre 1318, Béraud de Chanaleilles, Damoiſeau, acquit de Jaucelin de Comarque de Caſtanier, Damoiſeau, toute la juridiction haute & baſſe, mère & mixte impère, qui lui appartenait dans les château & mandement de Laval, tant en hommes-liges qu'en autres hommes, cens, rentes, &c., le tout tenu du Seigneur de Monlaur, moyennant une ſomme annuelle de dix-huit livres dix ſols. Cet acte fut paſſé en préſence de Hugues de Cambis & de Guillaume de Comarque, Damoiſeaux, & reçu par Pons de Arriciis, Notaire royal. Le 4 Décembre de la même année 1318, il paſſa un accord avec Bernard de la

(*a*) Archives de la préfecture de Privas.

Farge, habitant de Vals, & ne vivait plus le 14 Février 1325. Il avait époufé Aftorge DE VALS (*a*), fille & héritière de feu Jean de Vals, Damoifeau, avec laquelle il eft rappelé dans un hommage rendu par Hélye, leur fils aîné, au Seigneur Bertrand de Cafalibus. On leur connaît quatre enfants, favoir :

1. HÉLYE, dont l'article fuit.
2. RAYMOND de Chanaleilles, III[e] du nom, Chanoine de l'églife de Notre-Dame du Puy en 1316, & vivant encore le 1[er] Avril 1339.
3. PIERRE de Chanaleilles, } Abbés de Mazan, cités plufieurs fois dans le car-
4. JEAN de Chanaleilles, } tulaire de l'abbaye.

VII. DEGRÉ.

HÉLYE II de Chanaleilles, Damoifeau, Seigneur de Chanaleilles, de Vals, du Pin & de Laval, eft qualifié fils & héritier univerfel de Béraud de Chanaleilles, Damoifeau, dans un hommage qu'il rendit, le 14 Février 1325, & reçu par Fabri, Notaire, pour fa feigneurie de Chanaleilles, & pour celle de la Valette, dans le mandement de Jaujac, qu'il tenait à fief franc & noble (*b*). Le 1[er] Avril 1339, Hélye de Chanaleilles fit hommage-lige & ferment de fidélité, fuivi du baifer de paix, au Chapitre de l'églife de Sainte-Marie du Puy, pour tout ce qu'il tenait de cette églife, en fief, dans les lieux & territoires de Chanaleilles, & dans ceux de Changautier, de la paroiffe de Prades, au diocèfe de Viviers, excepté le ban & la connaiffance & punition de la légère effufion de fang que feu Béraud de Chanaleilles, fon père, avait acquis du Seigneur de Jaujac, & une vigne que le même Béraud avait acquife de Pons-del-Bret, fous le domaine direct de Meffire Pons de Chanaleilles, aliàs *de Burriana*. L'acte de cet hommage fut paffé devant Durand Felgos, Notaire royal au Puy. Hélye en fit un femblable, le 20..... de la même année 1339, à Noble Bertrand, *Seigneur de Cafalibus*, & en partie du château de Vals, Chevalier, pour tous les biens qu'il tenait, & que fes prédéceffeurs avaient tenus dudit Seigneur & de fes prédéceffeurs, favoir : la moitié, par indivis, de la tour fituée dans le château de Vals, & la moitié de tous les biens fitués dans le mandement du même lieu, qui avaient appartenu à feu Noble Audiger de Vals, Cofeigneur de Vals. Cet acte fut paffé par-devant Étienne de Plano, Notaire, en préfence de Giraud & Guigues du Chailard, père & fils, de Raimond de Aulaneto, de Gilbert La Romegofa, Damoifeaux, & autres Seigneurs. Raimond de Juvignac, du mandement de Vals, fit hommage & ferment de fidélité le 17 Avril 1343, fuivi du baifer de paix, à Hélye de Chanaleilles. Ce dernier ne vivait plus depuis plufieurs années le 18 Juin 1362, époque à laquelle Alafie DE MONTGROS (*c*), fa veuve, en qualité de tutrice de leurs enfants, fit hommage à Guy, Seigneur de Montlaur & de Sabran, Chevalier, pour tout ce que feu fon mari tenait de lui en fief franc, honorable & noble. Les enfants iffus de leur union furent :

1. PONS de Chanaleilles, qui était mort fans poftérité, aux croifades, avant le 12 Septembre 1384.
2. VALENTIN qui continue la defcendance, & dont l'article viendra ci-après.

(*a*) DE VALS. — *D'Argent à la Fougère de Sinople.*

(*b*) Titres de la maifon de Tournon. — La branche actuellement exiftante de la maifon de Tournon defcend de LOUISE-GENEVIÈVE de Chanaleilles, qui époufa François-Chriftophe DE TOURNON, par contrat paffé le 26 Décembre 1630, à la condition qu'il prendrait le nom & les armes de Chanaleilles. (Voir plus loin.) Beaucoup de titres de la maifon de Chanaleilles ont été portés par elle dans la maifon de Tournon.

(*c*) DE MONTGROS. — *D'Azur à trois Tours d'Argent, celles de côté inclinées fur celle du milieu; chaque tour chargée d'une Étoile d'Or.*

3. Raymond de Chanaleilles, Chanoine de Magdelaine, lequel, le 28 Mars 1384 (v. ſt.), accorda une inveſtiture au nom de Valentin, ſon frère, qui était alors en Italie.
4. Lombarde de Chanaleilles, mariée : 1° avec Raymond de Bermond, Damoiſeau; 2° avec Robert de Mercoyrols. Elle fit ſon teſtament, le 26 Décembre 1407, en faveur de Valentin, ſon frère.
5. Almodie Ire de Chanaleilles, femme de Meſſire Vincent de Chandolas, légataire de ſa ſœur, le 26 Décembre 1407.

VIII. DEGRÉ.

Valentin de Chanaleilles, premier du nom, Damoiſeau, Seigneur de Vals, du Pin, de la Valette & d'Ucel, près d'Aubenas, accompagna en 1382 Louis, Duc d'Anjou, oncle du Roi Charles VI, dans l'expédition que ce Prince fit en Italie pour conquérir le trône de Naples, auquel il était appelé par l'adoption de la Reine Jeanne. Louis fut le chef de la ſeconde maiſon de Naples & périt dans ſon expédition en 1384. Valentin de Chanaleilles, de retour en France, rendit hommage, le 12 Septembre 1384, à Albert de Cadris, Coſeigneur d'Entraigues & d'Aſperjoc. Il épouſa Iſabelle du Bosc (*a*), fille de Noble homme Pierre du Bosc, auquel Valentin de Chanaleilles donna une quittance dotale de ſoixante & dix francs d'or au coin du Roi, par acte paſſé le 25 Juin 1387, devant Jean Pouhet, Notaire. Il rendit hommage-lige à Louis, Seigneur de Montlaur & d'Aubenas, le 22 Avril 1404, par-devant Jacques Stevenin, Notaire public d'Aubenas, & ne vivait plus le 20 Novembre 1422. Ses enfants furent :

1. Pierre, dont l'article ſuit.
2. Almodie II de Chanaleilles, mariée, par traité paſſé le 20 Novembre 1422, devant Garin, Notaire, avec Pierre de Monjoc, fils de Noble Aſtorg de Monjoc. Elle fut aſſiſtée de Pierre de Chanaleilles, ſon frère, qui lui conſtitua en dot 1640 livres tournois.
3. Guinette de Chanaleilles, mariée, par traité paſſé le 13 Janvier 1434, devant Textoris, Notaire, à Claude de Prunet, fils de Noble Louis de Prunet, du lieu de la Voute, au diocèſe de Viviers. Pierre de Chanaleilles lui conſtitua en dot 700 florins.

IX. DEGRÉ.

Pierre de Chanaleilles, qualifié magnifique & puiſſant homme, Chevalier, Seigneur du Pin, de Vals, d'Ucel & de la Valette, Grand Bailli d'épée du Vivarais & du Valentinois. Ce fut en récompenſe de ſon dévouement & de ſes ſervices que le Roi Charles VII réunit, en 1437, la charge de Bailli d'épée du Valentinois à celle du Vivarais, dont il était déjà en poſſeſſion depuis 1427. Il rendit hommage & prêta ſerment de fidélité, le 23 Août 1427, à Philippe de Lévis, Seigneur de la Roche en Reynier, par-devant Euſtache Valentin, Notaire; paſſa un compromis, le 15 Août 1456, avec Pierre de Carrière, fils de Jean, de la paroiſſe de Fabras; eſt nommé dans un acte paſſé au château de Meyras, devant Teyſſier, Notaire, le 11 Avril 1456, par lequel Agnès de Chanaleilles, ſa fille, renonça en faveur de l'héritier qu'il devait inſtituer à tous ſes droits ſur les ſucceſſions paternelle & maternelle, au moyen de la ſomme de 800 florins d'or qu'il lui avait conſtitués en dot. Cet acte fut paſſé en préſence d'Antoine de Lévis, Comte de Villars; Barthélemi du Bourg-Andéol, Docteur en théologie, Official de Nîmes; Guillaume du Bourg-Andéol, Docteur ès lois, Lieutenant du Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes; Noble

(a) Du Bosc. — *D'Argent, à trois Arbres de Sinople.*

Olivier de Caritat, &c. Le 6 Décembre de la même année 1456, le Roi Charles VII accorda des Lettres d'attribution de caufes à fon féal Chevalier Noble Pierre de Chanaleilles, Seigneur du Pin & de Vals, & ce monarque lui écrivit pour le remercier des fervices qu'il lui avait rendus à la tête de fes vaiffaux (*a*). Il eft nommé dans un acte du 6 Août 1458; fit une vente le 17 Février 1462, & ne vivait plus le 9 Avril 1478. Il avait époufé Noble Agnès DE CASTREVIEILLE, & fut père de :

1. VALENTIN de Chanaleilles, deuxième du nom, Seigneur du Pin & de Vals, qui fit hommage-lige à François, Seigneur d'Apchier, le 9 Avril 1478. Par acte du 20 Octobre 1486, il arrenta, pour fix années, à honorable Maître Raymond Roche, époux de Noble Ifabelle de Monjoc, fille & héritière de Noble Laurent de Monjoc, tous les cens qu'il percevait fur les hommes de fon mas de la Valette; il ne vivait plus le 15 Février 1501, & eut pour enfants :
   - I. ÉMERAUD de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, & en partie du château de Vals, qui était au fervice du Roi, en Italie, le 15 Février 1501, époque à laquelle Guillaume de Chanaleilles, fon oncle, rendit un hommage en fon nom. Il mourut fans alliance.
   - II. MARGUERITE de Chanaleilles, qui était veuve de Noble homme Jacques DE MADIÈRES, Seigneur d'Aubaignes, près de Lodève, lorfqu'elle tranfigea le 18 Mars 1515, avec Balthazar de Chanaleilles, fon coufin germain.
   - III. CLÉMENCE de Chanaleilles,
   - IV. CLAUDE de Chanaleilles,
   - V. JEANNE de Chanaleilles,
   - VI. MIRACLE II de Chanaleilles,

     } nommés dans la tranfaction du 18 Mars 1515. On ignore leur deftinée ultérieure.
2. GUILLAUME III, qui continue la poftérité, & dont l'article fuit.
3. MIRACLE Ire de Chanaleilles, mariée en 1427, à Barthélemi DE VINCENS DE MAULÉON, Baron de Brantes, Seigneur de Caufans, de Savoillans, de Saint-Léger & de la Garde-Paréol, fils de Jacques DE VINCENS DE MAULÉON, Seigneur de Caufans, & d'Argentine DE VERCHÈRES (*b*).
4. HÉLIPS de Chanaleilles, mariée, par contrat paffé le 15 Juin 1442, devant La Roche, Notaire à Viviers, avec Olivier DE CARITAT, troifième du nom, Seigneur de Camaret, de Rouffet & de Saint-Pantaly, au Comtat du Pègue & d'Alençon, en Dauphiné (*c*). Ce mariage fut célébré à Viviers, dans la maifon de Jean de Claris.
5. AGNÈS de Chanaleilles, mariée, avant le 11 Avril 1456, avec Noble Perceval DU BOURG-ANDÉOL, du lieu de Piolenc, au delà du Rhône, au diocèfe d'Orange.

X. DEGRÉ.

GUILLAUME III de Chanaleilles, Écuyer, Bailli du lieu & mandement de Jaujac, au diocèfe de Viviers, affifta comme arbitre à un traité paffé, le 10 Décembre 1482, entre Noble & puiffant Seigneur Meffire Guillaume d'Arlempde, Seigneur de Courcelles, & Noble homme Hilaire, Seigneur de Caftrevieille; paffa une tranfaction pardevant Anglat, Notaire de Lanas, le 27 Juin 1497, avec Nobles & puiffants hommes Philippe de Balafuc, Seigneur de Montréal, Cofeigneur de Jaujac, & Antoine de Balafuc, fon fils; rendit hommage-lige, au nom d'Émeraud de Chanaleilles, le 15

(*a*) Titres de la maifon de Tournon.
(*b*) Pithon-Curt, *Hift. de la Nobleffe du Comté Venaiffin*, t. III, p. 558.
(*c*) *Ibid.*, t. IV, p. 616.

Février 1501, à magnifique & puiffant homme Jacques, Seigneur d'Apchier & de la Gorce, de ce qu'il tenait de lui en fief franc, dans les lieux & mandements de la Gorce & de Valon, ainfi & de la même manière que l'avait fait, le 29 Mars 1473, Pierre, fon père, aïeul du même Émeraud. Guillaume de Chanaleilles ne vivait plus le 18 Mars 1515. Il avait époufé Marguerite DE CADRIS & eut pour fils BALTHAZAR, qui fuit :

XI. DEGRÉ.

BALTHAZAR de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin & de Fabras, Bailli du lieu & mandement de Jaujac, était marié avec Noble Gabrielle DE CROCHANS DU BOURG-ANDÉOL, du lieu de Piolenc, diocèfe d'Orange, lorfqu'il tranfigea, le 18 Mars 1515, devant Pierre de Vals, Notaire royal, avec Marguerite de Chanaleilles, fa coufine germaine, veuve de Noble Jacques de Madières, au fujet de fes droits légitimaires. Ces deux époux reçurent, le 10 Mai 1516, une quittance de la fomme de cent livres tournois, qu'ils avaient payée à Noble Barthélemi Johannini, Seigneur d'Aulaignes, au diocèfe de Lodève, mari de Noble Gabrielle de Madières, fille & donataire de Noble Marguerite de Chanaleilles. Balthazar donna, le 9 Mars 1539, le dénombrement de ce qu'il tenait en fief franc & Noble dans les mandements de Jaujac, de Meyras & ailleurs, fous l'hommage & feigneurie de M. le Comte de Ventadour, Seigneur de la Voute, de Meyras & de Jaujac, & fit fon teftament, le 4 Février 1540, dans la falle de la maifon du Pin, par-devant Pierre de Laval, Notaire royal, par lequel il élut fa fépulture en fa chapelle de l'églife de Fabras. Ses enfants furent :

1. BERNARD de Chanaleilles, marié avec Nicole DE LA GARDE DE CHAMBONAS, mort fans poftérité avant le 26 Avril 1565.
2. HILAIRE, qui continue la lignée, & dont l'article fuit.
3. FRANÇOIS de Chanaleilles, légataire de cent livres, le 4 Février 1540.
4. LOUISE de Chanaleilles, femme de Claude DU BOIS, du lieu de Meyras, légataire de fon père.
5. MARGUERITE de Chanaleilles.
6. JEANNE de Chanaleilles, citée dans un acte, reçu par Falcon, Notaire, du pénultième de Juin 1569, comme ayant été marraine de la cloche de l'églife de Faÿ-le-Froid, dont le parrain fut Jean de Rhulier, laquelle cloche fut bénie par Antoine de Senneterre & Jean de Senneterre, fon neveu, en préfence de Balthazar de Chanaleilles, père de ladite Jeanne.

Ces deux dernieres, légataires chacune de deux cents livres, payables le jour de leur mariage.

Enfants naturels.

7. ANTOINE de Chanaleilles,
8. JEAN de Chanaleilles,

Auxquels leur père légua la nourriture & l'habillement, voulant, en outre, que Jean fût élevé aux écoles, pour apprendre fcience & doctrine.

XII. DEGRÉ.

HILAIRE de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin & de la Valette, époufa, par contrat paffé le 26 Juillet 1556, devant Claudet Ardit, de Saint-Laurent, & Claude de Laval, de Jaujac, Notaires royaux, Claude D'AGRAIN, fille de feu Gafpard D'AGRAIN, Seigneur des Ubaz, & de Marguerite de Prunet, laquelle conftitua à fa fille

neuf cents livres tournois en dot & cent vingt livres pour ſes robes & habillements nuptiaux (*a*). Hilaire de Chanaleilles fit, le 10 Février 1563, ſon teſtament, par-devant François de Langlade, Notaire royal de Jaujac, & un codicille, le 28 Avril 1565, par-devant Gilbert de Langlade, fils de feu François de Langlade, par lequel il choiſit ſa ſépulture dans la chapelle de la maiſon du Pin, en l'égliſe de Fabras. Il fut père de :

1. JEAN de Chanaleilles, mort ſans poſtérité.
2. GASPARD de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur de la Saumès, auteur de la branche de la Saumès, rapportée plus loin.
3. BALTHAZAR de Chanaleilles, IIe du nom, Écuyer, Seigneur du Pin, qui fit ſon teſtament le 6 Juin 1625. Il avait épouſé, le 2 Octobre 1583, Louiſe DE CASTREVIEILLE, de laquelle il eut :
   I. FRANÇOIS de Chanaleilles, Seigneur de la Valette, Baron de Retourtour & des États du Vivarais, marié en 1612 avec Anne DE TOURNON DU VERGIER, de laquelle il n'eut que deux filles, ſavoir :
      1. LOUISE-GENEVIÈVE de Chanaleilles, mariée, le 26 Décembre 1630, par contrat paſſé devant Eſcoffier, Notaire royal à Lamaſtre, & d'après diſpenſe du Pape, avec ſon couſin germain François-Chriſtophe DE TOURNON, Chevalier, Seigneur de Mayres, de Deſaignes & du Vergier, Baron de la Maſtre, fils de François DE TOURNON, *dit* de Mayres, Chevalier, Seigneur de Mayres & de Rouveyrolles, & de Suzanne DE BARJAC, ſa première femme; il fut ſtipulé dans le contrat de mariage qu'il prendrait, ainſi que ſa poſtérité, le nom & les armes de Chanaleilles.
      2. FÉLICIE de Chanaleilles, mariée, le 18 Février 1642, avec Céſar DE LESTRANGE, Chevalier, Seigneur de Groſon, fils de Jean de Leſtrange, Chevalier, Seigneur du même lieu.
   II. GABRIELLE de Chanaleilles, mariée à Noble Samuel DE TEYSSIER, Seigneur du Roux; veuve en 1628.
4. JEAN-CLAUDE de Chanaleilles, auteur de la Branche du Villard, dont l'article ſuit.
5. MARGUERITE de Chanaleilles, légataire de ſon père le 10 Février 1563; mariée avec Jean DE ROSTAING.

Fille naturelle :

6. FRANÇOISE de Chanaleilles, à laquelle ſon père fit un legs le 10 Février 1563.



BRANCHE DES SEIGNEURS DU VILLARD,

MARQUIS DE CHANALEILLES.

XIII. DEGRÉ.

JEAN-CLAUDE de Chanaleilles, Seigneur du Buiſſon, fut légataire de ſon père, par le codicille fait le 26 Avril 1565, dans lequel Hilaire de Chanaleilles dit qu'il

(*a*) La maiſon d'Agrain vient de s'éteindre. Elle deſcendait d'Euſtache d'Agrain, Prince de Sidon & de Céſarée, Vice-roi & Connétable du royaume de Jéruſalem, à la première croiſade; elle portait *d'Azur au Chef d'Or*.

lui eſt né un fils depuis le teſtament qu'il avait fait en 1563, & qu'il lui lègue pareille ſomme qu'à ſes frères(*a*). Jean-Claude de Chanaleilles uſa de ſon influence dans l'Auvergne & dans le Vivarais, pour rendre de grands ſervices au Roi Henri IV. Ce monarque lui écrivit ſouvent lui-même de ſa main pour les reconnaître & l'en remercier. Pluſieurs de ces lettres autographes de Henri IV ſont conſervées dans les archives du Marquis de Chanaleilles. Elles ſont imprimées dans le recueil publié ſous les auſpices du Gouvernement, par M. Berger de Xivrey, Membre de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, ouvrage qui fait partie de la Collection des documents inédits relatifs à l'hiſtoire de France. Voici quelques-unes de ces lettres, textuellement rapportées :

Monſieur de Chananeylles, je vous ſes ce mot par le ſieur Barthélemy, que je vous ranvoye contanté de tout poynt en votre faveur. Il a charge de vous dyre ce que j'atans de votre afectyon pour haſter la perſuaſyon du Conte de Clermont. Ce m'eſt de grande ymportanſe & urgenſe dans cet eſtat des aféres de Lyon. Conférés au plus toſt avec Laſyn, quy va paſſer dans vos quartyers. Surtout ne ménagés vos bons advys & votre crédyt à l'endroyt de la Comteſſe (*b*). Je ſay qu'elle peut beaucoup pour le réſoudre & tyrer la bryde à bien. Adieu, Monſieur de Chananeylles, je m'an remets du tout ſur votre dévotyon ordynére pour le byen de mon ſervyſe.

A Vernon, ce xme Décembre.

Votre plus afectyone amy,
HENRY.

Monſieur de Chananeylles, j'ay antandu le grant & fidèle devoyr que vous avés fayt pour mayntenyr la vylle de Monſerrant an mon obéyſſance. Je vous fays très bon gré de vos offyces an cette occaſyon, & m'aſſeure de votre prudence pour prendre toutes autres bonnes dyſpoſytyons que vous verres eſtre néceſſeres. C'eſt ſurtout ceux de la Nobleſſe qu'yl eſt beſoyn d'atyrer & antretenyr an bone dévotyon. Je ſay combyen le Marquys de Saynt-Sorlyn les pratyque. Les Eſchevyns, dyt-on, me ſont tout acquys. Mandés moi ce qu'an panſés, & toutes autres nouvelles. Adyeu, Monſieur de Chananeylles, perſévérés dans votre méryte & aſſeurés vous du deſyr qu'a de le reconoytre par bons effets

Votre plus aſſeuré amy,
HENRY.

Monſieur de Chananeylles, j'ay eſté très ayſe d'antandre par le ſieur de Luberſac la bone aſſyſtanſe que vous lui avés ſete dans ſon antrepryſe & le zèle que vous aportés en toutes occaſyons au byen de mes aféres. Par quoy, outre l'honneur que vous acquérés, en ce ſeſant, vous devés eſpérer part dans ma bonne grâce & prandre aſſeurance que je ne ſeray jamès mécognoyſſant de vos ſervyſes. Je vous prie de demeurer par della avec le ſieur Lanocle, juſqu'à perfection des aféres dont yl a charge, & croyés que je vous ſauray autant gré de ce que vous ſerés par dellà que ſi le ſeſyés à ma vue. C'eſt

Votre plus aſſuré amy,
HENRY.

Lettre autographe de Henri IV, au ſujet de Monſieur de Chanaleilles, adreſſée à Monſieur de Saint-André, & tranſmiſe par celui-ci à Monſieur de Chanaleilles.

Monſieur de Saint-André, pour ce que j'ay toute aſſeurance & expéryence du méryte du Sieur de Chananeylles, je vous prye luy communyquer le double de votre ynſtructyon, antamble du chyſre que vous avés de moy, afyn que s'yl ſurvyent par devers luy choſe quy requyert prompt advys, yl me le puyſſe donner auſſytoſt, ou à Monſieur le Conneſtable. Je vous prye luy dire par meſme occaſyon le contantement que j'ay de ſa conduyte & afectyon à mon ſervyſe, & que mon yntention eſt de le reconnoytre an bref, an nommant le dyt ſieur de Chananeylles l'un des jantilshomes ordinères de ma Chambre (*c*), ce quy le doyt ancore plus particulyèremant angager d'ad-

(*a*) C'eſt par erreur qu'il a été mentionné comme poſthume par le Baron d'Aubais dans les jugements de maintenue de la Nobleſſe du Languedoc, qu'il a imprimés à la fin du deuxième volume de l'ouvrage intitulé : *Pièces fugitives pour ſervir à l'hiſtoire de France*, 3 volumes in-4, 1759.

(*b*) C'eſt peut-être de la Comteſſe Coriſandre de Grammont que Henri IV veut parler ici ; ou plutôt de la Comteſſe de Clermont, avec laquelle Jean-Claude de Chanaleilles était lié particulièrement.

(*c*) Il refuſa cette place de Cour & préféra conſerver ſon influence & ſon indépendance en province.

vancer sa nécocyation à bon terme. Ne fayllés au reste de me mander au plus tost des nouvelles de dellà, & assurés vous toufjours de la bonne volonté de

Votre byen afectyoné metre & amy
HENRY.

Lettre de Henri IV à Monsieur de Chanaleilles, dictée à son Secrétaire Forget, & signée par le Roi.

Monsieur de Chananeylles, avec la commodité qui se présente du sieur de Bonnevie, s'en retournant par delà, je n'ay voulu faillir de vous faire ce mot, pour que vous sçachiez le contentement que j'ay eu du bon devoir que vous fistes en la réduction des places que les ennemis occupoient au gouvernement de mon cousin le Conte de la Voulte. En quoy je vous prye continuer & ne poinct vous lasser de bien faire, & j'ay bien voulu vous faire cestuy pour vous ordonner de vous rendre près de mondit cousin, au premier mandement qu'il vous en fera, pour entendre ce qu'il vous dira de ma part pour mon service, en quoy vous l'assisterez de tout votre pouvoir; & m'asseurant que vous ne voudrez manquer à cette occasion qui sera belle pour acquérir surcroit de réputation & d'honneur, je prieray Dieu, Monsieur de Chananeilles, vous avoir en sa sainte garde. Escript au camp de Gisors, le seizième jour d'Octobre 1590.

HENRY.

FORGET.

Jean-Claude transigea, ainsi que Balthazar, avec Gaspard de Chanaleilles, leur frère aîné, le 13 Novembre 1614, au sujet de leurs droits légitimaires, & se maria, par contrat passé devant Jacques Mathieu, Notaire royal de l'ancienne retenue de Jaujac, le dernier Février 1619, avec Claudine DE LA TOUR DES BAINS (*a*), fille de Claude DE LA TOUR DES BAINS, Seigneur du Cros, & de Gabrielle DE GONSCHAL. Jean-Claude testa le 1[er] Avril 1629, & fut père de :

1. CLAUDE, dont l'article suit.
2. FRANÇOIS de Chanaleilles, Seigneur du Buisson, de Chaix de Beaufort, &c., demeurant à Villeneuve-de-Berg, marié, le 19 Décembre 1655, avec Gabrielle DE TEISSIER DE SALRAS, dont il eut :
   CATHERINE de Chanaleilles, mariée, par contrat du 5 Février 1693, avec François D'HAUTEFORT DE LESTRANGE DE GONTAUT, Seigneur de Montréal, de Joannas, &c., fils de Gabriel DE HAUTEFORT, Chevalier, Baron de Lestrange, Seigneur de Montréal & de Joannas, & de Marie DE BALAZUC.
3. JOSEPH-BENJAMIN de Chanaleilles, Seigneur de Lassagnes, y demeurant.
4. ANNE-FRANÇOIS de Chanaleilles, Seigneur de la Croze, y demeurant, maintenu dans sa Noblesse avec ses frères, le 6 Mars 1670. Il épousa, en 168..., N. DE LANGLADE, fille de Paul DE LANGLADE & d'Aimée DE BONNEVAL, & il en eut deux fils, qui formèrent une branche, appelée de Bellenave, dont on ignore la descendance.

XIV. DEGRÉ.

CLAUDE de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Villard, ci-devant la Valette, de Villeneuve, de Ranc, de Saint-Cirgues, de Veyrières, de la Tayre, &c., demeurant au château de Villeneuve, Capitaine dans le régiment de Roussillon en 1642, épousa : 1° le 20 Octobre 1647, Isabeau DE REINAUD; 2° par contrat passé le 4 Juillet 1655, au château du Villard, devant Lassare, Notaire royal de Saint

(*a*) DE LA TOUR DES BAINS. — *D'Or à la Tour de Gueules, maçonnée de Sable.*

Cirgues-en-Montagne, Demoiſelle Marie DE LANGLADE, fille de Scipion DE LANGLADE (*a*), Seigneur & Baron des Éperviers (*b*), & de Louiſe DE TAYSSIER DE SALRAS. Marie de Langlade ne vivait plus le 14 Septembre 1700. Ils eurent le fils unique qui ſuit.

XV. DEGRÉ.

EUSTACHE de Chanaleilles, Seigneur du Villard, de Villeneuve, du Roux & autres places, Baron des Éperviers, avait épouſé, par contrat paſſé le 14 Septembre 1700, au château de Banas, devant Mienneuf & Maſpetit, Notaires royaux, Marie-Françoiſe DE MONTEIL (*c*), fille de Jean DE MONTEIL (*d*), deuxième du nom, Seigneur de la Faurie, de Saint-Quentin, de Banes, de Saint-Vincent de Durfort, Coſeigneur de Boucieu-le-Roi, &c., Colonel d'un régiment d'infanterie de ſon nom, & de Marie DE CHAMBAUD, Dame de Banas. Ce mariage fut célébré en préſence de Thomas Alberti, Viguier de Bagnols, de Louis de la Baume, Seigneur de Suze, d'Étienne Giroſt, Gouverneur d'Orange, &c., dans la maiſon de Jean de Claris, à Viviers. Euſtache avait fait ſon teſtament le 8 Mai 1710, & mourut Brigadier d'infanterie, ayant ſervi aux armées d'Italie, du Rhin & de la Moſelle pendant les campagnes de 1734 (*e*). Il fut père de :

1. CHARLES, dont l'article ſuit.
2. HYACINTHE de Chanaleilles, Capitaine dans le régiment de Berri, tué au ſiége de Prague, en 1741. Il avait la taille de ſix pieds un pouce, choſe remarquable, & fut bleſſé mortellement d'une balle reçue à la tete, au milieu du front.
3. JULIETTE de Chanaleilles, qui vivait le 11 Septembre 1724.

XVI. DEGRÉ.

CHARLES de Chanaleilles, Chevalier, titré Marquis de Chanaleilles, Seigneur du Villard, de Villeneuve, du Roux & autres places, Baron des Éperviers, avait épouſé, par contrat paſſé le 11 Septembre 1724, au château de Mathias, paroiſſe de Fay, devant Rivière, Notaire royal, Madeleine DE CHAMBARLHAC (*f*), fille de feu Meſſire Charles DE CHAMBARLHAC, Chevalier, Seigneur de Fontmorette, du Monteillet & autres places, & de Dame Madeleine DE RAJON; elle fut aſſiſtée à ce contrat par Meſſire Antoine Odde de la Tour-du-Villan, & par Meſſire Guillot-Joſeph de la Baſtie, Seigneur de Rulhier, ſes oncles. Il avait ſervi longtemps & fut fait Maréchal de camp le 1er Août 1734, ayant été bleſſé à l'attaque des lignes d'Ettlingen, en Allemagne, le 5 Mai de la même année. Il laiſſa pour enfants :

(*a*) DE LANGLADE. — *Parti, au 1er d'Azur ; à l'Aigle d'Or, au 2e d'Hermines.*

(*b*) La baronnie & ſeigneurie des Éperviers paſſa par cette alliance dans la maiſon de Chanaleilles, avec les ruines du château de Ventadour, qui avait été détruit en 1626, dans les guerres de religion. Ce château avait été fondé vers l'an 1200, par Guigon, Seigneur de la Roche en Reynier, en Velay, qui epouſa Jordane de Montlaur, & vint ſe fixer en Vivarais. Il paſſa enſuite par une alliance dans la maiſon de Levis-Ventadour, qui le conſerva longtemps, & dont il prit le nom. Plus tard, il appartenait à la maiſon de Langlade, qui le porta ainſi à celle de Chanaleilles, avec la baronnie des Éperviers.

(*c*) Tante du Vicomte de Monteil, Capitaine-Colonel des Cent-Suiſſes de la garde de Monſeigneur le Comte d'Artois, à l'époque de la Révolution, lequel avait pour frères le Marquis de Monteil, Lieutenant-Général des armées du Roi, anciennement Ambaſſadeur en Pologne, & le Baron de Monteil, Vice-Amiral des armées navales, tous les trois morts ſans poſtérité. Le Vicomte avait épouſé Mademoiſelle de Lévis-Mirepoix, & le Baron, Mademoiſelle de Sabran. Cette maiſon eſt aujourd'hui éteinte.

(*d*) DE MONTEIL. — *D'Azur au Griffon d'Argent, becqué, langué & armé de Gueules.*

(*e*) *Annuaire militaire de* 1735, intitulé *Second abrégé de la carte militaire de France*, Paris, 1735.

(*f*) DE CHAMBARLHAC. — *D'Azur au Chevron d'Or, accompagné de trois Colombes d'Argent, becquées & membrées de Gueules.*

1. Joseph-Guillaume, qui fuit.
2. Marie-Suzanne de Chanaleilles, appelée Mademoifelle de Fontmourette.
3. Madeleine de Chanaleilles, mariée, le 30 Juin 1748, à Louis-Charles de la Motte Chalendar.

XVII. DEGRÉ.

Joseph-Guillaume de Chanaleilles, Marquis de Chanaleilles, Chevalier, Seigneur du Villard, de Montpezat, du Roux, du Colombier, de Collanges, de Prunerolles, de Ventes & autres places, Capitaine de dragons au régiment de Septimanie, fit fon teftament olographe à Aubenas, le 19 Août 1767. Il avait époufé, par contrat paffé devant Jofeph-Simon-Michel Gollier, Notaire apoftolique à Avignon, Marie-Agathe de Durand de Rilly (*a*), qui mourut victime du Tribunal révolutionnaire d'Orange, le 16 Thermidor an II (3 Août 1794), pour avoir correfpondu avec fes deux fils, émigrés; elle était fille de haut & puiffant Seigneur Meffire Jofeph de Durand, Chevalier, Seigneur de Rilly & de Villeblain, & de haute & puiffante Dame Laure-Lucrèce de Magnin de Gaste. De ce mariage font iffus :

1. Charles-François-Guillaume, dont l'article fuit.
2. Louis-Charles-Isidore de Chanaleilles, reçu en 1787 Chevalier de juftice de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem, *dit* de Malte, qui a fervi en qualité d'Enfeigne fur les vaiffeaux de fon ordre.
3. Joséphine-Madeleine-Benoîte de Chanaleilles, à laquelle fa grand'mère légua 10,000 livres; mariée en..... à N. de Laulanhier.
4. Laure-Émélie-Madeleine de Chanaleilles.
5. Louise-Madeleine-Charlotte de Chanaleilles.

XVIII. DEGRÉ.

Charles-François-Guillaume de Chanaleilles, Marquis (*b*) de Chanaleilles, de Montpezat, du Villard, de Chambonas, Baron des Éperviers, &c., reçu en 1794 Chevalier de juftice honoraire, ou non-profès, dans l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem, *dit* de Malte, Pair de France, ancien Capitaine des vaiffeaux du Roi, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur, Membre du Confeil général de l'Ardèche, a époufé en 1807 Marie-Jofèphe-Rofe de Carrère (*c*), fille de Meffire Pierre-Jacques de Carrère & de Marie-Jofèphe-Rofe de Diant. De ce mariage font iffus :

1. Sosthènes, dont l'article fuit.
2. Gustave-Adolphe, Comte de Chanaleilles, Lieutenant-Colonel du 68[e] de ligne, Chevalier de la Légion d'honneur & de l'ordre de Pie IX; marié, le 18 Novembre 1853, à Marie-Louife-Napoléone-Ofréfie de Las Cases, fille du Comte de Las Cases & d'Henriette de Kergariou.
3. Adolphe-Gustave, Vicomte de Chanaleilles, Général de brigade, Commandeur de la Légion d'honneur, frère jumeau du précédent, marié, en Avril 1850, à Blanche d'Andlau.

(*a*) La maifon de Rilly eft aujourd'hui éteinte; elle portait *d'Argent à trois Maillets de Gueules.*

(*b*) Confirmation royale du 31 Mai 1817 du « titre de Marquis qu'il tient de fes ancêtres » avec érection de Majorat.

(*c*) De Carrère. — *Coupé, au 1[er] d'Azur à trois Trèfles rangés d'Or; au 2[e] de Gueules à l'Ancre d'Argent, le Trabe d'Or; à la Fafce en divife d'Argent, chargé de cinq Lofanges de Sable.*

XIX. DEGRÉ.

Sosthènes de Chanaleilles, Marquis de Chanaleilles, de Montpezat & de Chambonas, Baron des Éperviers, ancien Page du Roi Louis XVIII, retraité Lieutenant-Colonel du 4e régiment de Chaſſeurs d'Afrique, Officier de la Légion d'honneur, & ancien Membre du Conſeil général de l'Ardèche, lequel a épouſé, à Paris, le 29 Mai 1832, Marie-Victurnienne-Stéphanie des Balbes de Berton de Crillon (*a*), ſeconde fille du Duc de Crillon, Pair de France, Maréchal de camp, Grand-Officier de la Légion d'honneur, & de Zoé de Rochechouart de Mortemart, Ducheſſe de Crillon. Madame la Marquiſe de Chanaleilles fut Dame d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orléans. De ce mariage ſont iſſus :

1. Félix-Hélye de Chanaleilles, décédé le 15 Mai 1853, à l'âge de 18 ans.
2. Marie-Isabelle de Chanaleilles, mariée, le 14 Juin 1856, à Gaſton Emé, Marquis de Marcieu.



BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA SAUMÈS,

Marquis de la Saumès.

XIII. DEGRÉ.

Gaspard de Chanaleilles, Écuyer, Seigneur du Pin, de la Saumès, de Jagonas & autres lieux, deuxième fils d'Hilaire de Chanaleilles & de Claude d'Agrain des Ubaz, fut Capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied, par commiſſion du 11 Mars 1587, & tranſigea le 13 Novembre 1614, avec ſes frères Balthazar & Jean-Claude. Il fit deux teſtaments, le premier devant Rodilh, Notaire royal, le 28 Mars 1617, & le ſecond, devant Burelli, Notaire royal, le 12 Octobre 1626, par leſquels il voulut être inhumé en ſa chapelle, fondée en l'égliſe de la Blachère, au tombeau de ſes prédéceſſeurs de la maiſon de la Saumès. Il avait épouſé en premières noces, par contrat du 26 Novembre 1589, paſſé devant Jean du Serre, Notaire royal de la ville de Joyeuſe, Catherine de Borne (*b*), Dame de la Saumès, qui lui porta la terre de ce nom, & dont il n'eut point d'enfants; elle était fille de Charles de Borne, Seigneur de la Saumès, au mandement de Joyeuſe, & de Catherine de la Balme, & veuve d'Anne de Rozilhes, Seigneur de Laurac. Et en deuxièmes noces, par contrat paſſé le 22 Novembre 1601, devant le même Jean du Serre, il épouſa Jeanne de Rozilhes, fille de feu Guillaume, Seigneur de Rozilhes & de Laurac, & de Jeanne de Budos. Cette dernière était fille de Jean de Budos, Marquis de Portes, & de Louiſe de Porcelet, & ſœur de Louiſe de Budos, mariée, le 19 Mars 1593, à Henri, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, dont la fille, Marguerite de Montmorency, épouſa, le 3 Mars 1609, Henri de Bourbon, Prince de Condé (*c*). Jeanne de Rozilhes fit ſon teſtament devant Paſcal, Notaire de Joyeuſe, le 3 Septembre 1632, étant alors veuve de Gaſpard de Chanaleilles. De ce dernier mariage ſont iſſus :

1. Claude de Chanaleilles, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de la Saumès, Baron de

(*a*) De Crillon. — *D'Or à cinq Cotices d'Azur.*

(*b*) De Borne de la Saumès. — *D'Or à l'Ours de Sable, lampaſſé & armé de Gueules.*

(*c*) Par cette alliance, Gaſpard de Chanaleilles devint neveu du Connétable de Montmorency & couſin germain du Prince de Condé; & Jean-Louis de Chanaleilles, Comte de la Saumès, qui fit les preuves de Cour en 1785, ſe trouva parent, du ſeptième au huitième degré, avec Monſeigneur le Prince de Condé & Monſeigneur le Prince de Conti.

Jagonas. Il était Capitaine au régiment du Languedoc, le 3 Décembre 1632; obtint en 1636 une compagnie dans le régiment du Roure, & fervit au fiége de Fontarabie & au fecours de Salces, ainfi que l'attefte un certificat du Prince de Condé, du 20 Octobre 1639. Il avait époufé : 1° par fuite d'accord fait par fon père, le 3 Novembre 1610, Marguerite DE SAINT-HAON, fille de Noble CLAUDE, Seigneur de Saint-Haon, de Jagonas en partie & autres places, & d'Antoinette DE GAULTIER; 2° Catherine DE ROQUARD *(a)*, fille de Jacques DE ROQUARD, Cofeigneur de la Garde-Paréol & de la Motte, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre de Louis XIII, Confeiller d'État, & d'Antoinette DE MONTFAUCON DE LÉVIS. Claude de Chanaleilles n'ayant point d'enfant, fit fon teftament, le 28 Décembre 1639, en faveur de fa mère & de Guillaume, fon frère.

2. GUILLAUME IV, qui continue la lignée, & dont l'article fuit.
3. JOACHIM de Chanaleilles, qui fut reçu au nombre des Pages du Grand-Maître de l'ordre de Malte, fuivant la commiffion nommée pour fes preuves, le 4 Juin 1624.
4. ANTOINE-HERCULE de Chanaleilles, Seigneur de Servières, qui était Enfeigne de la compagnie-colonelle du régiment du Sieur de Caftrevieille, en garnifon à Montauroux, en Provence, lorfqu'il fit fon teftament le 28 Novembre 1636.
5. CATHERINE de Chanaleilles, légataire de fon père le 28 Mars 1617, & de fa mère le 3 Septembre 1632; mariée, le 8 Février 1658, à Antoine DES ARCIS, Seigneur de Colonges.

XIV. DEGRÉ.

GUILLAUME IV de Chanaleilles, qualifié haut & puiffant Seigneur, ainfi que les aînés de fes defcendants, Chevalier, Comte de la Saumès, Baron de Jagonas & du Sault, Seigneur de la Charve, de Baubiac, de Vernon & autres lieux, Capitaine d'une compagnie de cent hommes de pied au régiment du Sieur de la Vernède, par commiffion du 31 Juillet 1632, fut maintenu dans fon ancienne extraction noble, par ordonnance de M. Bazin de Bezons, Intendant en Languedoc, rendue à Montpellier le 6 Mars 1670, & fit fon teftament en fon château de la Saumès, devant Motte, Notaire royal, le 13 Décembre 1678, teftament par lequel il voulut être inhumé au tombeau de fes prédéceffeurs, dans la chapelle qu'ils avaient fondée en l'églife paroiffiale de Saint-Julien de la Blachère. Il avait époufé, par contrat paffé à Saint-Andéol, le 26 Septembre 1655, devant Étienne Motte & Antoine Efpiard, Notaires royaux, Jeanne DE GABRIAC DE ROUCHON *(b)*, qui tefta au château de la Saumès, le 15 Juillet 1714, fille de Joachim DE GABRIAC, *dit* de Barjac, Seigneur du Sault, Cofeigneur du bourg Saint-Andéol & de Saint-Marcel d'Ardèche, & de feue Françoife DE BANES D'AVEJAN. Leurs enfants furent :

1. GUILLAUME-JOSEPH de Chanaleilles, Ier du nom, Chevalier, Comte de la Saumès, Baron de Jagonas, du Sault & autres places, décédé avant le 24 Mars 1701, Lieutenant du Roi en la province de Languedoc, fans enfants du mariage qu'il avait contracté avec Antoinette DE CHARRETON, veuve en premières noces de Jean-Baptifte DE HILERIN, Chevalier, Seigneur de Bazoches, Confeiller au Parlement.

(a) Catherine de Roquard époufa en fecondes noces, le 1er Mars 1642, Guy PAPE, Baron de Saint-Auban & de Sahune, en Dauphiné; elle fut nommée, par brevet du 9 Décembre 1658, Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche.

(b) DE GABRIAC. — *De Gueules, à fept Lofanges d'Or.*

2. Jean-Baptiste, qui continue la lignée, & dont l'article fuit.
3. Jeanne-Marie de Chanaleilles, Demoifelle de la Saumès, à laquelle fon père légua 10,000 livres.
4. Gabrielle de Chanaleilles, qui, ainfi que fes fœurs Marie & Jeanne, eut un legs de 10,000 livres.
5. Marie de Chanaleilles, mariée a Guillaume de Ginestous, Cofeigneur de Vernon, fils d'Anne de Ginestous, Seigneur de Vernon, & de Diane de Goys de Corbières. Elle ne vivait plus lors du teftament de fa mère.
6. Jeanne de Chanaleilles, veuve en 1718 de Jean-Louis de Pons, Chevalier, Cofeigneur de la Garde-Paréol & de la Motte.
7. Marie-Anne de Chanaleilles, Religieufe au couvent des Urfulines du bourg Saint-Andéol en 1678.

XV. DEGRÉ.

Jean-Baptiste de Chanaleilles, I[er] du nom, Comte de la Saumès, Seigneur & Baron de Jagonas, du Sault, du Pouget, Cofeigneur du château & mandement de Vernon, de la ville de Vans, du mandement de Naves, de Cafteljau & autres places, fut connu, du vivant de fon frère aîné, dont il devint héritier, fous le nom de *Chevalier de la Saumès.* Il fervait depuis deux ans & neuf mois dans la première compagnie des Moufquetaires, lorfque le Roi lui donna, le 26 Avril 1693, une compagnie de cavalerie au régiment de Fiennes. Il etait Lieutenant du Roi de la province de Languedoc, au département du Haut-Vivarais & du Velay (*a*), lorfqu'il tranfigea, le 24 Mars 1701, avec Antoinette de Charreton, fa belle-fœur, fur la liquidation de fes droits. Par contrat paffé à Largentière, le 23 Juin 1701, devant Antoine Chaunac & Roftaing Boyer, Notaires royaux, le Comte de la Saumès époufa Louife de Largier (*a*), fille de Noble Jean de Largier & de feu Dame Marie de Doriple. Ils firent leur teftament mutuel au château de la Saumès, devant Salel, Notaire royal, le 23 Avril 1721. Elle fe remaria, avant le 11 Novembre 1738, avec François d'Ysarn, Marquis de Villefort, & fit un fecond teftament au château de la Saumès, le 18 Septembre 1750, devant Billet, Notaire royal. Jean-Baptifte de Chanaleilles fut père de :

1. Guillaume-Joseph, dont l'article fuit.
2. Jeanne de Chanaleilles, Religieufe bénédictine à Aubenas en 1750.
3. Marie-Anne de Chanaleilles, veuve en 1750 d'Alexandre de Chambaud, Seigneur de Saint-Lager.
4. Madeleine de Chanaleilles, légataire de fa mère en 1721.

XVI. DEGRÉ.

Guillaume-Joseph de Chanaleilles, II[e] du nom, Chevalier, qualifié Marquis de la Saumès, Baron de Ribes, Seigneur de Saint-André-la-Champ, du Sault, de Planzoles, du Petit-Paris, &c., Cofeigneur du château & mandement de Vernon, de la Blachère, de la ville de Vans, du mandement de Naves dans l'Uzège, de Jalavoux & des Ternes, dans le Velay, Moufquetaire, puis Officier au régiment du Roi-infanterie, époufa, par contrat du 12 Novembre 1738, paffé devant Barthélemy, Notaire royal de la ville du Puy, Marie-Gabrielle-Claudine Bernard de Jalavoux (*c*),

(*a*) Il avait prêté ferment au Roi pour cette charge dès le 17 Septembre 1697.

(*b*) De Largier. — *D'Azur au Chevron d'Or, accompagné en chef de deux Rofes d'Argent, & en pointe d'une Tour du même.*

(*c*) De Jalavoux. — *D'Argent à l'Écureuil rampant de Gueules; au Chef d'Azur, chargé d'un Cor de chaffe d'Or, lié d'Argent.*

qui fit ſon teſtament à Joyeuſe, devant Louis Tolède, Avocat & Notaire royal à Saint-Alban, le 21 Avril 1782. Elle était fille de Pierre Bernard, Écuyer, Baron de Jalavoux, Seigneur des Ternes & autres places, & de Claudine de Borie. Leurs enfants furent :

1. Jean-Louis de Chanaleilles, Chevalier, Comte de la Saumès, né le 18 Mai 1742, Capitaine au régiment d'Auvergne, Major du ſecond régiment d'État-major, puis Chef de bataillon, décédé en 1822. Il fit, le 29 Novembre 1777, les preuves de nobleſſe devant les Commiſſaires des États de Languedoc, pour y ſiéger en qualité d'envoyé de la baronnie de Caſtelnau-d'Eſtrettefonds, preuves qu'il remonta au delà de l'année 1274. Il fit également, au mois de Mai 1785, par-devant M. Chérin, Généalogiſte du cabinet des ordres du Roi, les preuves exigées pour monter dans les carroſſes du Roi & ſuivre Sa Majeſté à la chaſſe, honneur qui lui fut accordé le 3 Novembre de la même année. Il épouſa : 1° Marie-Roſe du Vidal de Montferrier; & 2° par contrat paſſé le 17 Juin 1780, devant Duclos Dufreſnoy & ſon confrère, Notaires au Châtelet de Paris, Madeleine Gerbier de Franville, fille de Pierre-Jean-Baptiſte Gerbier, Chevalier, Avocat au Parlement, Conſeiller de Monſieur, frère du Roi, en tous ſes Conſeils, Intendant de ſes maiſons, domaines & finances, Seigneur du Marquiſat de Franville & autres lieux, &c. Il n'a pas eu d'enfants de ces deux mariages.
2. Joseph-François-de-Sales de Chanaleilles, Chevalier de la Saumès, né à Joyeuſe le 15 Mai 1743, Enſeigne au régiment de Normandie le 21 Août 1759, Lieutenant au mois d'Août ſuivant, Capitaine le 4 Mai 1771, Capitaine commandant des chaſſeurs du régiment de Neuſtrie le 28 Février 1778, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis le 21 Avril 1783, Major du régiment de Flandres le 15 Avril 1784; retraité Lieutenant-Colonel.
3. Pierre-Régis de Chanaleilles, Religieux bénédictin, Prieur de Lucy-le-Bourg.
4. Jean-Baptiste de Chanaleilles, dont l'article ſuit.
5. Joseph-Guillaume de Chanaleilles, Prêtre, Docteur de Sorbonne, Vicaire général du diocèſe de Nancy.
6. Pierre-Joseph de Chanaleilles, Prêtre, Vicaire général du diocèſe de Viviers, mort Chanoine de l'évêché de Nîmes.
7. Marie-Anne de Chanaleilles,
8. Jeanne-Gabrielle de Chanaleilles, } étaient vivantes en 1785.
9. Louise-Claudine de Chanaleilles,
10. Marie-Claudine de Chanaleilles, Religieuſe à l'abbaye d'Aubenas.
11. Marie-Madeleine de Chanaleilles, Religieuſe à Largentière.

XVII. DEGRÉ.

Jean-Baptiste de Chanaleilles, IIe du nom, Marquis de la Saumès, Lieutenant au troiſième régiment de chaſſeurs à cheval en 1785, fut obligé de quitter le ſervice par ſuite de bleſſures reçues à la campagne de Corſe. Il épouſa Françoiſe-Madeleine-Émilie de Cadoene de Gabriac (*a*), fille du Marquis de Gabriac, dont il eut :

1. Louis-Étienne-Achille, dont l'article ſuit.
2. Henri-Gustave de Chanaleilles, marié ſans enfants.

XVIII. DEGRÉ.

Louis-Étienne-Achille de Chanaleilles, Marquis de la Saumès, marié le 3 Sep-

(*a*) De Gabriac. — *De Gueules à ſept Loſanges d'Or.*

tembre 1844, avec Claude-Françoise Charlotte DE LA BAUME, fille d'Eugène DE LA BAUME, Colonel d'état-major, Chevalier de Saint-Louis & Officier de la Légion d'honneur. De ce mariage sont issus :

1. HENRI-EUGÈNE-ROGER de Chanaleilles, né en Novembre 1845.
2. PAUL-AIMÉ-RENÉ de Chanaleilles, né en Janvier 1853.
3. FRANÇOISE-HIPPOLYTE-GABRIELLE-EUGÉNIE de Chanaleilles, née en Décembre 1847.
4. MARIE-ÉMILIE-BLANCHE de Chanaleilles, née en Décembre 1851.
5. LOUIS-MARIE-HÉLIE de Chanaleilles, né en Mars 1858.



On a vu dans cette généalogie que la maison de Chanaleilles a contracté ses alliances avec les familles suivantes :

D'AUROUX-D'AUBUSSON, en 12..; DE ROCHON, en 1212; DE VALS en 13..; DE MONTGROS, en 13..; DU BOSC, en 1387; DE MONJOC, en 1422; DE PRUNET, en 1434; DE CASTREVIEILLE en 14..; DE MADIÈRES D'AUBAIGUES, en 14..; DE MAULÉON DE CAUSANS, en 1427; DE CARITAT-CONDORCET, en 1442; DE PIOLENC, en 14.., DE CADRIS, en 14..; DE CROCHANS DE BOURG-ANDÉOL, en 15..; DE LA GARDE DE CHAMBONAS, en 15..; D'AGRAIN DES HUBAS, en 1556; DE CASTREVIEILLE, en 1583; DE BORNE DE LA SAUMÈS, en 1589; DE ROZILHES, en 1601 (d'où lui est venue sa parenté avec la maison de Bourbon & avec celle de Montmorency); DE SAINT-HAON, en 1610; DE LA TOUR DES BAINS, en 1619; DE TOURNON, en 16..; DE TOURNON, en 1630; DE ROQUART, en 16..; DE LESTRANGES, en 1642; DE LANGLADE, en 16..; DE TEYSSIER DE SALRAS, en 1655; DE GABRIAC DE BARJAC, en 1655; DE LANGLADE, en 1655; DES ARCIS, en 1658; D'HAUTEFORT DE GONTAUT, en 1693; DE CHARRETON, en 16..; DE MONTEIL, en 1700; DE LARGIER, en 1701; DE CHAMBARLHAC, en 1724; DE JALAVOUX, en 1738; DE RILLY DE VILLEBLAIN, en 17..; DU VIDAL DE MONTFERRIER, en 17..; DE FRANVILLE, en 1780; DE CADOENE DE GABRIAC, en 18.., DE CARRÈRE, en 1807; DES BALBES DE BERTON DE CRILLON DE MAHON, en 1832; DE LA BAUME, en 1844; D'ANDLAU, en 1850; & DE LAS CASES, en 1853.

La maison de Chanaleilles a contracté en outre, par ces alliances, des liens de parenté, ou des affinités, avec plusieurs membres d'autres familles, telles que les familles de VERCHÈRES, DE BARJAC, DE GONSCHAL, DE BALAZUC, DE BONNEVAL, DE LÉVIS, DE SABRAN, DE BUDOS, DE PORTES, DE PORCELET, DE MONTMORENCY, DE BOURBON, DE CONDÉ, DE CONTI, DE CLUZEL, DE LA ROCHEFOUCAULD, DE GAULTIER, DE MONTFAUCON-LÉVIS, DE CHAMBAUD DE BANAS, DE VOGÜÉ, DE KERSAINT, DE DURAS, DE RAUZAN, DE LA ROCHEJACQUELEIN, DE LUBERSAC, DE LOSTANGES, DE VIRIEU, DE LA TOURRETTE, DE LA TOUR DU VILLAN, DE LA BASTIE DE RHULIER, DE BANES D'AVEJAN, DE GOYS DE CORBIÈRES, DE BORIE, DE GASTE, DE GÉVAUDAN, DE BLOU, DE BERNARDY, DE VALGORGE, DE SALLES, DE BOUILLÉ, DE PERRINELLE, DU HAUTVEL, DE SAMBUIS, DE BRANCAS-CÉRESTE, DE FORTIA, DE GRAMMONT, POZZO DI BORGO, DE CARAMAN, DE LÉVIS-MIREPOIX, D'HERBOUVILLE, DE CLERMONT-TONNERRE, DE POLIGNAC, DU LAURENS, DE ROCHECHOUART DE MORTEMART, DE MONTMORENCY, D'AVARAY, DE LAURENCIN, BORGHÈSE, DE BERNIS, DE CHEVIGNÉ, DE SAINTE-ALDEGONDE, DE BEAUVAU, DE CRAON, DE CHOISEUL-PRASLIN, DE KOMAR, DE CRUSSOL D'UZÈS, DE BEAUVILLERS, DE FORBIN-JANSON, DE NOAILLES, DE SAINTE-ALDEGONDE,

tembre 1844, avec Claude-Françoife Charlotte DE LA BAUME, fille d'Eugène DE LA BAUME, Colonel d'état-major, Chevalier de Saint-Louis & Officier de la Légion d'honneur. De ce mariage font iffus :

1. HENRI-EUGÈNE-ROGER de Chanaleilles, né en Novembre 1845.
2. PAUL-AIMÉ-RENÉ de Chanaleilles, né en Janvier 1853.
3. FRANÇOISE-HIPPOLYTE-GABRIELLE-EUGÉNIE de Chanaleilles, née en Décembre 1847.
4. MARIE-ÉMILIE-BLANCHE de Chanaleilles, née en Décembre 1851.
5. LOUIS-MARIE-HÉLIE de Chanaleilles, né en Mars 1858.

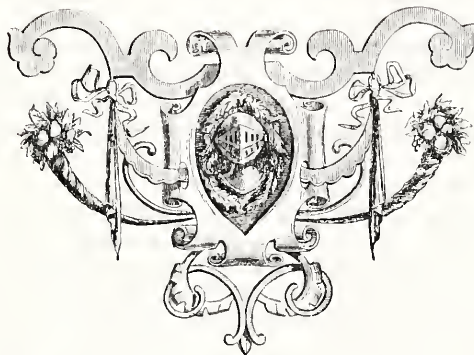


On a vu dans cette généalogie que la maifon de Chanaleilles a contracté fes alliances avec les familles fuivantes :

D'AUROUX-D'AUBUSSON, en 12..; DE ROCHON, en 1212; DE VALS en 13..; DE MONTGROS, en 13..; DU BOSC, en 1387; DE MONJOC, en 1422; DE PRUNET, en 1434; DE CASTREVIEILLE en 14..; DE MADIÈRES D'AUBAIGUES, en 14..; DE MAULÉON DE CAUSANS, en 1427; DE CARITAT-CONDORCET, en 1442; DE PIOLENC, en 14.., DE CADRIS, en 14..; DE CROCHANS DE BOURG-ANDÉOL, en 15..; DE LA GARDE DE CHAMBONAS, en 15..; D'AGRAIN DES HUBAS, en 1556; DE CASTREVIEILLE, en 1583; DE BORNE DE LA SAUMÈS, en 1589; DE ROZILHES, en 1601 (d'où lui eft venue fa parenté avec la maifon de Bourbon & avec celle de Montmorency); DE SAINT-HAON, en 1610; DE LA TOUR DES BAINS, en 1619; DE TOURNON, en 16..; DE TOURNON, en 1630; DE ROQUART, en 16..; DE LESTRANGES, en 1642; DE LANGLADE, en 16..; DE TEYSSIER DE SALRAS, en 1655; DE GABRIAC DE BARJAC, en 1655; DE LANGLADE, en 1655; DES ARCIS, en 1658; D'HAUTEFORT DE GONTAUT, en 1693; DE CHARRETON, en 16..; DE MONTEIL, en 1700; DE LARGIER, en 1701; DE CHAMBARLHAC, en 1724; DE JALAVOUX, en 1738; DE RILLY DE VILLEBLAIN, en 17..; DU VIDAL DE MONTFERRIER, en 17..; DE FRANVILLE, en 1780; DE CADOENE DE GABRIAC, en 18.., DE CARRÈRE, en 1807; DES BALBES DE BERTON DE CRILLON DE MAHON, en 1832; DE LA BAUME, en 1844; D'ANDLAU, en 1850; & DE LAS CASES, en 1853.

La maifon de Chanaleilles a contracté en outre, par ces alliances, des liens de parenté, ou des affinités, avec plufieurs membres d'autres familles, telles que les familles de VERCHÈRES, DE BARJAC, DE GONSCHAL, DE BALAZUC, DE BONNEVAL, DE LÉVIS, DE SABRAN, DE BUDOS, DE PORTES, DE PORCELET, DE MONTMORENCY, DE BOURBON, DE CONDÉ, DE CONTI, DE CLUZEL, DE LA ROCHEFOUCAULD, DE GAULTIER, DE MONTFAUCON-LÉVIS, DE CHAMBAUD DE BANAS, DE VOGUÉ, DE KERSAINT, DE DURAS, DE RAUZAN, DE LA ROCHEJACQUELEIN, DE LUBERSAC, DE LOSTANGES, DE VIRIEU, DE LA TOURRETTE, DE LA TOUR DU VILLAN, DE LA BASTIE DE RHULIER, DE BANES D'AVEJAN, DE GOYS DE CORBIÈRES, DE BORIE, DE GASTE, DE GÉVAUDAN, DE BLOU, DE BERNARDY, DE VALGORGE, DE SALLES, DE BOUILLÉ, DE PERRINELLE, DU HAUTVEL, DE SAMBUIS, DE BRANCAS-CÉRESTE, DE FORTIA, DE GRAMMONT, POZZO DI BORGO, DE CARAMAN, DE LÉVIS-MIREPOIX, D'HERBOUVILLE, DE CLERMONT-TONNERRE, DE POLIGNAC, DU LAURENS, DE ROCHECHOUART DE MORTEMART, DE MONTMORENCY, D'AVARAY, DE LAURENCIN, BORGHÈSE, DE BERNIS, DE CHEVIGNÉ, DE SAINTE-ALDEGONDE, DE BEAUVAU, DE CRAON, DE CHOISEUL-PRASLIN, DE KOMAR, DE CRUSSOL D'UZÈS, DE BEAUVILLIERS, DE FORBIN-JANSON, DE NOAILLES, DE SAINTE-ALDEGONDE,

d'Havrincourt, de Guébriant, de Lagrange, Talon, du Cayla, de Brissac, d'Aubusson-Lafeuillade, de Tourzel, de Chalais-Périgord, de Beaufort, de la Garde, de Montalembert, de Rougé, de Vérac, de Sainte-Maure, de Lostanges, de Pastoret, de Francheville, de Tramecourt, de Perrien, de la Panouse, de Mérode, de Kergariou, &c.



CHAPERON ou CHAPPERON,

Anciens Seigneurs de Terrefort, de Lataſte, Barons de Tuſtal, Calamiac & Jos.

EN GUIENNE.



De Gueules à un Arbre de Sinople ſur une Terraſſe du même, à une Levrette d'Argent, paſſante au pied de l'arbre qui eſt ſurmonté de trois Étoiles du même, rangées en chef.

Une tradition domeſtique conſervée dans la famille Chaperon la dit originaire de Bretagne où une maiſon du même nom eſt connue depuis le XIV[e] ſiècle, d'après les témoignages des hiſtoriens.

Parmi les membres des Chaperon de Bretagne on cite un Chaperon, Chevalier de Thoumin en 1181 (*a*); un autre compté au nombre des compagnons de Duguesclin en 1370 (*b*); un JEHAN Chaperon, Conſeiller du Roi de Sicile en 1437 (*c*). Cette famille, ou peut-être ſeulement une de ſes branches, a enſuite paſſé en Anjou & en Poitou, où le rameau aîné s'éteignit au XVI[e] ſiècle, & le cadet au milieu du ſiècle ſuivant (*d*). Ce dernier rameau poſſédait la ſeigneurie de Terrefort, devenue plus tard propriété de la branche aînée de la maiſon actuelle de Chaperon.

N. Chaperon aurait quitté la Bretagne vers la fin du ſeizième ſiècle & vint s'établir à Libourne. Il eut deux fils : 1. ARNAUD Chaperon, Tréſorier & Jurat de la ville de Libourne en 1602, appelé *Sire* dans un acte de naiſſance du 23 Décembre 1606, où il figure comme parrain (*e*); il n'eut de ſa femme Anne BROUDEAU qu'un fils, ARNAUD, décédé en venant au monde; — 2. JULIEN, qui ſuit.

JULIEN Chaperon, déſigné ſous le titre de *Sire* dans un acte de naiſſance du 23 Avril 1616, où il figure comme témoin (*f*). Il eut trois fils :

1. ARNAUD Chaperon, Capitaine au régiment de Montauſier, Jurat & Maire de Libourne en 1657 & en 1663 (*g*), qualifié Noble dans les paroiſſiaux de cette ville (*h*). Son petit-fils Meſſire JEAN de Chaperon, Écuyer, Seigneur de Terrefort, Conſeiller, Secrétaire du Roi, maiſon & couronne de France (*i*), eut :
   I. FRANÇOIS-JOSEPH de Chaperon de Terrefort, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, Seigneur de Terrefort, Baron de Tuſtal, Calamiac & Jos, prit part aux Aſſemblées de la Nobleſſe de la ſénéchauſſée de

(*a*) (*b*) Dom Lobineau. (*c*) Dom Maurice.

(*d*) Beauchet-Filleau, *Dictionnaire généalogique des familles de l'ancien Poitou.*

(*e*) Acte de naiſſance de Jean Blanche, fils de Jean Blanche de Monduit.

(*f*) Extrait de naiſſance de Catherine de la Reine.

(*g*) Souffrain, *Eſſais hiſtoriques ſur la ville de Libourne,* le déſigne comme *Breton.*

(*h*) Acte de naiſſance d'Arnaud de Pénicault, du 17 Janvier 1641, & de Sulpice Chaperon, du 11 Juillet 1642.

(*i*) Toutes ces qualifications lui ſont données dans le contrat de mariage de ſa petite-fille Jeanne de Chaperon. — O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne*, t. II, p. 390.

Guienne en 1789 (*a*), & périt ſur l'échafaud révolutionnaire en 1793. De ſa femme Demoiſelle N. DE GAIGNERON DES VALLONS, couſine germaine de Marie-Roſe-Joſéphine DE TASCHER DE LA PAGERIE, première femme de Napoléon Ier & aïeule de l'Empereur Napoléon III, il eut :

1. ROSE-MICHELLE, mariée à Laurent DE LA FAURIE, Comte de Monbadon, Chevalier, Seigneur, Baron de Montabon, Comte de Montcaſſin, Sénateur & Maire de Bordeaux ſous l'Empire, Pair de France, Maréchal de camp, Chevalier de Saint-Louis & Grand-Croix de la Légion d'honneur, mort en 1841 (*b*).
2. N. de Chaperon de Terrefort, ſans alliance.

II. MARC de Chaperon, Écuyer, Seigneur de Lataſte & de Terrefort, Conſeiller du Roi, Tréſorier général de France, Premier préſident au bureau des finances, Commiſſaire du Conſeil pour l'inſpection des ponts & chauſſées de la généralité de Bordeaux (*c*), épouſa en 1740 Anne DE CAZENAVE DE TÉNAC, dont il eut pluſieurs enfants, entre autres : MICHEL-CASIMIR de Chaperon de Lataſte, Seigneur de Lataſte, Officier au Royal-Champagne, figure ſur la liſte des Gentilſhommes de Guienne en 1789; JEANNE, mariée en 1751 à François-Auguſtin DU BOSCQ, Écuyer, Conſeiller du Roi (*d*); & JULIEN de Chaperon, dont le fils, CASIMIR, eſt le ſeul repréſentant actuel de la branche aînée.

III. MARIE de Chaperon, veuve de Guillaume-Joſeph SAIGE, Baronne de Bautiran, Châtelaine de l'île Saint-Georges, Dame de Laprade, prit part par procuration aux Aſſemblées de la Nobleſſe de Guienne en 1789.

2. ARNAUD Chaperon, deuxième fils de Julien, fut Avocat au Parlement & Lieutenant pour le Roi dans la juridiction de Fronſac, & eut de ſa femme Demoiſelle Catherine OLIVIER, pluſieurs enfants. Un de ſes fils, IGNACE, ſuit.

3. JEAN Chaperon, Greffier en chef des préſentations en la Cour des aides de Guienne, épouſa Catherine HERVOU, & en eut pluſieurs enfants, dont la deſcendance nous eſt inconnue.

IGNACE Chaperon, Conſeiller au préſidial de Libourne, né le 1er Août 1645, mort en 1721, fit enregiſtrer ſes armoiries dans l'*Armorial général de France* (*e*). Il eut pluſieurs fils qui ont formé des rameaux repréſentés encore de nos jours. Parmi ſes deſcendants ſe trouve N. Chaperon, Conſeiller du Roi, qui faiſait les fonctions de Procureur du Roi à l'Aſſemblée particulière de la Nobleſſe de Libourne tenue le 16 Juillet 1789. Il fut exécuté révolutionnairement en 1793.

MATHIAS, arrière-petit-fils d'Ignace eut pluſieurs enfants, dont trois fils mariés :

1. PIERRE. 2. JEAN-GRANGÈRE. 3. BERTRAND-HYACINTHE-ARNAUD.

Les repréſentants actuels de cette branche ſont : à Libourne : GRANGÈRE, EUGÈNE, JAMES, AMÉDÉE, ROBERT, AMAND, GEORGES & CHÉRI; — en Bretagne : LOUIS, AUGUSTE & HENRI.

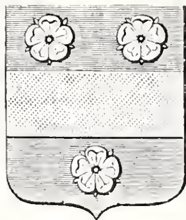
(*a*) L. de la Roque & Éd. de Barthélemy, *Catalogue des Gentilſhommes*, Guienne, p. 22.
(*b*) (*c*) (*d*) O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne*, t. II, p. 131, 390, 413.
(*e*) Certificat de Charles d'Hozier, du 29 Janvier 1698. Original entre les mains de la famille.



CHAPPUIS,

Marquis de Mirebel, anciens Seigneurs de Margnolas, de la Salle, de Clérimbert, de Maubou, de la Goutte, &c.

EN FOREZ ET DANS LE LYONNAIS.



D'Azur à une Fasce d'Or accompagnée de trois Roses d'Argent, 2 & 1.

La généalogie de cette ancienne famille a été dressée par d'Hozier d'une manière très-détaillée, & elle se trouve au Ve Registre de cet Armorial, p. 293-313.

Cette maison s'est divisée en plusieurs branches, dont il ne paraît subsister actuellement que celle de Maubou (qui est la VIe dans l'article de d'Hozier), dont on va donner ici la continuation.

CHAPPUIS DE MAUBOU.

Pierre-Antoine Chappuis de la Goutte de Maubou (IXe Degré d'après d'Hozier), eut de son second mariage huit enfants :

1. Jean-Pierre, qui suit.
2. Pierre Chappuis, Écuyer, né le 21 Janvier 1748, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'artillerie le 13 Janvier 1787, & Commandant en chef de l'artillerie des Iles du Vent par brevet du même jour. Il dirigea l'artillerie lyonnaise vers la fin du siége de cette ville en 1793, sous les ordres du Général de Précy, & après avoir refusé un commandement général dans les armées révolutionnaires, il fut exécuté le 24 Octobre 1793.
3. Pierre-François de Chappuis de Saint-Julien, Écuyer, né le 14 Mai 1749, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au régiment d'Orléans-infanterie. De son mariage avec Agathe Colomb d'Écotay, il n'eut qu'une fille Agathe-Marie-Madeleine, mariée en 1814 à Jules Gaillard de Dananche.
4. Pierre-Antoine Chappuis, Écuyer, né le 15 Février 1752, Enseigne de vaisseau, mort en Juin 1774.
5. Marie-Catherine-Pierrette Chappuis de Maubou, née le 13 Novembre 1738, mariée, par contrat du 24 Mars 1772, à Auguste-Toussaint Scott de Martinville, Baron de Balvery, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de dragons, Chef de bataillon, Commandant du département de Saône-&-Loire (*a*). Leur fils, Jean-Marie-Joseph-Auguste Scott de Martinville, Baron de Balvery, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de la Martinique, n'eut qu'un fils, décédé, & deux filles, dont une vivante.

(*a*) Son petit-fils, Édouard-Léon Scott de Martinville, issu de son fils né d'un second mariage, est le seul représentant mâle de cette ancienne famille, venue d'Écosse se fixer en France en 1572.

6. Marguerite-Pierrette Chappuis de Maubou, Religieuſe.
7. Jeanne Chappuis de Maubou, née le 18 Novembre 1746, reçue à Saint-Cyr le 15 Novembre 1758, mariée à Gaſpard Odde de Triors, Chevalier, Garde du corps du Roi, dont deux fils, décédés.
8. Marguerite Chappuis de Maubou, née le 27 Mai 1752, mariée, par contrat du 10 Février 1775, à Georges Bertrand de Chabron, & morte en 1840. Son petit-fils, Emmanuel, Général, s'eſt diſtingué à la bataille de Turbigo en 1859.

X. DEGRÉ.

Jean-Pierre Chappuis de la Goutte-Maubou, Écuyer, Seigneur de Précieux, de Nervieux & de la Salle, né le 8 Avril 1744, Page de Madame la Dauphine le 17 Juin 1758, Capitaine au régiment des dragons de Lanau par brevet du 12 Mars 1787, Chevalier de Saint-Louis le 12 Avril ſuivant, exécuté révolutionnairement le 23 Octobre 1793. Il avait épouſé, le 13 Avril 1774, Marie-Claire Rolin de Champclos, condamnée à mort le 3 Germinal an II (23 Mars 1794). De ce mariage :

XI. DEGRÉ.

Pierre-Marie Chappuis de Maubou, Écuyer, né le 1er Avril 1777, marié, par contrat du 31 Octobre 1802, à Marthe-Marie-Thérèſe-Hedwige Quarré du Plessis, fille de Claude Quarré, Seigneur de Corcelles & du Pleſſis, Lieutenant général du Roi au bailliage d'Autun, & de Marie-Thérèſe-Avoie Barjot de la Combe. Il eſt mort le 2 Janvier 1848, laiſſant de ſon mariage :

1. Brice-Alexis, qui ſuit.
2. Brice-Marie-Antoine-Jules, né le 28 Mai 1809, marié, par contrat du 27 Août 1840, à Demoiſelle Antoinette-Françoiſe-Iſaure Mottin.
3. Jean-Marie-François-Augustin-Emmanuel, né le 27 Novembre 1810, mort le 24 Juin 1837.
4. Jean-Louis-Marie-Melchior, né le 7 Juillet 1812, a épouſé, le 17 Septembre 1837, Demoiſelle Marie-Louiſe Pochon, dont :
   I. Marie-Françoise-Marguerite, mariée, le 22 Juin 1859, à Albin Cognet de la Roue, dont trois fils : Marc, Henri & René.
   II. Isaure-Marie-Hedwige.

XII. DEGRÉ.

Brice-Alexis Chappuis de Maubou, né le 16 Août 1803, a épouſé, le 21 Juin 1830, Demoiſelle Marie-Marguerite-Étiennette de Frais du Vernet. Il eſt mort le 3 Octobre 1849, laiſſant trois enfants :

1. Marie-François-Joseph-Stanislas, qui ſuit.
2. Marie-Pauline-Pierrette-Julie-Hedwige, née le 27 Mai 1833, mariée, par contrat du 30 Août 1854, à Pierre-Raoul, Comte de Chambray.
3. Marie-Louise-Philomène, née le 1er Octobre 1837, mariée, par contrat du 3 Juin 1856, à Louis Gaillard de Dananche, dont cinq enfants : Raoul, Jean, François, Madeleine, Jeanne.

XIII. DEGRÉ.

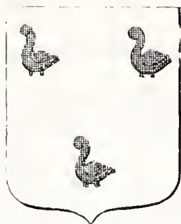
Marie-François-Joseph-Stanislas Chappuis de Maubou, repréſentant actuel de la branche aînée, né le 27 Octobre 1834.



DE CHARNIÈRES,

Anciens Seigneurs de Charnières & Barons d'Azé, &c.

EN ANJOU.



D'Argent à trois Merlettes de Sable, posées deux & une (a). *Lambrequins d'Argent bordés de sable.* COURONNE : *de Comte.*

La famille de CHARNIÈRES, originaire de l'Anjou, tira son nom du fief seigneurial de Charnières, situé commune de Quelaines, près Châteaugontier, fief qu'elle possédait encore en 1650, & dont sans doute elle jouissait depuis longtemps déjà, lorsqu'à la fin du XIII[e] siècle on le voyait aux mains d'un JOHAN de Charnières. Et ceci résulte des deux plus anciens titres qui soient actuellement dans les archives de cette famille : 1° du contrat de mariage du fils aîné de ce JOHAN avec Damoiselle Thomasse LE CONNESTABLE, contrat daté du « vendredy aprez la feste « sainct Johan Baptiste, l'an 1357, » & passé par-devant « Jamet & Gaudin, Notaires « en la cour de Saint-Laurent-des-Mortiers; » — 2° d'un Partage noble, arrêté en présence des susdits Notaires, « ou jour de Nostre Dame aprez la Consecracion « dou corps Nostre Saingneur, l'an 1358, » entre « Jouhan de Charnieres l'esné & « PHELIPPOT, son frère. »

A toutes les époques les Charnières ont joué un rôle fort honorable, & nombre d'entre eux ont rendu au pays de notables services. Aussi le 1[er] Juin 1863 M. l'Archiviste de Maine-&-Loire citait-il leur maison « comme une de celles dont le nom « appartient moins encore à l'Anjou, qu'à la France (*b*). » Voici, parmi les personnages auxquels on vient de faire allusion, ceux qui méritent une mention particulière :

1443. — JEAN de Charnières, Greffier de l'ordre du Croissant & Secrétaire-Surintendant des Finances de René, Duc d'Anjou, Roi de Sicile & de Jérusalem (*c*).

1498. — GILLES de Charnières, Baron d'Azé, fondateur, le 1[er] Février 1498, de la chapelle de Charnières (*d*).

(*a*) D'Hozier, Grand Armorial manuscrit de 1696, généralité de Tours, n° 11, f[os] 306, 883, 1529. — Audouys, Armorial de l'Anjou, manuscrit du XVIII[e] siècle, f° 52, classé sous le n° 994 de la Bibliothèque d'Angers. — Armorial *inédit*, de la Mayenne, aux Bibliothèques du Mans & de Laval. — Thomas Cauvin, *Armorial du diocèse du Mans*, 1840, p. 57. — Potier de Courcy, *Nobiliaire de Bretagne*, 1862, t. I, p. 177.

(*b*) *Inventaire analytique*, t. I, Préface, page 12.

(*c*) Archives de la famille : Quittance de décharge des dépenses du Roi René, depuis le 6 Août 1443 jusqu'au 26 Juillet 1445.

(*d*) Histoire généalogique de la maison de Quatrebarbes, par l'Abbé Le Laboureur, manuscrit du XVII[e] siècle déposé au Cabinet des Titres, à la Bibliothèque Impériale.

1510. — GILLES de Charnières, Baron d'Azé, Écuyer & Gentilhomme fervant de Charles IV de Valois, Duc d'Alençon, Pair de France & Comte du Perche. Déjà « l'ung de noz Gentilz homes, fes vertuz, nobleffe, vaillance, fes bons & « agreables fervices nous font le retenir, par ces prefentes, pour l'ung de noz ef-« cuiers, » difent les lettres dans lefquelles le Duc Charles lui accorde, le 7 Juillet 1510, ce nouveau titre (a).

1552. — RENÉ de Charnières, Sénéchal de la Tréforerie d'Anjou (b).

1559. — RENÉ DE Charnières, Baron d'Azé, Chevalier de l'ordre & Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (c).

1570. — FRANÇOIS de Charnières, Capitaine des gardes de François, Fils de France & Duc d'Anjou (d).

1573. — RENÉ de Charnières, Grand Prévôt des Maréchaux de France en Anjou. « Il mourut à Paris le 31 Janvier 1573, dont fuft grand dommaige pour « le pays d'Anjou, & fuft fort regretté (e). »

1588. — JEAN de Charnières, Confeiller au Parlement de Bretagne : nommé le 1er Janvier 1568; réfigna le 26 Février 1588; fait Confeiller honoraire le 2 Mars fuivant (f).

1729. — FÉLIX-ARMAND de Charnières, Chanoine du chapitre royal de l'églife du Puy-Notre-Dame (g).

1763-1780. — CHARLES-FRANÇOIS-PHILIPPE de Charnières, Capitaine de vaiffeau & Chevalier de Saint-Louis : Enfeigne le 1er Mai 1763; Lieutenant le 18 Août 1767; Capitaine le 5 Avril 1780; reçu dans l'ordre de Saint-Louis le 28 Juin 1775. Il inventa le *Mégamètre*, inftrument pour mefurer, en mer, les diftances de la lune aux étoiles, & publia les ouvrages fuivants : 1. *Mémoires fur l'obfervation des longitudes en mer*, 1767, in-8°; — 2. *Expériences fur les longitudes, faites à la mer en* 1767 *&* 1768, in-8°; — 3. *Difcours lu à l'Académie des fciences,* le 30 Août 1769; — 4. *Théorie & pratique des longitudes en mer*, 1772, in-8°; — 5. Traité des évolutions navales, manufcrit, in-4°, *inédit,* conférvé au Dépôt des cartes & plans de la Marine (h).

1785-1830. — CHARLES de Charnières, admis à l'École royale militaire, en Juillet 1785 : Officier de marine en 1789; démiffionnaire en 1792; nommé Maire de Saumur le 23 Mai 1828; démiffionnaire en Juillet 1830 (i).

1826-1830. — CHARLES-THÉODORE de Charnières, Officier de dragons : Brevet du 1er Octobre 1826; démiffionnaire en Juillet 1830 (j).

La maifon de Charnières fut très-richement poffeffionnée — on lui connaiffait en Anjou, Bretagne & Poitou, une quarantaine de fiefs — ce qui contribua encore à rehauffer fa pofition & à lui procurer de nobles, de flatteufes alliances, comme on

(a) Archives de la famille.
(b) Thorode, Familles d'Anjou, t. IV, lettre C, manufcrit n° 1004 de la Bibliothèque d'Angers.
(c) Hiftoire généalogique de la maifon de Quatrebarbes, manufcrit déjà cité.
(d) Gilles Ménage, *Remarques fur la vie de Guillaume Ménage*, 1675, p. 368.
(e) Thorode, loc. cit., & Journal de Jehan Louvet, t. I, f° 87 verfo, manufcrit n° 862 de la Bibliothèque d'Angers.
(f) Archives de la famille : Brevets & Lettres de provifion.
(g) Archives de la famille : Partage noble du 4 Juillet 1729.
(h) Archives de la famille : Brevets. — *Nouvelle Biographie univerfelle* de Didot frères, 1854, t. IX, pp. 950-951.
(i) Archives de la famille : Certificat de d'Hozier. — *Cabinet d'Hozier* (Melun. 1842) : Anjou. — *Annuaire de Maine-&-Loire*, de 1828 à 1830.
(j) *Annuaire militaire de France*, du 1er Mai 1830, p. 451.

peut le voir par l'énumération de quelques-uns des contrats de mariage aujourd'hui réunis dans ſes archives :

DE CHALOPIN (1310), DE CONNESTABLE (1357), DE FESTILLÉ (1428), DE LA GIRAUDIÈRE (1437), DE VILLIERS (1460), DE LA ROË (1461), DU BOUCHET DE TORCÉ (vers 1465), DU BOIS-GAMAS (1475), DE SALAINES (1487), DE COURTHARDY (1518), DE FAVIÈRES (1520), DE CHIVRÉ (1533), LE CLERC DE JUIGNÉ (vers 1550), DE FESCHAL (1559), DE CLAYES (1560), DE SOUCELLES (vers 1570), DE DAMPIERRE (1596), DE PREAULX (1619), DE CHÊNEVRIER (1660), DE CHAMPAGNÉ (1660), DE RAOUSSET-BOULBON (1762), PORTIER DE LANTIMO (1771), DE LA SELLE (1801), DE LA PELOUZE (1800), FROTTIER DE BAGNEUX (1834), DE ROUGÉ (1857), DE CONTADES (1859).

A pluſieurs repriſes les Charnières durent juſtifier de leur ancienne extraction nobiliaire; ils le firent aiſément, grâce aux précieuſes archives qu'un ſentiment auſſi louable que ſage les porta toujours à conſerver & à compléter. Ce fut d'abord, [illegible] la Cour des Aides qui eut à reconnaître, le 20 Avril, leur qualité de Nobles & d'Écuyers [illegible] vint en 1668 un Commiſſaire du Roi, Voyſin de la Noiraye, dont ils obtinrent, le 9 Mars, une ſemblable confirmation. Le 22 Août 1698, d'Hozier enregiſtrait & figurait leurs Armoiries dans l'Armorial général du Royaume. Enfin, des preuves de nobleſſe furent faites par eux : 1° le 9 Septembre 1782, pour la réception, comme Chevalier de Malte, de Louis Raoux-Raouſſet de Boulbon, fils de Louis-Zacharie de Raoux-Raouſſet, Comte de Boulbon, & de Dame GABRIELLE-RENÉE-FRANÇOISE de Charnières; 2° le 2 Juillet 1785, devant d'Hozier de Sérigny, pour l'admiſſion de CHARLES de Charnières au nombre des Gentilshommes de l'École royale Militaire; 3° le 30 Décembre 1787, afin d'ouvrir les portes de la Maiſon royale de Saint-Cyr à Demoiſelle CÉLESTE de Charnières; — 4° pour faire repréſenter, les 9 & 11 Mars 1789, à l'Aſſemblée de la Nobleſſe de la ſénéchauſſée de Saumur, réunie dans le but de nommer des Députés aux États Généraux, Louiſe Portier de Lantimo, veuve de Meſſire de Charnières & Dame de Preuil, la Vieille-Lande, Cerſay, &c. (a).

Des diverſes branches que compta cette famille, une ſeule ſubſiſte maintenant, repréſentée par CHARLES-ERNEST-MARIE de Charnières, iſſu, le 14 Mars 1839, de CHARLES-THÉODORE & de Marie-Joſéphine-Victoire FROTTIER DE BAGNEUX. Il habite ſon château de la Grize, ſitué commune de Nueil-ſous-Paſſavant (Maine-&-Loire).

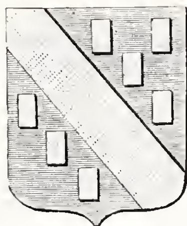
(a) L. de La Roque & Édouard de Barthélemy, *Catalogue des Gentilshommes d'Anjou en 1789*, p. 23.



DE CHASTELLUX,

Comtes de Chaſtellux, Vicomtes d'Avallon, anciens Seigneurs de Beauvoir, Bordeaux, Chaſtellux, Bazoches, Marigny, & autres lieux.

EN BOURGOGNE.



D'Azur à la Bande d'Or, accompagnée de ſept Billettes du même, quatre en chef & trois en pointe (a). CRI DE GUERRE : Montréal à Sire de Chaſtellux.

La maiſon actuelle de Chaſtellux eſt la branche cadette des Sires de Montréal qui au XIII[e] ſiècle portaient *une Bande accompagnée de Billettes ſans nombre.* Elle fut d'abord connue ſous le nom de BEAUVOIR, & plus tard ſous celui qu'elle porte aujourd'hui.

PREMIER DEGRÉ.

HUGUES, Sire de Montréal, vivant en 1119 (*b*), eut de ſa femme ALUISE :

II. DEGRÉ.

ANSÉRIC IV, Sire de Montréal, qui alla en Terre Sainte avec Louis VII (*c*). Il eut de ſa femme ADÉLAÏDE :

III. DEGRÉ.

ANSÉRIC V, Sire de Montréal, mort vers 1175. Il eut de ſa femme ALIX (*d*) :

IV. DEGRÉ.

ANSÉRIC VI, Sire de Montréal, Sénéchal de Bourgogne, mort en Terre Sainte vers 1197. Il avait épouſé Sibylle DE BOURGOGNE, fille d'HUGUES-LE-ROUX, Seigneur de Château-Chalon, fils de HUGUES II, Duc de Bourgogne (*e*), & eut de ce mariage ANSÉRIC, qui ſuit, frère de HUGUES de Montréal, Évêque-Duc de Langres, Pair de France, mort le 18 Mars 1231 (*f*).

(*a*) Palliot, le P. Menétrier & autres écrivains ſur la ſcience du blaſon, déſignent les billettes comme devant être diſpoſées *en orle*, ce qui n'eſt pas exact ; ſelon les anciens ſceaux & les inſcriptions tumulaires, les billettes ſont poſées en trois rangs parallèles à la bande, 1, 3 & 3.

(*b*) Archives de l'Empire : Répertoire des titres de l'abbaye de Reigny, LL 988 *bis*, p. 133.

(*c*) Cartulaire de l'Yonne, vol. I[er], p. 429.

(*d*) Ils ſont nommés tous les deux dans un titre de 1170 (Archives de l'Yonne, fonds de Reigny, liaſſe XIX, ſous-liaſſe I).

(*e*) P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers*, t. I, p. 539.

(*f*) *Idem*, t. II, p. 148. — Obituaire de l'égliſe de Langres, fonds latin 5191.

V. DEGRÉ.

Ansëric VII, Sire de Montréal, mort vers 1223, avait épouſé N. de Vergy, ſœur d'Alix, Ducheſſe de Bourgogne, ce qui réſulte d'un titre de 1221 où Anſéric atteſte que la Ducheſſe « *ſoror mea* » & le Duc « *nepos meus* », l'ont prié de veiller aux intérêts de la commune de Dijon. Il reconnut en 1221 que le château de Beauvoir était jurable & rendable à la Ducheſſe & au Duc (*a*). Son fils

VI. DEGRÉ.

Ansëric VIII, Sire de Montréal, mort en 1228, avait épouſé Agnès de Thil, qui teſta en 1235 : tous les deux furent enterrés à Pontigny (*b*). Il eut pour fils, ſinon pour frère :

VII. DEGRÉ.

Jean, Sire de Beauvoir, ce qui eſt prouvé par un titre de 1243, de l'abbaye du Moutier-Saint-Jean. Cet acte ne donne pas le nom de ſa femme, mais deux titres, de 1263 & de 1285, de la même abbaye, conſtatent qu'il fut père de :

VIII. DEGRÉ.

Guy de Beauvoir, Seigneur dudit lieu, vivant en 1305 (*c*). Il eut d'Iſabelle de Roussillon, Dame de Thury, qui teſta en Septembre 1292 (*d*) :

IX. DEGRÉ.

Harard de Beauvoir, qui n'eſt connu que par un hommage qu'il rendit au Duc de Bourgogne en 1315, en préſence du Seigneur d'Epoiſſes, château très-voiſin de celui de Beauvoir. Il fut père de :

1. Marguerite de Beauvoir, héritière du château de Beauvoir, mariée avant 1316 à Guy d'Ostun ou d'Autun (*de Edua*), Chevalier, qui reconnut en 1316 ſon château de Beauvoir jurable & rendable au Duc de Bourgogne (*e*). Ils vendirent en 1323 au Duc de Bourgogne les terres de Pierre & de Ruffey-lès-Semur (*f*). Ils eurent trois enfants : Girard, Alips ou Alix, femme d'Artaud de Beausemblant, & Jacquette, mariée à Jean d'Auxerre, Écuyer. La ſucceſſion de Guy d'Oſtun fut partagée en 1339, & Jacquette eut pour ſa part la terre de Beauvoir, poſſédée par la maiſon d'Auxerre juſqu'à ſon extinction à la fin du XVe ſiècle. Jacquette d'Auxerre, Dame de Beauvoir, vivait encore en 1354 (*g*).
2. Jean, qui ſuit.

X. DEGRÉ.

Jean de Beauvoir, Seigneur de Thury, de la Guette, de Sauvigny-le Beuréal, qualifié Chevalier dans l'acte de partage de 1339, mentionné ci-deſſus, auquel il

(*a*) Archives de la Côte-d'Or : cote 34, liaſſe 1, layette 105 des fiefs d'Auxois. — Tables de Peincédé, t. IX, fol. 11, n° 18.

(*b*) Cartulaire de l'abbaye de Pontigny : Bibl. imp., fonds latin, n° 9887, n° 214.

(*c*) Archives de la Côte-d'Or : Châtellenie de Châtel-Gérard, B 983.

(*d*) Ce teſtament était en 1783 au château de Toulongeon, chez M. de Vergennes.

(*e*) Cote 275, liaſſe 2e de la layette n° 98 des fiefs du Dijonnais. — Tables de Peincédé, t. VII, fol. 136, n° 9.

(*f*) Archives de la Côte-d'Or. Série B, Chambre des Comptes : Châtellenie de Semur en Auxois, B 1336.

(*g*) Titres de Nevers, p. 857 (Fonds des Cinq-Cents Colbert, Bibl. imp.).

affifta comme témoin (*a*). Il époufa vers 1328 Jacquette DE BORDEAUX, Dame dudit lieu, fille de Guillaume II, Sire DE BORDEAUX, & de Simone DE CHASTELLUX, Dame dudit lieu & héritière de fa maifon (*b*). Ils ne vivaient plus en 1350. De leur mariage vinrent :

1. PHILIBERT de Beauvoir, Seigneur de Bordeaux en 1355, mort peu de temps après.
2. GUILLAUME, qui fuit.
3. ISABELLE, fiancée à Girard DE BOURBON, Sire de Montperroux, mais mariée à Philippe DE JAUCOURT.
4. MARIE, Dame de Thury, mariée, par contrat paffé le mercredi après la Touffaint 1360, à Jean DE BRÉCHARD, Chevalier (*c*), auquel elle apporta les terres de Thury & de la Guette.

XI. DEGRÉ.

GUILLAUME de Beauvoir, Seigneur d'Aulcerre, & de Bordeaux après la mort de fon frère aîné, hérita en 1384 des terres de Chaftellux, de Bazoches, de Marigny, &c., par la mort de fa tante Laure de Bordeaux (*d*), fœur aînée de Jacquette. Il mourut le 6 Juin 1408, laiffant de fa femme, Jeanne DE SAINT-VERAIN, morte en 1421, entre autres enfants (*e*) :

XII. DEGRÉ.

CLAUDE de Beauvoir, Seigneur de Chaftellux, de Bordeaux, &c., Vicomte d'Avallon, Maréchal de France le 2 Juin 1418, premier Chanoine de l'églife cathédrale d'Auxerre (dignité conférée à tous les Seigneurs de Chaftellux). Il mourut vers le 12 Mars 1453, laiffant de fa troifième femme, Marie DE SAVOISY, morte vers 1472, entre autres enfants :

XIII. DEGRÉ.

JEAN de Beauvoir, Sire de Chaftellux, Vicomte d'Avallon, Chambellan du Roi Louis XI, mort en 1490, laiffant de fa femme Jeanne D'AULENAY, fille de Claude D'AULENAY, Seigneur d'Arcy-fur-Cure, & de Charlotte DE DANGEUL :

XIV. DEGRÉ.

PHILIPPE, Sire de Chaftellux, Enfant d'honneur du Roi Charles VIII; il mourut

(*a*) Le P. Anfelme, dans la généalogie de la maifon de Chaftellux (t. VII, p. 3), a confondu, fous certains rapports, Jean de Beauvoir avec Jean d'Auxerre, & a donné au premier pour femme JACQUETTE d'Oftun, qui n'était que fa nièce, au lieu de Jacquette de Bordeaux. L'identité de prénoms de ces deux perfonnages & de leurs femmes, ainfi que le titre de Seigneur d'Aulcerre porté par Guillaume, fils de Jean de Beauvoir, ont dû amener cette confufion, & le P. Anfelme ne paraît avoir bien compris ni le titre cité par lui de 1340, ni furtout le partage de 1339 où on lit : « Je Jacote, fille feu Monf. Guy d'Oftun, Chevalier, femme Jehan DE AUCEURRE, *Écuyer*..., en préfence de Jehan DE BEAULVEOIR, *Chevalier*. (Bibl. imp., fonds Gaignières, vol. 658). — *Annuaire de l'Yonne*, 1864, p. 217.

(*b*) Pour plus de détails fur la première maifon de Chaftellux voir les *Recherches fur les anciens Seigneurs de Chaftellux jufqu'en* 1384, par le Comte de Chaftellux (Avallon, 1868, in-8°), travail confciencieux, accompagné de trente-neuf documents inédits & d'un grand intérêt.

(*c*) Article DE BRÉCHARD, même Regiftre.

(*d*) Le doffier de Chaftellux, confervé à la Bibliothèque impériale, contient une généalogie dreffée par d'Hozier, fans doute fur des documents peu fatisfaifants, puifqu'il y a commis d'affez graves erreurs, dont la principale confifte dans la confufion de Laure de Bazoches avec fa petite-fille Laure de Bordeaux.

(*e*) Pour plus de détails généalogiques, voir P. Anfelme, t. VII, p. 3 & fuiv.; & *Hiftoire généalogique de la maifon de Chaftellux*, par le Comte de Chaftellux (Auxerre, 1869, in-4°).

en 1520, laiſſant de ſa ſeconde femme, Barbe DE HOCHBERG, décédée le 6 Février 1565, entre autres enfants :

XV. DEGRÉ.

LOUIS, Sire de Chaſtellux (*a*), Vicomte d'Avallon, Chevalier de l'ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de ſa chambre, Gouverneur de Marſal & de Metz, mort le 14 Octobre 1580, laiſſant de Jeanne DE LA ROERE, ſa première femme :

XVI. DEGRÉ.

OLIVIER, Sire de Chaſtellux, Vicomte d'Avallon, Bailli d'Autun, Gouverneur de Cravan, mort le 15 Janvier 1617, veuf, le 18 Novembre 1605, de Marguerite DE CLERMONT D'AMBOISE, dont :

XVII. DEGRÉ.

HERCULE, Comte de Chaſtellux par Lettres patentes de Mars 1621, Vicomte d'Avallon, Gouverneur de Cravan, mort le 6 Avril 1645 (& non 1644). De ſa femme Charlotte LE GENEVOIS DE BLAIGNY, morte le 21 Janvier 1663, il eut :

XVIII. DEGRÉ.

CÉSAR-PHILIPPE, Comte de Chaſtellux, Vicomte d'Avallon, baptiſé le 23 Mai 1623, Maréchal de camp des armées du Roi, mort le 8 Juillet 1695. De ſa ſeconde femme, Judith BARILLON, morte le 2 Avril 1721, il eut :

XIX. DEGRÉ.

GUILLAUME-ANTOINE, Comte de Chaſtellux, Vicomte d'Avallon, né le 20 Octobre 1683, mort le 12 Avril 1742 (& non pas le 13) à Perpignan où il était Lieutenant pour le Roi en Rouſſillon. Sa femme Claire-Thérèſe DAGUESSEAU, née le 25 Octobre 1699, morte le 4 Octobre 1772, lui donna neuf enfants, entre autres :

XX. DEGRÉ.

CÉSAR-FRANÇOIS, Comte de Chaſtellux, Colonel d'infanterie, né le 1er Novembre 1723, mort le 29 Septembre 1749. Il avait épouſé, le 22 Février 1745, Olympe-Éliſabeth JUBERT DU THIL, née le 8 Juillet 1725, morte le 31 Mai 1798, dont :

XXI. DEGRÉ.

HENRI-GEORGES-CÉSAR, Comte de Chaſtellux, Chevalier d'honneur de Madame Victoire, fille de Louis XV; Maréchal de camp en 1788, né le 15 Octobre 1746, mort le 7 Avril 1814, admis aux honneurs de la cour ſur preuves de Nobleſſe faites devant Chérin en 1768. Il avait épouſé, le 21 Avril 1773, Victoire-Angélique DE DURFORT DE CIVRAC, Dame d'honneur de Madame Victoire; née le 2 Décembre 1752, morte le 14 Novembre 1816, dont neuf enfants, entre autres :

(*a*) Ses deux frères, PHILIPPE & OLIVIER, furent auteurs de deux branches, celle des Seigneurs de Bazarne & celle des Seigneurs de Coulanges, éteintes au XVIIe ſiècle.

XXII. DEGRÉ.

HENRI-LOUIS de Chaſtellux, né le 28 Février 1786, Duc de Rauzan, par brevet du 31 Août 1819, jour de ſon mariage avec Claire DE DURFORT DE DURAS, née le 25 Septembre 1799, morte le 11 Novembre 1863. Il fut Miniſtre plénipotentiaire de France en Portugal en 1825, & venait d'être nommé à l'ambaſſade de Turin au moment de la révolution de Juillet. Il mourut le 3 Mars 1863, ayant eu trois filles, & un fils, qui ſuit.

XXIII. DEGRÉ.

AMÉDÉE-GABRIEL-HENRI, Marquis de Duras-Chaſtellux, Comte de Chaſtellux, né le 20 Septembre 1821, mort le 3 Septembre 1857, avait épouſé, le 13 Janvier 1842, Adélaïde-Laurence-Marguerite DE CHASTELLUX, ſa couſine germaine, fille de CÉSAR-LAURENT, Comte de Chaſtellux (frère aîné de Henri-Louis, ci-deſſus), & d'Adelaïde-Louiſe-Zéphirine DE DAMAS. De cette union ſont iſſus ſept enfants, entre autres :

XXIV. DEGRÉ.

HENRI-PAUL-CÉSAR, Comte de Chaſtellux, chef actuel du nom & des armes, né le 3 Novembre 1842.

BERTRAND-GEORGES-LOUIS, de Chaſtellux, né le 4 Janvier 1849.

BERNARD-LÉONCE-MARIE de Chaſtellux, né le 30 Décembre 1849.

MARIE-CHARLOTTE-FÉLICIE-ZÉPHIRINE, née le 8 Octobre 1853.

CÉSAR-JEAN-MARIE, né le 9 Février 1856.

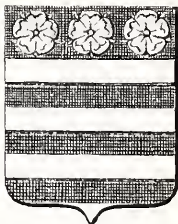
ALLIANCES : GRANCEY, GARLANDE, TOROTE, COURTENAY, MARIGNY, SAINT-PHALLE, VAUDREY, CHOISEUL, GAUVILLE, PONTAILLER, VIENNE, SAINT-CHAMANS, DAMAS, LA TOURNELLE, LUR-SALUCES, BLACAS, LUBERSAC, ETC.



DE CHAVAGNAC,

Marquis de Chavagnac, anciens Seigneurs de Blefle, de Lugarde, &c.

EN AUVERGNE, FIXÉE DEPUIS DANS LE MAINE.



De Sable à trois Fafces d'Argent & trois Rofes d'Or en chef.

Dans le IIe Regiftre de cet Armorial, pages 329 à 356, d'Hozier a confacré à cette ancienne & puiffante famille une notice détaillée & accompagnée de pièces à l'appui. La filiation s'y arrête au Xe degré dont nous allons donner la continuation.

X. DEGRÉ.

ANNET-FRÉDERIC-HENRI-RENÉ de Chavagnac, Marquis de Chavagnac, Seigneur de Blefle, Chavagnac, Lugarde, Sainte-Amandine, &c., fecond fils de GILLES-HENRI-LOUIS-CLAIR, Marquis de Chavagnac, & de Anne-Angélique-Renée DE FROULAY-TESSÉ, époufa, le 7 Octobre 1761 (*a*), Marie-Anne DES ESCOTAIS DE CHANTILLY, fille de Michel-Roland, Comte DES ESCOTAIS, Seigneur de Chantilly, du Coudray, Maconard, &c., & de Anne-Geneviève PINEAU DE VIENNAY; il eut de cette union trois enfants :

1. ANNE-HENRI-FRÉDÉRIC, qui fuit.
2. LOUIS-VIGILE, Comte de Chavagnac, Chevalier de Malte, né en 1765, mort le 8 Janvier 1819, marié en premières noces en 1790 à Demoifelle Agathe DE MONTÉCLER, de laquelle il eut :
   I. MICHEL-HENRI-GUSTAVE, Comte de Chavagnac, né à Bruxelles le 28 Novembre 1793, décédé à Paris le 29 Mars 1868, fans avoir contracté d'alliance.
   II. ADRIENNE-ADÉLAIDE-ANNE de Chavagnac, mariée à Bon-Charles-Henri-Euloge DE LA COULDRE, Vicomte de la Bretonnière.
   Et en fecondes noces en 1808 à Françoife-Célefte-Alexandrine DE CHAVAGNAC, morte le 22 Août 1854; de cette feconde union vint :
   III. CLAUDE-ADRIEN-GUSTAVE-ALEXANDRE, Comte de Chavagnac, marié, le 18 Décembre 1837, à Demoifelle Fanny DE BOISJOURDAN, de laquelle il a :
      1. ALIX, mariée, le 23 Novembre 1863, à Raoul, Comte DE LA VILLEBRUNE.
      2. MAURICE, né le 4 Avril 1843.
      3. XAVIER, né le 20 Mars 1846.
3. MARIE-FRANÇOISE-JOSÉPHINE, morte à Paris le 1er Août 1807, fans avoir contracté d'alliance.

(*a*) Extrait des regiftres de l'état civil de la commune de Saint-Paterne, délivré le 23 Mars 1829, & légalifé.



XI. DEGRÉ.

ANNE-HENRI-FRÉDÉRIC de Chavagnac, Marquis de Chavagnac, épousa, le 9 Mars 1784 *(a)*, Henriette-Françoise DE MONTÉCLER, fille de René-Georges-Marie, Marquis DE MONTÉCLER, Brigadier des armées du Roi, & de Hyacinthe-Jeanne DE MONTÉCLER. De ce mariage sont nés :

1. GABRIEL-JEAN-GEORGES, qui suit.
2. MARIE-AGATHE-HYACINTHE-GABRIELLE, mariée en 1830 à Benjamin DE COUHÉ, Comte de Lusignan, mort en 1850; elle-même est décédée en 1851.
3. MARIE-JOSÉPHINE-HENRIETTE de Chavagnac, Marquise de Bartillat, fut mariée trois fois : en premières noces en 1827 au Comte DE TREMIGON, décédé en Août 1827; en secondes noces au Comte DE CORNEILLE, & en troisièmes noces à Henri, Marquis DE BARTILLAT.

XII. DEGRÉ.

GABRIEL-JEAN-GEORGES de Chavagnac, Marquis de Chavagnac, né à Bruxelles le 5 Décembre 1793, décédé le 29 Juillet 1867, avait épousé, le 8 Octobre 1813, Demoiselle Clémentine DE CHAMPAGNÉ-GIFFART, morte le 9 Août 1857, fille de Guillaume-René-Anne, Comte DE CHAMPAGNÉ, & de Marie-Anne-Adélaïde DE BONNEVAL. De cette union vinrent six enfants :

1. GEORGES-GABRIEL-MARIE, qui suit.
2. ÉDOUARD-MARIE, dont l'article suit après celui de son frère aîné.
3. HIPPOLYTE-ERNEST-MARIE de Chavagnac, né le 31 Décembre 1831, décédé à Paris le 27 Mai 1847.
4. CÉCILE-MARIE-FRANÇOISE de Chavagnac, morte à Paris en 1829, à l'âge de douze ans.
5. MARIE-CAROLINE-RENÉE de Chavagnac, mariée, le 21 Avril 1841, à Alfred-Marie-Charles-Emmanuel, Comte DE SAINT-MAURIS.
6. CÉCILE-MARIE, née le 31 Décembre 1831, morte à un an.

XIII. DEGRÉ.

GEORGES-GABRIEL-MARIE, Marquis de Chavagnac, épousa, le 17 Mai 1847, Demoiselle Louise DE LESPINAY, fille de N... Baron DE LESPINAY & de N...... LE TISSIER.

XIII. DEGRÉ.

ÉDOUARD-MARIE, Comte de Chavagnac, marié le 25 Octobre 1859, à Demoiselle Céleste-Marie-Eugénie LE GONIDEC DE TRAISSAN, fille de Raoul-Marie-Victor LE GONIDEC, Comte de Traissan, & de Céleste-Marie-Josèphe-Patricie DE LANGLE. De cette union sont issus :

1. MARIE-GABRIELLE-EUGÉNIE, née le 24 Février 1861.
2. MARTHE-CÉLESTE-MARIE-CÉCILE, née le 1er Octobre 1863.
3. HENRI-CHARLES-MARIE-YVES, né le 29 Août 1865.
4. ANTOINETTE-MARIE-HENRIETTE-AUGUSTINE, née le 14 Mai 1868.

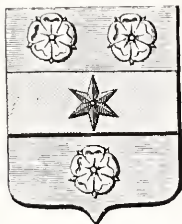
(a) Extrait des registres de l'état civil de la ville de Paris, délivré le 27 Février 1829.



CHEVALIER D'ALMONT,

Vicomtes de Saint-Juſt & d'Almont, Seigneurs de Donnay, d'Epincy, des Angeries, de Baudreville, de Boiſſeaux, du Thou, &c.

BRETAGNE, BEAUCE, ORLÉANAIS, SOLOGNE, &c.



D'Azur, à une Faſce d'Or, chargée d'une Molette de Gueules & accompagnée de trois Roſes d'Argent. COURONNE : *de Comte.* SUPPORTS : *deux Licornes* ou *deux Lions.* CIMIER : *un Buſte de Chevalier, tenant de la main droite une Épée à Lame d'Argent, garnie d'Or.* DEVISE : Honor & fides.

Cette famille, dont le nom s'écrit auſſi CHEVALIER D'ALLEMONT, D'AULMONT & D'ANNEMONT, eſt ancienne à Dourdan & au pays chartrain, mais, d'après la tradition, elle vient de Bretagne, où ſon nom primitif était MARC'HEC, qui veut dire CHEVALIER. La branche de MARC'HEC DE KERBAUL, éteinte, maintenue en 1669, fur preuves de ſept générations de nobleſſe, a donné : un Évêque de Cornouailles, en 1383; un Sénéchal de Rennes, ſignataire du traité de mariage de la Ducheſſe Anne avec Louis XII en 1499 (*a*); un Préſident aux Comptes en 1524; un Gouverneur de Rennes en 1583, &c.

RAOUL (Rodolphe) ou ROLLAND Chevalier, qui ſe croiſa en 1248 (*b*), eſt regardé comme le chef de cette famille : il eut pour petit-fils HERBERT, par qui nous commençons la filiation.

PREMIER DEGRÉ.

HERBERT Chevalier, Écuyer, Seigneur de Donnay, Généralité d'Alençon, Intendant de Juſtice, Police & Finances du Maine, Commiſſaire & Député du Roi Philippe VI, pour connaître les uſurpateurs de la Nobleſſe dans cette province, ſelon Lettres patentes, expédiées, à Fromont, près Corbeil, en Mai 1334 (*c*).

Il eut, entre autres enfants :

1. MATHIEU Chevalier, Prévôt du Berry, à Bourges, en 1339 (*d*).
2. PIERRE, qui ſuit.

II. DEGRÉ.

PIERRE Chevalier, Seigneur de Donnay, Varlet-Écuyer de la Chambre (*e*) du Roi

(*a*) Nobiliaires de Bretagne. — Maintenues de 1669, &c.

(*b*) Hiſtoriens de Bretagne. — Archives de Nantes. — Collection Courtois. — De Fourmont, *L'Oueſt aux Croiſades*, t. II, p. 235-236; *&c.*

(*c*) Waroquier, t. VI, p. 39.

(*d*) La Thaumaſſière, *Hiſtoire du Berry*, p. 53.

(*e*) Juſqu'à François I[er] les Gentilſhommes ſeuls pouvaient être Valets de chambre du Roi. Ce fut ce prince qui créa les emplois de Gentilſhommes de la chambre, & les roturiers furent alors admis à la fonction de Valet de chambre du Roi.

Charles V en 1373, d'après un compte du Changeur du Trésor *(a)*. Il eut entre autres enfants :

1. Jean, qui fuit.
2. Étienne Chevalier, Prêtre, Maître & Adminiftrateur de la maladrerie de Melun en 1416.
3. Robine Chevalier, mariée à Jacques de l'Esbay, Seigneur de la Fauconnière, dont elle eut : Nicole de l'Efbay, mariée à Jean de Brachet, d'où defcendent les familles Beauharnais & Chevalier d'Almont, comme nous le verrons plus loin. Jacques de l'Efbay fe remaria à Jacquette de Saint-Mesmin, fille d'Agnan & de Fleurette de Bourges, familles alliées aux Beauharnais *(b)*.

III. DEGRÉ.

Jean Chevalier, Écuyer, Seigneur de Donnay & d'Allemont, Procureur général du Duc d'Orléans en 1420, puis Secrétaire de Charles VII, en 1423 (d'après un compte du Changeur du Tréfor), charge équivalente alors à celle de Secrétaire d'État *(c)*.

Il eut entre autres enfants :

1. Pierre, qui fuit.
2. Étienne Chevalier, Seigneur d'Éprunes, du Vignau, de Grigny, &c., Confeiller & Secrétaire des commandements des Rois Charles VII & Louis XI, Maître des comptes, Tréforier général de France, Membre du Grand Confeil, Ambaffadeur en Angleterre & à Rome, exécuteur teftamentaire d'Agnès Sorel, avec Jacques Cœur & Robert Poitevin, & de Charles VII, avec fon beau-père, Dreux Budé, Grand-Audiencier de France & Prévôt des Marchands de Paris. Étienne fut un des hommes les plus marquants de l'époque & il contribua beaucoup à chaffer les Anglais de la France *(d)*. Ses defcendants ont fourni plufieurs branches illuftres, en Champagne, Ifle-de-France, Normandie, &c., dont les Marquis de Chevry & du Coudray, Vicomtes d'Abbeville, de Courtavant, Barons de Crissé, d'Enfrenel, &c. Elles ont donné des Tréforiers généraux, des Préfidents & Maîtres des comptes, un Surintendant des Finances, Page d'Henri IV, Colonel de Paris & favant célèbre, des Préfidents & Confeillers au Parlement, un Préfident du Vermandois, un Lieutenant général d'Amiens, un Maître d'hôtel du Roi, un Grand-Maître des Eaux & Forêts, un Évêque Confeffeur du Roi, un Protonotaire du Saint-Siége, des Abbés mitrés, une Dame d'honneur de la Reine Anne d'Autriche, des Ambaffadeurs, des Baillis, des Gouverneurs, des Lieutenants de Roi, un Contrôleur général des guerres & de la cavalerie légère, un Commiffaire général des guerres, & un Commiffaire général des vivres & armées du Roi, des Pages & Écuyers du Roi, des Capitaines aux Gardes du Roi; des Chevaliers de Saint-Michel & de Saint-Louis, trois Généraux & beaucoup d'autres Officiers de tous grades, dont plufieurs verfèrent leur fang pour la patrie. Elles fe font alliées aux : Lepicart, Guillart, Aurillot, Crevecœur, Gaudart, Fraguier, Lecamus, Luillier, Linage, Charlet, Godet, Ailly-d'Annebault, Guyon, Combault-d'Auteuil, Cadot de Sebbeville,

(a) D. Godefroy, *Hiftoire de Charles VII* (édit. de 1661), article Chevalier, p. 892.
(b) Ve Reg. de cet Armorial, art. de Beauharnais. — Manufcrits d'Hubert à la Bibl. d'Orléans. — Courcelles, La Chefnaye, &c.
(c) Hubert, Godefroy.
(d) Godefroy. — Courcelles, *Hiftoire des Pairs de France*, article Budé. — Rouillart, *Hiftoire de Melun*. — *Nouvelle Biographie Générale* (Firmin Didot).



Larivière, Ernecourt, Chambly, Choiseul, Miremont, du Pasquier, du Houx, &c., ont donné des femmes aux : Potier de Gesvres, Barreau, Cordes, Boullenc, Laporte, Le Boulanger de Montigny, Arbalètre de Melun, Crémeaux d'Entragues, Gordon, Malval, Letellier, Bouillé, Aubeterre, Preissac, Nonant, Ranchin, des Salles, Bruslart-Genlis, Hennezel, Baillivy, &c., toutes familles illuftres (*a*).

IV. DEGRÉ.

Pierre Chevalier, Écuyer, Seigneur de Donnay & d'Allemont, Lieutenant général au duché d'Orléans en 1460; mort en 1479, & inhumé dans l'églife Saint-Hilaire d'Orléans, où on lifait fon épitaphe (*b*). Il eut entre autres enfants :

1. Jean, qui fuit.
2. Claude Chevalier, Seigneur d'Allemont en partie, de Marchais, Fourrier de la garde du Roi, &c. Il époufa Marguerite Roillart, fille de Claude Roillart, Seigneur du Verger, Prévôt d'Orléans en 1475, & de Marguerite Gaillard de Lonjumeau. Cette branche, éteinte depuis longtemps, dont étaient les Seigneurs de Mondonville, de Rouvray, d'Obrainville, &c., a donné plufieurs Officiers diftingués & un Commiffaire général des guerres. Elle s'eft alliée aux Choard, Hallot, Riou, Viole, Fesque, &c., & a donné des femmes aux : Mallivaud, Maussabré, Varenne, Guillemeau, Chaludet, Aubriot, Saint-Mesmin, &c.

V. DEGRÉ.

Jean Chevalier, IIe du nom, Écuyer, Seigneur de Donnay & d'Allemont, Lieutenant particulier au duché d'Orléans en 1472, & Auditeur des Comptes de la Ducheffe d'Orléans en 1482 (*c*). Il époufa : 1° Colombe de Harville; 2° Rofe de Mareau, (coufine de Anne de Mareau, époufe de François de Beauharnais), fille de Sébaftien de Mareau, Seigneur de Pully, Secrétaire du Roi & Maître des comptes, & de Jeanne de Saint-Mesmin.

Il eut du premier lit :

1. Jean, qui fuit.
2. Françoise Chevalier, mariée à Jean du Croiset, Écuyer, Seigneur du Croifet.
3. Colombe Chevalier.

Et du fecond lit :

4. Charles Chevalier, Abbé du Landais, en Berry, Chanoine de la Sainte-Chapelle de Bourges, homme de bien par excellence, qui fonda à fes frais, à Bourges en 1554, le Collége Chevalier (*d*).
5. Catherine Chevalier, mariée à Jean d'Arcemale, Seigneur de Marembert.
6. Rose Chevalier, mariée à Jean Levasseur, Seigneur d'Alliers.

VI. DEGRÉ.

Jean Chevalier, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur d'Allemont, des Augeries, &c., Capitaine en chef d'une compagnie de gens de pied. Il époufa, le 3 Avril 1518,

(*a*) Hubert, Moréri, Blanchard, P. Anfelme. — *Gallia chriftiana*. — Courcelles, La Chefnaye, Dom Calmet, Denis, Teffereau, &c.

(*b*) Lemaire, *Antiquités d'Orléans*, p. 392 & 397. — Archives d'Orléans.

(*c*) Hubert; Lemaire, p. 398.

(*d*) Hiftoriens du Berry.

Michelle DE SAINXE, fille de Jean, Seigneur de Marville & de Boiffy, Archer du Roi, & d'Antoinette DU MONCEAU (*a*).

Leurs enfants furent :

1. JÉRÉMI Chevalier, Capitaine de la ville d'Orléans, Commandant de la place & château royal de Mehun-fur-Yèvre en 1592 ; il périt victime des difcordes civiles du temps (*b*).
2. ANTOINETTE Chevalier, mariée à Michel MUSNIER, Seigneur de Lagrifonnière.
3. LÉON, qui fuit.
4. LÉONARDE Chevalier, mariée à Jean DE BONNEVAL, Chevalier, Seigneur de Jouy-fur-Morin.
5. LOUISE Chevalier, mariée à Louis HUMÉRY, Seigneur de Laboiffière, Avocat célèbre.

VII. DEGRÉ.

LÉON Chevalier d'Almont, Chevalier, Seigneur d'Allemont, d'Épincy, des Augeries, de Courcellay, &c. Nommé par le Roi Henri IV Capitaine en chef d'une compagnie d'arquebufiers à cheval, il la paffa en revue, à Bourges, le 8 Octobre 1615, en préfence des Commiffaires des guerres (*c*). Il fervit fous le Maréchal Claude de la Châtre, & mourut dans un âge avancé, des bleffures qu'il avait reçues au fiége de Vouillon. Il époufa : 1° le 10 Juin 1560, Nicole DAMAIN ; 2° le 12 Novembre 1572, Marguerite DE LALANDE, fille de Claude, Seigneur de Maizières, de Courcelles, de Tigy, &c., Gouverneur de Pithiviers, Commandant de l'arrière-ban de la Nobleffe de l'Orléanais, & de Bertrande DE MALESCOT, fille de Guillaume, & d'Ifabeau DE VARENNES, veuve de Jacques LEMOINE D'AUNEUX (*d*).

Il eut du fecond lit :

1. LANCELOT, qui fuit.
2. MARIE Chevalier, mariée à Jacques DE CONTES, Seigneur de la Clemendière, petit-fils de Jacques DE CONTES, Seigneur du Briou & des Valins, & de Claudine DE BEAUHARNAIS, & arrière-petit-fils de Antoine DE CONTES, Écuyer de Jeanne d'Arc (*e*).
3. JEAN Chevalier, Écuyer, Seigneur des Augeries & de Juffy, marié à Jeanne DE SAILLY, dont :
   - I. MARGUERITE Chevalier, mariée à Charles LEFORT, Baron de Cernoy, fils de Richard, & de Marie DE CHENU.
   - II. ÉTIENNETTE Chevalier, mariée, le 15 Mars 1631, à Edme LEFORT, Seigneur de Montifault, fils de Richard, Baron de Cernoy, & de Jeanne D'ORLÉANS (*f*).
4. GEORGES Chevalier, Écuyer, Seigneur de Lafontaine, de Courcellay, des Beffines, &c., Capitaine d'arquebufiers. Il époufa Anne DE POULLAIN, dont il eut :
   - I. FRANÇOIS Chevalier, né à Salbris le 20 Août 1619. Il eut pour parrain Lancelot d'Almont, fon oncle, & pour marraine Catherine-Blanche de Choifeul, époufe de Jacques d'Eftampes. Sa deftinée eft inconnue.
   - II. CATHERINE Chevalier, née à Salbris le 19 Avril 1624, mariée en 1647 à Charles DE LOUAULT, Seigneur de Durtal, de Tigy, &c.

(*a*) Contrat original paffé devant Nerbot, Notaire à Mainvilliers.
(*b*) Hiftoriens du Berry.
(*c*) Original. — Raynal, *Hiftoire du Berry*.
(*d*) Contrat paffé devant Collemière, Notaire à Yèvre-le-Châtel. — Hubert, &c.
(*e*) *Hiftoire de Jeanne d'Arc*. — Hubert, &c.
(*f*) La Thaumaffière; Hubert, article LEFORT.

III. Claude Chevalier, né à Salbris le 11 Septembre 1627, mort à l'armée.
IV. Lucrèce-Marie Chevalier, née à Salbris en 1627, morte à Salbris, fans alliance, en 1679.
V. Anne-Henriette Chevalier, née à Salbris le 29 Juin 1628. Elle eut pour parrain François d'Eftampes, Marquis de Mauny, & pour marraine Henriette de la Châtre, Comteffe de Cruffol. Elle époufa Robert de Potin, Seigneur du Briou (*a*).

VIII. DEGRÉ.

Lancelot Chevalier-d'Almont, Chevalier, qualifié Vicomte de Saint-Juft & de Chambon, avec haute, moyenne & baffe juftice, Seigneur d'Allemont, d'Épincy, de Boiffeaux, de Baudreville, de Givroux, &c., Lieutenant du Maréchal Louis de la Châtre & Commandant de fa compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances du Roi (*b*). Il époufa : 1° Melchiore de Voisines, fille de Jean, Seigneur de Beauregard, Gentilhomme ordinaire de la Maifon du Roi & Lieutenant des gens d'armes du Maréchal Claude de la Châtre, & de Gabrielle des Roches-Herpin, dont deux enfants morts en bas âge; 2° le 19 Mai 1621 (*c*), Jeanne de Westrebourg d'Alguet, fille de Hilaire, Vicomte de Saint-Juft, Capitaine des gardes du Maréchal Claude de la Châtre & Commandant de la groffe tour de Bourges (*d*), & de Catherine de Segault, dont la mère Gabrielle Trousseau, était fille de Louis Trousseau, Vicomte de Bourges, & de Gaillarde de Fumée, fille de Adam de Fumée, Garde des fceaux de France, & de Perrine de Lavillegontier. Gabrielle Trousseau était petite-fille de Jacquelin Trousseau & de Perrette Cœur, fille du célèbre Jacques Cœur (*e*). Gabrielle de Westrebourg d'Alguet, fœur de Jeanne, époufa Henri de Mathefelon, Gouverneur d'Iffoudun. Le Maréchal de la Châtre & Élifabeth d'Eftampes, fa femme, affiftèrent au mariage de Lancelot d'Almont & fignèrent au contrat.

Leurs enfants furent :

1. Hilaire Chevalier de Chambon, Chevalier, Vicomte de Saint-Juft, Seigneur d'Épincy, de Bierville, &c., né à Saint-Juft en 1622, mort à l'armée, Lieutenant du Grand-Maître de l'artillerie de France (*f*). Il fut maintenu dans fa nobleffe de race le 29 Juin 1667. Il époufa à Mérouville, le 22 Février 1648, Marguerite de Hallot (*f*), fille de Claude, Comte de l'Étourville, Maréchal des camps & armées du Roi (dont la mère était Marie Viole, veuve de Louis d'Almont, Seigneur de Rouvray), & de Marguerite de Hallot, fa coufine, fille de Étienne, Enfeigne des gendarmes de la Reine Marie de Médicis, & de Françoife de Chauffour; dont, entre autres enfants :
    I. Claude-René Chevalier de Chambon, né à Mérouville le 23 Avril 1654, mort à l'armée le 7 Février 1702, Commiffaire provincial de l'artillerie de France & Directeur à l'armée de Flandres, après avoir été maintenu dans fa nobleffe (*g*).
    II. Philippe Chevalier de Chambon, Vicomte de Saint-Juft, né à Mérou-

(*a*) Archives de la famille, celles de Salbris & du Chefne.
(*b*) Originaux.
(*c*) Contrat paffé devant Boyer, Notaire au Bignon. — Hubert; La Thaumaffière, article Maréchal; &c.
(*d*) Hiftoriens du Berry. — Épitaphe dans l'églife de Saint-Juft.
(*e*) La Thaumaffière.
(*f*) Originaux. — La Chefnaye, article Hallot. — Hubert. — I[er] Reg. de cet Armorial.
(*g*) Maintenues de l'Orléanais, à la Bibl. Impériale. — Archives de Mérouville, &c.

ville le 28 Février 1656, Capitaine d'infanterie à l'armée d'Allemagne. Il épousa Jeanne Lelarge, veuve de Étienne de Foucault, Capitaine au régiment d'Orléans, & fille de Germain Lelarge, Seigneur de Boisdurand, Docteur ès droits de l'université de Bourges, & de Marie du Coing. Il rendit aveu & dénombrement au Roi pour sa Vicomté de Saint-Just, relevant de la grosse tour de Dun-le-Roi, le 4 Septembre 1707 (*a*).

III. Françoise-Marguerite Chevalier de Chambon, née à Mérouville le 5 Novembre 1657, dont on ignore la destinée.

IV. Marianne Chevalier de Chambon, reçue, sur preuves de noblesse, Chanoinesse Comtesse de Remiremont (*b*).

2. René, qui suit.
3. Jeanne-Marie Chevalier d'Almont, mariée, le 13 Juin 1654, à Claude Maréchal, Chevalier, Seigneur du Breton, Officier distingué, qui rendit de grands services au Roi dans ses armées (*c*).

IX. DEGRÉ.

René Chevalier d'Almont, Chevalier, Seigneur d'Allemont, de Boisseaux, des Lyonneries, du Thou, &c., Capitaine de cavalerie, né à Saint-Just en 1625. Il fut maintenu dans sa noblesse de race, par jugement de M. de Machault, Intendant de l'Orléanais, le 9 Juin 1667 (*d*). Il épousa, le 21 Février 1661, Anne de Passac, sœur de Catherine, épouse de Gabriel de Toury, & cousine de Anne de Passac, épouse de Louis d'Étampes, Seigneur d'Ennordres, dont le fils, Jacques, épousa Aimée de Lachapelle. Elles étaient filles de François de Passac, Seigneur du Thou, & de Anne de Pasquier (*e*). René mourut au Thou de Salbris le 2 Avril 1700, & sa femme trois jours après; ils furent inhumés dans la chapelle de Saint-Jacques de l'église de Salbris, qui dépendait du fief du Thou & de celui de Courcellay, & qui servit de sépulture à toute la famille jusqu'en 1790 (*f*).

Leurs enfants furent :

1. Hilaire, né le 8 Mars 1666, mort à l'armée, Lieutenant d'infanterie.
2. Charles, qui suit.
3. Edme, né le 6 Août 1671, mort au berceau.
4. Louis-Charles, né le 29 Octobre 1673, mort, sans alliance, le 22 Décembre 1723.
5. Jacques, né le 17 Août 1679, mort jeune, sans alliance.
6. Angélique, née en 1662.
7. Anne, née le 2 Février 1664.
8. Marie-Anne, née le 21 Février 1667, reçue Chanoinesse Comtesse de Remiremont.
9. Anne-Aimée, née le 31 Août 1668, Religieuse.
10. Catherine-Élisabeth, née le 22 Août 1677, morte, sans alliance, le 5 Mai 1696.
11. Marguerite-Gabrielle, née le 28 Septembre 1681, morte enfant.

(*a*) Original; acte de Sagordet, Notaire à Bourges.
(*b*) Les preuves de noblesse exigées pour ce chapitre étaient de neuf générations de noblesse chevaleresque, des deux côtés.
(*c*) Originaux. — La Thaumassière, p. 1088.
(*d*) Original. — *Armorial de l'Orléanais*, &c.
(*e*) Contrat passé devant Lescourioux, Notaire à Parassy. — Hubert.
(*f*) Originaux aux archives de la famille & à celles de Salbris. — État civil.

Tous nés au Thou de Salbris (a).

X. DEGRÉ.

Charles Chevalier d'Almont, Chevalier, Seigneur d'Allemont, du Thou, de Lagrangerie, &c., né au Thou de Salbris le 4 Décembre 1669. D'abord Lieutenant au régiment d'Humières (b), il fut honoré par le Roi d'un brevet de Capitaine, dans les termes les plus flatteurs pour ſon courage, ſa vigilance, ſa bonne conduite & ſon expérience dans la guerre (c). Il fut maintenu dans ſa nobleſſe d'extraction, par jugement du 28 Mai 1708, lequel fut confirmé par un arrêt de la Cour des aides, le 13 Décembre 1718. Il épouſa, le 4 Juin 1701, Marie de Bouchault, ſœur de Marie-Anne, épouſe de Jacques de Coygne, & de Claude, Capitaine des troupes de marine, qui épouſa Suſanne de Beaulieu, & enfants de Hector de Bouchault, Seigneur du Boury, Lieutenant des vaiſſeaux du Roi, & de Marie de Maubert, fille de René de Maubert (dont la mère était Catherine Colas des Francs) & de Marie de Brachet, couſine d'Anne de Brachet, épouſe de François de Beauharnais, d'où toute cette famille (d). Charles mourut le 26 Août 1730, & ſa femme le 7 Janvier 1736, ayant été déclarée Garde-Noble de ſes enfants, par le conſeil de famille.

Leurs enfants furent :

1. René, né le 8 Février 1703, mort jeune.
2. Charles, qui ſuit.
3. Louis-Charles, né le 27 Octobre 1707, mort de ſes bleſſures, Lieutenant au régiment Royal-infanterie, au camp de Deggenfeld, en Bavière, le 7 Janvier 1743 (e).
4. Marie-Anne, née le 8 Mars 1702, mariée, le 27 Mai 1727, à Louis de Tarragon, Chevalier d'Omonville, fils de Michel, Capitaine au régiment de la Reine, & de Anne de Chabot. Marie-Anne de Tarragon, leur fille, épouſa Louis-François-Antoine de Lamirault.
5. Anne, née le 5 Avril 1704, morte quatre jours après.
6. Marie-Anne, née le 4 Juin 1705, morte au berceau.
7. Anne, née le 30 Novembre 1708, Religieuſe.

Tous nés au Thou de Salbris (f).

XI. DEGRÉ.

Charles Chevalier d'Almont, IIe du nom, Chevalier, Seigneur d'Allemont, du Thou, &c., né au Thou de Salbris le 14 Novembre 1706. D'abord Lieutenant de milices, le 15 Novembre 1723, puis au régiment de Roye, le 1er Mars 1727, & enfin, Lieutenant au régiment Royal-cavalerie, le 1er Décembre 1733 (g). Il épouſa : 1° le 8 Août 1736, Henriette de Cosne (h), nièce de Suſanne de Cosne, épouſe de Samuel de Tascher, biſaïeule du Comte de Tascher, Sénateur & Pair de France. Elle était fille de Henri de Cosne, Chevalier, Seigneur du Rouvray, & de Fran-

(a) Archives de Salbris, état civil.
(b) Certificat du Duc d'Humières, daté de Courtray le 20 Mars 1694. Original.
(c) Brevet daté de Compiègne le 2 mars 1695. Original.
(d) Contrat paſſé devant Blandin, Notaire à Cléry. Original. — Généalogies de ces familles : Hubert, d'Hozier, Courcelles, La Chenaye, &c.
(e) Extrait mortuaire, original.
(f) État civil de Salbris.
(g) Brevets du Roi, ſignés à Verſailles. Originaux.
(h) Contrat paſſé devant Horeau, Notaire à Illiers.

çoife d'Avaleau, fille de Charles, Vicomte de Messas, Capitaine d'infanterie, & de Marie du Chon; 2° le 6 Décembre 1741, Urfule de Lachapelle, fille de Pierre, Seigneur de la Mothe-Pierrefitte, Capitaine au régiment de Berry, & de Anne de Chicoyneau, & nièce de Marie de Lachapelle, qui était fœur de Pierre de Lachapelle, & époufe du Comte François de Barbançon (a). Charles mourut au Thou de Salbris le 16 Novembre 1747.

Il eut du premier lit :

1. Charles-Prosper, né le 11 Août 1737, mort le 23 Avril 1744.

Et du fecond lit :

2. Louis-François, né le 17 Janvier 1743, mort le 14 Août fuivant.
3. Charles, qui fuit.
4. Ursule-Rose, née le 6 Juin 1744, morte le 8 Janvier 1767.
5. Anne-Ursule Chevalier d'Almont, née le 9 Août 1745, reçue à Saint-Cyr, fur preuves de nobleffe, mariée, le 12 Juillet 1767, à Louis de Monnot de Mannay, Chevalier, Seigneur de l'Échéneau & de Méans, Capitaine Aide-Major au régiment de Hainaut, neveu de François de Monnot, Chef de bataillon, Chevalier de Saint-Louis, & fils de Louis de Monnot, Capitaine d'invalides, & de Marie-Anne du Coudray.

Tous nés au Thou de Salbris (b).

XII. DEGRÉ.

Charles Chevalier d'Almont, III[e] du nom, Chevalier, qualifié Vicomte d'Almont, Seigneur du Thou, de la Mothe-Pierrefitte & du Chézeau, Chevalier de Saint-Louis, né au Thou de Salbris le 9 Janvier 1747. Il fut reçu fur preuves de nobleffe, le 3 Mars 1767, Surnuméraire des chevau-légers de la garde du Roi, paffa dans la compagnie d'Aiguillon le 9 Novembre 1772 & fut nommé garde de la porte du Roi le 3 Avril 1775 (c). Il époufa, le 21 Janvier 1771, Marguerite de Foucault, élevée à Saint-Cyr, fœur de Louis, Capitaine au régiment de Champagne, & nièce de Sufanne de Foucault, époufe du Vicomte Jofeph d'Anglars, Capitaine au régiment de Conti. Elle était fille de Louis-Charles-François Vicomte de Foucault, Colonel d'infanterie, & de Sufanne de Claveau de Belaistre (d), & petite-fille de Jean-Jacques de Foucault & de Catherine Bigot d'Atilly. Cette dernière était fille de Pierre Bigot d'Atilly, Meftre de camp (de la famille des Marquis de la Touanne, Vicomtes de Morogues), & de Geneviève de Macé (e). Charles Chevalier d'Almont figure dans le procès-verbal de l'Affemblée des Gentilshommes des bailliages de Blois & Romorantin, pour l'élection des députés aux États généraux en 1789 (f).

Il mourut à Romorantin le 27 Décembre 1796, & fa femme le 16 Mai 1792.

Leurs enfants furent :

1. Louis-Charles Chevalier, Vicomte d'Almont, né le 2 Avril 1772. Il fervit dans le régiment de l'Orne, quitta le fervice & mourut fans alliance, le 9 Août 1848.

(a) Contrat paffé devant Odigier, Notaire à Orléans.
(b) Archives de Salbris, état civil.
(c) Certificats des Ducs de Chaulnes & d'Aiguillon, & du Comte de Vergennes. Originaux.
(d) Madame de Claveau était fœur de MM. de Claveau de Bellaistre, Capitaines au régiment de Champagne & Chevaliers de Saint-Louis.
(e) Contrat paffé devant Dumont, Notaire à Bourges. — Courcelles, La Chenaye, &c.
(f) L. de la Roque & Ed. de Barthélemy, *Catalogue des Gentilshommes de l'Orléanais*, p. 12.

2. Jean-Charles, né le 3 Mai 1773, mort à l'armée à Philippeville, ſans alliance.
3. Sulpice, né le 13 Juin 1774, mort enfant.
4. Claude, frère jumeau du précédent, mort au berceau.
5. François-Philippe, né le 5 Octobre 1778, mort en bas âge.
6. Silvain, frère jumeau du précédent, reçu à l'École militaire ſur preuves de nobleſſe, faites devant d'Hozier de Sérigny le 10 Juillet 1787; mort en 1802.

Tous nés au Thou de Salbris.

7. René-Georges, né à Romorantin, mort en bas âge.
8. Louis-Théodore, qui ſuit.
9. Marguerite-Julie, née au Thou de Salbris le 24 Mai 1776, mariée à Joſeph Périllieux, Officier de dragons, Chevalier de la Légion d'honneur.
10. Marie-Anne Chevalier d'Almont, née à Romorantin en 1779, mariée à Orléans, le 2 Juillet 1805, à Jean-Guillaume Leconte de la Dabinerie, Lieutenant-colonel d'infanterie, Député de Romorantin au ſacre de l'Empereur Napoléon Ier.
11. Marie-Étiennette, née à Romorantin, décédée ſans alliance.

XIII. DEGRÉ.

Louis-Théodore Chevalier, Vicomte d'Almont, ancien Garde d'honneur, né à Romorantin le 29 Décembre 1791, marié à Ennordres, le 11 Mai 1813 (*a*), à Urſule-Émélie Berton de Monnot, ſa couſine, d'où :

1. Joseph-Théodore, né à Vignoux, le 6 Septembre 1814, mort au berceau.
2. Frédéric-Théodore Chevalier d'Almont, Maire d'Ennordres, où il eſt né le 16 Novembre 1816, marié à Iſſoudun, le 21 Février 1865, à Marie-Françoiſe-Émélie-Éliſa Pénigault (*b*), fille de Joſeph-Jules, & de Marie-Joſéphine Bonneau d'Alençon, dont la mère était Marie-Julie Baucheron de Lecherolles. De cette union :
   Alice-Marie-Marguerite-Ursule Chevalier d'Almont, née à Iſſoudun le 25 Janvier 1866.
3. Rodolphe-Maximilien Chevalier d'Almont, né à Ennordres le 14 Novembre 1818, marié à Quincy, le 30 Août 1846, à Marie-Madeleine Chenu de Corgy (*c*), fille de Louis-Auguſtin, & de Marguerite-Julie Guérin d'Homéry, dont la mère, Marguerite de Lauverjat, était ſœur de Joſeph de Lauverjat, Commandant d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis & de la Légion d'honneur. De cette union :
   I. Louis-Joseph-Michel-Rodolphe Chevalier d'Almont, né à Quincy le 15 Juin 1847.
   II. Marie-Jeanne-Claire-Émélie Chevalier d'Almont, née à Quincy le 20 Août 1854.
4. Eugène-Charles Chevalier d'Almont, né à Ennordes le 24 Avril 1821, mort au berceau.
5. Émélie-Appoline, née à Ennordres le 5 Septembre 1817, morte enfant.

(*a*) Contrat paſſé devant de Joſſart, Notaire à Méry-ès-Bois.
(*b*) Contrat paſſé devant Rouſſeau, Notaire à Iſſoudun.
(*c*) Contrat paſſé devant Richard, Notaire à Mehun-ſur-Yèvre.



DE COLNET,

Anciens Seigneurs de la Clopperie, de Longpré, de Machaumesnil, de Monplaisir, du Ravet, du Houy, de Neuvemaison.

EN PICARDIE ET DANS LE VERMANDOIS.



D'Argent à un Bras de Gueules vêtu d'Argent, mouvant du côté gauche de l'écu vers la pointe, la main ayant un Gantelet d'Or, portant sur le poing un Faucon au naturel, becqué & membré d'Or, chaperonné de Gueules & accosté de deux branches de Fougere de Sinople. COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS : *deux Lions.*

La famille de Colnet, originaire du Hainaut, a formé plusieurs rameaux qui se sont établis dans le Soissonnais & le pays de Thiérache. L'un d'eux a produit ses titres devant M. Dorieu, Intendant en Soissonnais, depuis l'année 1520, & a été maintenu dans sa noblesse par jugement de cet Intendant du 12 Décembre 1667. Louis-Pierre d'Hozier a donné la généalogie de la branche *de Monplaisir* (Ve Reg., p. 377-379), & d'Hozier de Sérigny a repris cette famille à l'occasion d'une notice sur la branche *du Ravet*. Ce nouveau travail, destiné par lui au VIIe Registre de son Armorial, est resté inédit. Nous en donnons un extrait.

« On a déjà fait mention de cette famille dans le Vème Registre de la Noblesse de « France en traitant la Branche de COLNET DE MONPLAISIR, mais comme on n'y a « étably leur filiation que depuis ENGLEBERT de Colnet, quoique les différents ju- « gements de maintenue de Noblesse rendus en faveur de cette famille lui donnent « une origine plus ancienne, on s'est proposé d'en faire une nouvelle mention dans « ce VIIe Registre à l'occasion de la Branche de Colnet du Ravet, en observant que « l'on se contentera de désigner la séparation des différentes Branches sans entrer « dans aucun détail sur ce qui les concerne.

PREMIER DEGRÉ.

« JEAN de Colnet, Ier du nom, Écuyer, obtint, conjointement avec COLLART, son fils, le 8 Mars 1467 (*a*), des Lettres du Duc de Bourgogne, par lesquelles ce prince confirma l'un & l'autre dans leurs priviléges de Verriers de la verrerie de Fontaine-l'Evêque, qu'ils tenoient de temps immémorial de leurs prédécesseurs, & dans lesquels ils avoient été troublés mal à propos, quoiqu'ils fussent, dit ce prince, *d'anchienneté procréés & descendus de Noblesse, &c.* (*b*). Les-

(*a*) Voir à la fin de la notice.

(*b*) « Ces lettres sont énoncées aussi dans une sentence de l'Élection de Guise, du 17 Novembre 1661, dans laquelle il est dit que « JEAN-JACQUES de Colnet, fils d'ENGLEBERT de Colnet (auteur de la branche des Colnet « de Monplaisir), & FRANÇOIS de Colnet, fils de GILLES de Colnet & de Françoise DE COLNET, demeurant alors en « la ville de Barbançon en Hainaut, avoient été tenus de temps immémorial pour Gentilshommes, non-seulement

quelles dites lettres ſont encore rappelées dans d'autres lettres d'Albert & d'Iſabel-Clara-Eugenia, Infante d'Eſpagne, du 26 Juin 1599, qui confirmèrent pareillement Jean & Pierre Colnet, Verriers des verreries de Rieux, de Wez & de Hez, dans les mêmes priviléges de leurs prédéceſſeurs, qu'on leur diſputoit auſſi à tort, quoiqu'ils fuſſent « d'ancienneté procréés & deſcendus de Nobleſſe ». Il fut père de

II. DEGRÉ.

« Collart de Colnet, Écuyer* *(a)*, qui eut pour fils* Gilles, qui ſuit.

III. DEGRÉ.

« Gilles de Colnet, Ier du nom, Écuyer*, Gentilhomme & Maître du four à verres de Barbançon *(b)*, mourut au mois d'Avril 1535 *(c)*, & avoit été marié, par contrat du 12 Janvier 1517*, avec Demoiſelle Caton de Romzée, dont il eut, entre autres enfants*, Nicolas, qui ſuit.

IV. DEGRÉ.

« Nicolas de Colnet, Écuyer*, Gentilhomme & Maître du four à verres de Barbançon *(d)*, mourut en 1572 *(e)*, & avoit épouſé, par contrat du 13 May 1535*, Demoiſelle Catherine Vieux-Mayeur, dont il eut les enfants qui ſuivent.

« 1. Andriane de Colnet.

« 2. Louis de Colnet, Écuyer*, marié, par contrat du 5 Janvier 1565*, avec Demoiſelle Marguerite de Behaigue, fut l'aïeul d'Englebert de Colnet, Écuyer, auteur de la Branche des Colnet de la Clopperie & de Monplaiſir, détaillée dans le Ve Regiſtre de la Nobleſſe de France.

« 3. Gilles de Colnet.

« 4. François de Colnet (auteur de la branche du Ravet).

« 5. Marie de Colnet.

« 6. Catherine de Colnet,
« 7. Jacqueline de Colnet, } Religieuſes à Solre-le-Château.

« pour faire l'art de verrerie, mais auſſi parce que leurs prédéceſſeurs étoient Gentilshommes, iſſus de Noble race, « pour avoir toujours vécu noblement, ayant toujours porté la qualité d'Écuyer & leurs armes timbrées; » laquelle ſentence les confirma dans leurs priviléges, exemptions, franchiſes & titres de Nobleſſe. Au ſoutien de cette pièce relative à la branche des Colnet de Monplaiſir, la famille a produit une atteſtation, donnée le 8 Octobre de la même année 1661, par les Mayeur & Échevins de Barbançon, portant qu' « ils avoient très bonne connoiſſance & « en avoient eue de tout temps des Gentilshommes travaillants & ayant travaillé à la fournaiſe aux verres dudit « lieu, ſurnommés des Colnet, leſquels de temps immémorial avoient été connus & tenus pour tels, portant titres « d'Écuyers, ſans qu'ils euſſent jamais été empêchés ni déchus de leur Nobleſſe (du moins qu'il fût à leur con-« noiſſance), ſuivant qu'ils avoient entendu dire de leurs prédéceſſeurs; deſquels étoit légitimement deſcendu « Monſieur Jean-Jacques de Colnet, Gentilhomme travaillant alors à la dite fournaiſe, fils de feu Englebert, « duquel ils avoient eu auſſi très bonne & parfaite connoiſſance; que même ils affirmoient qu'ils tenoient pour « certain, & ainſi l'avoient ouï dire diverſes fois de leurs prédéceſſeurs que perſonne ne pouvoit travailler & « exercer ledit art en ladite fournaiſe à moins que d'être Gentilhomme; que de plus ils déclaroient, qu'ayant « été fait viſite ſur les pièces des ſépultures de feus Gilles & Nicolas Colnet, en l'égliſe paroiſſiale dudit lieu, « ayeux & biſayeux dudit Sr Jean-Jacques, avoient été trouvé iceux porter pour leurs armoiries un écuſſon dans « lequel y avoit *un gantelet avec un eſprevier au deſſus, armés aux deux cotés des branches de fleſchières*, & « timbrés, au deſſus duquel timbre y avoit encore un eſprevier ».

(a) « Les dates, les qualités & les filiations deſignées dans cet article par une étoile, ſont établies d'après une ſentence rendue en l'Élection de Guiſe, le 19 Octobre 1718, en faveur de Charles de Colnet, Écuyer, Seigneur en partie de la Clopperie, petit-fils d'Englebert de Colnet, dont il eſt parlé ci-deſſus; laquelle ſentence ordonna l'enregiſtrement de ſes titres de Nobleſſe. »

(b) (c) (d) (e) « Prouvé par le certificat du 22 Septembre 1617, délivré par les Curé, Mayeur & Échevins de Barbançon. »

« 8. Anne de Colnet (a). »



Englebert de Colnet, dont on vient de parler, eſt donc iſſu au VII[e] degré de Jean, vivant en 1467, mais dans la généalogie inſérée au V[e] Regiſtre de cet Armorial, & qui ne commence qu'à partir de cet Englebert, les ſix premiers degrés ſont omis. De cette manière le V[e] degré, auquel d'Hozier s'eſt arrêté, & dont on va donner ici la continuation, devient le XI[e], en comptant depuis Jean, premier auteur connu de la maiſon de Colnet.

XI. DEGRÉ.

1. Pierre-Charles-François de Colnet, né le 22 Avril 1742, mort en 1757.
2. Louis de Colnet, né le 19 Janvier 1746, épouſa en 1775 Appoline de Miremont; mort le 4 Juillet 1814. Il continua la branche aînée.
3. Jean-Georges de Colnet, dont l'article ſuit.
4. François-Joseph de Colnet, né le 5 Septembre 1754, épouſa en 1790 Catherine de Préseau du Halloy; mort ſans enfants en 1821.
5. Marie-Catherine-Angélique de Colnet, née le 26 Juin 1743, épouſa en 1770 Jacques-Marguerite de Préseau d'Hugémont, Meſtre de camp de cavalerie. Elle mourut en 1818.
6. Marie-Reine-Cécile de Colnet, née le 28 Octobre 1744, épouſa en 1767 N..... de Préseau de Thiernu. Elle mourut le 15 Novembre 1829.
7. Marie-Louise-Fidèle de Colnet, née le 18 Mai 1752, Religieuſe aux Carmélites de Charleville.
8. Marie-Louise de Colnet, née le 2 Juin 1753, épouſa en 1779 N..... de Latour d'Ortaise & mourut en 1817.
9. Angélique-Julie de Colnet, née en 1758, épouſa en 1784 N..... d'Escanevelle.
10. Reine-Hyacinthe de Colnet, née en 1760, épouſa en 1786 N... d'Escanevelle de Villefranche.

XII. DEGRÉ.

Jean-Georges de Colnet, Seigneur du Houy, né le 26 Janvier 1749, mort le 14 Mars 1831, entra, le 15 Janvier 1766, dans la Maiſon du Roi Louis XV, en qualité de Surnuméraire dans la compagnie des deux cents chevau-légers de la garde ordinaire de Sa Majeſté.

Par brevet, délivré le 1[er] Janvier 1775 par Dupleſſis-Richelieu, Duc d'Aiguillon, Lieutenant de ladite compagnie, il fut admis à faire partie des deux cents chevau-légers chargés de la garde de la perſonne du Roi; il reſta en ſervice effectif juſqu'en 1787, époque à laquelle la compagnie des chevau-légers de la garde fut ſupprimée par S. M., tout en conſervant à ceux qui en faiſaient partie l'activité du ſervice militaire pendant dix ans avec toutes les prérogatives y attachées.

Le Roi Louis XVI le nomma Chevalier de ſon ordre royal & militaire de Saint-Louis, par Lettres en date du 20 Avril 1791.

Il épouſa, par contrat du 18 Octobre 1808, Marie-Auguſtine de Romance, fille

(a) Nous omettons la continuation de la généalogie, relative excluſivement à la branche du Ravet. Elle eſt datée du 17 Janvier 1769 (Copie collationnée ſur l'original le 18 Mars 1785).



de Godefroy-Joſeph, Baron DE ROMANCE, Seigneur d'Inaumont en Ardennes, & d'Éliſabeth-Henriette COQUEBERT DE TAISY. De ce mariage ſont iſſus :

1. LOUIS-HENRI-JULES de Colnet, qui ſuit.
2. LOUISE-STÉPHANIE de Colnet, née le 20 Septembre 1811, qui épouſa, en Octobre 1831, le Vicomte Guſtave VAN LEEMPOEL DE NIEUWMUNSTER.

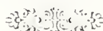
XIII. DEGRÉ.

LOUIS-HENRI-JULES de Colnet, né le 21 Octobre 1809, épouſa, par contrat du 13 Décembre 1837, Adèle-Louiſe-Agathe DE COLNET, ſa couſine iſſue de germaine, fille de Charles-Auguſte DE COLNET DE MONPLAISIR, ancien Chevalier de l'ordre de Malte & Officier de cavalerie, & d'Adèle-Marie-Antoinette DE PRÉSEAU D'HUGÉMONT.

En 1843 il quitta Quiquangrogne, lieu de ſa naiſſance, pour habiter le château d'Hugémont lui venant par ſa femme de la famille de Préſeau.

En 1852 il fut appelé au Conſeil général du Nord. De ce mariage ſont iſſues :

1. MARIA-LOUISA-AUGUSTA de Colnet, née le 2 Janvier 1840.
2. BLANCHE-ISABELLE-AUGUSTA de Colnet, née le 10 Juin 1848, & mariée, le 1er Octobre 1868, à Ferdinand DE BEFFROY, Chevalier.
3. BERTHE-JULIETTE-AUGUSTA de Colnet, née le 22 Juin 1851.



LETTRES DE CHARLES, DUC DE BOURGOGNE

En faveur de JEAN & COLLART Colnet.

Du 8 *Mars* 1467.

Les gens du Conſeil de Sa Majeſté en la noble & ſouveraine Cour à Monſe.

A tous ceux qui ces preſentes verront ou oïront ſçavoir faiſons qu'aujourd'huy datte de c'eſt nous avons vûe & leu un écrit de papier ſait & entiere decritures & ſignatures en un receuil, dont la déclaration s'enſuit.

CHARLES, PAR LA GRACE DE DIEU DUC DE BOURGOIGNE, &c. A notre amie & feal Chevalier Conſeillier Chambellains & Grand Bailly de Hayenault, Meſire Antoine-Poline Sieur d'Agimerius & les autres gens des noſtres Conſeils à Monſſe, Salut. Reçu à Nous humbles ſupplications de Maitre Jean Colnet & Collart, ſon fils, Voiriers de la voirerie de Fontaine l'Evecque, contenant que combien que leſdits ſupplians ſoient d'anchienneté procreez & decendus de Nobleſſe & avec ce qu'a cauſe de leur negociation & entremiſe de voirerie qui ſexerce en chef par gens de telle lignes, ils ont droit, & ont trois & ſont privilegiez de tous Rois & Princes, & ont auſſi accoutumé, de toute ancienneté tant de nos pays & ſeigneuries comme au Royaume & pays voiſines, d'être tenus & reputez pour gens francq pour eux & leurs enfants, valets, maiſines & ſucceſſeurs, ſans étre ou pouvoir étre contraint à aucunes aſſiette, ſubventions, impots, aydes, gabelles, charges ou fermaige quelconques, & que des dits droits, exemptions, libertez, franchiſe, ils ayent jouy & poſſeſſé notoirement, comme encore ſont & tant par eux que par leurs anteſeceſſeurs de ſy long tems qu'il n'eſt memoire du contraire, neanmoins les dits ſupplians ſe doubtent que par le moyen d'antenir leurs ayndures & malveillant qui ſe parforceroient volontiers à le reduire en dommage journellement en pluſieurs mannieres & meſmément de pratiquer à les impoſer & charger ou faire charger de nouvel par voye obliques des dittes ſubventions & autres ſemblables charges extraordinaire; indevis & nou avons trouvé qui ſeroit & pourroit étre à la foûlle de leur etat & vacation en leur trés grand grief, prejudice & dommage ſy par nous ne leur etoit fait & pourvu de notre remede convenable ainſy qu'ils diſent, dont ils nous ont trés humblément ſupplié & requis pour ce, eſt il que nous, ce que dit eſt conſideré, vous mandons & commettons par c'eſt preſentes que leſdits ſupplians & chacun d'eux vous maintenir & garder de par nous en leurs libertez, franchiſes & privileges dont deſſus eſt faite mention & en toutes leurs autres juſte poſſeſſion, droits, uſages, coutumes, fran-

chifes, libertez & faifines efqu'elles vous le trouvez étre de leurs predeceffeurs avoir été paifiblement & d'ancienneté & les gardéz, & deffendons de par Nous enfemble, leurs femmes, enfans, familles, domeftiques, maifines & ferviteurs de toutes injures, violences, griefs, apprefions molellations, inquiétations, de tort, & force d'armes, & puiffances delais & toutes autres nouvellité indecens, lefquels fy vous trouvez étre ou avoir etés faites contre au préjudice de Notre prefente fauve-garde & defdits fupplians les ramenez & remettez ou faite remettre & ramenez tantoft & fans delais au premier etat & deu & a nous & a partie pour en faire amende convenable & des perfonnes dont les dits fupplians vous requiereront avoir affurément, le leur faire donner bon & loyal felon la coutume du pays de no^re prefente fauve-garde publiéz & fignifiez ou faites publiez & fignifier & Lieux & aux perfonnes qu'il appartiendra, & dont vous ferez requis & en figne d'icelle en cas deviennent peril mettez & affez ou faites mettre & affeoir nos batons & pennonceaux, armoryes des nos Armes, en eft fur les maifons, terres & heritages defdits fuppliants en faifant ou faifant faire inhibitions & deffence de par Nous a toutes les perfonnes quil appartiendra & dont requis ferez fur certaines & groffes pagnis a nous appliequez que aufdits fuppliants & leurs dittes familles mefme ferviteurs & biens des fufdits ne attemptene ou mefaitent ne fouffrent attempter ou mefaire en corps & en biens en aucune maniere, & pour les chofes fufdittes plus diligemment executer, deputez aufdits fupplians & leurs depends raifonnable fy requis en eft un ou plufieurs de nos fergens lefqu'elles toutefois ne s'entremettént des chofes qui acquiere connoiffance de caufe & fe en faifant les chofes des fufdittes ou aucunes d'icelles chéz debat ou contredit fait & adminiftrer fur tous entre les parties oüies hors & brief droit & juftice car ainfi nous plait il s'etre fait.

Donné en notre ville de Bruçelle le huitiéme jour de Mars l'an de grâce mil quatre cens foixante fept, ainfy fouferit par Monfieur le Duc, a la relation du Confeil, *figné* : MOLESME.

(Copie collationnée & contrôlée le 26 Juin 1754, fur une autre copie collationnée fur l'original en parchemin, le 20 Octobre 1661. Elle a fans doute été mal lue & contient des fautes en bien des endroits : en l'abfence d'un meilleur texte, il était de règle de s'abftenir d'y fuppléer.)

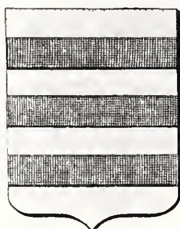


DE CORBEAU DE VAULSERRE,

Marquis de Vaulſerre.

Anciens Seigneurs de Corbel, de Saint-Franc, de la Balme, d'Échaillon, de la Combe, d'Upie, de la Mure, de Lanfray, de Morans, de Millieu, de Monſleroux, du Châtellard, de la Bauche, de la Perrière, de Domeſſin, de Saint-Albin-de-Vaulſerre, de Saint-Martin-de-Vaulſerre, de Saint-Bueil, de Voiſſant, du Puy-Saint-Martin, de la Bâtie-Meylan, &c.

EN DAUPHINÉ, SAVOIE, VIVARAIS ET FOREZ.



D'Or à trois Faſces de Sable. DEVISE : Nil niſi virtute.

La maiſon DE CORBEAU, DE CORBEL (*a*), ou DE COURBEAU, nommée dans les titres en latin *Corbelli*, originaire de Savoie, établie en Dauphiné dès le XIIIe ſiècle, eſt une des anciennes familles de chevalerie de ces deux pays. Sa nobleſſe d'extraction a été reconnue par ordonnances des 27 Juillet 1641, 6 Juillet 1667 & 14 Mars 1699 de MM^rs^ de Sayve, Dugué & Bouchu, Commiſſaires du Roi près le Parlement de Dauphiné pour la vérification de la Nobleſſe (*b*). Elle en a juſtifié devant le Juge d'Armes de France en 1766, ainſi qu'il réſulte de l'atteſtation délivrée & ſignée le 17 Février 1770 par le Préſident d'Hozier (*c*), & de l'appoſition de ſon viſa ſur la plupart de ſes titres. La poſſeſſion de quelques-unes des terres des premiers auteurs de cette maiſon s'eſt perpétuée entre ſes mains juſqu'à nos jours & elle joint à cet avantage celui d'avoir conſervé les titres qui établiſſent ſa filiation. La terre de Vaulſerre (*d*) fut érigée en marquiſat en faveur d'ANTOINE de Corbeau, Seigneur de Vaulſerre, par Lettres patentes du Roi, en date d'Août 1751, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des comptes de Dauphiné en 1752 (*e*). Cette maiſon a formé huit branches; ſept ſont éteintes, la branche aînée ſeule ſubſiſte (*f*).

RAOUL de Corbeau, Chevalier de l'ordre du Temple, était Commandeur de la

(*a*) CORBEL, paroiſſe du duché de Savoie, diocèſe de Chambéry, ſur la frontière de Dauphiné.

(*b*) Archives de la Chambre des comptes & du Parlement de Dauphiné, & archives de la famille.

(*c*) Archives de Vaulſerre, original.

(*d*) Située en Dauphiné, au bailliage de Vienne; ſa ſeigneurie relevait directement du Roi Dauphin, & comprenait les paroiſſes de Saint-Albin-de-Vaulſerre, de Saint-Martin-de-Vaulſerre, de Voiſſant, de Saint-Bueil & d'une partie de celle de Saint-Jean d'Avelanne, avec droits de haute & baſſe juſtice. — Archives de la Chambre des comptes de Dauphiné.

(*e*) Archives de la Chambre des comptes de Dauphiné; originaux aux Archives de Vaulſerre.

(*f*) AUTEURS A CONSULTER : La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Nobleſſe.* — Guy Allard, *Armorial de Dauphiné & Dictionnaire du Dauphiné.* — Chorier, *État politique & Armorial.* — Rochas, *Biographie du Dauphiné.* — Charvet, *Hiſtoire de la Sainte-Égliſe de Vienne*, page 507. — Rivoire de la Bâtie, *Armorial du Dauphiné.* — Saint-Allais, de Courcelles, &c.

maison des Chevaliers Templiers à Turin en 1225. A sa demande, Bozon de Corbeau, Chevalier, son frère, fit donation de son tènement de l'Espine à l'ordre du Temple au mois de Juillet de ladite année.

Jehan de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Ponteis, concéda en 1248 à l'église de Turin, à titre de pure & perpétuelle aumône, quelques droits sur cette terre, qui avait appartenu à Mélissende, sœur de Pierre de Corbeau, Chevalier, son père.

Les actes originaux sur parchemin de ces deux donations sont reproduits à la suite de cet article généalogique; ils sont conservés au château de Vaulserre, dans les archives de la famille.

PREMIER DEGRÉ.

Anthelme ou Anselme, Ier du nom, Seigneur de Corbel, des maisons-fortes de Saint-Franc, de la Balme, d'Échaillon & des Échelles, qualifié de Damoiseau, est le premier degré auquel remonte par actes & titres authentiques la filiation de cette maison. Il épousa la fille du Seigneur du Mollard. Par testament du 5 des Ides d'Août 1220, reçu par Rédoris, Notaire aux Échelles (*a*), dicté en sa maison forte de Saint-Franc, en présence de Guillaume de Clermont, il appela à l'hérédité de ses biens son fils unique, Noble Aymon de Corbeau, qui suit.

II. DEGRÉ.

Aymon de Corbeau, Damoiseau, Seigneur de Corbel, des maisons-fortes de Saint-Franc, de la Balme, d'Échaillon & des Échelles, fit donation en 1258 à la Grande-Chartreuse, pour le salut de son âme, de celle de sa femme, & de ses successeurs, du territoire de la Ruchère (*b*) & de Valbonne, & de tous les vassaux, rentes & droits féodaux qu'il y possédait (*c*). Il ratifia cette donation le 4 des Ides d'Août 1267, avec Anselme, son fils aîné, en présence de Guillaume de Sassenage, Évêque de Grenoble (*d*). De son mariage avec N. de Florence (*e*) sont issus :

1. Anselme ou Anthelme, IIe du nom, Seigneur de Corbel, de la Balme, de l'Échaillon. Il testa le 5 des Ides de Janvier 1292, acte reçu par Vethone, Notaire à Saint-Christophe (*f*), fit un legs en faveur de l'église des Échelles & institua pour héritiers universels ses fils Guillet & Johannet, nés de son mariage avec Marguerite N. (*g*). — Guillet, ou Guillaume, qualifié de Damoiseau, Seigneur de Corbel, la Balme, l'Échaillon, & d'une maison-forte aux Échelles, prêta hommage à Noble Luiset de Borgia le 7 des Ides de Février 1275 (*h*). Il testa le 5 des Ides de Juillet 1323 (*i*), en faveur de sa

(*a*) Expédition notariée, visée, & scellée par le Juge-Mage du Sénat de Savoie, certifiée conforme à l'original conservé au monastère des Rév. Pères Carmes au Pont-de-Beauvoisin, duché de Savoie. Archives de Vaulserre.

Nota : Pour éviter les répétitions, un astérisque * indiquera ceux des actes & titres mentionnés au présent article qui existent dans les archives de la famille au château de Vaulserre & qui ont été exhibés.

(*b*) Paroisse dans les montagnes de la Grande-Chartreuse, au diocèse de Grenoble.

(*c*) (*d*) Les actes originaux sur parchemin de cette donation de 1258 & de sa ratification en 1267, étaient conservés, avant la Révolution, à la Grande-Chartreuse; mais les Archives de ce monastère ayant été transférées en 1793 aux Archives départementales de l'Isère, ces actes y sont actuellement classés sous le no 90 de l'Inventaire de l'an IV de la République.

(*e*) Mentionnée dans les actes ci-dessus.

(*f*) Acte original aux anciennes Archives de la Grande-Chartreuse, dont une expédition en forme, visée & scellée au bailliage de Vienne, archives de Vaulserre.

(*g*) Mentionnée au susdit testament sous son simple nom de baptême.

(*h*) Acte original sur parchemin, reçu André de Seyssel, Notaire impérial aux Échelles.*

(*i*) Acte reçu par Michel, Notaire Impérial aux Échelles, aux anciennes Archives de la Grande-Chartreuse, dont expédition, visée & scellée au bailliage de Vienne (aux archives de Vaulserre).

fille unique Marguerite, lui fubftituant, à défaut d'enfants nés d'elle, Hugues de Corbeau, Seigneur de Saint-Franc, fon oncle, & Guy ou Guigues de Corbeau de Saint-Albin, fon coufin iffu de germain. Marguerite de Corbeau avait époufé avant 1327 Noble Barthélemy de Chignin (*a*); elle porta dans la maifon de ce dernier les terres de Corbel, de la Balme & d'Échaillon.

2. Hugues, qui fuit.
3. N. de Corbeau, forma la branche des Seigneurs de Saint-Albin, éteinte en 1618 en la perfonne de François de Corbeau, Seigneur de Vaulferre, Gentilhomme du Duc d'Alençon; il ne fut pas marié (*b*).

III. DEGRÉ.

Hugues de Corbeau, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, partagea en 1280 la fucceffion de fon père avec fes deux frères, fut chargé en 1296 par le Comte de Savoie de traiter avec le Dauphin quelques différends qu'il avait avec ce Prince (*c*), & comparut comme témoin dans plufieurs actes des 16 Septembre & 29 Décembre 1329 (*d*). Il fut appelé, ainfi qu'il eft dit ci-deffus, à la fubftitution des biens de fon neveu Guillet de Corbeau, Seigneur de Corbel. Il eut pour enfants :

1. Amédée, qui fuit.
2. Marguerite, qui époufa Noble Guigues de Barrière.

IV. DEGRÉ.

Amédée de Corbeau, Damoifeau, Seigneur de Saint-Franc, reçut, le 1er Septembre 1347, avec Jacques & Hugues de Corbeau de Saint-Albin, fes coufins, les aveux & l'hommage de quelques vaffaux du lieu de Voiron en Dauphiné (*e*), & eft qualifié de fils de Hugues de Corbeau dans cette reconnaiffance. Il eut pour fils :

V. DEGRÉ.

Martin de Corbeau, Damoifeau, Seigneur de Saint-Franc; il fut témoin, le 27 Février 1341, à la quittance de la dot de fa tante Marguerite, époufe de Noble Guigues de Barrière (*f*), figura dans plufieurs traités en 1351, 1383 & 1385 (*g*), & reçut l'hommage de plufieurs de fes vaffaux en 1367 (*h*). Il fut père de Jean, qui fuit.

VI. DEGRÉ.

Jean de Corbeau, Ier du nom, Seigneur de Saint-Franc, paffa, le 9 Juin 1383, en préfence d'Anfelme de Corbeau, Doyen de Belley, un traité de ceffion de « rentes & fervis » féodaux à Jean & Amédée, Damoifeaux, fils de Jacques de Corbeau de Saint-Albin (*i*), & prêta hommage en 1403 à la Commanderie de Saint-Jean de Jérufalem des Échelles (*j*). Il laiffa deux fils :

(*a*) Acte original fur parchemin de 1327.*
(*b*) Teftament reçu par Dubey, Notaire ducal à Saint-Beron, en 1615. — Arrêt du Sénat du duché de Savoie, du 17 Août 1618, qui règle le partage de fa fucceffion d'après les fubftitutions établies au teftament de Jean II de Corbeau, Seigneur de Saint-Franc, du 13 Novembre 1471.*
(*c*) Diarium de l'abbaye de Bonnevaux; extrait certifié & figné : Robichon, Prieur, du 24 Septembre 1751.
(*d*) Actes originaux fur parchemin, archives de Vaulferre.
(*e*) Acte original fur parchemin, reçu par Raffin, Notaire aux Échelles.*
(*f*) Acte original fur parchemin, du 27 Février 1341, reçu par Jean de Nantua, Notaire au Pont-de-Beauvoifin.*
(*g*) (*h*) Actes originaux fur parchemin, archives de Vaulferre.
(*i*) Acte original fur parchemin, reçu par Maffo, Notaire.*
(*j*) Relaté dans deux arrêts du Sénat de Savoie du 20 Décembre 1627; expédition aux archives de Vaulferre.

1. JEAN, qui fuit.
2. PIERRE, forma la branche d'Upie & commanda pour le Comte de Savoie en Valentinois, où il était établi avant 1447 (*a*). Il fut père d'ANTOINE de Corbeau, qui combattit à Fornoue pour le Roi de France en 1495 (*b*), lequel fut Lieutenant général, Confeiller d'État, Chambellan & Maître d'Hôtel du Duc de Savoie en 1484 & 1502 (*c*). La branche d'Upie s'éteignit en la perfonne de ce dernier.

VII. DEGRÉ.

JEAN de Corbeau, II[e] du nom, Seigneur de Saint-Franc, prêta hommage au Duc de Savoie en 1441, 1447 & 1463 (*d*), fit plufieurs traités avec le Chancelier de ce Duché & tefta en 1471 (*e*). De fon mariage avec Antoinette DE SAVASSE (*f*) font iffus :

1. PIERRE, qui fuit.
2. JEAN, qui époufa en 1480 Pernette DE VIRIEU-PUPETIÈRES (*g*), & qui fut la tige de la branche des Seigneurs de la Mure-de-Biol, de laquelle defcendait CLAUDE de Corbeau, Colonel du régiment de Savoie au fiége de Turin en 1705 & Général en 1708 (*h*). La branche des Seigneurs de la Mure-de-Biol s'eft éteinte dans les maifons de Garcin vers 1598, & de Leyffins vers 1730.
3. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Lanfrey, éteinte dans la maifon de Galliffet en 1745 (*i*).
4. CLAUDE, Prieur de l'abbaye de Tamiers en Savoie.

VIII. DEGRÉ.

PIERRE de Corbeau, I[er] du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, époufa, le 8 Décembre 1455, Pierrette DE CORBEAU-DE-SAINT-ALBIN (*j*). Il tefta le 21 Août 1492 (*k*) & eut de fon mariage plufieurs filles & cinq fils, qui furent :

1. JEAN, qui fuit.
2. HUGUES, prêta hommage au Roi de France en 1540, conjointement avec fon neveu JACQUES de Corbeau, Seigneur de Saint-Franc (*l*). Il époufa en 1507 Françoife DE CHAMPROVAN (*m*), & fut la tige des Seigneurs de la Combe & d'Upie, dont la defcendance mafculine s'éteignit en la perfonne de FRANÇOIS de Corbeau, Seigneur de la Combe, Capitaine au Régiment de Ferron, tué en Catalogne au fervice du Roi en 1647, non marié (*n*).
3. FRANÇOIS, Chanoine à l'abbaye noble de Saint-Chef en Dauphiné (*o*).

(*a*) Révifion de feux à Upie en Valentinois : Guy Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, tome I[er], page 483.
(*b*) Guy Allard, *Dict. du Dauphiné*. — Rôle de Ban & Arrière-Ban du Dauphiné.
(*c*) Brevets & Lettres patentes des Ducs de Savoie Charles I[er] & Philibert II, en original, archives de Vaulferre.
(*d*) Archives du Sénat du Duché de Savoie. Actes originaux fur parchemin.*
(*e*) Teftament du 13 Novembre 1471, reçu par Tondu & Ravaz, Notaires aux Échelles; original fur parchemin.*
(*f*) Acte de partage & tranfaction du 13 Octobre 1481 ; original fur parchemin.*
(*g*) Acte de partage & tranfaction reçus par Leblanc, Notaire ducal aux Échelles, du 23 Mars 1567.*
(*h*) Brevets de Colonel, &c., de 1700.* — Extrait mortuaire de la paroiffe de Domeffin, diocèfe de Chambéry, de 1710; Archives du Miniftère de la Guerre à Turin.
(*i*) D'Hozier, *Armorial général de France*, V[e] Reg., art. *Galliffet*.
(*j*) Contrat de mariage, reçu par de Sales, Notaire au Pont-de-Beauvoifin.*
(*k*) Teftament reçu par Jacques de Péneffin & Tondut, Notaires; original fur parchemin.*
(*l*) Extrait du Regiftre du bailliage de Graifivaudan; Archives de la Chambre des Comptes de Dauphiné.
(*m*) Actes de quittance de dot du 28 Mars 1542, Alby, Notaire; original fur parchemin.*
(*n*) Acte de décès. Teftament du 12 Mars 1642, Levefin, Notaire à Vienne; Tranfaction au fujet de fa fucceffion.*
(*o*) Réception dans ladite abbaye.*

4. Pierre, Religieux bénédictin à Staffarde en Piémont.
5. Claude, Religieux du même ordre à Pignerol.

IX. DEGRÉ.

Jean de Corbeau, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Franc, fut grièvement bleſſé à la bataille de Pavie en 1524 (a). Il épouſa, le 16 Janvier 1507, Jacquemette de Mallet, dernière fille & héritière de la maiſon de ce nom (b). De concert avec ſon frère, Hugues de Corbeau, Seigneur de la Combe, il tranſigea, le 10 Septembre 1525, avec Nobles Jean & Claude de Lers (c), & teſta le 19 Novembre 1535, déſignant pour exécuteurs teſtamentaires ledit Hugues, & François, Chanoine à l'abbaye noble de Saint-Pierre de Vienne, ſon autre frère (d). De ſon mariage ſont iſſus :

1. Jacques, qui ſuit.
2. Hugues, homme d'armes de la compagnie de Guiffray de Boutières lors de la bataille de Cérizoles en 1544 (e), puis Commandant d'une compagnie de cent hommes d'armes du Roi Henri II en 1552 (f). Il ne laiſſa pas d'enfants de ſon mariage avec Françoiſe de Berlandet de Lanfray & décéda en 1574.
3. François, } Religieux de Citeaux.
4. Claude, }
5. Pernette, épouſa en 1541 Noble Antoine de Murs.
6. Aymare, épouſa Noble Jean Gay.
7. Louise, Religieuſe à l'abbaye de Laval, en Dauphiné.

X. DEGRÉ.

Jacques de Corbeau, Seigneur de Saint-Franc, prêta hommage au Roi de France en 1540 & 1552 (g), au Duc de Savoie en 1563 & 1578 (h), & aida à reprendre Saint-Chef pour le Roi de France en 1575. Il teſta le 14 Janvier 1589 (i). De ſon mariage avec Ancelly de Rochevieille, contracté le 23 Janvier 1549 (j), ſont iſſus :

1. Aubert, qui ſuit.
2. Claude, épouſa en 1603 Françoiſe de Salignon (k). Il fut la tige des Seigneurs du Châtellard & de la Bauche, dont ſont iſſus : Pierre de Corbeau, Gouverneur du fort de Miolans, & Jean-Baptiste de Corbeau, Lieutenant général en 1745 (l), Commandeur des SS[ts] Maurice & Lazare, Gouverneur de Pavie, de Nice & de la province d'Ivrée (l). La branche du Châtellard

(a) Guy Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, tome I[er], page 340.

(b) Contrat de mariage, reçu par Mareſchal, Notaire à Chambéry; original ſur parchemin, viſé en 1766 par d'Hozier.* — Guy Allard, *Dictionnaire du Dauphiné*, tome II, page 85, art. *Mallet.*

(c) Acte original ſur parchemin, reçu par Tondut, Notaire aux Échelles.*

(d) Teſtament, reçu par Pelliſſier, Notaire royal delphinal à Vaulſerre; expédition légaliſée & viſée.*

(e) Congé accordé le 26 Juin 1547 par François de Bourbon, Comte d'Enghien, Lieutenant général pour le Roi de France en Italie, à Hugues de Corbeau pour retourner dans ſa terre afin d'y renouveler ſon équipage de guerre. Titre original ſur papier, avec la ſignature & le ſceau du Prince.*

(f) Brevet de commandement, original ſur parchemin.

(g) Archives de la Chambre des comptes de Dauphiné. — Acte d'hommage au Roi, viſé par d'Hozier en 1766.*

(h) Archives du Sénat de Savoie.

(i) Teſtament reçu par Martin, Notaire ducal aux Échelles; expédition viſée & ſcellée par le Juge-Mage de Savoie.*

(j) Contrat de mariage, reçu par Roguin, Notaire royal delphinal à la Tour-du-Pin; original ſur parchemin.*

(k) Contrat de mariage, reçu par Michel Pelliſſier, Notaire; original ſur parchemin.*

(l) Brevet de Lieutenant général, du 10 Mai 1745.* — Preuves de l'ordre des Saints Maurice & Lazare; archives du Miniſtère de la Guerre à Turin. — Le Marquis de Coſta, *Hiſtoire de la Maiſon de Savoie.* — Louis Durante, *Hiſtoire de Nice.*

& de la Bauche s'eſt éteinte en la perſonne de Joseph de Corbeau, Capitaine au régiment de Savoie, tué dans la guerre d'Italie en 1794 (*a*).

3. Hugues, Chanoine à l'abbaye noble de Saint-Chef en 1581 (*b*).
4. Louis, Chanoine à l'abbaye noble de Saint-Pierre de Vienne en 1584 (*c*).
5. Françoise, épouſa : 1° Noble Jean de Montloys de Rochefort; 2° Noble Jacques de Macognin de Seyssel.

XI. DEGRÉ.

Aubert de Corbeau, Seigneur de Saint-Franc, de Vaulſerre, de Saint-Albin, de Saint-Martin, de Saint-Bueil, de Voiſſant, &c., Commandant d'une compagnie d'hommes d'armes (*d*), fut Gouverneur de la citadelle & de la ville des Échelles, qu'il défendit contre Leſdiguières en 1591 (*e*). Il épouſa, le 15 Août 1599, Jeanne de Voissanc, fille de Zacharie de Voissanc & d'Anne de Virieu-Pupetières (*f*). Il teſta le 16 Novembre 1637 (*g*) & eut de ſon mariage :

1. Pierre, qui ſuit.
2. François, } Chanoines à l'abbaye noble de Saint-Pierre de Vienne (*h*).
3. Zacharie, }
4. Françoise-Justine, Abbeſſe du monaſtère de Sainte-Urſule à Saint-Geoire, en Dauphiné.
5. Jeanne, Religieuſe dans le même ordre, à Chambéry.
6. Claudine, épouſa, le 31 Août 1628, Noël de Galliffet, Gouverneur de Saint-Hoſpice pour le Roi d'Eſpagne (*i*).

XII. DEGRÉ.

Pierre de Corbeau, IIᵉ du nom, Seigneur de Saint-Franc, Vaulſerre, &c., Officier de dragons (*j*), Commandant des frontières de Savoie en 1636 (*k*), épouſa, le 4 Mai 1623, Claudine de Garcin, fille d'Aymar de Garcin, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & de Marie-Anne de Corbeau de la Mure-de-Biol (*l*). Il teſta le 4 Décembre 1661 (*m*). De ſon mariage ſont iſſus :

1. Aimé, qui ſuit.
2. François, Seigneur de la Perrière; non marié.

(*a*) Archives de la Guerre à Turin.

(*b*) (*c*) Actes originaux de réception. — Le Lièvre, *Hiſtoire de Vienne*, page 264.

(*d*) Revue ou monſtre d'armes, du 29 Août 1590, ſignée : Pierre de Bienvenu, Seigneur de Martel, Conſeiller d'État; original.*

(*e*) Brevet du 24 Janvier 1590, délivré & ſigné par Amé de Savoie, Marquis de Saint-Rambert, Lieutenant général pour le Duc de Savoie.* — Correſpondance avec ce Prince.* — *Hiſtoire univerſelle*, par le Préſident de Thou, tome XI, page 407. — Chorier, *Hiſtoire de Dauphiné*, tome II, page 744. — Videl, *Hiſtoire du Connétable de Leſdiguières*, page 220, &c. — La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Nobleſſe*, &c., &c.

(*f*) Contrat de mariage, reçu par Penon, Notaire royal delphinal à Coublevie; original ſur parchemin.*

(*g*) Teſtament, reçu par Dubey, Notaire ducal à Saint-Beron; original, viſé par d'Hozier en 1766.*

(*h*) Preuves de nobleſſe pour l'admiſſion. — Réception au Chapitre.*

(*i*) D'Hozier, *Armorial général de France*, Reg. V, 1ʳᵉ partie, art. *Galliffet*.

(*j*) Congé accordé par le Prince Thomas de Savoie, le 29 Juillet 1630; original.*

(*k*) Lettres ſignées & adreſſées par Charles Emmanuel II, Duc de Savoie, du 14 Janvier 1657, & par Dom Félix de Savoie, Lieutenant général dans cette province, du 1ᵉʳ Septembre 1636, à Pierre II de Corbeau. Archives de Vaulſerre.

(*l*) Contrat de mariage, reçu par Duchon & Girard, Notaires royaux delphinaux à Saint-Geoire; original, viſé par d'Hozier en 1766.* — Lettre de félicitation adreſſée par le Duc de Savoie à Pierre de Corbeau à l'occaſion de ſon mariage.*

(*m*) Teſtament, reçu par Périer, Notaire ducal aux Échelles; original.*

3. Zacharie, Capitaine au régiment de Lorraine, tué en 1658 à l'affaut de la Coupe en Catalogne (*a*); non marié.
4. Sébastien, Capitaine de chevau-légers au régiment d'Anjou, tué au combat de Solfona, en 1653, dans la guerre d'Efpagne; non marié.
5. Madeleine, Religieufe de Sainte-Urfule.
6. Marguerite, Abbeffe de Sainte-Claire, à Chambéry.
7. Claudine, } Religieufes de l'ordre de Saint-Bernard à Chambéry.
8. Lucie-Marcianne, } Religieufes de l'ordre de Saint-Bernard à Chambéry.
9. Madelaine-Suzanne, Religieufe de la Vifitation à Annecy.
10. Françoise, époufa en 1657 Pierre de Magnin de la Villardière, Seigneur de la Cornière, Capitaine au régiment de Saulx.

XIII. DEGRÉ.

Aimé de Corbeau, Seigneur de Saint-Franc, de Vaulferre, &c., Capitaine au régiment de Picardie, puis au régiment de Forez (*b*), époufa, le 20 Février 1648, fa coufine Marie (*c*), fille & héritière de François de Corbeau, Seigneur de la Combe, Gentilhomme du Duc d'Aumale en 1585 (*d*), & de Suzanne de Bruyères-Saint-Michel. Elle était nièce de Louis de Corbeau, Chevalier de Malte (*e*), Page du Grand-Maître en 1582, & fœur de Marie-Françoise de Corbeau, Religieufe de la Vifitation à Annecy en 1626, Supérieure & Fondatrice du premier monaftère de cet ordre à Rome en 1668 (*f*). Il tefta le 26 Février 1661 (*g*) & laiffa pour enfants :

1. Pierre, Capitaine au régiment de Vieille-Marine (*h*), Infpecteur d'infanterie, tué au fiége de Luxembourg en 1684; non marié.
2. Charles-Antoine, Capitaine au régiment de Navarre (*i*), puis Chanoine-prêtre au Chapitre de Saint-Maurice de Vienne.
3. François, } Chanoines au Chapitre noble de Saint-Pierre-de-Vienne.
4. Aimé-François, } Chanoines au Chapitre noble de Saint-Pierre-de-Vienne.
5. Zacharie, Capitaine au régiment de Navarre (*j*) bleffé à mort au fiége de Luxembourg en 1684; non marié.
6. Joseph-François, qui fuit.
7. Marie-Anne, nommée Fille d'honneur de Chriftine de France, Ducheffe de Savoie, & décédée avant d'avoir occupé cette charge (*k*).

XIV. DEGRÉ.

Joseph-François de Corbeau, Seigneur de Vaulferre, Saint-Franc, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Bueil, Voiffant, &c., Chevalier de Saint-Louis, Major au régiment de royal-Savoie (en France) (*l*), perdit un bras au fervice du Roi. Il époufa, le 12 Mars 1690 (*m*), Andrée d'Alleman, fille de Gafpard, Comte d'Alleman de

(*a*) Brevet du 29 Août 1656.*
(*b*) Brevet du 4 Août 1657. Archives de Vaulferre.
(*c*) Contrat de mariage, reçu par Cornier, Notaire à Upie en Valentinois; original, vifé & figné par d'Hozier en 1766.*
(*d*) Lettres du Duc & de la Ducheffe d'Aumale adreffées à François de Corbeau, Seigneur de la Combe.*
(*e*) Vertot, *Hiftoire de Malte*, tome IV, page 57. — Quittance de paffage à Malte, original. — Brevet de réception, original fur parchemin. Archives de Vaulferre.
(*f*) Archives du monaftère de la Vifitation à Annecy. — Acte de profeffion.*
(*g*) Teftament, reçu par Giroux, Notaire au Pont-de-Beauvoifin; expédition vifée & légalifée.*
(*h*) (*i*) (*j*) Brevets des 9 Septembre 1675, 10 Septembre 1676 & 6 Février 1681; originaux fur parchemin.*
(*k*) Archives de Vaulferre. — La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Nobleffe.*
(*l*) Brevet du 26 Septembre 1690.*
(*m*) Mariage, reçu par Quénin, Notaire à Vienne; original fur parchemin, vifé par d'Hozier en 1766.*

Montmartin, Lieutenant général, Commandant pour le Roi en Dauphiné, & de Marguerite Duprat. Il tefta le 26 Octobre 1716 (*a*). De fon mariage font iffus :

1. Charles de Corbeau, Seigneur de Vaulferre, &c., Confeiller au Parlement de Dauphiné; il époufa, le 10 Février 1721 (*b*), Madeleine de Gallien de Chabons, Dame de Montmeilleur de Rives, mariée en fecondes noces au Marquis de Langon. Charles de Corbeau décéda le 23 Novembre 1730, ne laiffant qu'une fille, morte en bas âge.
2. Pierre, Docteur de Sorbonne, Chanoine Capifcol de Saint-Pierre-de-Vienne en 1704 (*c*), Doyen du Chapitre de Saint-Maurice en 1765, Abbé de Saint-Ferréol, Vicaire général du diocèfe de Vienne (*d*).
3. Pierre-Aymé, dit le Comte de Vaulferre, Chevalier de Saint-Louis (*e*), Lieutenant-Colonel au régiment de dragons de Belzunce (*f*), Aide-Major du Maréchal de Coigny, retiré du fervice à caufe de fes bleffures, époufa, le 31 Mai 1753 (*g*), Pernette de Grandvilliers, fille du Gouverneur des Pages du Duc d'Orléans. Il décéda en 1758, fans poftérité.
4. Joseph, Chanoine au Chapitre noble de Saint-Pierre-de-Vienne, Confeiller-Clerc au Parlement de Dauphiné.
5. Antoine, qui fuit.
6. Catherine, } Religieufes bénédictines à Sainte-Colombe-lès-Vienne.
7. Guillemette, }

XV. DEGRÉ.

Antoine, Marquis de Corbeau de Vaulferre, Seigneur de Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Bueil, Voiffant, Saint-Franc, la Combe, le Puy-Saint-Martin, la Bâtie-Meylan, &c., Confeiller au Parlement de Dauphiné (*h*), époufa, le 4 Octobre 1731 (*i*), Marie-Anne Alloys, fille de Noble Jofeph Alloys d'Herculais, Préfident à la Chambre des comptes de Dauphiné, & de Marie-Éléonore de Vaulx; elle fe remaria en fecondes noces au Comte de Marcieu, Lieutenant général, Chevalier des ordres du Roi, Commandant en chef en Dauphiné. Il tefta le 20 Décembre 1760 (*j*), & laiffa pour enfants :

1. François, qui fuit.
2. Pierre-Éléonor, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Rougé, puis à celui de la Martinique, Aide de camp du Comte de Saint-Germain en Danemark ; non marié.
3. Aimé-François, dit *l'Abbé de Saint-Albin*, Nobiliffime de la maifon de Navarre en 1770, Abbé commendataire d'Aulnaie, au diocèfe de Bayeux (*k*), Doyen du Chapitre de Saint-Maurice de Vienne (*l*), Vicaire général, fut Député aux États de Dauphiné en 1788, & aux États généraux en 1789 (*m*). Il décéda en 1806.

(*a*) Teftament original, reçu par Thonion, Notaire au Pont-de-Beauvoifin.*
(*b*) Mariage, original, reçu par Pain, Notaire à Grenoble.*
(*c*) (*d*) Actes originaux des profeffions, Procès-verbaux de nomination.* — Charvet, *Hiftoire de la Sainte Églife de Vienne.*
(*e*) Brevet du 8 Juin 1736.*
(*f*) Brevet de Lieutenant-Colonel du 15 Juillet 1747.*
(*g*) Mariage, Expédition en forme.*
(*h*) Archives du Parlement de Dauphiné.
(*i*) Mariage, original reçu par Duffer, Notaire à Grenoble.*
(*j*) Teftament olographe, expédition en forme, délivrée par Prat, Notaire à Vienne.*
(*k*) Lettres royales de nomination.*
(*l*) Procès-verbal de nomination. Archives du département de l'Ifère.
(*m*) Liftes des États de Dauphiné en 1788, des Députés aux États généraux de 1789.

4. Jean-Baptiste, Chanoine de Saint-Maurice de Vienne, Vicaire général du diocèfe d'Embrun, décédé en 1783.
5. Pierre-Laurent-Antoine, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel d'artillerie avant 1799 (*a*), décédé en 1813.
6. Pierrette-Françoise, époufa en 1756, Charles de la Roche de Chabrières, de Peyrins, Seigneur de Charmes, Préfident à la Chambre des comptes de Dauphiné.
7. Marguerite-Joséphine, Religieufe à l'abbaye de Montfleury en 1756 (*b*).
8. Marie-Éléonore, Religieufe de la Vifitation, décédée en 1812.
9 & 10. Catherine & Angélique, non mariées.
11. Claudine-Guillemette-Pierrette, fonda en 1808 l'hofpice de Vaulferre.

XVI. DEGRÉ.

François, Marquis de Corbeau de Vaulferre, Seigneur de Saint-Franc, Saint-Albin, Saint-Martin, Saint-Bueil, Voiffant, le Puy-Saint-Martin, la Bâtie-Meylan, &c. Chevalier de Saint-Louis (*c*), Capitaine dans Royal-Pologne (cavalerie) (*d*), bleffé grièvement dans les guerres de Hanovre, prêta hommage en 1764 à Louis XV & en 1775 à Louis XVI (*e*). Il époufa, le 9 Novembre 1767 (*f*), Marie-Gabrielle-Françoife de Rachais, fille d'Hugues, Marquis de Rachais, & de Françoife-Gafparde de Gallian de Cléret. Il tefta le 3 Septembre 1785 (*g*), laiffant pour enfants :

1. Hugues, Marquis de Corbeau de Vaulferre, Officier aux gardes françaifes (*h*), Capitaine au régiment d'Auftrafie, décédé à l'armée en 1794 (*i*); non marié.
2. François-Marie, qui fuit.
3. Maurice, reçu Chevalier de Malte en 1777 (*j*), mort avant d'être marié.
4. Françoise, époufa en 1796 le Marquis Planelli de la Valette, Député de l'Ifère en 1815, Chevalier de Saint-Louis & de la Légion d'honneur, Lieutenant-Colonel.
5. Aimée, époufa en 1801 Céfar du Colombier.

XVII. DEGRÉ.

François-Marie, Marquis de Corbeau de Vaulferre, né à Vienne le 15 Juillet 1773, reçu Chevalier de Malte en 1790 (*k*), Chevalier de Saint-Louis (*l*), des Saints-Maurice & Lazare (*m*), de François I[er] des Deux-Siciles (*n*), &c., Major des chaffeurs de Malte (*o*), Lieutenant-Colonel, émigra en 1790, fervit à l'armée de Condé & dans l'État-major des armées royales & catholiques de l'Oueft jufqu'en 1797 (*p*). Il époufa, le 18 Août 1810 (*q*), Gabrielle-Louife-Laurence de la Rochelambert, fille du Comte de la Rochelambert, Seigneur de Thévalles, Colonel de cavalerie, ancien Page de Louis XV, & de Charlotte de Dreux-Brézé, fœur du Marquis de Dreux-Brézé, Chevalier des ordres du Roi, Grand-Maître des cérémonies de

(*a*) Archives de la Guerre.
(*b*) Acte de réception du 25 Mai 1755, original.* — Maillefaud, *Hiftoire du Chapitre noble de Montfleury.*
(*c*) (*d*) Brevets du 7 Juin 1777, & du 6 Octobre 1759.*
(*e*) Archives de la Chambre des comptes de Dauphiné.
(*f*) Mariage, original fur parchemin, reçu par Charreton, Notaire à Vienne.*
(*g*) Teftament original, reçu par Drevon, Notaire au Pont-de-Beauvoifin.*
(*h*) Brevet d'Enfeigne du 7 Novembre 1785.* (*i*) Certificat de décès.*
(*j*) Preuves de réception. — Quittance de paffage. — Brevet de Chevalier.*
(*k*) Preuves pour réception dans l'ordre de Malte, & Brevet de Chevalier de juftice.
(*l*) (*m*) (*n*) (*o*) (*p*) Brevets des ordres, des grades & des campagnes, archives de Vaulferre. — Archives du Miniftère de la Guerre, &c.
(*q*) Extrait des Actes de l'État civil de Paris. — Contrat de mariage, 17 Août 1810 (Chambet, Notaire à Paris).*

France; il décéda au château de Vaulferre le 26 Septembre 1849 (*a*), laiffant :

1. Marie-François-Charles, qui fuit.
2. Théodorine-Marie-Anne, décédée le 4 Septembre 1865, non mariée.
3. Aimée, mariée en 1851 au Comte Charles Baudi de Vesme, Chevalier des SS. Maurice & Lazare, du Mérite civil de Savoie, Sénateur du royaume d'Italie.
4. Henriette, mariée en 1855 à Camille Dalamel de Bournet.
5. Marie-Clémence, mariée en 1852 au Marquis Henri de Roquemaurel.

XVIII. DEGRÉ.

Marie-François-Charles, Marquis de Corbeau de Vaulferre, né à Lyon le 29 Mai 1821 (*b*), a époufé, le 7 Juillet 1847, à Paris (*c*), Hélène-Françoife-Louife de Thellusson, fille du Comte Amable de Thellusson, ancien Officier aux régiments fuiffes de la maifon du Roi, & d'Hélène Baguenault; il a de cette alliance :

1. Maurice-Anatole-Aimé-Marie, né le 21 Juillet 1850 (*d*).
2. Humbert-Jean-Marie, né le 12 Août 1851 (*e*).
3. Bruno-Charles-Armand-Marie, né le 26 Janvier 1853 (*f*).
4. Berthe (*i*).
5. Yolande (*g*).
6. Gabrielle (*h*).

(*a*) État civil de Saint-Albin-de-Vaulferre (Ifère).
(*b*) Extrait de naiffance.
(*c*) Extrait du regiftre de l'État civil de Paris. — Contrat de mariage, reçu par Guénin, Notaire à Paris.
(*d*) (*e*) (*f*) (*g*) (*h*) État civil de la commune de Saint-Albin-de-Vaulferre (Ifère).
(*i*) État civil de Grenoble.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Donation à l'ordre du Temple faite en 1225 *par* Bozon *de Corbeau, Chevalier, à la follicitation de* Raoul *de Corbeau, fon frère, Chevalier du Temple & Commandeur de cet ordre à Turin.*

Univerfis Chrifti fidelibus prefentibus pariter & futuris Bosonetus Corbelli, miles, falutem in Domino. Sciatis me dediffe & conceffiffe pro falute meâ & patris mei & omnium anteceflorum & heredum meorum, ad inftantiam fratris mei Radulphi Corbelli, Preceptoris domus militiæ Templi de Taurino, in elemofinâ perpetuâ omnino liberâ & quietâ prædictis fratribus militiæ Templi tenementum meum de Spinâ Mofterio contiguum quod tenet de me Gibertus Fabri. Quod ut perpetuam obtineat firmitatem, litteris annotari & figilli mei feci munimine roborari, anno Domini millefimo ducentefimo vigefimo quinto, menfe Julio. (*Original en parchemin.*)

Donation à l'églife de Turin faite en 1248 *par* Jean *de Corbeau, Chevalier.*

Ego Joannes Corbelli, Dominus de Ponteis, miles, notum facio omnibus tam prefentibus quam futuris, quod cum Dominâ Meliffendes, quondam Domina de Ponteis, foror Domini Petri Corbelli, militis, quondam patris mei, contulerit & conceflerit in puram & perpetuam elemofynam Ecclefiæ Taurinenfi duos modios frumenti, capiendos fingulis annis fuper totam terram fuam de Ponteis; & poft modum dictus Dominus Petrus, qui præfati Meliffendi fucceffit in dictâ terrâ de Ponteis, contulerit & conceflerit in elemofynam eidem Ecclefiæ unum modium frumenti fuper totam terram prædictam annis fingulis capiendum; Ego Johannes prædictus dictas collationem & conceffionem tanquam heres in dictâ terrâ fuccedens, volui, laudavi & etiam approbavi. Volens fermiter & concedens ut predicta Ecclefia percipiat fingulis annis ad feftum beati Remigii dictos tres modios frumenti fuper totam terram meam de Ponteis. Quod ut ratum & ftabile in perpetuum permaneat, figillum meum duxi præfentibus litteris apponendum. Actum anno Domini millefimo ducentefimo quadragefimo octavo, menfe Septembri. (*Original en parchemin.*)

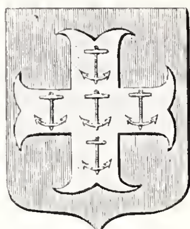


COSSART D'ESPIÈS,

Marquis d'Efpiès; anciens Seigneurs d'Efpiès, d'Omecourt, de Laudencourt, d'Efpaux, Saint-Denicourt, &c.

EN PICARDIE ET DANS LE MAINE.

Famille originaire du pays Liégeois.



De Gueules à la Croix ancrée d'Or, chargée de cinq Ancres d'Azur. COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS : *deux Levrettes.*

La famille DE COSSART D'ESPIÈS s'eft diftinguée par une fuite non interrompue de fervices militaires. Plufieurs de fes membres périrent les armes à la main, après s'être fignalés par des actions d'éclat.

Un NICOLAS Coffard, appartenant très-probablement à cette maifon, accompagna le Roi Philippe-Augufte à la croifade de 1191, d'après une charte où il eft mentionné avec plufieurs autres Seigneurs picards (*a*).

Les titres connus ne remontent la filiation qu'à JEAN de Coffart, qui fuit.

PREMIER DEGRÉ.

JEAN de Coffart, Gentilhomme liégeois, vint en 1450 prendre du fervice dans une des quinze compagnies de Gentilshommes créées par Charles VII.

Il époufa vers 1456 Catherine DE VILLEPOIX, veuve de Raoul DE SOYECOURT, & fille de Colart DE VILLEPOIX, Écuyer, & de Marie D'ENCRE, dont elle hérita de plufieurs feigneuries. De ce mariage vint un fils unique, qui fuit.

II. DEGRÉ.

FRANÇOIS de Coffart, Écuyer, Capitaine des villes & château de Ham & de Péronne, mort en 1529. Il avait époufé vers 1490 Rofe LE BOURACHER, Dame d'Efpiès, dont il eut une fille, morte fans alliance, & un fils, qui fuit.

III. DEGRÉ.

NICOLAS de Coffart d'Efpiès, Écuyer, mort Commandant de Gravelines en 1555. Il avait époufé vers 1530 Marie DE LA RAYE, fille de Jean DE LA RAYE, Écuyer, Seigneur des Monts. De ce mariage vinrent :

(*a*) Charte donnée par Raoul, Comte de Soiffons; aux archives du Marquis de Biencourt. — Lainé, *Archives de la Nobleffe de France*, t. XI, art. *Gaudechart*, p. 9.

1. Adrien, qui ſuit.
2. Ferrand, tué au ſiége de Gournay en Bray le 6 Septembre 1589. De ſa femme Charlotte de Courcelles il n'eut que deux filles, ſans poſtérité.
3. Christophe, Capitaine de 200 hommes de pied, marié en 1586 à Benjamine de Castello, dont un fils Léon, mort en bas âge en 1608.
4. Léon, Capitaine de 200 hommes de pied, tué le 7 Avril 1582.
5. Adrienne, mariée à Houdard de Lespot ou Lespaux, Écuyer, Seigneur du Poſſart, ſans poſtérité.

IV. DEGRÉ.

Adrien de Coſſart d'Eſpiès, Chevalier, Gentilhomme de la chambre du Duc d'Alençon, Maréchal des camps & armées du Roi & Gouverneur de Gournay, rendit des ſervices ſignalés à la royauté & ſe fit toujours remarquer par ſon talent militaire & la loyauté de ſes ſentiments. De ſa femme Barbe de Piel, qu'il avait épouſée vers 1560, il eut un fils, qui ſuit.

V. DEGRÉ.

Antoine de Coſſart d'Eſpiès, Chevalier, marcha ſur les traces de ſon père & mourut en 1638 Lieutenant général des armées du Roi. Il avait épouſé, le 13 Avril 1603, Marguerite de Carvoisin, fille de Jean de Carvoisin, Seigneur d'Achy, Chevalier de l'ordre du Roi & Gentilhomme de ſa chambre, & de Marguerite de l'Isle-Mariveaux. De ce mariage vinrent :
1. Charles, qui ſuit.
2. Marie, Abbeſſe de Fervaques à Saint-Quentin, diocèſe de Noyon.
3. Louise, mariée, par contrat du 19 Octobre 1624, à Robert de Forceville, Baron de Merlimont.

VI. DEGRÉ.

Charles de Coſſart, Chevalier, qualifié Marquis d'Eſpiès (*a*), Lieutenant général en 1655, combattit glorieuſement au ſiége de Bourbourg en 1645, à la bataille de Rethel en 1650, à l'attaque d'Arras en 1654 & périt au ſiége de Valenciennes, le 12 Juillet 1656. Il avait épouſé, le 29 Mai 1643, Marguerite Pasquier, fille de Florent Pasquier, Seigneur de Vallegrand, Procureur général du Grand Conſeil, & de Marguerite de Chauvelin. De ce mariage :
1. Florent, qui ſuit.
2. Marguerite, mariée, par contrat du 26 Janvier 1667, à Nicolas de Fussey, Baron de Meneſerre & de Meley; elle fut Gouvernante des Dames d'honneur de Madame en 1686.

VII. DEGRÉ.

Florent de Coſſart, Chevalier, Marquis d'Eſpiès, fut maintenu dans ſa nobleſſe par arrêt du Conſeil d'État du 11 Février 1668, & périt au ſiége d'Ath en Juin 1697. Il avait épouſé, le 8 Septembre 1669, Marie-Catherine Chevret, fille unique de Guillaume Chevret, Écuyer, Seigneur de Baillon, & de Marguerite Ophelin de la Chapelle. De ce mariage :

(*a*) Contrat de mariage de ſon fils : preuves de Page. — Sentence rendue le 4 Mai 1671 par le Lieutenant général du Bailli du duché de Longueville.

1. Nicolas, Cornette de la compagnie de ſon père, tué au ſiége de Charleroy.
2. Louis-Vespasien, qui ſuit.
3. Nicolas, dit le Chevalier d'Eſpiès, Lieutenant-Colonel au régiment de Vaudrey-cavalerie.
4. Jean, dit Jean-Baptiste, auteur de la ſeconde branche, rapportée plus loin.
5. François, Capitaine au régiment d'Orléans-cavalerie; ſans poſtérité.
6. Marguerite, née le 24 Septembre 1676, reçue à Saint-Cyr en 1686, ſur ſes preuves de nobleſſe faites devant d'Hozier; elle mourut Religieuſe à l'abbaye de Fervaques.

VIII. DEGRÉ.

Louis-Vespasien, Ier du nom, de Coſſart, Marquis d'Eſpiès, quitta le ſervice à la ſuite des bleſſures reçues au combat de Fleurus. Il épouſa en 1700 Anne de Lattre, dont il eut :

1. Louis-Vespasien, IIe du nom, de Coſſart, Marquis d'Eſpiès, Chevalier de Saint-Louis, prit part à toutes les campagnes de ſon temps & parvint au grade de Maréchal des camps & armées du Roi. Il n'eut point d'enfants de ſon mariage contracté en 1741 avec Marguerite-Geneviève Béraud, morte le 29 Janvier 1767 à Omécourt, & décéda le 25 Juillet 1788.
2. Jean-Baptiste-Gabriel de Coſſart, qualifié Comte d'Eſpiès, reçu Page de la Chambre du Roi le 1er Janvier 1709, entra enſuite dans l'armée & rendit des ſervices éclatants dans toutes les campagnes de 1733 à 1760, où il eut pluſieurs fois l'honneur de remporter des avantages marqués ſur l'ennemi. Il fut nommé Lieutenant général le 25 Juillet 1762, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 11 Avril 1770, Gouverneur de Sainte-Menehould, & mourut le 16 Décembre 1779. Il avait épouſé : 1° en 1756, Marie-Geneviève de Chambon, fille de Pierre de Chambon, Marquis d'Arbouville, Maréchal des camps & armées du Roi, & de Marie-Anne-Françoiſe de Montmorin; 2° le 3 Mars 1761, Juſtine-Emilie de Vion de Gaillon, fille de Jean-Philippe-François de Vion, Marquis de Gaillon, Meſtre de camp de cavalerie, & de Marie-Catherine de Gars de Courcelles. Elle décéda à Paris en 1805. Il n'y eut point d'enfants de ces deux mariages.
3. Joseph, mort en 1721.
4. Charles-Louis, mort en 1757, ſans poſtérité de ſon mariage avec Thérèſe d'Allonville.
5. Louise-Élisabeth, morte en 1724, Demoiſelle d'honneur de Mademoiſelle de Charolais.
6. Marie-Anne, morte fille en 1732.



SECONDE BRANCHE.

VIII. DEGRÉ.

Jean-Baptiste de Coſſart, Chevalier d'Eſpiès, né le 25 Mai 1698, fut bleſſé à la bataille de Malplaquet & ſervit pendant 40 ans. Il obtint la croix de Saint-Louis & une penſion du Roi. Il épouſa, le 19 Novembre 1720, Marie-Anne de la Richardie-Duvernay, dont il eut :

1. Christophe de Coſſart, qualifié Vicomte d'Eſpiès, né à Verdun le 10 Septembre 1721, Capitaine au régiment Royal-Pologne, Meſtre de camp de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, mort le 20 Juillet 1779. Il avait épouſé, le 14 Mars 1769, Thérèſe-Éliſabeth de Gaudechart de Boismont, fille de Jean de Gaudechart, Chevalier, Seigneur de Boutancourt, & de Marie-Jeanne d'Ivery, & fut inſtitué, dans ſon contrat de mariage, héritier de tous les biens & titres de ſes couſins germains, Louis-Veſpaſien & Jean-Baptiſte-Gabriel, mentionnés plus haut. Sa femme décéda le 10 Mai 1780, après l'avoir rendu père de cinq enfants :
   I. Jean-Baptiste-François, né le 28 Octobre 1775, mort en Mars 1786.
   II. Élisabeth-Madeleine, mariée à Jean-Louis-Simon, Comte de Brossard, demeurant à Gournay, dont une fille, Élisa, mariée au Comte Charles de Vion de Gaillon.
   III. Marie-Thérèse, dite Mademoiſelle d'Omécourt, née en 1772, mariée, par contrat du 4 Décembre 1791, à ſon couſin germain Jean-Baptiste-Louis-Vespasien de Coſſart, Chevalier d'Eſpiès, dont on va parler plus loin.
   IV. Thérèse-Élisabeth, dite Mademoiſelle de Saint-Deniſcourt, épouſa Denis-Tranquille de Brossard de Clery, dont deux fils. Elle s'eſt remariée au Général Baron de Potier, & eſt décédée à Paris le 3 Mars 1850.
   V. Marie-Louise, mariée à Achille-Henri de Failly, Officier de dragons, dont deux filles, mariées.
2. Jean-Baptiste-Christophe, qui ſuit.
3. Anne, Prieure de l'abbaye royale des Bénédictins de Saint-Paul près Beauvais, où elle décéda le 18 Janvier 1791.
4. Marguerite, Sous-Prieure de la même abbaye, née à Verdun le 1er Mars 1728, nommée Abbeſſe de l'abbaye d'Avenay, à 4 lieues de Reims, le 12 Mai 1776, morte à Omécourt le 14 Avril 1804.
5. Catherine, dite Mademoiſelle de Landencourt, née à Verdun en 1737, Religieuſe aux Urſulines du Mans, morte à Omécourt le 4 Août 1815.

IX. DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Christophe de Coſſart, qualifié Baron d'Eſpiès, prit le titre de Marquis (*a*) après la mort de Louis-Veſpaſien, en vertu de la ſubſtitution. Né le 24 Octobre 1735, il fut ſucceſſivement Lieutenant au régiment royal de carabiniers de Provence, Capitaine au régiment royal de cavalerie Royal-Lorraine, Chef d'eſcadrons au régiment de Chamborant-huſſards, Chevalier de Saint-Louis, & fut bleſſé à la bataille de Crevelt le 23 Juin 1758. Il eſt mort à Nancy à la fin de 1813, laiſſant un fils de ſon mariage, contracté le 23 Septembre 1763, avec Demoiſelle Marie-Anne Fredureau du Gué, fille de Jacques-Louis Fredureau du Gué & de feue Dame Marie-Anne Gasselin de la Borde.

X. DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Louis-Vespasien de Coſſart, Chevalier, puis Marquis d'Eſpiès, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Montoire le 1er Septembre 1765, fut admis

(*a*) Il figure avec ce titre dans le procès-verbal de l'Aſſemblée des Gentilshommes picards pour l'élection des Députés aux États généraux.

à l'École militaire de la Flèche en 1773, ſur preuves de nobleſſe remontant ſa filiation à Charles, ſon triſaïeul *(a)*. Il recueillit en 1788 la ſucceſſion de ſes oncles, & épouſa en premières noces, par contrat du 4 Décembre 1791, ſa couſine germaine Marie-Thérèse de Coſſart, décédée le 21 Novembre 1793; & en ſecondes noces, Marie-Louiſe-Angélique Gérard, fille de Sébaſtien Gérard, Procureur à la Cour des comptes, & de Marie-Charlotte Fredureau. Elle eſt décédée à Paris en 1833, & lui à Omecourt, le 4 Avril 1847. De ſon premier mariage vinrent :

1. Armand-Christophe-Vespasien, né le 4 Octobre 1792, mort en Mai 1798.
2. Louis-Adolphe, qui ſuit.

Et du ſecond mariage :

3. Jean-Baptiste-Eugène, auteur de la branche cadette, rapportée plus loin.
4. Alexandre-Edmond, né le 4 Avril 1806 à Beauvais, ancien Officier de cavalerie, nommé Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand le 11 Octobre 1863, reconnu par décret impérial du 26 Février 1864. Il a épouſé, le 1er Février 1837, Antoinette-Jeanne-Marie Le Lieurre de l'Aubépin, fille de Noël-Théodore Le Lieurre de l'Aubépin, Colonel d'infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur & de Ferdinand d'Eſpagne, & de Dame Aglaé-Jeanne-Charlotte Bonneau de Saint-Mesme. De cette union ſont iſſues deux filles :
   I. Marie-Louise-Jenny de Coſſart d'Eſpiès, mariée, le 4 Novembre 1863, à Victor Perrin, Duc de Bellune, dont deux filles.
   II. Berthe-Émilie-Théodorine de Coſſart d'Eſpiès, mariée, le 21 Mai 1862, au Vicomte Chriſtian de Bernard de la Fosse.
5. Marie-Félicité, née en Juin 1798, mariée en Mai 1819, à Jacques Cadeau, Comte d'Acy, ancien Capitaine de cavalerie, Chevalier de la Légion d'honneur, morte le 10 Mars 1833. Elle a laiſſé deux filles : Marie-Louise Mathilde, mariée, en Octobre 1842, au Comte Louis-Maurice Ferrand; & Anne-Françoise-Fanny, née le 26 Octobre 1826, morte le 3 Décembre 1853.

XI. DEGRÉ.

Louis-Adolphe de Coſſart, qualifié Comte d'Eſpiès *(b)*, né le 20 Septembre 1793 *(c)*, Mouſquetaire, Capitaine au 5e régiment-infanterie de la garde en 1819, Officier d'ordonnance du Marquis de Clermont-Tonnerre, Miniſtre de la guerre; Lieutenant-Colonel démiſſionnaire en 1830, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé le 17 Avril 1845 *(c)*, à Omecourt. Il avait épouſé, le 21 Novembre 1813, Émilie de Vion, fille d'Antoine de Vion, Marquis de Gaillon, & d'Éliſabeth Campbell. De ce mariage ſont iſſus :

1. N..., mort en naiſſant.
2. Louis-Antoine-Camille, qui ſuit.
3. Charles-Ferdinand, qui va ſuivre après ſon frère.
4. Aimé-Charles-Louis-Marie, né à Paris le 14 Octobre 1822, mort à Omecourt le 27 Août 1852.
5. Charles-Henri-Augustin-Adolphe, né à Paris le 22 Mai 1829, mort à Omecourt le 11 Septembre 1856.
6. Louise-Antoinette-Élisabeth-Thérèse, née à Paris le 22 Juin 1818, morte à Omecourt le 12 Mai 1821.

(a) Procès-verbal & certificat d'Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, du 5 Novembre 1773. Cabinet des titres à la Bibl. Imp.

(b) Dans les actes de l'état civil. Son père, qui portait le titre de Marquis, lui a ſurvécu. *(c)* Extrait légaliſé.

7. Louise......, née à Paris en 1824 & y décédée le 5 Mars 1828.
8. Caroline-Alexandrine-Élisabeth-Louise, née le 12 Décembre 1833 à Paris, mariée, le 10 Janvier 1856, à M. Johann Reuchsel, morte à Paris le 5 Avril 1869.

XII. DEGRÉ.

Louis-Antoine-Camille de Coſſart, Marquis d'Eſpiès, né le 21 Septembre 1815 (*a*), marié, le 19 Avril 1843 (*b*), à Demoiſelle Anne-Marie-Amélie Puissant de la Villeguerif, fille de feu Jacques-François Puissant de la Villeguerif & de Amélie-Charlotte-Henry Delaloge de Saint-Brisson. Il eſt mort à Paris le 21 Avril 1864, ayant eu de ſon mariage deux fils & cinq filles :
1. Marie-Louis-Christian, né le 20 Février 1852.
2. Louis-Marie-Charles-Adolphe, né à Omecourt le 6 Avril 1859.
3. Marie-Louisa, née à Paris le 6 Avril 1844.
4. Marie-Louise-Émilie-Marguerite, née à Paris le 6 Janvier 1846, morte le 6 Février ſuivant.
5. Marie-Charlotte-Marguerite, née à Paris le 1er Octobre 1847.
6. Marie-Louise-Alice, née à Paris le 3 Mars 1850.
7. Jeanne-Marie-Alexandrine-Nicolle, née à Paris, le 2 Janvier 1855.

XII. DEGRÉ.

Charles-Ferdinand, frère du précédent, né le 6 Juillet 1820, marié, le 24 Juin 1850, à Sophie-Nicole-Henriette Aymon de Montépin, fille de Jean-Henri-Louis Aymon de Montépin & de Françoiſe Florin de Montpatey.
De ce mariage il a :
1. Marie-Henri-François, né le 26 Juillet 1857.
2. Marie-Hélène-Louise, née le 24 Janvier 1855.
3. Marie-Lucie-Camille-Adolphine, née le 4 Septembre 1858.



BRANCHE CADETTE.

XI. DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Eugène, troiſième fils de Jean-Baptiste-Louis-Vespasien (voir plus haut au Xe degré), né le 16 Septembre 1800, entra au ſervice en 1816 en qualité de Garde du corps du Roi. Il a fait la campagne d'Eſpagne ſous les ordres du Duc d'Angoulême. Chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Eſpagne; démiſſionnaire en 1830, mort au château de Fontaine-Lavaganne le 3 Octobre 1846. Il avait épouſé, le 10 Juin 1828, Marie-Louiſe-Albine Clérambault de Vendeuil, fille de Albert Clerembault, Marquis de Vendeuil, & de Auguſtine-Marie Jehannot de Bartillat.
De ce mariage ſont iſſus :
1. Jean-Baptiste-Marie-Adrien, qui ſuit.
2. Louis-Marie-Ernest, né le 17 Juin 1832, marié, le 6 Mai 1862, avec Marie-Éliſa-Erneſtine de la Fontaine-Solare, fille de Erneſt-Charles-Marie-Hu-

(*a*) (*b*) Extraits légaliſés.

bert, Chevalier DE LA FONTAINE-SOLARE, & de Marie-Charlotte-Zélie LE CLERC DE BUSSY. De ce mariage :

MARIE-CÉCILE, née le 6 Juin 1863.

3. ALEXANDRE-HENRI, né le 1er Juillet 1837.
4. GUSTAVE, né le 26 Août 1843.

XII. DEGRÉ.

JEAN-BAPTISTE-MARIE-ADRIEN, chef actuel de la branche cadette, né le 31 Mai 1830, marié, le 10 Février 1858, à Claire-Charlotte-Octavie-Pauline QUATREFAGES DE LAROQUETE, fille de Anne-Claude-Anatole QUATREFAGES DE LAROQUETE, ancien Sous-Lieutenant dans les dragons de la garde royale, & de Pauline-Louife-Gertrude PANON DESBASSAYNS. De ce mariage :

1. ANATOLE-MARIE-LOUIS, né le 5 Avril 1860.
2. OCTAVE-MARIE-HENRI, né le 30 Octobre 1861.
3. LOUISE-MARIE-MADELEINE, né le 7 Septembre 1863.

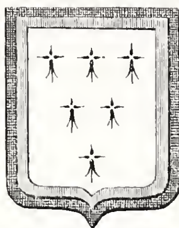


DE COUCY,

Anciens Seigneurs de Trefnel, de Vély, de Foffey, de Louvrigny, d'Ogny & autres lieux.

EN CHAMPAGNE.

Originaires d'Artois.



D'Argent bordé de Gueules & un rebord de Sable, à fix Hermines de même, pofées trois, deux & une.

La famille de Coucy, originaire du pays d'Artois eft allée fe fixer en Champagne dans la feconde moitié du XVe fiècle. L'orthographe primitive de fon nom était Couchy (*a*), enfuite Couffy ou Coucy; cette dernière a prévalu définitivement depuis plus d'un fiècle.

Les titres de cette maifon lui donnent pour chef EGREMONT de Couchy, Chevalier, Seigneur de Monchel, en Artois. Son fils, PIERRE, Ier du nom, fut Homme d'armes de la compagnie de M. Jehan d'Happlaincourt.

PIERRE II de Couchy, *aliàs* de Coucy ou de Couffy, fils du précédent, demeurait à Biffeuil-fur-Marne (Champagne). Un certificat en parchemin, du 26 Mars 1463, fous le fcel de la baillie d'Amiens, en la prévôté de Dourlens, & le feing de Pierre Le Tellier, expédié par le Garde dudit fcel & deux Auditeurs du Roi, le déclare iffu de noble lignée & génération, fils légitime de feu Pierre, lequel fut fils de feu Egremont, en fon temps Seigneur de Monchel, & frère de Mre Lancelot de Coucy, Chevalier, lefquels défunts ont été, tout le cours de leur vie, tenus & reconnus pour Nobles hommes & maintenus & vivants de fait & état de Nobleffe, francs, quittes & exempts de toutes tailles & aides (*b*).

JEAN de Couffy, fils de Pierre II, eut deux fils : LOUIS, auteur d'une branche éteinte au commencement du XVIIIe fiècle, & NICOLAS, dont la defcendance s'eft continuée jufqu'à nos jours. AUGUSTE de Couffy, Écuyer, Seigneur de Trefnel, de Foffey & de l'Eftang, fils de Louis, fervit avec diftinction fous le règne de Henri IV, & mérita les faveurs particulières de ce monarque (1599) & les éloges de M. de Montmorency l'Échelle (1622). Sa nobleffe fut reconnue par jugements du 28 Décembre 1609 & 14 Mars 1641. Il avait époufé, le 30 Juillet 1602, Demoifelle Claude DE L'HOSPITAL, & leur fils, PIERRE, fut maintenu dans fa nobleffe par M. de Caumartin, Intendant en Champagne (*c*).

(*a*) *Couchy*, *Coucy*, c'eft le même nom. La différence ne provient que de la prononciation picarde ou champenoife. « Quant à la lettre *h* qui eft dans ce nom (Couchy), elle vient de la langue & prononciation du pays & de toute la Picardie, Artois & Flandre. » L'Allouette, *Traité des Nobles*, 1557, in-4°, p. 81.

(*b*) Inventaire généalogique des titres de la maifon de Coucy, dreffé par M. Lacroix, Généalogifte de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem, le 21 Novembre 1819. Archives de famille.

(*c*) *Recherches de la Nobleffe de Champagne*, Châlons, 1673, in-fol.

Nicolas, fecond fils de Jean de Couffy, forma la branche des Seigneurs de Louvrigny & d'Ogny. Ses defcendants fuivirent la carrière des armes. Son arrière-petit-fils, Antoine de Couffy, Écuyer, Seigneur d'Ogny, fut maintenu dans fa nobleffe avec fes trois frères par M. de Caumartin, Intendant en Champagne.

Louis-Antoine de Couffy ou de Coucy, fils d'Antoine, qui précède, Chevalier, Seigneur de Monfay, Humbaume & l'Épinette, Lieutenant au régiment de la Reine-infanterie, eut deux fils :

1. Antoine-Nicolas de Coucy, Seigneur de Merfuay & Bourguignon, Capitaine au régiment d'Artois-infanterie, Chevalier de Saint-Louis (16 Février 1783). Son fils unique, Antoine-Louis-Gustave, eft mort fans poftérité mâle. La fœur de ce dernier, Marie-Charlotte-Julienne-Eugénie de Coucy, époufa en 1812 le Maréchal Oudinot, Duc de Reggio.
2. Louis-Enguerrand, qui fuit.

X. DEGRÉ.

Louis-Enguerrand de Coucy, Chevalier, Seigneur du Moncé & de l'Épinette, né à Lentille (Aube) le 20 Janvier 1760, Officier au régiment d'Artois, Chevalier de Saint-Louis le 1er Novembre 1814 & le 7 Décembre 1827 (*a*), Préfet de Jura en 1816, mort à Vitry-le-François le 24 Avril 1834. Il eft infcrit au procès-verbal de l'Affemblée de 1789, des Gentilshommes de Champagne pour l'élection des Députés aux États Généraux. Il avait époufé, le 11 Mars 1793, Demoifelle Dominique-Clotilde d'Allegrin, fille de Anne-Claude, Comte d'Allegrin, Chevalier, Seigneur de Brachey, Capitaine au régiment de Berry-cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, & de Marie-Anne de Bouvet (*b*), des Barons de ce nom en Lorraine & Barrois.

De ce mariage :

XI. DEGRÉ.

Ange-Joseph-Alfred de Coucy, Chevalier, chef actuel de la famille, né à Hancourt (Marne) le 18 Juin 1803, Confervateur des Forêts, Chevalier de la Légion d'honneur le 13 Août 1861. Il avait époufé, le 23 Mai 1827, Anne-Marie-Jofèphine de Stokame, fille de Louis-Conrad de Stokame, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'armes à Trèves. Leur fils :

Edmond de Coucy, Chevalier, né à Bar-fur-Aube le 16 Octobre 1831, ancien Officier d'infanterie, demeurant au château de Rofnay (Aube), a époufé, le 17 Mai 1862, Mathilde-Marie-Barbe-Jofèphine de Balmain, fille du Comte de Balmain, Général ruffe. De ce mariage font iffus :

I. Marie-Joseph-Enguerrand, né à Frotey (Haute-Saône) le 26 Novembre 1863.
II. Marie-Joseph-Raoul, né au château de Rofnay le 26 Avril 1866.

(*a*) Original en parchemin.
(*b*) Voir ci-devant, p. 315, art. *Bouvet.*



DES COURTILS DE MERLEMONT,

Anciens Seigneurs & Walgraffs des Courtils, Voués héréditaires de Mortier, Vicomtes de Montenaken (au comté de Dalhem, pays de Liége); *anciens Seigneurs de Morvillers, Grémévillers, Frestoy, Merlemont, Framicourt, Bâleu, Tourly, le Quesnoy, Tallemontier, Boucouvillers, la Villetertre* (en France).

DANS LE PAYS DE LIÉGE, EN BEAUVAISIS ET EN VEXIN.



D'Azur au Lion grimpant d'Argent, armé & lampassé de Gueules, portant au col l'écu de Flandres : d'Or au Lion de Sable, attaché par un Collier de Gueules.

La maison des Courtils (de Courtils, de Cortils, de Curtils, dans les anciens titres) est d'ancienne chevalerie. Dreux & Adam des Courtils furent témoins à une donation faite en 1203 à l'abbaye de Longpont, diocèse de Soissons (*a*). Jean des Courtils, Chevalier, suivit en 1248 à la première croisade de Saint Louis, Jean, Comte de Soissons & de Chimay, ainsi que d'autres terres au pays de Liége; ses armes ont été placées au musée de Versailles en 1861 (*b*).

La branche aînée, titrée Walgraff de Courtils, Vicomte de Montenaken, & vouée héréditaire de Mortier, s'est éteinte au XVIIe siècle dans le pays de Liége.

La branche cadette émigrée en France à la fin du XIVe siècle, parce qu'elle avait pris parti pour le Duc d'Orléans contre le Duc de Bourgogne, s'est fixée en Beauvaisis où elle subsiste encore. Elle s'est divisée en plusieurs rameaux. Celui des Seigneurs de Tourly & de Tallemontier, qui était l'aîné, s'est éteint au milieu du XVIIe siècle. Les Seigneurs de Sandras qui en étaient issus ont fini vers 1750. Les Seigneurs de Grémévillers & les Seigneurs de Bâleu, sortis du rameau des Courtils de Merlemont, se sont éteints, le premier vers 1700, le second en 1849. Il n'existe donc plus que la branche de Merlemont représentée actuellement comme il va être établi ci-dessous. Néanmoins une famille du nom de Des Courtils de Bessy & de Montberthoin croit être sortie de ladite branche des Courtils de Merlemont, & en a pris les armes, mais malgré toutes les recherches faites pour justifier cette commune origine, aucun titre probant n'a pu l'établir jusqu'à présent. On ne donnera ici la filiation qu'à partir de Charles, qui suit.

IX. DEGRÉ.

Charles des Courtils, Chevalier, Seigneur de Merlemont, naquit le 9 Février 1666. Il épousa, le 11 Novembre 1702, Catherine Macaire. Ses armes, telles qu'elles sont décrites plus haut, furent enregistrées dans l'*Armorial général,* par arrêt du 14 Février 1698. Il était fils de Jean des Courtils, Seigneur de Merlemont, main-

(*a*) Charte originale aux Archives de la famille.
(*b*) IVe Salle, n° 698. — Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse*, 1861, p. 358.

tenu Noble d'extraction & d'ancienne nobleſſe par arrêt du 5 Décembre 1667 (*a*). Il deſcendait lui-même au Ve degré de Louis des Courtils, qui avait épouſé, par contrat du 19 Octobre 1512, Catherine DE TURGIS, Dame de Merlemont; elle apporta cette terre dans la maiſon des Courtils qui la poſſède encore. Louis était arrière-petit-fils de JACQUES des Courtils, Chevalier, Walgraff de Courtils & Vicomte de Montenaken au pays de Liége & comté de Dalhem, dont le fils BRULES des Courtils, Chevalier, Vicomte de Montenaken, émigra en France vers 1400 & s'établit dans le Beauvaiſis. Charles des Courtils, ci-deſſus, leur deſcendant direct, eut pour fils :

X. DEGRÉ.

CHARLES des Courtils, Chevalier, Seigneur de Merlemont, né à Merlemont le 4 Novembre 1704, marié, le 14 Avril 1736, à Charlotte DE MAHIEL-SAINT-CLAIR, dont il eut :

XI. DEGRÉ.

CHARLES-LOUIS des Courtils, Chevalier, Seigneur de Merlemont, né le 15 Mars 1739 à Merlemont, Capitaine, puis Major au régiment royal de Lorraine, marié, le 12 Août 1774, à Adolphe-Françoiſe DE GAUDECHART. Il fut Député ſuppléant de la Nobleſſe du Beauvaiſis aux États généraux de 1789 (*b*), & Député au Conſeil des Anciens le 29 Germinal an V (18 Avril 1797) (*c*). Il eut pour fils :

XII. DEGRÉ.

CHARLES-RENÉ des Courtils, Seigneur de Merlemont, né le 8 Avril 1777, marié, le 17 Février 1795, à Victorine-Lucie DE MAHIEL-SAINT-CLAIR, dont deux fils :

1. ADOLPHE-RENÉ, qui ſuit.
2. RENÉ-LOUIS-LÉON, qui va ſuivre après ſon frère aîné.

XIII. DEGRÉ.

ADOLPHE-RENÉ des Courtils, Comte (*d*) de Merlemont, ancien Capitaine de cavalerie, Chevalier de la Légion d'honneur (*e*), naquit à Beauvais le 2 Mai 1798. Il épouſa :
1° le 18 Mai 1831, Marie-Edmée DE LA HOUSSAYE, dont il eut deux filles :

1. LUCIE-MARIE-MARTHE, née le 4 Mars 1832, mariée, le 28 Août 1853, à René-Marie-François-Céſar, Comte DE GRASSE.
2. VICTORINE-STÉPHANIE-MATHILDE, née le 17 Mai 1833, mariée, le 21 Juin 1853, à Félix-Edmond-Hyacinthe LAMBRECHT, Député du Nord.

2° Le 13 Juin 1838, Louiſe DE VIRIEU, dont il eut :

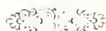
1. GUSTAVE-LOUIS-FRANÇOIS-DE-PAUL, né à Paris le 24 Mars 1839, marié, le 1er Juillet 1868, à Mlle Louiſe LE BOUTHILLIER DE CHAVIGNY, fille de Louis, Comte LE BOUTHILLIER DE CHAVIGNY, & de Laurence LE NOIR DE JOUY.
2. FRANÇOISE-ALEXANDRINE-JEANNE, née le 29 Mars 1840, mariée, le 15 Décembre 1864, à Paul-Louis, Comte DE MUYSSART.
3. FERDINANDE-CHARLOTTE, née le 29 Octobre 1841, mariée, le 4 Septembre 1866, à Charles-Barthélemy-Nicolas, Comte DE MOUCHERON.
4. CHARLOTTE-LÉONIE-SUZANNE, née le 26 Novembre 1845, non mariée en 1868.

(*a*) Cabinet des titres à la Bibliothèque Impériale; doſſier des Courtils.
(*b*) Procès-verbal d'élection du 14 Mars 1789.
(*c*) *Biographie Michaud*, Suppl., art. *Merlemont.*
(*d*) Brevet de confirmation du 3 Mars 1815.
(*e*) Brevet du 15 Août 1866.

XIII. DEGRÉ.

René-Louis-Léon des Courtils de Merlemont, né le 26 Décembre 1802, ancien Officier de cavalerie, marié, le 14 Septembre 1833, à Gabrielle de Ganay, dont deux fils & une fille :

1. René, né le 10 Décembre 1835, a époufé, le 7 Juin 1864, Élifabeth-Jacqueline-Amélie-Marie de Bridieu, dont :
   I. René-Louis-Étienne, né le 4 Avril 1865.
   II. Marie-René-Charles-Jean, né le 5 Mai 1866.
2. Charles-Marie-Édouard, né le 5 Septembre 1846.
3. Marie-Louise-Ernestine-Valentine, née le 13 Décembre 1836, mariée, le 10 Mai 1858, à Hélion Le Gendre, Vicomte de Luçay.



Services rendus : 1° *Dans l'Armée :* André des Courtils, Seigneur de Tourly, Capitaine de 50 hommes d'armes, Chevalier de l'ordre du Roi en 1584. — Jean, fon fils, auffi Chevalier de l'ordre & Capitaine d'une compagnie de chevau-légers pour la ligue (*a*). — Alexandre des Courtils, Seigneur de Tallemontier, Gentilhomme de la Chambre du Roi Louis XIII, tué le 14 Décembre 1638 au fiége de Brifach, à la tête du régiment dont il était Meftre de camp. — Jean des Courtils, Seigneur de Merlemont, Capitaine d'une compagnie de chevau-légers dans l'armée du Comte de Manffeld en 1625 (*b*). — Jean des Courtils, dit le Chevalier d'Allonne, tué en 1707, Capitaine du Pavillon du célèbre Amiral Comte de Forbin (*c*). — Louis-René des Courtils, Lieutenant-Colonel du régiment royal de la marine, tué à la bataille de Lawfeld le 2 Juillet 1747. — Louis-René des Courtils, Colonel d'infanterie, Grand-Bailli d'épée & Sénéchal du Beaujolais avec le titre de Comte en 1775, titre dont a hérité le chef actuel de la maifon (*d*). Plufieurs autres membres de cette famille font morts fur les champs de bataille.

2° *Dans l'Ordre de Malte :* François des Courtils, Commandeur de Honcourt en 1529. — François, Chevalier reçu en 1550 (*e*), embraffa plus tard la religion réformée & fut un des chefs du parti huguenot dans le Beauvaifis.

3° *Dans l'Églife :* Adrienne des Courtils, Abbeffe du Tréfor de 1648 à 1683. — Françoise, fa fœur, Abbeffe de Gif de 1654 à 1669 (*f*).

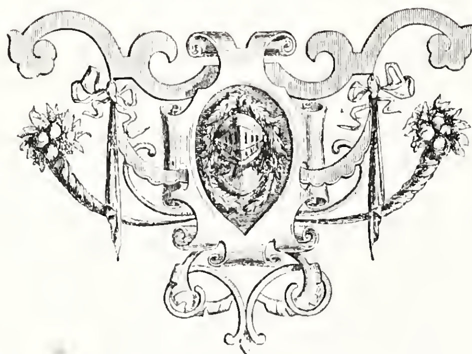
4° *Dans les Lettres :* Jean des Courtils, Seigneur de Tourly, hiftoriographe de la Reine Anne de Bretagne & du Roi Charles VIII, auteur de *La Mer des hiftoires & chroniques de France* (*g*). — Gatien des Courtils, Seigneur de Sandras, auteur d'un grand nombre d'ouvrages hiftoriques & romanefques, & particulièrement des *Mémoires d'Artagnan* (*h*).

(*a*) Recueil manufcrit de Chevaliers de l'ordre, par Armynot du Châtelet, lettre D, Bibl. Imp. — Titres originaux : archives de la famille.
(*b*) Congé figné du Comte le 28 Août 1625, archives de la famille.
(*c*) *Mémoires du Comte de Forbin*, t. II, p. 232, 234, 263.
(*d*) Voir fes preuves de nobleffe du 18 Décembre 1775, au Cabinet des titres, Bibl. Imp.
(*e*) Vertot, *Hiftoire des Chevaliers de Malte*, t. VII, p. 199 & 211. — Preuves de Malte à la Bibl. de l'Arfenal.
(*f*) *Gallia Chriftiana*, t. XI, p. 339, & t. VII, p. 601.
(*g*) Père Lelong, *Bibliothèque hiftorique*, t. II, 48, n° 15, 704.
(*h*) P. Lelong, t. III, p. XI II.



Alliances. — Outre les alliances déjà citées, la famille des Courtils a contracté les fuivantes : de Cany, Clément du Metz, Turgis, de Fors, Chantelou, Vieuxpont, Billy, Moy, Boulainvillers, Boufflers, de Clere, Béthune, d'Urre, &c.

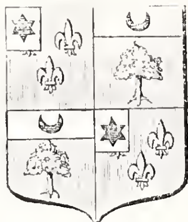
Ouvrages a consulter : Miroir des nobles de la Hasbaye. — Archives de Liége. — Louvet, *Remarques fur la nobleſſe du Beauvaifis.* — Le doffier des Courtils & les tomes XXVII & XXVIII de la collection manufcrite d'André du Chefne, à la Bibliothèque Impériale. — Archives de la famille.



COUSTANT (*a*),

Anciens Seigneurs de Belle-Aſſiſe, Jouy, Yanville, Haute-Fontaine, Villers en partie & de Sainte-Criſtine; Comtes romains.

EN BEAUVAISIS ET ISLE-DE-FRANCE.



Écartelé : aux 1 & 4 de Gueules à trois Fleurs de Lys d'Or; au Franc quartier d'Argent, chargé d'une Étoile à 6 rais de Sable [COUSTANT ancien (b)]; *aux 2 & 3 auſſi de Gueules à l'Arbre d'Or; au Chef d'Argent, chargé d'un Croiſſant de Sable* [COUSTANT moderne (c)]. COURONNE : *de Comte.* SUPPORTS : *deux Lions.* DEVISE : A Couſtant labeur ne couſte.

La famille COUSTANT apparaît à Ercuis (diocèſe de Beauvais, comté de Clermont) à la fin du XIIIe ſiècle. Elle paſſa enſuite dans l'Iſle-de-France (à Compiègne), puis à Paris.

De l'examen des anciennes chartes (*d*), il eſt même permis d'induire que THIBAULT, dit *Couſtant* (*e*), marié à Damoiſelle HODIERNE, le premier connu, appartenait à la famille D'ERCUIS (*de Erqueto*) (*f*), dont était GUILLAUME d'Ercuis, Clerc, familier & précepteur du Roi Philippe IV le Bel, Chanoine de Reims, Laon, Noyon, Senlis, de Sainte-Marie de Mello, &c., Archidiacre de Thiérache (*g*).



Le ſceau ci-contre de ſon fils ROGER Coutant (*ſic*), qualifié Clerc de 1290 à 1293, & Écuyer à partir de 1296, eſt conſervé aux Archives de l'Empire (*h*). Roger épouſa Pétronille DU HAMEL.

Il eut ſans doute pour fils ROBERT Couſtant, nommé parmi « li homme à pié de la Prévoſté de Bauvois » dans un Rôle des Nobles

(*a*) L'orthographe de ce nom a ſouvent varié. On le trouve auſſi écrit dans les documents anciens & modernes *Coutant, Couſtan, Coutent* & *Coutan.*

(*b*) Archives de l'Empire : Collection ſigillographique, ſceau nº 1945.

(*c*) Armorial général de France, manuſcrit, à la Bibliothèque Impériale (Généralité de Paris, tome IV, Élection de Compiègne, nº 103, fº 696).

(*d*) Archives de l'Empire. Voir Fonds Sainte-Geneviève, doſſier Ercuis.

(*e*) La ſignification de ce ſurnom de Couſtant doit appartenir à la baſſe latinité, & deux mots du Gloſſaire de Du Cange : *Couſta*, clivus latus montis, en français *Coſte*, & *Couſtancia*, ager, cultus vel modus agri, en français *Champ, mode de culture*, indiquent qu'il devait ſignifier cultivateur &, par extenſion, propriétaire terrien cultivant lui-même. Ce qui ſemblerait juſtifier cette interprétation, c'eſt que le nom de cette famille s'eſt toujours prononcé Coutan ſans *s*, ce qui devrait empêcher de le confondre, comme on le fait par une tendance irréſiſtible, avec le mot CONSTANT par un N. Enfin le nom latiniſé de Dom P. Couſtant était Couſtantius.

(*f*) Ercuis, entre Neuilly-en-Thelle, Précy-ſur-Oiſe & Cires-lès-Mello, canton de Neuilly-en-Thelle (Oiſe).

(*g*) Notice ſur Guillaume d'Ercuis (*Mémoires de la Société académique de Beauvais*; an. 1863). — Notice ſur la famille d'Ercuis (Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Nobleſſe*, 1869).

(*h*) Voir le tome Ier de l'*Inventaire des ſceaux*, par M. Douët d'Arcq, Conſervateur adjoint aux Archives de l'Empire. — Le ſceau, figuré ci-deſſus, eſt appendu à une charte, qui en avait originairement cinq (3 ſeulement ſont conſervés), & par laquelle Roger Coutant, Écuyer, cède à Guillaume d'Ercuis, Clerc du Roi, ſes droits ſur la forêt d'Ercuis (Juillet 1300).

& fieffés du bailliage d'Amiens, convoqués pour la guerre le 25 Août 1337 (*a*).

A partir de cette époque & pendant plus de deux fiècles on ne trouve le nom porté que par des individus ifolés :

Jehan Coutan fut commis, le 5 Août 1399, Confeiller général fur le fait des Aides avec Jehan de Montaigu, Guillaume d'Orgemont & Arnoul Boucher (*b*).

Jehan Couftant figure comme Archer avec plufieurs Seigneurs de Beauvaifis dans une monftre faite à Nemours, le 15 Mars 1411 (*c*).

Jehan Couftant ou de Couftant, époufe, le 7 Janvier 1470, Jehanne de Fresnet (*d*).

Estienne Couftant, figure comme Archer dans une monftre faite au camp du Mont-Saint-Jean (dans le Luxembourg), le 18 Juin 1543 (*e*). La même année la maifon-forte de Toftpenfée ou Toppenfet, aujourd'hui château de Coutant, près Avefnes-fur-Helpe, eft affiégée par l'Amiral d'Annebaud; & en 1545 Jeanne de Quartes, Dame de la Mothe, mariée à Jean du Joncquoy « écliffe (détache) la feigneurie de *Toftpenfée ou Coutant* » de celle de la Mothe en faveur de fon fils (*f*).

Oudinet Couftant figure comme Archer dans une monftre faite à Sédan le 2 Août 1549 (*g*).

Pierre Couftant, marié à Élifabeth Cossin, en eut une fille, Marie, née le 13 Avril 1575 (première infcription du regiftre des naiffances de la paroiffe Saint-Jacques de Compiègne).

Mais la filiation fuivie ne commence qu'au XVIe fiècle avec les regiftres des paroiffes confervés à l'Hôtel de ville de Compiègne.

PREMIER DEGRÉ.

Raoult Ier Couftant, Commandant ou Maître du port de Compiègne (*h*), époufa, le 5 Juin 1593, Anne de Pronnay, fille de Jean, Confeiller du Roi, Procureur de S. M. au bailliage (*i*). De ce mariage font iffus dix enfants (1594-1616), dont huit ne nous font connus que par leurs actes de baptême. Les deux autres font :

1. Raoult II (8e), qui fuit,
2. Antoinette (1ère), mariée à Arthus de Crouy (*j*).

II. DEGRÉ.

Raoult II Couftant, Avocat en Parlement, né le 10 Juin 1610 (paroiffe Saint-Jacques), décédé le 24 Août 1680. Il avait époufé, le 15 Juillet 1636, Loyfe Loysel, de l'ancienne famille beauvaifienne du célèbre jurifconfulte (*k*). Des quatorze enfants

(*a*) R. de Belleval; Amiens, Lemer, 1862.

(*b*) Pafquier, *Recherches de la France.*

(*c*) Titres fcellés de Clérembault : Bibliothèque Impériale.

(*d*) Original fur papier en poffeffion de la famille.

(*e*) Original en parchemin en poffeffion de la famille.

(*f*) Chartes des feigneuries de la Mothe, fife à Saint-Hilaire, & de Coutant (collection de M. Michaud, d'Avefnes).

(*g*) Original en parchemin en poffeffion de la famille.

(*h*) Les Maîtres de port étaient à l'origine des Officiers du Roi. Ce fut feulement fous Louis XIV que leurs fonctions furent exercées par un Bureau, inftallé à l'Hôtel de Ville de Paris & nommant des Subdélégués, à la tête duquel fut placé le Prévôt des Marchands.

(*i*) Un de fes defcendants, Lieutenant général en l'Élection, fit partie des Affemblées électorales de la Nobleffe du bailliage en 1789. (Cahiers des bailliages, G. Desjardins, *Annuaire du département de l'Oife*, de 1867.) Armes : *de Gueules au Chevron d'Argent.*

(*j*) Cette famille éteinte en 1862 figurait déjà au temps de Saint Louis dans la bourgeoifie de Compiègne (Hiftoire de ce Prince par le Confeffeur de la Reine Marguerite). Armes : *Coupé, au 1er d'Argent, Fretté de Gueules; au 2e d'Azur au Croiffant d'Or, accofté de 3 Étoiles d'Argent, 2 en flancs & 1 en pointe* (cachets de famille).

(*k*) Antoine Loyfel, Avocat du Roi en fa Cour de juftice de Guyenne, puis à Paris, Procureur général à Li-

issus de cette union (1637-1659), deux seulement sont connus autrement que par leurs actes de baptême. Ce sont :

1. Raoult III (2e), qui suit.
2. Dom Pierre Coustant (11e), Prêtre, Bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, qui établit sa réputation par ses travaux sur Saint Augustin & Saint Hilaire. Élu Prieur de Nogent-sous-Coucy, au diocèse de Laon, il n'accepta qu'à regret cet honneur, & sa modestie lui fit demander avec instance, au bout de son triennat (1693-1696), d'être rendu à ses études & à ses livres. Revenu à Saint-Germain-des-Prés, il entreprit victorieusement la défense de la Diplomatique de Dom Mabillon contre les attaques du P. Germon, Jésuite, & il publia en 1721 le 1er volume de son grand ouvrage des *Lettres des Papes*, collection qui ne fut pas continuée après lui, & dont deux volumes, tout préparés & encore inédits, se trouvent à Rome parmi les manuscrits du Vatican. Une fièvre lente, qui le minait depuis longtemps, l'enleva le 18 Octobre 1721 ; il laissait une mémoire aussi vénérée pour sa ferveur & son austérité que pour son amour de l'étude, sa profonde érudition & sa critique sûre & judicieuse (*a*). Le savant Cardinal Pitra a pu en dire de nos jours qu'il fut peut-être l'homme le plus remarquable de la congrégation après Dom Mabillon. Par un Bref, qui rappelle ses mérites & ceux d'un de ses petits-neveux, massacré pour la Foi en Mantchourie en 1846, le Souverain Pontife a daigné conférer au chef actuel de la famille Coustant le titre héréditaire de Comte romain (*b*).

III. DEGRÉ.

Raoult III Coustant, Écuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant criminel en l'élection de Compiègne, mentionné à l'Armorial général (*c*). Né le 22 Juin 1639, il fut Gouverneur attourné le 7 Mars 1695, & mourut le 11 Septembre 1703. Il s'était marié à Damoiselle Charlotte Brunel (*c*), le 30 Septembre 1664 (paroisse Saint-Antoine),

moges, distingué par les Rois Henri III & Henri IV, fut un des chefs du fameux parti des Politiques, qui fit ouvrir au Navarrais les portes de Paris. Il était petit-neveu de Jean, Médecin des Rois Louis XIII & François Ier, Directeur de la maladrerie de Saint-Lazare de Beauvais. Ses principaux ouvrages sont : *le Dialogue des Avocats ; les Institutes coutumières : les Mémoires du Beauvaisis*. Sa vie a été écrite par Joly. Armes : *d'Azur à l'Oiseau d'Argent, becqué & membré de Gueules, perché sur un Écot d'Or & tenant en son bec un rameau du même.* (Dubuisson. — Musée de Beauvais.)

(*a*) Ses principaux ouvrages sont : Édition de Saint Augustin, Tables, Index, &c., Paris, 1679, 2 volumes in-folio; — Édition de Saint Hilaire, dédiée au Cardinal d'Estrées, Paris, 1693, Fr. Muguet, 1 vol. in-folio ; — Édition du Breviaire, 1696 ; — 1re *Réfutation du P. Germon* (Défense de la Diplomatique de Dom Mabillon), Paris, 1706, Ve Muguet, in-8o ; — 2e *Réfutation du P. Germon*, Paris, 1715, J.-B. Coignard, in-8o ; — *Epistolæ Romanorum Pontificum, &c.*, t. I, *ab anno Christi* 67 *ad annum* 440, Parisiis, 1721, apud L.-D. de la Tour, A.-N. Coustelier & P. Simon. Les manuscrits des deux volumes suivants, préparés & conservés au Vatican, y sont arrivés à la mort du Cardinal Fesch. Une édition du 1er volume fut publiée à Gœttingue en 1796 par C.-T. Schœnneman, mais avec des variantes & des retranchements.

Consulter sur Dom Coustant : Moreri, *Grand Dictionnaire historique* ; du Pin, *Bibliothèque des Auteurs ecclésiastiques du XVIIe siècle* ; Baillet, *Vie des Saints* ; Dom Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur* ; *Journal des Savants*, de Janvier 1722 (Éloge de Dom Mopinot) ; Dom Phil. Lecerf, *Bibliothèque des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît* ; Dom Martène, Vie de Dom Coustant, manuscrit, Bibliothèque Impériale ; Michaud, *Biographie universelle* ; Graves, *Statistique du canton de Compiègne* (*Annuaire de l'Oise*, 1850) ; Brainne, *Annuaire de l'Oise*, 1859 ; *Recueils de la Société académique de Beauvais* (1863, 1865, 1868) ; Richard & Giraud, *Bibliothèque sacrée* ; Quérard, *France littéraire* ; Mss. bénédictins de la Bibliothèque Imp.

(*b*) Voici les termes mêmes du Bref : « *Constitit... Nobis... inter majores tuos adnumerare viros, qui doctrina præsertim sacra floruerunt, vel ecclesiastica enituerunt dignitate, quorum unus, ut ex religiosis monumentis eruitur, in disseminanda atque afferenda apud barbaros christiana fide, animosus ac fortis occubuit.* »

(*c*) Armorial général, élection de Compiègne : no 103. Sous le no 104 figure avec les mêmes armes N. Coustant, Curé de Canly.

(*d*) Armes : *de Gueules au Pal échiqueté d'Argent & d'Azur* (Armorial de Picardie. — Armorial général.)

& en eut douze enfants (1665-1680), dont fix font mentionnés dans des documents ultérieurs :

1. Claude (3e), né le 9 Juin 1669, le même peut-être qui époufa Marie Boitel, dont une fille, mariée, le 22 Novembre 1712, à Claude Motel, Seigneur du Cardenoy.
2. Marie (5e), né le 26 Avril 1672, Gouverneur attourné en 1715.
3. Dom Louis (7e), Prêtre, Religieux bénédictin.
4. Charles-Marie (8e), qui fuit.
5. Marguerite-Thérèse (9e), née le 9 Juillet 1677, mariée, le 19 Mars 1710, à Louis-Noël Langlois de Saillant, Écuyer, Directeur des Poftes à Valenciennes (*a*).
6. Antoine (12e), Notaire royal, né vers 1680, marié le 24 Janvier 1715, à Catherine du Feu (*b*). Il décéda le 23 Juin 1727.

IV. DEGRÉ.

Charles-Marie Couftant, Écuyer, Seigneur de Belle-Affife, Jouy, Sainte-Criftine, &c., Confeiller du Roi, Procureur de S. M. aux bailliage & autres juridictions royales de la ville de Compiègne. Il fut Avocat en Parlement, Lieutenant criminel en furvivance, Gouverneur attourné en 1719, Subdélégué de MM. les Prévôt des Marchands & Échevins de la ville de Paris pour les rivières d'Aifne & d'Oife, Bailli général des douanes du Val-de-Grâce, Gouverneur & Adminiftrateur de l'hopital général de Compiègne, &c.

Né le 25 Janvier 1676 (paroiffe Saint-Antoine), décédé le 2 Janvier 1752, il avait époufé vers 1701 (*c*) Marie-Barbe de More (*d*). De cette union font iffus dix enfants :

1. Raoult-Charles-Marie, né le 2 Octobre 1702, mort fans alliance.
2. Antoine-François Couftant, Écuyer, Avocat en Parlement, Confeiller du Roi, Maître particulier de la maîtrife des Eaux & Forêts de Compiègne, né le 12 Octobre 1705, décédé le 23 Août 1788, marié à Charlotte-Geneviève Ségoing (*e*), de la famille de l'Hiftoriographe du Roi ; de ce mariage il eut :
   I. Charlotte-Geneviève-Élisabeth, née le 27 Octobre 1747, mariée, le 1er Mai 1764, par fon oncle Dom François Couftant, à Marie-Jean-François-Hyacinthe Esmangart de Beauval (*f*), Chevalier, Seigneur de Frefnel, Saint-Maurice, &c., Ingénieur ordinaire du Roi, Major de la ville de Compiègne & Lieutenant des Chaffes de la Capitainerie royale, en furvivance de fon père.
   II. Antoine-Louis, né le 9 Septembre 1750, fans poftérité.
3. Dom François Couftant, né le 15 Avril 1709, Prêtre, Religieux bénédictin, Vicaire de la paroiffe du Crucifix (établie en la nef de l'abbaye de Saint-Corneille), eft l'auteur d'un manufcrit, dont une copie, confervée dans la Bibliothèque du château de Compiègne, eft intitulée : « *Relations des fêtes publiques,*

(*a*) Armes : *d'Argent au Chevron d'Azur, accompagné en chef de 2 Pommes de Pin de Sable & d'un Lion du même, tenant de la patte dextre une Palme de Sinople ; au Chef parti : le 1er d'Azur à 3 Étoiles d'Or ; le 2e d'Or à l'Aigle de Gueules, becquée & membrée d'Azur, foutenue d'un Croiffant de Gueules* (Armorial général).

(*b*) Armes : *d'Argent à la Fafce d'Azur, fupportant un Arbre de Sinople, & accompagné en pointe d'un Cœur embrafé de Gueules* (Armorial général).

(*c*) L'acte de mariage n'a pas été retrouvé.

(*d*) Armes : *d'Or à la Tête de More de Sable, arrachée & tortillée de Gueules, colletée d'Argent.*

(*e*) Armes : *d'Azur à la Cigogne d'argent, becquée & membrée de Gueules, la patte dextre levée, engoulant un Lézard de Sinople, émergeant d'une Onde d'Argent & accompagnée en chef de 2 Étoiles d'Or* (Armorial général & Ségoing).

(*f*) Armes : *d'Azur au Cygne d'Argent, becqué d'Or, nageant fur une Onde auffi d'Argent & accompagné en chef de cinq Befans d'Or rangés 3 & 2* (Armorial général).

qui ont esté données à Compiègne pour le rétablissement & la convalescence de S. M. Louis XV, le dimanche 27 Septembre 1744 & les jours suivants, par Dom François Coustant, &c. (a) » & porte pour épigraphe : « Compiègne fidèle à ses Rois ».

4. Louis, Docteur de la Faculté de médecine de Montpellier, né le 13 Août 1712, marié à Élisabeth-Reine de France (*b*), dont il eut :
   I. Geneviève-Claudine, née le 17 Mars 1743, sans alliance.
   II. Louis-Nicolas, né le 9 Mai 1746, sans alliance.
5. Michel-Raoult, né le 15 Avril 1715, sans alliance.
6. Louis Coustant, Écuyer, Seigneur de Jouy, & « de Belle-Assise, par cession de son père », né le 30 Octobre 1717, Conseiller du Roi & Avocat de S. M. au bailliage de Compiègne, Subdélégué des Prévôt des Marchands & Échevins de la ville de Paris, épousa, le 22 Septembre 1774, Louise-Thérèse de la Vallée de Calfeux (*c*), dont il eut :
   I. Antoinette-Marie-Louise, née le 19 Septembre 1775, morte en bas âge.
   II. Antoinette-Thérèse Coustant de Jouy, née le 7 Mai 1778, mariée à Marie-Louis-Étienne Brulley de la Brunière, Avocat au Parlement (*d*), frère de Monseigneur l'Évêque de Mende. Leur fils, l'Abbé Paul-Maxime de la Brunière, Prêtre des missions étrangères, Coadjuteur de Monseigneur l'Évêque de Colomby, Évêque nommé de Trinita (Mantchourie), fut massacré pour la Foi par les Tartares sur les bords de l'Amour en 1846 (*e*).
7. César-Robert, auteur de la branche d'Yanville, qui continue seule la descendance.
8. Magdeleine, née le 12 Janvier 1705, mariée, le 6 Avril 1743, à Claude-Nicolas Mottet, Seigneur de la Motte, Baron fieffé de Saint-Corneille, Officier de la vénerie du Roi (*f*).
9 & 10. Marie-Antoinette & Marie-Barbe-Élisabeth, sans alliances.



BRANCHE D'YANVILLE.

V. DEGRÉ.

César-Robert Coustant, Écuyer, Seigneur de Sainte-Cristine, Yanville, Haute-Fontaine, Coseigneur de Villers, Conseiller du Roi, & Procureur de S. M. au bailliage & autres juridictions royales de la ville de Compiègne, né le 28 Septembre 1720; il fut Avocat en Parlement & Substitut du Procureur général au bailliage; il soutint en 1760, avec son frère Louis Coustant de Jouy, Avocat du Roi, un long

(*a*) M. Vatout, qui, tombant dans l'erreur commune, l'appelle Dom Constant, dit dans ses Châteaux royaux (Ch. de Compiègne, p. 473) : « Ce récit nous a conservé avec une exactitude bénédictine, la relation des fêtes célébrées à cette époque dans cette ville. »

(*b*) Armes : *Fascé d'Argent & d'Azur de six pièces, l'Argent chargé de 6 fleurs de Lys posées* 3, 2 & 1 (Armorial de Picardie).

(*c*) Armes : *de Gueules au Chevron abaissé d'Argent, accompagné en chef d'une Étoile à 6 rais d'Or.*

(*d*) Armes : *d'Azur au Chevron d'Or, accompagné de 3 Fers de lance d'Argent.*

(*e*) Voir les *Annales de la Propagation de la Foi*, Septembre 1852 & Novembre 1862.

(*f*) Armes : *d'Argent au Chevron d'Azur, accompagné en chef de 2 Roses de Gueules, tigées & feuillées de Sinople, & en pointe d'une Motte de Sable* (aliàs, *Besan*) ; *au Chef d'Azur, chargé de 3 Étoiles d'Or* (Armorial général).

procès contre le Préfident en l'élection, au fujet des juridictions refpectives de leurs charges (*a*). Il mourut le 29 Janvier 1775, laiffant de fon mariage (12 Novembre 1750) avec Marie-Martine-Élifabeth Denison (*b*), d'une famille de l'échevinage de Paris (*c*):

1 & 2. Jacques-César, né le 15 Juillet 1757, & Charles-Louis-Marie, né le 14 Janvier 1762, morts en bas âge.
3. Charles-Marie, qui fuit.
4. Élisabeth-Françoise Couftant, née le 10 Mars 1756, mariée, le 11 Janvier 1775, avec Charles-Antoine Poulletier, Chevalier, Seigneur de Verneuil, Gannes, Autreval, &c., Chevalier de Saint-Louis, Gendarme de la garde du Roi (*d*).

VI. DEGRÉ.

Charles-François-Marie Couftant, Chevalier (*e*), Seigneur de Sainte-Criftine, Yanville, Villers en partie, dénommé Couftant d'Yanville, Confeiller du Roi, Préfident Tréforier de France, Général des Finances & Grand Voyer en la généralité de Soiffons, puis Confeiller de Roi, Correcteur en la Chambre des comptes de Paris (*f*). Né à Compiègne (paroiffe Saint-Jacques) le 11 Octobre 1759. Il époufa, le 4 Septembre 1794, à Senlis, Marie-Louife-Antoinette-Thérèfe de Belleval, des Marquis de Belleval-Bois-Robin, & mourut à Paris, le 14 Octobre 1817, laiffant :

1. Charles-César, qui fuit.
2. Paul-Antoine, né le 18 Juillet 1797, mort en bas âge.
3. Élisabeth-Louise, née le 28 Novembre 1803, mariée, le 27 Avril 1824, & veuve d'Augufte-Romain Coquebert de Montbret (*g*), des Barons de Montbret, Confeiller à la Cour royale d'Amiens, dont defcendance.

VII. DEGRÉ.

Charles-César Couftant d'Yanville, Chevalier, Comte romain (*h*), Confeiller ho-

(*a*) Des Mémoires furent lancés & un fecond, qui eft arrivé jufqu'à nous (imprimé fur papier, en poffeffion de la famille d'Yanville), eft figné par M. l'Abbé d'Héricourt, rapporteur, Me Elie de Beaumont, Avocat, & d'Origny, en faveur des gens du Roi. Il donne de curieux détails fur les juridictions municipales de cette époque & nous apprend, par une note manufcrite du temps, que les défendeurs perdirent leurs proces par arrêt du 1er Août 1764, au rapport de l'Abbé Terray.

(*b*) Son bifaïeul Meffire Pierre Denifon, Échevin de Paris en 1651, obtint par fon influence du fameux confeiller Brouffel, nommé par les Frondeurs, la démiffion de fa charge de Prévôt des Marchands. Les Mémoires de l'Hôtel-de-Ville, cités par Am. Gabourd (*Hiftoire de France*), ont confervé fes paroles fermes & dignes : « Les préfentes conjonctures défirent de vous une chofe qui feule peut détourner les maux dont la ville eft menacée, &c. » Denifon porta lui-même la démiffion de Brouffel au Duc d'Orléans au Luxembourg. Ces faits fe trouvent rappelés dans le quatrain fuivant, infcrit au bas de l'ébauche d'une gravure du temps, attribuée à l'un des Poilly & confervée dans la famille d'Yanville :

> Sa prudence parut égale à fon courage,
> Quand il dépofféda le Prévoft des marchands ;
> Et certes l'un & l'autre apoifèrent l'orage,
> Qui menaçoit l'Eftat de périls évidans.

(*c*) Armes : *d'Azur au Rocher de cinq Coupeaux d'Or, battu par une Mer d'Argent & furmonté d'un Soleil d'Or.*

(*d*) Armes : *de Sable à 3 Poules d'Or.*

(*e*) Ainfi qualifié dans tous fes actes, notamment dans l'acte de ceffion de l'office de Confeiller du Roi, Tréforier de France général des Finances & Grand Voyer en la généralité de Soiffons en date du 8 Avril 1788. (Copie collationnée, revêtue du fceau de France.)

(*f*) Il fut l'un des fept membres de la Chambre des comptes, propofés parmi les 33 Magiftrats préfentés à S. M. Louis XVI par M. Tarbé, Miniftre des contributions publiques, pour former le Bureau de comptabilité nationale, remplaçant les Chambres des comptes fupprimées en 1790. (Renfeignement fourni par M. Michelin, Confeiller Maître à la Cour des comptes, & tiré des papiers de M. Tarbé, fon beau-père.)

(*g*) Armes : *de Gueules à 3 Coqs d'Or, chantants & la patte dextre levée.* (Dubuiffon. — Nobil. de Champagne.)

(*h*) Bref de S. S. le Pape Pie IX, contrefigné Caftellani, pour le Cardinal Clarelli, & revêtu des légalifations de la Nonciature apoftolique à Paris & du Miniftère des affaires étrangères. (Voir la note *b*, page 3.)

raire à la Cour des comptes, Officier de la Légion d'honneur, décoré du Lys & de la médaille de Sainte-Hélène. Il a été successivement Élève de l'École Polytechnique (1814-1815), Licencié en droit, Avocat, Garde du corps inscrit dans la compagnie de Wagram, Aspirant, Conseiller de 2e, puis de 1re classe à la Cour des comptes & en outre Membre du Conseil d'arrondissement de Senlis, du Conseil général de l'Oise, &c. Résidence : Paris & le château du Tillet (*a*).

Né à Senlis, le 3 Décembre 1795, il a épousé en premières noces, le 21 Juillet 1825, Henriette-Zoé de Selle (*b*), des Comtes de Selle du Mesnil-lès-Chevreuse; & en secondes noces, le 20 Octobre 1838, Marie-Anne-Élisabeth Goullet de Rugy (*c*), des Vicomtes de Rugy. Il eut du premier lit :

1. Henry, qui suit,

Et du deuxième lit :

2. Marie-Albert-Raoul, né le 16 Août 1839.
3. Marie-Anne-Berthe, née le 15 Janvier 1843, mariée, le 1er Août 1868, à Marie-Léon-Gaston Brossaud de Juigné (*d*), Conseiller de Préfecture de Seine-&-Marne.

VIII. DEGRÉ.

Henry Coustant d'Yanville, Chevalier, Chef d'escadrons au 3e régiment de lanciers, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier du Nichani Ifthikar de Tunis, ancien Élève des Écoles de Saint-Cyr & de Saumur, Membre des Sociétés des antiquaires de Normandie, académique de Beauvais, archéologique de Constantine, &c. (*e*). Né à Paris le 22 Septembre 1826, il a épousé, le 19 Mai 1860, Charlotte-Louise-Ada Daniel d'Eurville de Grangues (*f*), dernier rejeton des Marquis de Grangues. De cette union sont issus :

1. Marie-Raoul-Raymond, né à Paris le 13 Février 1862.
2. Marie-Thibaut-Pierre-Henry, né à Lyon le 24 Novembre 1865.



La famille Coustant compte une longue suite de Magistrats, Avocats en Parlement, Lieutenants criminels, Procureurs du Roi, plusieurs Gouverneurs attournés de Compiègne, un Trésorier de France général des Finances, des Membres de la Chambre des comptes de Paris & de la Cour des comptes, plusieurs Bénédictins, un Officier supérieur de cavalerie, &c., &c.

Par suite des alliances qu'elle a contractées elle se trouve avoir des liens de parenté avec les familles : de Seroux, Charmolue, Charpentier, Cordier, de Monceaux,

(*a*) Le Tillet, commune de Cires-lès-Mello, canton de Neuilly-en-Thelle (Oise), à 3 kilom. d'Ercuis.

(*b*) Armes : *d'Argent à 3 Bandes de Gueules; au Chef d'Azur, chargé de 3 Étoiles d'Or.* (Nobil. de Provence.)

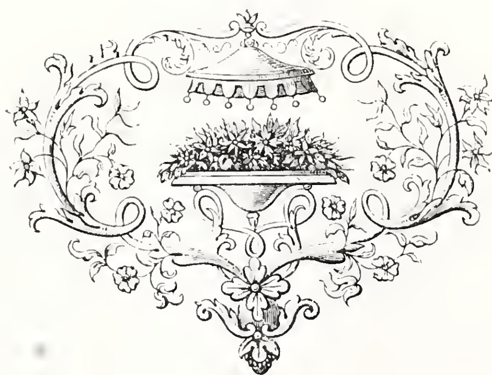
(*c*) Armes : *d'Azur au Lion d'Or, grimpant à une Fontaine d'Argent.* (Lettres patentes. — Armorial général.)

(*d*) Armes : *d'Azur au Lion d'Argent, à la Fasce d'Hermines brochant sur le tout.* (Armorial de Bretagne. — Borel d'Hauterive.)

(*e*) Il est auteur d'une Notice sur D. Pierre Coustant, au sujet de laquelle Mgr Mercurelli, Secrétaire de S. S. Pie IX pour les Lettres latines, lui adressa, au nom du Saint-Père, un Bref de félicitations, constatant l'existence au Vatican de deux volumes préparés des *Lettres des papes*; il publie en ce moment un grand ouvrage sur la Chambre des comptes de Paris.

(*f*) Armes : *Écartelé : aux 1 & 4, d'Argent, au Pal fuselé* (*3 fusées & 2 demies*) *de Sable* (Daniel); *aux 2 & 3, aussi d'Argent au Loup passant de Sable, la tête & la queue contournées, armé, lampassé & vilainé de gueules* (Daresbury); *& sur le tout une Étoile de Gueules, chargée d'un Croissant d'Or.* (Certificat de Edw. Bysshe, Roi d'armes d'Angleterre. — Lettres confirmatives de Noblesse. — Armorial général.)

de Frézals, Grimprel, d'Estanne de Bernis, Corbin de St-Marc, Doveton, Russel de Sevallofield, de Warren, de Vidart, de Broglie-Revel, Desprez de la Rezière, de Lancry, Hamelin, Berthe de Pommery, de Breda, Pasquier de Franclieu, de Carondelet, de Béthune-Hesdigneul, Le Caron, Le Pelletier de Glatigny, Pommeret des Varennes, Dutreil, de Bonnefoy de Montbazin, de Guillebon, Le Harivel de Mézières, de Faudran, de Grasse, Graham, de Boispéan, de Charette-la-Colinière, de Madronet de Saint-Eugène, Tardif de Petitville, de Caulaincourt, Marchal de Corny, de la Rochelambert, de Redon, de Romanet, de Morogues, de Trimond, de Bruc de Livernière, Harscouet de Saint-Georges, de la Rue du Can, de Foucher de Careil, Boscary de Romaine, de Provigny, de la Tour du Pin, de Chérisey, &c., &c.



COUSTIN.

Comtes de Couſtin, de Bourzolles, de Carlus & d'Oradour-ſur-Vayres; Marquis du Maſnadaud, Vicomtes de Beaurepos, Barons de Berbiguières, de Blanac, de la Vallade; anciens Seigneurs du Chaſſaing, de Puymartin, du Verg, d'Avignac, de la Caſſaigne, de Gains, de Meré, de Buſſac, de Lavaupot, de Turgou, de Saint-Jean de Livet, de Mirabel, de Leſpinaſſe, de Saint-Baſile, de Pleaux, de Villemaiſſant, de Sazeirat & autres lieux.

EN LIMOUSIN, MARCHE, QUERCY, PÉRIGORD, POITOU, SAINTONGE, NORMANDIE ET AUVERGNE.



D'Argent au Lion de Sable, armé, lampaſſé & couronné de Gueules (a). SUPPORTS : *deux Lions.*

La maiſon de Couſtin eſt une des plus anciennes du Limouſin (*b*). Sur une preuve de nobleſſe faite en 1526 (*c*), pour un canonicat, elle eſt déclarée noble de tous temps & d'ancienne lignée, ayant toujours ſuivi le métier des armes & vécu noblement. Les Gentilshommes Limouſins qui ont témoigné dans les enquêtes des preuves de nobleſſe pour l'admiſſion de pluſieurs de ſes membres dans l'ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, l'ont auſſi reconnue comme l'une des plus nobles & des plus anciennes de leur province. Un de ſes membres, ROBERT de Couſtin, eſt inſcrit aux ſalles des croiſades du Muſée de Verſailles; il avait ſuivi Saint Louis à la croiſade de 1248. André de Boiſſe, Chevalier, au nom dudit Robert Couſtin & de deux autres Damoiſeaux, emprunta 200 livres tournois à Simone di Saulo, à Acre, en 1250, ſous la garantie d'Alphonſe, Comte de Poitiers.

Il s'eſt formé pluſieurs branches de cette maiſon, dont la filiation remonte à GUILLAUME de Couſtin (*d*), vivant vers 1350, qui, en 1364, reconnut devoir une rente à l'abbaye d'Uzerche, ſur ſa ſeigneurie du Chaſſaing. En 1419, une ſentence fut rendue au profit de noble JEAN de Couſtin, Damoiſeau, Seigneur du Chaſſaing, comme fils & héritier de Guillaume (*e*). Jean de Couſtin (*Coſtini*), laiſſa, entre autres enfants : HUGUES, qui continua la filiation directe, & PIERRE, qui fut l'auteur de la branche de Bourzolles. Hugues, dit Gonin, laiſſa cinq fils, nommés dans le contrat de mariage de ſon petit-fils, en 1503. Ses fils étaient : 1 GILLES,

(*a*) Depuis 1574, la branche de Bourzolles portait : *Parti, au* 1er, DE COUSTIN; *au* 2e, *d'Azur à trois Léopards d'Or, l'un ſur l'autre, armés, lampaſſés & couronnés de gueules*, qui eſt DE CAUMONT.

(*b*) Son nom s'eſt écrit *Coſtini* & quelquefois *Couſtini* ſur les chartes latines, puis *Coſtin, Coſtain, Couſtain* & *Couſtin.* Ces ſix manières d'orthographier ſe trouvent ſur le contrat de mariage en français d'ANNET de Couſtin, Seigneur du Chaſſaing, avec Marguerite DE MOUSTIER, paſſé à Bourges en 1503, & ſur la procuration en latin, qui eſt annexée à ce contrat, donnée par Marguerite de Meillars, mère d'Annet, pour autoriſer ſon mariage. Original en parchemin. — (*c*) Aux manuſcrits de la Bibl. Imp., il en exiſte un extrait fait par Chérin.

(*d*) La particule ne ſe rencontre d'une manière ſuivie dans les documents qu'à partir du XVIIe ſiècle.

(*e*) Actes ſur parchemin & mémoires de famille.

continuateur de la branche aînée; 2. JOURDAIN, Prieur commendataire de Prébuquières; 3. FOUCAUD, auteur de la branche du Mafnadaud; 4. JEAN, Archiprêtre de la Porcherie, Chantre & Chanoine de Saint-Germain; 5. LOUIS, Curé de Baignaulx.

Nous allons indiquer les branches éteintes & donner une filiation fuivie de la branche du Mafnadaud, feule exiftante.

Les derniers repréfentants mâles de la branche aînée, étaient :

CHARLES-LOUIS, Comte de Couftin, Chevalier de Saint-Louis, mort en 1841, & JEAN-BAPTISTE-LÉONARD, Chevalier de Couftin, mortellement bleffé au combat de Berftheim, le 2 Décembre 1793, dans les rangs de l'armée de Condé où il fervait avec fon frère (*a*). Leur père, LOUIS de Couftin, Chevalier de Saint-Louis, avait fait pour eux, en 1781 (*b*), preuves de nobleffe pour le fervice militaire, remontant à JEAN Couftin, Damoifeau, Seigneur du Chaffaing, mentionné plus haut. Cette branche habita le Limoufin, la Marche & le Poitou. En 1599 (*b*) & 1666 (*c*), elle fut maintenue dans fa nobleffe par les Intendants du Limoufin & du Poitou.

La branche de Bourzolles avait pour auteur, comme nous l'avons dit, PIERRE de Couftin, Damoifeau, Seigneur de Floyère & d'Avignac, fils puîné de Jean, Seigneur du Chaffaing qui époufa en 1458 Matheline DU Bosc, Dame de Bourzolles en Quercy, avec convention que leurs enfants prendraient le nom de Bourzolles (*d*).

Parmi les membres de cette branche, fe trouvent :

Puiffant Seigneur JEAN de Couftin, Chevalier, Seigneur de Bourzolles, qui fit fon teftament devant Pavie, en 1524. Pendant les guerres d'Italie, « il fe diftingua tellement, qu'à l'iffue d'un combat, le Roi François I[er] le fit Chevalier de fon ordre & lui en donna la livrée de fa propre main; de plus, l'honora de la charge de Lieutenant de cent Gentilshommes de fa maifon (*e*). » Il fut auffi gouverneur de Montfaucon, en Piémont. Sa feconde femme, Béraude DE JAUCOURT, était Dame d'atours de la Reine Claude; ils laifferent, entre autres enfants (*f*) :

FRANÇOIS, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de la Chambre des Rois Henri II & François II, Gouverneur de Toul & de Verdun, Lieutenant du Maréchal de Tavannes & Capitaine de 50 hommes d'armes (*g*).

FRANÇOIS, fils du précédent, Seigneur de Bourzolles, &c., Confeiller du Roi en fes Confeils d'État & privé, Capitaine de 50 hommes d'armes, époufa en 1574 Françoife DE CAUMONT, fille de Brandelis DE CAUMONT, Seigneur de Berbiguières, à condition que leurs enfants porteraient le nom & les armes de Caumont. En 1593, comme Lieutenant du Duc de Bouillon, il reçut ordre de commander les troupes du Roi, en Lorraine, &, en 1605, le Roi le nomma Gouverneur de Lintal, Montfort, Lanquais & Limeuil. Il laiffa de Françoife de Caumont (*h*):

FRANÇOIS de Couftin de Caumont de Bourzolles, Seigneur de Bourzolles, la Caffaigne, Baron de Berbiguières, Comte de Carlus, &c., qui fervit en qualité de Capitaine de 50 hommes d'armes, meftre de camp & autres emplois, qui lui méritèrent le brevet de Confeiller d'État du Roi Louis XIII, le 22 Mars 1616 (*i*).

JEAN, fils du précédent, fut Meftre de camp des chevau-légers du Duc de Sully. En 1667, il fut maintenu dans fa nobleffe par Pellot, Intendant de la généralité de Bordeaux (*j*). Son fils, JEAN, dernier Comte de Carlus, mourut en 1728, & en fa perfonne s'éteignit la fouche de la branche de Bourzolles.

Cette branche de Bourzolles avait formé au XVII[e] fiècle deux rameaux, qui fe font éteints dans la defcendance mafculine :

(*a*) Lifte des officiers qui ont fervi à l'armée de Condé; manufcrit aux archives de la famille. — (*b*) Bibliothèque Impériale. Manufcrits. — (*c*) Bibliothèque de l'Arfenal. Manufcrits. — (*d*) Manufcrits de M. le Vicomte de Maulfabré & papiers de famille. — (*e*) (*f*) (*g*) (*h*) (*i*) (*j*) Inventaire des pièces produites en 1667 devant l'Intendant de Guienne, pour la maintenue de nobleffe. Manufcrits de M. le Vicomte de Maulfabré & papiers de famille.

Celui de Mirabel, par la mort, en 1845, du Comte Jean-Baptiste de Couſtin de Bourzolles & de Caumont, Chevalier de Saint-Louis, qui avait émigré avec ſon frère aîné, ancien Page du Roi Louis XVI, mort à Liége pendant la révolution; &, en 1836, par celle de leur plus jeune frère, le Vicomte de Bourzolles, qui n'a pas laiſſé d'enfants de ſon mariage avec M[lle] de Chevigné, décédée en 1862.

Celui de Leſpinaſſe, par les décès de Jean-François-Isaac, en 1841, & de Jean-François-Casimir, en 1851. En 1787, leur père, Joseph de Couſtin-Caumont, Comte de Bourzolles, fit preuves de nobleſſe pour leur admiſſion au ſervice (*a*).

Une autre branche, celle des Seigneurs du Verg, dont l'auteur, Guillaume de Couſtin (*Coſtini*), vivant vers 1400, eſt préſumé fils de Guillaume, Seigneur du Chaſſaing, s'eſt éteinte dans Jeanne de Couſtin, mariée en 1622 à Jean de la Rochechouvel (*b*).

Les alliances directes de ces branches ſont, notamment, avec les maiſons : d'Anglars-Saint-Victour, d'Archiac, d'Auray, d'Auriolle, de Beaumont, de Blois, de Bonnefon, de Bouilhac, de Boussac, de Carbonnières, de la Carolie, de Caumont, de Chamborant, de Chaunac, de Chevigné, de Costes-la-Calprenède, de Coux, de David, d'Eschizadour, d'Escodeca-Boisse, d'Espaigne, de Faulcon, de Gain, Hugon des Farges, de Jaucourt, de Lart, de Lescours, de Lostanges-Sainte-Alvère, de Maulmont, de Meillars, de Montagnac, de Monteruc, de Moustier-Sarragousse, de Nesmond, d'Oiron, d'Orléans, de Parel, du Pin, de Pierrebuffière, de Phelip-Saint-Viance, de Ravenel, de Rochefort-Saint-Angel, de Roffignac, de Royère, de Saint-Julien, de Saintou, de Souillac, de Vienne, de Villemoun, de Vigier, du Verg, &c.



La branche du Maſnadaud, ſeule exiſtante aujourd'hui, a pour auteur :

PREMIER DEGRÉ.

Foucaud de Couſtin (*Coſtini*) (*c*), Damoiſeau, Seigneur du Maſnadaud, du Maſchalard & de Fougeyrac, fils puîné de Hugues, dit *Gonin*, Damoiſeau, Seigneur du Chaſſaing, épouſa (contrat du 10 Janvier 1490) (*d*), Iſabeau de Fougeyrac, fille de Martial, qui lui apporta les ſeigneuries ci-deſſus mentionnées. Au contrat de mariage de ſon neveu, Annet, fils de ſon frère aîné Gilles, en 1503 (*e*), il renonça à tous les droits auxquels il pouvait prétendre ſur la ſeigneurie du Chaſſaing. En 1515, il rendit foi & hommage lige à Alain, Sire d'Albret, pour le Maſnadaud & ſes dépendances; il eſt déſigné ſur cet acte : « Notre cher & bien amé Foucaud du Chaſſaing, Écuyer, Seigneur du Maſnadau. » Le 9 Mars 1529 (*f*), il partagea ſes biens & ceux de ſa femme entre leurs enfants, qui ſuivent :

1. Jean, dit *l'aîné*, Écuyer, Seigneur du Maſchalard, épouſa Marie de Roziers, qui, en 1537, était remariée à Jean de la Sallemonie. Leurs enfants étaient :
   I & II. Martial & Marguerite, morts en bas âge.
2. Jourdain, Archiprêtre d'Ambeyrac & Curé de Rouſſiac, en Angoumois.
3. Louis, qui continuera la deſcendance.
4. Jean, Chanoine de l'égliſe collégiale de Saint-Germain, en Limouſin.
5. Léonarde, mariée en 1522 à Jean de la Rye, Écuyer, Seigneur de Loberge.
6. Françoise, mariée à Jacques Arnault, Écuyer, Seigneur de la Pyrade.

(*a*) Bibl. imp. Manuſcrits. — (*b*) Maintenues de nobleſſe du Limouſin, Bibl. de l'Arſenal. — (*c*) Acte d'arrentement du 17 Juin 1512. Original en parchemin. — (*d*) Mention de ce contrat ſur un inventaire de 1601. Original en papier. — (*e*) Contrat de mariage. Original en parchemin. (*f*) Acte de partage. Original en parchemin.

7. Anne, mariée en 1533 à Jean du Breuil-Hélion, Écuyer, Seigneur de Combes.
8. Isabeau, mariée à Jean Mouren, Écuyer.
9. Léonarde, mariée à Jean de Lapisse, Écuyer.

II. DEGRÉ.

Louis de Couftin, Écuyer, Seigneur du Mafnadaud, du Mafchalard & de Fougeyrac, époufa (*a*) Louife de Lambertye, fille de feu François, Écuyer, Seigneur de Lambertye, Noyre, Echallat, &c., & de Marguerite de Maulmont. En 1541, à Limoges, fous le nom de Louis du Chaffaing, il rendit hommage (*b*) à Henri, Roi de Navarre, Sire d'Albret, pour fa feigneurie du Mafnadaud & dépendances. Il tefta à Paris le 6 Avril 1551 (*c*), & mourut le 16 Juillet 1565 (*d*). Il eut pour enfants :

1. François, Chevalier de l'ordre du Roi, diftinction que lui valut la bravoure qu'il montra dans les armées royales en 1568 & 1569, fut Seigneur du Mafnadaud, de Villemaiffant & de Beaumont. Il époufa (*e*) Louife du Chastaing, fille de feu René, Écuyer, Seigneur de Beaumont, Villemaiffant, &c., & de Anne de Chabannais. Il tefta le 3 Avril 1584 (*f*).
2. Jourdain, Archiprêtre d'Ambeyrac & Prieur de Champaignac.
3. Jean, dit *l'aîné*, Écuyer, Seigneur du Mas & de Fougeyrac, tefta avant la bataille de Saint-Denis, au camp de l'armée catholique, le 28 Novembre 1567.
4. Raymond, mentionné fur le teftament de fon père, en 1551.
5. Jean, Écuyer, Seigneur du Mas & de Fougeyrac après fes frères Jourdain & Jean, eft furnommé *le grand Monfeigneur* fur le teftament de fa mère en 1581.
6. Jacques, Écuyer, Seigneur de Bramefort, marié à Marquife Audet.
7. Jean, dit *le jeune*, qui fuivra.
8. Jeanne, mariée à François Joubert, Écuyer, Seigneur du Mofnar en 1558.
9. Françoise, mariée à Léonard de Rousiers, Écuyer, Seigneur de la Tour.

III. DEGRÉ.

Jean de Couftin, Écuyer, Seigneur du Mafnadaud, du Mafchalard & de Fougeyrac, recueillit les héritages de fes frères, à l'exception de celui de Jacques qui lui furvécut. Il époufa (*g*) Françoife de Jussac, fille de feu puiffant Seigneur Raymond de Jussac & de Magdeleine Jourdain, & fœur de François de Jussac, Baron d'Ambleville, &c., Gentilhomme de la Chambre du Roi & Chevalier de l'ordre, Capitaine de 50 Hommes d'armes de fes ordonnances, Lieutenant général au gouvernement de Saintonge & d'Angoumois. Le 1er Mars 1599, Jean & fon frère, Seigneur de Bramefort, produifirent leurs titres & furent maintenus dans leur nobleffe par l'Intendant du Limoufin (*h*). Jean fit fon dernier teftament au Mafnadaud, le 18 Octobre 1600 (*i*), mourut le 21 & fut enterré comme fes ancêtres au devant du maître-autel de l'églife de Pageas. Il laiffa :

1. François, dont l'article fuit.
2. Jacques, Écuyer, Seigneur du Mas, qui fervit en qualité d'Enfeigne dans les gardes du Duc d'Épernon, & fut tué devant la Rochelle en 1622 (*j*).
3. Marie, mariée (*k*) à Antoine d'Arlot, Écuyer, Seigneur de Frugie, &c.

4 & 5. Jeanne & Marquise, Religieufes au monaftère de Boubon, en Limoufin.

(*a*) Contrat du 6 Juillet 1533. Original fur papier, figné : *Vu d'Hozier*, 1763. — (*b*) Original fur parchemin, figné : *Vu d'Hozier*, 1763. — (*c*) Original en papier, figné : *Vu d'Hozier*, 1763. — (*d*) Inventaire de 1565. Expédition fur papier. — (*e*) Contrat de mariage du 10 Décembre 1558. Copie fur papier. — (*f*) Acte de tranfaction entre Jacques & Jean, fes frères, au fujet de fa fucceflion, en 1584. Expédition fur parchemin. — (*g*) Contrat de mariage du 11 Novembre 1591. Expédition fur papier, fignée : *Vu d'Hozier*, 1763. — (*h*) Recherche de la nobleffe du Limoufin. Bibliothèque impériale, fonds français, cotés 5448. — (*i*) Teftament de 1600. Original fur papier, figné : *Vu d'Hozier*, 1763. — (*j*) Tableau généalogique de la famille. Manufcrit. (*k*) Contrat de 1608.

6. Jeanne, mariée en 1624 à Jean de Lambertye, Écuyer, Seigneur de Marval.

IV. DEGRÉ.

François de Couftin, Chevalier, Seigneur du Mafnadaud, du Mafchalard, de Bramefort, &c., rendit hommage au Roi en 1623. Il époufa (*a*) Renée de Ferrières de Sauvebœuf, fille de Jean, Chevalier, Meftre de camp de l'armée du Roi, Seigneur de Sauvebœuf, &c., & de feue Claude des Cars, dont la mère & les deux aïeules étaient des maifons : de Noailles, de Biron & de Bauffremont. François fervit en qualité de Capitaine dans le régiment de la Meilleraie & enfuite fous le Duc d'Épernon. Ils eurent vingt-deux enfants, entre autres :

1. Antoine-Charles, qui fuit.
2. Annet, Prieur commendataire de Notre-Dame du Chalard, en Limoufin, en 1652, Abbé de Fontenay, en Bourgogne, Élu du clergé aux États généraux de Bourgogne (*b*), mort à Dijon en 1709.
3. Isaac, Chevalier de Saint-Jean de Jérufalem le 13 Août 1652 (*c*), puis Capitaine de Chevau-légers au régiment de Conti; mort à Paris le 1er Février & inhumé dans l'églife de Saint-Séverin.
4. Jean, Capitaine au régiment du Doulcet, tué à Philisbourg en 1676.
5. Jean-Marc, Prieur de Masbuiffon, de Beaubreuil & de Meiriol, puis du Chalard en 1689, & Abbé de Fontenay; mort en 1722.
6. Hélie, Page de la Grande Écurie du Roi, en 1667, Moufquetaire, & Lieutenant au régiment du Doulcet; mortellement bleffé le 2 Juin 1675, à Philisbourg.
7. Jeanne, mariée en 1647 à Jean-Marc de Lestrade de Floirac.
8. Anne, mariée en 1663 à Jean de Royere, Chevalier, Marquis de Peyreaux.

Sept filles, Religieufes, dont une, Jeanne, Prieure de Boubon.

V. DEGRÉ.

Antoine-Charles, Chevalier, Seigneur, qualifié Marquis (*d*) du Mafnadaud, Baron de Blanac, Seigneur de Bramefort, le Mafchalard, Pleaux, &c., fut élevé Page de M. le Prince (le Grand Condé), à côté duquel il fut bleffé à Fribourg; à la bataille de Nordlingen il reçut un coup de moufquet qui lui brifa une épaule (*e*), & il quitta le fervice étant Capitaine au régiment de Montmège. Il produifit en 1666, devant d'Agueffeau, Intendant de Limoges, les titres juftificatifs de fa nobleffe, avec fes frères : Annet, Jean, Jean-Marc & Hélie (*f*). Le 18 Janvier 1680, il reçut une commiffion (*g*) du Subdélégué des Maréchaux de France, pour juger les duels & autres différends de la Nobleffe, dans le diocèfe de Limoges & les environs. Il époufa (*h*) Charlotte-Marie de Rilhac, fille de feu Charles, Chevalier, Seigneur Baron de Rilhac, Blanac, &c., Grand Bailli d'Auvergne, & de Louife de Tournemire, Dame de Sauvebœuf. Il mourut le 9 Juillet 1688, ayant eu :

1. François, dont l'article fuivra.
2. Annet, Chevalier du Mafnadaud, né en 1663, tué en 1692 à la bataille de Steinkerke, étant Capitaine dans le régiment de Thianges.
3. Renée, née en 1657, Religieufe au monaftère de Boubon.
4. Marie-Charlotte, mariée en 1681 à François-Mathurin de Lentilhac, Chevalier, Seigneur Vicomte de Sédières, Baron de Gimel, Felzins, &c.
5. Renée, née en 1659, décédée fans alliance.

(*a*) Contrat de mariage du 22 Février 1621 paffé en la ville d'Aixe. Expédition fur papier. — (*b*) Acte de 1692, expédition fur papier; tableau généalogique de la famille, &c. — (*c*) Preuves de nobleffe. Expédition faite en 1785. — (*d*) Jugement de 1680. — Contrat de mariage de fon fils en 1687, &c. — (*e*) Difpenfe de ban de 1674. Original. — Bibliothèque de l'Arfenal, Mss. — (*f*) Original. Certificat d'enregiftrement. — (*h*) Contrat du 9 Décembre 1655, paffé au château du Moulin d'Arnac (Bas-Limoufin). Expédition fur papier.

6. Jeanne, mariée en 1695 à Jean de Bermondet, Marquis de Cromières.
7. Gabrielle-Thérèse, mariée en 1700 à Jean de Beauroyre, Chevalier, Seigneur de Vilhac.

VI. DEGRÉ.

François de Couftin, Chevalier, Seigneur Marquis du Mafnadaud, Comte d'Oradour-fur-Vayres (*a*), Baron de Blanac, Pleaux, Saint-Bafile, &c., né au Mafnadaud le 4 Octobre 1656, époufa (*b*) Marie-Anne de Bermondet, fœur de Madeleine, mariée à Louis de Bourbon, Comte de Buffet, & fille de feu Georges, Seigneur, Comte d'Oradour, &c., Lieutenant général des armées & de l'artillerie de France, & de Françoife Garnier. En 1692 il fut pourvu de la charge de Lieutenant de Roi en Limoufin (*c*). Ses armoiries furent enregiftrées dans l'Armorial Général de France, en 1696, où il eft qualifié de « *Marquis de Mafnadau* (fic) ». Il mourut le 4 Janvier 1733; fa femme était morte le 6 Août 1725. Leurs enfants furent :

1. Annet-François, qui fuit.
2. Françoise-Charlotte-Antoinette, née en 1688 & mariée en 1711 à Albert de Rilhac, Comte de Saint-Paul, Baron de Bouffac.

VII. DEGRÉ.

Annet-François de Couftin, Chevalier, Seigneur Marquis du Mafnadaud, Comte d'Oradour, Baron de Blanac, la Vallade, Saint-Bafile, &c., dit le Comte d'Oradour, né au Mafnadaud le 1er Septembre 1698, époufa (*d*) Henriette-Jeanne de Beynac, fille d'Armand, Comte de Beynac, Baron de la Vallade, &c., & de Marie de Verthamon. Il mourut à Limoges le 9 Décembre 1747. De fon mariage :

1. Armand-François-Marie, né en 1723, mort en 1736.
2. Alexandre, dont l'article fuit.
3. Adrien-Louis-Marie-Charles, dit auffi Charles-Adrien-Maurice-Annet, Chevalier du Mafnadaud, né en 1726, Capitaine en 1748, Chevalier de Saint-Louis le 14 Février 1758 (*e*). Il fut bleffé à Fontenoy, Berg-op-zoom & Sundershaufen, & tué à Berghen en 1759, après avoir été nommé Colonel.
4. Alexandre, Chevalier du Mafnadaud, Écuyer de la Grande Écurie du Roi fur preuves faites en 1775 (*f*), Chevalier de Saint-Louis en 1779 (*g*).
5. Jean-Charles-Armand, né en 1736, Docteur en théologie, Chanoine-Comte de l'églife primatiale de Lorraine & de l'églife cathédrale de Tréguier, Vicaire général des diocèfes de Tréguier & Quimper, Abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Vilmer, de Boulogne. Il émigra en 1792, rentra en France en 1802, fut nommé Chanoine de Saint-Brieuc & y eft mort en 1811.
6. Martial-François, dit le Comte du Mafnadaud, né en 1737, fit la guerre de Sept ans dans le régiment de Beauvoifis où il était Capitaine en 1758. En 1771 (*h*) il devint Gentilhomme de la Chambre de Monfieur, Comte de Provence, puis Colonel d'infanterie; il reçut la croix de Saint-Louis le 11 Avril 1773 (*i*), la même année alla à la Guadeloupe en qualité d'Aide-major général & y mourut en 1778. Il époufa en 1767 (*j*) Marie-Madeleine Laeut, remariée en fecondes noces au Comte de Saint-Cosme, dont il eut :
   I. Antoine-Joseph-Martial, né à Rouen en 1767, mort en bas âge.
   II. Jean-François, né à Rouen en 1769. Il fit preuves de nobleffe pour le

(*a*) La terre d'Oradour & dépendances furent attribuées à fa femme dans le partage des fucceffions de ses parents entre elle et fa fœur Madeleine, veuve de Louis de Bourbon, comte de Buffet.

(*b*) Acte de mariage (Oradour) & contrat du 15 Avril 1687, figné *Vu d'Hozier*, 1763. — (*c*) Deux actes d'emprunts pour payer la charge. Originaux. — (*d*) Copie du contrat de mariage, paffé au château de la Vallade en Périgord le 9 Janvier 1721. — (*e*) Mazas & Anne, *Hift. de l'ordre de Saint-Louis*, t. I, p. 483. — (*f*) Preuves faites devant d'Hozier. Original. — (*g*) *Hift. de l'ordre de Saint-Louis*, t. II, 281. — (*h*) & (*i*) Preuves pour fon fils en 1786. Bibliothèque impériale. — (*j*) *Hift. de l'ordre de Saint-Louis*, t. Ier, p. 624.

service militaire en 1786. Son nom est gravé sur le monument élevé dans la chartreuse d'Auray, en l'honneur des victimes de l'affaire de Quiberon, en 1795, parmi lesquelles il se trouvait.

7. Marie-Françoise-Henriette, née en 1721, mariée en 1742 à Jean-François de Brie, Chevalier, Seigneur de Lageyrac, puis Comte de Brie.
8. Thérèse-Henriette.
9. Marie-Anne-Armande, née en 1729, mariée en 1748 à Jean-Baptiste Grangevieille, Écuyer, Seigneur de la Grange, &c., Garde du corps du Roi, puis Lieutenant à l'hôtel royal des Invalides, Chevalier de Saint-Louis. Son fils, Lieutenant-général, a été connu sous le nom de Marquis de Lagrange.
10. Catherine-Françoise, née en 1732, mariée en 1760 à Jean-Marc de Beauroyre, Chevalier, Seigneur de Vilhac, &c., Chevalier de Saint-Louis.
11. Marie-Anne, née en 1735, décédée sans alliance.

VIII. DEGRÉ.

Alexandre de Coustin, Chevalier, Seigneur Marquis du Masnadaud, Comte d'Oradour, Baron de Saint-Basile, la Vallade, &c., né en 1726, fit les campagnes de Bohême dans le régiment du Roi-infanterie, où il était Lieutenant en 1743, & prit part à la bataille de Fontenoy. Il épousa (*a*) Louise de Ravard de Mezieux, fille de feus Philippe, Chevalier, Seigneur de Mezieux, & de Marie des Arnauds. Il est mort au Masnadaud le 20 Août 1801, ayant eu pour enfants :

1. François-Annet, qui suit.
2. François-Louis-Antoine-Marie, né en 1753, admis Chanoine du chapitre de Saint-Claude en 1782 (*b*), après avoir fait preuve de 16 quartiers de noblesse. Il fut détenu sur les pontons pendant la révolution, & au rétablissement du culte, il fut Curé de Pensol, du Grandbourg, de Bénévent, & Chanoine honoraire du chapitre de Limoges. Il est mort en 1829.
3. Charles-Adrien, dit le Chevalier du Masnadaud, né en 1755, reçu Chevalier de Malte en 1783 (*c*), émigré, mort au Masnadaud en 1808.
4. Jean-Charles-Arnaud, dit le Chevalier de Coustin, né en 1758, Chevalier de Malte en 1783, émigra avec son frère & mourut au Masnadaud en 1803.
5. Annet-François, dit le Chevalier de Saint-Basile, puis, à partir de la Restauration, Marquis du Masnadaud dont il était devenu propriétaire ; né en 1760, Chevalier de Malte & Officier au régiment de Royal-Picardie-cavalerie, émigra, servit à l'armée des Princes, puis dans la cavalerie noble de l'armée de Condé ; Chevalier de Saint-Louis en 1800, Lieutenant-Colonel de cavalerie. Il se maria en 1808 avec Jeanne de Maranda du Cousset, qu'il institua son héritière par testament de 1818. Il est mort en 1837.
6. Antoine-Paul-Jacques, né en 1765, mort en 1766.
7, 8 & 9. Marie, autre Marie & Marie-Anne, mortes en bas âge.
10. Françoise-Catherine, née en 1752, Prieure au monastère de Boubon.
11. Françoise-Catherine, née en 1762, morte en 1790 à Sazeirat.

IX. DEGRÉ.

François-Annet de Coustin, Chevalier, Seigneur Marquis du Masnadaud, Comte d'Oradour, Seigneur de Sazeirat, &c., connu plus particulièrement sous le titre de Comte d'Oradour, né à Saint-Amand-de-Bonnieure le 11 Septembre 1747, Page du Roi en sa Petite Écurie en 1763 (*d*), Officier au régiment Dauphin-

(*a*) Acte de mariage (Saint-Amant). — Contrat du 12 Septembre 1746. Expédition. — (*b*) Brevet d'admission. — Bulles. — Preuves de noblesse. — (*c*) Preuves pour Malte. Expédition. — (*d*) Certificat de d'Hozier. Original.

infanterie, fit en 1769 la campagne de Corfe, fut nommé Exempt des gardes du corps de Monfieur, Comte de Provence, en 1774, & enfuite Gentilhomme de fa Chambre, Lieutenant-Colonel de cavalerie en 1781 & Chevalier de Saint-Louis le 6 Octobre de la même année; il émigra, eut l'honneur de commander la compagnie des Gentilshommes Limoufins à l'armée des Princes (*a*) & mourut en 1806, dans le grand-duché de Luxembourg. Il s'était marié (*b*) avec Anne-Marie de Phelip de Saint-Viance, décédée à Sazeirat en 1807, fille de Claude, Comte de Saint-Viance, Seigneur de Sazeirat, &c., & de Marie-Silvie de la Celle. D'où :

X. DEGRÉ.

Charles-Claude de Couftin, Marquis du Mafnadaud, Comte d'Oradour, dit le Comte de Couftin, né à Sazeirat le 13 Février 1779 (*c*), époufa, le 29 Janvier 1799, Marie-Anne du Rieux de Villepréau, fille de Jofeph-Silvain-Clément, Chevalier de Saint-Louis, & de Marie-Léonarde Moulinier. Il fut nommé Membre du Confeil général de la Creufe fous Charles X, & eft mort à Sazeirat le 26 Mars 1852, & fa femme le 4 Mai 1860. Ils ont laiffé :

1. Alexandre-Marie-Léonard, qui fuit.
2. Joseph-Silvain, dit le Comte *Frédéric* de Couftin du Mafnadaud, né à Sazeirat le 24 Janvier 1805, marié, le 3 Septembre 1838, au château de Saint-Jory-Lasbloux, en Périgord, où il habite, avec Jeanne-Armande-Gabrielle de Sanzillon, fille d'Étienne-Gédéon, Marquis de Sanzillon, Colonel de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, Commandeur de la Légion d'honneur, & de feue Marie-Rofalie de Captal.

XI. DEGRÉ.

Alexandre-Marie-Léonard, Marquis de Couftin du Mafnadaud, Comte d'Oradour, chef actuel de nom & d'armes de fa maifon, né à Sazeirat le 14 Avril 1800, Garde du corps du Roi Louis XVIII en 1817, fit en 1823 l'expédition d'Efpagne dans un régiment de chaffeurs, puis paffa aux cuiraffiers de la garde. Il s'eft marié à Paris, le 17 Décembre 1827, avec Cécile-Marie-Françoife Noualhier, fille de feu François, & de Marie-Anne-Françoife Tandeau de Marsac. Ils ont eu :

1. Henri-Marie, qui fuit.
2. Françoise-Caroline, dite *Fanny*, mariée, le 4 Février 1861, à Sazeirat, avec Charles-Antoine-Jules Le Féron d'Éterpigny, Capitaine commandant au 4[me] régiment de chaffeurs à cheval, Chevalier de la Légion d'honneur. Elle eft morte à Margny-lez-Compiègne (Oife) le 6 Octobre 1861.
3 & 4. Marie & Caroline, fœurs jumelles, mariées à Sazeirat, le 23 Avril 1866, avec Louis-Jofeph-Raimond & Jean-Baptifte-Jules de Luret.

XII. DEGRÉ.

Henri-Marie, né à Sazeirat le 5 Décembre 1831, marié, le 8 Décembre 1862, à Marie-Onéfime-Alphonfine de Félix du Muy, fille de feu Ferdinand-Jofeph-Marie, Marquis de Félix du Muy, & de Zénaïde-Alexandrine Chamillart de la Suze. D'où :

1. Marie-Louise-Magdeleine-Cécile.
2. Marie-Thérèse-Zénaïde-Alexandrine.
3. Jeanne-Joséphine-Léonide-Marie.

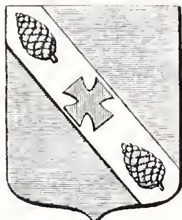
(*a*) États & liftes des Gentilshommes Limoufins à l'armée des Princes. — (*b*) Acte de mariage (Arrènes) & contrat paffé au château de Sazeirat, le 19 Mars 1772. — (*c*) Acte de baptême (Arrènes). — Jugement de rectification de noms dans les actes de l'état civil, rendu en 1858.



CRESPIN DE LA VOIVRE,

Seigneurs de la Voivre, de Lidrefin, de Rodat & de Riche.

EN LORRAINE.



D'Azur à la Bande d'Argent, chargée en cœur d'une Croix pattée de Gueules & accompagnée au deux extrémités de deux Pommes de pin feuillées de Sinople.

Cette famille, qui s'eft diftinguée dans la magiftrature, dans l'armée & au fervice de l'Église, paraît être éteinte aujourd'hui dans les mâles. Sa filiation, établie fur titres authentiques, commence par :

PREMIER DEGRÉ.

JEAN Crefpin qui époufa Geneviève NOIRJEAN, fille de N. NOIRJEAN & de Anne MARTELLY. De ce mariage vinrent :

1. CHRISTOPHE, qui fuit.
2. ALEXANDRE Crefpin, Archidiacre & Chanoine de l'églife cathédrale de Metz, & Prêtre de l'églife collégiale de Saint-Sauveur. Il fut préfent au contrat de mariage de fon neveu Alexandre-Bernard.
3. N... Crefpin, mariée à N. GONIN.
4. N... Crefpin, mariée au Sieur DENTRÉ.

II. DEGRÉ.

CHRISTOPHE Crefpin, Écuyer, Seigneur de la Voivre, Confeiller Secrétaire du Roi, maifon & couronne de France (*a*), Audiencier en la Chancellerie près le Parlement de Metz, a été anobli par Lettres patentes de Charles III, Duc de Lorraine, en date du 20 Décembre 1663, vérifiées le 7 Janvier 1664. Il s'unit à Demoifelle Françoife ROUSSELOT, dont il eut huit enfants :

1. ALEXANDRE-BERNARD, qui fuit.
2. JEAN-DOMINIQUE Crefpin, Écuyer, Seigneur de Lidrefin, Rodat & autres lieux, Confeiller Secrétaire du Roi, Audiencier en la Chancellerie, puis Chanoine de l'églife cathédrale de Metz. Il fut préfent, avec fes deux frères qui fuivent, au contrat de mariage de leur frère aîné.
3. ALEXIS Crefpin, Écuyer, Sieur de Riche.
4. ANTOINE-JOSEPH Crefpin, Écuyer, Chanoine de l'églife de Metz.
5. JEAN Crefpin, Religieux de l'ordre de Saint-Dominique.
6. FRANÇOISE-GENEVIÈVE Crefpin, mariée à N. DE LA SAUX, Major de Lille.

(*a*) Teffereau, *Hiftoire de la grande chancellerie de France*, t. II, p. 4, à la date du 7 Août 1676.

7. CATHERINE Crefpin, mariée à N. DUPROY, Major de la citadelle de Verdun.
7. ÉLISABETH Crefpin, Religieufe aux Dames Prêchereffes de Metz.

III. DEGRÉ.

ALEXANDRE-BERNARD Crefpin, Écuyer, Sieur de la Voivre, époufa, par contrat (*a*) paffé devant Bournac, Notaire à Metz, le 17 Février 1689, Demoifelle Françoife-Charlotte DE LA RIVIÈRE, fille de Thomas DE LA RIVIÈRE, Écuyer, Sieur de Fleury, Seigneur de Watimont, Redigny, Adaincourt & autres lieux, & de Demoifelle Marie-Catherine LE JEUNET DE VAUTOULT. Il décéda le 10 Août 1714, laiffant de fon mariage huit enfants :

1. JEAN-DOMINIQUE, qui fuit.
2. ALEXANDRE Crefpin, Chanoine de l'églife cathédrale de Metz.
3. JOSEPH Crefpin, Écuyer, Lieutenant au régiment de la Ferté-Imbault, puis Lieutenant du Roi commandant pour Sa Majefté à Longwy, Chevalier de Saint-Louis, fut préfent au contrat de mariage de fon neveu Chriftophe-Dominique. Il époufa Demoifelle Anne-Barbe NOËL, de laquelle il eut :
   I. JEAN-DOMINIQUE Crefpin.
   II. MARIE-CHARLOTTE Crefpin.
4. CHARLOTTE-GABRIELLE Crefpin, mariée à Charles CABOUILLY, Capitaine au régiment de la Ferté-Imbault. De ce mariage vinrent deux enfants.
5. CHARLOTTE Crefpin, Religieufe aux Dames Carmélites de Metz.
6. MARIE-ÉLISABETH Crefpin, mariée à Meffire Charles-Louis, Chevalier puis Marquis DE ROSTAING, Sieur de Mefangère, Seigneur de Poilly, de la Broffe, &c., Commiffaire ordinaire de l'artillerie, puis Infpecteur général d'artillerie, Lieutenant général des armées du Roi, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Il fut préfent au contrat de mariage de Chriftophe-Dominique Crefpin.
7. ANNE-LOUISE Crefpin, Religieufe aux Dames Carmélites de Metz.
8. CATHERINE Crefpin, Religieufe aux Dames de la Vifitation de la même ville.

IV. DEGRÉ.

JEAN-DOMINIQUE Crefpin (appelé *Jean-Baptifte-Chriftophe* dans un partage), Écuyer, Sieur de la Voivre, ancien Officier au corps royal d'artillerie, époufa, par contrat du 6 Mars 1734 (*b*), Demoifelle Élifabeth D'HUART, fille de feu Meffire Jean-Pierre, Baron D'HUART, Chevalier, Seigneur d'Autel, Vremy & autres lieux, Lieutenant-Colonel au fervice du Roi, & de feue Dame Marie-Laurette FOES (*c*). Il fit fon teftament le 23 Octobre 1770, laiffant à fa mort fix enfants :

(*a*) Extrait certifié, fur parchemin, délivré le 17 Février 1786.

(*b*) Original en papier.

(*c*) Furent préfents à fon contrat de mariage : Meffire Chriftophe-Albert-Alberic, Baron d'Huart, Chevalier, Seigneur d'Autel; Comte de Steinwordt, Capitaine au régiment du Maine & Chevalier de l'ordre militaire de Saint-Lazare, frère & tuteur de l'époufe. Du côté de l'époux : Charlotte-Gabrielle Crefpin, & Charles Cabouilly, fon mari; Charles-Louis de Roftaing, Chevalier, Sieur de Mefangère, Seigneur de Poilly, Commiffaire ordinaire d'artillerie, la commandant en troifième à Metz, & Marie-Élifabeth Crefpin, fon époufe; Dame Élifabeth-Victoire de Senneville, veuve de M. de Roftaing, Chevalier, Lieutenant du Grand Maître d'artillerie, la commandant en chef au département & école de Metz; Meffire Chriftophe de la Saux, Prêtre Chanoine de l'églife cathédrale de Metz, coufin de l'époux; le Chevalier de la Borde de Melun, ancien Officier de Cadets Gentilshommes à la citadelle de Metz; MM. Dilange, Beffer, Lançon de Sainte-Catherine, de Montlibert & Mamiel, tous Confeillers au Parlement de Metz; MM. Dubreul frères, Prêtres Chanoines de Saint-Thiebault & Sieur Gomé de Magnières. Du côté de l'époufe : Demoifelle Marie d'Huart, fa fœur; Jean-Benoît de Cornille, ancien Tréforier de France au Bureau des finances à Metz, fon coufin & curateur; MM. Jeoffroy père, & Durand, Confeillers au Parlement de

1. Christophe-Dominique, qui suit.
2. Louis Crespin, mort le 29 Juin 1736, à l'âge de 4 mois.
3. Benoit Crespin, né le 3 Février 1742.
4. Françoise-Charlotte Crespin, née le 3 Juin 1737, mariée à Alexandre de Luc, Écuyer, Officier de cavalerie au régiment de Berry, Seigneur de Grimon & Châtillon (*a*). De ce mariage vint un garçon.
5. Marie-Élisabeth Crespin, née le 24 Août 1739, mariée, par contrat passé par-devant Lacretelle & Jannin, Notaires royaux à Pont-à-Mousson, le 24 Juin 1763 (*b*), à Claude-Dominique Cablant, Seigneur de Saint-Just, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, ancien Major du régiment d'Autichamp-dragons, Capitaine Aide-major du régiment de dragons de Schomberg, fils de Claude Cablant, Pensionnaire de l'Empereur & Capitaine de chasse du Roi de Pologne, & de Catherine Gerardin. Il décéda le 5 Ventôse an II (24 Février 1803), à l'âge de soixante-quinze ans, étant déjà veuf. Sa femme avait testé le 6 Avril 1787 (*c*). Il ne laissa qu'une fille :
   Marie-Thérèse-Charlotte, née le 1er Janvier 1773; elle eut pour parrain haut & puissant Seigneur Jean-Thérèse-Louis de Beaumont, Marquis d'Autichamp, Brigadier des armées du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de la gendarmerie, & pour marraine Madame Marie-Charlotte de Maussion, Marquise d'Autichamp.
6. Marie-Anne Crespin, veuve en 1801 de N...... Cavietzel. Elle eut de cette union un fils, Adjudant-major de la Légion helvétique.

V. DEGRÉ.

Christophe-Dominique Crespin, né le 7 Février 1735, Chevalier, Sieur de la Voivre, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Capitaine des bombardiers au corps royal d'artillerie, Major adjoint pour le service du Roi à Longwy. Il assista à l'Assemblée des Gentilshommes du bailliage de Metz, pour l'élection des Députés aux États généraux en 1789. Il a épousé en premières noces, & par contrat du 16 Août 1775 (*d*), Demoiselle Anne Mathieu d'Haulzy, fille de Jean-Baptiste Mathieu, Écuyer, Conseiller du Roi, Président en chef de l'élection de Sainte-Ménehould, Lieutenant particulier civil & Assesseur criminel au bailliage,

Metz; M. Durand, Prêtre Chanoine de l'église cathédrale de Metz; MM. Andry, Capitaine d'infanterie; Delixière, Conseiller du Roi, Trésorier de France au Bureau des finances à Metz; Jeoffroy de Mey, Conseiller audit Parlement, Commissaire aux requêtes du palais à Metz; Gillot, Écuyer.

(*a*) Acte de renonciation à la succession de Jean-Dominique Crespin, original sur papier.

(*b*) Expédition sur parchemin. Parmi les témoins qui ont signé le contrat de mariage figurent : Messire Raphaël Le Geard, Comte de Cherval, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis & commandant pour le Roi à Pont-à-Mousson; Messire Louis, Comte de Schomberg, Maréchal des camps & armées du Roi, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Colonel du régiment de dragons de son nom, & Chambellan de Son Altesse Sérénissime le Duc d'Orléans; MM. Antoine Dusson, Comte de Donnejan, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Brigadier des armées du Roi, Colonel en second du régiment de dragons de Schomberg; Godefroy-Ernest de Chollet, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel au même régiment.

(*c*) Grosse en parchemin.

(*d*) Expédition sur parchemin, valant original, certifiée le 8 Février 1786. Parmi les témoins figurent : haut & puissant Seigneur Messire Gabriel, Baron de Myon, Chevalier de Saint-Louis, ancien Lieutenant-Colonel au régiment royal Barrois, Seigneur de Gombervaux; Messire Alexandre, Comte de Domance, Chevalier de Saint-Louis, Commandant, Lieutenant du Roi à Sarrelouis, Seigneur de Rosay; Messire Louis-Charles, Baron d'Huart, Chevalier de Saint-Louis, Colonel des grenadiers royaux, Seigneur de Vremy, tous oncles de Christophe-Dominique Crespin; & du côté de la future épouse : Nicolas du Bant, Président honoraire de l'élection de Sainte-Ménehould, Seigneur de l'Anoue, Vienne-la-Ville, &c., grand-père maternel, & de Dame Madeleine Aubry, son épouse; Messire Louis-Henry Mathieu, Conseiller au bailliage de Sainte-Ménehould; & Dame Marie Aubry, son épouse; Dame Anne Mathieu de Beuville, douairière de Messire Jean de Beuville, en son vivant Président au Présidial de Châlons-sur-Marne, tous oncles & tantes de la future épouse.

& Procureur du Roi en la juridiction de la Maréchauffée de Sainte-Ménehould, & de Dame Louife DU BANT DE VIENNE, vivante encore en 1801; & en fecondes noces, Marie-Anne DEPRILLE. Il vivait encore le 26 Mai 1801.

De fon premier mariage il eut :

1. ALEXANDRE Crefpin, né le 22 Mai 1777, Capitaine en premier du Génie. Il fut nommé à ce grade par l'Empereur Napoléon Ier à la bataille des Pyramides, pour avoir le premier franchi les retranchements ennemis & y avoir fait deux prifonniers. Il fut tué en 1799 par un bifcaïen au fiége de Saint-Jean d'Acre.
2. ANNE-MARIE-LOUISE Crefpin, née le 26 Avril 1779. Elle eut pour parrain & marraine : Louis-Henry Mathieu, Confeiller du Roi & Dame Marie-Louife du Bant, veuve de Meffire Nicolas-François de Belchamps, Chevalier, Seigneur de Saint-Ruffine, Juffy, &c., Lieutenant des Maréchaux de France au département de Metz, fa grande-tante maternelle (*a*). Elle époufa Nicolas-Efprit MEUNIER.
3. FRANÇOISE-CHARLOTTE Crefpin, née le 24 Septembre 1781, époufa, par contrat du 6 Prairial an IX (26 Mai 1801) (*b*), Jean-François COMBES, Intendant militaire fous Napoléon Ier, Directeur des Poftes du royaume d'Italie fous le premier Empire, Chevalier de la Légion d'honneur, de l'ordre de Saint-Ferdinand & du Mérite de Naples.

(*a*) Extrait collationné fur l'original.

(*b*) Parmi les témoins qui affiftèrent au contrat, on cite un citoyen Crefpin, ancien Capitaine au régiment de Chartres.



DE LA CROIX DE BEAUREPOS,

Comtes de Beaurepos, anciens Seigneurs de Beaurepos, au Comtat Venaiſſin, *de Ceriſai, de Pré, & de Louſier*, au Maine.

Actuellement MAINE ET ANJOU.



D'or à trois Faſces ondées d'Azur; celle du chef ſurmontée d'un Lion de Gueules, à mi-corps.

Cette famille, originaire de l'Orléanais, porte le titre héréditaire de Comte antérieur à 1789, maintenu & confirmé par décret du 25 Août 1867. Elle vint s'établir au Comtat Venaiſſin en 1525 & au Maine en 1637, & fut maintenue dans ſa nobleſſe par ordonnance de M. Voyſin de la Noiraie, Commiſſaire départi dans la généralité de Tours, le 9 Février 1670.

D'Hozier a donné dans le Ier Regiſtre de cet Armorial, p. 165, les preuves faites devant lui en 1735 par Louis-Philippe de la Croix de Beaurepos, fils de Louis-Pierre, pour ſon admiſſion au nombre des Pages du Roi. La filiation y eſt remontée à ſon cinquième aïeul Philippe de la Croix, Chambellan du Roi François Ier, & qui eut pour père & mère Philippe Ier de la Croix & Anne de Monceau, mariés en 1460 à partir deſquels commence la filiation ſuivie de cette maiſon (*a*).

VII. DEGRÉ.

Louis-Pierre de la Croix de Beaurepos, marié en 1712 à Françoiſe de Bonvoust, dont il eut :

1. Louis-Philippe de la Croix, Comte de Beaurepos, pour lequel les preuves mentionnées ci-deſſus avaient été faites lors de ſon entrée aux Pages. Il fut Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de camp de cavalerie, & mourut, ſans poſtérité, le 17 Septembre 1778.
2. Louis-Geoffroy de la Croix de Beaurepos, décédé en 1755, ſans alliance.
3. Jean-François de la Croix de Beaurepos, qui ſuit.

VIII. DEGRÉ.

Jean-François de la Croix, Comte de Beaurepos, Page du Prince de Condé, Capitaine au régiment de Condé, Chevalier de Saint-Louis, épouſa, à Mayenne, le 24 Avril 1785, Marie-Jeanne Tripier de la Fresnaye. Il mourut en 1811, laiſſant de ſon mariage cinq enfants :

(*a*) Voir pour plus de détails ſur les ſept premiers degrés : Pithon-Curt, *Hiſtoire de la Nobleſſe du Comtat Venaiſſin*, t. I, p. 179, & l'article de d'Hozier cité ci-deſſus.

1. Anastasie-Rosalie de la Croix de Beaurepos, née en 1786, époufa, le 14 Août 1818, Charles-Auguftin, Vicomte du Chaffault.
2. Auguste-Frédéric de la Croix, Comte de Beaurepos, né le 3 Avril 1788; Officier de cavalerie, fit les campagnes d'Allemagne en 1809, de là il paffa à l'armée de Portugal où il fut fait prifonnier par les Anglais, & retenu par eux jufqu'à la paix en 1814. Il mourut fans alliance, au château de Cerifai, le 31 Juillet 1859.
3. Achille-Ferdinand de la Croix, Comte de Beaurepos, né le 24 Avril 1790, fervit dans la compagnie des gendarmes de la maifon du Roi jufqu'au 1er Janvier 1816, époque du licenciement de cette compagnie. Il habite le château de Cerifai & n'eft point marié.
4. Aimé-Henri de la Croix de Beaurepos, rapporté ci-après.
5. Adolphe-Gustave de la Croix de Beaurepos, né le 20 Août 1795, mort, fans alliance, le 19 Janvier 1823.

IX. DEGRÉ.

Aimé-Henri de la Croix de Beaurepos, né le 28 Novembre 1793, décédé à Angers le 24 Mai 1866, laiffant de fon mariage, contracté le 20 Novembre 1830, avec Zénobie de Romain :

1. Raoul-Frédéric-Marie de la Croix de Beaurepos, rapporté ci-après.
2. Amélie-Marie de la Croix de Beaurepos, née le 19 Mai 1833.
3. Léopold-Marie-Ferdinand de la Croix de Beaurepos, né le 5 Septembre 1834.
4. Mathilde-Marie-Eulalie de la Croix de Beaurepos, née le 26 Décembre 1837, mariée, le 16 Avril 1861, à Pierre-Moïse du Mas.

X. DEGRÉ.

Raoul-Frédéric-Marie de la Croix de Beaurepos, né le 19 Août 1831, marié, le 22 Mai 1855, à Marie-Joféphine Le Lasseur. De ce mariage :

1. Geoffroy-Marie de la Croix de Beaurepos, né le 9 Août 1860.
2. Jeanne-Marie de la Croix de Beaurepos, née le 8 Juin 1863.

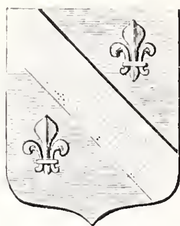
Preuves a consulter. — Titres dépofés à la Bibliothèque Impériale, fection des Manufcrits. — Archives du château de Cerifai. — Pithon-Curt, *Hiftoire de la Nobleffe du Comtat Venaiffin.* — D'Hozier. — La Chenaye-Defbois. — L. de la Roque & Éd. de Barthélemy, *Catalogue des Gentilshommes du Maine & du Perche* en 1789, p. 18.



DE LA CROPTE,

Marquis de Chantérac; anciens Seigneurs de Lanquais, Bourzac, Saint-Abre, Chantérac, &c.

EN PÉRIGORD.



D'Azur à une Bande d'Or, accompagnée de deux Fleurs de Lis de même, l'une posée en chef & l'autre à la pointe de l'écu. COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS : *deux Femmes nues & échevelées.*

Cette notice fait suite & complète celle que Louis-Pierre d'Hozier a insérée au premier Registre de cet Armorial, tome Ier, p. 166.

La maison de la Cropte, d'ancienne chevalerie, a eu pour berceau la paroisse de la Cropte, près de Saint-Jean de Vergt, en Périgord.

Les cartulaires des abbayes de Chancelade & de Cluny fournissent les plus anciennes notions sur cette famille.

HÉLIE Ier de la Cropte, Chevalier, vivait vers le milieu du douzième siècle.

PIERRE Ier de la Cropte, vivait à la fin du douzième & au commencement du treizième siècle.

HÉLIE II, l'un des Chevaliers de la troisième croisade, souscrivit à Tyr en 1192 deux actes, en vertu desquels son nom & ses armes figurent dans la salle des croisades au Musée de Versailles.

FORTANIER Ier, avait épousé en 1230 Fine VIGIER.

HÉLIE III, son fils, épousa vers 1250 Marguerite DE BARRIÈRE; de ce mariage :

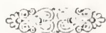
FORTANIER II, Chevalier, marié avant 1282 à Bertrande de SIORAC; il eut pour fils :

PIERRE II, Chevalier, qui laissa de sa femme, dont le nom est inconnu :

FORTANIER III de la Cropte, Damoiseau d'Abzac, qui fut marié : 1° avec Fine DE BEYNAC; 2° avec Ponce DE NEUVILLE, dont il laissa :

PIERRE III, Écuyer, marié avant 1379 à Jeanne DE PORTAFÉ; de ce mariage sont issus :

1. JEAN Ier.
2. BERTRAND, qui fut Évêque de Sarlat de 1416 à 1446.
3. HUGUES ou HUGON, auteur des branches existantes & rapporté au Ier Registre.



BRANCHE DE LANQUAIS.

[ÉTEINTE.]

La branche de Lanquais, aînée de la maison de la Cropte, eut pour auteur :

Jean II, fils de Jean I[er], Damoiseau, & de Marguerite de Fleix, Seigneur de Lanquais par héritage de sa tante Dame Marie de Bourdeille.

Cette branche s'éteignit en la personne de Marguerite de la Cropte, Dame de Lanquais, fille de Messire Bertrand de la Cropte, Chevalier, Seigneur de Lanquais, & de Dame Jeanne d'Abzac de la Douze; mariée, le 21 Novembre 1531, à Gilles de la Tour, Baron de Limeuil, frère de François, Vicomte de Turenne, & fils d'Antoine de la Tour, Vicomte de Turenne, Chambellan du Roi Charles VIII, & d'Antoinette de Pons (a).



BRANCHE DES SEIGNEURS DE BOURZAC.

XV. DEGRÉ.

François-Isaac II de la Cropte, qualifié Comte de Bourzac, Marquis de la Jarrie, Seigneur de Belleville, &c., Premier Gentilhomme de la Chambre du Prince de Conty & Mestre de camp Lieutenant de son régiment, naquit le 24 Septembre 1681 & mourut à Noyon le 31 Juillet 1758. Il est mentionné dans la filiation de la branche de Bourzac au Registre I[er] de cet Armorial, t. I[er], p. 166, filiation remontant à son septième aïeul, Hugon, dont on vient de parler. Il avait épousé Marie-Henriette des Achards de Joumard de Léger, dont il eut :

XVI. DEGRÉ.

Louis-François-Joseph de la Cropte, qualifié Vicomte, puis Comte (b) de Bourzac, admis à monter dans les carrosses de Sa Majesté le 7 Février 1783; il fut Aide de camp du Prince de Condé, & Maréchal de camp par brevet honorifique du 17 Juillet 1816. Il épousa Marie-Françoise Roussel d'Epourdon, fille du Marquis de Courcy, dont il eut :

1. Eugène-François-Isaac de la Cropte, qualifié Marquis de Bourzac, Colonel du 2[e] régiment des grenadiers à cheval de la garde royale, mort sans avoir été marié.
2. Albert-Georges-François-Isaac de la Cropte, qualifié Comte de Bourzac, Chef d'escadrons au même régiment, Chevalier de Saint-Louis & Officier de la Légion d'honneur; mort sans alliance le 2 Janvier 1860.
3. Joséphine-Adélaïde de la Cropte, Comtesse de Bourzac, Chanoinesse, filleule du Prince de Condé & de Mademoiselle de Bourbon, sa fille. Elle représente seule aujourd'hui la branche de Bourzac.



BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT-ABRE.

XI. DEGRÉ.

François de la Cropte, II[e] du nom, Chevalier, Seigneur de la Meynardie & de Saint-Abre, cité au t. I[er] de cet Armorial, p. 167, frère puîné de Louis de la Cropte, épousa Jacquette de Montferrand, dont il eut pour fils :

(a) P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. IV, p. 536.

(b) Il est porté avec ce titre sur le procès-verbal de l'Assemblée des Gentilshommes du Périgord, pour l'élection des Députés aux Etats généraux.

XII. DEGRÉ.

François de la Cropte, III[e] du nom, Chevalier, Seigneur de la Meynardie, Beauféjour, Saint-Abre, &c., marié en 1614 à Antoinette de Jousserand, Dame de Beauféjour. Il en eut deux enfants :

1. Jean, qui fuit.
2. Louise, mariée en 1647 à Pons de Salignac, Comte de Fénelon, fut mère de François de Salignac de la Mothe Fénelon, Archevêque de Cambray.

XIII. DEGRÉ.

Jean de la Cropte, Chevalier, Seigneur de Saint-Abre, Beauféjour, Comte de Rochefort, d'Aixe en Limoufin & de Rochemeaux en Poitou, connu fous le nom de Marquis de Saint-Abre, Lieutenant général des armées du Roi, Gouverneur de Salces en Rouffillon, fut bleffé à mort, ainfi que le Comte de Rochefort, fon fils aîné, au combat de Sintzheim, le 16 Juin 1674. Son nom eft infcrit fur les tables de bronze du Mufée de Verfailles. Il avait époufé Catherine de Salignac, Dame d'Aixe, de Rochefort & de Rochemeaux. De ce mariage il laiffa :

1. Jean-Isaac-François, Chevalier, qualifié Marquis de Saint-Abre, Seigneur de Rochefort, d'Aixe & de Rochemeaux, Gouverneur de Salces, qui avait époufé en 1677 Marie Anne de la Rochefoucaud-Bayers.
2. Léonard, qui fuit.

XIV. DEGRÉ.

Léonard de la Cropte, Seigneur de Sérillac, époufa, le 16 Novembre 1695, Jeanne du Reclus, Dame du Cibiou, dont un fils :

XV. DEGRÉ.

Henry-Joseph de la Cropte, qualifié Comte de Saint-Abre, Seigneur du Cibiou, &c., naquit le 12 Mars 1702. Il époufa, par contrat du 20 Février 1730, Marguerite-Claude Garnier de Fontanon, dont il eut :

XVI. DEGRÉ.

François-Isaac de la Cropte, Comte de Saint-Abre, Seigneur du Cibiou, marié, le 28 Avril 1772, à Marie-Thècle de Laurens-de-Gorce. Il mourut à l'armée de Condé & eut pour fils :

XVII. DEGRÉ.

André-Guy-Alexandre de la Cropte, Comte de Saint-Abre, né le 11 Juillet 1773, mort le 27 Septembre 1839. Il avait époufé en 1810 Marie-Adélaïde L'Huillier. De ce mariage eft née une fille unique :

Marie-Louise-Anna de la Cropte de Saint-Abre, née le 28 Juillet 1812, mariée, le 4 Juin 1839, à Charles-Alexis-Amable-Émile Bellivier de Prin.



BRANCHE DES SEIGNEURS DE CHANTÉRAC.

XV. DEGRÉ.

Gabriel de la Cropte, Chevalier, dit le *Comte de Chantérac,* dont la filiation

remontant à son septième aïeul, HUGON, figure au t. I[er] de cet Armorial. Il épousa Françoise DE BOURDEILLE, dont il eut six fils, entre autres :

1. FRANÇOIS-DAVID, qui suit.
2. HENRI-FRANÇOIS, Chevalier de Chantérac, Page du Roi en la Grande Écurie, Major de carabiniers, blessé à Fontenoy, tué à Crevelt le 23 Juin 1758.
3. CHARLES, Évêque d'Alet (1762-1796).

XVI. DEGRÉ.

FRANÇOIS-DAVID de la Cropte, qualifié *Marquis de Beauvais*, Mestre de camp de cavalerie (1747), épousa, le 30 Juin 1741, Hippolyte-Étiennette-Charlotte DE SALIGNAC DE LA MOTHE-FÉNELON, fille de Gabriel-Jacques DE SALIGNAC, Marquis de la Mothe-Fénelon, Chevalier des ordres du Roi, Lieutenant général de ses armées, Ambassadeur en Hollande, & de Françoise-Louise LE PELETIER. De ce mariage vint :

XVII. DEGRÉ.

GABRIEL-LOUIS de la Cropte, Chevalier, Seigneur, Comte (*a*) & Marquis de Chantérac, né le 29 Décembre 1744. Il épousa, le 18 Août 1772, Bonaventure-Marguerite LE BLANC DE MAUVESIN, fille de Jean-Antoine LE BLANC, Chevalier, Seigneur de Mauvesin, Conseiller au Parlement de Bordeaux, & de Marguerite-Thérèse DE GOMBAULT-RAZAC. De ce mariage naquirent deux fils :

1. JEAN-ANTOINE-HIPPOLYTE-HENRI-MICHEL, qui suit.
2. LOUIS-CHARLES-HIPPOLYTE-ÉDOUARD, Comte de Chantérac, auteur de la branche cadette de Chantérac, rapportée plus loin.

XVIII. DEGRÉ.

JEAN-ANTOINE-HIPPOLYTE-HENRY-MICHEL de la Cropte, Marquis de Chantérac, né le 27 Septembre 1773, épousa, le 7 Juillet 1807, Jeanne-Henriette DU AUTHIER, fille de Henri, Vicomte DU AUTHIER, Capitaine des gardes de M. le Duc de Penthièvre, & de Renée-Éléonore COURTIN DU SAULSOY. Elle était née le 28 Novembre 1786, fut une des Dames d'honneur de la Reine Marie-Amélie & mourut le 27 Janvier 1867. Le Marquis de Chantérac, Capitaine des chasseurs de l'Allier, mourut le 28 Juin 1835, après avoir fait toutes les campagnes de l'armée de Condé. Il était Chevalier de Saint-Louis & du Phénix de Hohenlohe. De son mariage il eut :

1. MARIE-JOSEPH-AUDOIN, qui suit.
2. MARGUERITE-HENRIETTE-RENÉE, morte en 1818.
3. LOUISE-GEORGES-CATHERINE, Comtesse de Chantérac, née le 3 Mai 1811, morte le 5 Mars 1843, fut Chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière.
4. ADÉLAÏDE-JOSÉPHINE, filleule du Prince de Condé & de la Duchesse douairière d'Orléans, mourut en 1819.

XIX. DEGRÉ.

MARIE-JOSEPH-AUDOIN de la Cropte, Marquis de Chantérac, né au Mas de Montet le 18 Décembre 1812, fut Page de la Grande Écurie du Roi en 1829, puis Sous-Préfet & enfin Maître des requêtes au Conseil d'État. Il a épousé, le 4 Février 1851, Marie-Chantal-Julie-Placidie DE BASSOMPIERRE, fille de Charles-Jean-

(*a*) Ainsi qualifié dans l'acte de naissance de ses deux fils.

Staniflas-François, dernier Marquis DE BASSOMPIERRE, & de Claire-Jeanne-Rofolyne-Chantal DE VILLENEUVE DE VENCE. De ce mariage font iffus :

1. MARIE-FRANÇOIS, né à Paris le 1er Mai 1852.
2. MARIE-JEAN, né à Paris le 20 Janvier 1856.
3. MARIE-CHANTAL-CLAIRE-LOUISE-HENRIETTE, née à Paris le 7 Décembre 1854.
4. MARIE-CHANTAL-HÉLIETTE-LOUISE-CLAIRE, née à Cires-lès-Mello (Oife) le 6 Juillet 1859.
5. MARIE-CHANTAL-JOSÈPHE-CLAIRE-LOUISE, née à Paris le 22 Mars 1863.



BRANCHE CADETTE DE CHANTÉRAC.

XVIII. DEGRÉ.

LOUIS-CHARLES-HIPPOLYTE-ÉDOUARD, qualifié Comte de Chantérac, naquit le 27 Octobre 1775. Il fut préfenté en 1789 pour être reçu Chevalier de Malte, & mourut le 23 Avril 1850. Il avait époufé à Malte Jeanne-Marie-Thérèfe-Vincence-Urfule DE MALLIA, dont il eut :

XIX. DEGRÉ.

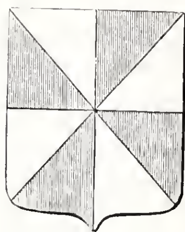
1. FÉLIX-ÉLOI-VINCENT-CARMEL, né à Malte en 1800.
2. BONAVENTURE-PAUL, qualifié Comte de Chantérac, Confeiller d'État, Commandeur de la Légion d'Honneur, né le 8 Avril 1806, a époufé, le 8 Juillet 1845, Françoife-Félicité-Mathilde DE VILLEPEYS, fille de François-Charles DE VILLEPEYS & de Charlotte-Françoife-Dorothée DE GARNIER DE FONTBLANCHE. De ce mariage font iffus :
   I. ÉDOUARD-CHARLES-ALBERT, né à Marfeille le 11 Mai 1849, Afpirant de marine.
   II. MARIE-CAROLINE-ÉLISABETH, née le 26 Août 1846, mariée, le 24 Septembre 1867, à Erneft DE GASSIER.
3. VICTOR, né à Marfeille le 24 Décembre 1811, a époufé, le 30 Mai 1854, Amélie GAULTIER DE RIGNY, fille d'Augufte-Édouard GAULTIER, Comte de Rigny, & de Charlotte-Élifabeth-Amélie DE BASSOMPIERRE. Il a de ce mariage :
   MARIE-ÉLISABETH-ROSALIE, née à Paris le 3 Mai 1855.
4. VINCENT, né le 27 Février 1813, marié, le 4 Juillet 1843, à Maria CŒURET DE NESLE, fille de Jean-Armand CŒURET, Chevalier de Nefle, & d'Aline D'ARFEUIL D'ERFF. Elle mourut le 5 Octobre 1859. De ce mariage font nés :
   I. MARIE-PAUL-HÉLIE, né à Orléans le 27 Novembre 1844, mort le 9 Avril 1856.
   II. MARIE-CHARLES-ARMAND, né le 13 Novembre 1847.
   III. HÉLIE, né le 21 Septembre 1859.
   IV. MARIE-ROSALIE-BAPTISTINE, née le 27 Juin 1850.
5. VINCENCE-CARMÈLE-ROSALIE, née à Malte en 1802, décédée à Marfeille le 13 Juillet 1863.



DE CUGNAC,

Marquis de Cugnac, de Giverſac, de Trigonan, de Dampierre; Comtes de Tourondel, de Toulongeon, de Veuilly; Vicomtes de Puycalvel. Barons d'Imonville, de Jouy, d'Huiſſeau; anciens Seigneurs de Cugnac, de Giverſac, de Sermet, de Peyruſel, la Ferme, Saint-Pompon, la Baſtide, la Tèze, la Lecune, les Fournels, Loubejac, Montpezat, Peyrille, Caſtelvieil, Calès, Trigonan, Fondelin, de Cauſſade, Chabans, Florimont, Vimenières, du Boſc-Calvigière, Puyrigaud, le Bourdet, Chadurie, Pauliac ou Paulhac, Cauſac, Bouilhac, Saint-Avit-Senieur, Nesle, Herouville, Bélincourt, &c. (a).

EN PÉRIGORD, GASCOGNE, POITOU, ETC.



Gironné d'Argent & de Gueules de huit pièces (b). SUPPORTS : *deux Sauvages au naturel, la main appuyée ſur une maſſe.* CIMIER : *une tête d'Autruche tenant au bec un Fer à cheval.* DEVISE : Ingratis ſervire nefas.

Si les métaphores étaient permiſes en matière généalogique, je dirais que les de Cugnac, dès l'an 1002, tranſparaiſſent à travers la brume des âges. Avant d'éclairer leurs figures, la lampe de l'hiſtoire à la main, je veux conſacrer quelques mots à leur origine, que divers auteurs aſſurent être commune avec celle des *Acunia* d'Eſpagne & les de *Cunha* de Portugal. Imhoff la conſtate (c). Moreri ne veut pas peſer ſur l'opinion d'autrui en émettant la ſienne, & ſa forme dubitative laiſſe au lecteur le ſoin d'opter entre la Gaſcogne & la Galice, comme berceau des Acunia & des de Cunha.

Nous trouvons dans le fonds d'Hozier une note plus affirmative, d'après laquelle les de Cunha ne feraient qu'un pampre de la ſouche périgourdine : « Acunha

(a) La notice qui va ſuivre eſt l'œuvre de M. J. NOULENS, Directeur de la *Revue d'Aquitaine*, & auteur des *Maiſons hiſtoriques de Gaſcogne, Guienne, Béarn, Languedoc & Périgord.*

(b) Lors de l'enregiſtrement officiel des armes en 1696, les de Cugnac portaient : *Gironné d'Argent & de Gueules de huit pièces*, ce qui appert des inſcriptions de MAGDALEINE de Cugnac, femme de Joſeph-Gabriel DE GARRIE, Seigneur d'Uzech, de LOUIS de Cugnac, Seigneur de Giverſac, de CHARLES de Cugnac, Écuyer, Sieur du Moutet, d'ANTOINE de Cugnac de Saint-Pompon, orthographié fautivement Saint-Plainpon. (Armorial général de France : *Toulouſe-Montauban*, vol. XIV, fol. 240, v°; — *Guyenne*, vol. XIII, fol. 381, 429; — *Montpellier-Montauban*, vol. XV, fol. 1103.)

Les de Cugnac, Comtes de Dampierre, blaſonnaient de même; ainſi : ANNE de Cugnac, Dame de Richerville portait : *Gironné de huit pièces d'Argent & de Gueules*; PHILIPPE de Cugnac, Chevalier, Seigneur de Jouy, d'après une déclaration d'Éliſabeth de Morainville, ſa veuve, appliquait des armoiries identiques. Celles de feu N. de Cugnac de Dampierre ſe diſtinguaient des précédentes & étaient figurées comme ſuit : *Tiercé en bande d'Hermine, de Vair & de Gueules.* CHARLES de Cugnac, Baron d'Imonville, Capitaine dans le régiment d'Hautefort, prenait quelquefois : *d'Azur à un Lion d'Argent* (Armorial général de France, *Orléans*, vol. XXII, fol. 255 v°, 295, 669, 943).

(c) *Hiſtoria Italiæ & Hiſpaniæ genealogica, a Jacobo Wilhelmo Imhoff*, in-fol., partie 11e, page 129.

« branche cadette en Portugal porte de même, mais les girons ſont poſés diffé-
« remment. »

Quel que ſoit le point de départ de la maiſon de Périgord & de celle des Cunha qui jouèrent un ſi grand rôle hiſtorique en Eſpagne & en Portugal, l'identité de nom & d'armes ſemble impliquer communauté d'origine. Cugnac, d'ailleurs, dans le cartulaire de Cadouin, le Tréſor généalogique de D. Villevieille, dans le fonds Doat, & ailleurs, eſt écrit plus fréquemment Cunhac (*a*), Cunhiac que Cuniac, Cunac ou Cugnac.

Bien que de Courcelles ait ſigné la notice de Cugnac, ſon véritable auteur eſt l'Abbé de Leſpine, qui déploya dans ce travail autant de ſcience que de conſcience. Ce dernier, ancien Profeſſeur à l'École des Chartes, obſerve, page 85 du tirage particulier, que les Marquis de Cugnac & les de Cunha paraiſſent avoir le même principe. Il nous apprend auſſi que les uns & les autres, ſous le règne de Louis XV, ſe reconnurent iſſus d'une ſeule race, à l'occaſion de l'ambaſſade d'un Cunha portugais (*b*) à la cour de France.

Le plan de mon œuvre m'interdit l'emploi des abondants matériaux à l'aide deſquels je pourrais reconſtruire la maiſon de Cugnac dans ſes belles proportions hiſtoriques. Je dois donc, au lieu d'élever un monument, faire un ſimple édicule; encore ſera-t-il parfaitement incomplet, puiſque les degrés de la branche aînée & marquiſale de Giverſac vont être ſeuls reſtaurés en cette courte notice.

Avant de graduer ſa filiation, faiſons une ſorte de veſtibule à notre étude hiſtorique, pour y ranger quelques perſonnages de la maiſon de Cugnac, perdus dans le fond des ſiècles ou remarquables par leurs hauts faits. Cette galerie va être formée ſans diſtinction de branches.

David de Cugnac coopéra en 1002 à la ceſſion territoriale conſentie par Aymeri de Pierrebuſſière, en faveur de l'abbaye d'Uzerche (*c*).

Pierre de Cugnac (*de Cuniaco*), Chevalier, fut témoin d'une renonciation opérée par Liebaut de Digoine & ſon fils. Ceux-ci, par ce contrat, ſe déſiſtaient de tous leurs droits ſur les fiefs partagés entre l'Abbé de Cluny, Bernard de Cachiac, Gerberge, ſa femme, & Hugues, ſon fils, l'an 1105 (*d*).

Géraud *alias* Guillaume de Cugnac, dit *le jeune*, voulant que ſon âme & celle de ſon père fuſſent accueillies dans le ſein de Dieu, tranſporta à la maiſon de Cadouin une rente de douze écus provenant d'un moulin ſur la Dordogne (*e*).

(*a*) Ce nom, dans les vieux documents, juſqu'à la fin du quinzième ſiècle, eſt preſque toujours orthographié Cunhac, comme on peut le voir par les extraits ci-après :

« *Quod Ademarus de Baynac dedit..... quidquid habere poterat in parte quadam nemoris Cadunenſis, ſcilicet ſicut claudit ſtrata publica quæ ducit a vico Sancti-Aviti apud Ratunam, & inde uſque ad Podium Rubeum : hæc dedit prædictus Adhemarus eodem tempore quo Henricus dederat, & manu Raymundi de* Cunhac, *prioris Cadunenſis, ſuper altare quod appellatur de cruce...... Similiter Willelmus de* Cunhac *eodem modo dedit, &c.... Facta ſunt hæc anno ab incarnatione Domini M° C° LXXX° nono* (1189). » (Coll. Périgord, vol. 37, fol. 239, Bibl. Imp., Mss.)

(*b*) Ce grand perſonnage était Louis da Cunha, *dezembergador de paço*, Commandeur de l'ordre du Chriſt, repréſentant du Portugal au congrès d'Utrecht & au traité de Cambrai, Miniſtre plénipotentiaire en Angleterre, en Eſpagne & à La Haye, enfin, Ambaſſadeur auprès de Louis XV. Son père, Antoine-Alvarès da Cunha, avait commandé un corps de cavalerie en 1640, lors de la guerre entre l'Eſpagne & le Portugal, & tenu la dignité d'Écuyer tranchant ſous les Rois Jean IV, Alphonſe VI & Pierre II. Son fils, l'éminent diplomate, avait été élevé par ſon oncle Rodrigue da Cunha, d'abord Archevêque de Brague, & enſuite de Liſbonne.

(*c*) *Aimericus de Petrabuſſeira pater Petri d'Aiſſa Petrabuſſeira dedit manſum del Pojoli in parrochia de Paiaz; donum fecit in manu Ric. abb.* † *Factum donum anno incarnatione Domini* 1002, *regnante Roberto rege, audientibus Ronolpho de Carvo, arch. de Borhiac, & Guidone, fratre ſuo*, David de Cuniac. (Coll. André du Cheſne, vol. XXII, fol. 225.)

(*d*) Extrait du grand Cartulaire de l'abbaye de Cluny. — D. Villevieille, Tréſor généalogique, vol. XXXIII, fol. 139, v° Bibl. Imp., Mss.

(*e*) Mss. Leydet & Prunis. Bibl. Imp. — Saint-Allais, *Nobiliaire univerſel*, continué par de Courcelles, tome XVII, art. *de Cugnac*, p. 166.

Guilhaume de Cugnac fut appelé par Guillaume de Biron, Émeric, fon frère, & Arbolène, leur mère, en 1147, à des cérémonies femblables (*a*).

Begon de Cugnac (*de Cunhac*), Bernard de Podio Jactato & fa femme, Grimoard de Biron, Raymond & Guillaume de Bernard, ainfi que d'autres Seigneurs foreftiers, cédèrent à l'abbaye de Fontevrault tout ce qu'ils avaient dans les grands bois de Cadouin. Cette libéralité fut fanctionnée par la préfence de Géraud de Limeuil, de Grimoard de Agarvoo & de Géraud de Nemours. Roger de Millac, & fa femme, mère de Bernard de Biron, l'an 1115, fuivirent ce noble exemple (*b*). Bégon de Cugnac foufcrivit vers la même époque une charte analogue à celle qui vient d'être citée; elle fut l'œuvre de Guillaume de Biron, d'Alpaïs, fon époufe, de Guillaume & de Bertrand, leurs enfants. C'eft de leurs mains pieufes que Robert d'Arbriffel & les moines de Fontevrault reçurent un mas fitué dans la forêt de Cadouin (*c*). Le même perfonnage de la maifon de Cugnac participa à la donation partielle d'un terroir en faveur de l'abbaye de Cadouin, faite par Hébrard de Madaillan, le 5 des Ides de Mai 1115 (*d*).

Adhémar de Cugnac, oublié par l'Abbé de Lefpine, fut préfent à l'acte ci-après : Géraud & P. de Saint-Alvère fe deffaifirent en 1158 au profit de l'abbaye de Cadouin, de quatre deniers de cens qui leur étaient dus par le mas de Suffoleriis (*e*).

Arnaud & Olivier de Cugnac (*Cuniac*), frères & fils d'Arnaud, dotèrent (1168) le fufdit monaftère au moment où leur père y était reçu en qualité de religieux (*f*).

Bertrand de Cugnac s'embarqua pour la Terre Sainte avec Richard Cœur de Lion.

Au nombre des Aquitains conduits par le prince anglais fe trouvaient B. de Mellet, N. d'Abzac & Bertrand de Cugnac. Après la prife d'Acre, les flottes de Gènes, Pife & Marfeille remirent à la voile pour rapatrier une grande partie des chrétiens. La plupart, pour fubvenir aux frais de retour, durent recourir aux emprunts. Bertrand de Cugnac, Chevalier, étant à Tyr, fe porta caution d'une fomme de cent livres prêtee aux Sires d'Abzac & de Chaunac par des marchands génois. Voici cette obligation confentie à Tyr & portant la date du mois de Mai 1192.

« *Ego, B. de Cunaco, miles, notum facio univerfis prefentes litteras infpecturis* « *quod ego, erga Tornabellum Spinelli & focios fuos, januenfes cives, conftitui me* « *plegium in centum libras turonenfes pro kariffimis dominis Jordano de Abzaco* « *& Johanne de Chaunaco, ita quod fi predicte quantitatis folutioni dicti domini ter-* « *minis per eos prefixis deficerent, ego loco ipforum dictas centum libras reddere* « *tenerer, & ad hoc bona mea obligo. In cujus rei teftimonium prefentes litteras* « *figilli mei munimine roboravi.* »

« *Actum apud Tyrum, anno Domini M° C° XC° II°, menfe Maii.* » Au dos eft écrit d'une écriture moderne : « *Sicurtà Spinelli,* XXI, XII (*g*). »

Le même Bertrand de Cugnac, durant fon féjour à Tyr, à la date ci-deffus, participa, en qualité de témoin, à une charte analogue, foufcrite à l'occafion d'une dette

(*a*) D. Villevieille, Tréfor généalogique, tome XXXIII, p. 139 v° & 140.

(*b*) (*c*) Collection de Périgord, vol. XXXVII, fol. 221. — D. Villevieille, Tréfor généalogique, vol. XXXIII, fol. 141. — Ces deux fonds font à la Bibliothèque Impériale.

(*d*) *Hebrardus de Madelano conceffit in fylva Cadunenfi quantum Guillelmus de Birontio & filii ejus, Guillelmus & Bertrandus, dederant vel deinceps daturi erant. Teftibus Amaneu Berferii, Gauberto de Belens, Guillelmo Mancipio*, Begone de Cunaco. (Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 221, v°.)

(*e*) Extraits du Cartulaire de l'abbaye de Cadouin. (Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 212 v°.)

(*f*) Arnaldus de Cuniac & Oliverius, *fratres, filii Arnaldi, dederunt pro patre fuo quando ingreffus eft in Cadunio fufcipiendus in fratrem.* (Collection de Périgord, vol. 37, fol. 231, verfo.)

(*g*) Ancien fonds Courtois, chartes des croifades. — Borel d'Hauterive, *Revue hiftor. de la Nobleffe*, t. III, p. 16.

de cent vingt livres que contractèrent Bertrand Foucaud & Bernard de Mellet, envers des marchands génois.

Guilhem-Arnaud de Cunhac, Chevalier, demeurant en la paroiffe Beaurech, Alix, fa femme, gratifièrent, le 11, *à l'iffue* de Mars 1270, d'un fol de cens (*a*), l'abbaye de Cadouin.

François de Cugnac, Baron de Dampierre & d'Huiffeau, Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, Maréchal des camps, Confeiller d'État, Lieutenant général au gouvernement de l'Orléanais, fut élevé à la dignité du Saint-Efprit le 7 Janvier 1595 (*b*). Dans la même promotion furent compris Henri de Bourbon, Duc de Montpenfier, Henri d'Orléans, Duc de Longueville, François d'Orléans, Comte de Saint-Pol, Henri d'Albret, Baron de Mioffens.

Après avoir coopéré à la bataille d'Ivry, un des premiers il confeilla à Henri IV l'abjuration du calvinifme. Plus tard, cette voix particulière devint un chœur univerfel dont les fentiments furent ainfi traduits par Chicot : « Allons, mon ami, vas à « Rome, le métier de roi eft bon, on y peut gagner fa vie. » Si le fou fur un tel fujet s'exprima d'une façon comique, Dampierre donna fon avis avec févérité dans la chambre mortuaire où le corps d'Henri III, à peine refroidi, était gardé par deux minimes & Clermont d'Antragues. Voici, du refte, comment d'Aubigné rapporte le langage de Dampierre en cette trifte occurrence. Dans le groupe des affiftants catholiques, prefque tous « enfonfans leurs chapeaux ou les jettans par terre, fermans le poing, complottans, fe touchans à la main, faifans des vœux & pro- « meffes, defquelles on oioit pour conclufion, *pluftoft mourir de mille morts......;* « mais d'O, Manou, fon frère, Antragues, Chafteau-Vieux, murmurent, & à dix « pas du Roi il leur efchape de fe rendre pluftoft à toutes fortes d'ennemis, que de « fouffrir un Roi huguenot; ils joignent à leur propos quelques autres; entre ceux- « là, Dampierre, Premier Marefchal de camp, qui fit ouïr tout haut ce que les « autres ferroient entre les dents (*c*). »

Louis-Emmanuel de Cugnac, de la branche de Giverfac, rameau aîné de Peyrille, venu au monde en 1729, fut le dernier Évêque de Lectoure. Dès fon début dans la carrière eccléfiaftique, l'Évêque de Bayeux l'attira dans fon diocèfe, le nomma fon Vicaire général & le fit pourvoir de l'abbaye de Conques. La bienveillance du Roi ne tarda pas à le faire affeoir fur le fiége de Lectoure. Le facre du nouveau Prélat eut lieu le 7 Septembre 1772. Il concourut à la dernière Affemblée du clergé comme Député de la province. En 1793, il fut mis en réclufion pour refus de ferment, pour incivifme & ariftocratie. Il traverfa miraculeufement en prifon les jours terribles de la terreur. Lors de fa délivrance, l'ancien Prélat vint au château de Fondelin, près de fon neveu, finir fa pieufe exiftence. Sa mort étant advenue en 1800, il fut inhumé dans le caveau de la famille (*d*).

Chazot de Nantigny (*e*) & les *Étrennes de la nobleffe* (*f*) affurent, avec raifon, que l'aînée des branches de la maifon de Cugnac eft celle de Giverfac. Cette opinion

(*a*) Arch. de Sainte-Croix de Bordeaux, réfumées par D. Villevieille, *loc. cit.*

(*b*) Chazot de Nantigny, *Tablettes hiftoriques*, quatrième partie, p. 400. — P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, tome IX, p. 110 A.

(*c*) *Mémoires de Théodore Agrippa d'Aubigné*, publiés par Ludovic Lalanne; Paris, Charpentier, 1854. p. 354.

(*d*) Monlezun, *Hiftoire de Gafcogne*, tome V, page 570.

(*e*) « La maifon de Cugnac (dit cet auteur), eft une des plus anciennes de Guyenne, où elle eft connue dès le « douzième fiècle. Les Seigneurs de Giverfac, établis en Quercy, en font les aînés. » (*Tablettes hiftoriques*, t. IV, p. 402.)

(*f*) « Cugnac, maifon des plus anciennes de Guyenne, connue dès le douzième fiècle. La branche aînée de cette « famille eft celle de Giverfac, en Quercy. » *Étrennes de la nobleffe, ou état actuel des familles nobles de France, des Maifons et Princes fouverains de l'Europe*, t. III, p. 91.)

eſt également celle de d'Hozier, qui l'exprime dans ces lignes : « EMMANUEL de Cu- « gnac, aîné de ſa maiſon, Seigneur de Sermet, Loubejac, Saint-Pompon, « Montpezat, en Quercy, né en 1687, mort en 1750 (a). » Le travail de l'Abbé de Leſpine, édité par de Courcelles, a diſpoſé les branches dans leur ordre d'antériorité; celle de Giverſac vient en tête; le rameau de Peyrille, ſorti de ſon ſein, ſuit immédiatement comme continuateur & héritier des Marquis de Giverſac. Ceux-ci s'éteignirent au milieu du dernier ſiècle, dans la perſonne d'EMMANUEL de Cugnac, Marquis de Giverſac, dont le teſtament du 2 Août 1746 transférait ſes droits à ſon oncle Antoine-François, Marquis de Cugnac, Seigneur de Peyrille. La deſcendance directe de celui-ci eſt repréſentée aujourd'hui par M. le Marquis LUDOVIC de Cugnac, reſidant au château de Fondelin, à proximité de Condom (Gers).



PREMIER DEGRÉ.

PONS de Cugnac ouvre la marche de la filiation régulière; d'après l'Abbé de Leſpine, il était fils de GUILLAUME de Cugnac (*Cunac*) qui ſous Pierre, Abbé de Cadouin, fut préſent en 1147 à pluſieurs bienfaits de Guillaume de Biron & de ſon frère Aimeri. La collection de Périgord mentionne Pons de Cugnac comme l'auteur des ci-après :

1. GUILLAUME, qui ſuit.
2. GAUSBERT de Cugnac.
3. PONS de Cugnac (b), qui fit une donation particulière à l'abbaye de Cadouin en 1158 & une collective avec ſes frères en 1167.
4. GRIMOARD de Cugnac, père d'un autre Grimoard qui eſt déſigné dans l'acte de 1167 comme neveu de Pons. La paternité du ſecond Grimoard réſulte de ce paſſage du Cartulaire de Cadouin : « *Grimoardus de Cuniaco filius Grimoardi* » (c).
5. RAYMOND de Cugnac & GUILLAUME, ſon frère (d), témoignèrent auſſi, en 1160, leur libéralité à l'abbaye de Cadouin devant le Prieur de Saint-Avit & Guillaume de Biron. Dans une charte d'Arnaud de Saint-Michel (1160) reparaît, en compagnie d'un autre Raymond, ſon prédéceſſeur au prieuré du ſuſdit monaſtère, Raymond de Cugnac (e). A la date de 1177 il fit de nouvelles

(a) Fonds d'Hozier, doſſier de Cugnac. Bibl. Imp., Cabinet des titres.

(b) « Poncius de Cuniaco, *filius* Poncii, *conceſſit & in manu Rannulphi abbatis.... preſentibus* Grimoardo, *nepote ejus.* » — Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 57 v° & 214.

Les trois hoirs ci-deſſus, c'eſt-à-dire *Guillaume, Gausbert & Pons de Cugnac*, ſont énoncés dans cet autre paſſage du Cartulaire de Cadouin : « *Anno M° C° ſexageſimo VII° concurrente VI prima die K. Januarii Luna* « *XVII.* Guillelmus Gausbertus & Poncius de Cuniaco, filii Poncii de Cuniaco, *dederunt* ». Il eſt en outre fait mention dans cette charte de Grimoard, neveu de Pons de Cugnac. (Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 230 v°.

(c) Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 56 v°. — La même conſtatation eſt répétée aux fol. 230 v° & 231 r°.

(d) Le fonds de Périgord, vol. XXXVII, fol. 230, porte : « *Raymundus de Cunac* conſilio *Guillelmi de Cuinac filii* « *ejus.* » Le fonds Leydet & Prunis à la place de *filii ejus* met *fratris ejus*. Cette dernière verſion, qui eſt la plus fréquente & la plus rationnelle, a été adoptée par l'Abbé de Leſpine, dans ſon travail imprimé ſur la maiſon de Cugnac, bien que le *filii ejus* de la collection de Périgord ſoit écrit de ſa main. Il eſt vrai que,réviſant plus tard ſa copie fautive, il l'a rectifiée lui-même en rétabliſſant *fratris* au-deſſus de *filii*, ſans toutefois effacer ce dernier mot du fonds de Périgord. Raymond & Guillaume de Cugnac figurent encore enſemble aux pages 214 & 231 du vol. XXXVII.

(e) « *Ego Arnaldus de St° Michaele dono Deo & beatæ Mariæ & eccleſiæ Cadunii & tibi Petro, abbati prædicti loci, & omnibus ſucceſſoribus tuis & fratribus Cadunii, tam preſentibus quam futuris, pro ſalute animæ meæ & parentum meorum, gratis & libere manſum, de La Barda, &c.... videntibus & audientibus Raimundo Priori, Wilhelmo de Larzac,* Raimundo de Cuniaco, &c. » Fonds de Perigord, vol. XXXVII, fol. 229 v°. Bibl. Imp. Mſſ.)

généroſités envers les religieux de Cadouin & devint leur Prieur en 1180. Il l'était depuis longtemps, lorſque Henri de Gontaut, jaloux de lui manifeſter ſon eſtime, lui abandonna, le 3 des Nones de Février 1189, ſes ténements dans la forêt de Cadouin (*a*).

II. DEGRÉ.

Guillaume Ier de Cugnac, Donzel, fut appelé, ainſi que ſon frère Raymond, Prieur de Cadouin, à la donation faite (1180) en faveur de ce couvent par Adhémar de Beynac (*b*). Le même Guillaume offrit à l'abbaye de Cadouin toutes ſes poſſeſſions limitrophes de celles du monaſtère. Il concourut l'an 1207 à la ceſſion du mas de la Bardate, conſentie par Martin Algaïs, Seigneur de Bigarroque & de Biron, toujours au profit des religieux de Cadouin (*c*).

Guillaume de Cugnac (Cunac) (*d*) ſe dépouilla en 1211 du terroir de la Moleira & de quatre ſols de cens en faveur de Conſtantin, Abbé de Cadouin, & reçut en retour un cheval, de la valeur de 300 ſols, & 90 ſols en argent (*e*).

Ce fut de ſon temps (1222) que les œuvres pies de ſes ancêtres envers les moines de Cadouin furent ratifiées par Raymond, Évêque de Périgueux (*f*). Guillaume de Cugnac exiſtait en effet à cette date, puiſque lui & Marie de Cugnac, ſa femme, renouvelèrent leurs largeſſes envers l'abbaye, le 4 Juillet 1222 (*g*). Leur fils fut :

III. DEGRÉ.

Hélie de Cugnac, Damoiſeau, approuva (1276) toutes les ceſſions dont ſon père Guillaume & ſa mère Marie avaient avantagé le monaſtère de Cadouin & celui d'Aillac (*h*). L'Abbé de Leſpine lui donne pour hoirs :

1. Guillaume de Cugnac, qui va revenir plus bas.
2. Raymond de Cugnac, Damoiſeau de la paroiſſe de Cabans, arbitra en 1287 en compagnie de Gaillard de Beynac, Chevalier, dans une compétition d'héritage ſurvenue entre Vital & Hélie de Fages (*i*). Le ſuſdit Raymond comparaît aux noces de Pierre de Gontaut avec Marguerite de Born, iſſue de même eſtoc que Bertrand de Born, le célèbre troubadour. La cérémonie

(*a*) D. Villevieille, Tréſor généalogique, vol. XXXIII, fol. 140. — Nous tranſcrivons ici, d'après la coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 239 vº, une partie de l'acte de donation faite par Henri de Gontaut : « *Henricus de Guntaut dedit Deo & beatæ Mariæ Cadunii & monachis.... factum eſt hoc altera die a purificatione beatæ Mariæ, ſcilicet tertio nonas februarii, anno ab incarnatione domini MCLXXXIX luna Xª, in manu* Raymundi de Cunhac, *prioris Cadunii.* »

(*b*) Voir ci-deſſus, note *a* de la page 2.

(*c*) D. Villevieille, Tréſor généalogique, vol. XXXIII, fol. 140, Bibl. Imp. Mſſ. — « *Donationem quam* Guillelmus de Cunhac *fecit domui Cadunii in manu Armandi, abbatis ejuſdem loci, Heliæ, abbatis Faeſæ, & R. abbatis de Ardigello, & Euſtorgis, prioris, & Petri, ſacriſtæ Cadunienſis, & Rotberti de Tornaon, ſeneſcali Pictaviæ, Vaſconiæ & Petrogorenſis.* » — Ce titre n'eſt point daté, mais on ſait qu'Armand était Abbé de Cadouin en 1202 & qu'il était contemporain de Raymond, Évêque de Périgueux. — Le texte latin ci-deſſus a été tranſcrit d'après la collection de Périgord, volume XXXVII, fol. 65 vº.

(*d*) L'année précédente il avait été pareillement le bienfaiteur de l'abbaye; c'eſt encore de lui & de ſes frères qu'il eſt queſtion dans le titre d'une convention reproduit dans la coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 192.

(*e*) *Notum ſit quod ego* Willelmus de Cugnac (Cunac) *dono la Moleira & IV ſols cenſuales in manu C. abbatis Cadunii...... accipi pro eis quemdam equum trecentorum ſolidorum, & nonaginta ſolidos, anno MCCXI.* (Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 226.)

(*f*) Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 65 vº.

(*g*) Saint-Allais, *Nobiliaire univerſel*, continué par de Courcelles, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 169.

(*h*) Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 183.

(*i*) Saint-Allais, *Nobiliaire univerſel*, continué par de Courcelles, t. XVII, p. 169.

nuptiale fut célébrée en Septembre 1303, la veille de la Saint-Michel (*a*). Lui & Guillaume, fon aîné, opérèrent divers échanges avec l'abbaye de Cadouin en 1311. Raymond de Cugnac, pour fon compte particulier, après la fête de la purification 1317, reçut le dénombrement d'Étienne Falgayrac & de Raymonde de Vic, fa femme, à raifon de divers péages levés fur la Dordogne.

3. Bertrand de Cugnac, qui fut l'un des vendeurs de deux fextérées de terre, dont nous redirons un mot à l'article de fon frère Guillaume, qui fuit (*b*).

IV. DEGRÉ.

Guillaume II de Cugnac, Damoifeau, fon frère Raymond, les Seigneurs de Biron, d'une part, & l'Abbé de Cadouin, de l'autre, conclurent en 1281 un accord en vertu duquel certaines dépendances de l'abbaye étaient exemptées de l'arpentement qui était dû par toutes les terres environnantes aux feudataires fus-nommés (*c*).

On retrouve fa trace en 1285, dans une aliénation de deux fextérées de terre, comprifes dans la paroiffe de Cabans, au profit de Jean Gloria. Guillaume de Cugnac reprit poffeffion (1298) de quelques rentes & terres données à Hélis de Cugnac, fa fille, femme de Raoul de Vigier (*d*). Le même perfonnage fe porta caution de la dot conftituée par Noble Gafton de Gontaut, Seigneur de Badefol, à Alpaïs, fa fille, lors du mariage de celle-ci avec Noble Raymond de Montaut, fils d'Amanieu, & de Mathe, Dame de Muffidan. Le contrat fut paffé avant la Saint-Jean 1303 (*e*). D'une union inconnue dérivèrent :

1. Guillaume, que nous allons reprendre.
2. Raymond de Cugnac, Prieur de Concorès, fous l'année 1312.
3. Bertrande de Cugnac, femme d'Henri de Malefaye, Damoifeau de Sainte-Croix. Cette union dut précéder l'année 1297.
4. Hélis de Cugnac, mariée l'année fuivante à Noble Raoul de Vigier.
5. Souveraine de Cugnac, qui époufa vers 1308 Noble Pons de Siorac.
6. Sobrière de Cugnac, conjointe vers la même époque avec Gaillard de Pons, né d'Hélie de Pons, Seigneur de Siorac (*f*).

V. DEGRÉ.

Guillaume III de Cugnac paffa un compromis avec l'Archevêque de Bordeaux qui lui abandonna (12 Mars 1308) tous fes droits fur le ténement de Roquetaillade. Jufques en 1323 il fe qualifie *Damoifeau* & poftérieurement *Chevalier*, ce qui réfulte d'un jugement prononcé le jour de Saint-Barnabé à l'occafion des biens des lépreux de Bigarroque. Élie de Puchagut & Guilhem de Vic avouèrent tenir de Guillaume de Cugnac, en cens & fief lige, des terroirs dans les paroiffes de Durval & de Saint-Chamaffy. Une quittance délivrée le vendredi faint de l'an 1329 par Arnaud de Lochefroide, Procureur de l'Archevêque de Bordeaux, à Grimaud de Brétrenoux, au fujet du droit commun auquel les habitants du voifinage étaient

(*a*) D. Villevieille, Tréfor généalogique, vol. XXXIII, fol. 140 v°, Bibl. Imp. Mff.
(*b*) Saint-Allais, *Nobiliaire univerfel*, continué par de Courcelles, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 170.
(*c*) Titre original confervé aux archives de l'abbaye de Cadouin. Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 192.
(*d*) Saint-Allais, *Nobiliaire univerfel*, continué par de Courcelles, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 170.
(*e*) Anciennes archives de M. le Comte de Gontaut de Saint-Geniès. — D. Villevieille, Tréfor généalogique, vol. XXXIII, fol. 140 v°.
(*f*) Saint-Allais, *Nobiliaire univerfel*, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 171, dénombre ces fix enfants dans l'ordre adopté par nous.

assujettis, nomme Guillaume de Cugnac. Il s'était marié à Guillemette DE ROFFILHAC qu'il laissa dans le veuvage en 1336 (*a*), avec la postérité que voici :

1. PIERRE de Cugnac, qui représentera la génération ci-dessous.
2. BERNARD de Cugnac, auteur de la branche de Belvès & de Saint-Avit, de laquelle est provenue celle des Marquis de Dampierre (*b*).
3. HENRI de Cugnac (Cunhac), Bachelier ès lois, fut le treizième Abbé de Saint-Avit-Senieur au diocèse de Sarlat. Il tenait ce bénéfice ecclésiastique en 1355. Longtemps après le 18 Mai 1361, il est nommé parmi les garants de la constitution dotale de Gaillarde de Pradelle, épouse de Diode de Limeuil, Seigneur de Saint-Alvère. Il fut élu Chanoine de Cahors, par une bulle du Pape Urbain V, le 21 Novembre 1362. La grâce pontificale est motivée par la haute considération dont jouissait à Rome le Cardinal de Talleyrand, & par le titre de Chapelain & de familier qu'exerçait auprès de lui Henri de Cugnac. Celui-ci résigna son prieuré en 1375 (*c*).

   Avec Henri de Cugnac co-existait un autre membre de la famille, du prénom de GUILLAUME, qui demeurait en 1367 dans la paroisse de Saint-Léon. Il est nommé, avec ses sœurs ARNAUDE & AHELIS de Cugnac, dans une récompense accordée à Étienne Syro (*d*).
4. BERTRAND de Cugnac, investi du prieuré de Cosa par Innocent VI le 9 Novembre 1359.
5. MARGUERITE de Cugnac, qui reconnut avoir touché sa légitime, consistant en cent livres & cinq mille sols (1323), avait épousé en premières noces Hélie DE PUYJIRAT, & en secondes, Bertrand DE PORTAFÉ, qui n'était plus en 1363. Son veuvage est constaté dans un legs fait à Jean de Cugnac, son neveu.
6. DAUPHINE de Cugnac, qui s'allia avant 1323 avec Pierre DE CAMPNHAC, Damoiseau de Montclar.
7. PLAISANCE de Cugnac, dont l'union avec Noble Bernard DE VEYRINES porte la date de 1328.
8. GUILLEMETTE de Cugnac, qui eut pour mari Guillaume DE BAR, de la ville de Sarlat (*e*).

VI. DEGRÉ.

Noble PIERRE de Cugnac (Cunhac), Damoiseau, demeurant dans la paroisse de Cabans, procéda en 1336 au partage de la succession de son père, mort *ab intestat*. Cet héritage considérable, d'après une note du fonds d'Hozier, était représenté par cent vingt juridictions ou fiefs, desquels relevaient deux cents vassaux (*f*). Cette fortune territoriale caractérise la haute situation de Cugnac à cette époque. Pierre de Cugnac épousa, le jeudi qui suivit l'Annonciation de 1346, Noble Demoiselle Delphine ou Dauphine DE GONTAUT. Seguin de Gontaut, son frère, Seigneur de Badefol, la dota de mille livres en monnaie de Périgord, & de deux cent cinquante, destinées à l'acquisition de rentes. Son trousseau fut composé d'un lit splendide & de riches vêtements. Sa légitime fut affectée à l'acquittement des droits de Henri de Cugnac, frère de l'époux, signataire du contrat, ainsi qu'un Bernard de Cugnac (*g*).

(*a*) Tous les faits qui précèdent sont empruntés au *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, continué par de Courcelles, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 172.

(*b*) L'existence de ces deux aînés nous est révélée par l'ouvrage ci-dessus, même volume, p. 172.

(*c*) Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 346 & 347 v°.

(*d*) Saint-Allais, *Nobiliaire universel*, continué par de Courcelles, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 173.

(*e*) Bibl. imp.; cabinet des titres, dossier de Cugnac.

(*f*) (*g*) D. Villevieille, Trésor généalogique, vol. XXXIII, fol. 141.

Pierre de Cugnac fut mêlé aux luttes inteſtines engagées par les feudataires de Beynac, de Comarque & de Thémines contre le Sire de Caſtelnau. Jean de Galard, Baron de Limeuil, intervint, & ſa médiation amena un armiſtice entre les antagoniſtes le 22 Novembre 1354. Quatre ans plus tard le commandement de la ville de Périgueux était confié à Pierre de Cugnac. Celui-ci ſigna un arrangement avec Noble Séguin de Gontaut, ſon beau-frère, au ſujet des 1350 livres de Périgord, conſtituées à Delphine de Gontaut, femme de Pierre de Cugnac (*a*). Cette dernière, en vertu d'une ſtipulation du pacte de famille, était admiſe, au même titre que ſes frères, moyennant rembourſement de ſa dot, dans le partage de la ſucceſſion paternelle; elle était même apte à la recueillir tout entière au cas où l'hoirie mâle de Pierre & de Gaſton de Gontaut, ſes frères, viendrait à s'éteindre. Cet acte fut ſcellé le pénultième d'Avril 1360. Delphine de Gontaut rendit Pierre de Cugnac père de :

1. Pierre de Cugnac, qui abandonna, le 11 Mars 1395, toutes les dîmes de la paroiſſe de Cabans à Bertrand, Abbé de Cadouin, ſous la réſerve de la conſtruction & de l'entretien d'une chapelle où deux meſſes annuelles & commémoratives devaient être ſolenniſées (*b*).
2. Henri de Cugnac, qui fut le premier ſujet de la branche de Cauſſade, laquelle produiſit le rameau des Marquis du Bourdet.
3. N... de Cugnac, femme de Noble N... de Verdon. Son ſouvenir eſt conſervé dans une tranſaction du 12 Novembre 1461, opérée entre Noble Gaſton de Verdon, ſon petit-fils, & Arnaud Raymond de Saintours, époux de Louise de Cugnac (*c*).

VII. DEGRÉ.

Jean Ier de Cugnac, Écuyer, Damoiſeau & auſſi Seigneur de Cugnac, demanda à Noble Pierre de Gontaut, ſon oncle, la portion qui lui avait été aſſignée ſur l'apanage de Badefol, en vertu du traité de mariage de Noble Delphine de Gontaut avec Pierre de Cugnac (*d*). Une tranſaction du 2 Mai 1396, ménagée par l'entremiſe de Noble N. de Biron, décida que le détenteur de Badefol jouirait proviſoirement de cette châtellenie, mais qu'elle retournerait à Jean de Cugnac dans l'éventualité où la lignée maſculine de Pierre de Gontaut diſcontinuerait (*e*). Jean de Cugnac céda, le 6 Juin 1431, à ſon neveu Noble Richard de Gontaut tous les biens provenant de la dot maternelle, hypothéquée ſur la baronnie de Badefol. Un autre document, réſumé par D. Villevieille, conſtate que la donation précédente fut inſpirée à Jean de Cugnac par les bons offices du ſuſdit Richard, ſon neveu, Capitaine de Montignac (*f*). La terre de Badefol était voiſine de celle de Limeuil dans le diocèſe de Sarlat. Meſſire Pierre de Gontaut rendit ſon âme à Dieu en l'année 1423, après avoir longtemps guerroyé contre la France au ſervice de l'Angleterre. Jean de Cugnac, ſon beau-frère, qui avait combattu à ſes côtés, fut remis en poſſeſſion du château de Badefol démantelé par le Comte de Clermont, Lieutenant du Roi Charles VII; Jean de Cugnac le fit d'abord reſtaurer & l'aliéna deux ans plus tard au profit de Triſtan d'Abzac, ſon neveu (*g*). Celui-ci avait en outre,

(*a*) D. Villevieille, Tréſor généalogique, vol. XXXIII, fol. 141.
(*b*) Coll. de Périgord, vol. XXXVII, fol. 140 verſo.
(*c*) Notice de Cugnac, par l'Abbé de Leſpine, p. 16.
(*d*) (*e*) (*f*) D. Villevieille, Tréſor généalogique, vol. XXXIII, fol. 141.
(*g*) *Ibid.* — Cette vente eſt prouvée par une enquête faite le 14 Février 1458, à la demande de Meſſire Richard de Gontaut, Chevalier, Seigneur de Saint-Geniès & de Badefol. — En 1461, ce dernier préſenta une requête au Parlement de Toulouſe contre Perrotin de Chaumont pour être réintégré dans le fief de Badefol qui lui revenait par le décès de ſon père, ainſi que par la volonté poſthume de Jean de Cugnac & de Triſtan d'Abzac.

moyennant 3000 livres, obtenu de ſon oncle le château de Clarens, à la condition d'y introduire les gens du Comte d'Armagnac. Jean de Cugnac fit ſon teſtament le 27 Août 1435. Il recommanda d'inhumer ſes reſtes dans la crypte de ſes ancêtres. Louiſe, ſa fille, fut inſtituée ſon héritière au détriment de Rigon de Cugnac, qui avait porté les armes ſous la bannière nationale, au lieu d'imiter ſon père, conſtant champion des Anglais (*a*). Jeanne de Comarque, à laquelle il s'était allié, contracta de ſeconds liens avec Jean de Saintours, Capitaine du château de Courbaſy, en Limouſin (*b*). De ſon premier lit avec Jean de Cugnac elle avait eu :

1. Rigon de Cugnac (*c*), que nous allons retrouver.
2. Louise de Cugnac, héritière univerſelle de ſon père. Elle verſa ſon vaſte héritage dans la maiſon de Saintours par ſuite de ſon union avec Arnaud-Raymond de Saintours, fils de Jean de Saintours, deuxième époux de Jeanne de Comarque. Le 9 Janvier 1465, ſe dénoua amiablement le litige pendant entre Meſſire Richard de Gontaut, ſus-nommé, & Noble Arnaud-Raymond de Saintours, au ſujet des droits de Louiſe de Cugnac ſur le château de Badefol. Il fut convenu entre les parties que cette ſeigneurie ſerait en partie tenue par elle, tout en reſtant indiviſe (*d*).
3. Peyronne de Cugnac, qui fut conjointe avant 1462 à Gadifer de Carrières.
4. Isabeau de Cugnac, mariée en 1456 à Noble Pierre de Bosredon.

VIII. DEGRÉ.

Rigon de Cugnac, Damoiſeau, premier Seigneur de Giverſac, ayant été dépouillé de ſon héritage par la ſévérité de ſon père, vint ſe fixer dans le village de Domme en Périgord. Il fut préſent à la miſe en emphythéoſe des herbages de Saint-Martial par Richard de Gontaut, agiſſant au nom de ſa femme Jeanne de Salignac; l'autre contractant était Jean Planhart (*e*). Rigon de Cugnac s'était uni à Hélène de la Rivière, qui lui donna procuration, le 15 Novembre 1451, pour opérer une ceſſion au profit de Guillaume de Poget, dont le père & l'aïeul avaient prêté diverſes ſommes à Rigon de Cugnac. Celui-ci, n'ayant pu acquitter ces dettes arriérées, abandonna à ſon créancier, en compenſation, le moulin de Giverſac, longé par la rivière de Cer (*f*). Rigon inféoda, le 4 Août 1452, à Guillaume Fayart le mas de Calmont (paroiſſe d'Aglan) avec toutes ſes appartenances. Sa femme, dans ſon teſtament du 5 Août 1471, honora la mémoire de ſon époux (*g*), & laiſſa tous ſes biens à ſon fils Jean de Cugnac, qui ſuit.

(*a*) D. Villevieille, Tréſor généalogique, vol. XXXIII, fol. 141. — Archives de M. le Comte de Gontaut de Saint-Geniès.

Ce teſtament a été copié en partie dans les manuſcrits de MM. Leydet & Prunis, répartis aujourd'hui dans la coll. de Périgord. — Ces privations de patrimoine, cauſées par les diſſentiments politiques, étaient aſſez fréquentes en Guienne au temps des luttes de la patrie contre l'étranger. C'eſt pour un motif ſemblable que Pierre de Gontaut, couſin de Jean de Cugnac, déshérita ſon fils Richard en 1422.

(*b*) (*c*) Saint-Allais, *Nobiliaire univerſel*, continué par de Courcelles, t. XVII, p. 178.

(*d*) Archives de M. le Comte de Gontaut de Saint-Geniès. — D. Villevieille, Tréſor généalogique, vol. XXXIII, fol. 141.

(*e*) Cahier de diverſes expéditions, délivrées le 20 Octobre 1784, d'après les originaux, à Meſſire Arnaud-Louis-Claude-Simon-Marie-Anne, Comte de Cugnac, Capitaine de dragons au régiment de Ségur, Seigneur de Sermet, Saint-Pompon, Peyrille, Trigonan, &c. Ces copies authentiques, collationnées par Lefebvre & Trutat, Notaires au Châtelet, contreſignées & ſcellées par François Augran, Lieutenant civil de la prévôté de Paris, ſont aux archives du château de Fondelin (Gers).

(*f*) *Ibid.* — « *Videlicet molendinum ſive lo molinar de Giverſac, alias de la Beſtori, ſitum in reperia de Cex in parocchia de Senaco.* »

(*g*) *Ibid.* — « *Honeſta mulier* Helena de la Ribieyra, *relicta quondam nobilis* Rigoni de Cunhaco, *ſana mente........ quod ſepelli voluit in eccleſia beate Marie Montis Dome ante altare beate Marie Magdalene in tumba ubi ſepultus eſt predictus quondam nobilis Rigonus, ejus vir.* » — Elle légua ſes moutons & ſes brebis à ſa bru Mar-

IX. DEGRÉ.

Jean de Cugnac, Chevalier, Seigneur de Giverſac, figure parmi les témoins d'une convention faite, le 9 Janvier 1465, entre Richard de Gontaut, Seigneur de Badefol, & Arnaud-Raymond de Saintours, Seigneur de Cugnac (a).

L'Évêque de Sarlat, étant tenu de payer annuellement à Jean de Cugnac cinq ſols de cens & trois d'acapte, voulut s'exempter de ce droit & le racheta dudit Seigneur le 30 Juillet 1478 (b).

Les pactes de mariage entre Jean de Cugnac & Marguerite de la Roque furent rédigés, le 26 Mai 1464, par Martial Gourdon, Notaire (c). D'eux naquirent :

1. Laurent de Cugnac, qui ſigna, le 30 Janvier 1500, en compagnie de Jacques & Martial de Cugnac, ſes frères, un compromis avec Guillaume del Teilh, dans lequel on voit figurer auſſi Hélène de Cugnac, ſœur des précédents (d).
2. Jacques (e), continuateur de ſa race, & dont on va parler au degré ſuivant.
3. Martial de Cugnac, mentionné ci-deſſus.
4. Marguerite de Cugnac, femme d'Antoine Colon de la Vercantière, au diocèſe de Cahors.
5. Hélène de Cugnac, épouſe de Guillaume Julia, demeurant au repaire de Salles, juridiction de Sarlat (f).

X. DEGRÉ.

Jacques de Cugnac, Écuyer, Seigneur de Giverſac, fit montre (1503), ſous la conduite du Sire d'Albret, dans la compagnie de cinquante lances fournies des ordonnances du Roi en la ville de Luguynem au duché de Milan. Il apparaît dans la même troupe, le 17 Juin 1507, à Parme. Son oncle, Martial de la Roque, lui fit donation de ſes domaines, ſis dans la baronnie de Beynac, ſi ſa fille Marguerite le devançait au tombeau. Jacques prit deux alliances : l'une avec Jeanne de Gironde-de-Montclera (g), l'autre avec Jeanne de Lestrade (h).

Jacques de Cugnac dicta ſes volontés finales le 11 Août 1538, & ordonna que cent prêtres fuſſent appelés à célébrer, le lendemain de ſa mort, ſon ſervice funèbre qui devait être renouvelé deux fois dans l'année : « & au cas qu'aux dites « paroiſſes ne ſeroict trouvé le nombre de cent preſtres, a voulu le d. teſtateur « que ſon d. héritier univerſel ſoubzcript ſoit tenu à voir d'aultres lieus où il aſſem- « blera juſque au nombre de cent preſtres pour prier Dieu pour le ſalut de l'âme « du teſtateur, & donner à chaſcung des dits preſtres le dit jour deix ſoulz tour-

guerite de La Roque : « *Item dedit & reliquit nobili Margarete de la Roca, uxori predicti de Cunhaco, omnes ſuos motonos & oves.* » Elle tranſmit tous ſes biens, déduction faite de ſes libéralités pieuſes & bienfaiſantes, à ſon fils Jean de Cugnac : « *In omnibus aut aliis bonis ſuis heredem ſuum univerſalem fecit & ore ſuo proprio nominavit videlicet nobilem* Johannem de Cunhaco, *ibidem preſentem*, &c. »

(a) Saint-Allais, *Nobiliaire univerſel*, continué par de Courcelles, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 178.

(b) Archives du château de Fondelin; cahier de diverſes expéditions délivrées, le 20 Octobre 1784, par Lefebvre & Trutat, Notaires au Châtelet.

(c) « *De matrimonio contrahendo inter nobilem* Johannem de Cunhaco, *habitatorem Dome, ex una, & nobilem* Margaritam de la Roqua, *filiam legitimam & naturalem nobilium Laurencii del Puchdiou & Margarete la Roqua, conjugum, ex altera.* » Une des clauſes du contrat impoſait aux parents de : « *Veſtire dictam eorum filiam duabus raupis cum quotis condecenter garnitis.* »

(d) (e) (f) Archives du château de Fondelin, cahier de diverſes expéditions authentiques délivrées le 20 Octobre 1784 par Lefebvre & Trutat, Notaires au Châtelet.

(g) Fille de Jean de Gironde, Seigneur de Montclera, & de Françoiſe de Champagne-la-Suze, d'après Moréri, t. V, p. 217, généalogie *de Gironde*.

(h) De Courcelles, *Hiſtoire des Pairs de France*, t. X, généalogie *de Leſtrade*, p. 11. — Archives du château de Fondelin, cahier déjà cité.

« nois, fans reffection corporelle, & autant au bout de l'octave après le décès du « dit teftateur ». Il inftitua un obit en l'églife de Domme, laiffa Jeanne de Leftrade, fa femme ufufruitière de fes biens à la condition qu'elle perfifterait dans la *viduité*. Sa fille aînée fut favorifée d'un fupplément dotal de quarante fols tournois. Clinette de Cugnac reçut, à titre de légataire particulière, fept cents livres qui devaient former fa légitime quand elle prendrait époux. Le teftateur voulut en outre qu'elle fût *accotrée par l'héritier univerfel, fon frère, d'habillements honneftement, felon fon eftat*. Les puînés ne furent point oubliés : Raeffot, François, autre François & Pierre de Cugnac, eurent, le premier quatre cents livres, & les trois derniers deux cents. Quant au pofthume qui était dans le fein de fa femme, il lui réferva, s'il était fille, une conftitution de fix cents livres. Celui qui reçut le moins dans les largeffes paternelles fut Jehan de Cugnac, le jeune, dit *Annibal*, par la raifon qu'il était eccléfiaftique & en conféquence *pourveu fouffizement des biens de l'efglife*. Jacques de Cugnac nomma pour héritier univerfel *fon cher & bien aymé* fils légitime, Jehan de Cunhac, *le vieulx*. Dans l'éventualité de fon décès fans enfants, le teftateur régla la fubftitution, entre fes autres hoirs, dans l'ordre de primogéniture, qui va fuivre (*a*) :

1. Jean de Cugnac, *le vieulx*, qui eut pour lot les terres de Giverfac, Sermet, Peyruzel (*b*).
2. Jean de Cugnac, *le jeune*, furnommé Annibal.
3. Raeffot de Cugnac,
4. François de Cugnac,
5. François de Cugnac, dit *le jeune*,
6. Pierre de Cugnac,

(3–6) Tous nommés dans le teftament de leur père qui avantagea le premier d'un legs de 400 livres tournois, & donna au fecond, au troifième & au quatrième la moitié de la fufdite fomme (*c*).

7. Marguerite de Cugnac, femme de Noble François de Beaupoil (*d*), eft rappelée également dans l'acte de 1538, dont il vient d'être queftion. Leur fille Marguerite de Beaupoil folennifa fes noces avec Jean de Durfort, Baron de Léobard & de Montfégur, le 18 Novembre 1566 (*e*).
8. Clinette de Cugnac, infcrite dans le teftament de Jacques de Cugnac, eut 700 livres tournois *pour elle foy marier* (*f*).
9. N. de Cugnac, pofthume, nous eft connu par une autre claufe : « faipchant « led. teftateur fad. famme eftre enfente, au cas que le poftume de fad. « famme viengne en nature & foiét pourté à la fontaine du fainct batef« me (*g*). »

XI. DEGRÉ.

Jean III de Cugnac (*Cunhac*), Chevalier, Seigneur de Giverfac, Sermet, Peyruzel, la Ferme, Saint-Pompon, fut une des hautes perfonnalités politiques & guerrières de fon temps & fut créé fucceffivement Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre de Charles IX & d'Henri III, Capitaine de 50 hommes d'armes, Maréchal des camps & armées de Sa Majefté & fon Sénéchal en

(*a*) Cahier de diverfes expéditions délivrées, le 20 Octobre 1784, d'après les originaux, à Meffire Arnaud-Louis-Claude-Simon-Marie-Anne, Comte de Cugnac, Capitaine de dragons au régiment de Ségur, Seigneur de Sermet, Saint-Pompon, Peyrille, Trigonan, &c. Ces copies authentiques, collationnées par Lefebvre & Trutat, Notaires au Châtelet, contrefignées & fcellées par François Augran, Lieutenant civil de la prévôté de Paris, font aux archives du château de Fondelin (Gers).

(*b*) (*c*) (*d*) (*e*) (*f*) (*g*) Teftament de Jacques de Cugnac, compris dans le cahier ci-deffus & extrait des anciens regiftres de G. de Grèze, Notaire de Domme, coté D, fol. 23 r°.

Bažadais (*a*). L'Abbé de Lefpine ayant traité cette figure en pied, je ne puis que la préfenter en médaillon. Les lettres de Catherine de Médicis, adreffées à Jean de Cugnac & portant la date du 10 Décembre 1569, celles d'Henri III des 23 Mai 1575, 4 Juin 1576, & 8 Juillet 1578, témoignent de la confiance & de l'eftime que le Seigneur périgourdin infpirait à la couronne de France (*b*). On le voit accourir, en effet, partout où la caufe des Valois exige fon bras dévoué & vaillant. C'eft Jean de Cugnac qui affifta le Marquis de Villars dans fes opérations en Guienne (*c*).

Outre les hautes fonctions fignalées plus haut, Charles IX reconnut fes grands fervices par une penfion de 1200 livres, qui lui fut continuée & confirmée par fon frère & fucceffeur Henri III. Ce dernier monarque l'indemnifa de fes pertes durant les guerres par une fomme de 2000 livres payable à la recette de Touloufe. Sa mort advint le 17 Octobre 1586 (*d*). Il s'était apparenté avec la maifon de France, le 10 Novembre 1555, par fon mariage avec Antoinette DE HAUTEFORT (*e*). La mère de celle-ci, Catherine de Chabannes, comptait dans fon afcendance Gilbert de Chabannes, Seigneur de Curton, lequel, étant veuf de Françoife de la Tour d'Auvergne & de Boulogne, entra dans la maifon de Bourbon par fon mariage avec Catherine de Bourbon, fille du Comte de Vendôme, Prince du fang (*f*). Ledit Gilbert, & Antoine de Chabannes, Comte de Dampmartin, étaient qualifiés *coufins* par Louis XI, bien des années avant que François Ier n'eût appliqué ce titre aux Grands Officiers de la couronne (*g*). Dans les Lettres patentes expédiées d'Arras, Louis XI s'adreffe encore, dans cette forme *amé & féal cofin*, à Geoffroy de Chabannes, Sire de Charlus (*h*). Mademoifelle de Montpenfier dans fes *Mémoires* fe flatte de defcendre de la maifon de Chabannes & s'exprime ainfi à ce fujet : « Ce « Grand Maitre de Chabannes eut de Marie de Nanteuil un fils, nommé Jean de « Chabannes, Comte de Dampmartin qui époufa Suzanne de Bourbon, Com« teffe de Rouffillon, & Antoinette de Chabannes, leur fille, époufa René d'Anjou, « Marquis de Mézières; leur fils s'appela Nicolas d'Anjou, qui eut de Gabrielle de « Mareuil, Renée d'Anjou, femme de François de Bourbon, dit Montpenfier, père « & mère de mon grand-père. »

Antoinette de Hautefort avait pour trifaïeule Louife de la Trémouille, dont la race avait mêlé fon fang avec celui des dynafties de France, de Navarre, de Caftille, de Savoie & de Lorraine. Louis II de la Trémouille, Prince de Talmont, s'était allié en 1485 à Gabrielle de Bourbon; George de la Trémouille, Grand Chambellan de France, avait époufé en 1416 Jeanne, Comteffe d'Auvergne & de Boulo-

(a) *Nobiliaire univerfel*, tome XVII, notice *de Cugnac*, p. 184. — Chazot de Nantigny, *Tablettes hiftoriques*, tome IV, p. 402.

(b) L'Abbé de Lefpine les a reproduites dans fa généalogie de Cugnac, tirage à part, p. 26.

(c) (d) *Nobiliaire univerfel*, tome XVII, p. 185.

(e) P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la couronne*, t. VII, p. 333 D. — Maintenue en faveur de Noble François-Antoine de Cugnac, *Nobiliaire de Montauban & d'Auch*, t. I, fol. 137, Bibl. Imp., Cab. des titres. — Fonds d'Hozier, doffier de Cugnac. — *Étrennes de la nobleffe*, t. VII, p. 129. — Chazot de Nantigny, *Tablettes hiftoriques*, t. IV, 402. — De Courcelles, *Hiftoire des Pairs de France*, t. II, pages 90-91.

Antoinette était fille de JEAN de Hautefort II, Chevalier, Seigneur du fief de fon nom, de Thenon, &c., Gouverneur de Périgorp & Limoufin en 1535. Sa feconde femme, Catherine DE CHABANNES, le rendit père d'Antoinette, plus haut nommée, de Gilbert de Hautefort, Gentilhomme de la Chambre de Charles IX, défenfeur de la ville de Chartres affiégée par les Huguenots, enfin d'Edme d'Hautefort, qui fut tour à tour Lieutenant général au gouvernement d'Auvergne & à celui de Champagne. Ce grand guerrier fut l'un des plus fignalés partifans du Duc de Guife & l'un des plus fougueux champions de la Ligue. Il fuccomba en voulant maintenir Pontoife aux mains du Duc de Mayenne en Juillet 1589. (P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la couronne*, t. VII, p. 333.)

(f) *Mémoires fur la maifon de Chabannes*, in-8°, 1759, p. 16. — De la Roque, *Traité de la nobleffe*, p. 387. — *Mémoires de Philippe de Commines*, édition de Bruxelles, 1723, t. III, p. 193.

(g) *Ibid.*, p. 19, 45.

(h) *Mémoires de Mademoifelle de Montpenfier*, édition de Londres, 1746, t. II, p. 354.

gne, veuve de Jean de France, Duc de Berri. Charlotte de la Trémouille prit union en 1586 avec Henri de Bourbon, Prince de Condé (a).

Antoinette de Hautefort étant arrière-petite-fille de Françoise de la Tour d'Auvergne, avait d'autres points d'affinités avec la maison de France. Le père de Françoise, Bertrand de la Tour d'Auvergne (b), était beau-père de Jeanne de Bourbon-Vendôme, & aïeul de Madeleine de la Tour d'Auvergne, femme de Laurent de Médicis, Duc d'Urbin, desquels vint Catherine de Médicis qui épousa en 1533 Henri II, Roi de France, dont la fille Élisabeth monta sur le trône d'Espagne à côté de Philippe II en 1559. De cette union royale sortit Catherine d'Autriche qui donna sa main en 1585 à Charles-Emmanuel, Duc de Savoie, & fut mère de Victor-Amédée, époux de Chrétienne de France, fille d'Henri IV, & bisaïeul de Louis XV en ligne maternelle. A cette haute alliance il faut ajouter celle des Cugnac, Marquis de Dampierre, avec la maison de Bourbon-Condé, mentionnée au tome XVII du *Nobiliaire universel* de Saint-Allais, continué par de Courcelles en apparence & par l'Abbé de Lespine en réalité (c). Antoinette de Hautefort donna à son mari :

1. Edme ou Ayme de Cugnac, succéda à son père dans les terres de Giversac, des Fournels, & de Saint-Pompon.

   Il contribua à repousser, des murs de Sarlat, l'armée huguenote qui avait donné l'assaut à cette ville sous le commandement du Vicomte de Turenne. Cet échec rendit les conséquences de la bataille de Coutras moins désastreuses pour les catholiques. La relation du siége de Sarlat mentionne de Giversac parmi les défenseurs qui firent vaillante besogne dans la compagnie du Sieur de Hautefort (d). Les dangers de la vie guerrière le déterminèrent, le 4 Août 1585, à rédiger prématurément ses dernières volontés. Il laissa la jouissance de Giversac à sa mère & la nue propriété à son frère Marc.
2. Marc de Cugnac, qui va revenir.
3. Marguerite de Cugnac, qui contracta union avec Pierre de la Faye, Seigneur du lieu de son nom, le 27 Août 1574.
4. Louise de Cugnac.
5. Rose de Cugnac, dont la destinée est inconnue.
6. Françoise de Cugnac (e), dont la conjonction avec Marc-Antoine de Durfort (f), Seigneur de Goujonnac-Belvès, fut célébrée le 12 Mars 1593.

XII. DEGRÉ.

Marc de Cugnac, Chevalier, Seigneur de Giversac, la Bastide, Sermet, la Tèse, la Lecune, les Fournels, & Saint-Pompon en partie, fut accusé de connivence dans le complot de Biron & se déroba par la fuite à la sévérité d'Henri IV. Ce prince, après l'avoir fait condamner à mort par contumace, le gracia & le réintégra dans ses biens. Au retour d'Espagne, lieu de son exil, Marc de Cugnac alla se jeter aux pieds du Roi & lui témoigna sa honte & son affliction d'avoir combattu contre lui au profit

(a) *Les hautes & puissantes alliances de la maison de la Trémouille*, disposées en ordre de 128 cartiers de Monseigneur le Prince de Talmont, par Charles Soyer, généalogiste & enlumineur du Roi; 1647, in-fol. — *Parenté & affinité des Seigneurs de la Trémoille avec les Rois de France, Navarre*, &c., Recueil Thoisy, droit public & civil, in-fol., t. CXXXVI, fol. 601. Division polygraphie, Bibl. Imp.

(b) On sait que les la Tour d'Auvergne introduisaient légitimement dans leurs armes des fleurs de lis.

(c) Voir aussi note de la page 67 de la notice de Cugnac, par l'Abbé de Lespine, tirage à part.

(d) *Archives historiques de la Gironde.*

(e) *Nobiliaire de Montauban & d'Auch*, t. Ier, fol. 137, Bibl. Imp. Mss.

(f) Les cinq filles sont nommées dans le *Nobiliaire* ci-dessus, *loc. cit.*

de la Ligue (*a*). L'Abbé de Lefpine a recueilli le difcours (*b*) où le fujet repentant cherche à juftifier fa faute par l'attaque & le dommage dont il avait été l'objet de la part du Sieur de Vivans. Celui-ci, ayant forcé les portes du château de Domme, l'avait dégarni de couleuvrines pour battre en brèche la maifon de Cugnac; pas une pierre ne refta debout. Cette deftruction mit Marc de Cugnac dans une extrême fureur qui l'aveugla & le jeta dans les bras de la Ligue. Entraîné dans la ruine & la difgrâce de fon parti, il eut la faibleffe de fe laiffer féduire par les promeffes de Biron, fon parent. Il s'était uni, le 20 Février 1598, à Polixène DE DURFORT (*c*), qui fut mère de :

1. BRANDELIS de Cugnac, qui continue la lignée.
2. PEYROT de Cugnac, fujet initial de la branche de Tourondel.
3. MARC-ANTOINE de Cugnac, Seigneur de Loubejac, décédé en 1636.
4. JEAN de Cugnac.
5. BRANDELIS de Cugnac, Seigneur de la Baftide, dont la nobleffe fut vérifiée en Décembre 1666.
6. ISABEAU de Cugnac, Religieufe profeffe au monaftère de Junies.
7. MARTHE de Cugnac.
8. FRANÇOISE de Cugnac (*d*).

XIII. DEGRÉ.

BRANDELIS DE CUGNAC, Chevalier, Seigneur de Giverfac, la Baftide, Sermet, la Lecune, les Fournels, commanda le régiment de fon nom en qualité de Meftre de camp (*e*). Lui & Peyrot réglèrent leurs droits refpectifs fur la fucceffion de Marc-Antoine & Jean, leurs frères, de bonne heure enlevés à la vie. Il époufa, le 12 Septembre 1630, par acte paffé devant Bruquière, Notaire, Demoifelle Paule DU LAC DE LA PÉRÈDE (*f*), fille de Jean, Seigneur de Boiffe, & de Anne DE BEZOLLES. Paule donna le jour à :

1. MATHIEU-PAUL de Cugnac, qualifié Marquis de Giverfac, Vicomte de Puycalvel, qui fuit.
2. JEAN de Cugnac, fondateur de la branche de Trigonan.
3. SUZANNE de Cugnac, qui époufa en 1650 Noble Gratien DE GENIES, Seigneur de l'Angle.
4. PAULE de Cugnac.
5. MARIE de Cugnac. De ces deux dernières, l'une, fans qu'on puiffe établir fon identité, fut mariée à Jean Céfar DU BOUSQUET, Seigneur de la Tour, qui figure avec la qualité d'oncle en 1687 aux noces d'Antoine-François de Cugnac.

XIV. DEGRÉ.

MATHIEU-PAUL de Cugnac, Marquis de Giverfac, Vicomte de Puycalvel, Seigneur de Sermet, la Baftide, Saint-Pompon, les Fournels, la Lecune, &c., fut reconnu véritable Gentilhomme par jugement de M. Pellot, Intendant de Guienne, le 13 Décembre 1666. Ce fut en fon honneur que la terre de Giverfac en Guienne

(*a*) Il avait pour père Mathurin de Durfort, & pour mère Marguerite de Clermont de Piles. Voir P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la couronne*, tome V, p. 758.

(*b*) *Nobiliaire univerfel de France*, t. XVII, publié par de Courcelles, fucceffeur de M. de Saint-Allais; article *de Cugnac*, note de la page 188.

(*c*) Elle était née de Noble Mathurin de Durfort, Seigneur de Goujonnac, & de Dame Ifabeau de Peironene de Saint-Chamarand. Cette alliance eft relatée dans le *Nobiliaire de Montauban & d'Auch*, t. I, p. 137, dans *les Tablettes hiftoriques*, & ailleurs.

(*d*) (*e*) Saint-Allais, *Nobiliaire univerfel*, continué par de Courcelles, t. XVII, article *de Cugnac*, p. 190, 191.

(f) *Nobiliaire de Montauban & d'Auch* : maintenue en faveur de Noble François-Antoine de Cugnac, t. I, fol. 137 & 138. — *Étrennes de la nobleffe*, t. VII, p. 129. — Chazot de Nantigny, *Tablettes hiftoriques*, IVe partie, page 402.

fut érigée en marquifat. Ce titre glébé dut lui être concédé avant la date ci-deffus puifqu'il eft officiellement qualifié Marquis de Giverfac par les Commiffaires royaux, chargés de vérifier fa nobleffe & fon rang honorifique. On lit, en effet, dans la maintenue du Juge d'armes de Montauban, accordée à Noble François-Antoine de Cugnac, en 1697, cette phrafe-ci : « Articles de mariage dudit Meffire Paul de « Cunhiac, Seigneur *Marquis* de Giverfac, Saint-Pompoint, fils de Meffire Bran- « delis de Cugnac, &c., avec Demoifelle Anne de Saint-Sulpice (*a*). » Comme on vient de le remarquer, il avait époufé Demoifelle Anne D'ÉBRARD DE SAINT-SULPICE (*b*), d'une des plus notoires familles du Quercy. La future était arrière-petite-nièce de Jean d'Ébrard, Baron de Saint-Sulpice, qui fut élevé à la dignité de Chevalier du Saint-Efprit dès la première promotion de l'ordre; elle était encore coufine du Maréchal de Thémines. Faifant fes derniers vœux, Anne d'Ébrard exprima celui d'être enfevelie au Vigan dans le fol qui recouvrait les fiens. De fon union, qui fut très-féconde, vinrent les onze enfants fuivants :

1. LOUIS-CHRISTOPHE de Cugnac (*c*), dont la defcendance finit en la perfonne de fon fils EMMANUEL.
2. ANTOINE-FRANÇOIS de Cugnac (*d*), qui avait déjà établi la branche de Peyrille, lorfque, par la mort de fon neveu Emmanuel, il fe trouva invefti de tous fes droits & dans l'obligation de pourfuivre la lignée des Seigneurs de Giverfac.
3. EMMANUEL-GALIOT de Cugnac, de Sermet, Chapelain de Giverfac, Prieur de Bouzy, dont plufieurs actes conftatent l'exiftence jufqu'au 19 Février 1713.
4. JEAN de Cugnac.
5. Autre ANTOINE-FRANÇOIS (appelé auffi FRANÇOIS-ANTOINE), Seigneur de la Baftide.
6. MARC de Cugnac, Seigneur de Loubejac, qui avait ceffé d'être le 17 Février 1718.
7. LOUIS de Cugnac,
8. CLAUDE de Cugnac,
9. MARIE de Cugnac, } qui entrèrent au cloître de la Poumarède.
10. ANNE de Cugnac,
11. MADELEINE de Cugnac, morte dans le célibat (*e*).

L'aîné des enfants qui précèdent, LOUIS-CHRISTOPHE de Cugnac, Marquis de Giverfac, recueillit la majeure part de l'apanage paternel & maternel, par teftament du 22 Juillet 1680 & du 1er Avril 1692. Il embraffa la carrière des armes, le 17 Avril 1675, comme la plupart de fes ancêtres, & prit du fervice dans la première compagnie des moufquetaires. De fes deux alliances, l'une, conclue en 1686 avec Louife DE LA FONT-DÉJEAN DE SAINT-PROJET, fut ftérile; de l'autre, accomplie avec Marie-Anne DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE (*f*), fortit le fils que voici :

EMMANUEL de Cugnac, Comte de Giverfac, Seigneur de Sermet, Loubéjac, Saint-Pompon & Montpezat en Quercy, était né en 1687. Dans tous les contrats où

(*a*) *Nobiliaire de Montauban & d'Auch*, maintenue en faveur de Noble François-Antoine de Cugnac, t. I, fol. 137.

(*b*) Elle avait pour père Claude-Antoine d'Ébrard Saint-Sulpice, Seigneur du Vigan, & pour mère Jeanne de la Queuille de Fleurac.

(*c*) Fonds d'Hozier, Bibl. Imp. Mss., doffier de Cugnac.

(*d*) *Id.* — *Étrennes de la nobleffe*, t. VII, p. 129. — Chazot de Nantigny, *Tablettes hiftoriques*, IVe partie, p. 403.

(*e*) Ces neuf derniers enfants font dénombrés dans le *Nobiliaire univerfel* de Saint-Allais, continué par de Courcelles, t. XVII, p. 193.

(*f*) Elle était fille de Bon-François de Beaupoil, Seigneur de Bertry, Marquis de Lanmary, Meftre de camp (1671) du régiment d'Enghien, Premier Écuyer du Prince de Condé, & de Anne de la Roche-Aymon qui avait pour père Philibert, Marquis de Saint-Maixant. Le P. Anfelme, tome VIII, p. 592 D, & le fonds d'Hozier, marquent l'alliance de Louis-Chriftophe de Cugnac & de Marie-Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire.

il ſigure, les qualités de *très-haut & très-puiſſant Seigneur* précèdent toujours ſon nom. Il fit aveu pour les fiefs de la Baſtide & de Puycalvel dans la ſénéchauſſée de Cahors en l'année 1729. Il contracta deux unions : la première en 1709 avec Demoiſelle Julie DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE (*a*), fille de Louis DE BEAUPOIL DE SAINT-AULAIRE, Marquis de Lanmary, Grand Échanſon de France, & de Dame Jeanne-Marie PERRAULT DE MILLY. Julie de Beaupoil deſcendit dans la tombe en 1746 ſans avoir donné de poſtérité à Emmanuel de Cugnac. Celui-ci, le 2 Août de la même année, avait diſpoſé de ſa ſucceſſion au profit de ſa mère Marie-Anne de Beaupoil de Saint-Aulaire, ſous la réſerve toutefois que l'héritage dont elle était dépoſitaire ſerait remis à Antoine-François, Marquis de Cugnac, oncle du teſtateur (*b*). Emmanuel, bien qu'il eût réglé ſes dernières volontés, convola en ſecondes noces, le 11 Août 1750, avec Demoiſelle Marguerite DE FUMEL (*c*), qui avait pour frère Henri de Fumel, Évêque de Lodève, & Joſeph, Marquis de Fumel, Meſtre de camp d'un régiment de cavalerie, qui porta d'abord le nom de ſon chef & plus tard, en 1761, celui de Royal-Picardie. La future reçut une dot de 100,000 francs. Les pactes de mariage exiſtent aux archives de la préfecture de Lot-&-Garonne (*d*). Trois jours après la bénédiction nuptiale Emmanuel de Cugnac n'était plus (*e*). La légende du château de Bonaguil, qui roule ſur lui & ſa jeune femme, lui attribue une fin dramatique (*f*).

Emmanuel de Cugnac, Comte de Giverſac, décéda ſans progéniture; ſon apanage & ſes titres, ſelon ſes recommandations poſthumes, paſſèrent à ſon oncle Antoine-François, Marquis de Cugnac, auteur de la branche des Seigneurs de Peyrille.

XV. DEGRÉ.

ANTOINE-FRANÇOIS de Cugnac de Giverſac, Chevalier, Seigneur de Saint-Pompon, de Peyrille, avait déjà fondé la branche de ce dernier nom, lorſque Emmanuel de Cugnac, Marquis de Giverſac, ſon neveu, mourut ſans enfants, laiſſant le comté de Giverſac à ſa mère avec charge de le tranſmettre à ſon oncle Antoine-François de Cugnac. Celui-ci fit reverdir la branche de Giverſac comme héritier direct de ſon neveu & l'aîné des ſurvivants. Une note du fonds d'Hozier conſtate cette tranſmiſſion en ces termes « Antoine-François de Cugnac, Sieur de Peyrille, « mouſquetaire gris, fut ſubſtitué à Giberſac. » Chazot de Nantigny s'exprime à ce ſujet de la manière ſuivante. « Le deuxième fils, Antoine-François, fut marié en « 1687 à Marie de Vervais, Dame de Peyrilhe, mère de J. Louis, devenu le chef « du nom & armes de la maiſon de Cugnac, par la mort de ſon couſin germain « Emanuel, C. de Giverſac, arrivée le 14 Juillet 1750, ſans poſtérité (*g*). »

Chazot de Nantigny fait donc échoir la ſucceſſion d'Emmanuel, Comte de Giverſac, à Jean-Louis de Cugnac, fils d'Antoine-François, Marquis de Cugnac &

(a) *Nobiliaire univerſel*, loc. cit., p. 194.

(b) *Idem.*

(c) Fonds d'Hozier, doſſier de Cugnac, Bibl. Imp. Mss. — De Courcelles, *Hiſtoire des Pairs de France*, généalogie *de Fumel*. — Philippe Lauzun, *Étude ſur le château de Bonaguil*, p. 53.

(d) Papiers de la famille de Fumel; archives dép. du Lot-et-Garonne.

(e) *Nobiliaire univerſel*, t. XVII, p. 194.

(f) Philippe Lauzun, *Étude ſur le château de Bonaguil*, p. 53.

(g) *Les Étrennes de la nobleſſe* répètent identiquement la même choſe, t. VII, p. 129. — M. Borel d'Hauterive, *Revue hiſtorique de la nobleſſe*, ſignale également la repriſe de la branche de Giverſac par ſon cadet qui avait inſtitué la branche de Peyrille, « la tige des Marquis de Giverſac ſe partagea en deux rameaux, dont le « puîné, celui des Seigneurs de Peyrille, fut appelé, dès la ſeconde génération, à recueillir l'héritage de l'autre « ligne. »

Seigneur de Peyrille, tandis que, fans modifier le fait, elle fut recueillie par ce dernier felon d'Hozier, & auffi d'après l'Abbé de Lefpine que je tranfcris :

« Deux ans après & le 1er Juillet 1752, Marie-Anne de Beaupoil, veuve de « Louis-Chriftophe de Cugnac, Marquis de Giverfac, & héritière grevée d'Emma- « nuel de Cugnac, Comte de Giverfac, repréfentée par procureur, remit à Antoine- « François, Marquis de Cugnac, l'hérédité du Comte de Giverfac, ainfi qu'elle « en était chargée par fon teftament du 2 Août 1746. »

Antoine de Cugnac fut incorporé dans le régiment des moufquetaires, le 22 Janvier 1676, d'où il fe retira le 10 Décembre 1681. Il produifit fes titres de nobleffe, le 16 Décembre 1697, devant M. Sanfon, Intendant de Montauban, & fut infcrit fur la lifte des véritables Gentilshommes, après examen de preuves filiatives qui le raccordaient par trois degrés fupérieurs à Jean de Cugnac, mari d'Antoinette de Hautefort (*a*). L'afcendance antérieure jufqu'en 1200 fut établie par des maintenues délivrées à fa famille, les 11 & 13 Décembre 1669, par M. Pellot, Intendant de Guienne. Son teftament du 3 Juin 1711 inftitue pour héritière fa femme Demoifelle Marguerite DE VERVAIS (*b*), qu'il avait époufée le 23 Février 1687, & qui le rendit père des fuivants (*c*).

1. JEAN-LOUIS de Cugnac, qui continuera la defcendance.
2. JEAN-GABRIEL de Cugnac, qui embraffa la carrière eccléfiaftique & devint Archidiacre de Cahors. On trouve des traces de fon exiftence en 1739.
3. FRANÇOIS de Cugnac, qui, l'année ci-deffus, fervait dans le régiment de Poitou en qualité de Capitaine.
4. JEANNE-LOUISE de Cugnac, qui donna fa main, le 19 Février 1713, à Meffire Pierre D'ABZAC, Écuyer, Seigneur de la Serre.
5. MADELEINE.
6. ANNE.

XVI. DEGRÉ.

JEAN-LOUIS, Marquis de Cugnac, qualifié très-haut & très-puiffant Seigneur dans tous les actes, eut pour fon apanage la terre de Peyrille. De fa femme (*d*) Marie-Souveraine DU FAURE DE ROUFFILLAC (*e*) il eut la poftérité ci-après :

1. ANTOINE-FRANÇOIS, que nous allons retrouver au prochain degré.
2. LOUIS-EMMANUEL de Cugnac, Évêque & Seigneur de Lectoure, de Saint-Clar, Baron de Sainte-Mère, Abbé commendataire de Notre-Dame de Conques, au diocèfe de Bayeux, dont nous avons plus haut efquiffé la vie édifiante. Il s'affit fur le fiége de Lectoure le 7 Septembre 1772 (*f*).
3. MARGUERITE de Cugnac.
4. CATHERINE-FRANÇOISE de Cugnac.
5. JEANNE-LOUISE de Cugnac (*g*).

(*a*) *Nobiliaire de Montauban & d'Auch*, t. I, fol. 137, Bibl. Imp. Mss.

(*b*) Elle avait pour auteurs François de Vervais, Seigneur de Peyrille, & Dame Jeanne de Bideran.

(*c*) Fonds d'Hozier, doffier de Cugnac, Bibl. Imp. Mss. — *Étrennes de la nobleffe*, t. VII, p. 129. — Chazot de Nantigny, *Tablettes hiftoriques*, IVe partie, p. 402.

(*d*) Leurs noces eurent lieu le 30 Janvier 1720.

(*e*) *Étrennes de la nobleffe*, t. VII, p. 129. — Mss. d'Hozier, doffier de Cugnac; Bibl. Imp. Mss. — Chazot de Nantigny, *Tablettes hiftoriques*, IVe partie, p. 403.

(*f*) *Almanach royal* de 1789. — *Hiftoire de Gafcogne*, par l'Abbé Monlezun, t. V, p. 570. — *Nobiliaire univerfel*, t. XVII, article *de Cugnac*, page 197. — Un article du *Journal judiciaire de Condom*, no du 23 Octobre 1838, rappelle que pendant l'épizootie qui décima les bergeries & les étables, quelques temps avant 1789, les Confuls & habitants de Pouy-Roquelaure s'adrefférent à Meffire Emmanuel de Cugnac, Évêque de Lectoure, pour obtenir le droit de fe rendre en proceffion à la chapelle de Notre-Dame des Efclaux. La requête explique les motifs de la foi fondée fur ce pèlerinage religieux.

(*g*) Ces trois Demoifelles font infcrites comme filles de Jean-Louis de Cugnac & de Marie-Souveraine du Faure de Routfillac dans le tome XVII du *Nobiliaire univerfel*, article *de Cugnac*, p. 197.

XVII. DEGRÉ.

Antoine-François II (très-haut & très-puissant Seigneur), Marquis de Cugnac, Vicomte de Puycalvel, Seigneur de Sermet, Loubejac, la Bastide, la Tèse, Peyrille, Saint-Pompon, Castelvieil, la Lecune, les Fournels, Calès, Trigonan, entra, le 4 Février 1742, dans le régiment des mousquetaires à cheval formant la garde ordinaire du Roi (*a*). Il prit part dans ses rangs à la campagne de 1745 & à la bataille de Fontenoy qui la suivit. Il racheta (19 Novembre 1766) diverses seigneuries aliénées à Pons-Capmas de Loubejac par Emmanuel de Cugnac, Comte de Giversac. Antoine-François II rendit hommage au Roi, durant les années 1751 & 1777, pour les biens recouvrés & autres possessions féodales. Il s'était allié à l'une des premières maisons nobles de France dans la personne de très-haute & très-puissante Demoiselle Suzanne-Élizabeth de Lostanges de Sainte-Alvaire (*b*), fille de Messire Arnaud-Louis-Simon, Baron de Lostanges, Marquis de Sainte-Alvaire, Grand-Sénéchal & Gouverneur du Quercy, & de Dame Marie-Françoise de Larmandie-de-Longa. Des deux enfants mâles issus de Antoine-François de Cugnac & de Suzanne-Élizabeth de Lostanges, le seul qui continua la descendance fut le suivant (*c*).

XVIII. DEGRÉ.

Arnaud-Louis-Claude-Simon-Marianne, Marquis de Cugnac, Seigneur de Giversac, de Sermet, de Limeuil & de Fondelin, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Jean de Jérusalem, naquit le 28 Octobre 1755 au château de Sermet en Quercy (*d*). Il fut pourvu du brevet de Capitaine, le 3 Juin 1779, dans le régiment de Belzunce, d'où il passa dans celui de Royal-dragons avec le même grade. Après production de ses preuves de noblesse au cabinet du Saint-Esprit, devant Chérin, Généalogiste des ordres du Roi, il fut admis à monter dans les carrosses du Roi & à le suivre à la chasse. Le Marquis de Cugnac s'allia, le 13 Mars 1782, à Marie-Charlotte du Bouzet de Marin, qui lui donna six enfants :

1. Louis-Philibert-Marie-Robert, Marquis de Cugnac.
2. Philippe-Louis-Armand-Théodore, Vicomte de Cugnac, épousa, le 20 Avril 1817, Demoiselle Eugénie de Colomé.
3. Louise-Anne-Emmanuelle-Philiberte de Cugnac, mariée en 1800 à Louis-Edme-Hubert, Comte de Brivazac-Beaumont, fils du Comte de Brivazac, Chef d'escadrons dans le régiment de la Reine.
4. Françoise-Élisabeth-Saturnine-Marie de Cugnac, qui s'allia à Jean-Baptiste Ducos, Comte de la Hitte, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis.
5. Agathe, épouse de Jean de Miégeville.
6. Suzanne-Élisabeth-Marie-Anne-Philiberte-Adélaïde, qui s'unit au Comte Amand de la Roque, le 7 Juillet 1802 (*e*).

XIX. DEGRÉ.

Louis-Philibert-Robert-Marie, Marquis de Cugnac, épousa, le 30 Juin 1812,

(a) *Étrennes de la noblesse*, tome VII, p. 129.
(b) (c) *Nobil. universel*, tome XVII, art. *de Cugnac*, p. 197 & 198.
(d) *Généalogie historique de la maison de Cugnac*, par l'Abbé de Lespine, page 40.
(*e*) Actes de l'étude de Mᵉ Lagorce, Notaire à Condom.

Jeanne-Éliſabeth-Françoiſe DE SOLAGES (*a*), fille de François-Gabriel, Vicomte DE SOLAGES (*b*), & de Jeanne-Éliſabeth-Gabrielle DE CLARY. De cette alliance ſont nés :

1. ARNAUD-LOUIS-PAUL-MARIE de Cugnac (*c*), dont l'article ſuit.
2. ALIX-GABRIELLE-MARIE de Cugnac, qui s'eſt unie à Henri D'AIGNAN.
3. MARIE-LOUIS-ROSE-AMALRIC de Cugnac, Enſeigne de vaiſſeau, mort à Alger en 1844.
4. MARIE-AMANDA-BLANCHE de Cugnac, mariée au Marquis Louis DE COMARQUE.
5. ÉLISA-GABRIELLE-LOUISE de Cugnac, mariée à Charles DE BEAUPUY DE GÉNIS.
6. LOUISE-FRANÇOISE-PHILIBERTE de Cugnac, mariée au Baron François DE COURS (*d*).

XX. DEGRÉ.

ARNAUD-LOUIS-PAUL-MARIE, Marquis de Cugnac, né le 6 Janvier 1814, réſume en lui les deux branches marquiſales de Giverſac & de Trigonan. Il habite alternativement ſes deux châteaux de Fondelin & de Saint-Michel, tous deux dans le département du Gers. Il s'eſt marié, le 22 Septembre 1845, à Dominique-Marie-Roſalie DE LARROUX (*e*), fille de Thérèſe-Henri DE LARROUX & de Catherine-Émilie DE BELLISSENS. Elle lui a donné les quatre enfants ci-après :

1. MARIE-LOUIS-JOSEPH-JEAN-AMALRIC, né le 25 Février 1851.
2. MARIE-LOUISE-CYPRIENNE, née le 17 Mai 1852.
3. MARIE-LOUISE, née le 1er Décembre 1854.
4. MARIE-ALPHONSINE-BLANCHE, née le 4 Juin 1858 (*f*).

(*a*) Courcelles, *Hiſtoire des Pairs de France*, t. II, article *de Solages*, p. 28.

(*b*) *Id.*, p. 27. — Il était Baron de la Baſtide-Gabauſſe, Seigneur de Blaye & de Saint-Benoit, au diocèſe d'Alby. A ſa ſortie de l'école militaire, où il était entré le 24 Avril 1763, le Dauphin, en perſonne, le fit Chevalier de Saint-Lazare, le 12 Janvier 1769 ; il devint Sous-Lieutenant dans les carabiniers le 28 Avril de la même année. Louis XVIII, par ordonnance du 24 Août 1819, l'appela à la préſidence du Collége électoral du Tarn.

(*c*) Archives du Greffe de Condom, état civil.

(*d*) Tous les enfants qui précèdent ſont enregiſtrés, ſoit pour leur naiſſance ſoit pour leur mariage, dans l'état civil ci-deſſus.

(*e*) (*f*) Archives du Greffe de Condom, état civil.



De toutes les branches, l'aînée, ainſi que nous l'avons établi ailleurs, eſt celle de Giverſac après laquelle vient immédiatement ſa cadette, de Peyrille, qui lui ſucceda. Le rameau des Marquis de Trigonan fut créé par JEAN IV de Cugnac, deuxième fils de BRANDELIS de Cugnac & de Paule DU LAC DE LA PÉRÈDE (*a*). Ces Seigneurs n'étant plus, leur titre a fait retour à la branche aînée dont le repréſentant réſide aujourd'hui au château de Fondelin (Gers).

La branche de Cauſſade, qui a fourni pluſieurs individualités diſtinguées, fut l'œuvre d'HENRI de Cugnac, né de PIERRE de Cugnac & de Dauphine DE GONTAUT, qui perſonnifient le VIe degré dans la filiation.

Les Seigneurs du Bourdet, en Poitou, ſont iſſus de la branche précédente & commencent à CHARLES II de Cugnac, qui épouſa Catherine-Acarie DU BOURDET (*b*), dont la maiſon était apparentée avec celle de Rochechouart.

La branche de la Fère, en Picardie, était ſortie de celle du Bourdet dans la perſonne de JEAN-LOUIS de Cugnac, Colonel du régiment de Laonnais, qui coopera aux opérations de l'armée d'Allemagne en 1694 & 1702, au bombardement de Bruxelles en 1695, à l'expedition de Bavière le 24 Février 1703, aux batailles de Fredelingen, d'Hochſtett, d'Almanza, aux ſiéges de Kell, d'Hornberg, de Lérida, de Barcelonne, de Tortoſa, &c. (*c*).

La branche des Seigneurs du Monteil ou du Montet, en Périgord, détachée auſſi de celle de Cauſſade, diſparut après une génération (*d*).

(a) *Nobiliaire univerſel*, tome XVII, généalogie *de Cugnac*, p. 199.

(b) *Ut ſupra*, p. 214.

(c) Fonds d'Hozier, doſſier de Cugnac, Bibl. Imp. Mss.

(d) *Nobiliaire univerſel*, tome XVII, p. 219.

La branche de Paulhac ou Pauliac s'est illustrée par quelques grands personnages militaires, tels que JEAN-PAUL de Cugnac, qui fut blessé à la bataille de Rocroy (1643) & commanda en chef le régiment de Picardie. Ses services sont consignés dans la *Gazette de France* du 17 Juin 1643, du 29 Decembre 1650 & du 11 Octobre 1653. MARC de Cugnac, son fils, devint Maréchal des camps & armées du Roi ainsi que Premier Capitaine aux gardes françaises.

La branche de Pauliac fut fondée par FORTON de Cugnac, Gouverneur du château d'Arras, 2e fils d'ÉTIENNE de Cugnac, Seigneur de Caussade, & de Louise DE RASSIALS, vivant en 1455 (*a*).

D'ANTOINE Ier de Cugnac, Chambellan de Charles VII en 1451, est provenue la branche des Cugnac, Marquis de Dampierre, implantée en Orléanais, laquelle a produit celle des Barons d'Imonville (*b*), dont le sujet initial fut LOUIS de Cugnac, & aussi celle des Marquis de Bocard (*c*), fondée par FRANÇOIS de Cugnac, IIe du nom.

Ce dernier fut marié en premières noces à Gaspardе DE BOCARD, héritière de cette terre, & en secondes, à Anne LE LOUP DE BEAUVOIR. Les Seigneurs de Bocard avant de se fondre dans la maison de La Châtre s'étaient ramifiés en Sires de Crevant-Humières, & plus tard en Barons de Veuilly, lesquels eurent pour point de départ PIERRE de Cugnac, Chevalier, Seigneur de Veuilly en Galvesse, dans la généralité de Soissons. Il abandonna la carrière ecclésiastique pour celle des armes & laissa lignée de son alliance avec Demoiselle Marie-Anne DE VASSAN.

La branche de Tourondel, fixée à Lille (Flandre), eut pour auteur PEYROT ou PERROT de Cugnac, fils cadet de MARC de Cugnac, Seigneur de Giversac, & de Polixene DE DURFORT (*d*). Henrie DE GONTAUT DE SAINT-GENIES, femme de Peyrot, lui laissa un fils, HENRI, dont le dernier descendant a été SÉBASTIEN-MARIE-JULES-HENRI, Vicomte de Cugnac, Volontaire royal en 1814, & époux d'Alexandrine DE CHATON (*e*), dont il a eu GONZALVE de Cugnac, mort jeune, & CLÉMENCE-MARIE, née à Lille le 12 Mai 1818, aujourd'hui Madame de Badz. Jalouse de retenir le nom paternel au profit de son fils aîné, elle a demandé aux représentants actuels des branches de Giversac (*f*) & du Bourdet la faculté d'ajouter au nom de de Badz celui de Cugnac. Elle a été autorisée à faire cette addition en compagnie & à la suite du premier nom, sous la réserve que l'appellatif de Cugnac ne perdrait jamais sa forme commémorative & qu'il ne serait jamais porté isolément, c'est-à-dire de manière à revêtir l'apparence patronymique.

(*a*) Fonds d'Hozier, dossier de Cugnac, Bibl. Imp.

(*b*) D'elle sort le rameau de Richerville, qui se replia plus tard sur celui de Dampierre & s'incorpora de nouveau avec lui par un mariage; d'elle encore vint le rameau des Seigneurs de Jouy.

(*c*) Fonds d'Hozier, Bibl. Imp., Mss., dossier de Cugnac.

(*d*) Fonds d'Hozier, dossier de Cugnac, Cabinet des titres, Bibl. Imp. — *Étrennes de la noblesse*, tome VII, p. 129.

(*e*) D'une ancienne famille qui eut son berceau & son rôle en Bretagne.

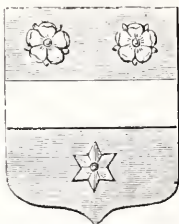
(*f*) Le continuateur direct de cette branche, je le répete une dernière fois, est M. le Marquis Ludovic ou Louis de Cugnac, résidant au château de Fondelin près Condom (Gers).



DE CUSSY,

Marquis de Jucoville.

EN NORMANDIE.



D'Azur à une Fafce d'Argent, accompagnée en chef de deux Rofes de même, & en pointe d'une Molette d'éperon, auffi d'Argent. SUPPORTS : *deux Licornes.* DEVISE : Faictes bien.

Cette famille a poffédé les fiefs de Cuffy (commune de Saint-Conteft, près Caen), de Crépon, près Bayeux, de l'If-à-Vouilly, près Ifigny, de Vouilly, &c.

Dès l'an 1563 elle s'eft divifée en trois branches : l'aînée, qui exifte encore en Normandie, celle de Verquereul, aujourd'hui éteinte, & la cadette, celle de Belval, dont on va s'occuper ici plus particulièrement. La filiation des deux dernières branches a été donnée par d'Hozier au I[er] Regiftre de cet Armorial, à l'occafion des preuves faites par elles pour l'admiffion d'une demoifelle à Saint-Cyr (1731) & d'un garçon au nombre des Pages de la Petite Écurie (1722), mais elle ne donne que les degrés dont la juftification était néceffaire pour ces preuves, & ne remonte pas au delà de 1500.

La branche cadette a poffédé les fiefs fuivants en Normandie : Étréhan & Mandeville, près Bayeux, Montaure, Belval, la Houffaye, près Coutances, puis, après l'héritage des biens & titres de la famille de Faoucq de Rochefort, recueilli en 1762 par JACQUES-LOUIS de Cuffy de Belval, ce dernier devint Marquis de Jucoville, Seigneur & Patron de Grandcamp, Létanville, Mandeville, la Cambe, Néhou, &c. (diocèfe de Bayeux). C'eft le même qui fut reçu Page du Roi en fa Petite Écurie le 21 Mai 1722, fur le certificat de nobleffe qui lui fut délivré par d'Hozier.

La maifon de Cuffy date, dans l'hiftoire, de l'époque de la conquête d'Angleterre, où figure INGELRAM de Cuffy (*a*).

Les fiècles qui fuivent fourniffent divers documents où l'on retrouve ce nom.

Des chartes de 1154 & 1189 (Cartulaire de l'abbaye de Troarn) mentionnent : UNFROID, FOUCHARD, ALAIN, INGELRAM, &c., de Cuffy.

Une charte de 1188 (*b*) parle de ALAIN, DURAND & ROBERT de Cuffy (Cuffeïo).

Dans les chartes des abbayes de Saint-Étienne & d'Ardenne (*c*) à & près Caen, on trouve en 1170, 1293 & autres années des mêmes fiècles :

JEAN de Cuffy, RANULPHE, GUILLAUME, & RENAUD, fon pere, puis GILLEBERT de Cuffy.

(*a*) L'Abbé de la Rue, *Nouveaux Effais hiftoriques fur la ville de Caen*, t. I[er] (chap. traitant de la tapifferie de Bayeux). — Auguftin Thierry, *Hiftoire de la conquête de l'Angleterre*. — C. Hippeau, *Hiftoire de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen*.

(*b*) *Rotuli magni Scaccarii Normanniæ*; Londres, 1830, in-fol., p. 20, col. 2.

(*c*) C. Hippeau, *Cartulaire des abbayes d'Ardenne & de Saint-Étienne de Caen*. — L'Abbé de la Rue, *Premiers Effais fur la ville de Caen*.

En 1222, AALIX & OSANA de Cuffy, & ACHARD de Cuffy, leur frère (a).

En 1223, une charte du Saint-Sépulchre de Caen, porte les noms de JEAN & RICHARD de Cuffy, Seigneurs de Crépon (b).

De 1200 à 1250, une charte de l'abbaye de Longues, près Bayeux, porte le nom de GUILLAUME de Cuffy (c).

En 1320, GUILLEMETTE de Cuffy, Dame de Rouxeville (d).

La lifte des Abbés de Mondaye, au diocèfe de Lifieux, porte LAURENTIUS de Cuffeyo, en 1490 (e).

Dans une recherche de la Nobleffe faite en 1523 (f) on trouve :

« ROGER de Cuffy, Seigneur de l'If, fils de JACQUES de Cuffy, Seigneur de l'If, & « de Jeanne DU CHASTEL; ledit JACQUES, & NICOLAS, fon frère, fils de LAURENT de « Cuffy & d'Ifabeau LE PELEY; le fufdit LAURENT de Cuffy, fils de RICHARD (g) de « Cuffy & de Demoifelle DE LA LONDE, & ledit RICHARD, fils d'un autre RICHARD « de Cuffy, Efcuyer. »

ROGER de Cuffy, ci-deffus mentionné, eft la tige commune des branches de la maifon de Cuffy, dont la cadette fait le fujet de cette notice. Ce n'eft qu'à fon père JACQUES, vivant avant 1500, que remonte la filiation donnée par d'Hozier. Mais en réalité ce Jacques forme le IVe Degré, & JACQUES-LOUIS, qui termine l'article de d'Hozier, pour la branche cadette, dont nous allons donner la continuation, eft au Xe degré à partir de Richard Ier de Cuffy.

X. *DEGRÉ.*

JACQUES-LOUIS de Cuffy de Belval, né à Coutances le 2 Mai 1707, reçu Page du Roi dans fa Petite Écurie, le 21 Mai 1722, époufa, le 4 Octobre 1732, à Coutances, Françoife-Élifabeth DE LA BAZONNIÈRE, fille de feu Meffire Gédéon DE LA BAZONNIÈRE & de Noble Dame Renée LOUVEL DE CONTRIÈRE. Il hérita en 1762 du Marquifat de Jucoville par le décès, fans poftérité, de tous les enfants de fon oncle, Raphaël de Faoucq de Rochefort, dernier du nom, Marquis de Jucoville, & frère unique de Jacqueline de Faoucq, fa mère (h). Il mourut à Paris, rue de Grenelle, le 23 Mai 1766, & fut inhumé dans l'églife de Saint-Euftache. De fon mariage il laiffa :

(a) Cartulaire d'Ardenne, no 124.

(b) La Chefnaye-Desbois, *Dictionnaire de la Nobleffe*, t. IX, p. 444.

(c) Cartulaire de Longues, diocèfe de Bayeux, nos 10 & 6.

(d) La Chefnaye-Desbois.

(e) Sainte-Marthe, *Gallia Chriftiana*, t. XI, p. 862 D.

(f) Recherche des Élus de la vicomté de Bayeux, par Jacques du Bofcq, en 1523.

(g) La Roque parle de ce Richard dans fes écrits fur la ville de Caen.

(h) L'alliance de la maifon de Cuffy avec celle de Faoucq de Rochefort, dont elle devint l'héritière, lui valut en outre l'avantage d'une illuftre defcendance. Jacqueline de Faoucq, Dame de Cuffy, comptait au nombre de fes aïeules une defcendante directe par les femmes, de Richard Ier, Duc de Normandie. Ce fait réfulte du contrat de mariage, en date du 14 Septembre 1395 (*) qui eut lieu entre Meffire JEHAN Faoucq, Chevalier, Seigneur de Rochefort, & Noble Dame Jeanne DE COULOMBIÈRES, fille de Henri DE COULOMBIÈRES & de Noble Dame Jeanne CAMPION, Dame de la Haye-du-Puits. Cette Jeanne Campion, depuis remariée à Roger de Briqueville, établit fa defcendance des Ducs de Normandie, lors d'un procès de fucceffion dans lequel le Parlement de Paris lui donna gain de caufe, le 20 Juillet 1398. Ces détails & la décifion du Parlement font relatés dans d'Hozier, Regiftre fecond, à l'article *de Briqueville-Bretteville*, p. 9 & 10. Jehan de Faoucq, mari de Jeanne de Coulombières, était lui-même fils de Raoul DE FAOUCQ & de Luce DE VILLIERS, famille que Michel Beziers dans la *Chronique des Baillis de Caen*, dit être la fouche des Ducs de Buckingham. (Voir auffi Richard Seguin, *Hiftoire militaire & archéologique des Bofcains.*)

La famille de Faoucq était fort ancienne. Raoul de Faoucq prit part à la première croifade en qualité de Seigneur Banneret. (Gabr. Dumoulin, *Hiftoire de Normandie.* — Catalogue des feigneurs qui accompagnaient Robert Courteheufe à la conquête de Jérufalem.)

(*) Copie certifiée & légalifée, délivrée le 27 Août 1867, par Me Bannelois, Notaire à la Cambe (Calvados).

XI. DEGRÉ.

Louis-François de Cuſſy, Seigneur haut Juſticier de la Cambe, Marquis de Jucoville (*a*), Seigneur & Patron de Mandeville, Grandcamp, Létanville & autres lieux, né à Coutances le 13 Janvier 1735, marié, au château du Pont-Rilly, près Valognes, le 13 Mai 1760, à Noble Demoiſelle Ambroiſine-Léonore de la Houssaye d'Ourville, fille de Meſſire Paul-Hyacinthe-Charles de la Houssaye, Chevalier, Seigneur Marquis d'Ourville, & de Noble Dame Ambroiſine d'Oynel. Il prit part, par procuration, aux Aſſemblées de la Nobleſſe du bailliage de Coutances, en 1789, pour l'élection des Députés aux États généraux, & décéda à Grandcamp, près Iſigny, le 29 Brumaire an XI (20 Novembre 1802). Il eut de ſon union, outre deux fils morts ſans poſtérité, deux autres :

1. Marie-Léonor-Louis-Ambroise de Cuſſy, Marquis de Jucoville, né à Coutances le 16 Juillet 1766, Baron de l'Empire (1811), Préfet du Palais de Napoléon I[er] & Gentilhomme de l'Impératrice Marie-Louiſe, Chevalier de Saint-Louis en 1815. Il épouſa Auguſta Le Manissier, & mourut à Paris le 1[er] Octobre 1837, ne laiſſant de ſon mariage qu'un fils :
   Louis-Jean-Charles, Marquis de Cuſſy, marié en 1851 à Françoiſe-Sophie Hutin; décédé à Paris le 7 Mai 1867, ſans laiſſer de poſtérité.
2. Charles-François, qui ſuit.

XII. DEGRÉ.

Charles-François, qualifié Comte de Cuſſy, né à Coutances le 1[er] Avril 1773, reçu Chevalier de Malte, avec diſpenſe d'âge, le 6 Novembre 1777 (*b*), & nommé Chevalier de Saint-Louis le 26 Septembre 1815, pour ſes ſervices militaires dans l'armée des Princes pendant l'émigration. Il avait épouſé, le 13 Juin 1810, Mademoiſelle Jeanne-Angélique de Sauvage de Servilanges, fille de feu Jean-Gaſpard de Sauvage de Servilanges, Capitaine de cavalerie, & de Noble Dame Lucile Duprey des Isles, & décéda à Bayeux le 25 Août 1860, laiſſant de ſon mariage :

1. Charles-Isaac, qui ſuit.
2. Alexandre, dit le Comte de Cuſſy de Mandeville, marié en premières noces en 1837 à Mademoiſelle Léontine Canteil de Condé; & en ſecondes noces en 1847 à Mademoiſelle Élina de Nettancourt-Vaubecourt.

XIII. DEGRÉ.

Charles-Isaac, Marquis de Cuſſy de Jucoville, titre qu'il prit après la mort, ſans poſtérité, de ſon couſin germain, Louis-Jean-Charles (voir plus haut), dernier rejeton de la branche aînée; né au château de Jucoville à la Cambe le 21 Novembre 1812, marié, à Leſſard, le 16 Février 1841 (*c*), à Mademoiſelle Mathilde-Marie Fremin de Lessard, fille de Anatole-Henri Fremin de Lessard & de Dame Bonne-Julienne Crépel. De ce mariage ſont iſſus :

1. Charles-Henri, né à Leſſard le 29 Août 1842.
2. Jules-Émile, né à Leſſard le 24 Mai 1844, & décédé à la Cambe, au château de Jucoville, le 24 Janvier 1865.

(*a*) Qualifié ainſi dans les actes de naiſſance de ſes fils (extraits légaliſés), & dans les procès-verbaux des Aſſemblées de la Nobleſſe des bailliages de Carentan & Coutances en 1789.

(*b*) Saint-Allais, dans ſon livre *L'Ordre de Malte*, donne pour date le 4 Décembre 1775.

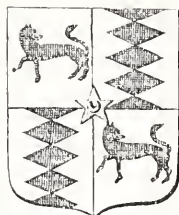
(*c*) Extrait certifié du regiſtre des actes de l'état civil.



DANIEL,

Anciens Seigneurs de Tabley, Daresbury, Budworth (en Angleterre); *de Grefens, Moult, Grangues, Martragny, Ruquerville, Vauffieu, Eurville, Betteville, &c.* (en France).

NORMANDIE ET ANGLETERRE.



Écartelé : aux 1 & 4 d'Argent à trois Fufées & deux demies de Sable, couchées & pofées en pal, qui eft Daniel; *aux 2 & 3 auffi d'Argent au Loup paffant de Sable, la tête & la queue contournées, lampaffé, armé & vilainé de Gueules,* qui eft Daresbury; *& fur le tout une Étoile de Gueules, chargée d'un Croiffant d'Or.* Couronne : *de Marquis* (a). Cimier : *un Loup paffant.* Supports : *deux Lions léopardés.*

La maifon Daniel (*b*)(Daniell, Danyel, Danyers, de Anyers, en Angleterre), d'ancienne chevalerie, venue de Normandie, apparaît en Angleterre avec Guillaume le Conquérant, comme le conftatent les liftes du monaftère de la Bataille, près Haftings (*c*). Les Daniel figurent enfuite dans le *Domefday-book* & dans tous les ouvrages anglais des premiers temps de la conquête (*d*). Mais « leur filiation ne peut être donnée avec exactitude que depuis 1250 » (*e*).

John Daniel, Seigneur de Tabley, Chevalier banneret, dont la fille Jeanne époufa Sir Robert Le Grosvenor, vivait à la fin du XIIIe fiècle dans le comté de Chefter (*f*). Cette branche, qui était l'aînée, s'éteignit dans les maifons de Leicester (aujourd'hui Lords de Tabley) au XVe fiècle, & de Willis of Halsnead au XVIIIe fiècle (*g*), mais vers le milieu du XIVe fiècle, s'était détachée la branche des Daniel, Seigneurs de Daresbury (*h*). Ces derniers toutefois n'étaient plus repréfentés en Angleterre au fiècle dernier qu'en ligne féminine par les Clowes of Delaford (*i*).

De cette branche de Daresbury s'était féparé, vers le milieu du XVe fiècle, le rameau de Budworth (*j*), tige commune des Daniel de Budworth & de Sainte-Mar-

(*a*) Le certificat anglais de 1673 porte *un Cafque fommé d'une Couronne de Baron, furmontée d'un Loup paffant* pour cimier; *le tout pofé fur un Manteau de Gueules, fourré de blanc, retrouffé & englanté d'Or.*

(*b*) Famille diftincte de celle des Daniel, Marquis de Boifdenemetz, & fignalée comme telle dans l'*Indicateur Nobiliaire* du Préfident d'Hozier de 1818, p. 84.

(*c*) En Angleterre : Lifte publiée par Halenshed; *The Roll of the battle Abbey, annotated by John-Bernard Burke, Efquire* (aujourd'hui Roi d'armes d'Irlande); London, 1848; Edw. Walfold, &c. — En France : André Du Chefne; Auguftin Thierry; Tables commémoratives de l'expédition de 1066 dans l'églife de Dives (Calvados).

(*d*) *Domefday-book, feu liber cenfualis Willelmi primi*, p. 18. Comté de Suffex, manoir de Wilsham, centurie de Baldeflei, terres du Comte d'Eu. — *Domefday-book, photo-zincographed by Colonel H. James, Efquire;* London (1862). — Co. Suffex, p. VI, *Tefta de Nevill; — Parliamentary writs; — Calendarium Inquifitionum poft mortem; — Formulare Anglicanum; — Catalogue des rolles Gafcons, Normans & François, confervés dans les Archives de la Tour de Londres,* Paris, 1743, in-fol.

(*e*) Edward Walford, *The County Families of the United Kingdom;* London, 1865.

(*f*) Collins, *Peerage*, art. *Le Grofvenor.*

(*g*) J.-B. Burke, *Hiftory of the Commoners.* — (*h*) J.-B. Burke, *Dictionary of the landed gentry.*

(*i*) Omerod, *Hiftory of the Chefhire* (Co. Chefter), v. Ier, p. 740.

(*j*) Herald's Vifitation of Wiltshire, Dorfetshire and Somerfetshire, taken in the year 1623 (à la Tour de Londres).

gueritte (Co. Wilts), éteints en Angleterre au XVII[e] siècle (*a*), & des Daniel de Gresens (*b*), Moult, Grangues, passés en France.

Le premier de ceux-ci, Henri Daniel, vint s'établir vers 1635 en Normandie, à Caen, où ses descendants se sont perpétués jusqu'à nos jours. Il obtint en Février 1675, du Roi Louis XIV, « sur la présentation des Certificat & Lettres patentes d'un Roy d'armes d'Angleterre (*c*) (en date du 10 Octobre 1673), & sur l'attestation de l'Ambassadeur du Roy de la Grande-Bretagne & celle de son Premier Secrétaire d'État (*d*) », des Lettres confirmatives de Noblesse (*e*), qui *le reconnaissaient de noble & ancienne extraction, l'agrégeaient au corps de la Noblesse française, reconnaissaient des services rendus & l'autorisaient à « acquérir & posséder tous fiefs, terres & seigneuries de quelque titre & qualité qu'ils soient » & l'exemptaient de la finance à payer* (*f*). Cet Henri descendait au VI[e] degré de Williams ou Guillaume Daniel, Seigneur de Daresbury, par lequel commence la filiation donnée par Bysshe. En rapprochant les renseignements donnés par Omerod & la Visitation de 1623, on peut conclure que ce Williams formait le V[e] degré de la branche de Daresbury. Dans la Visitation, Williams est désigné comme père de Thomas (fils aîné), placé au VI[e] degré de la filiation par Omerod. Henri I[er] Daniel forme donc le X[e] degré à partir de l'auteur de la branche de Daresbury. Son petit-fils suit.

XII. DEGRÉ.

Henri III Daniel (*g*), Chevalier, Seigneur & patron de Grangues, le Breuil, &c., Seigneur haut-justicier de Martragny, Ruqueville & Vaussieu, Maître des comptes, puis Président en la Cour des comptes, aides & finances de Normandie (*h*), naquit à Caen le 2 Février 1676, dans la religion réformée (*i*), qu'il abjura le 4 Avril 1700 (*j*). Il épousa, le 5 Juin 1696, dans l'église de Saint-Nicolas des Champs à Paris, Catherine Le Maistre, arrière-petite-nièce du célèbre Jean Le Maistre, Président à mortier au Parlement de Paris.

Le grand-père du Président de Grangues était petit-fils de Henri I[er] Daniel, était second fils de Guillaume Daniel & de Jeanne Randall, & fut la tige commune des Daniel de Moult, les aînés, éteints à la seconde génération, & des Daniel de Grangues.

XIII. DEGRÉ.

Jean-Henri-Robert Daniel, Écuyer, fils du précédent, Seigneur & patron de Grangues, le Breuil, Nancelles, Mondavid, les Veaux, Seigneur haut-justicier de Martragny, Ruqueville & Vaussieu, qualifié Marquis de Martragny (*k*), Chevalier des

(*a*) J.-B. Burke, *Dictionary of the landed gentry*.

(*b*) Ce surnom (probablement anglais) est ajouté seul au nom de Daniel & écrit de la main même de d'Hozier sur quatre pièces conservées au Cabinet des titres de la Bibliothèque Impériale.

(*c*) Certificat d'Edward Bysshe, Clarenceux, Roy d'armes d'Angleterre, délivré le 10 Octobre 1673, comprenant six générations. Original en parchemin aux archives de la famille.

(*d*) Attestation du Premier Secrétaire d'État, donnée en la Cour de Whitehall le 7 Janvier 1674. Original aux archives de la famille.

(*e*) Lettres confirmatives, datées de Saint-Germain-en-Laye le 15 Février 1675. Original en parchemin aux archives de la famille.

(*f*) Considérants des Lettres patentes.

(*g*) Ses armoiries sont enregistrées à l'Armorial manuscrit de 1696 (généralité de Rouen, p. 711, n° 279). Il était cousin germain de N. Daniel, Écuyer, Seigneur de Moult, mentionné au même vol., n° 280.

(*h*) Mémoriaux de la Chambre des comptes, aux archives de la Seine-Inférieure.

(*i*) Archives du Consistoire de Saint-Vaast, à Caen.

(*j*) Mémoriaux de la Chambre des comptes, aux archives de la Seine-Inférieure.

(*k*) Familles nobles de Normandie d'après Chevillard. Manuscrit aux archives du Calvados.

ordres royaux & militaires du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem (*a*), Lieutenant pour le Roi au gouvernement de Lisieux (*b*), épousa vers 1720 (*c*) Louise-Marguerite Le Cloutier de Boishibout, & mourut le 2 Janvier 1753, au château de Grangues, laissant entre autres enfants :

Henri-Jacques-François-Aimé, qui suit.

XIV. DEGRÉ.

Henri-Jacques-François-Aimé Daniel, Écuyer, Seigneur & patron de Grangues, le Breuil, &c., Seigneur haut-justicier de Martragny, Ruqueville & Vaussieu, dit le Marquis de Grangues, naquit au château de Grangues le 14 Avril 1722. Il épousa en premières noces, vers 1742, Jacqueline-Anne-Françoise Deschamps-Guillot, d'une famille de l'échevinage de Rouen, dont il eut quatre filles ; & en secondes noces, vers 1756, Marie-Anne-Charlotte de Quintanadoine de Betteville, d'une famille originaire d'Espagne (*Quintanadueñas*), de laquelle il eut quatre fils dont trois furent les auteurs des branches de Grangues, d'Eurville & de Betteville. La branche aînée, de Grangues, s'éteignit à la seconde génération.

Marie-François-Léonor-Grégoire-Aimé, troisième fils du précédent, auteur de la branche d'Eurville, continuera la descendance.

XV. DEGRÉ.

Marie-François-Léonor-Grégoire-Aimé Daniel, Seigneur d'Eurville, connu au service sous le nom de Chevalier de Grangues, Cadet-Gentilhomme puis Lieutenant au régiment de Royal-Comtois (*d*), blessé en 1781, à la prise de Tabago (campagne d'Amérique) (*e*), était né au château de Grangues le 9 Mars 1760, & mourut à Rouen en 1814. Il avait épousé (*f*), le 1[er] Floréal an X (20 Août 1802), Françoise-Thérèse-Josèphe de Manneville, dont il n'eut qu'un fils, qui suit.

XVI. DEGRÉ.

François-Aimé-Raymond Daniel d'Eurville releva le titre de Marquis de Grangues, en devenant chef de nom & d'armes par suite de l'extinction de la branche aînée, en la personne de son oncle Henri-Charles-Auguste, décédé à Rouen le 16 Mars 1818 (*g*), & dont le fils unique, Henri-Frédéric, Capitaine d'artillerie, avait été tué à la bataille de la Moskowa (*h*), sans avoir été marié; né à Rouen le 3 Ventôse an XI (23 Février 1803), il épousa le 15 Avril 1839, à Paris, Françoise-Thérèse-Joséphine Boscary de Romaine, veuve d'Antoine-Achille, Comte de Foucher de Careil, Mousquetaire de la garde du Roi & Capitaine de chasseurs à cheval, dont descendance. Elle est décédée le 5 Mai 1848, laissant de son union avec le Marquis de Grangues une fille unique :

Charlotte-Louise-Ada, née au château de Grangues le 11 Juillet 1840, & ma-

(*a*) Almanach royal de 1724.

(*b*) Archives de la commune de Lisieux.

(*c*) On a produit les actes dont les dates sont indiquées complètement; les autres ne sont connus que par des rappels sur d'autres actes de famille.

(*d*) États de service du Ministère de la guerre.

(*e*) Archives du Ministère de la marine.

(*f*) Archives de la commune de Theillement (Eure).

(*g*) Archives de la ville de Rouen.

(*h*) États de service du Ministère de la guerre.

riée, le 19 Mai 1860, à Henry Coustant d'Yanville (*a*), Chevalier, Chef d'efcadrons au 3e régiment de lanciers, Chevalier de la Légion d'honneur, d'où defcendance.

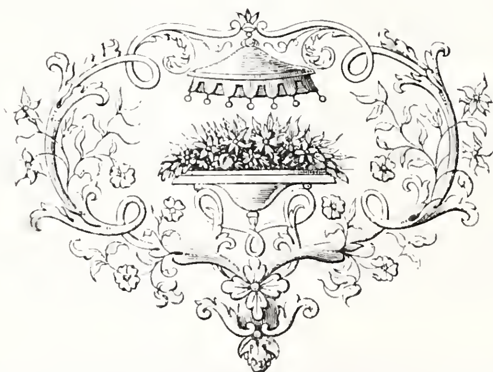
La réfidence de la famille Daniel eft au château de Grangues (Calvados) (*b*).

Services rendus. Un Préfident en la Chambre des comptes & Cour des Aides de Normandie, un Lieutenant de Roi au gouvernement de Lifieux, un grand nombre d'Officiers, un Chevalier du Mont-Carmel & de Saint-Lazare, &c.

Alliances : de Baudre, de la Bussière, de Boulleville, de Bourdon-Grammont-du Lys, de Canteil, de Chamberland, Dagier de Rufosse, de Gruel, Guilbert, de Larchey, de Moysant, de Marguerie, Néel de la Neuville, le Normand de Viette, Poyer de Rumare, de Platement, de Robillard, Scelles de la Coquerie, Subtil de Beaumont, Le Sueur de Colleville, de la Tour du Pin, de Vendes, Villedieu de Torcy, &c.

(*a*) Voir la notice Coustant, ci-devant, p. 539.

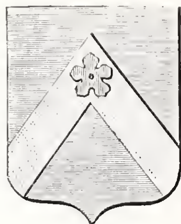
(*b*) Il n'exifte plus d'autres repréfentants de cette famille que dans la branche cadette connue fous le nom de Daniel de Betteville, dont la réfidence eft à Caen & au château de Betteville près Pont-l'Évêque (Calvados).



DAX,

Marquis d'Axat, Barons de Cessales, anciens Seigneurs d'Axat, d'Artigues, de la Serpent, du Villar, de Trévas, de Cucugnan, & autres lieux.

EN LANGUEDOC.



D'Azur à un Chevron d'Or, chargé sur la pointe d'une Quintefeuille de Gueules. DEVISE : Decus & tutamen in armis.

La généalogie de cette famille est rapportée d'une manière succincte au Ier Registre de cet Armorial. Avant que d'en donner la continuation jusqu'à nos jours, il n'est pas inutile de la faire précéder de quelques détails généalogiques antérieurs à l'époque à laquelle d'Hozier a fait remonter son article.

Selon la tradition, appuyée par les papiers & les mémoires de famille, MATHIEU Dax serait venu de la Poméranie prussienne ou de l'électorat de Saxe se fixer à Carcassonne vers 1330. Il épousa Jeanne-Marie DE LESCURE, dont il eut entre autres enfants (*a*) :

JACQUES Dax, marié en 1397 à Gabrielle DE SAINTE-COLOMBE, dans les Cévennes, dont il eut : 1. PIERRE, qui suit; 2. ARNAUD, Gouverneur de Gaëte (Naples); 3. JEAN, Abbé de Saint-Polycarpe (Aude); 4. HENRI, mort de la peste.

PIERRE Dax, fut marié en 1430 avec une fille de la maison DE TABERNE, dont il eut, entre autres enfants :

ROLLAND Dax, marié à Bertonnie-Hélix DE LA JUDIE, de la maison de Rieux, testa le 22 Juillet 1445, par devant Barthélemy Ardeti, Notaire à Carcassonne, & mourut en 1457. De son mariage vinrent :

1. JACQUES.
2. ARNAUD, dit *le Vieux*, qui suit.
3. ARNAUD, dit *le Jeune*, qui testa le 10 Septembre 1461, par-devant Fabre & Catalany, Notaires à Carcassonne, en faveur de son frère Jacques. Sa fille unique, ISABEAU, épousa, par contrat du 13 Avril 1469, Jean FULCI, Licencié en loix à Carcassonne.

ARNAUD Dax, dit *le Vieux*, ou *l'Aîné*, reçut, conjointement avec son frère cadet, Arnaud, des Lettres de noblesse, en date de Juillet 1457 (*b*). Il acquit les seigneuries d'Araignon, de Leuc, la Serpent, Roquetaillade, Connillac, le Villar, Mornac, la baronnie de Trévas, Saint-Martin le Vieil; & ensuite les seigneuries d'Axat, d'Artigues & autres lieux, au diocèse d'Alet, pour le prix de 800 livres (?), par acte passé devant Jacques Minety, Notaire à Narbonne, le 18 Avril 1466 : le

(*a*) Un mémoire domestique lui donne pour fils un SAMUEL, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

(*b*) Recueil des ennoblissements accordés par les Rois de France, qui ont été enregistrés dans la Chambre des comptes de Paris depuis 1350 jusqu'en 1668, t. Ier, p. 165. Manuscrit à la Bibl. de l'Arsenal.

propriétaire en était Noble Antoine du Vivier, Seigneur de Camps. Cette fortune, confidérable pour l'époque, ainfi que les alliances contractées avec les maifons nobles par les ancêtres d'Arnaud, donnent une idée fuffifante de l'importance de la famille Dax avant fon anobliffement & font préfumer qu'elle fût noble en Allemagne, d'où la tradition la fait fortir, & que dès fon établiffement en France, elle avait pris un rang diftingué parmi la nobleffe du Languedoc.

Arnaud Dax époufa, par contrat du 2 Juin 1440 (Defpondieu, Notaire à Carcaffonne), Jordane ou Jordette Taberne, de la maifon de la Roque.

C'eft à lui que remonte la filiation de cette famille donnée par d'Hozier au I[er] Regiftre de cet Armorial, p. 186-188, & dont la continuation va fuivre.

Les titres de Baron & de Marquis font fucceffivement portés dans cette famille. Le premier remonte au commencement du XVII[e] fiècle. Raymond Dax eft qualifié *Baron* de Ceffales dans un arrêt du Parlement de Bretagne, du 16 Mars 1605 (*a*). Son fils, Jean Dax, II[e] du nom, porte le titre de Baron d'Axat dans la commiffion de Lieutenant des Maréchaux de France, qui lui fut donnée en 1666. Anne Dax, frère du précédent, eft qualifié Baron de Ceffales, dans fon brevet de Capitaine de chevau-légers, du 1[er] Juillet 1653 (*b*). Le jugement de maintenue de nobleffe rendu en faveur de cette maifon en 1668 par le Chevalier Bazin de Bezons, mentionne une « commiffion donnée en 1474 par MM. les Maréchaux de France à Meffire Jean Dax (I[er] du nom), Seigneur & *Baron* d'Axat ».

François Dax, fils de Jean, III[e] du nom, eft qualifié *Marquis* d'Axat dans un acte notarié paffé entre lui & le Marquis de Chalabre, le 4 Août 1717 (M[e] Rieutort, Notaire; contrôlé à Chalabre le 18 Septembre 1717); — dans plufieurs autres actes de 1727, 1731, 1736; dans un arrêt du Parlement de Touloufe rendu en fa faveur en 1741, &c.

La famille de Dax s'eft divifée en deux branches. L'aînée, celle de d'Axat, aujourd'hui éteinte, fait l'objet de la notice donnée par d'Hozier & elle s'y arrête à Guillaume-Tranquille, qui fuit. La cadette, celle de Ceffales, fut formée par le frère cadet de Jean Dax, III[e] du nom, nommé Anne Dax, qui n'eft que mentionné dans l'article de d'Hozier. Cette dernière s'eft continuée jufqu'à nos jours.

IX. DEGRÉ (c).

Guillaume-Tranquille Dax, Marquis d'Axat, Artigues, Cailla, Vayra, &c., reçu Page du Roi dans fa Grande Écurie en 1722, époufa, par contrat du 18 Mai 1726, Henriette-Claudine-Victoire Grégoire des Gardies de Montpeyroux, fille de Marc-Antoine Grégoire des Gardies, Comte de Montpeyroux, Baron des Deux-Vierges & de Saint-Félix, Seigneur des Gardies, la Rouvière, Argentière, &c., & de Dame Louife de Bessujols de Roquelaure. Il mourut en Décembre 1727, ne laiffant qu'un fils, qui fuit.

X. DEGRÉ.

Marc-Antoine-Marie-Thérèse Dax, Marquis d'Axat, né le 8 Août 1728, reçu Page du Roi en fa Petite Écurie le 14 Septembre 1743, rendit hommage au Roi pour la feigneurie & Marquifat d'Axat, Artigues, Cailla & Vayra, haute, moyenne & baffe juftice, le 18 Décembre 1776. Il fut nommé par les États du Languedoc, le 18 Janvier 1788, l'un des Commiffaires pour la vérification de la Nobleffe de cette province, & mourut le 20 Juillet de la même année. Il ne laiffa pas de pof-

(*a*) (*b*) Original en parchemin. (*c*) On compte ici les degrés à partir d'Arnaud Dax.

térité de fon mariage, contracté le 14 Février 1756 (*a*), avec Françoife-Mathurine DE GUIGNARD DE SAINT-PRIEST, fille de Jean-Emmanuel DE GUIGNARD, Chevalier, Vicomte de Saint-Prieft, Confeiller du Roi en fes Confeils, Intendant de juftice, police & finances en Languedoc, & de Dame Louife-Jacqueline-Sophie DE BARRAL DE MONTFERRAT. Par fon teftament, fait en 1780, il inftitua fon héritier JEAN-ANGE-MICHEL-BONAVENTURE Dax de Ceffales, fon coufin, dont on va parler plus loin. Sa veuve figure au procès-verbal de l'Affemblée de la Nobleffe de la fénéchauffée de Beziers en 1789. Elle eft décédée le 10 Mai 1814.

BRANCHE DE CESSALES.

VII. DEGRÉ.

ANNE Dax, Baron de Ceffales, mentionné plus haut, Capitaine de chevau-légers, fut maintenu dans fa nobleffe, avec fon frère Jean Dax, III[e] du nom, par l'Intendant de Bezons. Il époufa, par contrat du 25 Mai 1678, Ifabeau DESPERAMAT DE SAINT-FERRÉOL, & mourut le 14 Novembre 1688, laiffant un fils :

VIII. DEGRÉ.

JEAN Dax, Baron de Ceffales, Seigneur de Cucugnan, né le 24 Avril 1682, marié, par contrat du 1[er] Octobre 1719, avec Thérèfe-Marthe-Bonaventure D'ACEZAT D'ANGLADE, fille de Pierre D'ACEZAT & de Thérèfe D'ANGLADE. De ce mariage :

1. JEAN-FRANÇOIS Dax de Ceffales, Chevalier, né le 18 Juin 1731, Officier au régiment d'Artois, prit part aux guerres du Canada, & époufa, par contrat du 1[er] Juin 1767, Marie-Thérèfe CABESTANY DE SOLER, dont il eut :
   - I. JOSEPH-MARIE-FRANÇOIS-BONAVENTURE, né le 24 Mars 1768, obtint de d'Hozier de Sérigny, le 7 Août 1778, un certificat de fa nobleffe pour entrer aux Écoles militaires (*b*). Il eut deux fils & deux filles.
   - II. JEAN-FRANÇOIS-PIERRE-JOSEPH-GABRIEL-BONIFACE, né le 14 Mai 1777, obtint, comme fon frère, un certificat de d'Hozier, le 25 Septembre 1787 (*c*) & mourut jeune, fans poftérité.
   - III, IV, V. Un troifième fils & deux filles.
2. JEAN, qui fuit.
3. JOSEPH-BARTHÉLEMY, Chanoine du Chapitre de Saint-Paul (Aude).

Quatre filles, dont l'une époufa M. DARSE, au pays de Sault.

IX. DEGRÉ.

JEAN Dax de Ceffales, né le 11 Juillet 1738, époufa, par contrat du 8 Octobre 1766, Demoifelle Marie-Thérèfe DE CHIAVARI, fille de Michel DE CHIAVARI, Chevalier, Doge de Gênes, & de Jofèphe DE MASSA DE CHIAVARI. Il eft décédé le 13 Juin 1809. De fon mariage vinrent :

1. JEAN-ANGE-MICHEL-BONAVENTURE, qui fuit.
2. MARIE-CATHERINE-JOSÈPHE, née le 29 Septembre 1778. On fit pour elle les preuves de nobleffe, pour fon admiffion à Saint-Cyr, devant Denis-Louis d'Hozier, qui en délivra un certificat le 18 Décembre 1780 (*d*). Elle époufa M. VIADER, d'Ille, dont poftérité.

X. DEGRÉ.

JEAN-ANGE-MICHEL-BONAVENTURE Dax de Ceffales, Marquis de Dax d'Axat,

(*a*) Groffe fur parchemin. (*b*) (*c*) (*d*) Original.

par héritage & en vertu du teſtament de ſon couſin Marc-Antoine-Marie-Thérèſe (voir plus haut). Né à Boule-Ternère (Pyrénées-Orientales) en 1766, il fut ſucceſſivement Chef de bataillon, Chevalier de Saint-Louis & de la Légion d'honneur & Maire de Montpellier, & eſt décédé le 18 Août 1847. Il avait épouſé, le 3 Ventôſe an V (21 Février 1797), Émilie-Anaſtaſie de Guignard de Saint-Priest, fille de François-Emmanuel de Guignard, Comte de Saint-Prieſt, Ambaſſadeur, Miniſtre d'État ſous Louis XVI, & enſuite Pair de France, & de Conſtance-Guillelmine, Comteſſe de Ludolph. De ce mariage ſont iſſus :

1. Constantin-Jean-Marie-Xavier, qui ſuit.
2. Léon-Barthélemy-Jean-François-Xavier, né le 31 Juillet 1802, Premier Page de Louis XVIII, Colonel de la milice d'Alger (17 Septembre 1852), Conſeiller du gouvernement de l'Algérie, Officier de la Légion d'honneur le 13 Août 1853, autoriſé à porter la décoration de Commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand le 26 Décembre 1854. Il n'eſt pas marié.
3. Armand, né & décédé en 1814.
4. Armand-Jean-Antoine-Louis, né le 20 Avril 1816, Officier de l'ordre d'Iſabella-la-Catholique, a ſervi dans les Conſulats. Il a épouſé, le 18 Février 1852, Demoiſelle Camille-Eulalie-Suzanne-Louiſe Dufour, dont ſont iſſus :
   - I. Marie-Antonin-Camille-Armand, né à Madrid le 29 Août 1852.
   - II. Marie-Henri-Jean, né à Paris le 13 Juillet 1856.
5. Anastasie-Clémence-Françoise-Marie, née le 25 Décembre 1799, mariée, le 28 Décembre 1818, au Baron Frédéric Durand, dont poſtérité.
6. Emma-Constance-Marie, né le 31 Juillet 1804, mariée, le 24 Février 1827, à Claude-Saint-Hilaire, Baron Lajard, Intendant militaire aux Invalides, mort en 1851. Elle eſt décédée le 4 Octobre 1859, laiſſant poſtérité.

XI. DEGRÉ.

Constantin-Jean-Marie-Xavier, Marquis de Dax d'Axat, né le 11 Frimaire an VI (30 Novembre 1797), Capitaine Adjudant-major dans les Dragons de la garde royale en 1830, ayant préalablement ſervi dans les gardes du corps, Chevalier de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Eſpagne; décédé à Paris le 7 Février 1868. Il avait épouſé, le 16 Février 1824, Marie-Candelaria Villars, dont ſont iſſus :

1. Emmanuel, qui ſuit.
2. Albert, né le 25 Septembre 1827, marié en 1854 à Hortenſe de San-Vicente, fille du Général de San-Vicente, Miniſtre de la guerre & de la marine à Montevideo. Il réſide dans cette ville & a deux fils :
   - I. Marie-Henri, né le 14 Juillet 1857.
   - II. Joseph-Ernest, né le 23 Décembre 1861.
3. Alexis, né le 10 Juillet 1830; non marié.
4. Édouard, décédé le 18 Septembre 1832.
5. Charles, né le 5 Juillet 1832, tué au ſervice du Pape, au combat de Mentana, le 23 Octobre 1867.

6 & 7. Deux filles mariées.

XII. DEGRÉ.

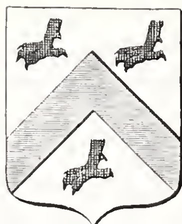
Emmanuel, Marquis de Dax d'Axat, chef actuel du nom & des armes, né le 24 Juin 1825, Juge au Tribunal de Leſparre; non marié.



DEU DE VIEUX-DAMPIERRE,

Seigneurs de Vieux-Dampierre, Malmy, Montdenoix, Montain, Saint-Remy-ſur-Buſſy, Auve, Francheville, Dampierre, Villers-aux-Corneilles, &c.

EN CHAMPAGNE.



D'Argent en Chevron d'Azur, accompagné de trois Pattes de griffon de Sable (a). COURONNE : *de Marquis*. SUPPORTS : *deux Griffons*.

La famille Deu paraît originaire de la Navarre, & par ſon nom qui eſt la contraction du mot *Deou* (Dieu), que l'on rencontre fréquemment dans ce royaume, & par le prénom de ſon premier membre connu à Châlons-ſur-Marne, SANCHE Deu, qui figure parmi les Bourgeois notables convoqués à l'Aſſemblée municipale, le 14 Juin 1375, pour fixer les dépenſes de la ville (*b*). On voit enſuite mentionné PERRESSON Deu pour un legs laiſſé à l'égliſe Notre-Dame en 1490 (*c*); un autre SANCHE Deu enterré dans cette égliſe la même année (*d*). L'arrêt de maintenue de nobleſſe octroyé au mois de Décembre 1718, enregiſtré à la Cour des aides le 20 Juin 1719, commence la filiation de cette famille par :

PREMIER DEGRÉ.

PIERRE Ier Deu, qualifié Écuyer & Seigneur de Saint-Remy-ſur-Buſſy, qu'il tenait du chef de ſa femme, dans un dénombrement, reçu par le Bailly de Vitry, le 8 Avril 1540 (*e*), Conſeiller de ville, mort avant le 12 Novembre 1558. Il avait épouſé Marie DE PARIS, fille de Charles DE PARIS, Écuyer, Seigneur de Flavigny, Élu à Châlons, & de Jeanne DES FORGES; fils lui-même de Jean de Paris, Écuyer, Seigneur de Tilloy, Lieutenant général au bailliage de Vitry, Maître des Requêtes, Conſeiller d'État, Ambaſſadeur de Louis XI auprès du Roy d'Angleterre & du Duc de Lorraine. De ce mariage ſont iſſus :

1. NICOLAS Deu, Écuyer, Seigneur de Saint-Remy, maintenu dans ſa nobleſſe par Lettres royales du 29 Septembre 1575 (*f*).
2. CHARLES Ier, qui ſuit.

(*a*) L'Armorial général de 1696 enregiſtre pour armes : *d'Or au Chevron d'Azur, chargé ſur ſa pointe d'une Étoile d'Or, accompagné de deux Couronnes de laurier de Sinople en chef, & d'une Patte de griffon de Sable en pointe*. Tous les cachets anciens portent l'écuſſon tel que nous le décrivons.

(*b*) Regiſtre des concluſions de ville, tome Ier (Arch. de la ville). — La préſence d'une famille Navarroiſe en Champagne s'explique aiſément quand on ſait que, ſous le règne de Thibaut-le-Chanſonnier, de nombreuſes colonies furent échangées entre la Navarre & la Champagne.

(*c*) Comptes des recettes de l'égliſe Notre-Dame (Arch. de la ville).

(*d*) Cet enſeveliſſement coûta 3 ſols 4 deniers (Même document).

(*e*) Arrêt de maintenue de 1718. — Autre acte d'hommage pour ledit fief, du 15 Mars 1538 (Rég. des fiefs du bailliage de Sainte-Ménehould, tome I, fol. 288; Arch. dép. de la Marne.)

(*f*) L'Arrêt de maintenue relate que ce Nicolas Deu « qui étoit alors l'aîné & qui avoit les titres de la famille en ſa poſſeſſion, refuſa d'en aider Charles, ſon frère, & Charles-Aubri, ſon neveu ». — Un acte de partage,

3. Pierre, Capitaine de l'arquebufe de Châlons (Novembre 1595), mort en 1599.
4. Jean, Licencié en droit, Garde du fcel du bailliage de Vermandois en 1565.
5. Marguerite-Jeanne, mariée à Pierre Dorigny, Écuyer, Seigneur de Villeneuve, Saint-Remy, les Faulconnières, terrages de Dampierre, Francheville & Saint-Jean-fur-Moivre en partie, du chef de fa femme (*a*).
6 & 7. Jacques & Perette.

II. DEGRÉ.

Charles Ier Deu, Écuyer, Seigneur de Saint-Remy, Confeiller & Avocat du Roi au bailliage de Sainte-Ménehould, marié en cette ville à Anne Colin, dont il eut :

III. DEGRÉ.

Charles-Aubri Deu, Écuyer, Seigneur de Saint-Remy, des Dixmes d'Auve, puis de Vieux-Dampierre (*b*) par achat du 16 Juillet 1633, Prévôt & Juge de la prévôté royale de Sainte-Ménehould (1606). Il fut marié à Anne Braux, fille de Nicolas Braux, Écuyer, Seigneur de Saint-Valery. De cette union naquirent :
1. Charles IIe, qui fuit.
2. Marie, Dame des Dixmes d'Auve (*c*), mariée à Antoine Clément, Écuyer, Seigneur de l'Épine, veuve avant 1646.
3. Nicolas, Écuyer, Seigneur de Saint-Remy, mort avant 1653.

IV. DEGRÉ.

Charles IIe Deu, Écuyer, Seigneur de Vieux-Dampierre, Saint-Remy, &c., Confeiller au préfidial de Châlons. Il y époufa Marie Lignage, fille de Louis Lignage, Écuyer, Seigneur de Jonchery, & de Marie Dommengin (*d*), d'où :
1. Nicolas, Curé de Vitry-le-François, puis Chanoine du Chapitre Saint-Étienne de Châlons; mort le 16 Août 1718, âgé de 75 ans.
2. Charles, Doyen du Chapitre Saint-Étienne; mort le 21 Septembre 1728 (*e*).
3. François, Écuyer, Seigneur de Francheville, Capitaine aux régiments du Perche & d'Anjou.
4. Pierre IIe, qui fuit.

V. DEGRÉ.

Pierre IIe Deu, Écuyer, Seigneur de Vieux-Dampierre, Saint-Remy, Francheville, Dampierre, &c., Confeiller au préfidial de Châlons le 17 Décembre 1696, Bailli de la comté-pairie, mort le 14 Octobre 1714, enterré en l'églife Notre-Dame. Il avait époufé Élifabeth-Thérèfe de Papillon, fille de Samuel de Pa-

intervenu après le décès de Pierre Ier Deu, & daté du 12 Novembre 1558, conftate que fept enfants étaient alors mineurs & qu'ils eurent pour tuteur Pierre Deu, demeurant à Châlons, & probablement oncle de leur père, lequel s'adjoignit comme confeil Pierre de Longueville, Écuyer, Procureur du Roi au bailliage de Châlons, marié à la fœur de Madle Deu.

(*a*) Rôle des Gentilshommes & habitants de Châlons, tenant fiefs au bailliage de Vermandois, arrêté le 12 Février 1597. (Arch. de la famille.) — Même rôle pour le bailliage de Vitry, arrêté le 12 Juillet 1597. (Ibid.) — Caumartin, *Recherches fur la Nobleffe de Champagne*, art. Dorigny.

(*b*) Vieux-Dampierre ou Vieil-Dampierre eft un village fitué à 3 lieues de Sainte-Ménehould.

(*c*) Regiftres des fiefs du bailliage de Sainte-Ménehould.

(*d*) Déclaration dudit, du 8 Août 1643, au Confeil de ville de Châlons qu'il eft déformais habitant de Châlons & qu'il a époufé la fille de Noble homme Louis Lignage, chez lequel il demeure. — L'arrêt de maintenue lui donne pour femme Louife de Joybert, avec laquelle il aurait été probablement marié en premières noces (tome XXVII des conclufions de Ville).

(*e*) Les deux frères font enfevelis dans la cathédrale de Châlons dans le tranfept nord, fous une même dalle de marbre noir.

PILLON, Écuyer, Seigneur de Couvrot, & de Marguerite FAGNIER DE BREUVERY, morte le 20 Juin 1739, & inhumée auprès de ſon époux. Ils laiſſèrent :

1. NICOLE, née le 6 Décembre 1677.
2. CHARLES, né le 16 Janvier 1679.
3. LOUISE, née le 4 Janvier 1680.
4. ÉLISABETH-MARGUERITE, née le 15 Novembre 1681.
5. PIERRE-FRANÇOIS, né le 1[er] Janvier 1683, mort enfant.
6. PIERRE III[e], qui ſuit.
7. CHARLES-EMMANUEL, Écuyer, Seigneur de Montdenoix, Avocat aux Conſeils du Roi, né le 29 Octobre 1700, marié à Madeleine Couër, dont :
   I. ANTOINE Deu de Montdenoix, Conſeiller du Roi, Commiſſaire général de la marine en 1768, Intendant de la Martinique, la Guadeloupe & Iles du Vent d'Amérique, de 1777 à 1781 ; mort, ſans poſtérité, à Verſailles, en 1804.
   II. EMMANUEL-RENÉ-FRANÇOIS Deu de Montdenoix, reçu Chanoine du Chapitre métropolitain de Paris en 1777.

VI. DEGRÉ.

PIERRE III[e] Deu, Chevalier, Seigneur de Vieux-Dampierre, Saint-Remy, Malmy, Montain, Villers-aux-Corneilles, &c., né le 5 Novembre 1686, Conſeiller au Préſidial & de la ville de Châlons, puis Lieutenant général & Commiſſaire royal Examinateur audit ſiége (*a*). Il épouſa, le 30 Mars 1715, Marie-Jeanne MATHÉ, Dame de Malmy, fille de Jean MATHÉ, Chevalier, Seigneur de Malmy, Chambly, Maſſrecourt, Eſſrain, Maître d'hôtel du Roi, & de Marie YTAM, fille d'un Avocat du Roi en la maréchauſſée de Châlons ; morte le 17 Février 1772, laiſſant :

1. PIERRE-LOUIS, qui ſuit.
2. CHARLES Deu, Chevalier, Seigneur de Malmy, marié à Marie-Thérèſe ROSNAY DE VILLERS, veuf le 15 Mai 1751, ſans poſtérité ; mort le 11 Septembre 1781, tous deux enterrés dans l'égliſe de Malmy-en-Dormois.

VII. DEGRÉ.

PIERRE-LOUIS Deu, Chevalier, Seigneur de Vieux-Dampierre, Malmy, Saint-Remy, Villers-aux-Corneilles, Auve, Dampierre, Francheville, Montain, &c., né en 1723, nommé Préſident du Préſidial de Châlons le 11 Juillet 1750 (*b*) ; élu Conſeiller de Ville le 31 Août 1761, il crut devoir refuſer & n'accepter qu'après pluſieurs inſtances de cette compagnie, & notamment la préſentation d'une concluſion du 22 Octobre, décidant « qu'on ne pouvait accepter la démiſſion de M. le Préſident Deu de Vieux-Dampierre & par là ſe priver des lumières & des ſervices que le Conſeil ſe promettoit d'un magiſtrat éclairé & d'un bon citoyen ». Il fut Premier Échevin de 1765 à 1769, & de 1779 à 1789. Il mourut à Châlons le 23 Décembre 1792, ayant épouſé, le 13 Janvier 1756, Charlotte-Claudette LECLERC, fille de Pierre-Benoît LECLERC, Chevalier, Seigneur de Morains, Nuiſement, Lieutenant général au Préſidial, & de Marie-Claude LALLEMANT. De ce mariage :

1. FÉLIX-VICTOR, qui ſuit.
2. MARGUERITE, née le 15 Août 1763, mariée, le 25 Septembre 1786, à Claude-

(*a*) Déclaration de la pourſuite des Lettres de maintenue, faite au Conſeil de ville à la ſéance du 23 Janvier 1719 ; nomination de deux Conſeillers pour examiner les pièces (tome XXXVII des concluſions de Ville).

(*b*) Brevet en parchemin conſervé par la famille.

Auguſte-Guillaume Vallois, Écuyer, Seigneur des Gatz, Contrôleur général des fermes du Roi à Châlons.

VIII. DEGRÉ.

Félix-Victor Deu de Vieux-Dampierre, né le 12 Septembre 1757, marié, le 20 Mars 1799, à Antoinette-Marguerite Danré d'Armancy de Loupeigne, fille de Samſon Danré, Chevalier, Seigneur d'Armancy, Loupeigne, Branges, la Conge, Receveur général des traites & gabelles en Champagne, & de Anne-Éléonore-Quentine de Clozier; veuve le 2 Décembre 1832. Elle mourut le 26 Mai 1853, à Courmelois où elle eſt enterrée auprès de ſon mari, laiſſant de leur union :

Antoinette Deu de Vieux-Dampierre, née à Châlons le 10 Janvier 1800, mariée, le 29 Août 1820, à Hyacinthe-Claude-Félix de Barthélemy, alors Sous-Préfet de Sainte-Ménehould, veuve en 1868. (Voir ci-devant, art. de Barthélemy.)

Il exiſtait à Châlons une autre branche de la famille Deu ſans qu'il ſoit poſſible d'établir authentiquement leur jonction. Son premier auteur fut Jacques Deu, Bourgeois de Châlons, marié à Adeline de Vassé, mort en 1533. Il devait être l'oncle de Pierre I[er] Deu, ſuſmentionné. De lui ſortirent les rameaux de Montigny, de Rapſecourt, du Meſnil, de Marſon, & de Perthes, ſeule aujourd'hui ſubſiſtante. Parmi leurs membres nous citerons :

Jacques-Joseph Deu, Écuyer, Seigneur de Montigny, Marſon, Perthes, Souain, Hurlus, le Meſnil, né en Décembre 1669, Préſident Tréſorier de France à Châlons le 22 Novembre 1696, maintenu dans ſa nobleſſe par Lettres royales du 1[er] Décembre 1725, mort à Châlons le 1[er] Mars 1744, fils de Nicolas Deu (1630-24 Août 1682), Lieutenant particulier au Préſidial, & de Marguerite Maillet.

Jean-Baptiste Deu, ſon fils aîné, né le 4 Avril 1710, Seigneur de Montigny, &c., Capitaine au régiment de Picardie, puis Préſident Tréſorier de France après ſon père en 1743, mort en 1770; ſon petit-fils, Mouſquetaire du Roi, fut fuſillé à Reims le 4 Mars 1796.

Nicolas Deu, Seigneur de Perthes, ſon frère, Capitaine au régiment de Picardie, tué à la bataille de Parme le 25 Juin 1733.

Louis-Joseph Deu, Écuyer, Seigneur de Perthes, Directeur général des Fermes royales en 1780.

Louis Deu, Écuyer, Seigneur de Montcels, Lieutenant-colonel de dragons, Chevalier de Saint-Louis, mort le 27 Janvier 1721.

Nicolas Deu, Écuyer, Seigneur de Rapſecourt, Capitaine aux dragons de la Reine, mort le 11 Août 1743.

Nicolas Deu, Écuyer, Seigneur de Rapſecourt, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine aux dragons de la Reine, Échevin de Châlons en 1781.

François-Xavier Deu, Écuyer, Seigneur du Meſnil-Hurlus, Capitaine de cuiraſſiers en 1789, Chevalier de Saint-Louis.

Alexandre Deu, appelé le Comte de Marſon, Chevalier de Saint-Louis & de la Légion d'honneur, Colonel d'infanterie ſous la Reſtauration, mort en 1849.

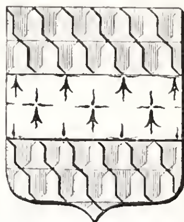
Casimir Deu de Marſon, frère du précédent, tué à la bataille de Leipzig, âgé de 27 ans; Lieutenant-Colonel d'infanterie & Officier de la Légion d'honneur.

Cette branche portait : *d'Or à l'Arbre de Sinople; au Chef d'Argent, chargé de trois Merlettes de Sable.* Supports : *deux Aigles.* Couronne : *de Comte.*



DOUBLE.

ISLE-DE-FRANCE, PROVENCE ET LANGUEDOC.



Vairé d'Or & de Gueules, à la Fafce d'Hermines. Écu timbré d'un Cafque orné de fes Lambrequins, furmonté d'une Tour d'Argent. Supports : *un Petit-gris à dextre & une Hermine à feneftre.* Devise : Nec impar duobus.

La famille Double eft fort ancienne. Elle a produit un Confeiller du Roi, un Secrétaire du Roi, plufieurs Magiftrats des Parlements de Languedoc & de Provence, un Évêque, un Membre de l'Inftitut & plufieurs Officiers. Il eft fait mention d'une branche de cette famille dans l'Armorial de Gilles Le Bouvier, dit Berry, Premier Roi d'armes du Roi Charles VII, & elle eft citée plufieurs fois dans l'Armorial de d'Hozier & autres.

Bernard Double était en 1228 Homme d'armes de l'Évêque de Noyon (*a*).

Thomas Double, fon defcendant, fut un des Notables de Paris (1313).

Olivier Double était au nombre des Écuyers du Dauphin Charles, Duc de Normandie (plus tard Charles V). Accufé d'avoir participé avec Charles II, Roi de Navarre, à un complot ayant pour but l'enlèvement du Dauphin, il fut décapité par ordre du Roi Jean (1355), en même temps que plufieurs autres (*b*).

Martin Double, peut-être fils du précédent, d'abord Confeiller au Châtelet de Paris, puis Confeiller du Roi, était un jurifconfulte très-connu dans fon temps & qu'on cite encore quelquefois. En 1378, il obtint du Roi Charles V des Lettres de nobleffe & de chevalerie en récompenfe de fes nombreux & loyaux fervices. Ces Lettres (voir ci-après) font dépofées aux Archives de l'Empire (Tréfor des Chartes, coté 113, f° 149). Impliqué plus tard dans une confpiration, Martin Double fut condamné à être décapité avec fon collègue Jean Defmarets, illuftre Avocat général au Parlement de Paris, en 1382, par ordre de Charles VI; mais il femble réfulter de découvertes récentes qu'il fut gracié (*c*).

Un de fes defcendants, Noel (Natalis) Double de Clagny, obtint en 1477 du Roi Louis XI des Lettres de grâce & de rémiffion : il avait mortellement frappé dans une rixe, au retour d'un pèlerinage, un autre Gentilhomme nommé Jehan du Morlet (*d*).

La filiation eft établie à partir de :

PREMIER DEGRÉ.

Vital Double, petit-fils du précédent. Il fut en 1539 Secrétaire du Roi François Ier

(*a*) A. Teulet, *Layettes du Tréfor des Chartes;* Paris, 1866, in-4°, t. II, p. 184.

(*b*) (*c*) Paul Lacroix (Bibliophile Jacob), *Martin Double. Recherches fur la vie de ce célèbre Avocat du XIVe fiècle;* Paris, 1869, in-4° de 61 p.

(*d*) Archives de l'Empire, Tréfor des chartes du règne de Louis XI, f° 209.

& Notaire royal près le Parlement de Languedoc (*a*), charge très-honorable & qui même donnait la Nobleſſe. Il eut pour fils :

II. DEGRÉ.

Pierre Double, Écuyer, Notaire royal au Parlement de Languedoc (*b*), qui ſuccéda à ſon père en 1575 & mourut à Agen.

III. DEGRÉ.

François Double, Écuyer, qui fut père de :

IV. DEGRÉ.

Charles Double, Écuyer, Procureur du Roi près le Parlement de Provence. Ce fut lui qui en 1696 fit enregiſtrer les armoiries de ſa famille dans l'Armorial général de d'Hozier. Il mourut en 1712. De ſon mariage avec Demoiſelle Catherine de Paret (*c*) vinrent :

1. Jean-Joseph, qui ſuit.
2. Louis Double, Capitaine d'artillerie, créé en 1715, par lettres patentes du Duc du Maine, Directeur général de l'artillerie & des approviſionnements militaires dans le haut & dans le bas Languedoc.
3. Léonard Double, Capitaine des gens d'armes de la Martinique, auteur d'une branche établie actuellement à la Guadeloupe.

IV. DEGRÉ.

Jean-Joseph Double, Écuyer, Notaire au Parlement de Toulouſe, mort en 1742. Il avait épouſé Demoiſelle Double de la Porte, ſa couſine, & eut pour fils aîné :

V. DEGRÉ.

Jean Double, Écuyer, Conſul de Verdun, mort en 1803. Il épouſa, en Août 1764, Demoiſelle Jeanne Rey, dont il eut, entre autres enfants :

1. Pierre-Michel-Marie, né en 1767, d'abord Archiprêtre de Montauban, puis Évêque de Tarbes (1832), mort en 1843 (*d*).
2. François-Joseph, qui ſuit.
3. Sulpice Double, auteur d'une branche cadette actuellement établie à Marſeille.

VI. DEGRÉ.

François-Joseph Double, naquit le 6 Mars 1776 à Verdun-ſur-Garonne. Il fut Membre de l'Inſtitut & l'un des fondateurs de l'Académie de médecine. La Pairie lui fut offerte par le Roi Louis-Philippe à condition qu'il renoncerait à l'exercice de ſon art. Il ſe fit honneur en refuſant. Il mourut à Paris le 12 Juin 1842.

De ſon mariage, contracté, le 17 Juillet 1809, avec Caroline Pelletier, fille de Bertrand Pelletier, Commandeur de la Légion d'honneur, Commiſſaire général

(*a*) Original en parchemin émanant de lui. — Les privilèges de nobleſſe, *en tant que beſoin*, furent attachés à la charge des Secrétaires du Roi par édit de Louis XI, de Novembre 1482, confirmé par Charles VIII en 1484, par François I[er] en 1518, & par Louis XIV en 1643.

(*b*) Original émanant de lui & conſtatant ſa charge.

(*c*) Contrat en copie authentique.

(*d*) Lors de ſon érection à l'épiſcopat, il changea d'armes & prit : *d'Azur à la Tour d'Argent, chargée d'une Croix d'Or.*

des poudres & falpêtres de France, Membre de l'Académie des fciences, il eut un fils, qui fuit.

VII. DEGRÉ.

Joseph-Louis-Léopold Double, né le 12 Septembre 1812, ancien Officier d'artillerie, a époufé, le 4 Janvier 1845, Mademoifelle Pauline Collin, petite-fille de Monfieur Prévost de Bardy (*a*), Seigneur de Bardy, Plaine, Puifeaux, &c., Lieutenant-Colonel au régiment de Soubife, & de Jacqueline de Grimaldy. De ce mariage eft né :

Lucien-Joseph-Eugène Double, né le 4 Octobre 1846.

(*a*) La famille Prévoft de Bardy eft une des plus anciennes de l'Orléanais. Michel Prévoft de Bardy, Seigneur de Bardy, d'Aigremont, de Plaine, &c., était en 1650 Tréforier de France, Confeiller du Roi & Général de la généralité de l'Orléanais. Ses armes décrites par d'Hozier font : *d'Argent à l'Épervier d'Azur, becqué & onglé de Gueules, accompagné de deux Croiffants d'Azur, l'un au côté dextre du chef, l'autre au côté feneftre de la pointe.* Supports : *deux Griffons au naturel.* Cimier : *un Épervier d'Azur.* Devise : Unguibus & roftro.
Le feul defcendant de cette famille eft M. Lucien Double, arrière-petit-fils de Mr de Bardy.



LETTRES PATENTES D'ANOBLISSEMENT,

Concédées, le 26 *Octobre* 1378, à Martin Double, Confeiller au Châtelet de Paris.

(Traduction de l'original en latin.)

CHARLES, Roi de France, faifons à favoir à tous préfens & à venir que la faveur Royale élève volontiers aux honneurs & fuit gracieufement par des récompenfes ceux dont les bonnes mœurs, la bonne vie & les fervices les ont rendus dignes de ces honneurs, en forte que les autres font animés davantage à marcher fur leurs traces.

Nous faifons donc favoir à tous préfens & à venir que pour fa vie méritoire, pour fes mœurs, fon honnefteté & un grand nombre d'autres vertus, & les nombreux fervices qu'il nous a rendus, voulant honorer la perfonne de notre fidèle Confeiller au Châtelet de Paris, Maiftre Martin Double, qui s'eft rendu fouvent utile & agréable à nous, & que cet honneur foit perpétuellement reverfible à fa poftérité, nous avons anobli ledit Maiftre Martin Double, toute fa poftérité & fa defcendance de l'un & l'autre fexe, née en légitime mariage, de notre plénitude Royale, & les avons faits Nobles & rendus habiles à toutes les chofes dont ufent ou ont ufé les autres Nobles de notre Royaume, voulant que le même Maiftre Martin Double, & fa poftérité née en légitime mariage, puiffent être aptes à toute efpèce d'ordre militaire ou autre & foient reconnus Nobles en quelque manière que ce foit dans toute efpèce & chaque acte ou lieux, en juftice ou autrement; & foient confidérés perpétuellement comme tels, & qu'ils jouiffent des priviléges, franchifes, honneurs & libertés & des droits généraux & particuliers dont certains Nobles royaux peuvent ou ont pu jouir, & cela pleinement, pacifiquement, librement & paifiblement, qu'ils en jouiffent & ufent perpétuellement & par eux-mêmes & par leurs defcendants nés & à naître, & que leurs fiefs & fonds de terre leur appartenant foient tenus pour Nobles & refplendiffent de la fplendeur de la nobleffe, ainfi que ceux qu'ils acquerront, auront, tiendront & poffèderont par la fuite, nonobftant toutes coutumes & ordonnances contraires.

Et afin que ces prérogatives demeurent fermes & ftables à perpétuité, nous avons fait appofer notre fceau fur ces lettres, notre droit étant réfervé en d'autres matières & celui d'autrui en toutes. Donné à notre camp de Montargis, le 26e jour du mois d'Octobre, l'an de notre Seigneur 1378, & de notre règne le quinzième.

(*Extrait du Regiftre du Tréfor des Chartes, coté CXIII f°* 149, *aux Archives de l'Empire.*)



DOUGLAS (*a*),

Comtes Douglas & de Montreal.

EN BUGEY.



D'Argent au Cœur de Gueules, couronné d'Or; au Chef d'Azur, chargé de trois Étoiles d'Argent (b). DEVISE : Jamais arrière. CRI : un Douglas! un Douglas!

L'origine de cette maifon, fuivant Buchanan, hiftorien Écoffais, remonte à l'année 770. *L'Hiftoire chronologique de la Maifon Royale de France* du père Anfelme, tome IX, ne commence la filiation qu'à JEAN, Lord Douglas, fils de WILLIAM, créé Lord dans un Parlement tenu à Forfar en 1061. Enfin d'Hozier de Sérigny, dans une généalogie parfaitement en règle, fignée & datée du 12 Septembre 1786 (*c*), & qu'il n'eut pas le temps de faire paraître dans l'ouvrage dont nous donnons le complément, s'appuie fur le dire de Buchanan & fur des pièces produites par la famille. Comme nous ne devons nous occuper que de la branche de cette famille établie en France, nous indiquerons rapidement les degrés qui ont précédé cet établiffement. Nous obferverons d'abord que la plupart des auteurs, faifant confufion fur les noms répétés d'Archambaud, de Jacques & de Guillaume, fe font trompés en faifant defcendre les Douglas de France d'Archambaud Douglas, Duc de Touraine, tandis qu'ils defcendent d'un ARCHAMBAUD, Comte de Wigton, fon coufin.

PREMIER DEGRÉ.

GUILLAUME, Lord Douglas, arrière-petit-fils de JEAN, dont nous avons parlé plus haut, furnommé *le Hardi*, fut Gouverneur de Berwich en 1295. Il époufa en premières noces la fœur de Lord KEITH, dont il eut :

1. JACQUES, Douglas, dit *le Noir*, Régent d'Écoffe, que Robert Bruce chargea, felon fon vœu, de porter fon cœur en Paleftine en 1330. Il ne laiffa qu'un fils naturel.
2. HUGUES Douglas, fans poftérité.

Et en fecondes noces il époufa Lady Ferrars DERBY, dont il eut :

3. ARCHAMBAUD, qui fuit.

(*a*) Duglas ou du Glas.

(*b*) Avant 1330 cette famille portait : *d'Argent au Chef d'Azur, chargé de trois Étoiles d'Argent*. Après l'expédition de Jacques Douglas, portant le cœur du Roi Robert Bruce en Paleftine, elle ajouta le cœur fanglant furmonté d'une couronne royale. En 1440, par fuite de fon mariage, Guillaume Douglas ajouta à fes armes celles de fa femme, héritière de la maifon de Prallulot : *d'Azur au Château à trois Tours d'Argent, donjonnées de même*.

(*c*) Original.

4. Jean Douglas, tige des Comtes de Morton, des Lords de Dalkeilhmains & des Lochleven.

II. DEGRÉ.

Archambaud, Lord Gallovay, Régent d'Écoſſe, épouſa Dornagilla Cumings, dont il eut :

III. DEGRÉ.

Guillaume, Lord Gallovay, qui amena au Roi Jean 3000 Écoſſais & ſe trouva à la bataille de Poitiers; il mourut en 1384. Il avait épouſé : 1° Marguerite Donald Marr, dont il eut :

1. Jacques, qui ſuivra.
2. Isabelle Douglas, qui épouſa : 1° Malcolm Drummond de Cargil, & 2° Alexandre Stuart.

De ſa ſeconde femme Marguerite de March, il eut :

3. Archambaud Douglas, Ambaſſadeur en France en 1381, mariée avec une fille de Thomas Murray, dont il eut Archambaud Douglas, qui devint Duc de Touraine & épouſa Marguerite Stuart, fille de Robert III, Roi d'Écoſſe. Sa poſtérité s'éteignit à la troiſième génération.

De ſa troiſième femme Marguerite Stuart d'Angus, Guillaume eut :

4. Georges Douglas, qui épouſa Marie Stuart, autre fille de Robert III.

IV. DEGRÉ.

Jacques Douglas, Régent d'Écoſſe, avait épouſé Iſabelle Stuart, fille de Robert Stuart II, Roi d'Écoſſe, dont il n'eut pas d'enfants, mais il laiſſa deux fils naturels :

1. Guillaume, Lord Douglas, Baron de Drumlanring, préſent à la bataille d'Azincourt. Il épouſa Éliſabeth Stuart, fille du Comte Stewart de Duriſdeer. Il eſt la tige des Comtes & Ducs de Queensberry & des Barons de Drumlanring.
2. Archambaud Douglas, qui ſuit.

V. DEGRÉ.

Archambaud Douglas, Comte de Wigton, fut confirmé dans ſa deſcendance en Novembre 1412 par Jacques Ier, Roi d'Écoſſe, & ſubſtitué à ſon frère Guillaume. Il épouſa Mathilde David de Crawfurd, dont il eut :

1. Jacques Douglas, Comte de Wigton, tué à Verneuil, avec ſon oncle Archambaud, Duc de Touraine.
2. David Douglas, mort aſſaſſiné à Édimbourg.
3. Guillaume, qui ſuit.

VI. DEGRÉ.

Guillaume Douglas, vint en France avec Archambaud Douglas, Lord Gallovay, depuis Duc de Touraine, qui amenait au Roi Charles VII 7,000 Écoſſais, de concert avec ſon gendre le Comte Jean Stuart de Buchan, depuis Connétable de France, & Jacques Douglas, qui fut Gardien des Marches d'Écoſſe ſous Jacques II. Après la mort du Duc de Touraine, Guillaume reſta en France avec quelques Écoſſais échappés à la bataille de Verneuil. Il épouſa, le 13 Février 1440, Marguerite, héritière de la maiſon de Prastulot, en Baſſe-Bretagne & s'engagea

par convention matrimoniale à relever les armes de cette maison qui étaient : *d'Azur à un Château d'Argent.* Il prit parti pour le Comte de Penthièvre, prétendant au Duché de Bretagne, & en reçut par inféodation le fief de Châteauneuf, évêché de Cornouailles. Il laissa un fils, Jean, qui suit.

VII. DEGRÉ.

Jean Douglas, fut Archer de la garde écossaise du Roi Louis XI & obtint de ce Prince des Lettres de naturalité en date du 9 Février 1478 (*a*). Il épousa Marie de Coetbihan, de laquelle il eut :

VIII. DEGRÉ.

Alain Douglas, Seigneur de Pratulot & de Châteauneuf, marié à Jeanne Prévost de la Haye, dont il eut :

IX. DEGRÉ.

Gilles Douglas, Écuyer, qui épousa Plaisonne de Hamon de Coetqueveran. De ce mariage vinrent :

1. Guillaume, Écuyer, qui épousa Louise de Vielcastel.
2. Thibaut, Seigneur de Pont-Paul, paroisse de Laz, d'où vint Marguerite Douglas, mariée en 1600 à François du Plessis-Nizon.
3. Jean Douglas, Écuyer, Seigneur de Châteauneuf, qui épousa Jacquette du Plessis-Nizon, d'où vint Catherine Douglas, mariée à Georges de Muzillac.
4. Nicolas Douglas, Prieur de l'Isle-Suin.
5. Olivier Douglas, qui suit.

X. DEGRÉ.

Olivier Douglas, Écuyer, Seigneur de Ployart & d'Arancy en Picardie, s'attacha au Grand Prieur d'Aquitaine & servit dans sa compagnie d'hommes d'armes. Ensuite il servit au ban & arrière-ban de Vermandois le 12 Mars 1557, fut Gouverneur des places fortes de l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims, épousa, le 23 Septembre 1530, Isabelle de Vignacourt, & mourut le 18 Août 1558. On voit encore son épitaphe dans l'église de Ployart. Il laissa cinq enfants :

1. Philippe Douglas, Seigneur d'Arancy, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine d'une de ses galères. Il obtint un arrêt de la Cour des Aides, du 13 Mai 1599, qui le maintient dans sa noblesse, & épousa en premières noces Françoise d'Athies, dont il eut :
   - I. Zélie, mariée, le 16 Février 1597, à Pierre de Failly.
   - II. Marc, Seigneur d'Arancy, marié, le 5 Septembre 1615, à Jeanne de Brouilly, dont il eut :
     - Charles, marié, le 23 Août 1645, à Françoise de Brodard, dont il eut :
       - 1. Charles-Archambaud, marié à N. Le Carlier, Dame de Sibiville & de Crecques, dont il eut :
         - I. Philippe-Henri, qui épousa N. de Valicourt, dont il n'eut pas d'enfants. Il fut Colonel du régiment de Languedoc, & mourut Brigadier des armées du Roi, en 1748, à Douai où l'on voit son épitaphe au Musée de la ville.

(*a*) Archives du Royaume, bul. 18,110, sect. hist., série J.J. n° 206, fol. 116.

II. François-Marie-Hyacinthe Capitaine de grenadiers au régiment du Roi. Il époufa Mademoifelle de Brugny de Vassan, dont il eut deux filles, une, Mademoifelle de Sibiville, morte fans poftérité; l'autre qui époufa le Marquis de Bertoult d'Hautecloque, dont la fille époufa le Comte de Maussion, d'où vinrent trois filles, Mefdames de Saint-Vallier, de la Tour du Pin-Chambly & de Blécour.

2. Joseph-Hyacinthe, reçu Chevalier de Malte, fur preuves du 23 Janvier 1681; depuis Commandeur de Laon.

3. Six filles.

III. Leonel, Écuyer, Seigneur de Ployart, marié, le 7 Avril 1632, à Marie de Cailloix. Ils eurent :

1. Jacques, marié à Marie de Marle.

Cinq filles.

IV. Gabriel, Écuyer, Seigneur de Saint-Jacques, Capitaine au régiment de Brie, marié, le 7 Février 1668, à Marie de la Haye. Ils eurent :

1. Charles, Capitaine au régiment de Schulemberg.
2. Philippe, Lieutenant au régiment d'Artois.
3. Jean-Louis, Chevalier de Malte & Capitaine au régiment de Chambelet.
4. Charlotte, Religieufe.

2. Louis, deuxième fils d'Olivier, qui fuivra.
3. Valentin Douglas, Religieux de Saint-Denis, Abbé de Saint-Remy de Sens, puis en 1581, Évêque, Duc & Pair de Laon, Comte d'Anizy-le-Château, mort en 1598.
4. Jean Douglas, Seigneur de Mareft, Chevalier de l'ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de fa Chambre, Gouverneur de Soiffons. Il époufa Claude des Hayes, Dame de Fontenailles, & décéda, étant Ambaffadeur du Roi à Venife, le 3 Novembre 1586.
5. Charlotte Douglas, époufa René de Rouvroy, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Wavigny.

XI. DEGRÉ.

Louis Douglas, Seigneur de Ployart, Chevalier de l'ordre du Roi, Député de la Nobleffe du Vermandois le 4 Février 1567. De fon mariage avec Ifabelle de Mandy, il eut :

1. Louis Douglas, qui fuivra.
2. Madeleine-Nicole Douglas, mariée à Antoine de Beauvais.
3. Madeleine Douglas.

XII. DEGRÉ.

Louis Douglas, Seigneur de Ployart, Capitaine au régiment de Picardie, Gouverneur de Soiffons, Capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes le 25 Janvier 1592. Il époufa Catherine d'Aumale, dont il eut :

XIII. DEGRÉ.

Antoine Douglas, Chevalier, Seigneur de Richagnard en Bugey & en partie de Ployart en Picardie, Homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du Duc de

Bellegarde le 19 Octobre 1622, Capitaine au régiment de Fleury le 5 Mars 1627, Lieutenant au gouvernement de Dijon & Commandant des châteaux de Montréal, de Dortan & d'Arbent. Il avait épousé, le 27 Février 1619, Françoise DE RUBAT, dont :

XIV. DEGRÉ.

PIERRE Douglas, né le 4 Février 1623, maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil du Roi du 27 Mars 1669, & reconnu par les Douglas de Picardie, dans la maintenue de 1668, par Me Dorieu, Intendant en la généralité de Soissons. Le 16 Octobre 1643, il succéda à son père dans le gouvernement des châteaux de Dortan & Arbent, & fut Capitaine au régiment de Bourgogne. Il épousa, le 23 Juin 1648, noble Françoise CHARBONNIER, fille de Charles, Seigneur de Grangeac & de la Tour Besserel, Président en l'élection de Bourg. De ce mariage :

1. MARIE-JOSEPHE, Religieuse.
2. ANTOINE, mort sans postérité.
3. CHARLES-JOSEPH, qui suit.
4. GUILLAUME, Capitaine au régiment de Douglas, obtint, le 27 Mars 1668, un arrêt du Roi, le déchargeant de fournir ses preuves de noblesse.
5. ADRIENNE-CONSTANCE, fille.
6. CHARLES-LIONNEL, Prieur & Chanoine de la Chaux, près Cuifery.
7 & 8. MARIE & CATHERINE, Religieuses de la Chartreuse de la Salette.

XV. DEGRÉ.

CHARLES-JOSEPH Douglas, Chevalier, Seigneur de l'Isle & de Nerciaz, né le 13 Mai 1653, reconnu dans sa noblesse par Mre François Ferrand, Intendant de Bourgogne, en date du 16 Septembre 1699, Capitaine au régiment de Douglas-Écossais, dont était Colonel le Marquis de Douglas, Brigadier des armées du Roi, avait épousé, le 1er Mars 1680, Catherine SIMONNET DE LAGUYOLLE, dont il eut :

1. CHARLES, qui suivra.
2. CLAUDE-LOUIS, Archiprêtre d'Ambronay & Syndic général du clergé de Bresse.
3. GEORGES, né le 8 Octobre 1688, sans postérité.
4. VALENTIN, Procureur général de l'ordre des Chartreux, Visiteur général de l'ordre en Italie, & Prieur de la Chartreuse de Rome, mort le 29 Juillet 1749.
5. FRANÇOISE, mariée, le 19 Février 1710, à François, Comte DE MOYRIA, Baron de Mornay.
6. JEANNE, mariée en 1725 à Claude DE FOCRAND, Seigneur de Coiselet & Royère.
7. MARIE-JOSÈPHE, Supérieure des Dames de la Congrégation de Nantua.

XVI. DEGRÉ.

CHARLES Douglas, confirmé Comte de Douglas, par brevet Royal du 21 Juillet 1721, sous forme de reconnaissance de ce titre; Capitaine au régiment de Vivarais, Syndic général de la Noblesse du Bugey & Valromey. Le 15 Février 1719, il épousa, par contrat de cette dernière ate, Marie DE LILIA, dont il eut :

1. CHARLES-JOSEPH, Comte de Montréal, né le 7 Novembre 1720, Chevalier de Saint-Louis, & Capitaine au Royal-Écossais le 1er Août 1744; accom-

pagna en 1745, avec ſon frère Joſeph-Marie, le Prince Édouard en Écoſſe & ils furent faits priſonniers à la bataille de Culloden. Il ſe diſtingua par la priſe du *Hazard*, ſloop de guerre qui foudroyait la rade de Montroſe, & décéda le 19 Septembre 1788. Le 13 Avril 1757, il avait acquis, des héritiers de Bernard de Budé, le comté de Montréal, qu'il laiſſa à ſon neveu Louis-Archambaud, n'ayant pas eu d'enfant de ſes deux mariages : 1° le 21 Avril 1749, avec Claudine-Marguerite de Cruës de Chiloupt; 2° le 24 Mai 1758, avec Jeanne-Françoiſe de Montillet, fille du Grand Bailli d'épée du Bugey, & nièce de l'Archevêque d'Auch.

2. Joseph-Marie, Chevalier de Saint-Louis le 5 Septembre 1759, Capitaine au Royal-Écoſſais, Gouverneur de Saint-Claude en 1751, fut envoyé en miſſion en Ruſſie par Louis XV, & reçut une penſion de 1000 liv. ſur les États de Bourgogne. Il avait épouſé, le 12 Février 1763, Marie-Louiſe Desbordes, fille du Baron du Châtelet, dont il n'eut pas d'enfants.
3. François-Prosper, qui ſuit.
4. Pierre-Valentin, né le 28 Juin 1728, Grand-Vicaire du diocèſe d'Auch, Chanoine député à l'Aſſemblée générale du clergé en 1762, Abbé commendataire de Sablonceaux, mort & enterré dans l'égliſe de Nantua le 29 Février 1784.
5. Jeanne-Ennemonde, Supérieure des Dames de la Congrégation de Nantua.
6. Marie-Françoise, mariée, le 21 Août 1763, à Joſeph, Comte de Seyssel-Sotonod, Capitaine au régiment d'Aunis, Syndic de la Nobleſſe du Bugey, Chevalier de Saint-Louis.

XVII. DEGRÉ.

François-Prosper, Baron de Douglas, Commandant au régiment de Languedoc, Chevalier de Saint-Louis, fut envoyé en 1755 au Canada avec ſon bataillon, & y épouſa, le 12 Avril 1757, Charlotte de la Corne de Chapt, dont le grand-père maternel était Gouverneur de Montréal en Canada. De ce mariage vinrent :

1. Louis-Archambaud, qui ſuit.
2. Luc-Charles-Sholto, né à Montréal en Bugey le 31 Juillet 1759, Chanoine d'Auch & pourvu des Eccléſiaſtes de Naubian & Loubejan & du Prieuré commendataire de Bar-le-Duc au diocèſe de Toul; maſſacré à Paris, aux Carmes, en 1792.

XVIII. DEGRÉ.

Louis-Archambaud, Comte Douglas, né à Montréal en Canada le 16 Mars 1758, Chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur & des Saints Maurice & Lazare de Piémont; Officier aux dragons de Belzunce, Commandant élu de la milice du canton le 20 Septembre 1789, Membre du Conſeil général de l'Ain ſous l'Empire & ſous la Reſtauration, Député à la Chambre de 1815; mort le 22 Février 1842. Il avait épouſé en premières noces, le 14 Février 1783, Anne-Marie, fille du Marquis d'Espinay de Laye, de laquelle il eut :

1. Charles-Joseph-Marie-Sholto, qui ſuit.
2 & 3. César-François & Louis-Marie, morts jeunes.

XIX. DEGRÉ.

Charles-Joseph-Marie-Sholto, Comte Douglas, né le 21 Août 1786, Cheva-

lier de Malte, Colonel de la garde nationale à cheval du département de l'Ain le 1er Avril 1817, mort le 1er Juillet 1846. Il avait époufé, le 11 Avril 1813, Joféphine Jallier du Molard, décédée le 14 Juillet 1852, dont il eut :

1. Louis-Archambaud, qui fuit.
2. Anne-Marie, mariée, le 12 Avril 1839, à Louis-François-Gabriel-Ange Chabanacy de Marnas, Procureur général, Confeiller d'État, Grand Officier de la Légion d'honneur & Sénateur en 1867; d'où :
   I. Paul de Marnas, Subftitut du Procureur Impérial à Fontainebleau.
   II & III. Marie & Blanche de Marnas.
3. Caroline, morte le 25 Juillet 1840.
4. Pierre-Charles-Marie-Sholto, né le 11 Janvier 1826.

XX. DEGRÉ.

Louis-Archambaud, Comte Douglas, né le 11 Mars 1814, Maire de Montréal le 2 Janvier 1858, Membre du Confeil général de l'Ain le 23 Juin 1861, avait époufé : 1° le 28 Novembre 1838, Paule-Marie de Monval, fille du Baron de Monval, ancien Écuyer du Roi Jofeph d'Efpagne, Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur, de Saint-Georges de Naples & de Saint-Ferdinand d'Efpagne, Colonel d'État-major démiffionnaire en 1830; 2° le 22 Mai 1856, Jeanne-Marie Gourd, veuve de Philibert de Fontanés. Du premier mariage font iffus, outre deux enfants morts en bas âge, les fuivants :

1. Joséphine-Marie-Marguerite, mariée, le 23 Octobre 1860, à Pierre-Marie-Augufte, Vicomte de Sallmard de Ressis, dont le père était Chef d'efcadrons aux chaffeurs de la garde royale, Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur & Chevalier de Malte. D'où quatre garçons & une fille.
2. Georges-Louis-Archambaud, né le 3 Janvier 1843, Lieutenant au 2e bataillon de chaffeurs à pied.
3. Jacques-Théodore-Sholto, né le 14 Février 1844, Lieutenant au 3e régiment de marine.

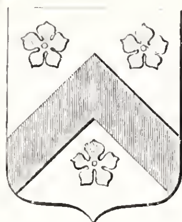
Ouvrages a consulter. — Michaud, *Biographie univerfelle*; — P. Anfelme, *Hiftoire généalogique des Grands Officiers de la Couronne*, t. IX, p. 409; — La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Nobleffe*; — H. de Blancourt, *Nobiliaire de Picardie*; — *Étrennes de la Nobleffe*, 1776; — *Calendrier des Princes & de la Nobleffe de France*, 1768; — Jules Baux, *Nobiliaire du Bugey*; — Milleville, *Nobiliaire de Picardie*; — *Le Chartrier français*.



DROULLIN DE MENILGLAISE,

Marquis de Menilglaiſe; anciens Seigneurs de Fleuriel, de la Fontaine, de Chantelou, de Menilglaiſe & autres lieux.

EN NORMANDIE.



D'Argent à un Chevron de Gueules, accompagné de trois Quintefeuilles de Sinople, poſées deux en Chef & l'autre à la pointe de l'Écu.

Cette famille, d'ancienne nobleſſe de la généralité de Rouen, fut maintenue par Raymond de Montfaut en 1463, en l'élection d'Argentan le 18 Mai 1577, & le 3 Avril 1666 lors de la recherche contre les uſurpateurs des titres de nobleſſe. Elle s'eſt diviſée en pluſieurs branches qui paraiſſent toutes éteintes aujourd'hui dans les mâles (*a*). La filiation de celle de Menilglaiſe eſt rapportée au II[e] Regiſtre de cet Armorial, p. 395-401. Elle eſt conduite juſqu'aux enfants de Claude-Charles, mais dans la continuation qui va ſuivre on commencera par ſon père, pour pouvoir ajouter quelques détails complémentaires.

VII. DEGRÉ.

Charles de Droullin, Seigneur de Menilglaiſe, eut de Anne de Rosevignan :

1. Claude-Charles, qui ſuit.
2. Bernard-Étienne, dit le Chevalier de Menilglaiſe, né en 1700, Mouſquetaire en 1714, Capitaine dans le régiment Meſtre de camp général dragons en 1722, Chevalier de Saint-Louis en 1741, Lieutenant-Colonel en 1757, tué au combat de Hoya (Hanovre) en 1758. Ses états de ſervice (*b*) portent qu'il fut bleſſé deux fois & eut un cheval tué ſous lui, qu'il ſe trouva à quatre batailles, à dix-huit ſiéges & aux eſcalades de Gand & de Prague. Lors de celle-ci il ſauva la vie à M. de Chevert en accourant ſpontanément ſur le rempart avec trente dragons, renfort qui décida le ſuccès.
3. Marie-Louise-Gabrielle, mariée, le 26 Septembre 1722, à Jacques de Fréville, Seigneur des Marais, Chevalier de Saint-Louis.

VIII. DEGRÉ.

Claude-Charles de Droullin, Seigneur de Menilglaiſe, eut de ſon mariage avec Demoiſelle Marie Carrel de Vaux, morte en 1786 :

1. Pierre, né le 15 Mars 1726, Page de la Reine en Décembre 1739, mort en 1743.
2. Alphonse de Droullin, Chevalier, qualifié Marquis de Menilglaiſe, Seigneur de Vaux, Caillouet, Hardencourt, &c., naquit le 9 Décembre 1728, épouſa,

(*a*) Pour plus de détails ſur ces branches voir La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Nobleſſe.*
(*b*) Extrait authentique des Archives du miniſtère de la guerre.

le 16 Mai 1771, Hélène-Geneviève DE LAUZANNE, Dame de Vauroussel en Bretagne, dont il n'eut pas d'enfants. Lors des élections pour les États généraux de 1789, il siégea dans la Chambre de la Noblesse du bailliage d'Évreux, avec le titre de Marquis de Menilglaise. Les procès-verbaux constatent qu'il fut un des quatre Commissaires pour les communications avec MM. du Tiers-État, & l'un des vingt-cinq chargés de la rédaction des cahiers. Il mourut à Évreux le 11 Décembre 1793, & sa veuve à Paris le 2 Mai 1808.

3. Autre ALPHONSE, qui suit.

Claude-Charles mourut à Paris le 24 Octobre 1769. Il est qualifié « haut & puissant Seigneur, Marquis de Meniglaise » dans l'acte de décès & dans les lettres de bénéfice d'inventaire délivrées en la Chancellerie le 13 Décembre suivant (a).

IX. DEGRÉ.

ALPHONSE de Droullin, troisième fils de Claude-Charles, fut d'abord appelé le Chevalier de Menilglaise, puis Marquis de Menilglaise après la mort de son frère, & Baron de Montereau, près Vincennes. Il naquit le 14 Janvier 1732, fut Page de la Grande Écurie du Roi en 1746 (b), Lieutenant de dragons en 1750, Enseigne aux gardes françaises en 1753, eut la croix de Saint-Louis en 1761, le rang de Colonel en 1774 & le brevet de Maréchal de camp en 1790 (c). Il mourut à Paris le 17 Avril 1814. Il avait épousé, le 21 Janvier 1790, Anne-Marie DE GALARD DE BÉARN-BRASSAC, fille de Guillaume-Alexandre DE GALARD, Comte de Béarn-Brassac, Chevalier d'honneur de Madame Victoire de France, & d'Anne-Marie-Gabrielle POTIER DE NOVION. Elle mourut avant lui, le 5 Juillet 1808. De ce mariage il eut deux fils :

1. EDMOND, Marquis de Menilglaise, né à Paris le 21 Juin 1791, y décédé le 7 Mai 1815. Il avait épousé, en Juin 1812, Caroline-Marie-Louise DE LA BOURDONNAYE, fille d'Esprit-Marie, Comte DE LA BOURDONNAYE-BLOSSAC, Conseiller d'État, Pair de France, & d'Anne-Louise DE BERTIER DE SAUVIGNY. Elle lui survécut jusqu'en 1835. De ce mariage sont issues deux filles :
   I. ANNE-ALPHONSINE, mariée, en Mai 1834, à Denis-Charles DE GODEFROY, ancien Sous-Préfet de Valenciennes, Chevalier de la Légion d'honneur.
   II. PHILIBERTE-CHARLOTTE, mariée en 1836 à Pierre-Henri, Marquis DE PLEURRE.
2. ALFRED, qui suit.

X. DEGRÉ.

ALFRED de Droullin, Marquis de Menilglaise après son frère aîné, né le 3 Floréal an II (22 Avril 1794), décéda à Paris le 6 Mai 1846, sans avoir été marié. Il était le dernier rejeton mâle des Menilglaise, & le Majorat qu'avait possédé son frère était passé sur sa tête, celui-ci ne laissant que des filles. Désirant prévenir l'extinction de son nom & faire continuer une famille distinguée, il disposa par testament que ses deux nièces hériteraient de lui & que le mari de l'aînée prendrait par addition le nom de Menilglaise avec le titre inhérent. Le testament fut visé par ordonnance royale rendue en Conseil d'État le 15 Décembre 1846; & par suite M. Denis-Charles DE GODEFROY a été appelé Marquis de Godefroy-Menilglaise.

(Voir leurs enfants à l'article GODEFROY, ci-après.)

(a) Copies authentiques, aux archives de la famille. (b) *Cabinet d'Hozier* : Melun, 1842.
(c) Extrait authentique des archives du Ministère de la guerre.



DU CAUZÉ DE NAZELLE (a),

Marquis Du Cauzé de Nazelle, Vicomtes de Prouvay, Barons de Guignicourt.

EN GUIENNE ET EN LAONNOIS.



D'Or à un Lion de Sinople, couronné de Gueules, & une Fasce de Sable, chargée de trois Molettes d'Or.

La famille Du Cauzé, originaire de la province de Guyenne, s'eſt établie au commencement du XVIIIe ſiècle dans le Laonnais, par ſuite d'une alliance contractée par le repréſentant de la famille avec une fille de la maiſon de Bezannes, & elle a toujours ſervi avec diſtinction dans les armées du Roi. Elle poſſédait les ſeigneuries de Neuchâtel-ſur-Aiſne, Pignicourt, Menneville, Provifeux, Poullandon, Sévigny, Ballignaque, l'Épine, Soudron, Lor, la Malmaiſon, le grand & le petit Menancourt, la Bricogne, Merlet, Hupignicourt, Coq-en-rue, Bord-au-bois, Bouy, Plénois, Magnivillé, Robertchamp, Frontigny, les Trambleaux & la Foſſe du moulin de Guignicourt.

La filiation de cette maiſon s'établit ainſi qu'il ſuit.

PREMIER DEGRÉ.

Noble Charles Du Cauzé, ſervait en 1480 ſous Louis XI & fut tué dans les guerres de ce Prince contre l'Empereur Maximilien. Il laiſſa un fils, qui ſuit.

II DEGRÉ.

François Du Cauze, fut fait priſonnier en 1515 à la bataille de Pavie, en combattant ſous les yeux du Roi François Ier. Il eut pluſieurs enfants, entre autres :

1. Charles Du Cauzé, Capitaine d'une compagnie de chevau-légers, tué au ſiége de Montauban.
2. François, qui ſuit.

III. DEGRÉ.

François Du Cauzé, fut comblé de bienfaits par le Roi Henri III pour les marques de valeur qu'il donna au ſiége de Montauban où il commandait une compagnie d'infanterie.

(a) L'orthographe du nom de cette famille a ſubi pluſieurs modifications. Dans les anciens actes, ainſi que dans l'Armorial général de France, il eſt orthographié du Cauzé, quoique par ſuite d'altérations ſucceſſives ce nom ſe ſoit transformé en Ducauzé, en paſſant par la variante de Du Cauzé qui ſe trouve dans les Lettres patentes de Louis XV pour l'érection du marquiſat, & qu'on a cru devoir adopter ici, bien que la première de ces variantes ſoit plus uſitée depuis longtemps.

IV. DEGRÉ.

Jean-François Du Cauzé, Seigneur de Nazelle, fils du précédent, fervit avec diftinction fous les Rois Henri IV & Louis XIII. Il époufa, par contrat du 18 Mai 1622, Demoifelle Anne de Redon (*a*). De cette union vint :

V. DEGRÉ.

Henri Du Cauzé, Seigneur de Nazelle, marié à Demoifelle Marie Mellet de Saint-Thourain (*b*), de laquelle il eut deux enfants :

1. Jean-Charles, qui fuit.
2. Marie Du Cauzé, mariée en 1672 à Meffire Jean de Lartigue (*c*), Confeiller du Roi, Lieutenant particulier au fiége de Condom.

VI. DEGRÉ.

Jean-Charles Du Cauzé, Seigneur de Nazelle, Lieutenant dans le régiment de Montégut, puis Officier dans les gardes du corps du Roi Louis XIV. Il découvrit en 1674 la confpiration du Chevalier de Rohan & reçut en récompenfe de ce fervice une penfion héréditaire de mille livres. Marié vers l'an 1680 à Demoifelle Louife d'Anceau (*d*), il eut de ce mariage quatre enfants :

1. Hérard, qui fuit.
2. N. Du Cauzé, Chevalier de Nazelle, Moufquetaire, tué à la bataille de Malplaquet.
3. N. Du Cauzé de Lille, Chevalier de Nazelle, Capitaine de Royal-infanterie.
4. N... Du Cauzé, mort au fervice.

VII. DEGRÉ.

Hérard Du Cauzé, Chevalier, Seigneur de Nazelle, Capitaine de cavalerie dans le régiment de Ruffec, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Maréchaux de France dans la province de Guienne, époufa, le 7 Octobre 1715, Catherine-Claire-Julie de Bezannes (*e*), fille de Charles de Bezannes, Seigneur de Prouvay, Commiffaire de la Nobleffe en la généralité de Soiffons. Il fe fixa après ce mariage dans le Laonnois à Guignicourt, réfidence actuelle de la famille. De fon mariage il eut :

VIII. DEGRÉ.

Louis-Charles-Victor, Marquis Du Cauzé de Nazelle, Moufquetaire, Capitaine de dragons dans les régiments de Vibray & de Caraman, Chevalier de Saint-Louis, obtint en 1753 l'érection de la terre de Neufchâtel-fur-Aifne en marquifat fous le nom de Du Cauzé de Nazelle, par Lettres patentes du Roi Louis XV (*f*). Il devint enfuite Lieutenant des Maréchaux de France dans la province de Champagne & Gouverneur de la ville de Châlons. De fon mariage avec Aimée-Catherine-Agathe Clément de Lespine, Dame de Melette, il laiffa fept enfants :

1. Charles-Louis-Hérard-Victor, Marquis Du Cauzé de Nazelle, Capitaine

(*a*) Ve Regiftre de cet Armorial, p. 949, art. de Redon.
(*b*) (*c*) O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne*, tome II, p. 197.
(*d*) O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne*, tome II, p. 588.
(*e*) IVe Regiftre de cet Armorial, p. 43, art. de Bezannes.
(*f*) Voir à la fin de cette notice.

au régiment du Roi-infanterie, Chevalier de Saint-Louis (après 1786). Il époufa, par contrat du 17 Juillet 1786, Richarde-Angélique-Élifabeth d'Ambly, fille de Claude-Jean-Antoine, Marquis d'Ambly, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, Maréchal des camps & armées du Roi, Commandant pour Sa Majefté à Reims, & de Marie-Catherine de Guyot. De ce mariage il n'eut qu'une fille mariée au Comte de Chamisso.

2. François-Louis-Hérard-Victor Du Cauzé de Nazelle, qualifié Vicomte de Prouvay, Capitaine au régiment du Roi-infanterie, Chevalier de Saint-Louis (après 1786). Il s'unit à Mademoifelle de Paillot, dont il n'eut pas d'enfants mâles.
3. Charles-Victor Du Cauzé de Nazelle, Capitaine au régiment du Roi-infanterie, Chevalier de Saint-Louis, Adjoint au Maire de Châlons. Il fut tué en 1815 par un cofaque, au moment où il defcendait les marches de l'hôtel de ville de Châlons pour préferver du pillage la ville qui venait d'être prife par l'ennemi. De fon mariage avec Mademoifelle de Pinteville il eut une fille, Euphrosine, qui époufa en 1816 Céleftin-François de Paule-Hippolyte, Vicomte de Raimond (a).
4. Louis-Joseph-Hérard-Victor Du Cauzé de Nazelle, dit l'Abbé de Nazelle, Grand-Vicaire de l'Évêque de Châlons.
5. Philippe-Louis-Hérard-Victor, qui fuit.
6. Aimée-Catherine-Henriette Du Cauzé de Nazelle, mariée, par contrat du 9 Novembre 1777, à Louis-Euftache Le Clerc, Marquis de Lefferville.
7. Aimée-Joachine-Victoire Du Cauzé de Nazelle, époufa Henri, Comte de Herbemont.

IX. DEGRÉ.

Philippe-Louis-Hérard-Victor Du Cauzé de Nazelle, Baron de Guignicourt, Lieutenant-Colonel au premier régiment de chaffeurs à cheval, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis; devint Marquis Du Cauzé de Nazelle, par fuite de la mort de fes frères, fans poftérité mâle. Il avait époufé, en 1793, à Châlons-fur-Marne, Anne Louife-Charlotte de Férette, & eft décédé le 1er Mai 1848, ne laiffant qu'un fils, qui fuit.

X. DEGRÉ.

Hérard, Marquis Du Cauzé de Nazelle, chef actuel de la famille, né le 13 Mai 1795, ancien Capitaine au premier régiment de huffards, Chevalier de 2e claffe de l'ordre de Saint-Ferdinand d'Efpagne. Il s'unit, par contrat du 3 Mars 1827, à Caroline-Louife Dupleix de Mezy. De ce mariage font nés quatre enfants, qui fuivent.

1. Charles-Hérard, qui fuit.
2. François-Erhard Du Cauzé de Nazelle, Lieutenant aux cuiraffiers de la garde, né le 2 Juin 1837.
3. Marie-Victorine Du Cauzé de Nazelle, née le 6 Avril 1843, mariée, par contrat du 5 Août 1866, à Ludovic de Mannoury de Croisilles.
4. Louise-Charlotte Du Cauzé de Nazelle, née le 6 Avril 1843, mariée, par contrat du 5 Août 1866, à Marie-Olympe-Félix-Alfred, Comte de Balathier-Conygham (b).

(a) O'Gilvy, *Nobiliaire de Guienne*, tome II, p. 289.
(b) Voir même Regiftre, p. 78, art. de Balathier.

XI. DEGRÉ.

Charles-Hérard Du Cauzé de Nazelle, ancien Capitaine au deuxième dragons, né le 24 Janvier 1828, a épousé, en Mars 1859, Émilie Le Leu d'Aubilly. De cette union sont issus trois enfants :

1. Erhard-Henri, né le 16 Décembre 1859.
2. Marie-Charlotte, née le 27 Février 1863.
3. François-Erhard-Ferdinand, né le 4 Septembre 1867.



Copie des lettres patentes, par lesquelles le Roi Louis XV a daigné ériger en Marquisat la terre & Vicomté de Neufchatel, & dans lesquelles se trouve rapporté le don fait par le Roi Louis XIV d'une pension de 1000 l. à M. Jean-Charles Du Cauzé de Nazelle, en récompense de la découverte faite par lui au Roi, de la conspiration du Chevalier de Rouham (Rohan), en 1674.

LOUIS, par la grace de Dieu Roy de France et de Navare à tous presens & avenir, Salut. Notre cher & bien aimé Louis-Charles-Victor Du Cauzé de Nazelle, Vicomte de Prouvay, Seigneur de la Vicomté & Chatellenie de Neuchatel, Guignicourt, Nazelle, Poullandon & autres lieux, ancien Capitaine de dragons au régiment de Caraman, & Lieutenant de nos Cousins les Maréchaux de France dans la province de Guyenne, Chevalier de notre Ordre royal & militaire de Saint-Louis, nous a fait représenter qu'il possède en toute Justice haute moyenne & basse la terre & la seigneurie de Neuchatel, située sur la rivière d'Aisne, mouvante & relevante en plein fief de la tour de Laon, ensemble les terres & seigneuries de Pignicourt, Menneville & Provisseu, desquels relevent les terres & fiefs de Sévigny, Lor, la Malmaison, Aguilcourt, Evergnicourt, les grands & petits Menancourt, la Bricogne, Merlet, Hupignicourt, Coq-en-rue, Bord-aux-Bois, Boüy, Plénois, Magnivilé, Robertchamp, Frontigny, les Trembleaux & la Fosse du moulin de Guignicourt, & que ces terres sont d'une grande étendue, & d'un revenu assès considerable pour porter le titre, nom & dignité de marquisat, s'il nous plaisait lui accorder nos lettres d'erection sur ce nécessaires sous la dénomination de marquisat Du Cauzé du Nazelle, mettant d'ailleurs en considération l'ancienneté de la noblesse dudit sieur exposant, dont la famille est une des plus illustres de notre province de Guyenne, & les services considerables que lui & ses ancêtres nous ont rendus & a l'État depuis près de trois siècles; nous avons été informé que dès l'année 1480 noble Charles Du Cauzé fut tué dans les guerres de Louis XI contre l'Empereur Maximilien; que François Du Cauzé, son fils, qui servoit sous François I[er], fut fait prisonnier en 1515 à la bataille de Pavie, en combattant sous les yeux du Roy. Que Charles Du Cauzé, un de ses enfans, Capitaine d'une compagnie de Chevau-legers, fut tué au siége de Montauban, & François Du Cauzé, son autre fils, qui commandoit une compagnie d'Infanterie, donna au même siege de si grandes marques de valeur que le Roy Henry III le combla de bienfaits. Que Jean-François Du Cauzé de Nazelle, fils dudit François, servit avec distinction sous les Rois Henry IV & Louis XIII; lequel eut de son mariage avec la Demoiselle de Redon, un fils nommé Henry Du Cauzé de Nazelle, qui eut de son mariage avec Marie Mellet de Saint-Thourain, Jean-Charles Du Cauzé de Nazelle, ayeul de l'exposant, lequel, après avoir servi en qualité de Lieutenant dans le régiment de Montegut & ensuite en qualité d'Officier dans les Gardes du corps du feu Roy notre très honoré Seigneur & bisayeul, rendit à l'État un service des plus importans ayant découvert en 1674 la conspiration du Chevalier de Rohan, pour recompense du quel service, le feu Roy lui accorda une pension heréditaire de mil livres.

Il fut ensuite employé dans diverses négociations, & lors de la création des charges de Lieutenant de nos Cousins les Maréchaux de France, le Roy lui en donna une dans la province de Guyenne; que le dit Jean-Charles Du Cauzé de Nazelle eut quatre enfants, entre lesquels la pension fut partagée, savoir : Herard Du Cauzé de Nazelle, père de l'exposant; le Chevalier de Nazelle, Mousquetaire, qui fut emporté d'un boulet de canon à la bataille de Malplaquet; le Sieur Du Cauzé de Lisle, nommé le Chevalier de Nazelle, ancien Capitaine d'infanterie dans Royal; & un quatrième qui mourut au service; que Herard Du Cauzé de Nazelle, pére de l'exposant, qui étoit Capitaine de cavalerie dans Ruffec, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant des Maréchaux de France, jouissant de la moitié de la pension de son pére, outre les particulières qu'il avait meritées par ses services, eut de Catherine-Claire-Julie de Bezanne, fille de Charles de Bezanne, Vicomte de Prouvay, Com-

miſſaire de la Nobleſſe de Picardie, Louis-Charles-Victor Du Cauzé, Vicomte de Prouvay, expoſant, lequel, après avoir été douze ans Mouſquetaire, fut enſuite Capitaine de dragons dans le régiment de Vibray, depuis Caraman, & Chevalier de Saint-Louis, & il a ſervi dans toutes les guerres de 1734, de 1735 & pendant le cours de la dernière guerre, ne s'étant retiré qu'après la paix, & ayant merité, outre ſa penſion de retraite, une penſion particulière de la Cour au ſiége de Bergopzom. Et voulant donner audit Sieur expoſant des marques honorables de la ſatiſtaction que nous avons de ſes ſervices, & de ceux de ſa famille, à ces cauſes & pour autres conſidérations à ce nous mouvant, nous avons joints, unis, annexé & incorporé, & par ces préſentes, ſignées de notre main, joignons, uniſſons, incorporons, annexons leſdites terres & ſeigneuries de Neuchatel, Menneville, Pignicourt & Proviſeux avec tous les fiefs, droits & revenus qui les compoſent, circonſtances & dépendances, pour ne compoſer à l'avenir qu'une ſeule & même terre & ſeigneurie, laquelle nous avons de notre grâce ſpéciale, pleine puiſſance & autorité Royalle, creé, erigé, elevé & decoré, créons, erigeons, elevons & décorons par ces préſentes, en nom, titre, dignité & prééminence de marquiſat Du Cauzé de Nazelle, pour en jouir par le dit Sieur Du Cauzé de Nazelle, ſes enfants, poſtérité & deſcendants nés & à naître en legitime mariage, au dit nom, titre & dignité de marquiſat, voulons & nous plait qu'il puiſſe ſe dire & qualifier Marquis Du Cauzé de Nazelle en tous actes, tant en jugement que déhors, & qu'en cette qualité il jouiſſe de pareils honneurs, droits d'armes, blazon, autorité, prérogative, prééminence, en fait de guerre, aſſemblée d'Etats de nobleſſe & autrement, tout ainſi que les autres Marquis de notre Royaume, encore qu'ils ne ſoient pas ſi particuliérement exprimés, & que tous les vaſſaux, arrières vaſſaux, juſticiables & autres, tenant noblement ou en roture, du dit marquiſat Du Cauzé de Nazelle, le reconnaiſſant pour tel, faiſant leurs foys & hommages & baillent leurs aveux & dénombrement, le cas y échéant, ſous ce dit nom & lettre de Marquis Du Cauzé de Nazelle, ſans toutefois que pour la dite érection de marquiſat & changement de nom, il y ait aucun changement de mouvance & que le dit Marquis ſoit tenu envers nous, ni ſes vaſſaux, arrieres vaſſaux & tenanciers envers lui à d'autres ni plus grands droits que ceux qu'ils doivent à preſent, voulons pareillement que les Officiers exerçant la Juſtice dans la dite terre & Marquiſat Du Cauzé de Nazelle intitulent leurs ſentences & jugements ſous le dit nom & titre de Marquis Du Cauzé de Nazelle, ſans aucune multiplicité de degrés, changements de reſſort ni contraventions aux cas Royaux, dont la connoiſſance appartient à nos Baillis & Sénéchaux, & ſans qu'à deſſaut d'enfants mâles nés en legitime mariage nous puiſſions ni nos ſucceſſeurs Roys, prétendre la réunion du dit marquiſat à notre domaine en vertu de l'ordonnance du mois de Juillet 1566 & autres ſur ce intervenues, auxquelles nous avons dérogé & dérogeons par ces mêmes préſentes pour ce regard ſeulement, donnons en mandement à nos amés & féaux Conſeillers, les gens tenant notre Parlement, Chambre des comptes, Cours des Aydes à Paris, Preſidents Tréſoriers de France généraux de nos finances à Soiſſons & tous autres nos Officiers & Juſticiers qu'il appartiendra que ces préſentes nos Lettres d'érection ils aient à faire enregiſtrer & du contenu en icelles, jouir & uſer le dit Sieur expoſant, pleinement, paiſiblement & perpetuellement, ceſſant & faiſant ceſſer tous troubles & empéchements contraires, & nonobſtant tous édits, ordonnances, coutumes, arrêts & réglements à ce contraires, auxquels enſemble aux dérogatoires y contenues, nous avons dérogé & dérogeons, car tel eſt notre plaiſir, & afin que ce ſoit choſe ferme & ſtable à toujours, nous avons fait mettre notre ſeel à ces dites préſentes.

Donné à Compiegne au mois d'Aouſt, l'an de grace mil ſept cent cinquante trois, & de notre régne le trente-huitième.

Signé, LOUIS, *& ſur le reply* : Par le Roy, Rouillé.

Viſa, Machault, pour érection en Marquiſat ſous le nom de Nazelle, à Charles-Louis-Victor Du Cauzé. Inſinué au bureau des inſinuations de Neuchatel ce 13 Novembre 1753.



D'ENTRAIGUES,

Anciens Seigneurs de Montare, du Pin, de Vallefpèce & de Cabanes.

EN LANGUEDOC.



De Gueules à une Tour d'Argent maçonnée de Sable (a).

Le nom D'ENTRAIGUES, de quelque manière qu'on le prononce ou qu'on l'écrive, appartient au dialecte méridional : il défignait une terre au confluent de deux cours d'eau, & à ce titre a été porté par plufieurs familles qui l'ont orthographié de diverfes manières, felon la province à laquelle elles appartenaient. Pour la famille qui fait l'objet de cette notice, ce nom eft devenu patronymique, lui étant ainfi parvenu, fans altération aucune, depuis JEAN d'Entraigues, Ier du nom, Seigneur de Montare, vivant en 1456, Premier Écuyer d'écurie du Comte de Clermont, fixième fils de Saint Louis.

Pour que ce premier ancêtre connu ait perdu fon nom patronymique, il fallait qu'il fût déjà à cette époque d'une ancienne extraction, & ce n'eft du refte qu'à ce titre qu'il avait pu être inverti de la charge que lui avait confiée le fixième fils de Saint Louis.

On peut donc admettre, avec beaucoup de probabilité, que la famille d'Entraigues eft originaire de Rouergue, où une maifon du même nom eft connue dès l'an 1292. Cette dernière, qui poffédait la feigneurie de la Servairie, s'éteignit en Rouergue vers 1550 en la perfonne d'une fille mariée à Antoine de Cabanes (*b*).

Toutefois, la féparation de la fouche commune de la branche dont on s'occupe ici, & fon paffage en Languedoc, durent avoir lieu à une époque bien antérieure au XVe fiècle pour qu'elle eût pu perdre toute trace de fon origine.

Fixée depuis longtemps à Uzès, elle ne l'a quitté qu'au commencement de ce fiècle pour habiter foit Nîmes, foit la Franche-Comté, foit la Bourgogne.

Elle figure avec avantage dans l'hiftoire des guerres de religion ; ce n'eft que tard qu'elle abandonna la croyance proteftante à la défenfe de laquelle elle s'eft longtemps facrifiée & qui lui a valu de longues perfécutions : Marie-Anne de Baudan, femme de François d'Entraigues, ne fortit qu'au bout de vingt ans de la tour de Conftance à Aigues-Mortes où elle avait été enfermée. Un frère du précédent mourut au château de Pierre-Encife. La profeffion de la religion prétendue réformée paraît donc avoir été le principal motif pour lequel cette famille fut pendant longtemps écartée de la vie politique & ne put rendre des fervices marquants au pays (*c*).

(*a*) A la fin du fiècle dernier la maifon d'Entraigues a repris fes armes pleines que d'Hozier donne écartelées de celles *de Brueix & des Micheaux*.

(*b*) De Barrau, *Documents fur les familles de Rouergue*, t. II, p. 656.

(*c*) Le vieux dicton : *leï d'Entraiguo d'aou benitier n'aïmoun pas l'aïguo*, qui s'était confervé il y a quelque temps encore à Uzès, prouverait qu'à l'époque de la réformation cette famille était une des plus diftinguées dans le parti qui dominait alors en Languedoc.

A l'époque de la recherche générale, en 1666, elle paraît avoir été troublée dans fa Nobleffe, mais la condamnation, fi jamais elle eut lieu, n'aurait pu être motivée que par l'infuffifance des titres produits. Du refte, ce jugement de condamnation n'a point reçu fon exécution, car la famille a continué de prendre des qualifications nobles, & enfuite elle fut déclarée Noble & iffue de noble race, par jugement du Sieur de Lamoignon de Courfon, Intendant en Languedoc, rendu le 1[er] Février 1699, & confirmé plus tard par arrêt du Confeil d'État du Roi, donné à Verfailles le 24 Novembre 1787. Selon les termes de ce dernier : « Vû ladite requête fignée Huart du Parc, Avocat du fuppliant, enfemble les titres ci-deffus énoncés & le jugement du 1[er] Février 1699, *avec l'avis du Sieur Chérin, Genéalogifte des ordres de Sa Majefté.* Oui le rapport, le Roi..... fans s'arrèter à la prétendue condannation qui eft ditte avoir été prononcée contre Jean d'Entragues en l'année 1666, que Sa Majefté a déclarée nulle & de nul effet, a ordonné & ordonne.............. & maintient le Sieur Jean-Charles d'Entragues dans fon état & poffeffion de Nobleffe d'ancienne extraction, &c. (*a*). »

D'Hozier a donné au III[e] Regiftre de cet Armorial, p. 471-472, une filiation trop fuccincte de la famille d'Entraigues; c'eft pourquoi, avant que de donner la continuation de la defcendance, on croit devoir ajouter quelques détails complémentaires, tirés de l'Arrèt du Confeil d'État, mentionné plus haut, & des preuves faites en 1787 pour fiéger aux États de Languedoc.

Jean d'Entraigues, I[er] du nom, Seigneur de Montare, donna, le 16 Février 1456, quittance de 40 livres tournois pour avoir vaqué « en certains procès d'aucuns crimineulx lefquels avoient été décappitez à Bordeaux », après l'expulsion définitive des Anglais. On croit qu'il fut père de Jean à partir duquel d'Hozier commence la filiation.

PREMIER DEGRÉ.

Ce Jean d'Entraigues, II[e] du nom, aurait époufé en 1480 Huguette de Savoisy, fille de Philippe de Savoisy, Chevalier, Seigneur de Sallenay.

II. DEGRÉ.

Pierre d'Entraigues, fils de Jean, II[e] du nom, eut un frère Simon qui fe fit Prêtre & une fœur Jeanne. Il époufa, le 27 Septembre 1529, Firmine de Jaufresenches, d'une ancienne famille noble du Languedoc, dont il eut Claude, Étienne & Catherine. Il tefta le 14 Mai 1544, cependant il vivait encore avec fa femme le 22 Novembre 1586, époque du mariage de leur fils aîné, qui fuit.

III. DEGRÉ.

Claude d'Entraigues, époufa Domergue des Micheaux, fille & héritière de Jean Domergue des Micheaux, Seigneur du Pin, & de Jeanne de Rodolphe des Limans. Il eut de ce mariage, outre un fils, qui fuit, quatre filles, parmi lefquelles Cécile, mariée à Jean de Roquefeuil, Seigneur du Bofc.

IV. DEGRÉ.

Jean d'Entraigues, III[e] du nom, hérita de la terre du Pin en vertu de la donation que lui en fit fa mère par acte du 13 Octobre 1634. Il tefta le 11 Septembre 1677.

(a) Expédition aux archives de la famille.

V. DEGRÉ.

Gabriel, fils du précédent, mourut en 1707, car le 24 Novembre de cette année fes deux fils & fa fille Françoise, tranfigèrent au fujet de fa fucceffion.

VI. DEGRÉ.

François d'Entraigues, fils du précédent, fit fon teftament le 30 Avril 1752 & mourut le 12 Mai fuivant.

VII. DEGRÉ.

Jean-François d'Entraigues, fon fils, né le 2 Septembre 1714, fervit en qualité de Cadet Gentilhomme dans la compagnie de M[r] de Marnefia, & obtint un certificat de fon fervice le 27 Novembre 1733.

D'Hozier s'arrête à l'énumération de fes trois enfants.

L'aîné des fils, Pierre-Louis d'Entraigues (*a*), Seigneur du Pin, époufa, le 17 Septembre 1756, Demoifelle Henriette-Olympe de Brueis, fille de Meffire Gabriel de Brueis, Seigneur & Baron d'Aigaliers, & de feue Dame Marguerite-Gabrielle de la Rouvière. De ce mariage il eut une fille unique Jeanne-Marie-Pierrette d'Entraigues du Pin, qui époufa, le 19 Décembre 1783, Meffire Jean-Antoine-Gilles de Rossel, Chevalier, Baron de Fontarèches, fils de Philippe-Gabriel de Rossel & de Dame Jeanne d'Albenas. En elle finit la branche aînée. La defcendance mâle de la famille d'Entraigues eft continuée par Louis-Marie, qui fuit, frère cadet de Pierre-Louis.

VIII. DEGRÉ.

Louis-Marie d'Entraigues, Seigneur de Cabanes, né le 8 Décembre 1745, marié, le 2 Mars 1767, à Demoifelle Françoife-Charlotte Trinquelague, fille de Jean Trinquelague, Avocat au Parlement, d'une des bonnes familles de la ville d'Uzès. En fa qualité de Maire & Premier Conful de la ville d'Uzès, il fut défigné, le 26 Novembre 1786, pour fiéger aux États de Languedoc convoqués à Montpellier pour le 6 Décembre fuivant, & il fit à cet effet fes preuves de nobleffe devant les Commiffaires defdits États (*b*).

Il n'eut de fon mariage qu'un fils, qui fuit.

IX. DEGRÉ.

Jean-Charles d'Entraigues, Seigneur de Cabanes, Capitaine d'artillerie, émigré, Chevalier de Saint-Louis, né le 17 Avril 1768 à Uzès, fut déclaré Noble d'ancienne extraction par arrêt du Confeil d'État du Roi du 24 Novembre 1787 (*c*). Il époufa, le 8 Nivôfe an VI (28 Décembre 1797), Demoifelle Jeanne-Judith Choderlos de Laclos, fille de Louis-Ignace Choderlos de Laclos, Chevalier de Saint-Louis, ayant fervi comme Capitaine dans le régiment Dauphin. Il décéda le 20 Décembre 1849, laiffant trois enfants :

(*a*) A cet endroit, M. Borel d'Hauterive, qui a donné une filiation exacte de cette maifon dans fon *Annuaire de la Nobleffe*, 1853, p. 218-221, a commis une erreur fort grave, puifqu'il a confondu Pierre-Louis avec fon frere cadet, & a attribué au premier les faits relatifs à celui-ci.

(*b*) Ces Commiffaires, nommés par la délibération des États de Languedoc, du 11 Janvier 1787, furent M[re] Henri-Félix, Comte de la Croix, Seigneur de Vaguas, & M[re] Jofeph-François de Merle, Baron de la Gorce. L'analyfe faite par eux des titres qui leur ont eté foumis, fe trouve au Cabinet des titres de la Bibl. Imp., fonds d'Hozier, doffier d'Entraigues.

(*c*) Copie collationnée.

1. Louis-Philippe-Prosper d'Entraigues, qui fuit.
2. Jean-Aimé-Jules d'Entraigues, auteur d'une branche cadette.
3. Cécile d'Entraigues, mariée à Jules de Robernier, Colonel d'infanterie, Commandant de l'École militaire de la Flèche, Commandeur de la Légion d'honneur, décédé à Uzès le 30 Septembre 1868.

X. DEGRÉ.

Louis-Philippe-Prosper d'Entraigues, Confervateur des Forêts, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Salins le 28 Meffidor an IX (17 Juillet 1801), marié, le 16 Novembre 1830, à Demoifelle Eulalie Pajeot de Gevingey. De cette union font iffus :

1. Charles-Henri-Gaston d'Entraigues, né à Lons-le-Saulnier le 20 Septembre 1831, marié, le 26 Décembre 1866, à Demoifelle Béatrice Hubert de Saint-Didier.
2. Françoise-Clotilde-Thérèse d'Entraigues, née au Louverot (Jura) le 1er Novembre 1832, mariée, le 28 Octobre 1856, à Ferdinand de Larminat, Capitaine de frégate, Officier de la Légion d'honneur.



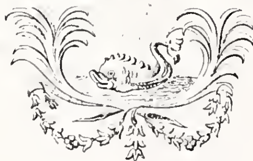
BRANCHE CADETTE.

X. DEGRÉ.

Jean-Aimé-Jules d'Entraigues, Lieutenant de vaiffeau, Chevalier de la Légion d'honneur & du Chrift de Portugal, né à Salins le 19 Floréal an XI (9 Mai 1803), marié, le 1er Mai 1842, à Françoife-Marie Duport de Rivoire, fille de Louis-Charles Duport, Baron de Rivoire, & de Demoifelle Sophie Le Prestre de Vauban.

Décédé à Salins le 17 Juin 1851, il laiffa de fon union :

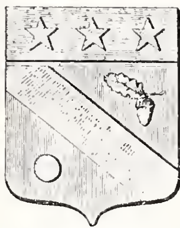
1. Jean-Charles-Albéric d'Entraigues, Officier d'État-Major, né à Salins le 27 Avril 1843.
2. Louis-François-Marc d'Entraigues, né à Salins le 25 Juin 1845, mort à Nîmes le 14 Décembre 1863.



d'ESTIENNE,

Branches des anciens Seigneurs de Saint-Jean-de-la-Salle, du Marquiſat de Monfuron, de Montplaiſir, de Brégançon, Comtes de Rouſſet-Prunières, Co-Marquis de Savine, Seigneurs de la Baume, du Val Godemar, Vaugines, Ventabren, Comtes de Châteauvieux, Seigneurs de Saint-Jean de Trévareſſe, Lignane, Bouigas, Bouc, Cabriès, &c.

EN PROVENCE ET EN DAUPHINÉ.



De Gueules à la Bande d'Or, accompagnée en chef d'un Gland d'Or, vêtu, tigé & feuillé du même, & en pointe d'un Beſan auſſi d'Or; au Chef couſu d'Azur, chargé de trois Étoiles d'Or. Devise : Nunquam deſluet. Supports : *deux Griffons.* Cimier : *le buſte d'un Albanais, coiffé d'un chapeau à trois plumes.*

L'abbé Robert, &, d'après lui, les généalogiſtes Artefeuil, La Chenaye-Desbois, &c., qui ſe ſont occupés de la famille d'Eſtienne de Saint-Jean, n'en donnent la filiation que depuis Honoré d'Eſtienne, vivant au XVme ſiècle, & la diſent différente de celle d'Eſtienne de Chauſſegros de Lioux dont l'ancienneté & l'illuſtration remontent au delà du XIIIme ſiècle. Forbin-Maynier, hiſtorien de la *Principale Nobleſſe de Provence*, dont il était membre, ne fait qu'un ſeul article pour ces deux maiſons, tandis qu'il a toujours ſoin de ſéparer les notices concernant les familles du même nom, mais d'origine différente. Divers indices militent, en effet, pour la communauté de leur origine. Pluſieurs Chevaliers de cette « *tant illuſtre famille* » ſelon l'expreſſion de Noſtradamus, accompagnèrent les Comtes de Provence dans leurs expéditions pour la couronne de Naples & fondèrent en Italie la branche des Comtes, Gouverneurs de Matterane ou Mattera (*a*). Selon le Marquis napolitain Ælius, qui écrivait en 1559, leur établiſſement à Naples datait du règne de Charles II, & ils portaient : *de....* (nous ignorons les émaux) *à la Bande de.... accompagnée en chef de trois Étoiles* (b). L'identité du nom patronymique & celle des armoiries, ſauf les deux pièces héraldiques ajoutées à une époque plus récente, rendent très-probable que les d'Eſtienne de Naples & ceux de Saint-Jean deſcendent d'une ſouche commune. D'ailleurs ces derniers paraiſſent ſe rattacher à ceux de Lambeſc & de Venelles (*c*), branche formée par Geoffroy, fils de Raimond Ier d'Eſtienne, & frère cadet de Bérenger, auteur de la lignée de Chauſſegros de Lioux (aujourd'hui repréſentée par le Général d'Eſtienne de Chauſſegros, Marquis de Lioux, & par ſon frère, Colonel de cavalerie). Geoffroy (dont on

(*a*) Noſtradamus, *Hiſtoire de Provence*, p. 490. — Scipione Ammirato, *Opuſcoli.*

(*b*) « Stefani quibus inſigne eſt *præ obliqua Trabe tres Stellæ ſuper impoſitæ....* Milites & nobiles Franciæ...... « Neapolim à Caroli ſecundi tempore veniſſe arbitror. » Marcheſius Ælius, *de Neapolitanarum familiarum origine*, 1559.

(*c*) D'Eſtienne Seigneurs de Malemort, Venelles, Lambeſc, Mimet & Lioux, portaient originairement : *d'Azur à trois Bandes d'Or.* Devise : Triplex difficile rumpitur. Supports : *deux Griffons.* Couronne : *de Marquis.* Cimier, *le buſte d'un Albanais coiffé d'un chapeau à trois plumes.*

fait defcendre les grands imprimeurs Eftienne) fut père de Raimond II, qui eut de fa femme Thomaffe de Forcalquier de Sabran quatre fils : 1. Melchior, 2. Guillaume, 3. Antoine, 4. Pierre (*a*). Les deftinées du troifième font reftées inconnues des généalogiftes, quoique tous mentionnent fon nom (*b*). Or, le contrat de mariage d'Honoré d'Eftienne de Saint-Jean avec Magdeleine d'Autrans (*c*) montre qu'il était fils d'Antoine d'Eftienne & de Marguerite de Rostargues ; tout porte à croire que cet Antoine eft le même que le fils de Raimond II ; outre l'identité de nom & de prénom, la fimultanéité de l'époque de leur exiftence, d'autres indices encore, appuient fortement cette préfomption (*d*). En effet, fur des lettres de plufieurs membres de d'Eftienne de Montplaifir, iffus de Pierre, ci-deffus, quatrième fils de Raimond II, on voit le cachet de leurs armes, identiques à celles de d'Eftienne de Saint-Jean. Les mêmes armes fe retrouvent dans le château de Montplaifir. Quoi qu'il en foit, & la ligne afcendante d'Eftienne fe trouvant dans tous les Nobiliaires de Provence, nous commencerons à Antoine la filiation de la branche de Saint-Jean.

PREMIER DEGRÉ.

Antoine d'Eftienne, né, d'après certains actes, vers 1434, époufa Marguerite de Rostargues. Il mourut loin de fon pays vers 1504, & fon corps fut transféré, le 25 Décembre 1544, à l'églife de Saint-Sauveur, à Aix, d'un endroit qu'on ignore & où, fuivant l'acte, il avait féjourné près de 40 ans (*prope quadraginta annis*). Son âge y eft porté à 71 ans. Il fut père de :

II. DEGRÉ.

Honoré d'Eftienne de Saint-Jean, marié : 1° à Anne de Glandèves (*e*) ; 2° en 1491, à Magdeleine d'Autrans (*f*). Celle-ci mourut le même jour que fon mari ; ils furent enfevelis en l'églife des Obfervantins où leur tombeau porte cette infcription : « *Hic jacent offa nobilis viri Honorati Stephani & Magdalenæ d'Autrans, ejus conſortis.... obierunt.... decima nonâ menfis Aug.* 1537. » Honoré fut père de :

1. Jean, qualifié Gentilhomme dans les preuves de nobleffe de 1668, auteur de la branche de Rouffet-Prunières. De fa femme Antoinette de Meyran d'Ubaye, il eut, entre autres enfants, l'illuftre François d'Eftienne, Préfident au Parlement de Provence, dont les vertus, les talents & la fortune furent célébrés par les poëtes & les hiftoriens : « *n'y ayant pas pour lors dans la Province de maifon plus puiffante que la fienne* », dit l'Abbé Robert. François

(*a*) Preuves de Nobleffe faites en 1668 pardevant d'André, Commiffaire du Roi en Provence, contrôlées par Belleguife (Biblioth. Impériale, mss. n° 778).

(*b*) Le Marquis Aelius nous ouvre un jour fur cette exiftence : « Primus ex ea (familia) de quo nobilius fama « loquatur, fuit Antonius-Spiritus Dux (Gouverneur) Matranæ.... qui ni Francifco Sfortiæ, fuo duci, fidem « fervare maluiffet, quam Alfonfum fequi regem qui Neapolitanum regnum armis repetebat, nimirùm inter « regni proceres & ipfe fuiffet, & ejus pofteri fortaffe nunc etiam effent. » Le nom de Efprit ajouté ici à celui d'Antoine était alors fréquent chez les Eftienne.

(*c*) Du mois de Mai 1491, Boiffier, Notaire à Aix.

(*d*) Pierre ne s'étant pas éloigné comme Antoine, les généalogiftes n'ont pas perdu fa trace ni celle de fa defcendance. Comment Pierre partageant la défaveur paternelle que le féjour d'Antoine en Italie paraît avoir provoquée contre ce dernier, fut-il, ainfi que lui, laiffé fimple légataire (teftament du 9 Juin 1503 : preuves de Nobleffe de 1668), tandis que les deux aînés Melchior & Guillaume étaient inftitués héritiers avec bénéfice de fubftitution? c'eft ce que de nouvelles découvertes expliqueront fans doute un jour.

(*e*) Glandevès eft l'origine du gland qui figure dans les armes des d'Eftienne de Saint-Jean. Cette alliance eft citée dans les pièces du procès qu'ont foutenu les Rouffet-Prunières contre les Martiny à propos de la terre de Saint-Jean.

(*f*) Une erreur de lecture a fait traveftir par l'Abbé Robert, & naturellement par Artefeuil & La Chenaye-Desbois, Magdeleine *d'Autrans* en Marguerite *d'Antoine*.

avait épousé Honorade de Pontevès de Buoux, sœur du grand Pompée de Pontevès, dont il eut Gabriel d'Estienne, lequel, par suite de son mariage avec Philippine de Rousset-Prunières, ajouta ces noms aux siens. Cette branche est aujourd'hui représentée par le Comte Antonin d'Estienne de Saint-Jean de Prunières, résidant en Dauphiné (*a*).

2. Louis d'Estienne de Saint-Jean, qui suit.
3. André, nommé Archevêque d'Aix le 26 Mars 1567 (*b*).

III. DEGRÉ.

Louis Ier d'Estienne de Saint-Jean, né vers 1495, Écuyer, Trésorier général de France, mort en 1553, eut de sa femme Gabrielle de Trans (*c*) deux fils : Joseph, dont la postérité mâle s'éteignit à la seconde génération, & Honoré, qui suit.

IV. DEGRÉ.

Honoré II d'Estienne de Saint-Jean, eut la charge très-importante à cette époque, de Receveur général des domaines, & décéda en 1614. Il avait épousé Françoise de Mazargues, dont :

V. DEGRÉ.

Louis II d'Estienne de Saint-Jean, né le 25 Juillet 1583, fut aussi Receveur général des Domaines. Il avait épousé Marguerite de Castillon, dont il eut onze enfants, & mourut le 21 Septembre 1653.

VI. DEGRÉ.

Honoré III d'Estienne de Saint-Jean, né le 18 Septembre 1613, Président des Trésoriers généraux de France, épousa en 1639 Marquise de Forbin-Gardane, & mourut en 1694; père de Louis, qui suit, & de Joseph d'Estienne de Saint-Jean, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de vaisseau, mort glorieusement aux Indes en 1729.

VII. DEGRÉ.

Louis III d'Estienne de Saint-Jean, né le 1er Juin 1651, Conseiller du Roi au Parlement de Provence en 1683, épousa Madeleine de Bougerel. Il fit enregistrer ses armoiries par Charles d'Hozier à l'Armorial général de France; il mourut en 1732, & fut enseveli à Saint-Sauveur (*d*).

VIII. DEGRÉ.

Joseph-Honoré d'Estienne de Saint-Jean, né en 1690, Conseiller au Parlement en 1718, épousa, par contrat du 26 Février 1725, Agnès-Françoise de Martiny

(*a*) Pour les détails de cette branche voir *l'Armorial du Dauphiné*, de Rivoire de la Bâtie.

(*b*) A peine en possession de son siége, André d'Estienne eut à lutter contre un puissant compétiteur, le Cardinal Laurent Strozzi, déjà Évêque de Béziers & d'Albi. Neveu du Pape, & cousin germain de la Reine qui ne se lassait pas de combler d'honneurs un parent de cette distinction, dit de Haitze, le Cardinal réclamait l'archevêché d'Aix pour prix de ses grands services rendus à la France. Après deux années de lutte, André d'Estienne succomba sous cette formidable coalition & fut nommé à l'évêché de Gap. — De Haitze, *Histoire d'Aix*. — Pitton, *Annales de l'église d'Aix*.

(*c*) Mentionnée dans l'acte d'inhumation de son mari, du 13 Janvier 1553, aux Observantins d'Aix. Les archives de cette ville possèdent une table de tous les actes de l'état civil depuis 1530, ce qui rend les vérifications très-faciles.

(*d*) Le tombeau des d'Estienne de Saint-Jean était dans une chapelle construite exprès, dans le chœur de l'église métropolitaine de Saint-Sauveur, par l'Archevêque André aux armes de la famille & sous le vocable de Saint-Jean-Baptiste, son patron; il existe encore aujourd'hui tel qu'il est décrit par Nostradamus, l'Abbé Robert, &c. Plusieurs membres de la famille y furent inhumés; d'autres choisirent le tombeau primitif en l'église de l'Observance.

d'Orves, nièce de l'Amiral Comte d'Orves, qui lui apporta la terre de ce nom, à condition qu'il en adjoignît le nom aux ſiens; il mourut en 1755.

IX. DEGRÉ.

Louis-Laurent-Joseph d'Eſtienne de Saint-Jean-d'Orves, né à Aix le 10 Août 1727, marié, par contrat du 21 Octobre 1797, à Marie-Thérèſe-Félicité de Miollis, ſœur du Général & de l'Évêque, fut Conſeiller au Parlement depuis 1755 juſqu'à ſa diſſolution, & mourut le 17 Novembre 1802. Il eut de ſon mariage :

1. Augustin d'Eſtienne d'Orves, marié à Roſalie de Novaro, Comteſſe de Châteauvieux (Caſtelvecchio), dont :
   - I. Émilie, Comteſſe de Robillard-Cosnac, décédée.
   - II. Henriette.
   - III. Bienvenu-Alexandre-Louis d'Eſtienne d'Orves, Comte de Châteauvieux du chef de ſa mère, en vertu des Lettres patentes de Victor-Amédée, Roi de Sardaigne, de l'an 1762, accordées à Joſeph de Novaro, pour lui & ſes deſcendants femmes à défaut des mâles; marié en 1863 à Emma de Beaumont d'Autichamp, dont deux filles, Félicie & Noémi, & un fils, Marc, né en 1867.
2. Henri-Dieudonné, qui ſuit.

X. DEGRÉ.

Henri-Dieudonné d'Eſtienne de Saint-Jean (*a*), né à Toulon le 15 Octobre 1800, Chevalier non-profès de Malte en 1815, Magiſtrat démiſſionnaire en 1830, épouſa en 1834 Marie-Thérèſe-Joſéphine de Pelletier de la Garde-Paréol, fille de Louis-Antoine, Marquis de la Garde-Paréol, & de Louiſe de Ribayrol d'Entremeaux; mort à Montpellier le 10 Décembre 1849; père de :

1. Ludovic, qui ſuit.
2. Auguste, mort en bas âge.
3. Alphonse-Henri d'Eſtienne de Saint-Jean, né à Aix le 17 Octobre 1843.
4. Marie-Augustine-Henriette, née à Rome le 24 Février 1848.

XI. DEGRÉ.

Ludovic-Joseph d'Eſtienne de Saint-Jean, né à Aix le 27 Avril 1835, Chevalier non-profès de Malte, marié, le 22 Mai 1860, à Marie-Charlotte de Tourtoulon, fille de Charles-Adolphe de Tourtoulon, Baron de la Salle, & de Aimée de Villardy de Montlaur. Il a de ſon mariage :

1. Blanche-Marie-Marguerite.
2. Marguerite-Marie-Augustine-Élianne.
3. Henri-Marie-Joseph, né à Aix le 19 Septembre 1864.

(*a*) Auguſtin & Henri-Dieudonné d'Eſtienne de Saint-Jean-d'Orves, ſe ſont, d'un commun accord, à l'occaſion de leur mariage, attribué, le premier le nom & la terre d'Orves, le ſecond, le nom & la terre de Saint-Jean.

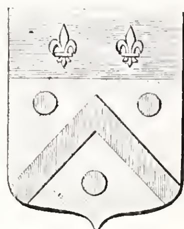


DE FADATE,

Anciens Seigneurs de Saint-George-ſur-Arnon, Sainte-Solanges, le Cheſne, la Varennes, Champeaux, &c.

EN BERRI, EN CHAMPAGNE ET EN TOURAINE.

Originaires de Crémone.



D'Or au Chevron de Gueules, accompagné de trois Tourteaux du même; au Chef d'Azur, chargé de deux Fleurs de Lis d'Or du champ. L'écu timbré d'un caſque taré en front, orné de ſes Lambrequins, & ſommé d'une Couronne de Marquis.

La maiſon de Fadate, d'une origine fort ancienne, eſt venue de Crémone, au commencement du XVIe ſiècle. Jean Fadati, le premier dont le nom, en l'abſence de titres plus anciens, puiſſe être poſitivement invoqué, faiſait partie des Gentilshommes & Officiers de fortune qui ſuivirent ou s'attachèrent au ſervice de la fille de Laurent II, Catherine de Médicis, quand elle vint, en 1533, épouſer le jeune Duc d'Orléans, depuis Henri II. Une tradition de famille veut qu'originairement DATI de ſon nom, & par conſéquent iſſue de cette grande maiſon des Dati de Florence, elle ait eu des alliances avec la maiſon de Médicis elle-même, & que c'eſt à cette conſidération qu'elle dut le crédit dont elle jouit auprès de la Reine mère, de qui elle aurait obtenu les deux Fleurs de lis d'Or qui chargent ſon écu.

PREMIER DEGRÉ.

JEAN Fadati, né à Crémone, en Italie, venu en France ſous François Ier, fut Capitaine commandant d'une compagnie de chevau-légers dans l'armée, d'environ dix mille Italiens, tant cavalerie qu'infanterie, que le Duc de Nemours amena au ſervice de Charles IX. Il ſe ſignala dans les guerres de ces temps malheureux, entre autres à la bataille de Dreux en 1562, & à celle de Saint-Denis en 1567. C'eſt à la journée de Dreux que ſa conduite le fit remarquer du Duc de Guiſe, qui lui donna pluſieurs témoignages de bienveillance & plaça ſon fils auprès de ſa perſonne, en qualité de Page.

Jean Fadati, marié à Crémone, eut un fils nommé Baptiſte, qui fut élevé en France. Avant de retourner en Italie, où l'appelaient des intérêts de famille & où il mourut peu de temps après ſon arrivée, Jean Fadati avait confié ſon fils unique aux ſoins de ſon couſin germain Marc-Antoine, Sieur de Bouges en Berry, premier Maître d'hôtel de la Reine Catherine de Médicis. Le Seigneur de Bouges mourut ſans poſtérité. Baptiſte de Fadate fut ſon héritier.

II. DEGRÉ.

JEAN-BAPTISTE de Fadate, Écuyer, Seigneur de Varennes, paroiſſe de Bouges

en Berry, & de Saint-George-ſur-Arnon, au ſortir des Pages de la maiſon de Guiſe ſe conſacra, comme ſon père, au ſervice militaire; c'eſt à lui que Charles IX accorda des Lettres de naturaliſation datées de Fontainebleau de Mars 1563 (a). Il fut pourvu de l'office d'Homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance de M. de Sennecterre, & quand elle paſſa dans la ſuite à M. de La Châtre, il continua à y ſervir.

Il fut nommé, le 20 Septembre 1575, Lieutenant pour le Roi au pays & duché de Berry, pour les quartiers de Janvier, Février & Mars.

Il ſe maria trois fois : 1° le 20 Juillet 1561, à Demoiſelle Catherine Carré, fille de Noble homme Balthazar Carré, Écuyer, Seigneur de Charné, & de Louiſe de Boisé. Il en eut deux filles : Camille, morte ſans alliance, & Anne-Louise, qui épouſa en 1578 Noble homme René de Poix, Écuyer, Seigneur de Marécreux & de Varennes. Il y avait pour témoins du mariage du côté de l'épouſe : Noble homme François Carré, Écuyer, Seigneur de Charnay, Baron de Sauveterre, oncle paternel; Noble homme Étienne Légault, Écuyer, Seigneur de Cormier, couſin.

2° Le 19 Février 1571 (Me Lejeune, Nre à Levroux), Baptiſte de Fadate épouſa en ſecondes noces Demoiſelle Françoiſe de Puygirault, veuve de Robert Hapuy, Noble homme, Écuyer, Seigneur de Prodillières. De ce mariage ſont iſſus : Jacob, dont l'article ſuivra, & Marguerite, mariée en 1593 à Noble homme Fiacre Eslevin, Écuyer, Seigneur du Clout.

3° Et en troiſièmes noces, Demoiſelle Françoiſe de Coquilleray, fille de Jean de Coquilleray & de Jacquette du Bois, Seigneur & Dame de Saint-George.

C'eſt elle qui apporta la ſeigneurie de Saint-George à ſon mari. Elle mourut ſans enfants.

III. DEGRÉ.

Jacob de Fadate, Écuyer, Seigneur de Varennes, de Saint-George-ſur-Arnon & du Cheſne, prit, comme ſes ancêtres, le parti des armes, & paſſa preſque toute ſa vie dans les armées & dans les camps. Dès l'âge de douze ans, il entra dans les compagnies d'ordonnance de M. de La Châtre, où il remplaça ſon père en qualité d'Homme d'armes. Il fit partie enſuite d'une compagnie d'ordonnance de Monſeigneur le Prince de Condé, & fut pourvu peu de temps après d'une compagnie de gens de pied, à la tête de laquelle il ſervit dans l'armée commandée par M. de Joyeuſe, & employée contre les calviniſtes dans le Languedoc & le Gévaudan. Au retour de cette expédition, il fut fait Enſeigne dans la compagnie colonelle du régiment de M. de Vatan, & ſe trouva en cette qualité au ſiége de Paris, qui avait fermé ſes portes au Roi Henri IV. Il reprit dans la ſuite la place de Gendarme dans la compagnie d'ordonnance où il avait déjà ſervi, laquelle venait de paſſer à M. de Montigny.

Jacob de Fadate ayant été impoſé au rôle des tailles pour la province de Berry, obtint du Roi Henri IV des Lettres patentes, du 17 Mars 1600, confirmant ſa nobleſſe

(a) Le doſſier Fadate du Cabinet des titres de la Bibliothèque impériale contient l'extrait ſuivant (1563) : « Lettres patentes du Roy Charles, données à Fontainebleau au mois de Mars 1563, par leſquelles Baptiſte Fadate, natif de la ville de Crémone, en Italie, Noble, eſt naturaliſé, & lui permet d'achepter & poſſéder terres nobles en ſon royaume, pour tenir noblement comme s'il eſtoit originairement Noble, & de jouir des meſmes honneurs, priviléges, franchiſes & libertés dont jouiſſent les autres originaires & natif noblement de France. *Signé* : Charles, *plus bas*, Robertet, *& ſur le reply* : par le Roy en ſon Conſeil, *ſigné* : Robertet. Expédiées le 17 Mai dernier, & regiſtrées à la Chambre des comptes au regiſtre des chartres, le 5 Octobre 1568 ; *ſigné* : de Facodas, & à coſté eſt écrit : viſa, & plus bas, *contentor*. *Signé* : Le Roy, & ſcellé du grand ſceau de cire verte ſur lacs de ſoye verte & rouge. »



à la ſuite deſquelles ſe trouve un arrêt de la Cour des aides. L'enregiſtrement de cet arrêt en l'élection de Châteauroux ayant ſoulevé difficulté, Jacob demanda convocation de témoins qui ſeraient entendus tant ſur le fait de ſa nobleſſe de race que ſur celui des ſervices militaires de ſes ancêtres. Les principaux furent : Pierre d'Orléans, Écuyer, Seigneur du Breuil, de Baſtarmé & de Puymorau; François de Douhault, Écuyer, Seigneur de Boſſé, 'Ancoux & Chamouſtaux; Chriſtophe d'Étables, Écuyer, Seigneur de Montchemin; François Carré, Écuyer, Baron de Sauveterre & de Saint-Loup; Jean Fournier, Écuyer. Après cette enquête, dont le réſultat prouva les juſtes prétentions qu'il avait aux droits de la Nobleſſe, il jouit tranquillement des priviléges de ſa naiſſance.

Jacob de Fadate épouſa, par contrat du 1er Février 1584 (Me Barré, Nre à Iſſoudun), Philiberte Le Comte, fille de Noble homme Simon Le Comte, Écuyer, Seigneur de la Borde & des Agnès, dans le pays d'Urepoix, & d'Eſmée de Coquilleray. A ce contrat (*a*), Jacob fut aſſiſté de ſon père, de Dame Françoiſe de Coquilleray, ſa belle-mère, troiſième épouſe de ſon père; la future : de ſon père, de François Le Comte, Écuyer, Seigneur de la Borde & de Cuys, & de Demoiſelle Barbe Le Comte, ſes frère & ſœur.

De cette alliance ſont nés :

1. Michel, dont l'article ſuivra.
2. Noel, Seigneur du Cheſne, marié, le 30 Novembre 1623 (*b*), à Demoiſelle Diane de Courault, fille de Jonathas de Courault, Écuyer, Seigneur de Bonnaigle, de la Roche & de Lévoillière, & de Dame Éliſabeth de Francières. On ignore s'il y eut poſtérité de ce mariage.
3. Marie, mariée à Pierre Arnault, Écuyer, Seigneur de Beauvais.
4. Jeanne de Fadate, mariée en 1611 à Jean de Boislinard, Écuyer, Seigneur d'Aché & de Meſle.
5. Marie-Anne, mariée en 1623 à Charles de Boislinard, Écuyer, Seigneur du Chatellier & de Villeneuve.
6. Charlotte, qui, en 1669, était veuve de Charles de Vouhet, Écuyer, Seigneur de Leſtang & de Graſſin en la paroiſſe de Chezelles.

IV. DEGRÉ.

Michel de Fadate, Écuyer, Seigneur de Saint-George-ſur-Arnon, ſut marié deux fois. Le 20 Mai 1624, il épouſa, par contrat paſſé devant Diette, Notaire royal à Iſſoudun (*c*), Demoiſelle Louiſe de Trochet, fille de Joachim de Trochet, Écuyer, Seigneur de Chavenay, & de Demoiſelle Louiſe Bruigot.

Le 8 Novembre ſuivant il fit un partage, avec ſon frère Noël de Fadate, Écuyer, Seigneur de Saint-George en partie, & ſes ſœurs, des biens de défunt Jacob de Fadate, leur père. Ce partage, fait au bailliage d'Iſſoudun, ſigné Pierron, Greffier, & collationné par Maſſon & Gervais, Notaires au Châtelet de Paris, ſe trouvait entre les mains de M. Aubry, Marquis de Caſtelnau, qui a acheté la plus grande partie des biens énoncés audit partage.

Une maladie d'yeux l'empêcha de ſuivre, comme ſes ancêtres, le métier des armes. Aveugle à trente-deux ans & n'ayant pas d'enfants, il fit donation de tous ſes biens au neveu de ſa femme, René de Trochet, à charge par ce dernier de prendre, à ſa mort, ſon nom & ſes armoiries (*d*). Mais cette donation ſe trouva naturellement annulée par la mort de Louiſe de Trochet, & le ſecond mariage de Michel, qui épouſa, le 22 Avril 1652, par contrat paſſé devant Chaſtain, Notaire royal à Charoſt (*e*), Demoiſelle Marie Dallot du Port, née en la paroiſſe de Coſne-

(*a*) (*b*) (*c*) (*d*) (*e*) Bibliothèque impériale, Cabinet des titres : doſſier de Fadate.

ſur-Loire, fille de défunt Antoine Dallot, Écuyer, Seigneur du Port, & de Demoiſelle Claude de Domiret, demeurant en la paroiſſe de Saint-Pierre-de-Jars, & depuis en la ville de Charoſt.

Il en eut un fils unique, François, dont l'article ſuit.

V. DEGRÉ.

François de Fadate, Écuyer, Seigneur de Saint-George-ſur-Arnon, épouſa, le 15 Février 1686 (*a*), Anne Bezart, morte ſans enfants.

François fut maintenu dans ſa nobleſſe par jugement du 10 Décembre 1715, rendu par Meſſire Étienne-Hyacinthe-Antoine Foullé, Commiſſaire royal, departi en la province de Berry, jugement où ſont relatés les ſervices & les titres primitifs de cette famille & qui renferme de plus les pièces juſtificatives de ſa nobleſſe de race.

Le 11 Février 1708 (*b*), il s'était allié en ſecondes noces avec Jeanne Chastellain, dont il eut trois fils :

1. Jacob de Fadate, Lieutenant de dragons, tué en 1734, en Italie, à la bataille de Guaſtalla.
2. Claude-François, dont l'article ſuit.
3. Jean, mort ſans alliance.

VI. DEGRÉ.

Claude-François de Fadate, Écuyer, Seigneur de Saint-George-ſur-Arnon, Cadet dans le régiment de Chartres, puis Enſeigne dans le régiment des Landes infanterie, enſuite Garde du corps du Roi, épouſa, le 6 Mai 1732, Marie-Anne Chapozet, dont il eut trois fils :

1. Jean-Baptiste de Fadate, Garde du corps du Roi, Capitaine de cavalerie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, mort ſans alliance.
2. Claude-François de Fadate, Garde du corps du Roi, Capitaine de cavalerie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, mort auſſi ſans alliance.
3. Jacques, dont l'article ſuit.

VII. DEGRÉ.

Jacques de Fadate, Chevalier, Seigneur de Saint-George & de Champeaux, né le 28 Décembre 1740 à Charoſt, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Garde du corps du Roi, compagnie de Noailles (ci-devant Beauvau), le 28 Décembre 1759; Brigadier le 1[er] Janvier 1776; Sous-Lieutenant Porte-étendard le 17 Mars 1782; Meſtre de camp de cavalerie le 15 Février 1784; Sous-Aide-major le 30 Mars 1788. Voy. l'*Annuaire de la maiſon militaire du Roi*, de 1789.

Après le pillage & l'incendie de ſon hôtel à Troyes, lors des émeutes de grains en 1784, il eut l'honneur de recevoir de Sa Majeſté le Roi un très-beau meuble en tapiſſerie, qui eſt encore conſervé dans la famille. Il prit part au vote de l'Aſſemblée des Gentilshommes du bailliage de Troyes pour l'élection des Députés aux États généraux de 1789.

Ayant couru les plus grands dangers, s'étant vu pluſieurs fois brûlé en effigie par la population qu'il voulait maintenir dans l'ordre comme Commandant de la place, malgré les nombreuſes tentatives d'émeute, dont une fut ſuivie du maſſacre du Maire, M. Huez de Pouilly, il émigra en Septembre 1791.

(*a*) (*b*) Bibliothèque impériale, Cabinet des titres : doſſier de Fadate.

Il fit la campagne de 1792 comme Sous-aide major des gardes du corps à l'armée de Condé, puis occupa le même grade au deuxième régiment de cavalerie noble.

Il fut fait Maréchal des camps & armées du Roi le 13 Juin 1796.

Il paſſa en 1798 au ſervice de Ruſſie, comme Général-major, & mourut en 1799, à Sadow en Volhynie, avec le regret de ne pouvoir revoir ſa patrie qui lui était chère avant tout : expreſſion ſouvent renouvelée dans ſa correſpondance qui eſt aujourd'hui entre les mains de ſon petit-fils.

Il avait épouſé à Troyes, le 7 Novembre 1774 (contrat reçu par M[es] Gueignard & Moreau, N[res] à Troyes), Anne-Mélanie Harlan, fille de Charles-Jacques Harlan, Seigneur du Chemin & de la Vacherie, Conſeiller du Roi, & de Dame Angélique Guérard. De ce mariage il eut cinq enfants :

1. Philippe-Charles-Georges, né le 22 Septembre 1775, mort le 13 Décembre 1776.
2. Angélique-Victoire, née le 8 Novembre 1777, morte le 4 Octobre 1778.
3. Charles-Jacques, dont l'article ſuit.
4. Augustin-Abdon, né le 5 Août 1780, Lieutenant au 62[e] de ligne, tué à la bataille de Raab en 1809.
5. Louis-Jean, né le 26 Novembre 1781, mort en 1782.

VIII. DEGRÉ.

Charles-Jacques de Fadate de Saint-George, né à Troyes le 2 Juillet 1779, Maire de Troyes de 1816 à 1826, Député de l'Aube en 1824, Préfet des Côtes-du-Nord en 1826, démiſſionnaire en 1830, Officier de la Légion d'honneur, épouſa, le 30 Avril 1800, Aimée-Geneviève-Timothée de Feu de la Mothe, fille de M. de Feu de la Mothe, ancien Mouſquetaire du Roi.

Comme membre de la commiſſion des hôpitaux de la ville de Troyes, il fut chargé en 1814, lors de l'invaſion, de la direction d'un hôpital de bleſſés où régnait le typhus. Son dévouement lui mérita les éloges de l'Empereur de Ruſſie lui-même. Major de la garde nationale, il ſut maintenir l'ordre en 1815 au milieu de l'exaſpération cauſée par l'occupation étrangère & l'énorme concentration de troupes dans la ville; ſa vigilance & ſon activité inſpirèrent une telle confiance aux Généraux ennemis qu'ils conſentirent, ſur ſa demande, & non toutefois ſans lui faire remarquer qu'il y allait de ſa tête, à ne laiſſer dans la ville qu'un très-petit nombre de troupes & à remettre à la garde nationale le ſervice de la place & la garde même de leurs perſonnes. Comme Maire de Troyes de 1816 à 1826, il eut à traverſer deux années de diſette, n'ayant que de bien faibles reſſources à ſa diſpoſition pour ſecourir une nombreuſe population d'ouvriers ſans travail & ſans pain. Il parvint cependant à aſſurer la tranquillité & à s'attirer l'affection de tous les habitants de la ville, en faveur deſquels il obtint un dégrèvement conſidérable, en raiſon des charges de l'invaſion. Un des plus laborieux Députés de la Chambre, il fut pluſieurs fois rapporteur des budgets & des crédits ſupplémentaires.

Préfet des Côtes-du-Nord, il donna ſa démiſſion en 1830, & ne laiſſa que les plus honorables ſouvenirs dans toutes les poſitions qu'il a occupées. Il mourut à ſa terre de Lirey, près de Troyes, le 8 Juillet 1854 (*a*). De ſon mariage avec Mademoiſelle de Feu, il avait eu cinq enfants :

1. Edme-Jacques-Timothée, né le 18 Février 1801, Garde du corps du Roi, mort des ſuites de fatigues éprouvées dans la campagne d'Eſpagne, le 23 Juillet 1824, ſans alliance.
2. Edmond-Jacques-Louis, dont l'article ſuit.

(*a*) L'illuſtre Berryer lui a conſacré une notice nécrologique dans le journal l'*Union*, du 18 Août 1854.

3. Augustin-Jacques-Patrice, né le 13 Décembre 1807, Élève de l'École polytechnique, Officier d'artillerie, décoré fur le champ de bataille en Afrique, nommé plus tard Officier de la Légion d'honneur; prit fa retraite comme Colonel d'artillerie, en 1858, à la fuite du chagrin caufé par la perte de fon fils. Il avait époufé en 1846, Mademoifelle Alix de Fondville, morte le 14 Novembre 1866, dont il eut deux enfants :
   I. Geneviève.
   II. Gaston, mort à fept ans, le 3 Février 1858.
4. Eugène-Jacques-Patrice, né en Novembre 1809, mort le 3 Mai 1834, fans alliance.
5. Aimée-Bathilde, née le 31 Août 1805, morte le 9 Novembre 1852, avait époufé Max de Ragon de Bange.

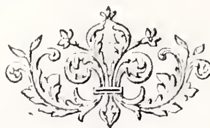
IX. DEGRÉ.

Edmond-Jacques-Louis de Fadate de Saint-George, né à Troyes le 2 Juillet 1802, entra en 1819 à l'École militaire de Saint-Cyr & en 1821 à l'École d'état-major; attaché d'abord au 2e grenadiers à cheval de la garde royale, fit partie comme Lieutenant d'état-major de la première expédition d'Alger, détaché au 17e chaffeurs à cheval; Capitaine le 2 Octobre 1830, décoré par le Général Claufel à l'affaire de Blidah, rentra en France en 1832, avec le général Berthezène, dont il était Aide de camp; Aide de camp du Général Grouchy en 1832, divifion de cavalerie du Général Eugène Merlin (armée de la Meufe), puis, en 1833, du Général, depuis Maréchal Ornano, à Tours; démiffionnaire en 1836. Il a époufé, le 2 Juillet 1834, Mademoifelle Julie Drouin, dont il a eu deux fils :

X. DEGRÉ.

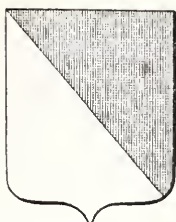
1. Edmond-Charles-Jacques, né au château de la Bellonnière (Indre-&-Loire) le 16 Août 1835, marié, le 27 Juin 1861, à Mademoifelle Blanche Dubois, fille du Comte Eugène Dubois, Confeiller d'État; dont :
   I. Henri-Jacques-Louis-Antoine, né le 12 Mai 1862, au château de Vitry-fur-Seine.
   II. Marie-Madeleine-Eugénie, née le 5 Août 1865, au château de Vitry-fur-Seine, morte à Paris le 26 Avril 1866.
   III. Jacques-Charles-Paul, né le 16 Septembre 1867, au château de Vitry-fur-Seine.
2. Raoul-Jacques-Patrice, né à Tours le 8 Février 1838, marié, le 27 Juin 1865, à Marie Girard de Villesaison. De ce mariage :
   Louis-Marie-Charles-Jacques, né le 2 Février 1869, à Auteuil près Paris.

Auteurs a consulter. Saint-Allais, *Nobiliaire univerfel*, t. XV. — Lainé, Courcelles, &c.

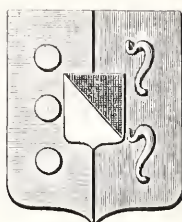


FARJON DE BESSON.

EN LANGUEDOC.



FARJON.
D'Argent tranché de Sable. Supports : *deux Levrettes, la tête contournée.*



FARJON DE BESSON.
Parti d'Azur & de Gueules; au 1ᵉʳ à trois Besans d'Or, posés en pal; au 2ᵉ à deux Anses d'Argent, l'une au-dessus de l'autre : qui est DE BESSON; *sur le tout : d'Argent tranché de Sable,* qui est FARJON.

La famille Farjon, originaire d'Aimargues & du Cayla, diocèse de Nîmes, s'est établie à Montpellier en 1657. Presque tous ses membres ont appartenu au barreau & à la magistrature.

PREMIER DEGRÉ.

N.... Farjon, né à Aimargues (diocèse de Nîmes), épousa Marie FABRE DE MELGUEIL, & en eut plusieurs enfants, dont ÉTIENNE, qui suit.

II. DEGRÉ.

ÉTIENNE Farjon, eut des lettres de Monnayeur le 29 Décembre 1584. Il épousa Élisabeth RÉGORD, du Cayla (diocèse de Nîmes). De ce mariage :

III. DEGRÉ.

PAUL Farjon, né au Cayla, fut reçu Monnayeur le 23 Mars 1633, & était en 1647 Viguier de la baronnie du Cayla. Il épousa en 1636 Françoise DESAGE, de Saint-Ambroix (Gard), & en 1646, Anne SERRES, de Calvisson (Gard). De ces deux mariages il eut plusieurs enfants, dont :

1. JEAN, qui suit.
2. PIERRE, né en 1647, Ministre à Faugères (Gard), passa en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes & s'établit près de Maestricht.
3. LOUIS, né le 18 Février 1661, Capitaine au régiment de Touraine, tué au camp devant Barcelone le 7 Août 1697.

D'autres enfants qui se retirèrent à Genève.

IV. DEGRÉ.

JEAN Farjon, né au Cayla le 13 Septembre 1636, Docteur en droit, s'établit à Montpellier, où il prêta serment d'Avocat à la Cour des aides le 23 Novembre 1657, fut reçu Monnayeur le 25 Février 1681 & paya, le 30 Mars 1697, le droit d'enregistrement de ses armoiries dans l'Armorial général de France (*a*). Il avait épousé,

(*a*) La quittance est faite au nom de Jean Fargeon par une négligence d'orthographe du nom, négligence qui se reproduit dans d'autres titres où le nom est écrit Farjon & Fargeon.

le 17 Janvier 1667, Marguerite MAIGRET, de Montpellier, dont il eut LOUIS, qui fuit.

V. DEGRÉ.

LOUIS Farjon, né à Montpellier le 24 Août 1676, prêta ferment d'Avocat le 29 Avril 1695, fut reçu Monnayeur le 3 Juin 1709, nommé, le 5 Novembre 1725, Procureur du Roi de la maîtrife particulière des eaux & forêts de Montpellier & mourut le 1[er] Janvier 1722. Il avait époufé, le 24 Avril 1713, Suzanne MURAT; il eut de ce mariage :

1. JEAN-JACQUES-ANTOINE, qui fuit.
2. JACQUES, né le 26 Août 1719, Docteur en médecine, Médecin en chef de l'Hôtel-Dieu-Saint-Éloi de Montpellier.
3. CHARLES-LOUIS, né le 2 Février 1721, Prêtre, Docteur en théologie, Chanoine de la cathédrale & Vicaire général de Montpellier, Archidiacre de Valence, mort dans les prifons en 1794.
4. ANTOINE Farjon-Murat, Lieutenant principal en la fénéchauffée & Siége préfidial de Montpellier en 1773.

VI. DEGRÉ.

JEAN-JACQUES-ANTOINE Farjon, né à Montpellier le 8 Mai 1714, prêta ferment d'Avocat le 28 Juin 1734, Maire de Caftres (Tarn) en 1746, fut reçu en cette qualité aux États de Languedoc; fut nommé Avocat de la province par délibération des États du 10 Décembre 1772; il avait époufé à Pont-Saint-Efprit, le 25 Avril 1745, Bernardine DE POURCET, fille de Michel DE POURCET, Baron de Sahune. Il eut de ce mariage :

1. LOUIS-DIDIER, qui fuit.
2. VICTOR, né le 18 Janvier 1757, prêta ferment d'Avocat à la Cour des Aides le 2 Août 1776 & mourut Directeur des Domaines à Marfeille.

VII. DEGRÉ.

LOUIS-DIDIER Farjon, né à Montpellier le 7 Février 1746, prêta ferment d'Avocat le 5 Juillet 1765; fut inftallé le 18 Septembre 1773, Confeiller en la Sénéchauffée & fiége Préfidial de Montpellier. Le 13 Juillet 1803 il fut nommé Confeiller de préfecture de l'Hérault, inftallé Confeiller à la Cour Impériale de Montpellier le 1[er] Juillet 1811 & nommé Chevalier de l'ordre de la Réunion par décret du 26 Mars 1813. Ce décret lui conférait, de même qu'à fes defcendants, le titre de Chevalier & établiffait ainfi les armoiries : *Tranchées de Sable & d'Argent, à la Fafce d'Azur, brochant fur le tout & chargée du figne des Chevaliers de l'Ordre Impérial de la Réunion; pour livrée les couleurs de l'écu* (enregiftré au Confeil du Sceau des titres R. C. H 4, folio 68). Il avait époufé Marie LAPORTE, dont il eut :

1. AMÉDÉE, qui fuit.
2. POLYDORE, Docteur en Médecine, qui, de fon mariage avec Philippine BARDON, a eu :
   - I. CÉCILE, née le 24 Août 1833 & décédée le 27 Avril 1858.
   - II. LOUISE, née le 15 Octobre 1843, mariée, le 15 Octobre 1863, à Charles DE SURVILLE.

VIII. DEGRÉ.

Amédée Farjon, né à Montpellier le 12 Janvier 1795, prêta ferment d'Avocat le 29 Août 1815, fut nommé, le 18 Août 1819, Confeiller-Auditeur à la Cour royale de Montpellier, & mourut le 15 Mai 1834. Il avait époufé, le 23 Avril 1818, Louife-Madeleine-Caroline de Besson, fille d'Étienne de Besson, ancien Officier au régiment de Limoufin, & de Dame Charlotte de Reynaud de Boulogne de Lascours. De ce mariage :

1. Charles-Louis-Marie, qui fuit.
2. Marie, née le 8 Février 1822, mariée, le 17 Avril 1841, à M. de Bonafous.
3. Victorine, née le 20 Mars 1824, mariée, le 26 Novembre 1844, à M. d'Hombres.

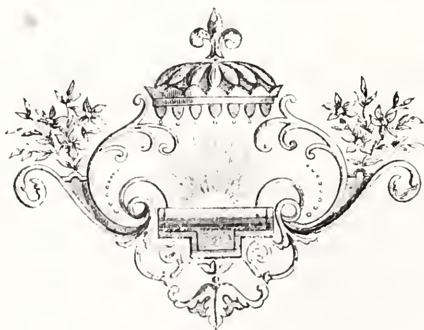
IX. DEGRÉ.

Charles-Louis-Marie Farjon, né à Montpellier le 5 Février 1819, prêta ferment d'Avocat le 8 Novembre 1841, époufa, le 19 Octobre 1847, Joféphine Moulinier, fille de M. Moulinier & de Dame Lorette de Roergas de Campredon de Serviez. De ce mariage :

1, 2, 3, 4, 5. Louis, Thérèse, Marie, Étienne, Joseph, décédés.
6. Jean, né le 22 Avril 1861, furvivant.

Sur la demande de fon oncle maternel Étienne de Beffon, il obtint de s'appeler Farjon de Besson, par décret impérial du 18 Février 1860, inféré au *Bulletin des lois* le 10 Mars 1860 & tranfcrit fur le regiftre de l'état civil de Montpellier par jugement du 16 Mars 1861. Il a pris les armoiries des de Beffon fur lefquelles il a pofé celles des Farjon (*a*).

(*a*) Voir ci-devant la notice de Besson.



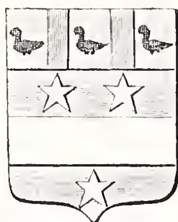
LE FEBVRE DU GROSRIEZ,

Anciens Seigneurs de Wadicourt, des Groiſeilliers, du Groſriez, des Fontaines, de Cormont, de Vercourt, &c.

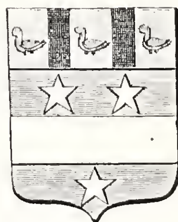
PONTHIEU, EN PICARDIE.



LE FEBVRE DE WADICOURT. (Branche aînée.) *D'Azur à la Faſce d'Argent, accompagnée de trois Étoiles de même, poſées deux en chef & une en pointe.*



LE FEBVRE DES FONTAINES. *D'Azur à la Faſce d'Argent, accompagnée de trois Étoiles de même, 2 & 1; au Chef d'Or, chargé de deux Pals de Gueules, accompagnés de trois Merlettes de Sable.*



LE FEBVRE DU GROSRIEZ. *D'Azur à la Faſce d'Argent, accompagnée de trois Étoiles de même; au Chef d'Or, chargé de deux Pals de Sable, accompagnés de trois Merlettes de Gueules.*

Cette famille eſt originaire de Ligeſcourt, aux environs de Crécy, en Ponthieu, où elle poſſédait des fiefs; elle vint s'établir à Abbeville au XVIIe ſiècle & y acquit la Nobleſſe par des charges de magiſtrature dont furent revêtus un grand nombre de ſes membres. La filiation peut s'établir ſans interruption à partir de :

PREMIER DEGRÉ.

NICOLAS Le Febvre, marié vers 1520 avec Madeleine de WAURANS, dont :

II. DEGRÉ.

THOMAS Le Febvre, Seigneur de Wadicourt, marié en 1546, à Françoiſe LOISEL, décéda en 1599, laiſſant de ſon mariage :

III. DEGRÉ.

JACQUES Le Febvre, Seigneur de Wadicourt, marié en 1588 à Marguerite DE L'ESTOILE, fille de Jean, Écuyer, Seigneur de la Cailloy; dont il eut :

1. PIERRE Le Febvre, Seigneur de Wadicourt, né en 1593, auteur de la branche aînée qui acquit la Nobleſſe en 1752 & obtint des lettres de confirmation en 1818. Cette branche eſt repréſentée actuellement par PIERRE-CHARLES Le Febvre de Wadicourt, né en 1813, non marié, & par ſa ſœur LOUISE-FRANÇOISE-AURÉLIE Le Febvre de Wadicourt, née en 1812, mariée, le 18 Février 1835, à Marie-Louis-Charles, Vicomte BLIN DE BOURDON.
2. ANTOINE Le Febvre, Sieur des Groiſeilliers, Procureur au Parlement de Paris, marié en 1633 à Éliſabeth LE MÈRE, puis, en 1641, à Marie CHOPPIN, dont :
   I. NICOLAS Le Febvre, né vers 1641, Prêtre, Sous-Précepteur des Enfants de France, mort le 24 Août 1708 (*a*).

(*a*) Moréri, tome V, p. 140, édit. de 1759.

II. Marie Le Febvre, mariée à Pierre Le Paige, Secrétaire du Roi, Receveur général des amendes du Parlement de Paris.
3. Jacques, qui fuit.
4. Philippe, Seigneur du Grofriez, né vers 1608, mort fans enfants en 1645. Le nom du Grofriez eft mentionné pour la première fois dans l'acte de partage de fa fucceffion en 1645 (*a*).

IV. DEGRÉ.

Jacques Le Febvre, Seigneur du Grofriez, après la mort de fon frère Philippe; né en 1605, marié, par contrat du 19 Octobre 1640 (Me Pierre Becquin, Nre à Abbeville), à Louife Crignon. Il mourut le 4 Octobre 1673, laiffant :

V. DEGRÉ.

Charles Le Febvre, Seigneur du Grofriez, né le 3 Août 1642, Greffier en chef & héréditaire de l'élection de Ponthieu, marié, par contrat du 8 Décembre 1670 (Me Framery, Nre à Abbeville), à Jeanne de Ponthieu. Il mourut le 14 Novembre 1694, laiffant pour héritier :

VI. DEGRÉ.

François Le Febvre, Seigneur du Grofriez, né le 4 Octobre 1672, Greffier en chef de l'élection de Ponthieu, fit enregiftrer fes armoiries dans l'Armorial général de France (*généralité d'Amiens*), fuivant le certificat de Charles d'Hozier du 8 Août 1698. Il mourut le 10 Août 1718. De fon mariage, par contrat du 14 Mai 1713 (Me Pierre Lefebvre, Nre à Abbeville), avec Marie-Anne Pappin, Dame des Fontaines, il eut :
1. Charles, qui fuit.
2. Anne-Thérèse Le Febvre, née le 5 Février 1718, morte le 27 Juillet 1812, mariée, le 27 Avril 1740, à Jean-François de Miannay, Écuyer, Seigneur d'Offoy, Contrôleur ordinaire des Guerres.

VII. DEGRÉ.

Charles Le Febvre, Écuyer, Seigneur du Grofriez & des Fontaines, né le 8 Juillet 1715, fut reçu Avocat en Parlement en 1736, Greffier en chef de l'élection de Ponthieu en 1739, pourvu en 1742 d'un office de Confeiller du Roi, Magiftrat en la fénéchauffée de Ponthieu & Siége préfidial d'Abbeville, il devint en 1780 Garde du fceau de cette juridiction puis en fut le Doyen. Premier Échevin d'Abbeville en 1748, il fut Mayeur Commandant pour le Roi en 1758, Confeiller Secrétaire du Roi, maifon & couronne de France, en la Chancellerie établie près le Parlement de Befançon, le 19 Octobre 1780. Il avait époufé, par contrat du 29 Janvier 1742 (Me André Delignières, Nre à Abbeville), Marie-Marguerite de l'Estang de Richemont, Dame de Vercourt, & mourut le 4 Février 1790, laiffant de fon mariage :
1. François-Charles, qui fuit.
2. Charles-Claude, auteur de la branche du Grofriez, rapportée plus loin.
3. Charles-Maurice Le Febvre, Écuyer, Seigneur d'Aboval, né le 6 Octobre 1757, Membre du Confeil municipal d'Abbeville en 1810, honoré de la décoration du Lys, marié, le 4 Mai 1795, à Marie-Anne-Jofeph Pappin, mort le 7 Octobre 1827.
4. Charles-Alexandre Le Febvre, Écuyer, Seigneur de Bécourt, né en 1762, émigra en 1792, fut agrégé aux Gardes du corps du Roi à Coblentz & fit

(*a*) Paffé devant Me Tillette, Nre à Crécy, en Juillet 1645.

les campagnes de l'armée de Condé. Il fut nommé en 1814 Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, & mourut le 28 Décembre 1819.

VIII. DEGRÉ.

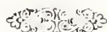
François-Charles Le Febvre, Écuyer, Seigneur des Fontaines, né le 20 Novembre 1747, fut reçu Avocat au Parlement en 1768, Affeffeur à l'hôtel de ville d'Abbeville en 1778, Échevin en 1779, Lieutenant de Maire en 1785. Il obtint, le 1er Février 1817, des Lettres patentes de confirmation de nobleffe, enregiftrées à Amiens en la Cour royale, & eft mort le 15 Septembre 1819. Il avait époufé, le 15 Juillet 1781, Marie-Anne-Marguerite-Geneviève-Charlotte Dargnies d'Hesbons, dont il eut :

1. Charles-Clément Le Febvre des Fontaines, Écuyer, né le 8 Janvier 1783, Élève de l'École Polytechnique, Lieutenant au corps du génie, tué le 2 Juillet 1807 au fiége de Colberg en Poméranie.
2. Charles-Nicolas, qui fuit.

IX. DEGRÉ.

Charles-Nicolas Le Febvre des Fontaines, né le 8 Janvier 1789, nommé en 1821 Maire de la commune de Saint-Blimont, marié, le 9 Octobre 1826, à Louife-Clémentine-Octavie Dupuy. De fon mariage eft iffue :

Charlotte-Cécile Le Febvre des Fontaines, née le 15 Mars 1848.



BRANCHE DU GROSRIEZ.

VIII. DEGRÉ.

Charles-Claude Le Febvre du Grofriez, Écuyer, Seigneur de Vercourt, né le 4 Janvier 1752, reçu Avocat au Parlement en 1776, Premier Affeffeur en l'hôtel de ville d'Abbeville en 1785, Premier Échevin en 1787, Maître particulier des Eaux & Forêts en 1786. Il obtint, le 1er Février 1817, des Lettres de confirmation de nobleffe, enregiftrées à la Commiffion du fceau, Reg. M. R. fol. 49, & fut Adminiftrateur des hofpices, & Membre du Confeil municipal. On lui doit un recueil manufcrit de généalogies d'un grand nombre des familles d'Abbeville & du Ponthieu. Il eft décédé le 24 Août 1818, laiffant de fon mariage, contracté le 6 Août 1798, avec Claudine-Jofêphine-Félicité Hurtrel d'Arboval :

1. Thomas-Charles-Édouard Le Febvre du Grofriez, Écuyer, né le 12 Août 1799, Membre du Confeil municipal d'Abbeville en 1827, Maire d'Agenvillers en 1837; Membre, puis Préfident du Confeil général de la Somme en 1839; Député à l'Affemblée nationale en 1849, où il fiégea au côté droit jufqu'au 2 Décembre 1851. Il eft décédé en Avril 1861. Il avait époufé, le 4 Mai 1829, Ambroifine-Élifabeth-Erneftine Jourdain de Prouville, dont :
   - I. Marie-Élisabeth-Emmeline, née le 9 Août 1830, mariée, en Juillet 1854, à Henri-Louis de Waubert de Genlis.
   - II. Marie-Caroline-Isabelle, née le 30 Décembre 1832, mariée, le 21 Juin 1859, à Thomas-Émile-Louis Enlart de Guémy.
2. François-Charles-Henri, qui fuit.
3. Claude-Maurice-Ferdinand, dont la defcendance fera rapportée ci-après.

IX. DEGRÉ.

François-Charles-Henri Le Febvre du Grofriez, né le 28 Mai 1801, marié, le 9 Mai 1842, à Marie-Pauline-Fanny Personne de Songeons, d'où :

X. DEGRÉ.

1. Charles-Henri-Hector-Albéric Le Febvre du Grofriez, né le 15 Février 1843.
2. Charles-Marie-Émile Le Febvre du Grofriez, né le 8 Novembre 1848, marié, le 3 Octobre 1868, à Hortenfe-Céline Tronnet.

IX. DEGRÉ.

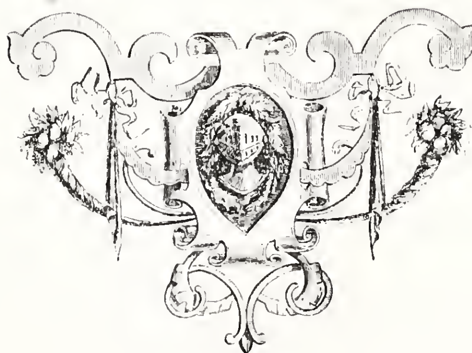
Claude-Maurice-Ferdinand Le Febvre du Grofriez, né le 23 Septembre 1807, Membre du Confeil municipal d'Abbeville en 1852, marié le 4 Avril 1842, à Félicie-Olympe de Hémant, dont :

1. Charles-Fernand, qui fuit.
2. Marie-Françoise-Élisabeth, née le 4 Octobre 1844, mariée, le 29 Janvier 1867, à Paul-Louis-Marie-Robert Tillette de Mautort.
3. Marie-Angélique, née le 14 Juin 1849.

X. DEGRÉ.

Charles-Fernand Le Febvre du Grofriez, né le 11 Janvier 1843.

Ouvrages a consulter : L'Abbé Buteux, Hiftoire d'Abbeville, Mss. — Moréri, t. V, p. 140, édit. 1759. — Dom Grenier, Mss. Bibl. Imp., notes fur Ponches, p. 207, v°. — D'Hozier, Armorial général de France, manufcrit, &c.



LE FÉRON,

Anciens Seigneurs & Marquis de Breuil, Seigneurs & Comtes de Sery, Vicomtes de Bizancourt & de Choisy-au-Bac, Sires de Précy, Seigneurs de la Chapelle près Senlis, la Galonde, Montgeroux, les Touches, la Bruyère, Ville, Orville, Louvres, Lhermite, Èterpigny, Gaucourt, Richebourg & autres lieux.

ALSACE, PICARDIE, ISLE DE FRANCE, POITOU, TOURAINE ET NORMANDIE.



De Gueules au Sautoir d'Or, accompagné en chef & en pointe d'une Molette d'Éperon, & à chacun des flancs d'une Aiglette au vol abaissé, le tout du même. COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS : *deux Lions dragonnés d'Or, armés & lampassés de Gueules* (a). DEVISE : Eques ad Bovinam.

Le premier auteur connu de cette famille est Bernard LE FÉRON, Écuyer, originaire d'Alsace, lequel, avec plusieurs Gentilshommes de cette contrée, vint en France, l'an 1210, demander du service au Roi Philippe-Auguste; ce Prince le retint près de sa personne & lui confia le commandement d'une compagnie d'hommes d'armes à la tête de laquelle il se distingua à la bataille de Bouvines en 1214, où il fut fait Chevalier. Il établit ensuite sa résidence à Compiègne où sa postérité s'est divisée en plusieurs branches. L'une de ces branches a continué d'habiter cette ville & ses environs. Les autres se sont répandues en Touraine, en Poitou, en Normandie & dans l'Isle de France. Depuis la bataille de Bouvines jusqu'à ce jour, par leurs écrits, par leur épée, dans les Parlements, au Conseil d'État, dans les prévôtés de Paris, dans l'Église, partout enfin, cette noble famille n'a cessé de rendre des services à l'État.

BAUDOUIN Le Féron, fils de BERNARD, fut aussi Capitaine sous le règne de Saint Louis, qu'il suivit à la Terre Sainte. Il ne revint de cette expédition qu'en 1273. Ce premier degré & les suivants sont prouvés par sentence des Élus de Châteaudun du 6 Octobre 1571.

PIERRE Le Féron, fils du précédent, fut en 1315 Jugeur-Lai & Conseiller au Parlement de Paris; il eut pour fils :

JEAN Le Féron, Ier du nom, Échanson du Duc de Bourgogne & Procureur général au Parlement de Paris. Il laissa trois fils :

1. JEAN, IIe du nom. 2. SIMON. 3. PIERRE.

WALLERAN Le Féron, fils de Jean IIe, fut Seigneur de la Chapelle près Senlis.

SIMON & DENIS, fils de Walleran, étaient en 1515, le premier Capitaine, le second Lieutenant de la compagnie d'ordonnances du Comte de Tillières; c'est de SIMON Le Féron qu'est issue la branche des Seigneurs de Ville, qui a continué jusqu'à nos jours la descendance.

Puis se sont succédé JEAN Le Féron, Roi d'armes de France; JACQUES Le Féron, Héraut d'armes de France; JEAN Le Féron, Écuyer.

(a) Ces armes sont ainsi enregistrées à l'Armorial général de France, créé en vertu de l'édit de 1696.

Raoul Le Féron, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de la Bruyère, était en 1518, Gouverneur de l'Hôtel de Ville de Paris.

De 1546 à 1667 plufieurs Le Féron ont rempli des fonctions honorifiques & des arrêts du Confeil d'État, des 21 Septembre 1675, 4 Août 1667, 14 Octobre 1666 & 1667, 1696 & 1697 confirmèrent leur titre de nobleffe d'extraction.

Enfin dans la feconde moitié du dernier fiècle, après la mort fans poftérité d'Antoine Le Féron, Seigneur & Marquis de Breuil, les diverfes branches de cette maifon fe trouvaient réduites à trois : celle des Seigneurs de Ville près Compiègne & d'Éterpigny, celle des Seigneurs d'Orville & de Louvres & celle des Seigneurs de Lhermite, de Breuil & de Troffy.

Les branches d'Orville & Louvres, de Lhermite, Breuil & Troffy fe font éteintes; la branche de Ville & d'Éterpigny avait pour fon chef :

Louis-François Le Féron, Chevalier, Seigneur de Ville & d'Éterpigny, Moufquetaire du Roi, Capitaine de cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, qui a laiffé :

1. Augustin-Louis-Nicolas Le Féron, Chevalier, Seigneur de Ville, Moufquetaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis en 1760, marié en 1762 à Noble Demoifelle Marie-Françoife de Seroux, & mort en Décembre 1791 laiffant deux fils & deux filles. La branche des Le Féron de Ville eft repréfentée actuellement par : 1° Louis-François-Gustave, Capitaine d'artillerie démiffionnaire; fans poftérité; 2° Octavie, veuve de M. Sezille de Biarre, Chef d'efcadron d'État-major, Officier de la Légion d'honneur; 3° Antonine, mariée en 1827 à M. de la Martinière.
2. Claude-Marie, qui fuit.

Claude-Marie Le Féron, Seigneur d'Éterpigny, Brigadier des Gardes du corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, marié en 1780 à Demoifelle Julie-Sophie Gabriel, & mort en 1784, laiffant de ce mariage :

Antoine-Gabriel Le Féron d'Éterpigny, Attaché à l'État-major général pendant la guerre d'Efpagne de 1807 à 1813, puis Magiftrat, marié en 1814 à Demoifelle Charlotte Waranguien de Villepin, dont il a eu :

Charles-Antoine-Jules Le Féron d'Éterpigny, né le 4 Décembre 1818, Chef d'efcadron de cavalerie, Chevalier de la Légion d'honneur, marié, le 5 Février 1861, a Demoifelle Françoife-Caroline de Coustin du Masnadaud.

Alliances : Les principales alliances de cette famille font avec les maifons : de Vrye, de Cachemarée, de la Rhue, de Biré, de la Fontaine, de Stuart de Caussade de Saint-Mégrin, Albert d'Ailly Ducs de Chaulnes, Phelypeaux, Hennequin, Thyard de Bissy, Evrard de Vallerand, de Saint-Paul, Doublet, Le Mestre de Ferrières, de Lancry de Raimberlieu, Pasquier, de Blottefière, de Grosbois, Allegrin de Courtavel, de Sourdeval, de Brancourt, de Roquelaure, de Sacy, de Mailly, Marquis de la Frette, Titon du Tillet, de Nicolaï, de Faudoas, Teyssier des Farges, Le Pelletier-de-Gatigny-d'Alès, Rouillé de Coudray, de Billy, des Acres, Marquis de l'Aigle, Sezille de Biarre, de Warcy, de Maintenant de Gondreville, Parent du Moiron, Waranguien de Villepin, de Quémy, de la Martinière, de Seroux de Venette, de Coustin du Masnadaud.

Auteurs et sources a consulter.

Nobiliaires de Picardie, de Rouffeville & d'Haudiquer de Blancourt; — Moréri, *Dictionnaire hiftorique :* — de la Croix du Maine, *Bibliothèques françoifes;* — Godefroy, *Hiftoire des Chanceliers.* — Blanchard, *Éloge des Préfidents du Parlement de Paris :* — Jean Le Féron, *Catalogue des Connétables, Maréchaux de France & Prévôts de Paris :* — P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la couronne :* — La Chenaye-Desbois, *Dictionnaire de la Nobleffe :* les différentes hiftoires de Paris, par Lobineau, Sauval, Malingre & Piganiol de la Force; les regiftres des Parlements de Paris & de Metz; regiftres des maîtrifes des eaux & forêts de l'Ile de France, du Hainaut, de la Flandre, de la Normandie, du Poitou, de la Touraine; l'Armorial général de d'Hozier, &c.

DE FLAVIGNY-RENANSART (a),

Vicomtes de Renanſart & de Monampteuil, Barons d'Aubilly, Seigneurs de Ribauville, &c.

EN PICARDIE ET EN CHAMPAGNE.



Échiqueté d'Argent & d'Azur. SUPPORTS : *deux Griffons d'Or.* CIMIER : *un Griffon naiſſant.*

PREMIER DEGRÉ.

ÉTIENNE DE FLAVIGNY était Chevalier d'honneur du Roi Charles VI ſuivant un arrêt du Parlement de Paris du 11 Février 1384 (*) (**), lequel condamnait le Receveur de Sens à payer audit Étienne de Flavigny la ſomme de cent francs d'or, tant pour ſes gages & appointements viagers qu'à cauſe de la Capitainerie de Villeneuve-le-Roi (**). Il eut pour fils :

II. DEGRÉ.

ÉMERY de Flavigny, Seigneur de Ribauville, Gouverneur de Guiſe en 1398 pour Louis de France, Duc d'Anjou, Roi de Naples & de Sicile, & Comte de Guiſe, que l'hiſtoire nous dit avoir été couronné Roi de Naples & de Sicile par le Pape Clément en 1397 & être mort en 1416 (*) (*b*). De lui naquit JACQUEMART, qui ſuit.

III. DEGRÉ.

JACQUEMART de Flavigny, Écuyer, Seigneur de Ribauville (près le Cateau-Cambreſis), & Demoiſelle Marie (D'ESCANDAIN), ſa femme, ne vivaient plus le 1er Sep-

(*a*) Cette notice a été rédigée excluſivement d'après : 1° La généalogie produite, au mois de Juillet 1668, devant M. de Caumartin, Intendant en Champagne. Elle fait partie des *Recherches de la Nobleſſe* de cette province, 2 volumes grand in-folio. 2° « Le procès-verbal des preuves de Noble LOUIS-ANGE de Flavigny-Monampteuil, reçu de minorité au rang des Chevaliers de juſtice en la vénérable Langue & Grand Prieuré de France, année 1784. Collationné à l'original dépoſé en Chancellerie par nous Frère Nicolas-Pierre Crepel, Commandeur de Baugis, Chancelier du vénérable Grand-Prieuré de France...... Ce quatre Mars mil ſept cent quatre-vingt ſix. *Signé :* Le Commandeur CREPEL. » Ce manuſcrit contient 190 pages.

Tous les faits marqués par un aſtériſque ſe trouvent dans la généalogie de 1668, par deux aſtériſques dans les preuves de Malte. Ce qui concerne la branche des Vicomtes de Monampteuil ayant été pris tout entier dans leſdites preuves ne porte aucune déſignation.

Une généalogie complète & très-détaillée de cette famille a été publiée dans le XIe volume de l'*Armorial général de d'Hozier*. Ce XIe vol., ſoit VIIe Regiſtre, qu'il ne faut pas confondre avec le VIIe Regiſtre de d'Hozier de Sérigny, dont il n'a paru que quelques notices, a été publié par les frères Ambroiſe-Louis-Marie & Charles d'Hozier, avec la collaboration de M. de Stadler. Il contient 34 généalogies. Il y a eu une ſeule édition ſous deux titres : *Paris*, 1847, gr. in-8°, & *Paris*, *L'Écureux*, 1854.

(*b*) Louis II, Roi de Naples & de Sicile, Duc d'Anjou, &c., Seigneur de Guiſe, fut couronné Roi de Sicile en la ville d'Avignon par le Pape Boniface IX, dit Clément VII, le jour de la Touſſaint 1389, & mourut à Angers le 29 Avril 1417.

tembre 1447 que leurs deux fils firent un échange d'immeubles, &c., dépendant de leur fucceffion (*) (**), & font dits dans ce contrat demeurant à Guife (*) :

1. Olivier de Flavigny, qui fuit.
2. Jacobéem ou Jacobéen de Flavigny, demeurait à Guife le 1er Septembre 1447 (*).

IV. DEGRÉ.

Olivier de Flavigny, Écuyer, Seigneur de Ribauville, ainfi qualifié dans l'échange du 1er Septembre 1447 mentionné ci-deffus, demeurait alors au Cateau-Cambrefis (*). Les enfants qu'il eut (d'Anne d'Anty) fe nommaient :

1. Claude de Flavigny, qui continue la defcendance.
2. Péronne de Flavigny, qui était mariée avec Jean de Cambron, Écuyer, Seigneur d'Aguel, lorfqu'elle tranfigea, le 2 Juillet 1505, avec Élion de Flavigny, fon neveu, Écuyer, Seigneur de Ribauville, fils de défunt Claude de Flavigny, Écuyer, Seigneur de Ribauville, pour terminer les différends qui s'étaient élevés entre lefdits Claude de Flavigny & Demoifelle Péronne de Flavigny fur le partage des biens de feu Olivier de Flavigny, Écuyer, Seigneur de Ribauville, père defdits Claude & Péronne de Flavigny (*) (**); & *l'intendit* dudit contrat de tranfaction fait connaître que dans les biens féodaux de cette famille, les mâles emportaient leur préciput noble & droit de mafculinité à l'encontre des filles (*).

V. DEGRÉ.

Claude Ier de Flavigny, Écuyer, Seigneur de Ribauville, obtint des Lettres du Roi en Chancellerie, données à Paris le 17 Juin 1490, pour parvenir à la confection du papier terrier de la feigneurie de Ribauville, qui confifte en haute juftice, moyenne & baffe & plufieurs autres beaux droits feigneuriaux, & dont plufieurs fiefs & héritages relèvent à cens & furcens (*) (**). Il époufa Demoifelle Catherine La Personne, fille de Noble Jean La Personne, Écuyer, Vicomte de Renanfart, & de Demoifelle Adée de Fay, & petite-fille de Meffire Georges La Personne, Chevalier, Seigneur de Verloing, qualifié de coufin par Pierre de Luxembourg, Comte de Converfan & de Brienne, Seigneur d'Enghien, dans des Lettres fcellées des armes de Luxembourg qu'il lui adreffa le 14 Septembre 1430, & de Dame Ifabelle de Renansart, qui était fille de Monfeigneur Raoul, Seigneur de Renanfart, Chevalier, par le moyen de laquelle Dame de Renanfart, la vicomté de Renanfart (près la Fère) fondit dans la famille de La Perfonne & de là dans celle de Flavigny (*). Catherine La Perfonne était remariée avec Gervais du Feuillet, Écuyer, lorfqu'une fentence du bailliage de Ribemont, en date du 25 Juin (20 Juin d'après les preuves de Malte) 1493, lui donna la garde noble des enfants mineurs d'elle & de fon défunt mari Claude de Flavigny (*) (**), favoir :

1. Élion de Flavigny, ci-après.
2 & 3. Claude & Jacqueline de Flavigny.

VI. DEGRÉ.

Élion ou Hélion de Flavigny, Écuyer, Vicomte de Renanfart, Seigneur de Ribauville, rendit au Roi, le 9 Février 1511 (à caufe de fon château de Ribemont), entre les mains du Lieutenant général de Ribemont, les foi & hommage de la vicomté de Renanfart, à lui échue par la mort de Monfeigneur Raoul La Perfonne, Chevalier, Seigneur dudit lieu, fon oncle (*); & le 14 Mars fuivant, il rendit les foi &

hommage de quatre fiefs (que l'on ne nomme pas) situés à Renansart, mouvants du Seigneur de la Ferté-sur-Perron, lesquels avaient appartenu au même Raoul La Personne (*). Il mourut avant le 10 Février 1529, & avait épousé Demoiselle Jacqueline du Puy, décédée avant le 1er Mai 1545, date d'un partage des biens délaissés par eux entre leurs trois enfants (*) (**).

1. Noel, qui suit,
2. Nicolas, Seigneur de Malzy (près Guise), vivant le 19 Mai 1554 (*).
3. Charles de Flavigny.

VII. DEGRÉ.

Noel de Flavigny, Écuyer, Vicomte de Renansart, Seigneur de Ribauville, fit, le 10 Février 1529, par son fondé de procuration Noble homme Jacques de Poitiers, Écuyer, Seigneur de Mailly, à Monseigneur le Duc de Guise les foi & hommage de la seigneurie de Ribauville, & le 10 Novembre 1546, les foi & hommage du fief de Parpeville, mouvant de la baronnie de Wiège, comme héritier de Élion de Flavigny, son père (*). Il fut Gouverneur pour le Roi de Ligny, en Barrois (Fonds d'Hozier, manuscrits de la Bibliothèque impériale), & Député de la Noblesse de la Prévôté de Ribemont aux États de Blois, avec Messire Claude de Fay, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Puiseux & de Colonfay (*). Il mourut avant le 4 Novembre 1594 (*), & était marié, le 1er Mai 1545, avec Demoiselle Jeanne Le Fevre (**), fille de Jean Le Fevre, Écuyer, Seigneur de Monceaux, en Thiérache, (Gouverneur pour le Roi de Ligny, en Barrois), & de Jacqueline de Poix (*). De cette union est issu le fils unique qui suit.

VIII. DEGRÉ.

Jean de Flavigny, Écuyer, Vicomte de Renansart, Seigneur de Ribauville, fit au Roi, le 4 Novembre 1594, le relief de la vicomté de Renansart & du fief de Bodu situé à Renansart, & au Duc de Guise, le 9 Novembre suivant, de la seigneurie de Ribauville, & du fief de Flavigny situé au village de Buironfosse (*) (**). Il est nommé avec sa femme Demoiselle Antoinette d'Amerval, fille de défunt Antoine d'Amerval, Écuyer, Seigneur dudit lieu & de Liancourt, & de Dame Adrienne de Cauchon, alors remariée avec honoré Seigneur Antoine de Gourlay, Chevalier, Seigneur de Jumelles, dans une transaction ou partage du 28 Mai 1578 entre ledit Jean de Flavigny, & Nicolas d'Amerval, Écuyer, Seigneur dudit lieu & de Liancourt, touchant la succession d'honoré Seigneur Antoine d'Amerval, mentionné ci-dessus, père desdits Nicolas & Antoinette d'Amerval (*) (**). Desquels sont venus :

1. Claude de Flavigny, ci-après.
2. Antoine de Flavigny, auteur de la branche des Vicomtes de Monampteuil, rapportée plus loin.

IX. DEGRÉ.

Claude II de Flavigny, Chevalier, Vicomte de Renansart, Baron d'Aubilly, Seigneur de Ribauville, de Surfontaine & de Sarcy, rendit au Roi, le 18 Décembre 1600, foi & hommage à cause de sa vicomté de Renansart & de son fief de Bodu, à lui échus par la mort de son père (*). Député de la Noblesse de la prévôté de Ribemont aux États généraux tenus à Paris en 1614, & en cette qualité il fut chargé de présenter le cahier contenant les remontrances du Corps de la Noblesse de cette prévôté, en date du 24 Juillet de la même année (*). Il est qualifié Chevalier, Conseiller du Roi & Gentilhomme ordinaire de sa chambre dans des Lettres

de committimus à lui accordées le 6 Mars 1641 (*). Aſſiſté de Charles de Cauchon, Chevalier, Seigneur de Maupas & de Saint-Imoges, Baron au Tour, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, ſon grand-oncle, & de Dame Adrienne de Cauchon, veuve de Meſſire Antoine de Gourlay, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Jumelles, ſa grand'mère, il épouſa, par contrat du 5 Septembre 1600, paſſé devant Deſpret, Notaire à Sévigny, en Thiérache, Demoiſelle Anne Le Picart, fille de Nicolas Le Picart, Écuyer, Seigneur de Sévigny, de Bagnicourt, &c., Gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi, Capitaine d'une compagnie de chevau-légers, & de Demoiſelle Huberte Feret (*). De cette alliance vinrent, entre autres enfants :

1. César-François de Flavigny, qui va ſuivre.
2. Jean-Charles de Flavigny, qui a formé la branche des Barons d'Aubilly.

X. DEGRÉ.

César-François de Flavigny, Chevalier, Vicomte de Renanſart, Seigneur de Ribauville & de Surfontaine, rendit au Roi, le 15 Janvier 1642, les foi & hommage de la vicomté de Renanſart & du fief de Bodu, comme fils de « feu Meſſire Claude de Flavigny, Chevalier, Seigneur deſdits lieux » (*). Il demeurait à Renanſart lorſqu'il fut maintenu dans ſa nobleſſe avec meſſire Claude de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Ribauville, le 9 Mars 1667, par M. Dorieu, Intendant de Soiſſons (*). Il prenait la qualité de Chevalier dans ſon contrat de mariage du 30 Mars 1642, paſſé devant Carré & Moreau, Notaires au Châtelet de Paris, avec Demoiſelle Suzanne de Vielchastel, fille de Meſſire Jean de Vielchastel, Chevalier, Seigneur de Montalan, de Mardilly, de Vernois, &c., Gouverneur pour Sa Majeſté des ville de Bar & pays Barrois (ci-devant Capitaine-Lieutenant de la première compagnie des mouſquetaires de 1628 à 1634), & de Dame Suzanne de Belly, aſſiſtés, entre autres, de haute & puiſſante Dame Renée de Boulainvilliers, Comteſſe de Courtenay, & de haut & puiſſant Seigneur Meſſire (Charles) de Rambures, Comte dudit Courtenay (*). Il a continué la branche aînée qui s'eſt éteinte le 14 Novembre 1799. Il avait eu onze enfants, entre autres : Nicolas, reçu Page du Roi dans ſa petite Écurie ſous le nom de Renanſart, en Octobre 1675, ſorti des Pages en Octobre 1680, créé le même mois, par le Roi, Gentilhomme du drapeau, & ſur lequel on trouve une mention particulière dans le *Mercure galant*, Novembre 1680, p. 300. (Voir la note aux pièces juſtificatives.)

BARONS D'AUBILLY.

X. DEGRÉ.

Jean-Charles de Flavigny, Chevalier, Baron d'Aubilly (près Ville-en-Tardenois, en Champagne), Seigneur de Sarcy, ſecond fils de Claude II de Flavigny, Vicomte de Renanſart, auteur du IXe degré, & d'Anne Le Picart, partagea, le 24 Avril 1642, avec Meſſire Céſar-François de Flavigny, Chevalier, Vicomte de Renanſart, &c., ſon frère, comme fils & héritiers de défunts Meſſire Claude de Flavigny, Chevalier, Seigneur deſdits lieux, & de Dame Anne Le Picart (*). Il mourut avant le 21 Juin 1668. Aſſiſté, entre autres, de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Jean-Antoine de Meſmes, Chevalier, &c., Préſident à mortier, allié, & haute & puiſſante Dame, Dame Anne Courtin, ſon épouſe ; Dame Madeleine (appelée Anne par le Père Anſelme) de Saint-Simon, veuve de Meſſire Charles Gouffier,

Chevalier, Marquis de Crevecœur & de Bonnivet, coufine iffue de germain paternel; Dame Louife Le Picart, veuve de Meffire Claude Foucault, Confeiller du Roi en fes Confeils & en fa Grand'Chambre de fa Cour de Parlement, il époufa, avec la qualité de Chevalier, par contrat du 29 Décembre 1666, paffé devant de Troyes & Muret, Notaires au Châtelet de Paris, Demoifelle Chriftine-Marie DE BÉRULLE, fille de Meffire Charles DE BÉRULLE, Chevalier, Baron de Ceant-en-Othe, Vicomte de Guyancourt, Seigneur de Cerilly, Confeiller du Roi en fon Confeil d'État, & de Dame Chriftine DE VASSAN, & affiftée de Dame Madeleine de Bailly, fon aïeule maternelle, veuve de Meffire Jacques de Vaffan, Seigneur de Morfan, Confeiller du Roi en fes confeils & Tréforier de fes parties cafuelles; très-haut & puiffant Seigneur Meffire Pierre Séguier, Chancelier de France, Comte de Gien, Commandeur des ordres du Roi, coufin paternel, & très-haute & puiffante Dame, Dame Madeleine Fabry, fon époufe; Meffire Louis de Bérulle, Seigneur de Mont-Aiguillon, Confeiller du Roi en fes confeils & en fon grand Confeil, oncle paternel; haut & puiffant Seigneur Meffire François de Vaudetar, Chevalier, Marquis de Perfan, Confeiller ordinaire du Roi en fes confeils, Lieutenant général de fes armées, oncle paternel, à caufe de haute & puiffante Dame, Dame Anne de Bérulle, fon époufe; Meffire Charles de Vaffan, Seigneur de Morfan, Confeiller du Roi en fa Cour de Parlement, oncle maternel; Meffire Claude Baillet, Chevalier, Seigneur de Vaugrenan, Confeiller du Roi en fes confeils & Cour de Parlement & Préfident aux Requêtes du Palais; Meffire Louis-René de Servin, Confeiller du Roi en fa Cour de Parlement; Meffire Henry de Bullion, Chevalier, Comte de Fontenay, Confeiller du Roi en fadite Cour de Parlement, auffi oncles maternels, à caufe de Dames Marie, Charlotte & (Madeleine) de Vaffan, leurs époufes, &c. (*). Chriftine-Marie de Bérulle, veuve de Jean-Charles de Flavigny, décédé pendant le cours de l'inftance, & leur fils Céfar-Charles-François de Flavigny, demeurant à Aubilly, élection de Reims, furent maintenus dans leur nobleffe le 13 Novembre 1668 par M. de Caumartin, Intendant en Champagne. La généalogie produite devant M. de Caumartin finit ainfi : « Plufieurs Ordres, Commiffions, Certificats & « autres pièces, qui juftifient les fervices rendus à Sa Majefté par les de Flavi- « gny, ès charges de Capitaines de Compagnies de gens de pied, Carabins & Che- « vaux-legers ». Les armes de ce rameau font : *Échiqueté d'Or & d'Azur, deux Griffons d'Or pour Supports & une Couronne de même pour Cimier* (*). Céfar-Charles-François de Flavigny mourut jeune, & la baronnie d'Aubilly revint à fon oncle Céfar-François de Flavigny, Vicomte de Renanfart.

VICOMTES DE MONAMPTEUIL.

IX. DEGRÉ.

ANTOINE de Flavigny (*a*), Écuyer, Seigneur de Ribauville, fecond fils de JEAN de Flavigny, Vicomte de Renanfart, auteur du VIII[e] degré, & d'Antoinette D'AMERVAL, fut maintenu dans fa nobleffe par fentence des Préfident, Lieutenant & élus Confeillers du Roi en l'élection d'Épernay, rendue le 18 Janvier 1610, après avoir juftifié qu'il y avait déjà été maintenu en la généralité de Soiffons fuivant le jugement de Meffieurs de Cauchon & de Machault, Commiffaires en cette partie députés par le Roi. Il partagea avec fon frère, le 25 Avril 1611, quelques immeubles dépendant de la fucceffion de défunts Jean de Flavigny, Écuyer, Seigneur Vicomte de Renanfart & de Ribauville, & de Demoifelle Antoinette d'A-

(*a*) Tout ce qui fuit eft extrait entièrement des preuves de Malte de 1784.

merval, leurs père & mère, laquelle fucceffion confiftait dans les terres, vicomté & feigneurie de Renanfart, Ribauville, &c., ainfi qu'il eft énoncé plus au long audit acte. Il eft qualifié Capitaine d'une compagnie au régiment du Sieur d'Hoftel (de Choifeul, Seigneur d'Oftel) (*a*) dans la garde noble qui fut donnée à fa veuve, le 4 Novembre 1622, des deux enfants mineurs qu'il avait eus d'elle. Il avait époufé, par contrat du 26 Avril 1615, paffé devant Guillaume Payen, Notaire au bailliage de Vermandois, demeurant à Courtonne, Demoifelle Jacqueline DE LA CHAPELLE (de la Chapelle-Rainfouin), fille de Claude DE LA CHAPELLE, Écuyer, Seigneur de Sevelangues & autres lieux, & de Demoifelle Françoife DE SAINT-PRIVAT (& non de SAINT-PRIVAL). Il eut de ce mariage :

X. DEGRÉ.

CLAUDE de Flavigny, Chevalier, Seigneur de Ribauville, Vicomte de Monampteuil (près Laon), fut maintenu dans fa nobleffe avec Meffire CÉSAR-FRANÇOIS de Flavigny, Chevalier, Vicomte de Renanfart, par jugement de M. Dorieu, Intendant de Soiffons, du 9 Mars 1667. Il eut la terre de Monampteuil dans le partage qu'il fit, le 7 Février 1681, avec Meffire Louis de Marle, Chevalier, Seigneur de Coucy (Coucy-lès-Eppes), & Dame Antoinette de Flavigny, fon époufe, & Meffire Robert de Ronty, Chevalier, Vicomte de Suzy, Sébacourt & autres lieux, lefquels Claude & Antoinette de Flavigny & Robert de Ronty étaient enfants & héritiers de défunte Dame Jacqueline de la Chapelle, veuve en premières noces de Meffire Antoine de Flavigny, Seigneur de Ribauville, & en fecondes noces de Meffire Charles de Ronty, Chevalier, Seigneur de Suzy. Il époufa (en troifièmes noces) avec la qualité de Chevalier, par contrat du 19 Décembre 1678, paffé devant Daniel Le Bafteur, Notaire au bailliage de Vermandois, réfidant à Soupire, Demoifelle Anne MAUPRIME, fille de Mathieu MAUPRIME & de Demoifelle Françoife DOULCET. Le mariage fut célébré à Braye-en-Laonnois le 22 Décembre fuivant. Ladite Demoifelle Françoife Doulcet, veuve de Mathieu Mauprime, demeurant à Braye-en-Laonnais, fit donation, par acte du 25 Mai 1689, à Dame Anne Mauprime, leur fille, d'une maifon fife à Froidmont ou Maifonneuve, paroiffe dudit Braye, bois & vignes, terroir dudit Braye, &c. Anne Mauprime, veuve, fut nommée tutrice des huit enfants qu'elle avait eus de fon défunt mari, par fentence rendue au bailliage de Laon le 18 Mai 1690. L'une des filles, SÉRAPHINE-ANNE de Flavigny, fut admife à Saint-Cyr par brevet du 11 Mars 1700. CHARLES-LOUIS de Flavigny continue la defcendance.

XI. DEGRÉ.

CHARLES-LOUIS de Flavigny, Chevalier, Vicomte de Monampteuil, Seigneur de Ribauville, fut reçu, le 2 Juin 1731, à la foi & hommage de la vicomté de Monampteuil (où il demeurait), relevant en plein fief du Duché-Pairie de Laon, à lui échue par la fucceffion de fon frère aîné. Il époufa, étant Lieutenant de grenadiers au régiment Royal infanterie, avec la qualité de Chevalier, par contrat du 13 Mars 1730, paffé devant Duflot, Notaire à Laon, Demoifelle Marie-Suzanne DE BEUVRY, dont le mariage fut célébré à Filain, diocèfe de Soiffons, le 21 Mars fuivant, fille de Meffire Robert DE BEUVRY, Chevalier, Seigneur de Velye, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Boulonnais infanterie, & de Dame Claire DU CLOZEL. De ce mariage eft iffu :

(*a*) Voir plus loin le document hiftorique qui le concerne.

XII. DEGRÉ.

Louis-Agathon-Remy de Flavigny, Chevalier, Vicomte de Monampteuil. Il rendit à Monfeigneur l'Évêque-Duc de Laon, le 16 Mars 1764, les foi & hommage de la vicomté de Monampteuil, à lui échue par la mort de fon père. Il fut fait Brigadier dans la compagnie écoffaife des gardes du corps par brevet du 30 Mars 1781 (*a*). Il prenait la qualité de Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis & donnait à fon père celle d'ancien Capitaine d'infanterie dans fon contrat de mariage du 30 (& non le 9) Octobre 1775, paffé devant Étienne Huguin, Notaire à Reims, avec Demoifelle Angélique-Radegonde de Champagne, Dame des Hantes (paroiffe de Morfains, près Montmirail, en Brie), fille de défunts Meffire Louis-Jofeph-Nicolas de Champagne, Chevalier, Seigneur de Vandières, du Chefne, de Ventelay & des Hantes, ancien Capitaine de grenadiers au régiment du Roi infanterie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, & de Dame Anne-Radegonde de Chartogne. Le mariage fut célébré à Saint-Michel de Reims le 31 Octobre fuivant. De cette union eft iffu :

XIII. DEGRÉ.

Louis-Ange de Flavigny-de-Monampteuil, né & baptifé à Monampteuil, diocèfe de Laon, le 18 Juin 1781, Chevalier de Malte par bref donné à Vindebonne (Vienne, en Autriche) par le Pape Pie VI, le 8 Avril 1782, & regiftré à Malte le 4 Mai de la même année (cette dernière date fixait l'ancienneté du Chevalier), fut reçu de minorité au rang des Chevaliers de juftice en la vénérable Langue & Grand-Prieuré de France, année 1784. A l'article conclufions, page 181 du procès-verbal des preuves, on lit ce qui fuit : « Tout ce que deffus eft ce que nous « avons cru devoir être inféré en notre préfent procès-verbal, que nous certifions « véritable, auquel nous avons travaillé avec toute l'attention requife, ainfi qu'il « nous eft enjoint par notre commiffion. Nous avons remonté la ligne directe pater- « nelle du préfenté jufqu'à Étienne de Flavigny, Chevalier d'honneur du Roi Char- « les fix en mil trois cent quatre-vingt (1380), lequel eft onzième ayeul paternel dud. « préfenté, par la maintenue de nobleffe de mil fix cent foixante-huit. Nous en avons « prouvé la filiation & la nobleffe jufqu'en mil trois cent quatre-vingt quatre, fou- « tenue à chaque degré de foi & hommage, partages nobles, maintenues de no- « bleffe, preuves de Saint-Cyr, tranfactions, & enfin par un arrêt du Parlement de « Paris, du onze Février mil trois cent quatre-vingt quatre, qui conftate authen- « tiquement que ledit Étienne de Flavigny étoit Chevalier d'honneur du Roy « Charles fix, & nous avons remarqué que cette maifon a toujours été depuis « dans le fervice. » A la page 49 fe trouve la quittance en date du 2 Mai 1784 de la fomme de fix mille neuf cent foixante-feize livres dix fols, valeur de trois cent foixante piftoles d'or d'Efpagne, à raifon de dix-neuf livres fept fols fept deniers la piftole, pour le droit de paffage, minorité & difpenfe d'âge. Armes : *Échiqueté d'Or & d'Azur, à l'Écuffon de Gueules pofé en abîme.*

Louis-Ange, Vicomte de Flavigny, dont il vient d'être parlé, ne prit du fervice qu'à la rentrée du Roi. Garde à cheval dans la garde nationale de Paris du 1er Avril 1814; Brigadier avec rang de Capitaine de cavalerie dans les Chevau-

(*a*) Puis Maréchal des logis dans la même compagnie le 25 Novembre 1788 & Sous-Aide-Major (ayant rang de Sous-Lieutenant) le 21 Mai 1789. Il avait été créé Chevalier de Saint-Louis le 20 Mai 1772. Il fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, fuivant un certificat du Maréchal duc de Broglie, donné à Duffeldorff le 5 Septembre 1793. Il mourut le 23 Mars 1800, pendant l'émigration, à Drefde, en Saxe, où était morte fa fille unique Marie-Suzanne de Flavigny, le 2 Mai 1799, à l'âge de 22 ans.

légers de la garde, du 5 Juillet fuivant; fuivit le Roi à Gand, d'après le certificat donné par le Duc de Berry le 1er Janvier 1816; Capitaine aux dragons de la Manche (7e de l'arme devenu 7e cuiraffiers en 1826) du 13 Décembre 1815 après le licenciement des chevau-légers de la garde; Chevalier de la Légion d'honneur du 20 Octobre 1823, a fait la campagne d'Efpagne de 1823, & s'eft retiré du fervice en 1830 par refus de ferment. Il eft mort à Mareuil-le-Port près Dormans en Champagne, le 7 Mars 1864. Il avait époufé, par contrat du 28 Janvier 1813, paffé devant Grelet, Notaire à Paris, Ifidore-Marie-Félicité-Jofeph Walsh, connue dans fa famille fous le nom d'Anna, décédée à Mareuil-le-Port le 30 Septembre 1867 dans fa 82e année. Elle était fille de Philippe-François-Jofeph Comte Walsh, de la branche des Comtes de Serrant, Major en fecond du régiment d'infanterie de Walsh, Irlandais, du 1er Mai 1788, Chevalier de Saint-Louis du 2 Février 1791, Maréchal de camp en retraite du 11 Décembre 1816 pour tenir rang du 10 Octobre 1808, mort à Paris le 8 Décembre 1852, dans fa 90e année, & d'Ifidore-Félicité Lottin de Lagerie, morte à Paris le 21 Mars 1849, dans fa 85e année. De ce mariage font iffus deux fils, lefquels font les feuls repréfentants des anciens Seigneurs de Ribauville, Vicomtes de Renanfart.

1. Ange-Agathon-Alfred, qui fuit.
2. Louis-Philippe-Gustave, né à Paris le 2 Janvier 1815, Élève de l'école militaire de la Flèche de 1825 à 1830.

XIV. DEGRÉ.

Ange-Agathon-Alfred, Vicomte de Flavigny, né à Ronchères, près Fère-en-Tardenois, en Champagne, le 14 Décembre 1813, Élève de l'Ecole militaire de la Flèche de 1824 à 1830, a quitté l'École de Saint-Cyr le 28 Février 1831 par refus de ferment, fuivant une lettre desdits jour & an, du Général de Richemont, Commandant l'école.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Antoine de Flavigny, Seigneur de Ribauville (auteur de la branche des Vicomtes de Monampteuil), mourut au fiége de la Rochelle, ainfi qu'il réfulte des termes de la garde noble du 4 Novembre 1622, prife & acceptée par Jacqueline de la Chapelle-Rainsouin, fa veuve « que depuis trois mois « ença ledict deffunct ferait decedé pour le fervice du Roy au fiege de la Rochelle. » (Original fur parchemin, archives de la famille.) C'eft lui qui reçut en 1615 de Henry de Bourbon, Prince de Condé, la commiffion de Capitaine de carabins reproduite ci-deffous. On voit par ce curieux document que les Princes du fang & les Seigneurs placés fous leur juridiction préparaient contre l'ambitieux Concini une tentative militaire d'un tout autre caractère que celui qu'a enregiftré l'hiftoire.

Henry de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du fang & premier Pair de France, Duc Danguien, Marquis de Chafteauroux, Conte de Soiffons, de Clermont & Vallery, Baron de Craon, Lachaftre, Rochefort, Bommiers & Sainct Maur, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy Monfeigneur en fes pais & duché de Guienne : Au Sieur de Ribauville, falut. Scavoir faifons qu'après une longue patience fuivie d'une efpérance de voir eftablir ung bon ordre aux affaires & grand defordres qui font en Leftat. Nous avons enfin recogneu les pernitieux deffeings & viollent confeilz du Marefchal Dancre, du Chancellier Comandeur de Sellery, Bullion & Dollé, fy publiez & à la cognoiffance de toute la France, pour vouloir regner feulz dans la confufion. Que Iceulx tournent du tout à la fubverfion de Leftat, afoibliffement de la Couronne, à la Ruyne des Princes du fang & aultres Princes, Officiers de la Couronne & Seigneures du Royaulme, & voyant que plufieures par le Confeil des deffuf-dictz, comme nous fommes très bien advertis, ont faict & font faire des grandes levées de gens de guerre en plufieures endroictz dicelluy foub Lauthorité du Roy. Ce qui ne peult eftre faict ny entrepris qu'au préjudice du fervice de fa Majefté, Le bien de fon eftat & du public. Sy bien que nous fommes contrainctz de repoulfer leurs Injures faictes au Roy par une jufte & naturelle deffenfe eftans Comme nous fommes fans auculnes armes & avec noftre

train ordinaire feulement, à quoy, attendu noftre qualitez & le rang que nous tenons en France, Nous jugeons neceffaire & de noftre debvoir de nous y oppofer pour remedier aux mal evident & aux inconveniens qui en pourroient arriver; A ces caufes a plain nous confians de voz fuffifance, fidelitez, vertuz, vailliance, experience au faict des armes, bonne conduite & grande dilligence, Nous avons par ces prefentes, de ladvis de plufieures Princes, Officiers de la Couronne & Seigneures eftans avec nous, donné & donnons la charge de lever & mectre sus le plus diligement que vous pourrez une Compagnie de cinquante Arquebuziers à cheval, Carabins, de perfonnes choifis, aguerris & experimentez au faict des armes pour eftre par vous commandez, & icelle Levée conduicte & amenée au Lieu qui vous fera ordonné, afin dobéir à ce que nous vous commanderons pour le fervice du Roy bien de fon eftat. En laquelle nous vous donnons pouvoir de mectre telz Lieutenant, Enfeigne & aultres membres capables, que vous jugerez pour le mieulx. En tefmoing de quoy nous avons figné ces prefentes de noftre main, icelle faict contrefigner par noftre Confeiller & Secretaire ordinaire, & mettre le feel de nos armes. Donné à Montcornet, le fecond jour de Septembre mil fix cens & quinze.

Signé : HENRY DE BOURBON, *& plus bas* : Par Monfeigneur premier Prince du fang & premier Pair de France, BONNETIEN.

(*Original fur parchemin appartenant à la famille.*)

II.

NICOLAS *de Flavigny-Renanfart, fils de* CÉSAR-FRANÇOIS *de Flavigny, Vicomte de Renanfart, & de Suzanne* DE VIELCHASTEL.

On lit dans le *Mercure galant,* de Novembre 1680, page 300 :

« Le Roy a créé quatre Gentilshommes du Drapeau Colonel de fon Régiment des Gardes Françoifes, qui « doivent l'accompagner en toutes occafions, & combatre pour fa défence. Ils font habillez d'un Drap gris-blanc, « couvert par devant, fur les poches & aux ouvertures des coftez & du derrière, de Boutons d'argent, en Brande- « bourg larges de deux grands doigts, avec un Galon d'argent fur les coutures. Leur Epée eft d'argent, & leur « Baudrier de bufle, bordé de deux Galons d'argent fort larges, ainfi que leur Gands, avec un Chapeau noir, « bordé d'argent, & couvert d'une Plume blanche nouée d'un Ruban bleu, comme leur Cravate & leur Baudrier, « pour accompagner la doublure de leur Jufte-à-corps, qui eft bleue, auffi bien que leurs Haut-de-Chauffes & « leurs Bas. Ils portent une Pertuifane dorée, & cet équipage n'eft pas moins beau qu'il eft fingulier. Mr de « S. Gilles, Page de la Petite Ecurie, dont je vous ay parlé plufieurs fois dans les récits des grands Sieges que le « Roy a faits pendant la dernière guerre, a eu l'honneur d'eftre nommé par Sa Majefté Premier Gentilhomme du « Drapeau Colonel. Mr de Renanfart, auffi Page de la Petite Ecurie, & qui s'eft fignalé pendant la guerre, eft le « fecond. Mr de Sales, Page de la Grande Ecurie, eft le troifieme; & Mr de Candau, le quatrième.

« . . . . , ...

« Mr de Renanfart s'appelle de Flavigny. Cette Famille eft comptée depuis longtemps parmy les plus Nobles « du Laonnois, comme on peut le voir dans le Grand Nobiliaire de Champagne, où fa Généalogie eft comprife, « avec fes Preuves vérifiées devant M. de Caumartin, lors qu'il eftoit Intendant de cette Province. Il porte *Échi-* « *queté d'Or & d'Azur.* »

III.

Lettres écrites à LOUIS-AGATHON, *Comte de Flavigny.*

LOUIS-AGATHON, Comte de Flavigny, Vicomte de Renanfart, Seigneur Châtelain de Girondelle, Seigneur de Surfontaine, de Cugny, de Briffay & de la Cerleau (lefquelles terres il poffédoit en 1789), né à Cugny (près Ham, en Vermandois), le 17 Janvier 1722, appelé à la cour *le beau Flavigny*, Maréchal de camp du 20 Février 1761, Commandeur & Grand-croix de l'ordre de Saint-Louis des 9 Décembre 1771 & 25 Août 1779, Lieutenant général des armées du Roi du 1er Mars 1780, fut nommé Miniftre plénipotentiaire à Parme au mois de Septembre 1772, & s'arrêta plufieurs mois à Turin où il fut chargé de négocier le mariage de M. le Comte d'Artois & de Madame Clotilde de France. Les lettres de Louis XV & du Duc d'Aiguillon traitent de ces deux mariages. Les trois lettres de Victor-Amédée font allufion à un fait qui nous eft inconnu. (Ces lettres en original appartiennent à la famille.)

Lettre de LOUIS XV.

Monfr le Comte de Flavigny. J'ay reçu votre lettre du 28 du mois dernier, & je fuis tres content du compte que vous m'avez rendu au fujet de la commiffion que j'ay confiée a votre fageffe, & dont vous vous etes acquitté avec tout le zele que j'attendois de vous. Je fuis veritablement touché des facilités que mon frere & coufin, le Duc de

Savoye (*a*), vous a procurées pour vous mettre en etat de repondre a ma juſte curioſité par raport aux deux Princeſſes ſes filles. Il m'a été facile de reconnoitre dans tous les procédés & les propos de ce Prince l'amitié dont il m'a conſtamment donné des temoignages, & ſon deſir de reſſerrer par une nouvelle alliance les liens multipliés qui uniſſent deja nos deux Maiſons, & que je ne ſouhaite pas moins ſincerement de voir renouveller. Les détails dans les quels vous etes entré ſur la conformation & la figure de ces Princeſſes, ont de quoi remplir mes vües. Je vois avec plaiſir qu'il n'y a nul ſoupçon a avoir ſur la taille de Madame Thérèſe, & qu'elle réunit, ainſi que Madame la Princeſſe Marie-Anne, ſa ſœur toutes les qualités naturelles a leur etat & a leur rang, & qui ſont le fruit de l'excellente education qu'elles ont reçue. Je n'ay pas voulu differer plus longtemps a vous marquer ma ſatisfaction de la maniere dont vous avez executé mes ordres. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Monſr le Comte de Flavigny, en ſa ſainte garde. Ecrit a Fontainebleau le 16 Novembre 1772.

Signé : LOUIS.

Et plus bas :

Le duc D'AIGUILLON.

La ſuſcription eſt : a Monſr. le Comte de Flavigny Marechal de mes Camps & armées.

Première lettre autographe du duc d'Aiguillon.

Je ne ſuis point etonné, Monſieur, de voſtre ſenſibilité aux bontés que le Roy de Sardaigne vous a temoignées dans l'audience qu'il vous a accordée. Louis 12 oublia les injures qu'il avoit eſſuyées eſtant Duc d'Orléans. Je ne ſçais s'il ſe reſſouvint des ſervices qu'on luy avoit rendus. Il eſt certain que la fidelité de voſtre rapport a determiné le choix du Roy auquel on avoit donné des preventions très fortes contre Madame Thereſe, que vous avez ſçu detruire entierement. S. M. deſireroit que vous rendiſſiés le meſme ſervice à ſa petite fille & que vous determinaſſiés le Roy de Sardaigne a la luy demander pour le Prince de Piedmont. Mde la Comteſſe de Provence a deja entaimée d'elle meſme cette negociation avec la plus grande chaleur. C'eſt a vous de la terminer. Mais vous ſentés parfaitement que vous ne devés point agir au nom du Roy dans cette occaſion, n'eſtant point convenable qu'il faſſe les avances. La bienveillance dont S. M. S. vous honore doit vous mettre a portée de traiter cette affaire de vous-meſme, & comme une idée que voſtre attachement pour elle vous a inſpirée. La reponſe qu'elle fera a la premiere ouverture que vous luy en ferés decidera voſtre conduite ulterieure a ce ſujet. Si elle eſt bien accüeillie vous inſiſterés, ſi elle eſt reçüe froidement, vous n'en parlerés plus. Je ne puis que m'en rapporter entierement a voſtre prudence & a voſtre adreſſe. Vous ſçavés que Madame eſt parfaitement elevée, qu'elle a de l'eſprit, de l'affabilité, & que ſes traits ſont très beaux. Elle n'a contre elle que ſon embonpoint, mais ce deffaut diminue tous les jours a meſure qu'elle grandit, & comme ſa ſanté eſt très bonne, je ſuis perſuadé que ſa graiſſe ne l'empeſchera point d'avoir des enſens. Vous voudrés bien m'inſtruire de l'effet que fera voſtre premiere converſation, afin que j'en rende compte au Roy. Nous parlerons enſuite de voſtre projet de voyage auquel je ne prevois point d'obſtacles.

Vous connoiſſés, Monſieur, l'attachement bien ſincere avec lequel j'ay l'honneur d'eſtre, voſtre très humble & très obeiſſant ſerviteur.

Verſailles, ce 16 Mars 1773.

Le duc D'AIGUILLON.

Je vous prie de mettre aux pieds du Roy les aſſurances bien ſinceres de ma reconnoiſſance & de mon reſpect. On ne peut eſtre plus touché que je l'ay eſté de l'apoſtille qu'il a daigné mettre de ſa main a la depeſche de M. de La Marmora.

Seconde lettre autographe du même.

Le Roy a lüe, Monſieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier, & S. M. m'a ordonné de vous mander qu'elle eſtoit entierement ſatisfaite de la conduite que vous avés tenüe pour remplir ſes intentions, & de la façon noble, prudente & franche avec laquelle vous avés parlé au Roy de Sardaigne. Elle eſt trop remplie d'amitié pour ce Prince & compte trop ſur la ſienne pour luy cacher le deſir qu'elle a de contracter un nouveau lien avec luy. Les qualités admirables de S. M. S., les vertus de la Reine, leur tendreſſe pour leur famille luy ſont eſperer que cette alliance ſera le bonheur de ſa petite fille, & cette conſideration plus que toute autre la luy fait ſouhaitter vivement. Elle eſt d'ailleurs très conforme au ſyſteme politique des deux Cours egalement intereſſées a cimenter de plus en plus la bonne intelligence qui regne entre elles. Le Roy a vu avec grand plaiſir que S. M. S. eſt dans les meſmes principes, & que l'injuſte prevention qu'on luy a donnée contre la taille de Madame eſt l'unique cauſe de ſon indeciſion, qui ne ſubſiſtera pas long-temps ſi elle veut bien ſe faire inſtruire de la verité par quelque perſonne affidée qui éprouvera de noſtre part toutes les facilités qu'elle pourra deſirer pour remplir ſa miſſion. C'eſt ce dont vous pouvés aſſurer le Roy de Sardaigne s'il vous en parle, en luy ajoutant meſme que cet examen ſera très agreable au Roy. Il eſt certain que Madame eſt plus formée qu'on ne l'eſt ordinairement a ſon age, mais cette preuve d'une bonne ſanté & d'une conſtitution vigoureuſe n'eſt point un inconvénient, & ſon embonpoint diminüe a meſure qu'elle grandit. Elle a ſingulièrement gagné a cet egard depuis voſtre depart, & ce changement eſt auſſi avantageux a ſa figure qu'a ſa taille.

(*a*) Le Duc de Savoie dont parle Louis XV eſt Victor-Amédée qui monta ſur le trône le 20 Février 1773, ſous le nom de Victor-Amédée III, dont le fils aîné, Charles-Emmanuel, Prince de Piémont, épouſa en 1775 Madame Clotilde, petite-fille de Louis XV, & dont une des filles, Marie-Thérèſe, fut mariée en 1773 à Monſeigneur le Comte d'Artois.

Le Roy approuve le voyage que vous vous propofés de faire en Italie, & vous pouvés le commencer lorfque vous le jugerés a propos. Je vous prie de m'envoyer votre itineraire afin que je puiffe vous faire parvenir promptement les ordres de S. M. lorfque les circonftances permettront que vous vous rendiés à Parme.

J'ay l'honneur d'eftre avec un très parfait attachement, Monfieur, voftre très humble & très obeiffant ferviteur.

Verfailles, ce 17 Avril 1773.

Le duc d'Aiguillon.

Première lettre autographe de Victor-Amédée, Duc de Savoie, devenu Roi de Sardaigne le 20 Février 1773.

Monfieur. J'ay receu dans votre lettre une nouvelle preuve de votre amitié qui me penêtre de reconnoiffance. Je commence par vous promettre fur mon honneur qu'ame au monde n'en faura jamais rien excepté ma femme, je vous dirai enfuite que ce qui me fait plus de plaifir dans la lettre, c'eft de voir que l'on foit dans l'intention au cas que le Roi T. C. fe décide de m'en faire parvenir les premières affurances fecrettes à moi perfonellement & par votre canal, c'eft à dire par la perfonne à qui j'ai le plus d'obligation, & par confequent qui m'eft le plus agreable; du refte, je vous avoue que le terme *dès qu'il aura pris une refolution determinée*, me prouvant qu'elle n'eft pas encore prife, contredit abfolument ce que le Comte de la Marmora nous a fait à croire dans fa depeche pofitive du 13 9bre & ne peut à moins de me jetter dans la plus grande inquietude. Si le Roi votre bon maitre & mon bon & unique protecteur pouvoit connoitre ma fituation je fuis fur qu'il me plaindroit, fi malgré la vive confiance fur ce qu'il a eu la bonté de me faire dire par ma fille, je foupire toujours après une affurance qui me mette à l'abri des circonftances critiques qui me font trembler. La Duchefle a qui j'ai communiqué le tout me charge de vous affurer auffi de fa reconnoiffance & de fon fecret. Je fuis & ferai toute ma vie,

Sans date.

Votre bon & vrai ami,
V. AMÉ.

Seconde lettre autographe du même.

19 Février 1773.

Monfieur. Malgré la fituation affligeante & critique oû je me trouve, j'avoue que votre lettre & celle annexée que je vous renvois m'ont beaucoup confolé dans l'accablement oû je fuis, & me tranquilifent entierement fur mon affaire. Vous ne pourrés pas me nier à prefent que ce ne foit à vous feul à qui je dois tout. Il s'en faut de beaucoup que la depeche de la Marmora foit fi claire que la lettre du duc d'Aiguillon. Je fuis a bien jufte titre votre bon ami,

V. AMÉ.

Troifième lettre du même.

Mr. le Comte de Flavigni. Nous reconnoiffons bien votre Cœur fenfible, dans la manière dont vous avés reçu le gage de notre Bienveillance. Le prix que vous y attachés augmente la perfuafion où nous étions que vous le merités, & nous fait fentir, une feconde fois, le plaifir que nous avons eu à vous le donner Vous ne pouvés pas en avoir eu davantage à le recevoir. L'eftime particulière que nous avons pour vous ne pouvoit que nous engager à vous donner cette marque de notre fouvenir. Quand vous & Mme la Comteffe de Flavigni y jetterés les yeux, vous vous rappellerés plus fortement les entretiens dans les quels recevant avec tant de fatisfaction les temoignages de votre attachement pour nous, nous vous avons affurés de notre fincère Bienveillance. Sur ce nous prions Dieu qu'il vous ait en fa fainte garde. A la Venerie le 12 Juin 1773.

Signé : V. AMÉ.

Et plus bas : D'Aigblanche.

La fufcription eft : A Mr. le Comte de Flavigny a Venife.



Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56

DE FLEURY,

(DE FLORY, DE FLOURY, FLORY.)

Anciens Seigneurs de Flory, de la Motte Flory, de Bouillé Saint-Paul, de la Sorinière, de la Sanfonière, de la Garane, de Fontereau, de la Rafinière, des Minières, du Marchais & des Foffes, de la Joryniére, de la Brande en Aunis, de Mortefgue, du Bois de Luché, de la Boulaie, de Sazay, Châtelains & haut-jufticiers du Vert en Aunis, Seigneurs des Fontaines en Saint-Seprin, des Côtes, de Villenourelle, de Villedefeaux, de la Salle, de Fontenille, du Breuillat, de Blanzac, de Lhoumède, de Beauregard d'Afnois.

POITOU, AUNIS, BERRY, BOURBONNAIS.



D'Argent à une Aigle de Sable éployée. CIMIER : *la même Aigle naiffante de la Couronne de Comte.* SUPPORTS : *deux Lions.*

Cette ancienne maifon figure dès le XI[e] fiècle dans divers cartulaires du Poitou. Vers 1077 la femme de PIERRE de Fleury, nommée HAUMOT, donne à l'abbaye de Saint-Maixent le terrage de la Borderie de Cugulet *(a)*. En 1187, JEAN de Fleury, au nom de fa femme JEANNE & en préfence de JOHANINUS de Fleury, tranfige avec le chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers qui lui donne en fief, fous condition d'hommage, les dîmes du fief de Fleury, pour qu'il renonce à fes prétentions fur les dîmes de Bénatfais *(b)*.

GIBERT, THIBAUT & DREAS de Flory prennent part à la croifade de 1097. Le vieil JOHAN de Floury, Maréchal de Tabarie, eft mentionné fouvent dans les lignages d'Outremer *(c)*.

REINIER de Fleury figure fur la charte de Damiette de 1249.

Hugues d'Antioche en 1264 cite l'exemple de GAUTHIER de Fleury pour une application de la coutume de Jerufalem *(d)*.

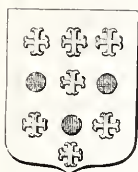
En 1274, GUILLAUME de Flory, Vicomte d'Acre, préfide la Cour des bourgeois de cette ville; parmi les jurés de ladite cour on remarque des Jourdain, des Du Château, des Lebreton, noms français & poitevins auffi, toutes familles nobles alliées en Poitou à celle de Fleury *(e)*.

Une branche des Flory fuivit les Lufignans à Chypre. En 1423, un JACQUES Flory y rempliffait encore les fonctions *d'hoditor*; en 1474, CHARLOTTE-CANTACUZÈNE DE FLORY, femme d'Huguet BUSSAT, était de paffage à l'île de Rhodes *(f)*.

(a) Cartulaire de Saint-Maixent : Dom Fonteneau, t. XXXVI, p. 253, Bibliothèque de Poitiers.
(b) *Ibid.*, t. XI, p. 125 : Archives de Saint-Hilaire le Grand.
(c) Affifes de Jérufalem, mss. de la Bibliothèque impériale.
(d) De Mas Lattrie, *Hiftoire de Chypre*, t. I[er], p. 405.
(e) *Ibid.*, t. III, p. 677. — Archives de Venife, Filze, I[er] départ., I[e] div., fec. V.
(f) *Ibid.*, t. III, p. 127. — Archives de Turin, roy. de Chypre, I[er] portef. n° 7. — Archives de l'ordre de Malte, Libr. Bull. l. X, f. 199 v°.



DU PUY.
D'Or à un Lion d'Azur, armé, couronné & lampaſſé de Gueules.



DE MEULLES.
Poitou.
D'Argent à 3 Tourteaux de Sable, accompagnés de 7 Croix ancrées de Gueules, 3 en chef, 1, 2, 1.



DE L'ESPRONNIÈRE.
Poitou.
D'Hermines fretté de Gueules de 6 pièces.

Nous retrouvons une autre branche dans le Berry & le Bourbonnais, où elle donna ſon nom au château de la Motte-Fleury. Vers 1330, GUILLAUME de Fleury, Chevalier, Seigneur de la Motte, épouſa Jeanne DU PUY (*a*).

La ſeigneurie de la Motte-Fleury, par le mariage de JEANNE de Fleury, dernière héritière, paſſa au XVe ſiècle dans la maiſon de Mouſſy-la-Contour.

Une autre branche établie dans les environs de Thouars fonda vraiſemblablement le château de Fleury-ſous-Thouars. En 1393, THOMASSE Flory était veuve de Jean DE LA CÉPAYE, Écuyer (*b*). En 1400, JEAN Flory était Évêque de Luçon & faiſait conſtruire une chapelle (*c*). Vers la même époque, PIERRE Flory ou Fleury, Chevalier, était Seigneur de Bouillé-Saint-Paul près Thouars, de la Sorinière & de Fontereau. Il avait pour femme Françoiſe DE MEULLES DU FRAIGNE-CHABOT. De ſes trois ſœurs, JEANNE épouſa Regnault DE MEULLES; la deuxième, le Seigneur DE CHAUSSEROIE; la troiſième, le Seigneur DE FONTENIOU. Pierre laiſſa deux filles : la première porta le Bouillé-Saint-Paul dans la maiſon DE GROUSSIN, Seigneur du Tourtroy; la ſeconde, ISABEAU, Dame de la Sorinière, de la Sanſonière & de la Garane, épouſa Jean DE L'ESPRONNIÈRE Écuyer, Seigneur de la Rochebardoux (*d*).

Enfin la branche de la Rafinière, près de Couhé, paroiſſe de Brux, dont nous donnons la filiation, occupa la ſeigneurie de ce nom du commencement du XVe ſiècle à la fin du XVIIIe. Elle a formé au commencement du XVIe ſiècle le rameau du Bois de Luché & du Vert en Aunis, aujourd'hui éteint, & au commencement du XVIIIe ſiècle ceux de Blanzac-Beauregard, aujourd'hui l'aîné, & de Lhoumède. La filiation qui ſuit eſt empruntée de 1442 à 1690, aux preuves dreſſées par Charles d'Hozier, pour l'admiſſion d'EUSTACHE de Fleury du Vert parmi les Pages de la Grande Écurie en 1690, preuves dont l'original autographe eſt conſervé au Cabinet des titres à la Bibliothèque Impériale; de 1690 juſqu'à nos jours la chaîne eſt continuée par une ſérie complète d'actes de naiſſance, de mariage & de décès tirés des mairies de Brux, de Genouillé, d'Aſnois, de Chatain, de Vieux-Cerier & autres. Beaucoup de titres originaux ſont conſervés juſqu'à ce jour au château de la Rafinière, dans celui du Vert, près Chizé, & dans celui de Beauregard d'Aſnois.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA RAFINIERE, DE BLANZAC & DE BEAUREGARD D'ASNOIS.

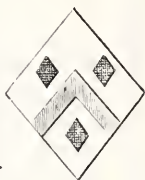
La Rafinière, paroiſſe de Brux, appartenait en 1412 à Pierre JOUBERT, Écuyer, Seigneur dudit lieu, qui en fit l'aveu au Seigneur de Couhé à cette date. Nous ignorons ſi elle paſſa dans la maiſon de Fleury par un mariage. C'était une ſeigneurie reſſortiſſant à

(*a*) P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. VIII, p. 902.
(*b*) Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles nobles de Poitou*, art. AMAURY.
(*c*) Dom Fonteneau, t. XIV, p. 401.
(*d*) Dom Fonteneau, arch. de la Durbellière, t. XXXIX, p. 531, & généal. de Leſpronnière. — On trouve dans D. Fonteneau des actes concernant une famille de Fleury de Cullant, Seigneurs du Buat, de Saint-Cyr en Brie & de la forêt de Geai (Geay), en Poitou, pendant le XVIIe ſiècle. On ignore ſi cette famille ſe rattache à celle dont on s'occupe ici.

hommage plein de celle de Couhé : « à favoir mon hôtel & maifon « noble, foyent donjon, maifons, baffes cours & bâtiments clos « & fermés de tours & de foffés, fuyes, garennes, cens, rentes, « dîmes, droits & émoluments de fief avec bois, forêts, &c., &c. (a) ». Les Seigneurs de la Rafinière avaient leur fépulture dans l'églife de Brux.

PREMIER DEGRÉ.

JEHAN Flory, I[er] du nom, Écuyer, Seigneur de la Rafinière, époufa en 1418 une demoifelle d'un nom inconnu dont les armes figurent avec cette date dans le pavillon du Pontlevis au château du Vert, parmi la férie des alliances directes de 1418 à 1662. L'écuffon en lofange, furmonté d'une couronne comtale, porte *d'Argent au Chevron de Gueules, accompagné de trois Lofanges ou Macles de Sable.* Il affifta à un tournoi du Roi René d'Anjou. Le 16 Janvier 1442, il fit hommage, paya les devoirs & donna le dénombrement de fa terre de la Rafinière & des Mourtes au Seigneur de Couhé; en conféquence de quoi il eut mainlevée le 16 Septembre 1447. Il donna fon aveu & dénombrement de la même terre, le 8 Mars 1456, à Dame Philippe de la Roche, veuve de Jean de Mortemer, Seigneur de Couhé.



II. DEGRÉ.

JEHAN Flory, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur de la Rafinière, fils du précédent, donna, le 2 Septembre 1458, fon aveu & dénombrement de la Rafinière, à Dame Philippe de la Roche, veuve de Mortemer, & fit hommage de la même feigneurie, le 20 Juin 1463, à Philippe de Mortemer, Seigneur de Couhé. Il époufa vers 1460 Demoifelle Jacquette DE LAUVERGNAT & affifta à l'arrière-ban de 1491 à la Rochefervière (*b*). Il vivait encore en 1526 au mariage de fon fils puîné Philippe, auquel il donna alors l'hôtel noble de la Boulaie, paroiffe de Beauçay, Roffay, ou Voffay.

Il eut de la Demoifelle de Lauvergnat :

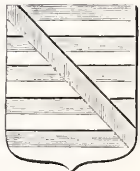
1. HUGUES, qui fuit.
2. PHILIPPE, tige des Seigneurs du Vert, dont la defcendance fera rapportée plus loin.



DE LAUVERGNAT.
D'Azur femé d'Étoiles d'Or.

III. DEGRÉ.

HUGUES Flory, Écuyer, Seigneur de la Rafinière, de la Jovynière, du Marchais & des Foffes en Aunis, époufa : 1° le 18 Février 1504, Demoifelle Jacqueline DE LA VERGNETTE par contrat paffé par-devant Bracman & Chenque, Notaires à la Rochelle; 2° Ifabeau DE PARTHENAY, de la grande maifon de ce nom, Dame du Marchais & des Foffes près Bénon. Il comparut à l'arrière-ban le 27 Août 1521 & le 27 Juin 1522; fit aveu du Marchais au Comte de Bénon le 1[er] Mars 1525, pour fes enfants mineurs nés de ladite



DE PARTHENAY.
Poitou.
Burelé d'Argent & d'Azur, à la Cotice de Gueules, bruchante.

(*a*) Anciens dénombrements, archives de la Rafinière.
(*b*) Roolles, *Poitiers, Jean Fleuriau*, 1667.

Parthenay, morte (a); affifta, comme frère aîné, le 2 Septembre 1526, au 1er mariage de Philippe, fon frère, avec Charlotte du Breuil de Traverfay; le 4 Février 1548, fit aveu de la Jovynière au Roi & à la Reine douairière de France (b); le 1er Mai 1549, fit aveu de la Rafinière à Gabriel de Saint-Georges; le 25 Août 1556, partagea noblement avec fon frère Philippe du Bois de Luché. Hugues eut de la Demoifelle de Parthenay :

1. Mathurin, qui fuit.

2, 3, 4. Louis, Renée, Henriette.

IV. DEGRÉ.

de Furgon.

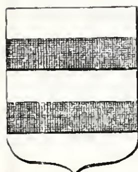
Mathurin Flory, Écuyer, Seigneur de la Brande en Aunis, du Marchais & des Foffes, époufa Demoifelle Anne de Furgon, pardevant Dugouet, Nre à la Rochelle; d'Hozier de Sérigny fixe ce mariage à l'année 1531. Il affifta à l'arrière-ban de 1534; donna, le 17 Avril 1546, aveu du Marchais au Comte de Bénon; le 20 Décembre 1555, figna à fon oncle Philippe de Fleury du Bois de Luché une reconnaiffance de 150 écus « & promet auffi d'envoyer « l'arnois de Gendarme tout complet, la chemife de maille, le « fauconneau, l'arquebufe & le piftolet double, le tout apparte- « nant à cet oncle, outre quoy il veut donner du fien une arbalète « & une robe fourrée de loup ». Cet acte foufcrit par Barreau, Notaire au Bois de Luché.

Mathurin eut d'Anne de Furgon :

1. Charles, Écuyer, Seigneur de la Brande (c), qui époufa Louife Linger & en eut une fille unique, Judith.

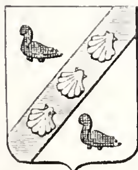
2. Claude, qui fuit.

V. DEGRÉ.


des Francs. *Poitou.* D'Argent à 2 Fafces de Sable.

Claude de Fleury, Écuyer, Seigneur de la Rafinière & de Mortefgues, tranfigea, en forme de partage, le 10 Août 1561, avec fon frère aîné Charles & fon oncle Philippe du Bois de Luché (reçu Loupe & Guillon, Nres à Couhé); époufa, par contrat du 24 Août 1561 (de Mouffet & Chambret, Nres à Montreuil-Bonnin) Louife des Francs; fit hommage au Roi, à caufe du château de Melle, des fiefs d'Agufe-Feffon & Mortefgue, le 24 Décembre 1565 (d); le 17 Juillet 1578, donna fon aveu de la Rafinière à Joachim de Saint-Georges; fut reconnu Noble en 1598 par jugement des Commiffaires du Roi en Poitou. Il eut de Louife des Francs :

VI. DEGRÉ.


de la Barre. *Poitou.* D'Argent à la Barre d'Azur, chargée de 3 Coquilles d'Or, acc. de 2 Merlettes de Sable, 1 en chef & 1 en pointe.

Gabriel de Fleury, Écuyer, Seigneur de la Rafinière & de la Salle, marié, par contrat du 30 Janvier 1601 (Chazelus & Dumas, Notaires), à Demoifelle Louife de la Barre, aliàs des Barres, fille

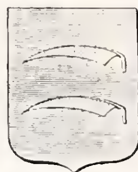
(a) Dom Fonteneau, t. XL, p. 192; orig. de d'Hozier de Serigny à Beauregard d'Afnois.

(b) Orig. figné Vivanguet, Nre à Melle, & Jehan Haubier, Receveur : arch. de la Rafinière.

(c) Ne pas le confondre avec Charles Fleury, Seigneur *des Brandes*, mari de Gabrielle Meusnier, defquels defcendait François Fleury, Seigneur de Villeneuve, d'une famille étrangère à celle dont on donne ici la généalogie. Voir p. 12 de cette notice.

(d) Archives de la Préfecture de Poitiers, c. 2, liaffe 165.

de Mre François, Chevalier, Seigneur de Vaution, & de Marie Landry; il donna, le 3 Mai 1607, ſon aveu de la Rafinière au Seigneur de Couhé; & acheta diverſes terres de 1618 à 1623. De ſon mariage il eut :



du Fay.
Poitou.
D'Azur à deux Ranchiers paſſants d'Or.

VII. DEGRÉ.

Jacques de Fleury, Écuyer, Seigneur de la Rafinière, qui épouſa, par contrat du 6 Janvier 1644 (Arnaudeau & Pinet, Notaires à Niort), Demoiſelle Suzanne du Fay; donna en 1641 ſon aveu de la Rafinière à Olivier de Saint-Georges, Marquis de Vérac; tranſigea au ſujet des dîmes de Brux avec le Curé Jean Pailler, le 19 Juillet 1635 (reçu Bounin & Millet, Notaires à Couhé-Verac); c'eſt dans cette tranſaction qu'il eſt parlé d'un aveu de la Rafinière rendu en 1412 au Seigneur de Couhé par Pierre Joubert, Écuyer, & de deux autres rendus par Hugues & Claude de Fleury, en 1549, & 1578 (a). Jacques de Fleury n'exiſtait plus le 2 Août 1657, époque à laquelle ſa veuve Suzanne du Fay était remariée à Jacques de Mauvise, Écuyer, Seigneur des Richardières.

Jacques de Fleury eut de Suzanne du Fay :



Regnier de la Planche.
Poitou.
D'Argent au Lion de Gueules, armé, lampaſſé & cour. d'Or.

VIII. DEGRÉ.

Jean de Fleury, IIIe du nom, qualifié haut & puiſſant Seigneur, Chevalier, Comte de la Rafinière, Seigneur des Minières, de Fontenille & autres places, fut maintenu dans ſa nobleſſe à Poitiers, le 3 Septembre 1667, par Mr de Barentin, Intendant en la généralité du Poitou, ſur le vu des preuves rapportées dans cette notice. Il épouſa en premières noces, en 1664, au château de la Planche près Vivonne, Madeleine Regnier de la Planche; & en ſecondes noces, à la Martinerie du Vieux-Ruffec, par contrat du 16 Février 1683 (Mre J. Rivier, Nre de la Châtellenie du Vieux-Ruffec), Suzanne de Goret, fille de Maximilien, Écuyer, Seigneur de la Martinerie, & de Dame Éliſabeth Faure.



de Goret.
Poitou.
D'Argent à 3 Hures de Sanglier, arrachées de Sable, languées & mirées du 1er.

Du premier mariage vinrent :

1. Olivier de Fleury, Écuyer, Seigneur de la Rafinière & des Minières, marié, le 31 Octobre 1696, à Jacquette Cacault de la Garde (b), fille de Jacques, Seigneur de la Garde, Conſeiller du Roi au ſiége de Civray, & de Françoiſe Texereau; il était mort le 11 Février 1716, laiſſant :



Cacault de la Garde.



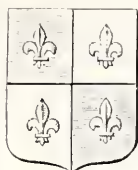
Jourdain de Boiſtillé.

   1. Jean-Louis, marié à Madeleine Jourdain de Boistillé (c), & inhumé dans l'égliſe de Brux le 8 Octobre 1752. Il eut de ſon mariage :
      1. Gabriel-Philippe, qui démolit l'ancien donjon de la Rafinière, bâtit le château neuf, vendit la terre & mourut ſans poſtérité. La Rafinière rachetée par le Comte d'Orfeuille, proche parent de Gabriel-Philippe, en vertu du retrait lignager, paſſa un

(a) Original en parchemin : archives de Beauregard.

(b) Cacault de la Garde. *Poitou.* D'Azur à la Bande d'Argent, chargée de 3 Barils de Sable, cerclés d'Or.

(c) Jourdain de Boistillé. *Poitou.* D'Argent au Tau, *aliàs* : à un Pal de Gueules.



DESMIER. *Poitou.* Écartelé d'Azur & d'Argent, à la Fleur de Lys de l'un dans l'autre.



De Saluces.



Augron du Temple.



De Brouilhac.



De Bessac.



Garnier de Morice.



Pandin de Jarriges.



DE CHITTON. *Poitou.* D'Azur à une Colombe d'Argent, le vol étendu & le bec en haut; au Chef cousu d'Azur, chargé de 3 Étoiles d'Or, & soutenu de même.

infiant dans la famille de Pandin Romefort, puis définitivement dans celle de Rivaud, propriétaires actuels, héritiers de ce nom, créés Comtes de la Rafinière par l'Empereur Napoléon Ier, pour les beaux services du Lieutenant général de ce nom.

2. MADELEINE-JULIE, célèbre pour sa beauté, mariée : 1° le 19 Juillet 1757, à Charles-César DESMIER, Chevalier, Marquis de Chenon; 2° à François DE SALUCES (*a*), Écuyer, Seigneur d'Aizecq.
3. MARGUERITE.

II. MARGUERITE, mariée à N. AUGRON DU TEMPLE (*b*), Écuyer, Seigneur de la Fosse.

III. MARIE-ANNE, mariée à Charles DE BROUILHAC (*c*), Écuyer, Seigneur de la Motte-Comtais ou Motte de Gensay.

2. ÉLISABETH, mariée, le 19 Février 1688, à Charles DE BESSAC (*d*), Écuyer, Seigneur de la Feuilleterie.
3. SUZANNE, mariée à Pierre GARNIER (*e*), Écuyer, Seigneur de Morice.
4. MADELEINE, mariée à Pierre PANDIN (*f*), Chevalier, Seigneur de Jarriges.

Du second lit sont issus :

1. JOACHIM, qui continue la filiation.
2. PIERRE, auteur de la branche de Lhoumède, dont la descendance sera rapportée à la fin de cette notice.

Jean de Fleury, IIIe du nom, contracta un troisième mariage, le 4 Juillet 1696, avec Demoiselle Jeanne BERARD, & mourut peu de temps après. Il fut inhumé dans l'église de Saint-Martin de Brux où l'on voit sa tombe entre celles de ses ascendants & de ses descendants.

IX. DEGRÉ.

JOACHIM de Fleury, Écuyer, Seigneur de Blanzac, né au château de la Rafinière vers 1685, épousa à Genouillé, le 24 Février 1727 (*g*), Demoiselle Jeanne-Benigne CHITTON DE BLANZAC, fille de feu Louis & de feue Dame Suzanne DE CHITTON; soutint avec son frère puiné, Pierre de Fleury de Lhoumède, contre les enfants de Madeleine Regnier de la Planche, au sujet de la dot de Suzanne de Goret, un procès qui fut définitivement gagné au Parlement de Paris le 5 Août 1779 (*h*); mourut à Blanzac, & fut inhumé dans l'église d'Asnois

(*a*) DE SALUCES. *Piémont.* D'Argent au Chef d'Azur.

(*b*) AUGRON DU TEMPLE. *Poitou.* D'Argent au Chevron d'Azur, accompagné de 3 Hermines de Sable, 2 & 1.

(*c*) DE BROUILHAC. *Poitou.* D'Argent à 5 Hermines de Sable.

(*d*) DE BESSAC. *Poitou.* D'Or au Lion de Sable, lampassé & armé de Gueules, accompagné de 2 Étoiles d'Azur, l'une en chef, l'autre au flanc gauche de l'écu.

(*e*) GARNIER. *Poitou.* Gironné d'Or & de Gueules.

(*f*) PANDIN. *Poitou.* D'Azur à 3 Pals d'Argent; au Chef cousu de Gueules, chargé de 2 Fasces d'Or; à la Bande du même, brochante sur le tout.

(*g*) La date de 16 Mai 1730, donnée par le savant généalogiste Beauchet-Filleau, constitue une erreur.

(*h*) Jugement. Original aux archives de Beauregard d'Asnois.

le 10 Novembre 1746 (*a*). Il eut de ſon mariage, outre pluſieurs enfants morts en bas âge :

1. Louis-Charles, qui continue la filiation.
2. Marie-Henriette, née à Blanzac le 6 Janvier 1740, inhumée le 19 Janvier 1759 dans l'égliſe d'Aſnois.
3. Louise-Madeleine, mariée, le 21 Février 1760, à Henri de Chergé, Écuyer, Seigneur du Marbœuf.


de Monfrebœuf.
Poitou.
D'Or au Lion de Gueules, armé, lampaſſé & couronné de même.

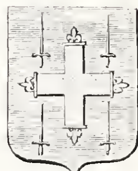
X. DEGRÉ.

Louis-Charles de Fleury, Écuyer, Seigneur de Blanzac, né à Blanzac le 4 Novembre 1735, baptiſé le 6, dans l'égliſe d'Aſnois, épouſa, le 26 Janvier 1761, dans la chapelle du château de Beauvais (*b*), Demoiſelle Marie-Charlotte de Monfrebœuf, fille de Meſſire Louis, Écuyer, Seigneur de Beauregard, & de Marie-Charlotte Pascault du Buissonnet. Il vota avec la Nobleſſe du Poitou aux États de 1789 conjointement avec ſon fils aîné, qui ſuit, & mourut en 1791 au château de Beauregard. Cette ſeigneurie fondée par Jehan de Monfrebœuf, Chevalier, Capitaine de 50 hommes d'armes ſous Henri IV, fut portée par Marie de Monfrebœuf dans la maiſon de Fleury.

Louis-Charles eut pluſieurs enfants morts jeunes, & :

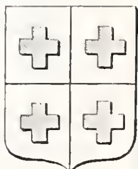
1. Louis-Pierre-Gilbert, qui continue la filiation.
2. Jean-Baptiste, Chevalier de Fleury, Chevalier de Saint-Louis & du Lys, Commandeur d'Hohenlohe, né au château de Beauregard le 19 Octobre 1770, mort à Poitiers à l'âge de 90 ans; émigra en 1791, fit les campagnes de 1792, 1793, 1794 dans la compagnie de la Châtre, puis dans la légion de Damas; fut bleſſé cinq fois au ſiége de Nimègue; rejoignit l'armée de Condé & fit toutes les campagnes de 1795 à 1801; rentra en France en 1801, fut confirmé Capitaine d'infanterie en 1815, promu Capitaine adjudant de 1re claſſe, Commandant à l'île d'Oleron, ſervit juſqu'en 1830. Il avait épouſé, le 4 Janvier 1804, Marie-Léocadie de Razay, fille de Jean & de Marie-Roſe-Gabrielle de Savatte de Genouillé, & eut de cette union pluſieurs enfants décédés, & Henri-Julien, vivant.
3. Marie-Louise-Henriette, née le 12 Juin 1764, épouſa, à Aſnois, le 22 Novembre 1785, François Igonin du Mazet, Écuyer.
4. Marie-Rosalie, née le 22 Décembre 1776, mariée à André-Victor de Champville, Brigadier des Gardes du corps du Roi Louis XVIII.

De Razay.


Igonin du Mazet.
Limouſin & Poitou.
D'Azur à la Croix fleurdeliſée d'Or, cantonnée de quatre Épées d'Argent.

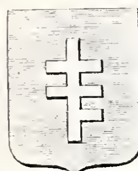
XI. DEGRÉ.

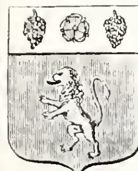
Louis-Pierre-Gilbert de Fleury de Beauregard, dit le Comte de Fleury, né au château de Beauregard d'Aſnois le 1er Août 1769, vota avec ſon père aux États de 1789; épouſa, aux Jaudonières de Vieux-Cerier, le 3 Novembre 1790, Louiſe-Dorothée d'Angely de Rochebrune, fille de François, & de Marie-Deniſe de Chergé de


d'Angely.
Poitou.
D'Argent à 4 Croix cantonnées de Sinople.

(*a*) Mairie d'Aſnois. (*b*) Mairie de Chatain.


BRUMAULD DE VILLENEUVE.
Angoumois.
D'Argent à un chevron d'Azur accompagné de 3 Lapins en forme de même.


POTOCKI-PILAWA.
Pologne.
D'Azur à une Croix d'Argent de 2 branches & demie.


VIENOT DE VAUBLANC.
Saintonge.
De Gueules au Lion grimpant d'Or; au chef d'Argent, chargé d'une Rose de Gueules, accostée de 2 Grappes de raisin de Pourpre.


FOUQUET DU BOIS.
Anjou.
De Sinople à un Écureuil rampant d'Or.

VILOGNON; émigra en 1792, prit part à la défenſe de Maeſtricht, fit toutes les campagnes de l'armée de Condé & fut grièvement bleſſé à Ober-Camlach. Rentré en France en 1801, il fut confirmé Capitaine en 1815 & nommé Chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Beauregard le 3 Décembre 1828, à l'âge de 60 ans, laiſſant trois fils :

1. LOUIS-FRANÇOIS-FERDINAND, qui continue la filiation.
2. JEAN-BAPTISTE-ÉDOUARD, né au château de Beauregard le 28 Novembre 1805, ancien Recteur de l'Académie de Niort, auteur de poëmes & d'une hiſtoire très-eſtimée de Sainte-Radegonde, Reine de France & patronne du Poitou, a épouſé, à Ruffec, le 16 Octobre 1827, Blanche-Catherine COYTEUX DUPORTAL, fille de Pierre, & de Blanche BRUMAULD DE VILLENEUVE, dont :
   I. LOUIS-EUGÈNE, né à Ruffec le 3 Septembre 1828, a épouſé, à Tykocin (Pologne), le 1er Octobre 1850, Jeanne-Aloyſe POTOCKA (*a*), Dame de Tykocin & de Boçki, fille de Jean-Aloyſe, Comte POTOCKI, & d'Antoinette DE CERZÉ-LUSIGNAN; petite-fille de Pierre, Comte POTOCKI, Staroſte de Szczyrzec (*b*), Général d'infanterie, Ambaſſadeur en Turquie, de la puiſſante maiſon des Potocki-Pilawa qui a fourni des dignitaires à toutes les grandes charges de Pologne (*c*).
   II. PIERRE-HENRI ARMAND, né à Ruffec, le 22 Avril 1830, a épouſé à Bordeaux Alix CHARPANTIER, dont : MAURICE & JEANNE.
   III. BLANCHE-MARIE, née à Ruffec le 17 Septembre 1833, mariée en 1862, à Mont-de-Marſan, à Alexandre VIENOT, Vicomte de Vaublanc, fils d'Alexandre, & d'A..... COURBON DE LA ROCHECOURBON.
3. PHILIPPE-ISAAC-ARMAND de Fleury, né à Beauregard d'Aſnois, ſervit dans la garde royale juſqu'en 1830; Agronome & philologue diſtingué. Il épouſa, le 26 Mars 1838, à la Simonie du Vieux-Ruffec, Louiſe-Thérèſe-Pauline FOUQUET DU BOIS, fille de Juſte, petite-fille de Jacques-Marin FOUQUET, Seigneur du Bois & des Girards, Receveur de l'apanage de Mgr. Comte de Provence, de la généralité de Saumur, de l'abbaye de Saint-Florent, &c., &c., des Fouquet d'Anjou. Il eſt décédé à Champagne-Mouton en 1868, laiſſant :
   I. PAUL-PIERRE-FOUQUET-ARMAND, né à la Simonie le 15 Mars 1839, Élève de l'École des Chartes, Archiviſte à Blois.
   II. MARIE-ROSALIE, née à la Simonie le 26 Mars 1838.

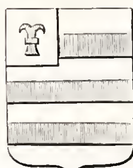
XII. DEGRÉ.

LOUIS-FRANÇOIS-FERDINAND, Comte de Fleury, né en 1803 au château de Beauregard d'Aſnois, épouſa, à la Rochefoucault,

(*a*) Prononcez : *Pototzka, Pototzki.*
(*b*) Prononcez : *Chtchijetz.*
(*c*) *Nouvelle Biographie générale* (Firmin Didot).

le 21 Janvier 1830, Marie-Adèle DE LIVRON, fille de Jean-Jacques-Abraham, Marquis DE LIVRON, & de Jeanne-Henriette-Joféphine DU LAU, nièce du vénérable Archevêque d'Arles, maffacré pendant la Terreur. Il eft décédé en 1862, laiffant :

1. JEAN-LOUIS-ARTHUR, qui continue la filiation.
2. MARIE-JOSÉPHINE-ANNE, née à Beauregard le 14 Mai 1838, mariée, à Poitiers au Comte Jules DE MENOU, de la branche de la Touche de Genouillé.

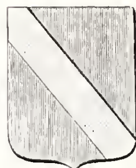


DE LIVRON.
Angoumois.
D'Argent, à 3 Fafces de Gueules; au Canton du champ, chargé d'un Roc d'Échiquier de Gueules.

XIII. DEGRÉ.

JEAN-LOUIS-ARTHUR, Comte de Fleury, chef de nom & d'armes, né au château de Beauregard d'Afnois le 2 Décembre 1830, a époufé, à Blanzac, le......... Demoifelle Thérèfe DES MAZEAUX, dont :

1.........
2.........
3........
4........



DE MENOU.
Berry, &c.
De Gueules à la Bande d'Or.



BRANCHE DES SEIGNEURS DU BOIS DE LUCHÉ, DU VERT ET DE VILLENOUVELLE.

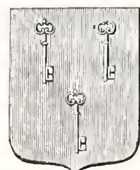
Le Bois de Luché, ancienne maifon-forte, paroiffe de Rom. Cette feigneurie a paffé plus tard dans la maifon de la Barre.

Le Vert, bourg près Chizé, avec un ancien château fort dont la rivière de Bouthonne faifait le tour. Cette châtellenie reffortiffait de Surgères & poffédait de toute ancienneté, haute, moyenne & baffe juftice, Prévôt, pilori, Notaire, four banal, dîmes, rentes, pêches, garennes, &c., &c., ainfi que le prouvent de nombreux aveux confervés au château chez M. de Verneuil & remontant jufqu'en 1361. Dans le pavillon du pont-levis, qui forme une propriété diftincte appartenant à M. le Notaire Dautriche, on voit encore l'écuffon de Fleury, entouré des écuffons d'alliances, avec les dates des mariages, de 1418 à 1662. Les Seigneurs du Vert avaient leur fépulture dans l'églife de Saint-Nicolas du Vert.

III. DEGRÉ.

PHILIPPE Flory ou Floury, Écuyer, Seigneur du Bois de Luché, fils puîné de Jean, IIe du nom, & de Jacquette DE LAUVERGNAT, affifté de fon père Jehan & de fon frère Hugues, époufa à Traverfay, par contrat du 2 Septembre 1526, par-devant Andraud, Notaire, Charlotte DU BREUIL, fille de François, Écuyer, Seigneur de Traverfay, & de Jeanne DE PARMET.

Philippe époufa en 2e noces, en 1540, Guionne CHEVALIER, fille de Jacques, Écuyer, Seigneur de la Coindardière & de Sazay, & de Perrette DES FRANCS. Le 8 Mars 1548, ladite Guionne reçut en partage noble de fon frère Jacques, par-devant Pinaud, Notaire à Sazay, la feigneurie de Sazay, paroiffe de Brix; le 10 Novembre 1553, elle eut mainlevée de cette feigneurie, par fentence de la fénéchauffée



CHEVALIER DE LA COINDARDIÈRE.
Poitou.
De Gueules à 3 Clefs d'Or en pal, 2 & 1.



DE RECHIGNEVOISIN. De Gueules à une Fleur de lys d'Argent.



DE GAZEAU. D'Argent à un Lion léopardé de Gueules, qui eſt de *Petit*; à 3 Trèfles de Gueules, poſées en pointe & rangées en faſce, qui eſt de *Gazeau*.

de Poitiers, après hommage rendu à Louis de Rohan, Seigneur de Guéméné.

Le 25 Août 1556, Philippe partagea noblement avec Hugues, ſon frère aîné, la ſucceſſion de leur père Jehan. Il eut de Guionne Chevalier :

1. ARTUS, qui continue la filiation.
2. MARIE, qui épouſa, par contrat du 19 Août 1568 (Roy, Notaire à Luſignan), Guy DE RECHIGNEVOISIN, Écuyer, Seigneur de la Queuille *(a)*. Le 17 Septembre 1579, elle était veuve & renonçait en faveur de ſon frère Artus à la ſucceſſion de ſon père & de ſa mère (Mre Berruyer, Notaire à Couhé).

IV. DEGRÉ.

ARTUS de Fleury, Écuyer, Seigneur du Bois de Luché & de Sazay, épouſa, par contrat du dernier Avril 1575 (Me Merlet, Notaire à Dampierre) Adrienne DE GAZEAU, Dame des Fontaines-en-Saint-Sepvrin, fille de Philippe, Écuyer, Seigneur des Fontaines & du Vert, & de Renée DE SALIGNY.

Le 9 Novembre 1576, il fit bail à ferme de la maiſon noble de Sazay par-devant Hardy, Notaire à Saint-Jouin de Marne; ſuivant le certificat du 1er Décembre 1580, délivré par Louis Arenbert, Seigneur de la Teille, Gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi & Guidon de la compagnie de 50 hommes d'armes ſous la charge de M. Chemeraut, &c., &c., Artus de Fleury, Écuyer, Seigneur du Bois de Luché, Homme d'armes de cette compagnie, avait paſſé en la montre faite au lieu de Chavagne, près Saint-George en Poitou.

D'après le certificat donné par François de Barbeſières, Chevalier de l'ordre du Roi & Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes ordonnances, Artus de Fleury, Seigneur du Bois de Luché, était Homme d'armes dans ſa compagnie : cet acte eſt du 9 Juin 1581 & ſigné de Chemeraut. Le 15 Octobre 1591, aveu rendu par Artus de Fleury à René Bodet, Seigneur de Teneſſue, Migalant, La Fenetre & Heriſſon en Thouarçais, pour certains héritages *(b)*; le 20 Novembre 1598, jugement rendu à Civray par Gaucher de Sainte-Marthe, Tréſorier de France & Général des finances en la généralité de Poitiers, & par Philippe Heere, Conſeiller du Roi & général dans ſa Cour des aides à Paris, Député par le Roi pour le réglement des tailles dans la généralité de Poitiers, par lequel ils donnent acte à Artus Fleury, Écuyer, Seigneur du Bois de Luché, paroiſſe de Rom, de la repréſentation qu'il avait faite pour la juſtification de ſa Nobleſſe par titres depuis 1458; cet acte ſigné le Gai, de Sainte-Marthe & de Heere, & contreſigné de Serres.

Artus eut de ſon mariage :

1. JACQUES, mort ſans enfants.
2. RENÉ, qui continue la filiation.
3. FRANÇOISE, qui épouſa Vincent DE CORDON, Écuyer, Seigneur de la Bellotière.

(a) IVe Regiſtre de cet Armorial, art. DE RECHIGNEVOISIN, p. 6.
(b) D. Fonteneau, t. XLI.

4. Antoinette, qui épousa Jean du Chateau (*a*), Écuyer, Seigneur de Montferrant.


Du Château de Montferrant.

V. DÉGRÉ.

René de Fleury, qualifié de haut & puissant Seigneur, Chevalier, Seigneur du Bois de Luché & des Fontanies en Saint-Sepvrin, Châtelain & haut justicier du Vert en Aunis, donna, le 19 Novembre 1620, un partage noble à ses sœurs Françoise & Antoinette, par acte reçu par Daniau, Notaire à Couhé. Il épousa, par contrat du 11 Décembre 1623 (Me Laboriau, Notaire à Saint-Jean d'Angely), Félice Bardonnin, fille de François, Écuyer, Seigneur de Boisbuchet, Gondage & Sonneville en Angoumois, & de Gabrielle Brouhart. Le 10 Mars 1645, il paya six-vingts livres de devoir pour l'avénement du Roi Louis XIV à cause de son fief d'usage dans la forêt de Chizé (*b*).


Bardonnin. *Poitou.* D'Azur à 3 Molettes d'Éperon d'Or.

Il eut de son mariage :

1. François, qui continue la filiation.
2. Gabriel, Chevalier, Seigneur de Villedeseaux & de Villenouvelle, fut maintenu dans sa noblesse, à Poitiers, le 1er Septembre 1667, par M. de Barentin, avec son frère aîné François. Il épousa, le 12 Mai 1659, Marie de Massongne, dont :


de Massongne. *Poitou.* D'Argent à 3 Têtes de couleuvre arrachées d'Azur; à 3 Coquilles de Sable; *alias :* d'Azur à 2 Chattes passantes d'argent.

Gabriel, Chevalier, Seigneur de Villenouvelle près Chizé (terre considérable relevant en basse justice de Villeneuve-la-Comtesse), épousa Marie de Beauchamps, fille du Seigneur de Charbonnières, laquelle testa le 2 Février 1690, par-devant Eynard, Notaire royal à Aunay. Il fut maintenu dans sa noblesse par de M. Maupeou d'Ableiges, le 19 Mai 1699, & une seconde fois par M. de Richebourg, le 29 Mars 1715 (*c*). Il eut de son mariage :


de Beauchamps. *Poitou.* D'Azur à une Aigle d'Argent au vol abaissé, membrée & becquée de même.

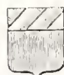
I. Gabriel.

II. Louise, mariée à Louis Lebel (*d*), Écuyer, Seigneur des Fosses.

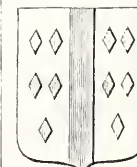
III. Marie-Jeanne.

La sépulture de la maison était dans l'église de Villenouvelle.

3. Marie de Fleury, épousa, à Civray, le 20 Juillet 1664, Philippe Frottier, Chevalier, Seigneur de Lescorcière, de la paroisse de Goix (*e*).


Lebel.

4. Gabrielle, Religieuse à Bonneuil, ordre de Fontevrault.
5. Louise, Religieuse à Saint-Jean d'Angely.


Frottier. *Poitou.* D'Argent au Pal de Gueules, accosté de 10 Losanges de même, 5 de chaque côté, 2, 2, 1.

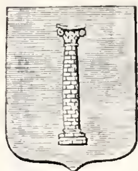
(*a*) Du Chateau de Montferrant. *Poitou.* D'Argent à un Château d'Azur & un Chef de même.

(*b*) Les archives du Vert, à M. de Verneuil, contiennent de nombreuses transactions, actes d'achat & autres, par haut & puissant René de Fleury, Chevalier, Seigneur Châtelain du Vert, des Fontaines, de la Brulonnière, avec la Dame de Nuchèze, le Baron Fourré de Dampierre, & autres personnages.

(*c*) Original aux archives de Beauregard.

(*d*) Lebel des Fosses. De Gueules au Chef barré d'Or & de Sinople de 8 pièces.

(*e*) P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la couronne.* t. VIII, p. 485.

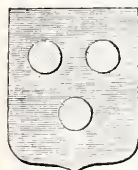

MARON DE LA BONARDELIERE.
D'Azur à une Colonne d'Argent, maçonnée de Sable.

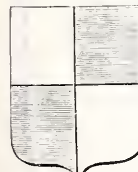
VI. DEGRÉ.

FRANÇOIS de Fleury, haut & puiſſant Seigneur, Chevalier, Châtelain haut juſticier du Vert, des Fontaines & des Cotes, Lieutenant de la nobleſſe du Pays d'Aunis & de l'Iſle de Ré ſous le commandement du Duc de Gadagne, épouſa, par contrat du 26 Avril 1662 (Me Sureau, Notaire à Civray), Gabrielle MARON, fille de Jacques, Écuyer, Seigneur de la Bonardelière, Lieutenant civil au ſiége de Civray, & d'Éliſabeth IMBERT. Le 20 Mars 1662, il donna au bourg du Vert un terrain pour un cimetière. Le 6 Avril 1656, il fit hommage de la ſeigneurie du Vert à Dame Phelipier, femme de François de la Rochefoucauld, Marquis de Montendre; le 1er Septembre 1667, il fut confirmé dans ſa nobleſſe par M. de Barentin; le 23 Septembre 1674, obtint du Duc de Gadagne, Lieutenant général des armées du Roi & Commandant pour Sa Majeſté dans le pays d'Aunis & dans le gouvernement de la Rochelle, un certificat portant que François de Fleury, Chevalier, était Lieutenant ſous ſes ordres de la Nobleſſe du pays d'Aunis & dans l'île de Ré. Le 25 Février 1675, François de Fleury du Vert exigea de François Fleury, Seigneur de Villeneuve, la reconnaiſſance par écrit que ledit de Villeneuve était d'une famille étrangère à la ſouche de la Rafinière, & que ſon Procureur avait abuſé, à la maintenue de 1667, d'une double homonymie, pour le faire deſcendre de CHARLES de Fleury, Seigneur de la Brande, & de Louiſe LINGER (*a*). Les Archives du Vert, à M. de Verneuil, contiennent de nombreux actes paſſés par haut & puiſſant François de Fleury, Seigneur Châtelain du Vert, &c., avec diverſes perſonnes. On voit encore les tombes dudit François, de René, ſon père, de Gabrielle Maron, d'Éliſabeth de Fleury, Dame des Gittons, &c., &c., dans le chœur de l'égliſe de Saint-Nicolas du Vert.

François de Fleury eut de ſon mariage :

1. EUSTACHE, qui continue la filiation.
2. ÉLISABETH, mariée, le lundi gras 1689, à Gabriel DES GITTONS, Chevalier, Seigneur de Cerzé, du Pleſſis, de la Baronnerie, paroiſſes de Vauçay & Caunay, inhumée dans l'égliſe du Vert le 14 Juillet 1697.
3. MARIE-THÉRÈSE, mariée, au Vert, le 21 Novembre 1695, à Charles DE LA LANDE, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincent, Lieutenant des vaiſſeaux du Roi dans le port de Rochefort.


DES GITTONS.
Poitou.
D'Azur à 3 Beſans d'Or.


DE LA LANDE.
Poitou.
Écartelé d'Argent & d'Azur.

VII. DEGRÉ.

EUSTACHE de Fleury, Chevalier, Seigneur Châtelain du Vert, né le 13 Novembre 1672 au château du Vert, fut reçu, à 18 ans, Page de la Grande Écurie, ſur le vu des titres analyſés dans cette notice, les mêmes, comme le dit Charles d'Hozier, qui avaient été préſentés à M. de Barentin pour la maintenue de 1667, à Poitiers (*b*).

(*a*) Voir plus haut, page 4 de cette notice. — Preuves de nobleſſe d'Euſtache de Fleury du Vert, à la Bibliothèque Impériale.

(*b*) Original du 2 Mars 1690, à la Bibliothèque Impériale.

Euſtache de Fleury vendit le Vert à M. Galard de Chauvin, grand-oncle de Madame de Verneuil, propriétaire actuelle, & ſe retira à la Rochelle. Madame de la Lande, ſa ſœur, eſſaya trop tard d'exercer le retrait lignager.



BRANCHE DES SEIGNEURS DE LHOUMÈDE.

IX. DEGRÉ.

Pierre de Fleury, Écuyer, Seigneur de Fontenille & de Lhoumède, fils de Jean de Fleury, Chevalier, Seigneur de la Rafinière, de Fontenille, &c., & de Dame Suzanne de Goret, baptiſé le 3 Septembre 1687, ſervait à l'armée de Flandres en 1712, au régiment d'Eſclainvilliers-cavalerie. Il épouſa, par contrat du 27 Février 1713 (Me Pouchard, Notaire à Alloue), Demoiſelle Marguerite Jourdain de Lhoumède, fille de feu Louis Jourdain, Écuyer, Seigneur de Lhoumède, & de feue Dame Marie Barbier. De ce mariage vinrent :



Jourdain.
Poitou.
D'Argent à un Tàu ou Tal de Gueules.

1. Jean, qui ſuit.
2. Louise, qui vivait encore en 1779.

X. DEGRÉ.

Jean de Fleury, Écuyer, Seigneur de Lhoumède, baptiſé le 1er Octobre 1715, Gendarme de la Reine, Lieutenant de cavalerie & Officier d'invalides, épouſa, par contrat du 18 Janvier 1755 (Me Bechemilh, Notaire à Vilognon), Demoiſelle Françoiſe-Madeleine de Chergé de Vilognon, fille de Philippe de Chergé, Écuyer, Seigneur de Vilognon, & de Dame Marie Renaud. Il eut de cette union, entre autres enfants :



de Chergé.
Poitou.
D'Azur à une Faſce d'Argent, chargée de 3 Étoiles de Gueules.

1. Henri-Philippe de Fleury, Écuyer, Seigneur de Lhoumède, baptiſé le 3 Janvier 1756, fut admis à l'École royale militaire ſur preuves de nobleſſe faites devant d'Hozier de Sérigny le 15 Juillet 1768 (*a*); fut nommé enſuite Capitaine le 30 Décembre 1785, Commandant de place à Cambrai en l'an VI & admis à la retraite en l'an XII. Il était Chevalier de Saint-Lazare, & eſt mort à Poitiers le 15 Mars 1828. De ſon mariage avec Suzanne-Thérèſe Henry, fille de François, & de Jeanne Dromains, il avait eu un fils :

   François-Alexandre-Auguste, né le 10 Juillet 1809, mort le 15 Novembre 1827.
2. Henri-Philippe-Pierre de Fleury de Lhoumède, baptiſé le 19 Juin 1757.

(*a*) Original au cabinet des titres à la Bibliothèque impériale.



DE FORAS,

Comtes.

EN CHABLAIS (HAUTE-SAVOIE).

Originaires du Genevois.



D'Or à la Croix d'Azur. CIMIER : *une Aigle iſſante de Sable.* SUPPORTS : *deux Griffons de Sable.* DEVISES : Intus & Foras undique crucis Amor, *ou* : En la force céleſte.

La famille de Foras n'eſt devenue françaiſe qu'avec l'annexion de la Savoie. Deux de ſes membres figurent comme témoins dans des chartes du XIV[e] & du XV[e] ſiècle concernant la maiſon de Virieu & inſérées au III[e] Regiſtre de cet Armorial, art. DE VIRIEU, *Preuves,* p. IX & XXI.

Voici l'opinion de pluſieurs auteurs ſérieux ſur cette famille :

«..... Par divers malheurs de guerres, d'incendies &, j'oſe bien dire, de négli- « gences, les titres de la maiſon de Forax ſont en petit nombre... Elle « portoit, &c. J'ai bien parmi mes recueils hiſtoriques mention d'un TURUM- « BERT de Foras (ſic) & de GUILLELMIE, ſa femme, & encore d'un GIROD de « Forax, qui de l'an 1278 poſſédoient des fiefs nobles.... que de l'an 1293, II « des ides d'Avril, un THOMAS de Forax, Damoiſeau, êt nommé préſent à l'acte « par lequel Philippe de Sionnas, auſſi Damoiſeau, reconnoit un fief dudit « Turumbert, rière Haute-Ville : mais cela n'attache pas la généalogie, la ſouche « de laquelle je ne trouve qu'en un JEAN de Forax, Chevalier, mentionné dans « le teſtament de NICOD, ſon fils, l'an 1392, 2 de Janvier. Jean donc eut, entre « autres enfants, BARLE ou VERLE & quelquefois BARLION..... Barle de Forax, « *fut l'un des premiers Chevaliers de l'ordre du Collier,* & duquel toutes les hiſ- « toires de Savoie ſont mention. »

De cette famille eſt venue HUGONIE de Foras, femme de Jean DE SALES, tri-ſaïeule & triſaïeul de ſaint François de Sales.

« Quant à la maiſon d'habitation de la famille de Forax, il faut ſavoir qu'elle « êt dans la paroiſſe de Menthonay, en Genevois, proche de Clairmont, & deux « villages en portent le nom...... la maiſon de ce nom de Forax en Chablais, « rière la parroiſſe de Doveine (qui êt ſecondaire à celle-là) retient les marques « d'une véritable nobleſſe : car elle êt haute, fermée de murailles avec tours, « flancs, double court, pavillons & autres belles appartenances : libre, ſeigneu- « riale & ſans redevance qu'au ſouverain le Duc de Savoye (a). »

« Jean (de Sales) le Pieux... fit un grand coup de ſon adroite politique en l'al-

(a) *Le Pourpris hiſtorique de la maiſon de Sales,* par Charles-Auguſte de Sales, Évêque & Prince de Genève. *Anneſſy, Jacques Clerc,* MDCLIX, f[os] 296, 297, 299.

« liance de Jean (de Sales), fon fils aîné, avec HUGONIE de Forax (très-belle, très-
« riche & très-fage Damoifelle), fille de Noble PIERRE de Forax & de Damoifelle
« Jeanne DE FOLLIET... dont le crédit alloit de pair avec une haute naiffance. La
« maifon de Forax eft, en effet, très-ancienne, & quoyque l'injure du temps, le
« feu de la guerre & celuy du ciel, nous ayent ravy les plus beaux documents
« de fon tronc, de fon origine, de fon élévation & de fon progrez, il refte affez
« de preuves, qui font voir fon extraction, fa nobleffe & fa piété, depuis l'an 1200
« jufques à nos jours... &c. *(a)*. »

« Parmi les illuftres maifons qui fubfiftent dans les Eftats de S. A. R., honnorées du Collier de l'ordre de l'Annonciade », on remarque en première ligne,
« 1re Création, 1362 : FORAS. Porte : *d'Or à la Croix d'Azur*. Cette maifon con-
« ferve fon ancienne nobleffe dans le Chablez quoyqu'elle n'ait pas tous les biens
« que la fortune devroit à fa condition *(b)* ».

La Serie dei Cavalieri dell' Ordine Supremo della SSa Annunziata dal MCCCLXII fino ai noftri tempi (*Turin*, 1845, fo. 78) s'exprime ainfi à propos de Barte ou Barthelemy ou Berlion de Foras : « Intorno alla perfona di quefto Ca-
« valiere la di cui famiglia nel Ducato di Ciablefe... fiorifce tuttavia confervando
« illefa la nobiltà della propria origine... come atteftano le prove fatte dai fuoi
« difcendenti per la croce dei SS. Maurizio e Lazaro, altro non mi è riufcito fa-
« pere fe non ch' egli aveva fatto il viaggio di Terra Santa : motivo probabilmente
« per cui fi vede in abito di pellegrino nella collezione dei ritratti efiftenti nel real
« Caftello di Moncalieri e che avendo in detto viaggio fpofata una difcendente
« di uno dei primi crociati, ritornò poi a terminar i fuoi giorni nel paefe in cui era
« nato ».

« Comme le but de nos recherches n'eft point le défir de flatter l'amour-propre,
«... on nous permettra d'exprimer avec franchife notre opinion, bafée fur des
« preuves pofitives, & de placer au premier rang des familles hiftoriques de notre
« pays, celles...... de Blonay, de Chevron-Villette, de Chiffé, de la Fléchère,
« DE FORAS, &c.... encore exiftantes aujourd'hui (*c*). »

On s'eft borné à tirer de quelques auteurs très-eftimés les citations précédentes qui fuffifent à démontrer fon ancienne nobleffe hiftorique.

Le chef actuel de la famille de Foras eft le Comte CHARLES-FÉLIX de Foras, ancien Major dans la brigade de Savoie, Officier d'ordonnance de S. M. le Roi Victor-Emmanuel, Officier des SS. Maurice & Lazare, de l'ordre de Savoie, & de celui de la Légion d'honneur, décoré de deux médailles militaires, Chevalier de plufieurs autres ordres, médaillé de France, d'Italie & d'Angleterre, &c. Il a époufé, le ..... Jeanne DE SURIGNY : fille d........

Dont il a eu trois enfants :

1. HUBERT, né le.....
2. LOUIS, né.....
3. MARGUERITE.

(a) *La maifon naturelle de faint François de Sales*, par Nicolas de Hauteville, Chanoine de Saint-Pierre de Genève. *Paris*, M. VI. LX. IX, fos 116, 117 & fuiv.

(b) *La fcience de l'homme de qualité*, par D. Georges Ponza, académicien, &c., *Turin*, MDCLXXXIV, fo 258.

(c) *Familles hiftoriques de Savoie*, par le Marquis Cofta de Beauregard. *Chambéry*, 1844. (Préface, page VII, in fine.)

FRÈRES ET SŒURS.

1. ÉLOI-AMÉDÉE, Chevalier des SS. Maurice & Lazare, Membre de plufieurs Sociétés favantes, a époufé, le 18 Juillet 1859, Georgette DE CHANAY, dont il a quatre enfants : BARBE, MAXIMILIEN, HUGONIE & ALIX.
2. CHARLES-ALPHONSE, ancien Page de S. M. le Roi Charles-Albert, Lieutenant en la brigade de Savoie, décoré de la médaille militaire, médaillé de France, d'Italie & d'Angleterre, &c., a époufé Laure EDLMANN, dont il a une fille, ÉLISABETH.
3. ALIX, Dame de palais de S. A. R. Madame la Ducheffe de Parme, eft morte laiffant cinq enfants de fon mariage avec le Comte Jofeph NASALLI, de Plaifance.
4. LAURE, Prieure des Carmélites de Chambéry.
5. CAMILLE, Dame de palais & Sous-Gouvernante de LL. AA. RR. les Princeffes de Savoie, eft morte laiffant deux enfants de fon mariage avec M. Albert DE SURIGNY.

Ils font tous fix enfants de feu le Comte JOSEPH-MARIE de Foras, Chevalier Profès des SS. Maurice & Lazare, Général, Aide de camp de S. M. le Roi Charles-Albert, &c., & de Élifabeth, fille du Chevalier DE SAINT-RÉAL, Intendant général de la marine, Chevalier Grand-Croix des SS. Maurice & Lazare, &c., & de Anne DE MAISTRE, fœur des Comtes Jofeph & Xavier de Maiftre.

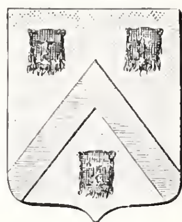
JOSEPH-MARIE était fils du Comte JOSEPH-AMÉ de Foras, Seigneur de Foras, Bourgneuf, de Balleyfon, Thuifet, &c., &c., Colonel du régiment de Maurienne, Chevalier de juftice & Commandeur des SS. Maurice & Lazare, & de Anne-Josèphe, fille du Comte Jean-Antoine DE MENTHON D'AVIERNOZ & de Jeanne-Baptifte DE CLERMONT-MONT-SAINT-JEAN.



DE FORBIN.

Anciens Seigneurs Marquis de Janſon, Barons de Villelaure, de la Roque, de Gontart, de la Barbent; Barons d'Oppède, Seigneurs de la Fare, de Sainte-Croix, Marquis de Soliers; Seigneurs de la Motte, de Gardanne; Marquis de Salerne & des Iſſarts, &c., &c.

EN PROVENCE.



D'Or à un Chevron d'Azur, accompagné de trois Têtes de Léopards, arrachées de Sable, lampaſſées de Gueules, poſées deux & une. DEVISE : Regem ego Comitem, me Comes Regem.

Cette maiſon a tenu le premier rang parmi les plus illuſtres de la Provence, tant par ſa nobleſſe, ſes alliances, ſes poſſeſſions, les dignités & les charges qu'elle a poſſédées, que par les ſervices ſignalés rendus à la Couronne.

On croit qu'elle tire ſon origine d'Écoſſe, & ſon nom de la terre & ſeigneurie de Forbes ſituée dans le Comté d'Aberdeen.

FERGUS de Forbes en fut gratifié par le Roi d'Écoſſe Alexandre II, pour les ſervices ſignalés qu'il lui avait rendus, ſuivant une charte conſervée dans la maiſon de Forbes, juſtifiant & atteſtant les glorieux motifs de cette donation.

PIERRE de Forbin, le premier qui vint ſe fixer en France, eſt qualifié *Miles*, Chevalier, dans une tranſaction de 1380, reçue par Raymont Élie & Pierre Calvini, Notaires & Secrétaires de Marſeille.

Pendant que le Roi d'Aragon tenait Marſeille aſſiégée, en l'an 1420, JEAN de Forbin coula à fond ſon propre vaiſſeau pour fermer l'entrée du port à la flotte ennemie. Cette action, auſſi ſublime que déſeſpérée, eſt mentionnée dans les archives de l'Hôtel de ville de Marſeille.

Il eſt également rapporté dans ces archives qu'en l'an 1430 ce même Jean de Forbin, ſous le règne de Louis III d'Anjou, Comte de Provence, pourvut la ville de Marſeille, aſſiégée de nouveau par le Roi d'Aragon, de toute l'artillerie néceſſaire à ſa défenſe.

Cette maiſon était déjà très-conſidérable du temps du Roi René, puiſque ce Prince la comprend parmi celles des plus nobles de ce temps en Provence. Les grandes charges, les alliances, les emplois & les dignités qu'il y a eu dans cette maiſon, font une preuve éclatante de ſa grandeur, car, outre qu'elle a poſſédé divers marquiſats & quantité de ſeigneuries, elle a donné des Gouverneurs de provinces, des Grands Sénéchaux, des Lieutenants de Roi, des Premiers Préſidents au Parlement, des Ambaſſadeurs, des Chefs d'eſcadres & un Cardinal, Grand Aumônier de France.

Une des plus hautes illuſtrations de cette maiſon fut PALAMÈDE de Forbin, dit *le Grand*, que le Roi René fit Conſeiller d'État & Premier Préſident à la Cour

des comptes en 1470. Il le fit Officier du Duc de Calabre, fon fils. Après la mort du Roi René, Charles, Duc du Maine, qui lui fuccéda, voulut conferver Palamède de Forbin auprès de fa perfonne, & le fit fon Chambellan.

Palamède de Forbin décida par fon influence Charles d'Anjou, à fon lit de mort, à donner par teftament fes États de Provence à fon coufin le Roi Louis XI, qui, en reconnaiffance, fit Palamède Vice-Roi, Gouverneur de Provence, lors de la réunion de cette province à la Couronne de France. Les Lettres patentes de fes provifions, du 19 Décembre 1481, font confervées aux Archives de France.

Il fut fait en même temps Gouverneur du Dauphiné.

Louis de Forbin, fon fils, fut Premier Préfident à la Cour des comptes d'Aix, & Lieutenant de Roi en 1495. Il fut envoyé en qualité d'Ambaffadeur au Concile de Latran & auprès de diverfes Cours. Il fut la tige des Seigneurs de Solier.

Les diverfes branches que cette maifon a produites font toutes iffues de Guillaume de Forbin, qui, dès l'an 1380, était marié à Marfeille avec Durande DE ROSSI. JEAN I[er] de Forbin, frère aîné de Palamède le Grand, forma la branche des Seigneurs de la Barbent, & JACQUES, le plus jeune, celle des Seigneurs de Gardanne, illuftrée par le Chef d'efcadre fous Louis XIV, connu fous le nom de Chevalier de Forbin.

La branche des Seigneurs de la Barbent a fucceffivement formé : 1° la branche des Seigneurs Marquis de Janfon, dont une des illuftrations a été le Cardinal de Forbin-Janfon, Évêque de Beauvais, Comte & Pair de France, Ambaffadeur pour le Roi en Pologne; 2° celle des Seigneurs Barons d'Oppède, Marquis de la Verdière; 3° celle des Seigneurs de la Fare, Sainte-Croix, Marquis des Iffarts. Cette maifon a fourni trente membres à l'ordre de Malte, dont fix Commandeurs & deux Grands Prieurs.

La filiation fuivie, établie par titres, commence à partir de :

PREMIER DEGRÉ.

PIERRE de Forbin, qualifié en 1325 de *Miles*, Chevalier noble, magnifique & généreux Seigneur, dans les actes du temps qui fe trouvent aux Archives de la ville de Marfeille; époufa en 1325 Noble Demoifelle Françoife D'AGOULT, & fe fixa en Provence. Il tefta le 26 Janvier 1362 (M[e] Mateti, N[re] à Avignon).

De ce mariage :

GUILLAUME, qui fuit.

II. DEGRÉ.

GUILLAUME de Forbin, né en 1330, époufa, le 15 Décembre 1379, Demoifelle Durande DE ROSSI, ou DE ROUS.

Il tefta le 17 Avril 1410 (*a*).

De fon mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit.
2. DRAGON, marié en 1395 à Demoifelle DE L'ALBRE, fut auteur d'une branche éteinte en peu de temps.
3. BERTRAND, Gentilhomme du Roi, Ambaffadeur de Marfeille auprès du Roi de Naples, né en 1385, marié à Marguerite DE VASALE, dont il eut HONORÉ, Seigneur de Monteux. Cette branche s'éteignit quelque temps après.

(*a*) Archives de famille.

III. DEGRÉ.

Jean de Forbin, I[er] du nom, époufa, le 4 Décembre 1415, Ifoarde de Marin, fille de Claude de Marin, ou de Marigni, Seigneur de Bourg-Franc, Confeiller du Roi & Ambaffadeur en Savoie. Il tefta le 2 Février 1453 (*a*), laiffant de fon mariage :

1. Jean, qui fuit.
2. Palamède, dit *le Grand*, qui fut Seigneur de Soliers & le chef de la branche des Marquis de Soliers, de Saint-Canat, & de Pont-à-Mouffon dans le duché de Bar. Cette branche eft éteinte.
3. Jacques, qui fut le chef de la branche des Seigneurs de Gardanne. Cette branche eft éteinte.
4. Doucette, mariée à Onuphre de Brignole, Seigneur de Gaubert.
5. Catherine, mariée : 1° par contrat du 1[er] Novembre 1463, à Louis de Merles, Seigneur de Beauchamp; 2° à Jean Guiramand, Seigneur de la Grémufe.

IV. DEGRÉ.

Jean II de Forbin, Seigneur de la Barbent, fut Premier Conful de la ville de Marfeille en 1488. Il époufa, le 29 Octobre 1447, Noble Demoifelle Marthone de Li-Pazzi. Il acquit du Roi de Sicile en 1473 la terre de la Barbent, près d'Aix, & qui appartient encore aujourd'hui à une des branches de la maifon. Il tefta le 6 Juin 1498 (*b*), & fut inhumé dans l'églife des Frères mineurs de Saint-Louis de Marfeille, dans la chapelle des Forbin, dite de la Transfiguration.

De fon mariage vinrent :

1. Pierre, marié, le 16 Février 1482, à Marie de Simiane, dont une fille, Marguerite. Il tefta en faveur de fon frère Bernardin, en 1500 (*c*).
2. Jean, auteur de la branche des Marquis de Forbin-Janfon & de Villaure. Cette branche eft aujourd'hui repréfentée par le Marquis Palamède de Forbin-Janfon, fils de Palamède, Marquis de Forbin-Janfon, & de Demoifelle de Mortemart, & neveu de Charles, Comte de Forbin-Janfon, Évêque de Nancy.
3. Bernardin, qui fuit.
4. Louis, Religieux.
5. François, Chevalier de Malte, Commandeur de Comps.
6. Madeleine, mariée à Boniface de Castellane, Seigneur d'Allemagne.
7. Catherine, mariée à Honoré d'Astouaud, Seigneur de Mazan.
8. Marthone, mariée, par contrat du 16 Février 1482, à Guirand de Simiane, Baron de Cafenove.

V. DEGRÉ.

Bernardin de Forbin, Seigneur de la Barbent, époufa, par contrat du 24 Janvier 1503, Melchione de Cabannes, Dame de la Fare, fille de Pierre de Cabannes, Seigneur de la Fare. Il tefta le 15 Janvier 1516, & fa femme, le 25 Août 1518 (M[e] Louis Chabaudie, N[re] à Aix). Bernardin de Forbin fut inhumé dans l'églife des Frères mineurs de Saint-Louis à Marfeille. De fon mariage il eut :

1. Claude, qui fut Seigneur de la Barbent & dont la branche eft repréfentée

(*a*) (*b*) (*c*) Archives du Marquis de Forbin des Iffarts.

aujourd'hui par le Comte Palamède de Forbin-la-Barbent, Officier en retraite, & par Théodore de Forbin-la-Barbent, Lieutenant-Colonel.
2. Vincent, qui fuit.

VI. DEGRÉ.

Vincent de Forbin, Seigneur de la Fare, époufa en premières noces Catherine Doria, fille de Blaife Doria, Conful de Marfeille (de l'illuftre maifon des Doria de Gênes), & de Marguerite de Forbin-Gardanne; & en fecondes noces, par contrat du 6 Octobre 1527, Catherine d'Albertas (Me Marlarie, Nre à Marfeille) (*a*), dont il n'eut pas d'enfants. Il fut fait Chevalier de l'ordre du Roi, & élu trois fois Conful de Marfeille, de 1545 à 1567. Il tefta le 13 Avril 1592. De fon premier mariage il eut :
1. Jean, qui fuit.
2. Bernardin, mort jeune.
3. Marguerite, mariée à Honoré de Sabran, Baron d'Anfouis.

VII. DEGRÉ.

Jean de Forbin, Seigneur de la Fare, fut Premier Conful d'Aix en 1590 & 1597. Il époufa, par contrat du 25 Mars 1578 (*b*), Claire de Perrussis, Baronne d'Oppède, fille de François, Baron de Lauris, Préfident au Parlement de Provence, & d'Anne Maynier, Dame d'Oppède, fille de Jean Maynier, Comte Palatin, Premier Préfident au Parlement de Provence, lequel, par teftament du 2 Juin 1558, fubftitua la baronnie d'Oppède aux enfants mâles de Claire Maynier, fa fille (mariée à Antoine de Glandevès, Vicomte de Porrières), & à fon défaut, à Anne Maynier, fon autre fille, à la charge par fes fucceffeurs de prendre le nom & les armes de Maynier. Il tefta le 6 Juin 1598. De fon mariage vinrent :
1. Vincent-Anne, auteur de la branche des Forbin, Barons d'Oppède & Marquis de la Verdière, repréfentée aujourd'hui par Michel-Palamède, Marquis de Forbin d'Oppède, marié à Rofeline de Villeneuve-Bargemont.
2. François, qui fuit.
3. Frédéric, fans poftérité.
4. Marie,
5. Anne,
6. Marthe,
7. Thérèse,
} Religieufes Carmélites à Aix.

VIII. DEGRÉ.

François de Forbin, Seigneur de la Fare, reçu Confeiller à la Cour des comptes de Provence en 1605, époufa, par contrat du 17 Février 1605 (Me Renaud, Nre à Aix) (*c*), Lucrèce de Barthelemy, Dame de Sainte-Croix, fille de Rollin, Seigneur de Sainte-Croix, Premier Conful d'Aix, & de Madeleine de Clapiers. Il tefta le 2 Août 1631 (Me Augier, Nre à Aix).

De fon mariage il eut :
1. André-Anne, qui fuit.
2. Vincent, Chevalier de Malte, Commandeur du Plan de la Peyre, Grand-Prieur de Saint-Gilles en 1688.

(*a*) (*b*) (*c*) Archives du Marquis de Forbin des Iffarts.

3. ROLLIN, reçu Chevalier de Malte en 1638.
4. HONORÉ, Archidiacre d'Aix.
5. THÉRÈSE, } Religieufes à Avignon.
6. CLAIRE, }
7. ANNE, mariée à Jean DE TRESSEMANES, Seigneur de Brunet, Confeiller en la Cour des comptes, aides & finances de Provence.
8. AYMARE, mariée en 1636 à Jean-Baptifte DE THOMASSIN, Seigneur d'Ainac & de Peynier, Confeiller au Parlement de Provence.
9. HONORÉE, Religieufe.

IX. DEGRÉ.

ANDRÉ de Forbin, Seigneur de la Fare & de Sainte-Croix, Confeiller du Roi en la Cour des comptes, aides & finances de Provence, époufa, par contrat du 25 Avril 1634 (Me Augier, Nre à Aix) *(a)*, Demoifelle Catherine DE SEGUIRAN, fille de Henri DE SEGUIRAN, Seigneur de Bouc, Premier Préfident en la Cour des comptes de Provence, & de Suzanne DE FABRI-CALLAS, Dame de Bouc. De cette union il eut :

1. HENRI, qui fuit.
2. RENAUD, Chevalier de Malte en 1652, Commandeur du Plan de la Peyre, Commandeur de Saint-Gilles.
3. JEAN-BAPTISTE, Chevalier de Malte.
4. ROLLIN, Archidiacre de la cathédrale d'Aix.
5. ANTOINE.
6. MARIE, mariée à Louis-Alphonfe ARNAUD, Seigneur de Rouffet, Confeiller en la Cour des comptes.
7. LUCRÈCE, ou MADELEINE, mariée à François DE VILLENEUVE, Confeiller au Parlement de Provence.
8. SYLVIE, Religieufe vifitandine à Aix.
9. THÉRÈSE, Religieufe à Monaco.

X. DEGRÉ.

HENRI de Forbin, Seigneur de la Fare & de Sainte-Croix, Confeiller du Roi au Parlement de Provence, époufa, par contrat du 4 Février 1665 (Me Augier, Nre à Aix) Noble & illuftre Demoifelle Marguerite DE GALLIEN ou DE GALÉAN DES ISSARTS, fille de Louis DE GALLIEN, Marquis des Iffarts & de Salernes, & de Dame Marguerite DE PONTEVEZ-BUOUX. Il tefta le 27 Janvier 1674 (Me Augier, Nre à Aix) *(b)*, & fut inhumé dans l'églife de l'Obfervance à Aix. De fon mariage il eut :

1. ANDRÉ-NICOLAS, fans poftérité.
2. JEAN-BAPTISTE-RENAUD, qui fuit.
3. JOSEPH, Commandant des galères en 1685 *(c)*.
4. JEAN-BAPTISTE, Archidiacre d'Aix.
5. MARGUERITE, mariée à N. DE JOANNIS DE VERCLOS.
6. BENAZET, fans poftérité.
7. CATHERINE.
8. MADELEINE.

XI. DEGRÉ.

JEAN-BAPTISTE-RENAUD de Forbin, Seigneur de la Fare, de Sainte-Croix & Mar-

(a) *(b)* *(c)* Archives du Marquis de Forbin des Iffarts.

quis des Iffarts, Officier dans les Moufquetaires noirs, fut préfent au fiége de Namur en 1690. Il époufa en 1702 (*a*) Demoifelle DE TACHE, fille de Meffire Marc-Antoine DE TACHE, Seigneur de Devez, & de Dame DE RAOUX.

De ce mariage vint FRANÇOIS-PALAMÈDE, qui fuit.

XII. DEGRÉ.

FRANÇOIS-PALAMÈDE de Forbin, Seigneur de Sainte-Croix & Marquis des Iffarts, les Angles, Courtine & autres lieux, Moufquetaire du Roi, époufa, par contrat du 10 Juin 1724 (Me Filon, Nre à Avignon) (*b*), Demoifelle Marie-Françoife D'AMAT DE GRAVEZON, fille de Meffire Ignace D'AMAT DE GRAVEZON & de Françoife DE SALVADOR. Il fut inhumé dans l'églife métropolitaine d'Avignon. De fon mariage vinrent :

1. MARC-ANTOINE, Moufquetaire du Roi, mort fans poftérité.
2. JEAN-BAPTISTE-IGNACE-ISIDORE, qui fuit.
3. CÉSARÉE-MARIE, mariée en 1766 à A. DE VINTIMILLE-LASCARIS.

XIII. DEGRÉ.

JEAN-BAPTISTE-IGNACE-ISIDORE de Forbin, Marquis de Forbin des Iffarts, Capitaine dans le régiment de Dragons de Septimanie en 1744, Colonel de chevau-légers de Berry en 1747, époufa, par contrat du 7 Décembre 1767 (Me Salomé, Nre à Marfeille) (*c*), Léontine D'ARCUSSIA, fille de Charles-Michel-Anne, Comte D'ARCUSSIA, Seigneur de Foz, les Martigues, & de Dame Suzanne-Gabrielle DE BELSUNCE DE CASTELMORON. Il fut inhumé dans la chapelle du château des Iffarts, ainfi que Léontine d'Arcuffia. De leur mariage vinrent :

1. PALAMÈDE, tué à la bataille de Vérone au fervice du Piémont en 1799, Officier de l'ordre des Saints Maurice & Lazare.
2. LÉON, fufillé à Grenoble, fous la Terreur.
3. FÉLIX, fans poftérité.
4. CHARLES-JOSEPH-LOUIS-HENRI, qui fuit.
5. AMÉDÉE, auteur d'un rameau puîné, rapporté plus loin.
6. ALEXANDRINE, Chanoineffe du chapitre de Troarn.
7. JULIENNE, mariée au Comte DE CORVESY-LASCARIS.
8. SABINE, mariée au Comte DE FAUDOAS D'AVERTON.

XIV. DEGRÉ.

CHARLES-JOSEPH-LOUIS-HENRI de Forbin, Marquis de Forbin des Iffarts, né à Avignon en 1770, Chevalier non profès de l'ordre de Malte, Lieutenant des gardes du corps du Roi Louis XVIII, Général de brigade des armées du Roi, Député de Vauclufe en 1815, Confeiller d'État, Officier de Saint-Louis & de la Légion d'honneur & Pair de France en 1827. Il époufa, par contrat du...... 1801 (Me Barbeyfeffy, Nre à Avignon), Demoifelle Adélaïde DE FOGASSE DE LA BATIE, fille du Comte Paul-André DE FOGASSE DE LA BATIE & de Demoifelle Chriftine-Céfarine-Gabrielle DE BENAULT DE LUBIÈRES D'ALBES. Il eft décédé le 12 Février 1851 à Avignon, & a été inhumé dans la chapelle du château des Iffarts. De fon mariage vinrent :

1. PALAMÈDE, qui fuit.
2. ALFRED, Officier d'infanterie, décédé fans poftérité.

(*a*) (*b*) (*c*) Archives du Marquis de Forbin des Iffarts.

3. Roger-Odon, Officier de marine, marié en 1836 à Demoifelle Gabrielle de Cazal.
4. Laurence, décédée fans poftérité.

XV. DEGRÉ.

Gabriel-Joseph-Palamède de Forbin, Marquis de Forbin des Iffarts, né le 20 Décembre 1802, Garde du corps & Officier au 2e régiment de carabiniers, époufa, le 20 Février 1832, Joféphine-Gabrielle-Marie de Joannis de Verclos, fille du Marquis de Verclos, Député au Corps légiflatif, & de Caroline de Perrin de Vertz. Il eft décédé au château des Iffarts le 28 Octobre 1868. De fon union font iffus :

1. Charles-Henri-Joseph-Palamède, qui fuit.
2. Gabrielle-Marguerite, mariée, le 25 Mai 1853, au Vicomte Victor du Mesnil.
3. Joseph-Gabriel-Arthur, né le 3 Septembre 1836, décédé, fans poftérité, le 28 Octobre 1867.

XVI. DEGRÉ.

Charles-Henri-Joseph-Palamède de Forbin, Marquis de Forbin des Iffarts, né le 8 Janvier 1833, a époufé, par contrat du 31 Juillet 1858 (Mes Lentaigne & Thion de la Chaume, Notaires à Paris), Anne-Marie-Pauline-Marguerite Piscatory de Vaufreland, fille de Monfieur le Baron Georges Piscatory de Vaufreland & de Louife Smith d'Ergny. De ce mariage :

1. Georgina.
2. Valentine, décédée en Octobre 1865.
3. Marie-Odette.
4. Louise.
5. Renée.

BRANCHE CADETTE.

XIV. DEGRÉ.

Amédée de Forbin, fils cadet de Jean-Baptiste-Ignace-Isidore de Forbin & de Léontine d'Arcussia, né le 4 Avril 1791, ancien Officier, époufa Élifa de Forbin la Barbent, fille du Marquis de Forbin la Barbent. Il eft décédé le 1er Décembre 1860. De fon mariage font iffus :

1. Palamède, qui fuit.
2. Albertine, mariée en 1846 au Comte Maxence de Castillon.
3. Valentine, mariée en 1847 au Comte de Saporta.

XV. DEGRÉ.

Palamède de Forbin, né en 1823, marié en 1856 à Rofeline de Villeneuve-Trans. De ce mariage :

1. Palamède, né en 1858.
2. Albert, décédé en 1868.
3. Albertine, née en 1869.

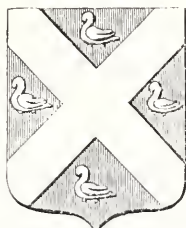
Auteurs a consulter. — Père Anselme, *Hiftoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. VIII. — Nobiliaires de Provence.



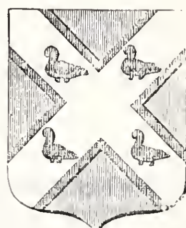
DE FORCEVILLE.

Comtes de Forceville, Vicomtes & Barons de Merlimont, anciens Seigneurs de Forceville, Woirel, Fontaine, Omiécourt, Caix en Santerre, Bernay, Colembert, Applaincourt, Sarton, Bezencourt, Ainval, Argoules, Dominois, Petit Chemin, Merlimont, Bercq, Grossliers, Capelle, Rabaine, Velinghem, Quesques, &c.

EN PICARDIE.



BRANCHE AINÉE.
De Gueules au Sautoir d'Argent, accompagné de quatre Merlettes d'Argent. SUPPORTS : *deux Licornes* (*a*).



BRANCHES CADETTES.
De Gueules au Sautoir d'Argent, bordé de Sable, chargé de quatre Merlettes de Sable. SUPPORTS : *deux Licornes.*

La maifon de FORCHEVILLE ou FORCEVILLE (*b*) poffède de temps immémorial la feigneurie de ce nom, près le bourg de Oifemont, en Picardie; elle a donc cet avantage commun avec les familles les plus diftinguées qu'on n'en connaît pas l'origine. Une ancienne généalogie manufcrite remonte à COLINET de Forcheville, père de HUON, aïeul de JEHAN & contemporains de ces pieux Chevaliers cités parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Corbie (*c*) & de la commanderie d'Éterpigny (*d*), mais, à defaut de preuves certaines, JEHAN de Forcheville formera le premier degré de la filiation fuivie & établie fur titres authentiques, produits & vérifiés, fans exception, en originaux & copies collationnées, confervés aux châteaux de Forceville (*e*) & de Romont (*f*). Il exifte en Picardie des familles du même nom, mais complétement étrangères à celle des Seigneurs de Forceville qui feuls ont produit les preuves de leur ancienne nobleffe chaque fois que les lois & règlements ont pu les requérir.

PREMIER DEGRÉ.

JEHAN de Forcheville, premier du nom, Seigneur de ce lieu & de Woirel, marié à

(*a*) Sceau du teftament de 1541. — Palliot, *La vraie & parfaite fcience des armoiries.* — Villers de Roulleville, généalogie DE FORCEVILLE. — D'Hozier, Armorial général mss., regiftre de Picardie.

(*b*) On a écrit *Forcheville* jufqu'à l'époque où le dialecte de l'Ile de France a prévalu fur le picard.

(*c*) Cartulaire de l'abbaye de Corbie. — Archives du départ. de la Somme.

(*d*) Archives de l'Empire, S. 5224 à 5233 ; fupplement 344, Commanderie d'Éterpigny. Donation de la dîme de Beauffart par GAULTIER de Forcheville, Chevalier, père de ROBERT de Forcheville.

(*e*) Canton de Oifemont (Somme).

(*f*) Canton de Campagne-lès-Hefdin (Pas-de-Calais).

Demoiselle Yolande du Mesnil (*a*), comparut avec Poupart de Forcheville, en qualité de Chevalier monté & armé, dans la montre des Nobles & fieffés du bailliage d'Amiens, prévôté d'Oifemont, convoquée le 9 Septembre 1337 (*b*). On lui connaît un fils, Clément, qui fuit.

II. DEGRÉ.

Clément de Forcheville, Écuyer, Seigneur de ce lieu, époux de Demoifelle Ifabeau du Caurel (*c*), à qui il laiffa, par teftament du 7 Octobre 1381, tous fes acquets au terroir de Forcheville. Il en eut un fils, Jehan, qui fuit.

III. DEGRÉ.

Jehan II de Forcheville, Écuyer, Seigneur de Forcheville, père de Jehan III, qui fuit (*d*).

IV. DEGRÉ.

Jehan III de Forcheville, dit *Percheval*, Écuyer, Seigneur de Forcheville, plaida, relativement aux droits de champart à percevoir en l'étendue de la terre de Forcheville, tenue de la feigneurie de Buleux, « contre Meffire Joacim Rouault, Ma« reffal de France, Segneur de Gamaches, en fon nom & come aïant reprins le « procès & erremens de la caufe de Monfegneur Loys d'Amboife, Vifconte de « Touars nagaires & paravant Segneur dudict Gamaches ». Sentence fut rendue fur ce procès, le 19 Juin 1469, par Jehan de May, Lieutenant général du Bailli d'Amiens (*e*). Il obtint des Lettres de fauvegarde que lui délivra Artus de Longueval, Bailly d'Amiens, le 11 Juillet 1471 (*f*). De fa femme, que l'on croit avoir été Marguerite de Citerne, Dame de Fontaine-le-Sec, il eut :

1. Guillaume de Forcheville, qui continue la defcendance.
2. Colinet de Forcheville, Archer en la compagnie de Mre de Longueval (*g*).
3. Marie de Forcheville, époufe de Louis de Fontaine, Écuyer, Seigneur de Cerify, Gentilhomme de la cour de Louis XI (*h*).

V. DEGRÉ.

Guillaume de Forcheville, Écuyer, Seigneur de ce lieu & de Woirel, époufa Guillemette Grisel (*i*), laquelle, devenue veuve, fe remaria à Porus de Lannoy, Seigneur d'Ainval. Elle eut deux enfants de fon premier mari :

1. Jehan de Forcheville, qui fuit.
2. Claude de Forcheville, auteur de la branche des Seigneurs d'Applaincourt rapportée plus loin.

VI. DEGRÉ.

Jehan de Forcheville, Écuyer, Seigneur de Forcheville, contribua, pour la fomme

(*a*) Ancienne généalogie manufcrite.

(*b*) *Rôle des Nobles & fieffés du bailliage d'Amiens*, publié par M. de Belleval, p. 39.

(*c*) (*d*) Copie informe du teftament du 7 Octobre 1381.

(*e*) Enquête faite en la ville d'Amiens le 26 Janvier 1467 & Sentence du 19 Juin 1469. Originaux en parchemin.

(*f*) (*g*) Lettres du 11 Juillet 1471. Original en parchemin.

(*h*) De Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu*, t. I, p. 128. — P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers*, t. VII, p. 823.

(*i*) Contrat de mariage de Claude de Forcheville, vifé ci-après.

de 14 l. 14 f. 7 d., à la rançon de François I[er] (a). Sa femme, Antoinette CORNU, fille de Antoine CORNU (b), Écuyer, Seigneur de Beaucamp, le rendit père de :

1. JEHAN OU JEHANNET de Forcheville, qui fuit.
2. MARGUERITE de Forcheville, alliée à Nicolas de MANNEVILLE, Écuyer, Seigneur de Baromefnil (c).

VII. DEGRÉ.

JEHAN de Forceville, Écuyer, Seigneur de Forceville, Fontaine, Omiécourt, Woirel & Caix en Santerre (d), époufa, avant le 6 Janvier 1538, Demoifelle Marie DE RIENCOURT, fille de Hugues DE RIENCOURT, Écuyer, Seigneur de Tilloloy & de Vaux, & de Hélène DE CAIX (e). Jehan de Forceville acheta le fief noble de Colembert, fitué à Woirel, le 12 Juin 1559 (f), & le 14 Février 1567, il foufcrivit un teftament dans lequel il demande à être inhumé en l'églife Saint-Martin d'Oifemont (g). Il fut père de :

1. CHARLES de Forceville, ci-après.
2. HUGUES de Forceville, Chevalier, Seigneur de Colembert, Enfeigne dans la compagnie du Seigneur d'Humières (h), puis Capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances de Noffeigneurs les Princes catholiques (i). Il avait époufé Catherine D'ALIGRE, fille de Claude, Baron de la Broffe (j), dont il n'eut pas d'enfants.
3. CATHERINE de Forceville, obtint, le 8 Janvier 1607, des Lettres de bénéfice d'inventaire pour fe porter héritière de fon frère Charles (k).
4. JEHAN de Forceville, reçu Chevalier de Saint-Jean-de-Jérufalem le 25 Août 1563 (l).
5. ANTOINETTE de Forceville, époufe de Beaujois DE FONTAINE, Chevalier, Seigneur de Marcelcave & Eftrejuft (m).

VIII. DEGRÉ.

CHARLES de Forceville, Chevalier, Seigneur de Forceville, Caix, Fontaine & Woirel, Homme d'armes des ordonnances du Roi fous M[re] d'Humières (n), époufa par contrat du 1[er] Juin 1577, par-devant Maîtres Pierre Souillart & Antoine Bardoulet, Notaires à Noyon, Demoifelle Marguerite DU HAMEL, fille de Jacques DU HAMEL, Écuyer, Seigneur d'Appilly, & de Marie DE DOLEHAM (o).

De ce mariage font iffus :

1. HUGUES de Forceville, qui fuit.

(a) E. de Rofny, *Lifte des perfonnes tenant fiefs nobles du bailliage d'Amiens, qui contribuèrent à la rançon du Roi François I[er].* Amiens, 1858, in-8°, p. 8.

(b) Aveu du 11 Octobre 1520. Original en parchemin.

(c) Quittance délivrée par Jehan de Forcheville à fa fœur Marguerite, du 4 Juin 1533. Original en parchemin.

(d) Teftament. Expédition en papier du 8 Août 1629.

(e) D'Hozier, *Armorial général,* Regiftre V[e], article DE RIENCOURT, p. 13. — Preuves pour Malte de Jehan de Forceville.

(f) Contrat d'acquifition. Original en parchemin.

(g) Teftament précité du 14 Février 1567. Copie collationnée du 8 Août 1629.

(h) Contrat de mariage de Charles de Forceville, du 1[er] Juin 1577, où il comparaît en cette qualité.

(i) Lettres de relief délivrées, le 22 Juin 1589, à Charles, après le décès de fon frère Hugues de Forceville.

(j) Procès intenté par Catherine d'Aligre, veuve de Hugues, contre Charles de Forceville; jugement du 20 Décembre 1589.

(k) Lettres entérinées le 1[er] Février 1607.

(l) Procès-verbal de preuves. Groffe en papier.

(m) De Belleval, *Nobiliaire de Ponthieu,* t. II, p. 124.

(n) (o) Maintenue de nobleffe de Bignon & de Bernage, Intendants de Picardie. Original en parchemin

2. CATHERINE de Forceville, mariée, par contrat du 7 Janvier 1612, à Joachim QUIÉRET, fils de Adrien, Seigneur du Quesnoy (*a*).

IX. DEGRÉ.

HUGUES de Forceville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Fontaine, Woirel, Caix, &c., Gentilhomme servant de la Maison du Roi (*b*), fut allié, par contrat du 5 Juillet 1619, devant Adrien Castelet, Notaire à Amiens, à Demoiselle Hippolyte DE MONTHOMER, fille de Messire Oudart DE MONTHOMER, Chevalier, Seigneur de Frucourt & de Doudelainville, & de Catherine DE QUÉRECQUES (*c*). De ce mariage est issu :

LÉONOR-RENÉ de Forceville, qui continue la descendance.

X. DEGRÉ.

LÉONOR-RENÉ de Forceville, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Fontaine, Woirel, &c., épousa, par contrat du 7 Août 1640, par-devant Héron Bergeron & Jérôme Cousinet, Notaires au Châtelet de Paris, Demoiselle Élizabeth GIROULT, fille de Claude, Président Trésorier général de France à Soissons, & de Marie DE TARGAS (*d*). Ils eurent deux enfants :

1. FRANÇOIS de Forceville, qui suit.
2. CHARLES de Forceville, Clerc du diocèse d'Amiens (*e*).

XI. DEGRÉ.

FRANÇOIS de Forceville, Chevalier, Seigneur de Forceville, Fontaine, Woirel, obtint confirmation de sa noblesse le 15 Janvier 1700, par ordonnance de Hiérosme Bignon, Intendant de Picardie (*f*). Il épousa, par contrat du 7 Janvier 1667, par-devant Jain, Notaire à Oisemont, Demoiselle Marie DE RIENCOURT, fille de Messire Louis DE RIENCOURT, Chevalier, Seigneur de Tilloloy, Vaux, &c., & de Marguerite MERCIER (*g*). De ce mariage vinrent (*h*) :

1. CHARLES de Forceville, qui continue la descendance.
2. FRANÇOIS de Forceville, Chevalier, Lieutenant, puis Capitaine au régiment de Bourbon (*i*).
3. FERDINAND-ANTOINE de Forceville, Chevalier, mort à Abbeville le 23 Mai 1745 (*j*).
4. FRANÇOIS-ALEXANDRE de Forceville, Chanoine de Saint-Wulfran d'Abbeville (*k*).
5. JOSEPH-LOUIS de Forceville.
6. CHARLOTTE de Forceville.
7. MARGUERITE de Forceville.
8. FRANÇOISE-MARGUERITE de Forceville, Élève de la maison royale de Saint-Cyr (*l*).

(*a*) P. Anselme, *Histoire des Grands Officiers de la couronne*, t. VII, p. 748, généal. de QUIÉRET.
(*b*) Contrat de mariage de son fils Léonor-René, visé ci-après.
(*c*) Copie collationnée du 26 Septembre 1695.
(*d*) Contrat de mariage. Copie collationnée du 31 Août 1640.
(*e*) Transaction entre Charles & François de Forceville, du 2 Juillet 1673.
(*f*) Original en parchemin, signé de l'Intendant. — Villers de Rousseville, généal. DE FORCEVILLE.
(*g*) D'Hozier, *Armorial général*, Registre Ve, article DE RIENCOURT, p. 16.
(*h*) Les huit enfants sont mentionnés dans la maintenue de noblesse de Bignon.
(*i*) Commission originale du 18 Septembre 1694.
(*j*) Extrait des registres aux actes de l'état civil de l'église Saint-Wulfran.
(*k*) Aveu servi par son neveu Louis de Forceville, du 10 Novembre 1772.
(*l*) Bibliothèque Impériale, fonds d'Hozier, dossier de Forceville.

XII. DEGRÉ.

Charles-François de Forceville, Chevalier, Seigneur de Forceville, Colembert, Fontaine, Woirel, &c., eſt qualifié Comte dans la commiſſion de Capitaine de cavalerie au régiment de Bourbon, qu'il reçut le 20 Décembre 1693 (*a*). Il épouſa, par contrat du 29 Février 1701, par-devant Maître Pierre Miellet, Demoiſelle Antoinette Mouchet, fille de Daniel Mouchet, Chevalier, Seigneur de Vauchelles, Commandant de la fortereſſe du Monthulin, en Boulonnais, Maréchal des camps & armées du Roi (*b*). Il fut père de :

1. Charles-François, qui ſuit.
2. Jeanne de Forceville, mariée, par contrat du 23 Juin 1719, à M[re] René-Léonor de Riencourt, Chevalier, Seigneur d'Andechy (*c*).

XIII. DEGRÉ.

Charles-François, Chevalier, Seigneur de Forceville, Colembert & Comte de Forceville, fut reçu Page de la Petite Écurie du Roi en 1721 (*d*). Il y demeura quatre années, ainſi que le témoigne le certificat que lui délivra, le 30 Septembre 1725, Henry-Camille de Bléringhem, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandant des Pages (*e*). Il ſe maria, par contrat du 10 Mars 1746, par-devant Maître Jourdain, Notaire à Paris, à Demoiſelle Éliſabeth-Geneviève de Cassini, fille de Jacques, Seigneur de Thury, Conſeiller du Roi & Directeur de l'Obſervatoire de Paris (*f*). De cette union :

1. Louis-Antoine de Forceville, qui ſuit.
2. Jacques-Antoine de Forceville, Chevalier de Saint-Louis (*g*).
3. Louis-Dominique de Forceville, Chevalier, Seigneur de Colembert, dit *Monſieur de Colembert ;* Chevalier de Saint-Louis. D'abord Page de la Grande Écurie du Roi, il fut ſucceſſivement Sous-Lieutenant en la compagnie de Riolet, au régiment de Rouergue (*h*) le 21 Août 1767; Lieutenant au régiment d'Antin (*i*) le 10 Septembre 1769, & Capitaine au régiment de Rouergue (*j*). Il mourut ſans enfants de Demoiſelle Magdeleine de l'Esperon, Dame d'Ochancourt, qu'il avait épouſée par contrat du 14 Décembre 1807 (*k*).
4. César-François de Forceville, Chevalier, Sous-Lieutenant en la compagnie de Laval, au régiment Dauphin (*l*), par commiſſion du 11 Mai 1769.
5. Joseph-François de Forceville, Chevalier, Seigneur de Saint-Hilaire, Sous-Lieutenant en la compagnie de Langlade, au régiment Dauphin, par commiſſion du 23 Janvier 1774 (*m*).
6. Louise-Geneviève de Forceville, Demoiſelle de Bernay,
7. Louise-Geneviève de Forceville, Demoiſelle de Saint-Hilaire,
8. Françoise-Élisabeth de Forceville, Demoiſelle de Colembert,

mortes ſans alliances (*n*).

(*a*) Commiſſion originale; parchemin ſigné du Roi.
(*b*) Villers de Rouſſeville, *Nobiliaire de Picardie*, généalogie de Mouchet.
(*c*) D'Hozier, *Armorial général*, Regiſtre V[e], article de Riencourt, p. 20.
(*d*) Brevet d'admiſſion.
(*e*) Certificat original.
(*f*) Contrat de mariage. Expédition en parchemin du 10 Mars 1746.
(*g*) Mazas, *Hiſtoire de l'ordre de Saint-Louis.*
(*h*) Commiſſion. Original en parchemin.
(*i*) (*j*) Acte de partage de la ſucceſſion de Charles-François de Forceville, du 28 Mai 1787, viſé ci-après.
(*k*) Copie collationnée.
(*l*) (*m*) Commiſſion. Original en parchemin.
(*n*) Les huit enfants ſont mentionnés dans l'acte de partage fait le 28 Mai 1787, des biens de leur père.

XIV. DEGRÉ.

Louis-Antoine de Forceville, Chevalier, Comte de Forceville, furvécut à fes cinq frères. Il avait été Page de la Grande Écurie du Roi (*a*), Lieutenant, puis Capitaine au régiment de Rouergue (*b*) & Chevalier de Saint-Louis, quand parvenu à un âge très-avancé, il époufa, le 19 Août 1818 (*c*) à Prefles (Seine-&-Oife), Demoifelle Marie-Émilie de Vincens de Causans, fille de Jacques de Vincens, Marquis de Caufans, Lieutenant-Général des armées du Roi, & de Marie-Jeanne-Élifabeth de Noue. De ce mariage il eut cinq enfants :

1. Charles-André-Paul, qui fuit.
2. Gabriel-Antoine-Xavier, dit le Vicomte de Forceville, Officier au fixième régiment de huffards, époufa, par contrat du 16 Avril 1850 (*d*), Demoifelle Louife-Marie-Fanny de Forceville de Merlimont, fille de Louis-Marie-Dominique de Forceville, Chevalier, Baron & Vicomte de Merlimont, & de Dame Jeanne-Marie-Hortenfe de Riencourt. De ce mariage :
   - I. Hortense-Marie-Hedwige de Forceville (*e*), née à Amiens le 19 Septembre 1853.
   - II. Louis-Marie-Joseph-Xavier de Forceville, né à Amiens le 12 Février 1857.
3. Marie-Joseph-Adolphe, dit le Baron de Forceville, Receveur particulier des finances, allié, par contrat du 14 Février 1853 (*f*), à Demoifelle Ifabelle de Serre, dont :
   - I. Marie-Joseph-Georges-Eugène de Forceville, né à Iffoudun le 22 Juillet 1856.
   - II. Louise-Égidie-Marie-Joseph de Forceville, née à Verfailles le 5 Octobre 1857.
   - III. Marguerite-Germaine-Marie-Joseph de Forceville, née à Bar-fur-Aube le 4 Décembre 1859.
   - IV. Marie-Joseph-Paule de Forceville, née à Tonnerre le 18 Décembre 1862.
   - V. Marie-Joseph-Hedwige-Émilie de Forceville, née à Tonnerre le 3 Août 1867.
4. Marie-Henriette-Hedwige de Forceville, époufa en premières noces, le 14 Décembre 1841 (*g*), Léonce-Charles-Emmanuel d'Hanotel de Cauchy, dont :

   Marie-Philomène-Léontine-Émilie de Cauchy, née le 16 Novembre 1844.

   Et en fecondes noces, le 2 Janvier 1849 (*h*), le Comte Erneft de Vincens de Causans, dont :
   - I. Marie-Antoinette-Clémentine-Berthe, née le 23 Octobre 1849.
   - II. Marie-Joseph-Louise-Adèle, née le 27 Novembre 1854.
5. Marie-Jacques-Charles de Forceville, mort jeune.

(*a*) Commiffion de Sous-Lieutenant.
(*b*) Partage précité du 28 Mai 1787, où il eft repris en cette qualité.
(*c*) Extrait des regiftres aux actes de l'état civil de la commune de Prefles.
(*d*) Expédition en parchemin.
(*e*) Les dates de naiffance de tous les enfants de cette génération font prouvés par les extraits des regiftres aux états civils d'Amiens, Paris, Verfailles, Iffoudun, Forceville, &c.
(*f*) Expédition en parchemin.
(*g*) (*h*) Extrait des regiftres aux actes de mariage de la commune de Forceville.

XV. DEGRÉ.

CHARLES-ANDRÉ-PAUL, Comte de Forceville, Membre du Confeil général du département de la Somme, époufa, par contrat du 20 Janvier 1853 (*a*), par devant Maître Cerveau, Notaire à Cinq-Mars-la-Pile, canton de Langeais (Indre-&-Loire), Demoifelle Marie-Félicie-Clémentine DE MORRY, fille de M[r] Charles DE MORRY. De ce mariage font iffus :

1. MARIE-ÉMILIE-BLANCHE de Forceville, née le 14 Novembre 1853.
2. MARIE-HENRIETTE-JEANNE de Forceville, née le 21 Décembre 1856.
3. MARIE-JOSEPH-ANTOINE-ROBERT de Forceville, né le 7 Mai 1867 & décédé, au château de Forceville, le 4 Mars 1868.



BRANCHE DES SEIGNEURS D'APPLAINCOURT ET DE BEZENCOURT.

VI. DEGRÉ.

CLAUDE de Forcheville, fecond fils de GUILLAUME, Écuyer, Seigneur de Forcheville, fut Seigneur d'Applaincourt & de Bezencourt. Il époufa vers 1520 Françoife DE FEUQUIÈRES, fille de Pierre, Écuyer, Seigneur de Grandcamp, & de Jeanne DE COCQUEREL (*b*). D'après le teftament, qu'il foufcrivit à Bezencourt le 16 Octobre 1541 (*c*), on lui connaît trois enfants :

1. NICOLAS de Forceville, qui continue la defcendance.
2. ADRIENNE de Forceville, mariée, par contrat du 5 Novembre 1543 (*d*), pardevant Maître Marcien Poftel, à Meffire Gilles DE CLERÉ, Écuyer, Seigneur de Neuville-fous-Brefles, fils de Meffire Jacques DE CLERÉ & de Renée DE CHASTEAU-BRUYANT.
3. JEANNE de Forceville, Religieufe à Morienne (*e*).

VII. DEGRÉ.

NICOLAS de Forceville, Écuyer, Seigneur d'Applaincourt & Bezencourt, époufa, par contrat du 18 Février 1568, pardevant Nicolas Vaucquet & Nicolas de la Foffe, Notaires en la prévôté de Vimeu, Demoifelle Gabrielle DE LA RIVIÈRE, fille de Jehan DE LA RIVIÈRE, Chevalier, Seigneur de Villers-Campfart, Argoules, Dominois, &c., & de Marie DE RONCHEROLLE (*f*). De cette union :

1. ADRIEN de Forceville, ci-après.
2. ROBERT de Forceville, auteur de la branche des Barons & Vicomtes de Merlimont, rapportée plus loin.
3. FRANÇOISE de Forceville, demeurait à Rue, lorfqu'elle fit un teftament en faveur de fa nièce Madeleine de Forceville, le 12 Mars 1649 (*g*).

VIII. DEGRÉ.

ADRIEN de Forceville, Chevalier, Seigneur d'Applaincourt, Ainval, Bezencourt,

(*a*) Expédition en parchemin.
(*b*) Contrat de mariage de fon fils Nicolas & teftament du 16 Octobre 1541.
(*c*) Original en parchemin, figné & fcellé des armes de Forceville.
(*d*) Contrat de mariage. Original en parchemin.
(*e*) Teftament du 16 Octobre 1541.
(*f*) Original en parchemin, & ratification de ce contrat, du 1[er] Mars 1568.
(*g*) Expédition en papier, du 1[er] Avril 1649.

Sarton, Argoules, Dominois, &c., fut Enſeigne d'une compagnie au régiment de Rambures (*a*), puis Lieutenant pour le Roi au gouvernement de la ville de Doullens de 1616 à 1624 (*b*). Il mérita de recevoir le collier de l'ordre de Saint-Michel, que lui remit, le 10 Janvier 1629, Monſieur de Rambures, Gouverneur de Doullens (*c*). Adrien de Forceville épouſa en premières noces, par contrat du 27 Janvier 1605, pardevant David Deſmareſt & Philippe Vaucquet, Notaires à Oiſemont (*d*), Demoiſelle Jeanne DE MONTHOMER, fille de Meſſire Oudart DE MONTHOMER, Chevalier de l'ordre du Roi, Seigneur de Frucourt, & de Catherine DE QUÉRECQUES. Elle mourut le 24 Septembre 1607, & le Seigneur de Bezencourt ſe remaria, avant le 13 Juillet 1612, à Dame Barbe DE HILLE, veuve de Euſtache DE BRIMEU, Comte de Meſghes (*e*). Sa première femme lui donna trois enfants :

1. FRANÇOIS de Forceville, Chevalier, mort jeune des ſuites d'une bleſſure reçue au ſiége d'Arras (*f*).
2. GABRIELLE de Forceville, Abbeſſe de l'abbaye de Saint-Michel de Doullens. Son élection, un moment conteſtée, fut confirmée par une bulle du Pape Urbain VIII du 8 Décembre 1637 (*g*).
3. MADELEINE de Forceville, Dame de Bezencourt, Argoules, Moiſmont, Sarton & autres lieux, jouiſſait d'une fortune de 25000 livres de rente, ſomme énorme pour cette époque (*h*), quand le Cardinal de Richelieu, ſon couſin (*i*), lui fit épouſer, le 8 Septembre 1640, Meſſire Jean DE SCHULEMBERG ou CHULDEBERG, Comte de Montdejeu, Commandant pour le Roi des ville & citadelle de Rue (*j*). Son mari la rendit très-malheureuſe, & Madeleine dut recourir à la Reine mère pour lui demander, dans une lettre fort curieuſe qui a été imprimée (*k*), aide & protection contre les mauvais traitements de ſon mari. Celui-ci fut l'un des plus grands Généraux de ſon temps & devint ſucceſſivement Maréchal de France, Gouverneur des provinces d'Artois & du Berry. Il termina en 1671 une vie comblée d'honneurs, après avoir été ſolennellement revêtu des colliers de Saint-Michel & du Saint-Eſprit (*l*). La Maréchale de Schulemberg lui ſurvécut peu de temps & mourut le 26 Janvier 1675 (*m*).



BRANCHE DES VICOMTES ET BARONS DE MERLIMONT.

VIII. DEGRÉ.

ROBERT de Forceville, Chevalier, Seigneur d'Applaincourt, & ſecond fils de NICOLAS de Forceville & de Gabrielle DE LA RIVIÈRE, poſſédait les ſeigneuries de

(*a*) Contrat de mariage du 27 Janvier 1605.
(*b*) L'Abbé Delgove, *Hiſtoire de la ville de Doullens.*
(*c*) Lettres de l'ordre, parchemin original, & avis du Roi au Seigneur de Rambures pour qu'il remette à Adrien de Forceville les inſignes de l'ordre.
(*d*) Original en parchemin. — Villers de Rouſſeville, généalogies : DE FORCEVILLE & DE MONTHOMER.
(*e*) Copie collationnée du contrat de mariage de Dame Barbe de Hille avec Adrien de Forceville.
(*f*) Lettre écrite à la Reine mère par Madeleine de Forceville.
(*g*) *Gallia Chriſtiana*, t. X, col. 1325. — Delgove, *Hiſtoire de la ville de Doullens*, p. 294, 295.
(*h*) (*i*) Vie manuſcrite du Maréchal de Schulemberg, à la Bibliothèque d'Arras.
(*j*) Contrat de mariage paſſé à Amiens, devant Jean Daiz & Jean Dénes, Notaires; copie collationnée du 26 Octobre 1640.
(*k*) Lettre imprimée, 9 pages in-8°. Bibliothèque d'Amiens.
(*l*) P. Anſelme, *Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne*, t. VII, p. 589 & t. IX, p. 194.
(*m*) Pièces relatives au procès intenté pour la ſucceſſion de la Maréchale de Schulemberg.

Bezencourt, Argoules, Sarton, Ainval, Merlimont, Groffliers, &c. (*a*). Il fut Capitaine au régiment de Rambures, après la démiffion du Baron des Adretz, le 1[er] Juin 1609 (*b*), & époufa en premières noces, par contrat du 22 Janvier 1607, Demoifelle Marguerite d'Argenteau, Baronne de Merlimont, veuve de haut & puiffant Seigneur Angel de Marbez, Baron de Marbez (*c*). Par ce contrat Marguerite donne à fon futur époux les terre & baronnie de Merlimont. Henri III, pour reconnaître les éminents fervices de Flour de Fertin, Lieutenant & Gouverneur de Rue, lui abandonna, par Lettres d'Août 1578, les vicomtés de Berck, Merlimont & Cucq, affifes en la comté de Saint-Pol & en relevant (*d*). Le 28 Octobre 1625, Robert de Forceville, déjà Baron de Merlimont, en acheta la vicomté, moyennant la fomme de 5100 livres, & depuis, fes defcendants ont toujours été qualifiés de Seigneurs, Barons & Vicomtes de Merlimont (*e*). Il convola en fecondes noces, par contrat du 19 Octobre 1624, avec Demoifelle Louife de Cossart, fille de Antoine de Cossart, Chevalier, Seigneur d'Efpiès, & de Marguerite de Carvoisin d'Achy (*f*). Elle le rendit père de :

1. Jean de Forceville, qui fuit.
2. Nicolas de Forceville, Chevalier, Seigneur de Groffliers, Capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment d'Anjou (*g*), époufa, par contrat du 20 Septembre 1676, Demoifelle Marie-Marguerite du Crocq, fille de François du Crocq, Écuyer, Seigneur d'Imbertun, Capitaine d'une compagnie d'infanterie au régiment d'Elbeuf (*h*).

   Leur fils aîné, Nicolas de Forceville, Seigneur de Groffliers, fut maintenu en fa nobleffe, par fentence de Hiérofme Bignon, Intendant de Picardie, le 8 Avril 1716 (*i*).
3. Madeleine de Forceville, Religieufe à Berteaucourt (*j*).

IX. DEGRÉ.

Jean de Forceville, Chevalier, Seigneur, Baron & Vicomte de Merlimont, Seigneur de Capelle, Rabaine, Sarton, &c., Capitaine d'une compagnie de chevau-légers au régiment d'Efpiès (*k*), fut allié, par contrat du 2 Avril 1659 (*l*), en la préfence & au domicile de Monfeigneur le Comte de Montdejeu, Maréchal de France & Gouverneur d'Arras, à Demoifelle Marie de Lesquevin de Baconval, fille de Louis de Lesquevin de Baconval, Chevalier, Lieutenant-Colonel du régiment d'Allemagne.

Jean de Forceville mourut le 11 Novembre 1682 (*m*), laiffant trois enfants :

1. Jean-François de Forceville, qui continue la defcendance.
2. Robert de Forceville, auteur de la feconde branche des Seigneurs de Groffliers (*n*), éteinte en la perfonne de Louis-Hubert de Forceville, Che-

(*a*) Voir fon contrat de mariage & les titres qui le concernent.
(*b*) Commiffion originale en parchemin, fignée du Roi.
(*c*) Bibliothèque Impériale, fonds d'Hozier, doffier de Forceville.
(*d*) Titres de propriété de Merlimont.
(*e*) Acte d'acquifition. Expédition en papier.
(*f*) Contrat de mariage. Copie collationnée. — Voir la notice Cossart d'Espiès, ci-devant, p. 526.
(*g*) (*h*) Contrat de mariage. Copie collationnée du 3 Avril 1720 où il eft mentionné avec cette qualité.
(*i*) Original en parchemin, figné de l'Intendant, & recueil de Villers de Rouffeville.
(*j*) Les trois enfants font mentionnés aux teftaments de Robert de Forceville, du 25 Décembre 1663, & de fa veuve, du 14 Juillet 1678.
(*k*) (*l*) Contrat de mariage. Copie collationnée du 21 Novembre 1700.
(*m*) Extrait mortuaire des regiftres de la paroiffe de Saint-Joffe, du 3 Octobre 1707.
(*n*) Contrat de mariage du 2 Juin 1702.

valier, Vicomte de Groffliers, Capitaine au régiment de la Rochefoucault-dragons en 1787 (*a*).
3. Marie-Gabrielle de Forceville (*b*).

X. DEGRÉ.

Jean-François de Forceville, Ier du nom, Chevalier, Baron & Vicomte de Merlimont, Seigneur de Capelle, Rabaine & autres lieux, fut fucceffivement Lieutenant d'une compagnie d'infanterie au régiment de Hainaut, le 27 Mai 1694 (*c*), Lieutenant d'une compagnie au régiment de Belleforière en 1696 & Aide-Major du régiment de Melun le 7 Mars 1707 (*d*); c'eft pour lui que fut rendue, le 25 Juin 1699, par Hiérofme Bignon, Intendant de Picardie, l'ordonnance de maintenue en fa nobleffe (*e*). Il avait époufé, par contrat du 13 Mai 1702 (*f*), Demoifelle Catherine Le Vaillant de la Pasture, fille de Jean-Baptifte Le Vaillant, Chevalier, Seigneur de la Pafture. Elle demeura veuve en 1727 & fit fon teftament le 8 Mai 1748 (*g*). On y trouve mentionnés fes trois enfants :

1. Jean-François de Forceville, qui fuit.
2. Armand-Jules, Chevalier, dit le Vicomte de Forceville, fervait en qualité de Cadet dans le régiment de Chepy en Janvier 1727 (*h*), & fut plus tard nommé Lieutenant dans le bataillon de milice d'Abbeville (*i*). Succeffivement Capitaine au régiment de Longuerue le 12 Avril 1736 (*j*), & de Gifors, le 29 Octobre 1741 (*k*), il obtint enfin la Lieutenance du Roi en la ville de Rue (*l*). Il avait époufé Dame Louife Guérin, qui lui furvécut & fut inhumée, le 17 Février 1769, dans les caveaux de l'églife Saint-Paul de Paris (*m*).
3. Catherine-Josephe de Forceville, reçue dans la maifon royale de Saint-Cyr, fur preuves de Septembre 1703 (*n*), époufa Meffire Louis du Vernet de Roquefort, Chevalier, Major pour le Roi de la ville de Prague-Mouillon en Rouffillon (*o*).

XI. DEGRÉ.

Jean-François II de Forceville, Chevalier, Baron & Vicomte de Merlimont, Seigneur de Capelle, Rabaine, Quefques, Velinghem & autres lieux, époufa, par contrat du 23 Janvier 1733, pardevant Jofeph Hacot, Notaire à Montreuil (*p*), Demoifelle Catherine-Hélène de Bresdoult, fille aînée de Meffire Gabriel de Bresdoult, Chevalier, Seigneur & Vicomte d'Authie, & de Suzanne de Saint-Aignan.

(*a*) Contrat de mariage de Louis-François-Marie de Forceville, du 21 Mai 1787, vifé ci-après.
(*b*) Contrat de mariage de fon frère & pièces du procès pour la fucceffion de la Maréchale de Schulemberg.
(*c*) Certificat en parchemin du Colonel de l'infanterie du Hainaut.
(*d*) Original en parchemin. — Sentence du Roi en faveur de Jean-François, où il eft nommé Lieutenant, & certificat figné & fcellé du Marquis de Melun.
(*e*) Original en parchemin, figné de l'Intendant, & recueil de Villers de Roufleville.
(*f*) Copie collationnée du 23 Mai 1702.
(*g*) Copie collationnée du 30 Septembre 1749.
(*h*) Brevet original & certificat du Marquis de Chepy du 16 Mai 1733.
(*i*) Lettre fignée du Roi, du 5 Avril 1729.
(*j*) Certificat de fervice.
(*k*) Congé de 4 mois.
(*l*) Extrait des regiftres du Confeil d'État, du 8 Mai 1744.
(*m*) Extrait des regiftres de l'églife Saint-Paul, du 24 Avril 1769.
(*n*) Bibliothèque Impériale, fonds d'Hozier, doffier de Forceville.
(*o*) Extrait des regiftres de N. D. de Verfailles. Acte de baptême de Louis du Vernet, leur fils.
(*p*) Copie collationnée du 26 Janvier 1733.

Elle mourut ſans enfants, & le Vicomte de Merlimont ſe remaria, par contrat du 21 Mars 1740 (*a*), devant Maître Jacques Poultier, Notaire à Montreuil, avec Demoiſelle Marie-Françoiſe DE POUCQUES, fille de Meſſire Antoine DE POUCQUES, Chevalier, Seigneur de Queſques, Velinghem, &c., & d'Éliſabeth DE FLAHAUT. Il en eut deux enfants :

1. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE de Forceville, qui ſuit.
2. MARIE-LOUISE-FRANÇOISE de Forceville, émigra à Londres, où elle fit ſon teſtament le 7 Février 1812 (*b*).

XII. DEGRÉ.

LOUIS-FRANÇOIS-MARIE de Forceville, Chevalier, Baron & Vicomte de Merlimont, Seigneur de Merlimont, Rabaine, Queſques, Velinghem & autres lieux, fut reçu, le 10 Juillet 1767, au nombre des 200 chevau-légers de la garde du Roi (*c*). Il y demeura juſqu'au 30 Septembre 1787, que Louis XVI dut ſupprimer cette compagnie d'élite, & reçut alors en compenſation la croix de Saint-Louis & une penſion de 200 livres (*d*). Il avait épouſé, par contrat du 21 Mai 1787, pardevant Maître Remy Poultier, Notaire à Montreuil (*e*), Demoiſelle Marie-Anne LE NOIR, fille de Meſſire Henry LE NOIR, Chevalier, Seigneur de la Suſoye, du Bus, de Fontibert, de Dignopré, de Francleu, Ecuire, Ambricourt, Sorrus, Romont, & Vicomte héréditaire de Montreuil-ſur-mer. Remarquons en paſſant que les liens de parenté qui uniſſaient les Vicomtes de Merlimont à leurs aînés, les Seigneurs de Forceville en Vimeu, pour être très-éloignés, n'en étaient pas moins toujours reconnus : ainſi au nombre des parents aſſiſtant au mariage de Louis-François-Marie, figure ſa couſine, Madame de Caſſini, veuve de Meſſire Charles-François de Forceville, qui ſigne le contrat avec ſes fils. De cette union naquit un ſeul fils :

LOUIS-MARIE-DOMINIQUE de Forceville, qui ſuit.

XIII. DEGRÉ.

LOUIS-MARIE-DOMINIQUE de Forceville, Chevalier, Baron & Vicomte de Merlimont, épouſa, par contrat du 28 Octobre 1813, Demoiſelle Jeanne-Marie-Hortenſe DE RIENCOURT, fille de Meſſire François-Marie, Comte DE RIENCOURT DE VAUX, & de Marie-Anne-Gilberte DU CROCQUET DE SAVEUSE (*f*). De cette union ſont iſſues (*g*) :

1. LOUISE-HORTENSE-ANTONINE de Forceville de Merlimont, née à Montreuil le 14 Avril 1817 & morte à Nice le 27 Mars 1841 (*h*).
2. LOUISE-MARIE-FANNY de Forceville de Merlimont, née le 15 Mars 1819, mariée, par contrat du 16 Avril 1850, à Monſieur Gabriel-Antoine-Xavier, Vicomte DE FORCEVILLE, de la branche aînée, dont poſtérité (*i*).
3. MARIE-ANTOINETTE-HORTENSE-HONORINE de Forceville de Merlimont, née à Montreuil le 26 Septembre 1822, mariée, par contrat du 31 Mars 1842, à

(*a*) Copie collationnée du 4 Avril 1740.
(*b*) Expédition en parchemin.
(*c*) Lettres originales de Michel-Ferdinand d'Albert-d'Ailly, Duc de Chaulnes.
(*d*) Lettres du Roi & lettres ſignées : Duc d'Aiguillon & la Tour-du-Pin. — Brevet de Chevalier de Saint-Louis.
(*e*) Copie collationnée en parchemin, du 2 Juin 1787.
(*f*) Extrait des regiſtres aux actes de mariage de la ville d'Amiens, année 1813.
(*g*) Les actes de naiſſance des 4 enfants ſont extraits des regiſtres de Montreuil-ſur-mer.
(*h*) Extrait mortuaire, légaliſé au Conſulat de Nice.
(*i*) Voir au XIVe degré de la branche aînée.

Monſieur Pierre-François-Xavier, Vicomte DE CALONNE D'AVESNE, dont poſtérité (*a*).

4. LOUISE-MARIE-CÉLINE-GILBERTE de Forceville de Merlimont, née à Montreuil le 27 Février 1827 & décédée le 13 Février 1828.

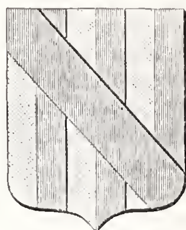
(*a*) Voir ci-devant la genealogie de la maiſon DE CALONNE D'AVESNE, p. 392.



DE FORESTA,

Marquis de Foresta & de la Roquette, anciens Seigneurs de Lançon, de Collongue, de Mimet, de Rougiers, de Venel, du Castelar, de Châteauneuf, &c., Barons de Tretz & de Moissac.

EN PROVENCE.



Palé d'Or & de Gueules de six pièces; à la Bande de Gueules, brochante sur le tout. COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS ET CIMIERS : *trois Aigles de Sable, couronnées d'Or.* DEVISE : A nido devota tonanti.

La famille DE FORESTA, établie en Provence depuis plus de trois siècles, est originaire d'Italie. Ses ancêtres, d'après tous les auteurs qui ont parlé de cette maison, ont joué un rôle considérable dans l'histoire de la haute Lombardie & des républiques de Venise & de Gènes. Elle a successivement possédé vingt-deux fiefs ou terres nobles en Provence & donné à l'ordre de Malte douze Chevaliers de justice, Commandeurs, Baillis & Grands Prieurs (*a*).

ODASIUS de Foresta, qualifié Chevalier en 1290, eut pour fils MAFFÉE « *ex nobili vetustâque Forestorum familiâ natus* (b) » lequel fut un Magistrat éminent, orateur & jurisconsulte. Attaché à la cause de l'Empereur Louis IV de Bavière, il fut traité par ce Prince avec une grande distinction & reçut de lui en 1330 le titre, alors insigne, de Comte Palatin, transmissible à toute sa postérité mâle, ainsi qu'un grand nombre d'autres priviléges dont l'un surtout est cité par Laroque dans son *Traité de la Noblesse* (c), comme un abus de la puissance impériale.

Le petit-fils de Maffée, JEAN, dit *Annes de Foresta*, devint Connétable de la république de Venise, l'ami & le compagnon d'armes du grand Capitaine Coleoni. CHRISTOPHE de Foresta, descendant au VIe degré de Maffée, vint vers 1516 s'établir en Provence où il acquit d'abord les seigneuries de Lançon & de Mimet. Il retint ensuite, par droit de prélation, l'importante baronnie de Tretz pour laquelle il préta hommage à François Ier, en 1537.

Les deux fils de Christophe, FRANÇOIS & JEAN-AUGUSTIN de Foresta, furent les chefs de trois branches : l'une, des Seigneurs de Collongue, éteinte en 1775; la seconde, des Seigneurs de Venel, seule subsistante aujourd'hui; & la troisième, des Seigneurs du Castelar, Marquis de la Roquette.

JEAN-AUGUSTIN de Foresta, second fils de Christophe & chef de cette dernière

(*a*) Pour plus de détails, voir la notice de Lainé, *Archives de la Noblesse*, t. Ier.
(*b*) Jacques-Philippe de Bergame, *Supplementum supplementi.* — Voyez aussi : Donato Calvi, *Éphémérides sacrées & profanes de Bergame*; — Laroque, *Traité de la Noblesse.*
(*c*) Page 329.

branche, époufa en 1553 Anne d'Albertas (*a*). Il fut créé Premier Préfident du Parlement de Provence le 5 Juillet 1558, & mourut en 1588, ayant traverfé l'époque orageufe de la Ligue.

La terre feigneuriale de la Roquette fut érigée en marquifat (*b*) pendant la minorité de Louis XIV (en Décembre 1651), en faveur d'un autre Jean-Augustin, petit-fils du précédent, & lui-même fecond Préfident au Parlement de Provence, lequel, pendant les troubles de la minorité, avait foutenu les droits du jeune monarque avec autant de prudence que de zèle, ainfi qu'il confte d'une lettre à lui adreffée par la Régente Anne d'Autriche (*c*). Cette terre de la Roquette a paffé de nos jours dans la branche de Venel, laquelle a été, comme nous le dirons plus tard, confirmée dans la poffeffion du titre attaché audit fief.

Nous fignalerons encore dans la branche éteinte des Seigneurs du Caftelar :

Jean-Paul de Forefta, Ier du nom, troifième fils du Premier Préfident Jean-Auguftin, Confeiller du Roi, Juge du palais de Marfeille, né le 19 Août 1564, marié en 1586 à Marguerite de Leinche, qui fut marraine de Pierre d'Hozier (*d*);

Et Marguerite de Forefta, fille de Jean-Paul de Forefta, IIe du nom, Marquis de la Roquette, laquelle époufa en 1678 Jérôme d'Audiffret, Baron de Gréoulx & Lieutenant-général de l'amirauté de Marfeille (*e*).

La branche du Caftelar s'eft éteinte en la perfonne de Bruno-Marie de Forefta, mort à Paris en 1819, Bailli, Grand-Croix de l'ordre de Malte & dernier Ambaffadeur de la Religion auprès du gouvernement français pendant la révolution.

La filiation de la branche de Venel aujourd'hui exiftante eft établie comme il fuit, en comptant les degrés à partir d'Odasius cité en tête de cette notice.

VIII. DEGRÉ.

Christophe, défigné plus haut, auteur des Forefta de Provence, lequel eut pour fils aîné :

IX. DEGRÉ.

François de Forefta, IIe du nom, Baron de Tretz, Seigneur de Lançon, de Rougiers, de Collongue & de Venel, Maître d'hôtel ordinaire des Rois Henri II, François II & Charles IX. De fon mariage avec Catherine de Cabannes, il eut fix enfants, dont l'aîné fut :

X. DEGRÉ.

Antoine de Forefta, IIe du nom, Baron de Tretz. Il époufa : 1° par contrat du 7 Septembre 1592, Anne d'Hostager, fille de Pierre d'Hostager & d'Élifabeth de Vento des Pennes; 2° par contrat du 5 Juillet 1611, Marthe de Raimond-Modène, fille de Pierre de Raimond-Modène & de Jeanne de Barralier-Montauban. Il eut du premier mariage fix enfants; & du fecond quatre enfants, qui furent :

1. Scipion-Antoine, qui fuit.
2. Charles de Forefta, Protonotaire du Saint-Siége apoftolique.

(*a*) Ve Regiftre de cet Armorial, art. d'Albertas, page 6.
(*b*) Voir les Lettres patentes à la fin de cette notice.
(*c*) Honoré Bouche, *Chorographie de Provence*, tome II, page 970.
(*d*) IIIe Regiftre de cet Armorial, art. d'Hozier, page IV des *preuves*.
(*e*) Ier Regiftre de cet Armorial, art. d'Audiffret.

3. Catherine de Forefta, mariée, par contrat du 1er Juin 1632, à Pierre de Quiqueran, Seigneur de Beaujeu (a).
4. Angélique de Forefta, morte Religieufe Urfuline à Aix.

XI. DEGRÉ.

Scipion-Antoine de Forefta, Seigneur de Venel, né le 1er Octobre 1629, marié, par contrat du 28 Mai 1650, à Louife de Moustiers, dont il eut dix enfants; l'aîné :

Joseph-Ignace de Forefta, Prévôt du chapitre de la cathédrale de Marfeille, qui devint Évêque & Prince d'Apt en 1695, & mourut en 1736.

XII. DEGRÉ.

François de Forefta, IIIe du nom, fecond fils de Scipion-Antoine, fut dans fon enfance reçu Chevalier de Malte & devint Lieutenant des galères du Roi. Autorifé à quitter l'ordre après avoir fait fes quatre caravanes, il époufa, par contrat du 13 Octobre 1694, Cécile-Gabrielle de Moustiers, & en eut neuf enfants, dont le troifième fuit.

XIII. DEGRÉ.

Jean-François de Forefta, né le 27 Juillet 1706, Garde de l'étendard des galères de France. De fon mariage, contracté le 20 Octobre 1727, avec Marie-Gabrielle de Bricard, il eut feize enfants, parmi lefquels :

XIV. DEGRÉ.

Marie-Joseph-Maffée de Forefta, né à Marfeille le 15 Août 1730, nommé Lieutenant des vaiffeaux du Roi le 17 Avril 1757 & Chevalier de Saint-Louis le 1er Mai 1763. Il époufa, par contrat du 7 Mai 1769, Claire-Julie de Rémusat, fille de Charles de Rémusat & de Marie-Anne de Candolle. De ce mariage font iffus, entre autres enfants :

Marie-Paul-Augustin de Forefta, Confeiller à la Cour royale d'Aix, mort le 7 Septembre 1851. Et

XV. DEGRÉ.

Marie-Joseph, Marquis de Forefta, né à Marfeille le 28 Mars 1783, Préfet fous la Reftauration & Gentilhomme honoraire de la chambre du Roi Charles X, Chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem, Officier de la Légion d'honneur, Grand-Cordon de l'ordre impérial de Léopold d'Autriche, &c., mort à Aix le 11 Février 1858.

Adopté par fon grand-oncle le Bailli de Forefta, dernier Marquis de la Roquette, en qui s'eft éteinte, comme nous l'avons vu, la branche des Seigneurs du Caftelar, Marie-Jofeph fut, en outre, par Lettres patentes du Roi Louis XVIII, en date du 28 Mai 1821, confirmé dans la poffeffion du titre ci-devant attaché au fief de la Roquette dont il était devenu poffeffeur. Il avait époufé en premières noces, le 9 Décembre 1812, Marie-Jofèphine-Conftance de Chalvet-Souville, décédée le 4 Février 1823, Sous-gouvernante des Enfants de France; & en fecondes noces,

(a) Ier Regiftre de cet Armorial, art. de Quiqueran.

le 8 Février 1825, Marie-Charlotte-Léon-Suzanne-Thècle-Softhènes d'Ourches, fille de Pierre-Didier-François, Marquis d'Ourches, Chambellan de Monfieur (depuis Louis XVIII), & de Marie-Charlotte-Hyacinthe de la Vallée-Rarécourt de Pimodan.

Du premier lit :

1. Marie-Maxence, qui fuit.
2. Marie-Albéric de Forefta, né le 8 Janvier 1818, Religieux Profès de la Compagnie de Jéfus.
3. Marie-Natalie de Forefta, née le 15 Juin 1820, Dame de l'ordre Thérèfien de Bavière, Dame du palais de S. A. R. Madame la Ducheffe de Parme, morte le 26 Août 1859.

Du fecond lit :

4. Marie-Joséphine de Forefta, née le 30 Mai 1832.
5. Marie-Euphrasius-Maffée-Charles de Forefta, né le 5 Février 1836
6. Marie-Gabriel-Paul de Forefta, né le 7 Mai 1838.
7. Marie-Septime-Fernand de Forefta, né le 18 Décembre 1841, Zouave pontifical.

XVI. DEGRÉ.

Marie-Maxence, Marquis de Forefta, né à Aix le 5 Février 1817, Chevalier non profès de Saint-Jean de Jérufalem, marié, le 30 Janvier 1843 (contrat du 3 Décembre 1842), à Eugénie-Sophie-Caroline-Mathilde de Bully, dont font iffus :

1. Henri-Marie-Joseph de Forefta, né le 23 Juillet 1855, filleul de Monfieur le Comte & de Madame la Comteffe de Chambord.
2. Marie-Thérèse-Charlotte de Forefta, née le 8 Janvier 1857.
3. Pierre-Marie-Joseph de Forefta, né le 7 Décembre 1863.

Auteurs a consulter : Ronchetti, Donato Calvi, Céfar de Noftradamus, Honoré Bouche, Papon, Artefeuil, l'Abbé Robert de Briançon, &c.



ÉRECTION DE LA BARONNIE DE LA ROQUETTE EN MARQUISAT.

Par Louis XIV en faveur de Jean-Auguftin de Forefta.

Du mois de Décembre 1651.

Copie collationnée.

LOUIS, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, Comte de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, à tous préfents & advenir Salut. Confidérant que comme il n'y a rien de fi recommandable que la continuelle affection des fujets au fervice de leurs princes, il n'y a rien auffy de plus jufte que la reconnoiffance que le fouverain en doit avoir, parce qu'elle eft néceffairement excitée & échauffée lorfque'lle fe trouve reconnüe & en qu'elque façon recompenfée, c'eft auffy par cette raifon que nous avons eté convié de confidérer les bons fervices que notre amé & féal Jean-Augustin de Forefta, Confeiller en nos Confeils & Préfident en notre Cour de Parlement de Provence, Baron de la Roquette, nous a rendus & à cet État, & ceux qu'il continue journellement de nous rendre avec des foins & des témoignages très-importants pour le bien de notre État, repos & tranquillité de ladite Provence, & ce qui eft d'autant plus remarquable, c'eft que la fidelité & volonté qu'il fait continuellement paroitre lui eft comme héréditaire, ne faifant que imiter en cela ce que notre amé & féal Mr Jean-Auguftin de Forefta, Baron de Très, fon ayeul paternel, Confeiller en notre Cour & premier Préfident en notre Cour de Parlement de Provence, enfemble Mr Pierre de Forefta, Cardinal & Chancellier de France (a) & Mre François de Forefta, auffy Confeiller en nos

(a) C'eft une erreur. Le Cardinal appartenait à la famille de la Foreft-Divonne.

confeils & Maître d'hôtel ordinaire, ont toujours fait paroitre en toute rencontre & en toutes leurs actions, en telle forte que nous croirions n'être pas fatisfaits nous mefme fy des fy longs fervices, fy longuement continués en une même famille, & qui vont toujours en augmentant en la perfonne dudit fieur Préfident de la Roquette, ne reçoivent quelque effect & témoignage de notre reconnoiffance ; laquelle avons eftimé ne pouvoir mieux expliquer pour le préfent que en donnant au Sieur Préfident de la Roquette quelque dignité qui puiffe eftre eftendue & communiquée à fa poftérité, que en érigeant en marquifat la terre de la Roquette qu'il poffède en touts fiefs & autres droits feigneuriaux, & qu'il tient déjà en tiltre de baronnie, afin qu'il aye dans fa maifon quelque marque de notre bienveillance, & qu'il aye d'autant plus de fujet de nous continuer fes fervices avec le même zéle qu'il a fait jufqu'a préfent.

Pour ces caufes & autres à ce nous mouvans, nous avons, par les préfentes fignées de notre main, crée & érigé, créons & erigeons la dite terre de la Roquette, poffédée en tiltre de baronnie en touts fiefs & jurifdiction, en tiltre & dignité de marquifat; voulons que ledit Jean-Auguftin de Forefta & les fiens puiffent à l'avenir fe dire & qualifier, tant en jugement que dehors & en touts actes, de Seigneurs & Marquis dudit la Roquette, & qu'il joüiffe pleinement & paifiblement de tous les honneurs, droits & prérogatives qu'il y apartient, déclarant en outre que venant à décéder fans enfants mafles, nous n'entendons point que la dignité de marquifat demure réunie, nonobftant l'ordonnance du Roy Charles 9e de l'an 1566, à laquelle & à tous autres édits faits ou que nous pourrions faire à l'avenir, nous avons expreffément derrogé par ces préfentes, lefquelles autrement n'auroient point été acceptées; à la charge toutesfois que fy le dit Sr Jean-Auguftin de Forefta, Préfident & Marquis de la Roquette, vient à décéder fans enfants mâles ou femelles, audit cas feulement ledit marquifat demurera réuni à notre domaine, fuivant la fufditeordonnance. Sy donnons en mandement.... Donné à Poitiers au mois de Décembre l'an de grâce mil fix cent cinquante un, & de notre régne le neufvieme. *Signé* : LOUIS; par le Roy, Comte de Provence, DE LOMENIE.

Enregiftré és regiftres des Lettres Royaux de la Cour du Parlement de Provence, fuivant l'arreft rendu par la Chambre ordonnée durant les vaccations du vingtième Septembre mil fix cent cinquante deux. *Signé* : ESTIENNE.

Collationné par nous Écuyer, Confeiller Secrétaire du Roi, Maifon, Couronne de France & de fes finances : DUMON.



CONFIRMATION DU TITRE DE MARQUIS DE FORESTA.

Par Louis XVIII en faveur de Marie-Jofeph de Forefta.

Du 28 *Mai* 1821.

Extrait.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU.... Notre amé le Sr MARIE-JOSEPH de Forefta,... nous a fait expofer que, par Lettres patentes du mois de Décembre 1651, le Roi Louis XIV, notre augufte aïeul & prédéceffeur, a érigé en marquifat la terre de la Roquette appartenant à la famille de l'expofant & fituée......... & qu'il défirerait obtenir de notre grâce la confirmation du titre de Marquis..........

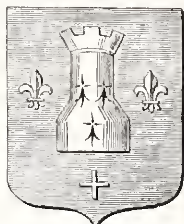
En conféquence......... fur la préfentation qui nous a été faite......... prenant en confidération les bons & loyaux fervices que la famille de l'expofant a rendus à l'État, tant fous notre régne que fous celui des Rois nos prédéceffeurs, & voulant donner à lui-même un témoignage de notre bienveillance particulière pour le dévouement dont il nous a donné des preuves, nous l'avons, par notre ordonnance du 28 Mai dernier, confirmé dans la poffeffion du titre de Marquis........... A ces caufes, nous avons........... confirmé & maintenu, & par ces préfentes, nous confirmons & maintenons led. Sr Marie-Jofeph de Forefta.......... dans la poffeffion & jouiffance du titre de Marquis............ lequel titre fera tranfmiffible a fa defcendance directe légitime, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. Voulons qu'il puiffe porter le titre, &c. Mandons & ordonnons,.. &c.......



LE FRANÇOIS DES COURTIS (*a*),

Marquis de la Groye, anciens Seigneurs des Courtis, de la Mare, de Soubran, du Pusch, de Soulangé, du Bois-Florimond, de la Tour, de Pouzieux, du Chillay, de la Borde, du Plessis-Guénand, de la Valette & de Brétigny.

EN TOURAINE, POITOU ET ANGOUMOIS.



D'Azur à une Tour d'Argent, chargée de trois Mouchetures d'hermines de Sable, posées 2 & 1 ; accostée de deux Fleurs de lis d'Argent, & soutenue d'une Croisette de même.

L'an 1272 vivait à Naples Clément Francese, que l'Hermite-Souliers indique comme le premier ancêtre connu de la famille, mais la filiation ne peut être établie sans interruption qu'à partir de :

PREMIER DEGRÉ.

Antoine François, Chevalier, Seigneur de la Mare, &c., qui a vécu de 1420 à 1480 dans la ville & le comté de Tende (Piémont), dont il était Gouverneur, poste que plusieurs de ses ancêtres avaient déjà occupé (*b*). Il épousa, par contrat du 1er Mars 1450, Anne de Grimaldi, de la famille princière de Monaco, alliance qui prouve qu'à cette époque déjà la famille occupait une haute position dans la Noblesse. De cette union il eut plusieurs enfants (*c*), entre autres :

II. DEGRÉ.

Carles François, Chevalier, Seigneur de la Mare, &c., qui, comme son père, fut Gouverneur de Tende, épousa, par contrat du 17 Avril 1487, Isabeau de Villeneuve de Grouillan. Il fit avec éclat les guerres d'Italie, ainsi que le prouvent plusieurs lettres de René de Savoie, son ami, dont les autographes sont conservés dans les archives de la famille (*d*). Il périt glorieusement à la bataille de Pavie, le 26 Février 1525, avec deux de ses fils (*e*). Peu de temps après, son château de la

(*a*) Jusqu'au commencement du XVIIIe siècle, tous les actes sans exception portent comme nom patronymique, *François*. A cette époque on voit apparaître dans quelques actes, l'article *Le*: dans la seconde moitié du siècle cette altération devient si fréquente qu'elle constitue la règle, & tous les actes sans exception portent bientôt Le François. & cette dernière orthographe a été sanctionnée en 1846 par un jugement du Tribunal de première instance de Poitiers.

(*b*) Enquête faite à Tende le 30 Mai 1616, en exécution d'un arrêt de la Cour des aides.

(*c*) Pour plus de détails généalogiques voir la notice consacrée à cette famille par M. Carré de Busserolle dans son *Calendrier de la Noblesse de Touraine, de l'Anjou, du Maine & du Poitou*, pour 1867.

(*d*) Plusieurs lettres du Comte de Morette & de René de Savoie. Archives de famille.

(*e*) L'acte de sépulture signé par le Curé & le Vicaire de Saint-Lazare, près de Pavie, & écrit en italien, est conservé dans les archives.

Mare fut mis à fac par les troupes de Charles-Quint (a). De fon mariage font iffus plufieurs enfants, parmi lefquels :

III. DEGRÉ.

Antoine François, Chevalier, Seigneur de la Mare, &c., fe réfugia en France, pour fe fouftraire à la fureur des ennemis; il y fut fuivi par la faveur d'Honorat de Savoie, Comte de Villars, qui lui conféra en 1559 le grade de Capitaine-Gouverneur du Grand-Preffigny, en Touraine (b). Sa vie ne fut qu'une glorieufe fuite de combats dans les armées catholiques (c). Il époufa, par contrat du 14 Mars 1568, Perine Migret de Fossecreuse, dont il eut plufieurs filles, ainfi que plufieurs fils, entre autres :

IV. DEGRÉ.

Honorat François, Chevalier, Seigneur de la Borde, &c., acheta, le 27 Juin 1600, le château & la feigneurie des Courtis (d), & dès lors la famille s'établit définitivement en Touraine (e). Il fe maria, par contrat du 17 Avril 1602, à Anne Quentin, dont il eut deux filles & cinq fils, dont :

V. DEGRÉ.

César François, Chevalier, Seigneur des Courtis, &c., obtint, le 8 Mai 1663, un arrêt de maintenue de la Cour des aides. Il avait époufé, le 10 Octobre 1645, Claude de Puyvinaut, de laquelle font venus plufieurs enfants, entre autres :

VI. DEGRÉ.

Honorat-Jean François, Chevalier, Seigneur des Courtis, &c., s'unit, le 18 Janvier 1680, à Bonne de Marcé, de laquelle font nés trois enfants, parmi lefquels :

VII. DEGRÉ.

Jean Le François, Chevalier, Seigneur des Courtis, &c., figure parmi les Gentilshommes de Touraine au Grand Armorial de France fous le nom de Jean François, Chevalier, Seigneur de Pouzieux. Il époufa, le 11 Février 1711, Marie-Françoife Vezien de Champaigne; de ce mariage font iffus huit enfants, entre autres :

VIII. DEGRÉ.

Louis-Jean-Théodore Le François, Chevalier, Seigneur des Courtis, avait époufé, le 25 Octobre 1740, Marie-Louife-Adélaïde de Mousseaux. Il eft décédé en 1756. Ils laiffèrent plufieurs enfants :

1. Jacques-Jean, qui fuit, auteur de la branche aînée.
2. Augustin-Josaphat Le François, Vicaire général du diocèfe de Saint-Claude,

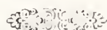
(a) (b) (c) Enquête faite à Tende en 1615 & 1616.

(d) Acte confervé dans les archives de la famille.

(e) En 1614, il eut à foutenir un procès contre les habitants du Grand-Preffigny qui lui conteftaient fes priviléges de la Nobleffe, comme étant iffu d'une famille étrangère, & le 11 Août 1615, la Cour des aides ordonna qu'une enquête fût faite à Tende & en Touraine, fur fon origine. Cette enquête eut lieu en 1615 & 1616 & fe termina le 8 Juin 1617 par un arrêt de la Cour des aides qui maintenait Honorat dans tous fes priviléges. (L'enquête & l'arrêt font dans les archives de la famille.)

décédé à Paris le 3 Décembre 1823, étant Aumônier de l'orphelinat Marie-Thérèse.

3. Antoine, auteur de la branche cadette, rapportée plus loin.
4. Agathe Le François, mariée à Louis-Pierre, Vicomte de Chabot.
5. Charles-Pierre Le François, mort jeune.



BRANCHE AINÉE.

IX. DEGRÉ.

Jacques-Jean Le François, Chevalier, Seigneur des Courtis, qualifié Marquis de la Groye (*a*), époufa, en premières noces, Françoife-Adélaïde de Ranché; & en fecondes noces, le 7 Août 1776, Adélaïde-Armande de la Roche-Cézy de la Groye. Vers 1780, il acheta de fon beau-frère le château & la feigneurie de la Groye, érigée en 1661 en marquifat, & n'en porta le titre qu'aprés la mort de celui-ci. En 1789, il fut nommé Député fuppléant de la Nobleffe de la fénéchauffée de Châtellerault aux États généraux, & décéda en émigration Chevalier de Saint-Louis. Il eut de fon mariage fept enfants, dont :

X. DEGRÉ.

Charles-Pierre Le François des Courtis, Marquis de la Groye, né au château des Courtis le 12 Mai 1785, marié, le 6 Janvier 1810, à Agathe-Louife-Renée-Caroline de Sahuguet-Damarzit d'Espagnac. Décédé le 2 Mars 1866, laiffant de fon mariage fept enfants, entre autres :

XI. DEGRÉ.

Honorat-Charles Le François des Courtis, Marquis de la Groye, Chevalier de l'Ordre de Pie IX, chef de la branche aînée, réfidant actuellement en fon château de Lavau (Charente), eft né au château de Laudonnière le 14 Décembre 1810, & a époufé, le 27 Novembre 1838, Louife-Armande-Charlotte Le François des Courtis de la Valette, de la branche cadette, dont font nés :

1. Ernest-Henri-Marie, qui fuit.
2. Marguerite Le François des Courtis, née en 1842, Religieufe Carmélite en 1863.
3. Gabrielle Le François des Courtis, née en 1843, Religieufe Carmélite en 1865.
4. Raoul-Marie Le François des Courtis, né le 10 Août 1849.

XII. DEGRÉ.

Ernest-Henri-Marie Le François des Courtis, né le 14 Septembre 1839, Enfeigne de vaiffeau en 1863, s'eft uni, le 3 Octobre 1866, à Ifabelle-Rofe-Marie de Lamote-Baracé de Senonnes, de laquelle font iffus :

1. Carles Le François des Courtis, né le 7 Août 1867.
2. Louis Le François des Courtis, né le 24 Septembre 1868, décédé.

(*a*) Il eft porté avec ce titre fur le procès-verbal de l'Affemblée générale des trois ordres pour la fénéchauffée de Châtellerault, en 1789. (L. de la Roque & Ed. de Barthélemy, *Catalogue des Gentilshommes du Poitou.*)

BRANCHE CADETTE.

IX. DEGRÉ.

Antoine Le François des Courtis de la Valette, Lieutenant au régiment de Penthièvre-infanterie, né au château de la Valette en 1757, avait époufé, le 23 Avril 1782, Marie-Madeleine-Radegonde Aubineau d'Insay. Décédé le 22 Décembre 1788, il laiffa de fon mariage une fille, qui eft morte à Poitiers le 30 Mai 1853, & un fils, qui fuit.

X. DEGRÉ.

Henri-Félix Le François des Courtis de la Valette, né à Poitiers le 8 Février 1787, admis à l'École militaire en 1804, époufa, en premières noces, le 7 Juin 1813, Marie-Louife-Antoinette Chapiteau de Rémondias, de laquelle il eut trois enfants, parmi lefquels :

Louise-Armande-Charlotte Le François des Courtis de la Valette, née en 1820 à la Valette & mariée en 1838 à fon coufin iffu de germain, chef actuel de la branche aînée.

Et en fecondes noces, le 18 Mars 1824, Marie-Louife-Augufta de Barentin de Montchal, dont font iffus fix enfants :

1. Charles-Marie, qui fuit.
2. Arthur-Marie-François Le François des Courtis de la Valette, mort jeune.
3. Félix-Marie-Charles Le François des Courtis de la Valette, né à la Valette en 1829.
4. Marie-Augusta-Nice Le François des Courtis de la Valette, née en 1832, mariée, le 16 Juin 1852, à Louis, Baron de Bonnault.
5. Conrad-Romain-Marie Le François des Courtis, né le 1er Novembre 1833, Capitaine commandant au 5e huffards, décoré en 1864 de l'ordre de Notre-Dame de Guadalupe & nommé en 1865 Chevalier de la Légion d'honneur.
6. Marie-Charles-Maxime Le François des Courtis de la Valette, né le 19 Janvier 1837.

XI. DEGRÉ.

Charles-Marie Le François des Courtis de la Valette, chef de la branche cadette, réfidant actuellement en fon château de la Valette (Vienne), eft né au château de Noyen-fur-Seine le 11 Mars 1825, Capitaine au long cours en 1850, a époufé, le 12 Juin 1854, Marie-Lucile de la Roche-Saint-André (*a*), dont font nés :

1. Henri-Louis-Marie Le François des Courtis de la Valette, né à Poitiers le 1er Avril 1855.
2. Roger-Léopold-Marie Le François des Courtis de la Valette, né à Nantes le 8 Janvier 1857.

(*a*) Tous les contrats de mariage cités dans le cours de cette notice font aux Archives de la famille.



DE FRANEAU,

Comtes de Gommegnies.

EN HAINAUT ET EN FLANDRE.



De Gueules à la Licorne affife, la queue relevée fur le flanc gauche, d'Argent. SUPPORTS : *deux Lions d'Or, armés & lampaffés de Gueules. L'Écu entouré d'un Manteau de Gueules, doublé d'Hermines, fommé de la Couronne ducale.* DEVISE : TAIRE OU BIEN DIRE.

FRANEAU, dont tous les membres portent le titre de Comte de Gommegnies, eft une maifon chapitrale, originaire d'Angleterre (*a*), & qui tire fon nom de fa feigneurie de Frenel, au comté de Pembroke. Seigneurs de Harwick, de Fockinghem, barons d'Exonne, en Angleterre, ils poffédèrent en Hainaut les feigneuries de Flavigny, Harlebois, Hautbois, Gaillart, Bourg-à-Pont, Brillon, Hyon, Arbre, Attre, Louvignies, Abeatre, Boucault, Beaumeteau, Caumont, Franc-manteau, Francy, Audomez, Venize, Canteleu, Belle, Oify, les Valles, Gommegnies, Blaregnies, Quefnoy, Neuville, Sartis, Bofquillon, l'Eftocquoy, Doucy, Ayette, Bouffu en partie, Thiérimont, Templeuve, Crocomont, Cracolle, Beaufart, du Monceau, Saint-Vaaft, Sart, Pettignies, &c. Ils furent auffi Seigneurs de Warendreck, en Hollande.

La terre & baronnie de Gommegnies fut érigée en Comté, par Lettres patentes du Roi Louis XIV, datées de Verfailles en Mai 1709, en faveur d'ALBERT-MICHEL-JOSEPH de Franeau-Hyon. Il avait été enregiftré par d'Hozier, dans l'*Armorial du Hainaut & de Flandre,* le 6 Juin 1698, folio 1339, à titre de la baronnie de Gommegnies.

Les Franeau furent auffi Vicomtes de Canteleu & de Quefnoy, & Pairs du Cambréfis, à titre de leur feigneurie de Hyon.

Des branches éteintes portèrent, comme marque de brifure de cadets, la *Licorne faillante, fa corne, barbe & crinière d'Or, onglée de Sable.* C'eft ainfi que l'*Armorial général de Hainaut & de Flandre,* dut enregiftrer les armes du Baron de Gommegnies, premier Comte de fon nom.

L'hiftoire de cette maifon eft brillante. Thomas Précy, dans fa *Chronique d'Angleterre*, folio 371, rapporte que le fils du fondateur de la race, RICHARD Frenel, Seigneur de Frenel & d'Harwick, Capitaine général des Cantorbériens dans la guerre contre les François, fut créé Chevalier des mains du Roi d'Angleterre, Henri Ier, le 3 Juillet 1188, à caufe de fa belle conduite à la bataille de Clifford.

EUSTACHE Frenel, fecond des quatre jufticiers d'Angleterre, adjugea à ce titre la Comté de Mortaing, confifquée au profit de Richard Cœur-de-Lion, & en priva

(*a*) L'origine anglaife de cette maifon eft conftatée dans les Lettres patentes du Duc Charles le Téméraire, de 1475 (voir plus loin).

Robert, comte de Normandie, pour caufe d'attentat fur la perfonne de Jean-fans-Terre & d'intelligence rebelle avec Alexandre, Roi d'Écoffe.

Raoul Frenel, fut Maffier royal au couronnement de Henri III, Roi d'Angleterre.

Son fils, Étienne Frenel, Tréforier d'Angleterre, fut décapité en 1287, par ordre d'Édouard Ier dont il s'était fait un ennemi en s'oppofant à fes tentatives de féduction fur fa fille Yolande Frenel.

Archambault, frère aîné du précédent, abandonna fon droit d'aîneffe pour entrer dans les ordres & devint Évêque d'Efrin.

Archambault Frenel, Baron d'Exonne, &c., mort en 1409, Chambellan de Henri V, traita le mariage de fon fouverain avec Ifabelle de France.

David Frenel, Capitaine des navires anglais, périt à Négrepont en combattant contre les Turcs.

Foulcque, Lord Frenel & d'Exonne, fit bâtir le château fort de Fockinghem, où il entretenait à fes frais cinquante hommes de garnifon. Archambault, fon fils, découvrit les mines d'argent du comté de Galles. Archambault VII, fon petit-fils, époufa Marguerite Saliston, Dame d'honneur de la Reine Élifabeth, qui lui fit trancher la tête dans la Tour de Londres, pour avoir abandonné la religion comme l'avait fait fon mari. Enfin, Édouard, Lord Frenel, fon arrière-petit-fils, fe maria deux fois & eut vingt-deux enfants, dont la race s'eft continuée en Angleterre.

Henri Franeau, fils d'Euftache Frenel, un des quatre jufticiers d'Angleterre, mentionné ci-deffus, fut le premier de fa race qui s'établit fur le continent, après avoir tué en combat fingulier Lord Salifton, fon coufin. Il mourut en 1280 & fut inhumé avec fa femme dans le chœur de l'églife de Sainte-Waudru, à Mons.

La maifon des Franeau, Comtes de Gommegnies s'eft diftinguée dès fon origine, tant en Angleterre qu'aux Pays-Bas & en France, par d'éclatants fervices rendus à l'Églife & à fes fouverains légitimes, dans l'armée & dans l'adminiftration municipale. Plufieurs de fes membres ont été revêtus des plus hautes dignités eccléfiaftiques. On compte parmi eux l'Évêque d'Efrin & un Aumônier du Roi d'Angleterre, Sir Thomas Frenel, Chanoine & Archidiacre de Saint-Paul à Londres, Abbé de Laftimer, tué au château de Hamptoncourt, par les Godwins, en 1489.

François-Ferdinand-Joseph, Comte de Gommegnies, &c., obtint, par Lettres patentes datées de Vienne, le 14 Août 1783, le manteau ducal & la couronne ducale, ainfi que deux lions armés & lampaffés de gueules, pour fupports de fes armes. Les Lettres patentes accordant cette diftinction rapportent le zèle & la fidélité avec lefquels tous ceux du nom de Franeau fervirent toujours la caufe de leurs fouverains légitimes.

Cette maifon eft riche en archives. Sa collection a été formée conformément à l'article IV du règlement du 23 Septembre 1769, pour fervir de règle aux chapitres nobles des Pays-Bas. Elle fe compofe principalement de brevets, lettres patentes, extraits baptiftaires & mortuaires, contrats de mariage, teftaments, actes de partage, lettres de relief, engageures d'emplois nobles, pactes de famille, procès, tranfactions, acceptation de tutelle & autres actes publics & judiciaires. La plus ancienne de ces pièces precieufes eft la Lettre patente de Charles, Duc de Bourgogne, en date du 1er Août 1475, accordant le titre de Chevalier à Jehan Franeau, Seigneur de Hautbois, Confeiller, Voué de l'abbaye de Saint-Ghiflain.

De toutes les branches de la maifon des Franeau, Comtes de Gommegnies, il n'en exifte plus qu'une feule aujourd'hui. Voici la filiation directe de la branche existante :

PREMIER DEGRÉ.

WOLKIER Frenel, Seigneur de Frenel époufa N...

II. DEGRÉ.

RICHARD Frenel, Seigneur de Frenel, vivant encore en 1188, époufa Cécile DE VARENNES.

III. DEGRÉ.

EUSTACHE Frenel, fecond des quatre Jufticiers d'Angleterre, époufa Éléonore DE MEULENT, dont il eut deux enfants :

1. RAOUL, qui continua la branche anglaife.
2. HENRI, qui fuit.

IV. DEGRÉ.

HENRI Franeau, Ier du nom, Seigneur de Harwick, mort en 1280, époufa Béatrix DE LA HAYE, dont quatre enfants.

V. DEGRÉ.

JEAN Franeau, Ier du nom, Seigneur de Harwick, fe diftingua fous Jean d'Avefnes, Comte de Hainaut, au fiége & au fac du château de Berentrop en 1303. Il époufa : 1° Alifon DE SANTINES, Dame de Flavigny, morte fans enfants; 2° Marie DE HARCHIES, dont :

VI. DEGRÉ.

HENRI Franeau, IIe du nom, Seigneur de Flavigny, mort en 1389, époufa Alaïde QUIÉFRIZE, dont trois enfants, entre autres :

VII. DEGRÉ.

JEAN Franeau, IIe du nom, créé Chevalier par Philippe le Bon au fiége de Dinan en 1420, époufa Ide DE RENESSE, dont quatre enfants, entre autres :

VIII. DEGRÉ.

HENRI Franeau, IIIe du nom, Seigneur de Warendreck, en Hollande, du chef de fa mère, époufa : 1° Anaftafie DE CREHEN, dont il n'eut pas d'enfants; 2° Anvife DE RENARBAIX, dont il eut trois enfants, entre autres :

IX. DEGRÉ.

CLAUDE Franeau, Ier du nom, marié à Marie DRUART, dont cinq enfants :

1. CLAUDE, Protonotaire au Saint-Siége.
2. JEAN, qui fuit.
3. YOLANDE, Religieufe dans la forêt de Mormal.
4. VINCENT, Chevalier du Saint-Sépulcre, qui époufa Anne DU QUESNOY, dont deux enfants, fans hoirs.
5. RENFROY, qui époufa Émery DE WERCHAIN, Seigneur de Mauve, & qui fe fit Religieufe après fon veuvage.

X. DEGRÉ.

Jean Franeau, III[e] du nom, Seigneur de Hautbois, &c., créé Chevalier par Lettres patentes de Charles le Téméraire données à Arras le 1[er] Août 1475 (a), époufa Maigne Warnier, dont quatre enfants :

1. Jean, qui fuit.
2. Claude, Chevalier.
3. Jeanne, qui époufa le Seigneur de Genty.
4. Renette, Prieure de l'abbaye de Montbeillan.

XI. DEGRÉ.

Jean Franeau, IV[e] du nom, Confeiller de la ville de Mons fous Charles-Quint; mort le 6 Mars 1536. Il avait époufé : 1° Jeanne du Crocq; 2° Ifabeau de Hausin. Il eut du premier lit fept enfants :

1. Jacques, Homme d'armes de l'Empereur Charles-Quint, marié à Éléonore von Hardungh, dont belle poftérité en Allemagne.
2. Claude, qui continue la defcendance.
3. Adrien, qui époufa Marguerite Guffier.
4. Jean, Cordelier, Gardien de fon ordre à Valenciennes.
5. Baudouin, Échevin de Mons en 1534, eut une fille unique.
6. Nicolas, fondateur d'une branche éteinte.
7. Gilles, Capitaine & Châtelain du château de Genappes, mort en 1577, fans enfants.

Il eut du fecond lit trois enfants, fans alliances.

XII. DEGRÉ.

Claude Franeau, II[e] du nom, Écuyer, Seigneur de Gaillart, &c., Confeiller penfionnaire de Mons, Maître ès arts, &c., mort à Mons le 19 Mai 1574, avait époufé, par contrat du 25 Janvier 1529, Jeanne Fourneau, dite de Bagenrieux, Dame de Caumont, dont fix enfants :

1. Jean, dont la poftérité eft éteinte.
2. Philippe, qui fuit.
3. Adrien, qui époufa Catherine François, Dame de Boucault, dont un fils, mort fans hoirs.
4. Hermès, dont la poftérité eft éteinte.
5. Yolande, qui époufa Gilles Pottier, Seigneur de Dours.
6. Marguerite, qui époufa François Pottier, Seigneur de Moulkercke.

XIII. DEGRÉ.

Philippe Franeau, Seigneur de Hyon, &c., Prévôt de Mons, créé Chevalier par Lettres patentes de Philippe IV, Roi d'Efpagne, données à Madrid le 31 Octobre 1583, en confidération de fes fervices, époufa Jeanne François, Dame de Bertemont, dont deux enfants :

1. Séverin, qui fuit.
2. Charlotte, mariée à Antoine de Tournai, Baron d'Oify & d'Avrincourt.

(a) Original en parchemin. Le Duc y certifie que Jean Franeau eft : « extrait de noble génération, *originaire d'Angleterre.* »

XIV. DEGRÉ.

Séverin Franeau, créé Chevalier par Lettres patentes datées de Madrid le 22 Mars 1595, épousa Adrienne Van der Burch, sœur de Jean, Archevêque de Cambrai, & en eut un fils unique, qui suit.

XV. DEGRÉ.

Philippe-François de Franeau, créé Chevalier par Lettres patentes de Sa Majesté Catholique, du 12 Août 1627, Baron de Gommegnies, épousa Barbe-Marguerite d'Yve, dont douze enfants :

1. François, Baron de Gommegnies, &c., sans alliance.
2. Adrien, sans alliance.
3. Philippe-François, qui suit.
4. Anne, épousa Albert de Rodoan, Baron de Fontaine-l'Évêque.
5. Marie-Catherine, Religieuse bénédictine à Mons.
6. Barbe-Louise, Religieuse visitandine.

7 à 12. Claire-Yolande-Marguerite, Jean-Antoine, Adrienne-Isabelle, Pierre-Joseph, Capitaine en Espagne, Anne-Thérèse & Hélène-Alberte, sans alliance.

XVI. DEGRÉ.

Philippe-François II de Franeau-Hyon, Baron de Gommegnies, Seigneur de Hyon, &c., Pair du Cambrésis, Capitaine de cavalerie au service de Sa Majesté Catholique, mourut le 11 Novembre 1681. Il avait épousé Anne-Isabelle d'Arlin, Baronne de Bornival, dont sept enfants, entre autres :

1. Albert-Michel-Joseph, qui suit.
2. Michel-François-Joseph, Capitaine aux gardes wallonnes, en Espagne, tué à l'attaque de Villaréal en Janvier 1706.

XVII. DEGRÉ.

Albert-Michel-Joseph de Franeau-Hyon, premier Comte de Gommegnies, par Lettres patentes du Roi Louis XIV, en Mai 1709; fut Enseigne de la compagnie de Clavy, au régiment du prince d'Isenghien, & épousa : 1° par contrat du 20 Juillet 1698, Isabelle-Maximilienne, Baronne d'Yve; 2° Alexandrine-Françoise de Basta.

Il eut du premier lit trois enfants :

1 & 2. François-Philippe-Joseph & Jacques-Adrien-Joseph, dont la postérité est éteinte.

3. Nicolas-Joseph, qui continue la descendance.

XVIII. DEGRÉ.

Nicolas-Joseph de Franeau-Hyon, épousa Marie-Catherine-Ignace de Boulé de Marsi, dont une fille, sans alliance, & Théodore-Joseph, qui suit.

XIX. DEGRÉ.

Théodore-Joseph de Franeau-Hyon, Comte de Gommegnies, né à Valenciennes le 4 Juillet 1750, Capitaine au régiment du Maine-infanterie, Chevalier de

Saint-Louis, époufa, par contrat du 28 Janvier 1800, Marie-Charlotte WAUDRU OBERT de QUÉVY. Il eft décédé à Mons le 21 Mai 1814, laiffant un fils qui fuit.

XX. DEGRÉ.

PHILIPPE-GUSTAVE-GHISLAIN-ADOLPHE, Comte de Franeau de Gommegnies, né à Mons le 6 Janvier 1805, Chambellan du Roi Guillaume Ier des Pays-Bas, marié, par contrat du 8 Juin 1825, à Caroline-Jofèphine, Comteffe DE MERCY D'ARGENTEAU, morte à Paris, le 13 Octobre 1859, dont cinq enfants :

1. EDMOND-HENRI-FRANÇOIS-ADOLPHE-GHISLAIN, né à Bruxelles le 8 Janvier 1829, a époufé à Blois, le 29 Mai 1854, Marguerite-Stéphanie-Claire DE GUISABLE DE LACOTTE, morte fans enfants, à Blois, le 14 Juillet 1864.
2. CAROLINE-ALDEGONDE-MARIE-GHISLAINE, époufa à Salbris (Loir-&-Cher), le 2 Mars 1856, Armand-Réné-François, Vicomte DU TERTRE, Comte d'Huft & du Saint-Empire.
3. NATHALIE-MARIE-EUGÉNIE-GHISLAINE, a époufé, à Salbris, le 18 Septembre 1859, Charles-Erneft, Comte de VALENCE.
4. GUSTAVE-HENRI-ALFRED-CHARLES-GHISLAIN, né au château d'Iwuy (Nord) le 18 Août 1841.
5. MARIE, née le 13 Juillet 1843.

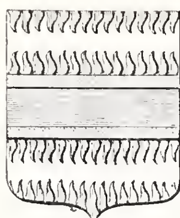
Outre les alliances que nous avons rapportées, la maifon de Franeau s'eft unie encore, en Angleterre, aux BUCTON, OMALLUN, HOMME, FRANFORD, BEAUCHAMP, SINCLAIR, SHAWE, MARRE, VERRE, DONE, UFFORD, BOLEIN, BRONNE, MIDDLETON OISEL, CORNWALLE, CORBET, TIRREL, OLMESTECK, NORYS, JOORDE, STAMPFORT, SALISTON, SULYARD, NAPIER, DAU, JERNEGAN, SOMERLETON, NEUILLE, etc.; aux Pays-Bas elle s'allia aux nobles maifons de NOYELLES, LOYAUCOURT, TRESTONDANT, MANUY, BUIGNIES, LE LOGE, BOUZENTON, LE POYVRE, DU BOIS, HAUSSIN, GENLY, DU PAYAGE, BOVINNES, HALLET, GUEFFIER, PERCHENAL, LA PLANCQUE, JOUWANS, WANDART, DESCHAMPS, VINCHANT, JOYE, CONFAIN, MARCOUVILLE, PREVOST DE LE VALL, LA BARRE, BACHELIER, AMAND, LA CATTOIRE, GUIVY, LANDAS, APARIS, LA DIENNE, ORESMIEUX, ROLAND, MEDINA, REINA, DU MARETZ, DELNEUF, MILET, VAN DER PIET, DU FOSSET, LONGCOURTIL, ROISIN, BELLEVALET, SEMERPONT, ROSE, RODOAN, FONTAINE, DERVILLERS, CROIX, DADIZEELE, DU CHASTELER, KERCHEM ROCQUEGHIM, LAVERNE DE RODES, DESANDRUIN, GŒGNIES, NAMUR, LANNOY, etc.



FREMYN de SAPICOURT,

Anciens Seigneurs de Fontenille, Sapicourt, Branſcourt, Beine, &c.

EN CHAMPAGNE.



D'Argent à une Faſce d'Azur, bordée d'Or, de laquelle ſortent des Flammes de Gueules, deſſus & deſſous, oppoſées à d'autres Flammes mouvantes du chef & de la pointe de l'Écu.

D'Hozier, qui qualifie cette famille d'une « des plus anciennes de la province de Champagne », lui a conſacré une belle notice généalogique au Ve Regiſtre de cet Armorial, p. 547-556. Elle s'eſt diviſée en pluſieurs branches, dont il ne ſubſiſte plus qu'une ſeule.

Au commencement du XVIe ſiècle s'eſt détachée du tronc commun une branche cadette, dont l'héritière épouſa en 1709 Louis-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France. La filiation de la branche aînée, éteinte aujourd'hui, s'arrête dans l'article de d'Hozier à Louis-Innocent-Philippe, qui ſuit.



BRANCHE AINÉE.

[ÉTEINTE.]

Louis-Innocent-Philippe Fremyn, Écuyer, né le 16 Octobre 1758, tenu ſur les fonts de baptême par le Duc de Brancas & la Ducheſſe d'Elbeuf, fut généralement appelé juſqu'à ſa mort le *Chevalier de Fontenille*. Il fit ſes preuves de nobleſſe pour entrer au Collége Royal de la Flèche & à l'École militaire, ainſi qu'il eſt prouvé par un certificat d'Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, Commiſſaire du Roi, en date du 2 Septembre 1772, certifiant à Sa Majeſté la nobleſſe de Mr Fremyn (*a*). Il fut nommé Cadet Gentilhomme au régiment de Flandre-infanterie, le 6 Juin 1776; Sous-Lieutenant en 1778; Lieutenant en 1784; Capitaine au régiment du Roi-cavalerie le 6 Avril 1788. Émigré en 1791, il fit la campagne de 1792 dans la compagnie des mouſquetaires & ſervit en 1793 au ſiége de Maëſtricht. Rentré en France avec le Roi, il obtint, d'après l'ordonnance, la retraite du grade de Major & le brevet de ce grade en date du 6 Avril 1806. Il fut nommé Chevalier de Saint-Louis le 8 Novembre 1815 & mourut à Paris en 1846, ſans enfants mâles.

(*a*) Original aux archives de la famille.



BRANCHE CADETTE.

[SEULE EXISTANTE.]

X. DEGRÉ.

PIERRE-JOSEPH Fremyn de Fontenille, Écuyer, Seigneur de Charneaux, né le 24 Juillet 1751, a fait ſes preuves de nobleſſe au mois de Mai 1762 pour être admis au nombre des Gentilshommes élevés dans le Collége Mazarin, dit des Quatre-nations, à Paris (a). Mouſquetaire noir de 1768 à 1776, il obtint, au licenciement de ſa compagnie, une commiſſion de Capitaine de cavalerie & la ſurvivance du gouvernement des ville & château de Rethel-Mazarin, dont ſon père était en poſſeſſion. Il fut nommé le......... Chevalier de Saint-Louis; émigra & fit partie du corps d'armée du Duc de Bourbon. Il mourut à Stenay le 31 Août 1839.

Il porta le premier le nom de Sapicourt, laiſſant celui de Fontenille, probablement parce qu'il avait encore un couſin germain portant ce dernier nom & dont il voulait diſtinguer ſa branche. Il avait épouſé à Stenay, le 30 Novembre 1795 (b), Jeanne-Baptiſte-Catherine MOYEN DE LESCAMOUSSIER, d'une famille très-ancienne & très-illuſtre du pays de Lorraine, fille de Nicolas MOYEN DE LESCAMOUSSIER & de Marie-Françoiſe-Éliſabeth MAILLEFER. Elle mourut à Stenay en 1808, laiſſant pour fils ACHILLE-CÉSAR, qui ſuit.

Pierre-Joſeph Fremyn avait pour ſœur MARIE-ISABELLE Fremyn de Fontenille qui naquit le 2 Mars 1753. Elle épouſa, le 1er Février 1784, Anne-Nicolas-René DU SAHUGUET, Marquis de Thermes, Seigneur de Roſnay & autres lieux, en Champagne, ancien Mouſquetaire gris. Elle reçut en don, & non en partage, de ſon frère Pierre-Joſeph, les château & terre de Sapicourt qu'elle donna en 1838 à ſon neveu Achille-Céſar, ſeul héritier mâle de la famille. Elle mourut ſans enfants le 12 Mars 1843.

XI. DEGRÉ.

ACHILLE-CÉSAR Fremyn de Sapicourt, né à Stenay (Meuſe) le 20 Fructidor an IV (6 Septembre 1796), reçut en 1838, par legs de ſa tante paternelle, la Marquiſe de Thermes, le château & les terres de Sapicourt. Il a épouſé, à Laon, le 1er Juin 1829 (c), Dame Anne-Marie Charlotte DE BROCA, encore vivante, fille de Vincent-Jean-Charles-Louis, Chevalier DE BROCA, cadet de la famille de ce nom en Languedoc, Capitaine au régiment de Dauphiné, & de Dame Anne-Marie-Françoiſe CHARPENTIER D'AUDRON, d'une famille noble du Laonnais. Il eſt décédé le 12 Octobre 1860, laiſſant de ſon mariage un fils, qui ſuit.

XII. DEGRÉ.

MARIE-CHARLES-ERNEST Fremyn de Sapicourt, né à Laon le 29 Avril 1834, fut Élève de Saint-Cyr en 1854, Sous-Lieutenant au 88e régiment d'infanterie en 1856, & donna ſa démiſſion en 1862. Sa réſidence actuelle eſt dans ſa terre de Sapicourt.

(a) D'Hozier, Ve Regiſtre, art. FREMYN, p. 9.
(b) Contrat du 29 du même mois, Me Fontaine, Notaire à Stenay.
(c) Contrat du 31 Mai, Me Dubois, Notaire à Laon.



de FROIDEFOND,

Anciens Seigneurs des Farges, de Boulazac, du Chatenet, de la Borde, de Bouix, de Pouzelande, de la Regondie, de Boisrigier, de Belliste, de Florian.

EN PÉRIGORD.



De Gueules à deux Pattes de Griffon d'Argent, posées en pal. Couronne : *de Comte.* Supports : *deux Lions.*

La famille de Froidefond, originaire du Périgord, apparaît dans les documents dès le XIII[e] siècle

G. de Frigido Fonte est cité en 1203 dans un titre de la maison de Taillefer.

Pierre de Freydefont est nommé dans un acte de 1301 concernant la famille de Noailles (Bibliothèque Impériale, Fonds d'Hozier).

Jean de Froidefont figure dans un titre de 1401 (*a*).

Étienne de Froidefons figure comme Sergent du Roi dans une ordonnance de Charles VII, du 2 Avril 1449 avant Pâques (1450 n. s.) (*b*).

René de Freidefont fait partie du rôle de la compagnie des 41 Archers des ordonnances du Roi en 1565 (*c*).

La filiation non interrompue n'a été établie que depuis l'an 1550 environ, conformément aux arrêts des 19 Mars 1667 & 26 Février 1697, qui n'exigeaient pas de preuves antérieures pour la justification d'une noblesse d'extraction. Mr Berthier, Généalogiste du Roi, déclare, dans un mémoire dressé par lui, qu'il ne se trouve au Cabinet de l'ordre du Saint-Esprit ni aux Archives du Conseil déposées au Louvre aucune trace de jugement prononcé contre cette famille, & que même elle a été maintenue dans sa noblesse par diverses ordonnances, ainsi que par deux arrêts du Conseil d'État, du 4 Juin 1746 & du 13 Juillet 1772 (*d*).

PREMIER DEGRÉ.

Jean de Froidefond, Écuyer, Seigneur des Farges, Substitut du Procureur général à la Cour des aides de Guyenne le 20 Avril 1555, épousa en 1550 Isabeau du Merle, laquelle, étant veuve, transigea, le 10 Janvier 1559, avec son fils, qui suit.

(*a*) D'Hozier, *Armorial*, Reg. III, art. *Chapt de Rastignac*, p. 51, notes.
(*b*) Grosse sur parchemin aux archives de la famille.
(*c*) Original en parchemin. — En vertu de l'ordonnance de Charles VI, du mois de Septembre 1410, les Sergents d'armes créés, lorsqu'ils n'étaient pas d'extraction noble, devenaient Nobles de droit, sans avoir besoin d'autres Lettres d'anoblissement.
(*d*) Archives de l'Empire, sect. adm., lettre E.

II. DEGRÉ.

Élie de Froidefond, Écuyer, Seigneur des Farges, marié, par contrat du 24 Mai 1568, à Demoifelle Lamothe de Saint-Angel. De cette union vint :

III. DEGRÉ.

Bernard de Froidefond, Écuyer, Seigneur de Boifvigier, marié, par contrat du 5 Juillet 1609, à Marguerite de Jehan. Il mourut en 1650, laiffant un fils :

IV. DEGRÉ.

Pierre-Jean de Froydefond, Écuyer, Seigneur des Farges & du Chatenet, Confeiller du Roi, Maire de Périgueux le 13 Novembre 1667, marié, par contrat du 24 Octobre 1645, à Anne de Cheyron du Pavillon. Il ne vivait plus le 17 Juillet 1689; fa veuve lui furvécut. Il eut de fon union quatre enfants :

1. Pierre-Joseph, né le 1er Août 1647, fut maintenu dans fa nobleffe par le Sieur de la Bourdonnaye, par ordonnance du 8 Juin 1704. Il continua la branche des Farges & fon petit-fils eft chef de la branche de Boulazac.
2. Élie, qui fuit.
3. Pascal, Écuyer, Seigneur de la Regondie, né le 29 Mai 1652, auteur d'une branche éteinte.
4. Marguerite, née le 7 Février 1654, mariée à Louis de Calvimont, Écuyer, Seigneur du Fés.

V. DEGRÉ.

Élie de Froydefont, Écuyer, Seigneur de Bouix & du Chatenet, né le 17 Avril 1655, Confeiller du Roi, Maire de Périgueux le 21 Mai 1726. Il époufa, par contrat du 1er Novembre 1676, Marie Bonneau de la Caillade.

Il obtint plufieurs ordonnances de maintenue de nobleffe, dont une du Sieur de la Bourdonnaye, Intendant de la généralité de Bordeaux, le 14 Juin 1702. Il eft qualifié Comte dans la quittance, du 23 Juillet 1697, d'enregiftrement des armoiries à l'Armorial général de France (*a*).

De fon mariage font iffus :

1. Jean-Louis, qui fuit.
2. Pierre-Joseph, auteur de la branche de la Borde, né le 14 Janvier 1696 & marié, par contrat du 19 Juillet 1721, à Ifabeau de Penaud. Il obtint le 4 Juin 1746, un arrêt du Confeil d'État (*b*), & des Lettres patentes de la même date, enregiftrées à Bordeaux (*c*), qui confirmèrent fa nobleffe d'extraction, fur la production des titres remontant à l'année 1559.
3. Dominique, né le 8 Juin 1697, Garde du corps du Roi, Chevalier de Saint-Louis, fans alliance.
4. Marie, mariée, le 16 Août 1701, à Gabriel des Maisons.
5. Antoinette, mariée à Jean du Puy.
6. Anne, Religieufe.

VI. DEGRÉ.

Jean-Louis de Froydefont, Écuyer, Seigneur du Chatenet & de Bouix, quali-

(a) *Armorial de la Nobleffe du Périgord.*
(b) Archives de l'Empire, fect. adminift., lettre E, nº 2255.
(c) Archives du département de la Gironde, nº 1340.

fié Chevalier & Comte de Froidefond (*a*), né le 13 Août 1692, Maire de Périgueux le 20 Août 1736, Conſeiller du Roi, Premier Préſident au Préſidial de Périgueux. Il épouſa, le 5 Mars 1739, Jeanne-Julie Chapelle de Jumilhac, morte en 1794, dont il n'eut que :

VII. DEGRÉ.

Joseph-Antoine de Froidefont, Chevalier (*b*), Seigneur du Chatenet, né le 25 Décembre 1744, décédé le 19 Juin 1833. Mouſquetaire de la première compagnie de la garde ordinaire du Roi en 1764, Conſeiller au Parlement de Normandie le 21 Décembre 1768 (*c*), Maître des Requêtes au Conſeil d'État du Roi en Juin 1772.

Un arrêt du Conſeil d'État, du 13 Juillet 1772, confirma ſa nobleſſe d'extraction à partir de l'an 1559 (*d*). Il fut convoqué à l'aſſemblée de la Nobleſſe du Périgord, du 16 Mars 1789, & à celle de l'Iſle de France, du 20 Avril de la même année, pour l'élection des Députés aux États généraux (*e*).

De ſon union avec Catherine-Eſther Caqué, qu'il avait épouſée le 4 Octobre 1773, il eut :

1. Louis-Xavier de Froidefond du Chatenet, né le 18 Août 1774, Receveur général des finances, Officier de la Légion d'honneur. Il eſt décédé le 13 Août 1842, ne laiſſant pas de poſtérité de ſes deux mariages.
2. Antoine-Xavier-Catherine de Froidefond de Belliſle, né le 5 Août 1775, Conſeiller d'État en 1828, Député de la Dordogne de 1828 à 1830, Chevalier de la Légion d'honneur. Mort le 9 Novembre 1862, ſans alliance.
3. Joseph-Antoine-Xavier, qui ſuit.
4. Catherine-Charlotte-Xavier de Froidefond de Chancenie, née le 10 Mars 1783, morte le 2 Mai 1854. Elle avait épouſé, le 29 Septembre 1806, le Baron Martial Daru.

VIII. DEGRÉ.

Joseph-Antoine-Xavier de Froidefond de Florian, né le 20 Juin 1784, décédé le 11 Juillet 1851. Sous-inſpecteur aux revues & Sous-intendant militaire, Chevalier de Saint-Louis & de la Légion d'honneur, a fait avec la Grande Armée les campagnes de 1807 à 1815. Il avait épouſé en 1815 Armantine-Charles-Sophie de Bordeaux (*f*), dernière deſcendante d'une famille anglaiſe, établie en France à l'époque de la conquête. De cette union vint un fils unique :

IX. DEGRÉ.

Charles-Louis-Xavier de Froidefond du Chatenet de Florian, né le 24 Août 1816, a épouſé, le 9 Mai 1849, Octavie-Marie-Françoiſe-Appollonie de Moré

(*a*) Il figure avec le premier titre dans le contrat de mariage de ſon fils, & avec le ſecond, dans l'acte de baptême du même.

(*b*) Qualifié ainſi dans ſon contrat de mariage & dans les actes de baptême de ſes enfants.

(*c*) Archives de la Cour Impériale de Rouen. — De Merval, *Hiſtoire du Parlement de Rouen.*

(*d*) Archives de l'Empire, ſect. adminiſt., lettre E, nº 2483.

(*e*) *Ibid.*, B. III, 113, & Greffe du Tribunal civil de Périgueux.

(*f*) Archives de la Tour de Londres. — *Domeſday Book.* — Armorial général de d'Hozier (*Rouen*, p. 410). — Archives de l'Empire, B. III, 64. — Procès-verbaux de la Nobleſſe en 1789.

DE PONTGIBAUD, fille du Comte DE PONTGIBAUD, Pair de France en 1827, & de Mademoifelle DE LA ROCHELAMBERT (*a*).

De ce mariage font iffus :

1. XAVIER-LOUIS-JOSEPH, né le 3 Juin 1850.

2. HENRI-JOSEPH-CHARLES-XAVIER, né le 20 Janvier 1858.

(*a*) Archives de l'Empire, fect. judiciaire, n° 870. — Preuves de Nobleffe, par Chérin. — Bouillet, ***Nobiliaire d'Auvergne***, &c.



FRONTIN des BUFFARDS.

en NORMANDIE et en BRETAGNE.



D'Argent à trois branches de Houx à triple feuille de Sinople, posées deux & une.

Famille parlementaire, originaire de Rouen, où elle a rempli pendant plusieurs générations la charge de Conseiller à la Cour des comptes (*a*); quelques-uns de ses membres ont aussi, à différentes époques, suivi honorablement la carrière des armes. Elle a reçu, le 8 Décembre 1633, des Lettres d'anoblissement dont voici la teneur :

« LOUIS, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous presens & advenir, Salut. « De tout temps nos predecesseurs Roys de très louable memoire, que Dieu absolve, voullans re- « marquier & recongnoistre les merites & services de leurs subjects qui s'estoient emploiés pour le bien « de cest Estat & couronne, soict en la profession des armes ou autres necessaires occasions concer- « nans l'utillitté publicque, les ont tousjours honorez de recompenses dignes à leurs merites, mesme « de grade & quallitté de noblesse, affin que par l'exemple & imittation desdictz nobles subjects, cha- « cun s'efforçast de faire chose qui peust meritter telle rescompence (*sic*), de laquelle soubz ce pretexte « se sont rendus dignes plusieurs Nobles personnages; & considerans les louables vertus & merites « qui sont en la personne de nostre cher & bien amé Me Jacques Frontin, Conseiller Auditeur en « nostre Chambre des comptes en Normandie, demeurant en nostre ville de Rouen, & les fidelz & « agreables services qu'il nous a rendus en plusieurs occurrences & occasions qui ont succedé & « reussy au bien de nostre service & de nos subjects, mesme ceux qui ont esté par cy devant & par « l'espace de quarante huict ans faictz & rendus à nos predecesseurs Roys par feu Me Jacques Fron- « tin, son pere, en l'exercice de ladite charge; desquelz aians grand contentement & satisfaction, « avons estimé estre raisonnable le gratiffier dudict grade & quallitté de noblesse pour le faire ressentir « du fruict de ses merittes & service. Pour ces causes & autres bonnes & justes considerations à ce « nous mouvans, avons ycelluy Me Jacques Frontin, ses enffans & posterité, soict mâles ou femelles, « naiz & à naistre en loial mariage, de nostre grace specialle, plaine puissance & aucthorité roialle, « anobly & anoblissons, & de tiltre & quallitté de noblesse décoré & decorons, voullons qu'en tous actes « & endroicts, tant en jugement que dehors, ils soient censez & reputez pour Nobles & puissent por- « ter le tiltre d'Escuier, jouir & user de tous privilleges de noblesse, ainsy que les Nobles de celluy « nostre royaume, extraictz de noblesse & ancienne race, & comme tels, acquerir, tenir & posseder terres, « fiefs & pocessions nobles, de quelque quallitté & nature qu'elles soient, & d'iceux, ensemble de « ceux qu'ils ont ja acquis & qui leur pourront escheoir à l'advenir par droit successif, jouir & user, « tout ainsy que s'ils estoient naiz & extraicts de Noble & antienne race, sans qu'ils soient tenus ou « puissent estre contrainctz en vuider leurs mains; aians d'habondant audict Frontin & à sa poste- « rité, de nostre plus ample grace, permis & octroié, permettons & octroions quils puissent porter « leurs armoiries, telles qu'elles sont cy-emprainctes, partout où bon leur semblera, & icelles esle- « ver & mettre par touttes leurs seigneuries, tout ainsy & par la forme & maniere que ont accous-

(*a*) Les Lettres de provision de Conseiller à la Cour des comptes de Normandie données à Jacques Frontin portent la date du 17 Janvier 1582. — On voit aussi parmi les pièces produites en 1672, deux permissions de chasse accordées au même par les Rois Henri III & Henri IV, des 20 Octobre 1585 & 17 Janvier 1600. — Il résulte également d'actes reçus par les Notaires de Rouen, du 10 Novembre 1563 & 16 Novembre 1586, que Jacques Frontin était fils de Marie Le Pesant, tante de Marthe Le Pesant qui fut mère du grand Corneille.

« tumé faire les autres Nobles de noſtre royaume, ſans que pour raiſon de noſtre preſente grace ilz
« ſoient tenus paier à nous & à nos ſucceſſeurs aucune finance ou indempnité, de laquelle finance,
« à quelque ſomme, valleur ou eſtimation qu'elle ſoict ou ſe puiſſe monter, encores qu'elle ne ſoit
« cy-ſpecifiée, nous en avons à icelluy Mr Jacques Frontin, pour les conſiderations ſuſdictes, faict
« & faiſons don par ces preſentes, ſignéez de noſtre main. Sy donnons en mandement à nos amez &
« feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Chambre des comptes, Cour des aides à Rouen, & aux Tré-
« ſoriers de France eſtablis audiċt lieu, Baillif ou Soulieutenant, Preſidents & Eſleuz en l'eſlection
« dudiċt Rouen, & tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, que de nos preſentes graces,
« anobliſſement, don d'armes & finance, & de tout le contenu cy-deſſus ils facent, ſouffrent & laiſ-
« ſent ledit Frontin, ſeſdits enffans & poſteritté, naiz & à naiſtre en loyal mariage, jouir & uſer
« plainement, paiſiblement & perpetuellement, ceſſans & faiſans ceſſer tous troubles & empeſche-
« mens au contraire; leſquelz ſy faictz ou donnez leur eſtoient, ils les facent mettre à plaine & en-
« tiere deſlivrance, à la charge touttes fois de deſdommager ceux qui ſe trouveront intereſſez. Car
« tel eſt noſtre plaiſir, nonobſtant quelques onceques ordonnances, reſtriċtions, mandemens & lettres à
« ce contraires, auſquelles, pour ce regard & ſans prejudicier des autres choſes, nous avons deſrogé
« & deſrogeons; & affin que ce ſoict choſe ferme & ſtable à touſjours, nous avons faiċt mettre &
« appoſer noſtre ſeel à ces dites preſentes, ſauf en autres choſes noſtre droict & l'autruy en touttes.
« Donné à Saint-Germain-en-Laye le huiċtieſme jour de Decembre l'an de grace mil ſix cens trente
« trois (*a*) & de noſtre reigne le vingt quatrieſme. (*Signé*) LOUIS, *& ſur le reply*, par le Roy : Phe-
« lipeaux; ung paraphe, à coſté *Viſa*, & ſcellé en laacs de ſoye rouge & verd du grand ſceau de cire
« verde; *& à coſté ſur le reply eſt eſcript :* Expediées en la Chambre des comptes de Normandie &
« regiſtrées ès regiſtres des chartres de ce temps, ſuivant l'arreſt de ladite Chambre du jourd'huy
« faict au bureau de l'ordonnance de Meſſieurs, le premier jour de Febvrier mil ſix cens trente
« quatre. (*Signé*) Thomas; ung paraphe; *plus eſt encore eſcript :* Regiſtréez ès regiſtres de la Cour
« des aides en Normandie pour en jouir par l'impetrant, ſuivant l'arreſt de ladite Cour du unzieſme
« Juillet mil ſix cens trente ſept. (*Signé*) de Lestoille; ung paraphe. »

(Archives du département de la Seine-Inférieure.)

La lettre ſuivante du Roi Louis XIII qui a trait à l'enregiſtrement des Lettres de nobleſſe, ci-deſſus reproduites, ſe voit auſſi dans les Regiſtres mémoriaux de la Cour des aides de Normandie, dépoſées aux Archives départementales de la Seine-Inférieure.

« LOUIS, par la grace de Dieu Roy de France et de Navarre, à nos amés & feaux Conſeillers,
« les Gens tenans noſtre Cour des aides à Rouen, Salut. Nous avons faiċt expédier à noſtre cher & bien
« amé Jacques Frontin, noſtre Conſeiller & Auditeur en noſtre Chambre des comptes de Normandie,
« nos Lettres patentes en forme de chartre, cy attachez ſoubz le contreſeel de noſtre Chancellerie,
« leſquelles il deſireroit faire verifier par devant vous, mais d'autant que l'adreſſe en a eſté faicte en
« noſtre Chambre des comptes, premier qu'à vous il crainct, à raiſon des proceds & differends meus
« au Conſeil entre vous ſur le ſubjeċt de vos preſceances depuis l'obtention deſdites chartres, que
« ce ſoit ſubjeċt pour lequel vous feriez difficulté de procedder à la verification d'icelles ſans avoir
« ſur ce nos Lettres neceſſaires. A ces cauſes, deſirans le favorablement traicter, voullons & vous
« mandons que, ſans vous arreſter à la ſuſdite adreſſe deſdites chartres, que n'entendons aucune-
« ment prejudicier à vos preſceances ny aux proceds ſur ce par vous intentés en noſtre Conſeil,
« vous ayez à procedder à la veriffication deſdites Lettres ſans retardement, de poinċt en poinċt,
« ſelon leur forme & teneur, encores qu'elles ne vous ayent eſté preſenteez dans l'an de l'impetration
« d'icelles. Car tel eſt noſtre plaiſir, nonobſtant clameur de haro, chartre Normande priſe à partie
« & autres choſes à ce contraires. Donné à Paris le vingt ſixieſme jour de Febvrier mil ſix cens trente
« ſept & de noſtre reigne le vingt ſeptieſme. (*Signé*) par le Roy en ſon Conſeil, Mignot; ung paraphe
« & ſcellez ſur ſimple queu du grand ſceau de cire jaulne; & *à coſté eſt eſcript :* Regiſtrées ès re-
« giſtres de la Cour des aides en Normandie, ſuivant l'arreſt d'icelle du unzieſme jour de Juillet mil
« ſix cens trente ſept. (*Signé*) de Lestoille; ung paraphe. »

a On lit dans le *Diċtionnaire des Ennobliſſemens dreſſé d'après les regiſtres de la Chambre des comptes* (Paris, 1788) que les Lettres de Nobleſſe accordées à Jacques Frontin, Auditeur des Comptes à Rouen, le 6 Février 1635, lui ont été expédiées le 23 Juillet 1644. Le *Diċtionnaire véridique des maiſons nobles de France*, de Lainé, donne auſſi la première date. On voit par ce qui précède qu'il y a là une inexaċtitude qu'il convient de reċtifier. Baſnage, dans la *Coutume de Normandie*, La Chenaye-Desbois, ainſi que les autres auteurs, donnent les dates véritables.

Un arrêt du Confeil, du 16 Novembre 1672, dont la minute fe trouve aux Archives de France, reconnaît la nobleffe de cette famille. Sa filiation eft ainfi établie par Dom Jofeph Le Chevalier, Religieux de l'abbaye d'Aulnay, de l'ordre de Cîteaux (manufcrits de la Bibliothèque Impériale, Fonds français, n° 11929, p. 15 recto, maintenue de la généralité de Rouen) :

« François Frontin, Sr de Hauteville, dem^t à Ratieville, a fervy à l'armée, & François, fon « fils, Sr de la Jofferie, qui a fervy à l'armee depuis 1641 iufqu'en 1672. Lefufd. François a « de frères : Claude, Sr de Clarmont, & Jacques, Sr du Tot, M^e des Comptes receu le 28 Iuin « 1669. Fils, Jacques, Auditeur, ennobly en 1633, regiftrées ès Comptes & Aydes le 1er Feb^r. « 1634 & 11 Iuill. 1637. Fils, Jacques Frontin, Auditeur des Comptes, qui eut de frères Claude « & François, & led. François eut de fils Jacques, qui fut M^e des Comptes : renvoyés au Confeil le « 28 Septembre 1668 où ils ont efté maintenus en leur nobleffe. Voicy la teneur de l'arreft : « Ouy le rapport du Sr de Thuify, Con^er & M^e des Requeftes, &c., le Roy en fon Confeil con- « firme lefds. 3 frères François, Claude & Jacques, iffus d'ayeul & pere Auditeurs, & fans s'ar- « refter au iugem^t rendu par forclufion par le Sr Barin le 19 Avril 1667, ny à tout ce qui a efté « fait, les maintient coē Nobles & Efc^ers. Faict au Confeil tenu à Verfailles le 16 Nov. 1672, « collaõnné, & *figné :* Bechamel. »

« Nota : Le Roy en Iuill. 1652, ennoblit les Officiers des Comptes. Jacques en 1665 contribua « au commerce des Indes Orientalles, mourut 15 Feb^r 1667. Eut François, Jacques & Charles : « Le 15 Nov. 1602, il y eut declaration de nobleffe p^r les enfans des Officiers du Parlem^t « & Comptes ayant eû leurs peres & grands peres veterans defd. charges ou morts en l'exercice « d'icelles. »

« Portent : *D'Argent au Chevron de Gueules* (a) *& 3 Feuilles de Sinople ; ont ofté le Chevron « & mettent 3 Branches de Houx à triple Feuille de Sinople ;* Supp. Cim. *Levriers.* »

D'Hozier ne mentionne qu'une branche de cette famille dans fon *Indicateur nobiliaire :* c'eft la branche Frontin des Buffards, fixée actuellement en Bretagne, dont la filiation fe pourfuit ainfi :

PREMIER DEGRÉ.

Charles Frontin, Seigneur des Noyers (voir la maintenue citée plus haut), fut pourvu d'un office de finance qu'il vint exercer dans l'Avranchin. Il mourut à Saint-James le 14 Juillet 1682. L'acte mortuaire (*b*) dit qu'il fut inhumé en l'églife Saint-Jacques de cette ville, en préfence de fon fils, Jean Frontin, Seigneur de Bugle, qui fuit.

II. DEGRÉ.

Jean Frontin, Seigneur de Bugle, vint en Bretagne fe fixer à Fougères, où il époufa, le 5 Octobre 1695 (*c*), Demoifelle Marie Perrier de Lorière, fille de Me Perrier de Lorière & de Dame Léonarde Baston de Morière. De ce mariage font iffus quatre enfants :

1. Julien-Guillaume-Louis, qui fuit.
2. Jean-Baptiste, qui époufa Demoifelle Renée-Michelle Dissac, dont il eut une fille, Anne, mariée à Jofeph Chardon du Tertre.
3. Marie-Anne, morte vers 1785.
4. Renée, mariée, le 27 Février 1737 (*c*), à François Godin, Seigneur de Marcé.

(*a*) *L'Armorial de Normandie* de Chevillard repréfente l'écu de cette famille chargé du Chevron de Gueules, & affigne le 28 Juillet 1668 comme date de la maintenue. Dans l'arrêt de 1672 ces armoiries fe trouvent définitivement fixées comme nous les repréfentons ici & telles qu'elles ont été enregiftrées en 1696 dans le 21e vol. de l'Armorial de France, fous le numéro 358.

(*b*) Regiftres de l'état civil de Saint-James.

(*c*) Regiftres de l'état civil de Fougères.

III. DEGRÉ.

Julien-Guillaume-Louis Frontin, Seigneur de Bugle, né le 8 Septembre 1706, nommé, par commiſſion du 23 Octobre 1746, Enſeigne de la compagnie de Garde-côtes, commandée par M. Tuffin de la Royrie; mort le 13 Janvier 1789. Il avait épouſé, le 22 Avril 1732 (*a*), Demoiſelle Louiſe Longuet des Bufarts (ainſi écrit dans l'acte), dont il eut ſix enfants :

1. Guillaume-Louis, né le 23 Février 1733 (*a*), mort le 4 Avril 1743.
2. Jean-Baptiste-François, qui ſuit.
3. René-Joseph-Julien, né le 6 Août 1735 (*a*), mort le 10 Juin 1738.
4. Marie-François, né le 14 Avril 1738 (*a*), mort avant 1748.
5. Gilette-Anne née à Antrain vers 1737, Dame hoſpitalière adminiſtratrice de l'hôpital S.-Louis de Fougères qu'elle rebâtit en grande partie en 1777 (*b*), & qu'elle dota, de concert avec ſa ſœur. Elle mourut le 4 Janvier 1804 (*a*).
6. Marie-Anne-Françoise, née le 13 Mars 1741, mariée, le 9 Novembre 1758, à Charles Besnard de la Martinière. Reſtée veuve ſans enfants, elle adminiſtra l'hôpital Saint-Louis avec ſa ſœur aînée, dont elle partagea les charitables travaux. Elle mourut le 24 Janvier 1810.

IV. DEGRÉ.

Jean-Baptiste-François Frontin, Seigneur de Bugle, Surnuméraire des Gardes du Roi, né vers 1734, mort le 4 Juin 1795. Il avait épouſé, le 29 Mai 1759 (*a*), Demoiſelle Catherine-Perinne Dauguet de la Porte, dont il eut deux enfants :

1. Alexandre-Jean, qui ſuit.
2. Marie-Louise-Ursule, morte, ſans alliance, le 28 Mars 1783.

V. DEGRÉ.

Alexandre-Jean Frontin des Buffards, Avocat au Parlement, né le 1[er] Septembre 1766, mort le 2 Juin 1799. Il avait épouſé, le 24 Décembre 1787 (*a*), Demoiſelle Émilie-Bonne de Ruan, fille de Jean-François-Guillaume de Ruan (*c*) & de Marie-

(*a*) Regiſtres de l'état civil de Fougères.

(*b*) On lit dans une *Notice hiſtorique ſur la baronnie, la ville & l'arrondiſſement de Fougères*, par MM. A. Bertin & L. Maupillé (Rennes, 1846) pages 162 & 163 : « Hoſpice Saint-Louis.... Avant que l'Hoſpice Saint-Louis « fût deſſervi par des Religieuſes, l'adminiſtration en avait été confiée à des Dames charitables & bienfai« ſantes de la ville. Citer ici les noms de M[lle] Frontin des Buffards, de M[me] de la Martinière, ſa ſœur, de M[lles] Le « Mercier de Cures & de Bigaglia, c'eſt rappeler aux habitants de Fougères qui ont connu ces Dames, le dévoû« ment le plus abſolu, le zèle le plus ardent, l'activité la plus infatigable conſacrée au ſoulagement de l'infortune. « Du reſte, l'hoſpice était loin d'offrir à cette époque l'aſpect grandioſe & les avantages qu'il préſente aujourd'hui. « Quelques bâtiments incommodes, peu appropriés à leur deſtination, ſans clôture extérieure, formaient le pre« mier établiſſement dont le terrain avait été acheté par la ville pour la ſomme de 5870 livres. Ceux qui les ont « remplacés ſont dus à la munificence des Dames adminiſtratrices dont nous avons parlé, & principalement de « M[lle] des Buffards. Ils furent complètement achevés en 1777.... »

(*c*) La famille de Ruan, originaire d'Irlande, vint en France à la ſuite des Stuarts. Son nom paraît avoir été primitivement O'Ryan ou Mac Ryan, modifié par le temps & l'éloignement de l'ancienne patrie. Ses armes ſont ſemblables à celles des O'Ryans décrites dans l'*Hiſtoire de l'Irlande* du D[r] Georges Keating (1 vol. in-fol. Bibl. Imp., n° 80). Différentes correſpondances échangées de 1751 à 1784 avec les Officiers irlandais au ſervice de la France, conſtatent ſa parenté & une communauté d'origine avec les Mac-Dermott, O'Brien, O'Méara, O'Ryan, &c.

La filiation de la branche devenue françaiſe s'établit à partir de

Jean de Ruan, S[r] du Meſnil, qualifié Baron dans différents actes. Il faiſait partie des gardes du corps du Duc d'Orléans commandés par le Marquis de la Fare en 1700. Il épouſa Marie-Françoiſe Gillebert d'Haleine (*), dont il eut un fils unique :

Jean-François-Guillaume de Ruan, S[r] du Meſnil, Officier au régiment de Rohan-infanterie vers 1747; épouſa, le 18 Août 1750 (**), Demoiſelle Marie-Jeanne-Françoiſe de Bigaglia, & mourut à l'âge de 57 ans, le 3 Mars 1785, laiſſant cinq enfants, ſavoir :

(*) IV Regiſtre de cet Armorial, art. Gillebert, p. 3. (**) Regiſtres de l'état civil de Fougères.

Jeanne-Françoife-Anne de Bigaglia (*a*).
De ce mariage eft iffu un fils unique, qui fuit.

VI. DEGRÉ.

Jean-Marie-Alexandre-Émilie Frontin des Buffards, né le 5 Décembre 1788. Capitaine dans la garde impériale, il fit avec diftinction les campagnes de 1809 à l'armée de Brabant, de 1810, 1811 & 1812 à l'armée d'Efpagne, fut bleffé le 15 Juin 1812 à Aranda. Légionnaire du 17 Janvier 1813, il reçut, par Lettres Patentes du 17 Novembre 1818, le titre de Chevalier. Il époufa en premières noces, le 26 Mai 1823 (*b*), Demoifelle Bonne-Claire-Françoife Le Jeune de Lagrée, fille de Benjamin-Marie Le Jeune de Lagrée & de Marie-Anne-Joféphine Patard de Launay; & en fecondes noces, Demoifelle Mélanie-Marie de Boulleuc.
Il mourut à fa terre de la Foltière, près Fougères, le 18 Mars 1837, laiffant de fon premier mariage un fils unique, qui fuit.

VII. DEGRÉ.

Gustave-Marie Frontin des Buffards, né le 28 Février 1824. Il a époufé, le 18 Avril 1854 (*c*), Demoifelle Amanda-Marie-Adèle-Marguerite-Philomène Carron, fille de Amand-Marie-Étienne Carron (*d*) & de Françoife-Antoinette-Elmire de Truchis.

1. Marie-Anne-Gabrielle, qui époufa Alexis-Siméon du Fay.
2. Thérèse-Jeanne-Françoise, mariée à Jean-Guillaume Isambert.
3. Jean-Jacques de Ruan, Chevalier, Seigneur du Mefnil, ancien Capitaine au régiment de Condé-infanterie, Chevalier de Saint-Louis par brevet du 20 Novembre 1816, né le 1er Février 1754 (*), mort le 10 Décembre 1822, avait époufé, par contrat du 20 Janvier 1789, Demoifelle Charlotte-Louife-Angélique-Rofe de Billeheust, décédée le 11 Avril 1853 (*); fille de Julien-Louis de Billeheust, Chevalier, Seigneur & Patron de Braffais, &c., & de Cécile-Angélique-Julienne-Jeanne de Clinchamp, Dame de la Pigacière. De ce mariage font iffus deux enfants, favoir :
   I. Florentine-Marie-Julienne, née le 7 Novembre 1790, décédée le 1er Avril 1866; mariée, le 22 juin 1812, à Emmanuel-Défiré Marquis du Quesnoy. (Voir plus loin, au même Regiftre, au XIIe degré de la notice fur la famille du Quefnoy.)
   II. Henri-Louis-Pierre de Ruan, né le 10 Février 1800, mort jeune.
4. Gabriel-Jean-Marie de Ruan, né le 11 Octobre 1758 (*), Prêtre.
5. Émilie-Bonne, née à Laignelet le 20 Mars 1786, morte le 5 Juin 1844 (*). Elle époufa en premières noces Alexandre-Jean Frontin, Sr des Buffards, comme nous l'avons dit plus haut; & en fecondes noces, Jofeph-Pierre-François-Gilles Le Pays du Teilleul.
   De ce fecond mariage font iffus cinq enfants :
   I. Isidore, mort au berceau.
   II. Émilie-Thérèse-Emma, mariée à Mr le Préfident Alexandre-Pierre Trotry de la Touche; mort le 11 Janvier 1846 (*).
   III. Camille-Louise-Émilie-Joséphine, morte le 25 Février 1834, fans alliance.
   IV. Eugénie-Marie-Anne, qui a époufé Auguftin-Marie, Comte du Breil de la Caunelaye, chef actuel de nom & d'armes de cette famille.
   V. Hippolyte-Joseph Le Pays du Teilleul, Lieutenant de vaiffeau, marié à Demoifelle Célie-Marie-Anne-Céfarine de la Tuollays; mort le 30 Septembre 1865.

(*a*) La famille de Bigaglia eft d'origine vénitienne. (Lettres de naturalifation données par le Roi Louis XIV à Jacques de Bigaglia, Gentilhomme vénitien, &c., datées de Fontainebleau en Octobre 1707; enregiftrées en la Chambre des comptes le 27 du même mois : figné, Mandat, Confeiller rapporteur.)

Marie-Jeanne-Françoife-Anne de Bigaglia, époufe de Jean-François-Guillaume de Ruan, était fille de Gabriel de Bigaglia, & de fa première femme, Demoifelle Marie Befnard, Seigneur & Dame de la Hellonnière. Elle eft morte le 4 Décembre 1796. — Sa fœur, Anne-Thérèse de Bigaglia, iffue d'un fecond mariage, etait Dame hofpitalière de Saint-Louis de Fougères. Elle mourut le 17 Septembre 1816.

(*b*) Regiftres de l'état civil de Fougères.

(*c*) Regiftres de l'état civil de Rennes.

(*d*) La famille Carron remonte à Pierre Carron, Sieur de la Carrière, Gendarme de la compagnie d'ordonnance du Maréchal de Briffac; il vint en Bretagne vers 1596. Elle a été illuftrée par le vénérable & faint Abbé Carron

(*) Regiftres de l'état civil de Fougères.

De ce mariage font iffus :

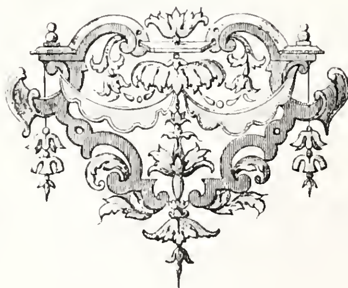
1. Paul-Marie-Amand, né à Fougères le 25 Janvier 1855.
2. Guy-Marie-Pierre-Hippolyte, né au château de la Foltière le 29 Juin 1858.
3. Marie-Marguerite-Anne-Augustine-Cécile, née au château de la Foltière le 22 Novembre 1863, morte à Rennes le 1er Mars 1864.

(Guy-Toussaint-Julien), célèbre par fes nombreufes inftitutions de bienfaifance en France & en Angleterre & par fon ardente charité pendant l'émigration.

Delille a dit de lui :

« Des Français exilés féconde providence,
« Dans leur fecret afile il cherche leurs malheurs,
« Il foigne la vieilleffe, il cultive l'enfance,
« Il inftruit par fa vie, il prêche par fes mœurs,
« Et quand fa main ne peut foulager l'indigence,
« Il lui donne fes vœux, fa prière & fes pleurs. »

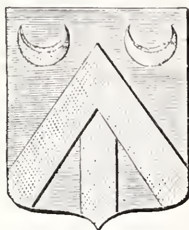
Sa vie a été écrite par un *Bénédictin de la congrégation de France* (Paris, Douniol, 1866). Voir fur la nobleffe de la famille Carron la note M. de cet ouvrage, page LIX.



DE GALBERT,

Anciens Seigneurs de Montbonnod, Étapes, Comiers, le Verfou, la Pierre, Vors, Rochenoire, Trinconières, Oifans, Saint-Peray, Cintrées, Tholand, le Pont de Barret, Grave, les Fonts, &c.

EN DAUPHINÉ.



D'Azur au Chevron palé d'Or, accompagné en chef de deux Croiffants du même.
DEVISE : Pro patriâ virtus.

La maifon de Galbert eft l'une des plus anciennes de la chevalerie dauphinoife. Dès 1030 (*a*), un Galbert fait donation de terres dans le comté de Salmorenc, au territoire de Moirans, &c.

Elle s'eft divifée en plufieurs branches, dont une feule fubfifte. Sa nobleffe de race eft conftatée par toutes les convocations d'arrière-ban de la province & par les jugements de maintenue. Guy Allard en a dreffé la généalogie depuis 1336 (*b*).

Outre les membres de cette famille formant la filiation directe, nous devons citer : BERNARD de Galbert, Prieur de Ruons (*c*) en 1202; FRANÇOIS de Galbert, Damoifeau, de Moirans, préfent à la bataille de Varey en 1326 * (*d*); GUIGUES de Galbert, Profeffeur de décrétales à Grenoble, en 1340, appelé au Confeil Delphinal le 2 Octobre 1341 *; PIERRE de Galbert, de la Motte-Chalençon, en 1370; PIERRE de Galbert, fon fils; un autre PIERRE, fon petit-fils, & BERMOND de Galbert, fon parent; PIERRE de Galbert, à qui Louis XI avait octroyé la châtellenie de Guilleftre par une lettre très-flatteufe confervée dans la famille; RAYMOND de Galbert, Châtelain de Theys, en 1360*; RAYMOND, fon fils, en 1398*; GUILLAUME de Galbert de Tholans qui figure au contrat de mariage de Roftaing III de Pracomtal, en 1391 (*e*); CHARLES de Galbert, Chapelain de Saint-Martin de Miféré, en 1400; MICHEL de Galbert, moine de l'Ile-Barbe (*f*); HUGUES de Galbert, d'Oifans, marié avec Guicharde DE VIENNOIS, fille d'Amédée, en 1430*; PONS de Galbert, 1449 & 1472*; ANTOINETTE de Galbert, femme d'Antoine DE BONNIOT DE CHENICOURT en 1458*; ANNE de Galbert, femme de François DE BESSON, Seigneur de Rives; BERNARD de Galbert, Capitaine de cent hommes de pied, qui fuivit le Duc d'Albany dans la campagne d'Écoffe (*g*); THÉOFRASTE de Galbert, de la Sagnie, marié à Jeanne DE LA TOUR (depuis LA TOUR DU PIN), en 1500, &c., &c.

(*a*) 17e Cartulaire de Saint-Hugues.
(*b*) Manufcrit de la Bibliothèque de Grenoble.
(*c*) *Gallia Chriftiana*, t. VI.
(*d*) Tout ce qui eft marqué d'un aftérifque eft rapporté d'après Guy Allard.
(*e*) IIIe Regiftre de cet Armorial, art. DE PRACOMTAL, preuves, p. XXVI.
(*f*) Le Laboureur, *Les Mazures de l'Abbaye royale de l'Ifle-Barbe*, t. II, p. 352.
(*g*) Lettre de François Ier, écrite de Saint-Germain-en-Laye; aux archives de la famille.

Nous ne donnerons ici que la defcendance directe de cette famille.

PREMIER DEGRÉ.

Geoffroy de Galbert, Chevalier, fit l'an 1185, en préfence de Guigues, fon fils, une donation de droit de pèche à l'abbaye de Bonnevaux (*a*).

II. DEGRÉ.

Guigues Ier de Galbert, Chevalier, céda, par acte du 17 Mai 1212, à Guigues de Mathys, tous les biens qu'il poffédait à Châteauneuf, en préfence de Geoffroy, fon fils.

III. DEGRÉ.

Geoffroy de Galbert, Chevalier, fut père de :

IV. DEGRÉ.

Boniface de Galbert, Chevalier, qui affifta, le 4 des calendes de Septembre 1262, à un échange entre Charles, fils du Roi de France, Ifnard & Reforciat d'Entreveynes. Il eut plufieurs enfants, parmi lefquels :

V. DEGRÉ.

Guigues II de Galbert, Chevalier, qui maria fa fille Esmengarde à « magnifique » Pierre Aynard, Seigneur de Monteynard, & lui donna une dot de 2000 florins, cautionnée par Nobles Bertrand, Boquet, Ifnard, Reymond, Guillaume de Galbert (*cognatos*) & Joffrey de Montoz, en préfence de Rolland de Rofans, Guillaume d'Agoult & Jourdan de Rofans, Chevaliers. Elle eft rappelée dans le teftament de fon mari, en 1340.

VI. DEGRÉ.

Jacques de Galbert, Chevalier, Capitaine de cent hommes de pied, fuivit en Flandre le Prince Charles, Dauphin de Viennois, ainfi qu'il réfulte d'une lettre de ce Prince à la Chambre des comptes de Grenoble, du 22 Septembre 1363.

VII. DEGRÉ.

Raymond ou Aymon de Galbert, Chevalier, fut témoin du mariage de Noble & Puiffant Seigneur Boniface Alleman, Seigneur d'Uriage, avec Claudine de la Baume d'Hoftun, en 1423. Il vivait encore en 1460 à Montbonnod où il « alberge un fonds » à Jean Faure de Gonon, par acte devant Me du Thaud, Notaire.

VIII. DEGRÉ.

Raymond de Galbert, Chevalier, Châtelain delphinal de Montbonnod en 1458, donna le dénombrement de fes biens en 1465. Il tefta le 4 Décembre 1483 & fut enterré dans l'églife de Saint-Martin de Miféré, devant la chapelle de la bienheureufe Marie-Madeleine, fondée par fes ancètres. Il avait époufé Philippe de Ravier,

(*a*) Toutes les pièces dont l'origine n'eft pas citée fe trouvent aux archives de la famille. Elles ont été vérifiées par M. de Rivoire-Labâtie pour une notice qu'il a inférée fur cette maifon dans fon *Armorial du Dauphiné*, & par M. Pilot de Thorey, Archivifte du département de l'Ifère, qui a dreffé & figné la préfente notice.

de Saint-Ismier, héritière de Nobles Antoine d'Avalon & Pierre de Bovarot, rappelés dans le testament de son mari. De ce mariage :

1. ANTOINE, qui suit.
2 & 3. MICHEL & RAYMOND de Galbert.

IX. DEGRÉ.

ANTOINE de Galbert, Chevalier, marié : 1° à Dominique DE LUCÉ; 2° à Jeanne DE CIZERIN. Guy Allard lui donne, en outre, pour femme Françoise DE VACHON. Il testa le 8 Juin 1513 & fut enseveli dans sa chapelle de Saint-Martin de Miséré, à laquelle il fit de nouveaux dons. Il fut père de :

1. ENNEMOND, qui suit.
2. MICHEL, Officier au service du Roi.
3 & 4. JEAN & GUIGUES, Religieux à l'Abbaye de Saint-Martin de Miséré.
5. JEANNE, femme de Pierre DE DURAND, de Champ.
6. CATHERINE, mariée à Antoine DE COLLIN.
7. ANTOINETTE, femme d'Aymon DE REVEL.
8. CLAUDE, marié, le 7 Juin 1531, à Guigonne DE COMIERS, fille de Michel, Seigneur d'Étapes & de Vors, & de Christine DE MENON, fille de Zacharie, dont un fils, nommé GUIGUES, vivant en 1555, & une fille mariée à Claude DE CORBEAU.

X. DEGRÉ.

ENNEMOND de Galbert de Montbonnod, Ier du nom, Chevalier, marié, le 15 Avril 1501, à Raymonde DE GENTON, fille de feu Jacob, & d'Hélène ÉMERY, en présence de LAURENT & ANDRÉ de Galbert, Antoine d'Argout, François de Genton de Mailles, Antoine de Colonges, &c. Convoqué à l'arrière-ban de la province, le 31 Mars 1512, il reçut de Charles d'Apignieu le commandement de sa brigade, & figure également dans les convocations des 11 Septembre 1513 & 26 Juin 1524. Il testa le 25 Août 1550. Il avait été héritier de François de Cizerin & de Raymond de Galbert, ses oncles. Il eut de son mariage :

1. ENNEMOND II, qui suit.
2. TELMOZ, marié en 1541 à Jeanne DE LOBET, dont : GABRIEL, vivant en 1582.

XI. DEGRÉ.

ENNEMOND II de Galbert, Chevalier, Seigneur d'Étapes, Comiers, Vors, la Pierre, &c., fit partie de l'arrière-ban du 26 Juin 1524. Il avait épousé, le 19 Octobre 1539, Jeanne DE COMIERS, deuxième fille de Michel, Seigneur d'Étapes & de la Pierre, & de Christine DE MENON; & le 4 Juin 1557, Marguerite DE COMIERS, fille de Guigues, Seigneur de Laval, de Saint-Étienne & de Vors. Il donna le dénombrement de ses biens, les 18 & 19 Mars 1540. Son testament est du 3 Avril 1571. Il eut de son premier mariage :

1. PHILIPPE, dont l'article suit.
2. JEAN, qui suivit le parti de Henri IV contre la Ligue & mérita l'affection de ce Prince, ainsi que l'atteste la lettre suivante, écrite entièrement de sa main :

« Monsieur de Galbert, pour ce que le Sr de Pyèresite ne puet sufyre à lasère des denyers
« de la subvensyon en Languedoc & Dauphiné, j'ay été d'advis d'y dépécher Vycose lequel
« a charge de vous remettre de par moi comyssyon tèle que l'y puyssyez ayder. Et vous ay
« byen bon resentyment de vous avoyr volu ofryr pour estre asseuré que vous y anployerez
« d'afectyon ; & ne sera meyndre la myène de vos servyces. Vous aurez oy tout le bruyt
« de réconsylyacyon avec les lygueurs que s'yl rend sourd ne doyt rendre aveugle; mais

« byen recommande de veyllier tous jours à leurs pratyques pour tant qu'aymés.
Votre plus asseuré amy, « Henry. »

3 & 4. Ennemond & Pierre, morts au service.
5. Anthonie, femme de Noble Jean d'Acquin.
6. Lucrèce.
Et quatre filles du 2e lit :
7. Méraude, femme : 1° de Claude d'Aréoud; 2° de Gaspard du Ginet d'Arborel.
8. Ennemonde.
9. Marguerite, mariée à Claude de Merel.
10. Isabelle, femme de N. de Rame.

XII. DEGRÉ.

Philippe de Galbert de Comiers, Chevalier, Seigneur d'Étapes, &c., épousa, le 25 Août 1580, Dame Marguerite de la Pra, fille de Laurent de la Pra & de N. de Chessan. Dans son contrat de mariage elle est dite héritière de Mme d'Amauze, Abbesse de Soyans, de Mme de Ricobeau, sa tante, & de Mme de Chessan, son aïeule. Il testa le 16 Mars 1629. De ce mariage :

1. Philippe, auteur de la branche des Seigneurs d'Étapes, alliée aux familles de Micha, de Maréchal, d'Armand, &c., & éteinte, au siècle dernier, par la mort de Messire Antoine de Galbert, qui, le 15 Janvier 1740, avait institué pour son héritière universelle Philippe-Louise de Gratet du Bouchage, sa parente, épouse du Président de Rozans.
2. Alexandre, dont l'article suit.
3. Pierre.
4 & 7. Françoise & Claire.
5. Anne, mariée, le 18 Mars 1621, avec Hector de Solliers, fils de Raymond, & de Catherine de Bonfils.
6. Louise, alliée à Aymar de Menon, Seigneur d'Armentières.

XIII. DEGRÉ.

Alexandre de Galbert, Chevalier, Seigneur de Rochenoire & de Trinconières, est compris au rôle de l'arrière-ban, en 1630, pour marcher sur Casal, & en 1640, pour porter des secours à Turin. Il fut maintenu dans les priviléges de son ancienne extraction par jugement du 7 Mars 1641 (*a*). Il était Syndic de la Noblesse de Voiron & se trouvait au camp devant Turin, le 14 Octobre 1664, avec Philippe, son frère, Syndic de la Noblesse du Versou, ainsi que le constate un certificat du Comte de Clermont-Tonnerre, Commandant l'arrière-ban de la province. Il testa le 8 Mars 1652. Il avait épousé, le 25 Septembre 1622, Demoiselle Catherine de Dorgeoise, fille de Thomas, Seigneur de Trinconières, morte le 2 Avril 1641; & en 1642, Lucie de Marcel de Beauvezel, veuve d'Augustin de Colonges, Seigneur de Gillibert, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi. Il eut de Catherine de Dorgeoise :

1. Aymar, qui suit.
2, 3, 4, 5 & 6. Claude, Armand, Jean, Alexandre & Claude, morts jeunes.
7. Antoine, né le 17 Mars 1634, mort Lieutenant de cavalerie.
8. Jean-Claude, baptisé le 6 Janvier 1641, mort au service.

(*a*) Henri de la Guette & Alexandre de Sève, Intendants. Original aux Archives du département de l'Isère; copie authentique aux mains de la famille.

9. Claudaz, baptifée le 1er Août 1626, mariée, le 12 Octobre 1642, à Jacques de Granges, fille d'Alexandre, & de Jeanne du Pin.
10. Jeanne, vivant en 1663.
11. Martianne, mariée à Henri de Colonges, fils d'Auguftin, Seigneur de Gillibert, & de Lucie de Marcel.
12. Hyppolite, née le 13 Mars 1636, Religieufe à Notre-Dame de Valence.

Et du deuxième lit un fils : Ennemond.

XIV. DEGRÉ.

Aymar de Galbert, Chevalier, Seigneur de Trinconières & de Rochenoire, né le 5 Février 1640, maintenu dans fa nobleffe d'ancienne extraction & priviléges, par jugement de M. Du Gué, Intendant en Dauphiné, du 2 Juillet 1667 (*a*). Il avait époufé, par contrat du 17 Février 1668, & en l'églife de la Buiffe, le 5 Juin fuivant, Dame Madeleine Asport, fille de Meffire Asport, Prêtre, veuf de Dame Claudaz Faure. Il tefta le 5 Mars 1711. De fon mariage :

1. Alexandre, qui fuit.
2. Catherine, baptifée le 27 Avril 1671, mariée à Balthazard de Laval, Seigneur de Maurienne.
3. Marie, baptifée le 24 Avril 1672, femme de François de la Batie, Chevalier de Saint-Louis.
4. Joseph, baptifé le 26 Mars 1674, mort jeune.

XV. DEGRÉ.

Alexandre de Galbert, Chevalier, Seigneur de Rochenoire & de Trinconières, baptifé le 14 Octobre 1669, Capitaine dans le régiment de Suze le 1er Juin 1704, Syndic de la Nobleffe de Voiron, époufa, le 16 Novembre 1708, Demoifelle Marguerite, fille de Claude Gillet & de Marie de Penon. De ce mariage :

1. Oronce, dont l'article fuit.
2. Pierre, Abbé de Tolvon, dont une chapelle avait été fondée par la maifon de Galbert, en 1400 (Guy Allard).
3. Marie-Célie, mariée à Charles de Voissant.
4. Françoise, Chanoineffe aux Dames de Tullins, où nulle n'était reçue fi elle n'était *noble de race, fans tache & fans reproche.*

XVI. DEGRÉ.

Oronce de Galbert, Chevalier, Seigneur de Trinconières & de Rochenoire, Confeiller au Parlement de Grenoble par provifions du 20 Mai 1745, époufa, par contrat du 1er Février 1749, Dame Anne-Conftance Le Clet, fille de Mathieu Le Clet, Capitaine au régiment de Montanègre, & de Dame Lucrèce Eyraud, Dame d'Eybeyns. Il a laiffé plufieurs ouvrages de droit manufcrits. Il fit fon teftament le 10 Mai 1770 & mourut le 21 Juin 1775. De fon mariage :

1. Alexandre-Oronce-Constance, qui fuit.
2. Charlotte-Gasparde-Constance, morte à Lumbin.
3. Gaspard de Galbert, Seigneur de Rochenoire & des Angonnes, Chevalier de Saint-Louis, de Malte & de Cincinnatus, fit la campagne de l'Indépendance, affifta au bombardement de Tunis, à la bataille d'Oueffant, &c., &c. Il parut à l'Affemblée des États à Romans, en 1788, comme Député du dou-

(*a*) Original aux Archives du département de l'Ifère; copie authentique aux mains de la famille.

blement, & aux États Généraux & à l'Assemblée Nationale, avec le titre de Vicomte, comme Député de la Guadeloupe, où il mourut en 1807. Il avait eu de son mariage avec Demoiselle DE MARRE DE BOISCHERY un fils, GASPARD, mort à l'École militaire de Tournon, & une fille, DÉSIRÉE, mariée à M. DE MONIÈRES, Officier supérieur.

XVII. DEGRÉ.

ALEXANDRE-ORONCE-CONSTANCE, qualifié Comte de Galbert (*a*), né le 2 Janvier 1750, Conseiller au Parlement de Grenoble, épousa, par contrat du 17 Juillet 1775, Marie-Madeleine-Laurence-Suzanne DE CHARENCY, fille de Messire Pierre DE CHARENCY, Conseiller au Parlement, & de Dame Marie-Madeleine DE LA TOUR DU PIN. Rappelé en 1812 à la Cour de Grenoble, il y resta jusqu'en 1827, & mourut à la Buisse, en Mars 1831, pleuré par tous les habitants, dont il avait été le bienfaiteur pendant toute sa vie. Il avait eu de son mariage :

1. ALEXANDRE, qui suit.
2. ALEXANDRINE, née le 20 Janvier 1778, Chanoinesse-Comtesse de Neuville (*b*) le 24 Mars 1783, puis Chanoinesse de Malte, à Saint-Antoine de Viennois (*c*); mariée en 1797 à M. FLAUVANT, depuis Conseiller de Préfecture de l'Isère.

XVIII. DEGRÉ.

ALEXANDRE-MICHEL-PIERRE-JEAN-GUALBERT, Comte de Galbert, né le 2 Mai 1776, Chevalier de Malte, Conseiller à la Cour royale de Grenoble, marié, le 26 Mai 1807, à Anne-Henriette, fille de Jacques-Joseph DE RIVOIRE, Seigneur de Labâtie-Jallieu, & de Dame Olympe CHABERT DE MONTVALLON DE FONDVILLE. Il est mort en Septembre 1844, laissant :

1. MARIE-PIERRE-ABEL-ORONCE, qui suit.
2. ALPHONSINE, née en 1808, morte en Juin 1845.
3. LAURE, mariée en 1841 à M. Adolphe DE MORGUES DE SAINT-GERMAIN.

XIX. DEGRÉ.

MARIE-PIERRE-ABEL-ORONCE, Comte de Galbert, né le 5 Avril 1815, Chevalier des Saint Maurice & Lazare, Administrateur-Fondateur de la compagnie universelle du canal de Suez, Membre de plusieurs Académies françaises & étrangères, Correspondant de la Société impériale & centrale d'agriculture de France, marié à Bourges (Cher), le 17 Février 1842, à Marie CORBIN DE MANGOUX, fille d'Adrien, Conseiller à la Cour royale de cette ville, Chevalier de la Légion d'honneur, & de Céline ARNAUD. De ce mariage :

1. JEAN-MARIE-ALPHONSE, né le 25 Décembre 1842 à Bourges, Avocat, ancien Secrétaire du jury du groupe de l'horticulture à l'Exposition universelle de 1867, Chevalier de l'ordre royal de Léopold de Belgique.
2. MARIE-ADRIEN-HENRY-RAYMOND, né à Bourges le 28 Février 1844.

(*a*) Traité de partage de 1787. — Quittance de paiement de la charge de Conseiller au Parlement, du 6 Mars 1790. — Registres de l'état civil de la Buisse, &c., &c.

(*b*) La preuve était de neuf générations de noblesse de nom & d'armes du côté paternel, & de trois générations seulement du côté maternel, la présentée non comprise. On était obligé, en outre, de produire un titre honorifique pour le septième aïeul ou de remonter plus haut. — Les preuves pour Alexandrine de Galbert ont été reçues par Mme d'Adrellier de Montenoz, Secrétaire dudit chapitre. Brevet d'admission du 24 Mars 1783.

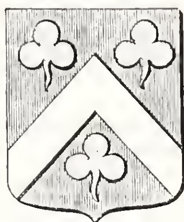
(*c*) Preuves reçues par les Chevaliers du Poët & de Pontevez, Délégués de l'ordre.



DE GALLIFFET,

Anciens Seigneurs de la Galliffetière, du Tholonet, d'Honon (aliàs *de Galliffet*); *de Marcilly-sur-Seine, de Villiers-aux-Corneilles, &c.; Barons de Preuilly, de Dampierre-sur-Boutonne; Princes de Martigues, Marquis de Buoux & de Salernes; Barons de Berre, de Lançon, d'Istres, d'Entressen, &c., Marquis de Galliffet.*

EN SAVOIE, DAUPHINÉ, PROVENCE ET CHAMPAGNE.



De Gueules au Chevron d'Argent, accompagné de trois Trèfles d'Or. COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS : *deux Lions.* DEVISE : Bien faire & laisser dire.

L'ancienneté de la maison de Galliffet remonte à une époque reculée & son origine demeure inconnue. D'Hozier qui lui a consacré une notice détaillée, au Ve Registre de cet Armorial, p. 557-570, reconnaît que sa filiation authentiquement prouvée remonte au XIVe siècle, malgré la destruction de ses plus anciens titres pendant les troubles de la Ligue. Il n'en commence pourtant le premier degré qu'avec la fin du XVe siècle, par GUILLAUME de Galliffet, tandis que les documents des archives de la Chambre des comptes de Turin permettent d'établir une filiation non interrompue à partir de JEAN Ier de Galliffet, vivant en 1380, trisaïeul de GUILLAUME dont on vient de parler (*a*). Dans la continuation, qui va suivre, de la généalogie donnée par d'Hozier, on a tenu compte de ces quatre degrés antérieurs, de sorte que le XIIe Degré de cette notice correspond au VIIIe de l'article du Juge d'armes.

Trois membres de cette maison ont été admis aux honneurs de la cour, en 1753, 1772 & 1784.

PREMIÈRE BRANCHE.

[ÉTEINTE.]

XII. DEGRÉ.

LOUIS-FRANÇOIS de Galliffet, qualifié de « très-haut & très-puissant Seigneur », Prince de Martigues, Marquis de Galliffet (*b*), de Buoux & de Salernes, en Provence; Baron de Berre & de Lançon, Seigneur d'Istres, Entressen, Saint-Mitre & Châteauvieux aussi en Provence; Baron de Marcilly, Villiers-aux-Corneilles, la Celle, Fontaine-Denis, Nuisy, Leurrey, les Caves, Esclavolle, Pontangis, Lavaur, Pont-Sainte-Marie, Culoison & Mornay, en Champagne; né le 1er Février 1695 (*c*), servait d'abord dans la première compagnie des Mousquetaires du Roi; était, le

(*a*) Voir ces quatre degrés de la filiation dans Courcelles, *Histoire des Pairs de France*, t. IV, art. DE GALLIFFET.

(*b*) (*c*) Ve Registre de cet Armorial, art. DE GALLIFFET, p. 7.

5 Février 1721, Enfeigne aux Gardes françaifes, & époufa, le 1er Mai 1730, Demoifelle Denife-Élifabeth Pucelle d'Orgemont, fille unique d'Omer Pucelle, Seigneur d'Orgemont, de Dercy, &c., & de Dame Denife Taion.

Héritier d'une fortune immenfe en vertu des teftaments de fon oncle Jofeph, & de fon père Alexandre, il acquit, d'abord la première (16 Mai 1771), puis la feconde moitié (20 Mars 1772) de la principauté de Martigues (*a*), pour la fomme de deux millions, & en releva le titre, comme l'*ayant caufe* des Villars. Un arrêt de la Cour des comptes, du 4 Juin 1776, lui défendit de porter le titre de Prince de Martigues, mais cet arrêt fut caffé par celui du Confeil d'État, du 28 Juillet 1777. Un autre arrêt du Parlement, du 6 Novembre 1787 (*b*), ordonna aux Confuls de la principauté de Martigues de donner le titre de Princes aux héritiers des biens du Marquis de Galliffet, & de leur rendre les honneurs & priviléges qui en étaient la conféquence.

Louis-François, Marquis de Galliffet, fut admis aux honneurs de la Cour le 7 Juillet 1753, fur preuves de la nobleffe faites devant Clairembault, Généalogifte des ordres du Roi. Il fit fon teftament le 10 Janvier 1770 en faveur de fes coufins de la feconde branche, Simon-Alexandre-Jean & fon fils Louis-François-Alexandre, & décéda, fans poftérité, à Paris en 1778.

SECOND RAMEAU (*c*).

XII. DEGRÉ.

Philippe-Christophe-Amateur, qualifié Comte de Galliffet, coufin germain du précédent, ne laiffa que deux filles de fon mariage avec Marie de Levis-Cousan, remariée en fecondes noces à Jacques-Hyacinthe, Vicomte de Sarsfield, Chevalier, Maréchal de camp, Infpecteur général de la cavalerie :

1. Marie-Louise de Galliffet, mariée, le 9 Avril 1772, à Louis-François-Alexandre, Comte de Galliffet, Prince de Martigues, fon coufin.
2. Marie-Antoinette de Galliffet, mariée, par contrat du 4 Avril 1776, à Louis-Antoine-Sophie Vignerot du Plessis, Duc de Richelieu & de Fronfac, Pair de France, Lieutenant général des armées du Roi, Premier Gentilhomme de la chambre, décédé en 1791, fils unique de Louis-Armand, Duc de Richelieu, Pair & Maréchal de France, Chevalier des ordres du Roi, Gouverneur de Guienne, & d'Élifabeth-Sophie de Lorraine-Guise.

SECONDE BRANCHE.

XII. DEGRÉ.

Simon-Alexandre-Jean de Galliffet, qualifié haut & puiffant Seigneur, Chevalier, Marquis de Galliffet (*d*), Seigneur de Tholonnet, de Montbijoux, &c., Prince de

(*a*) Le Roi Henri III érigea la feigneurie & Vicomté de Martigues en principauté, en faveur de Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, pour en jouir par fes fucceffeurs & ayants caufe, par Lettres patentes données à Saint-Maur de Foffés, en Juillet 1580. Cette principauté paffa d'abord dans la maifon de Vendôme, & fut acquife enfuite par le Maréchal Duc de Villars, qui obtint de Louis XIV l'érection de 1580 en faveur de fes hoirs & ayants caufe, par Lettres datées de Marly, en Juillet 1715. Armand-Honoré de Villars, dans fon teftament reçu par Lardeguire, Notaire à Paris, le 8 Octobre 1764, inftitua pour fes héritiers Jean-Charles-Jofeph d'Andigné de Vefins & Pierre de Vogué, qui vendirent leur fucceffion au Marquis de Galliffet.

(*b*) Original en parchemin.

(*c*) Le premier rameau s'éteignit en mâles en 1748 (voir l'art. de d'Hozier).

(*d*) Acte de naiffance d'Alexandre-Juftin-Marie, du 25 Mars 1790.

Martigues, Préfident en la chambre au Parlement de Provence & Député trois fois auprès du Roi Louis XV, décéda à Pife le 23 Janvier 1793 (*a*), laiffant un fils :

XIII. DEGRÉ.

Louis-François-Alexandre, qualifié haut & puiffant Seigneur, Chevalier, Comte (*b*) de Galliffet, Prince de Martigues, Marquis de Buoux & de Salerne, Baron de Berre, de Marcilly-fur-Seine, du Tholonnet & autres lieux, né le 17 Mai 1747, fut nommé fucceffivement : Sous-Lieutenant aux dragons du Dauphin le 11 Avril 1770 (*c*), Capitaine au régiment royal de Rouffillon-cavalerie le 4 Mai 1771 (*d*), Capitaine au régiment des dragons du Dauphin le 16 Octobre 1771 (*e*), Cornette en la feconde compagnie des Moufquetaires, réformée, & Meftre de camp le 14 Mars 1773 (*f*), Colonel d'infanterie en Provence fous les ordres du Marquis de Vogué, Lieutenant général (*g*); Brigadier de cavalerie le 1er Janvier 1784 (*h*), Maréchal de camp le 9 Mars 1788 (*i*), & Chevalier de Saint-Louis le 4 Mai fuivant (*j*). Proclamé Officier municipal de la commune d'Aix le 5 Février 1792, il répondit par une lettre de refus, datée de Pife, fous prétexte qu'il était allé en Italie pour fa fanté & pour l'éducation de fa fille, & que d'ailleurs, fes affaires de propriété réclamaient fa préfence à Saint-Domingue. Sous la Reftauration, il fut nommé Commandeur de l'ordre de Saint-Louis le 1er Mai 1822 (*k*) & Lieutenant général des armées du Roi en 1826. Il eft décédé en 1834. Par la volonté de fon oncle & avec difpenfe de la Cour de Rome, il avait époufé, le 9 Avril 1772, Marie-Louise de Galliffet, fa coufine (voir plus haut), dont il eut :

1. Louis-Marie-Alexandre-Irénée, né le 11 Janvier 1774, mort en 1777.
2. Marie-Antoinette-Alexandrine-Justine, mariée en 1806 au Baron de Coriolis, morte en 1861 à Turin.

Il époufa en fecondes noces, à Aix, le 23 Décembre 1788, Laure-Jofèphine-Marie de Lestang-Parade, fille de Jofeph-Melchior, Marquis de Lestang-Parade, & de Dame Marie-Pierrette-Élifabeth de Ricard. Elle était veuve en premières noces de M. Raphelis de Broves, ancien Amiral. Après avoir tefté le 2 Mai 1810, elle eft décédée à Aix le 2 Janvier 1812. De ce mariage vint un fils, qui fuit.

XIV. DEGRÉ.

Alexandre-Justin-Marie, Marquis de Galliffet, Prince de Martigues, Marquis de Buoux & de Salerne, &c., né le 25 Mars 1790 à Aix, Sous-Lieutenant dans la première compagnie des Moufquetaires de la garde du Roi en 1814, Commiffaire du Roi Louis XVIII fur l'extrême frontière de Belgique en 1815. La ville d'Armentières lui fit don d'une épée d'honneur. Il fit avec diftinction la campagne d'Efpagne, & à Sentana, le 4 Août 1823, il fauva, fous le feu de l'ennemi, plufieurs hommes grièvement bleffés. Il devint Lieutenant-Colonel de cavalerie, puis Colonel au 4e dragons, Chevalier de l'ordre de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur, Chevalier des ordres de Saint-Ferdinand, de Saint-Jean de Jérufalem & du Phénix de Hohenlohe, & eft décédé le 16 Avril 1854. Il avait époufé en premières noces, le 24 Avril 1810, Adélaïde des Roys d'Asport, d'une famille du pays d'Arles, décédée à Aix, le 7 Juillet 1822; & en fecondes noces, le 21 Novembre

(*a*) Extrait mortuaire en italien, legalife.
(*b*) Acte de naiffance de fon fils Alexandre-Juin-Marie.
(*c*) (*d*) (*e*) Brevet original en parchemin.
(*f*) Lettre du Roi, datée de Marly le 14 Mai 1779. Original.
(*g*) (*h*) (*i*) (*j*) (*k*) Brevet original en parchemin.

1825 (*a*), Marie-Victoire-Auguste BAUDE DE LA VIEUVILLE, fille d'Auguste-Joseph BAUDE, Marquis de la Vieuville, Membre de la Chambre des Députés, Pair de France, & de Dame Louise-Rose-Parfaite DU CHEYLARD.

Du premier lit sont issues :

1. VALENTINE-JOSÉPHINE-MARIE-LOUISE, née à Aix, mariée au Marquis Étienne-Léon ROBIN DE BARBENTANE.
2. JUSTINE-ARMANDE, morte en 1837, sans alliance, & inhumée à Aix.

Du second lit vinrent :

1. ALEXANDRE-AUGUSTE-GASTON, qui suit.
2. ALEXANDRE-LÉONCE, mort en bas âge, & inhumé à Chartres.
3. OLIVIER, mort en bas âge, & inhumé à Aix.
4. MARGUERITE-MARIE-LOUISE, mariée, le 28 Juin 1847, à Charles-Louis-Xavier, Comte DE VASSINHAC-IMÉCOURT.
5. MARIE-GERTRUDE-VICTOIRE, morte en 1841, & inhumée à Aix.

XV. DEGRÉ.

ALEXANDRE-AUGUSTE-GASTON, Marquis de Galliffet, Prince de Martigues, né à Paris le 23 Janvier 1830. Engagé volontaire en 1848, Officier aux Guides en 1854, il a fait la campagne de Crimée étant détaché du régiment des Guides, & y a été décoré pour action d'éclat. Il a pris part à toutes les guerres qui ont été faites depuis son engagement jusqu'à ce jour, & y a été distingué.

En 1860, il fut fait Officier d'ordonnance de l'Empereur & promu en même temps au grade de Capitaine. A la suite d'une blessure reçue devant Puebla & considérée comme mortelle, il a été nommé Officier de la Légion d'honneur. Devenu Colonel au 8e hussards en 1867, il a reçu le commandement du 3e chasseurs d'Afrique en 1868.

Il avait épousé, le 26 Octobre 1859, Demoiselle Florence-Georgina LAFFITTE, fille de Charles LAFFITTE & de Florence CUNINGHAM.

De cette union sont issus :

1. CHARLES-MARIE-ALEXANDRE, né en Août 1860.
2. GASTON-HENRI-MARIUS, né en Février 1867.
3. MARGUERITE-DIANE-ANNONCIADE-ANTOINETTE.

TROISIÈME BRANCHE.

[ÉTEINTE.]

PREMIER RAMEAU.

XI. DEGRÉ.

LOUIS-FRANÇOIS, Baron de Galliffet, fils de JOSEPH de Galliffet & de Claire DE BROCA, né à Marseille le 3 Avril 1745, fut reçu à l'École militaire en 1754 sur preuves de noblesse faites devant d'Hozier. Le 17 Avril 1784, il fut admis aux honneurs de la cour, & présenté avec le titre de Baron, après avoir justifié de sa noblesse sans origine connue devant Chéron, Généalogiste des ordres du Roi. Parvenu en 1788 au grade de Colonel des dragons de Noailles, il émigra en 1791, fut pourvu d'un commandement à l'armée des Princes & créé Maréchal de camp

(*a*) Acte civil du mariage.

en 1797, puis Lieutenant général en 1814. Chevalier de Saint-Louis depuis 1782, il fut promu au grade de Commandeur le 1er Mars 1821. Il eſt décédé ſans laiſſer d'enfants de ſon union avec Marie-Bernardine-Juſtine de Froissard, Chanoineſſe-Comteſſe du chapitre de Neuville en Breſſe.

SECOND RAMEAU.

XI. DEGRÉ.

Joachim de Galliffet eut de ſon mariage avec Jeanne de Corbeau de Lanfrey :

1. Pierre de Galliffet, né le 28 Mars 1748, Lieutenant au régiment de la Sarre, Chevalier de Saint-Louis, décédé à Marſeille le 3 Juin 1821, ſans alliance.
2. Joseph-Marie de Galliffet, né le 26 Septembre 1751, Contre-Amiral, Chevalier de Saint-Louis, décédé à Marſeille le 9 Décembre 1838, ſans alliance.
3. Marie-Thérèse, morte en bas âge.
4. Anne-Marie, née le 4 Octobre 1750, mariée à M. Porta, de Chambéry.



DE GAUDART D'ALLAINES.

Anciens Seigneurs des Champarts d'Allaines, de Montereau, du Marteau, de Challemelle, d'Arcy, de Maurepart, de Villiers, de Saint-Étienne, &c.

EN ORLÉANAIS, BOURGOGNE, BEAUCE ET GATINAIS.



De Gueules au Lion d'Or, couronné, armé & lampaſſé de même, accompagné de cinq Fleurs de Lys d'Or, poſées deux, deux & une. L'écu timbré d'un Caſque de face. SUPPORTS : *Deux Pucelles de France, ſoutenant d'une main l'écu & de l'autre une Épée de Gueules, appointée d'une Fleur de Lys d'Or ; & une Épée paſſée en pal, la garde en bas, ſous l'écu.* DEVISE : Spe & fide, *aliàs,* Spe & fide concilio firmata Dei. CRI DE GUERRE : Gaudart ! Gaudart !

La maiſon DE GAUDART, dont le nom eſt écrit dans des actes GAUDART, GAUDARD, GODARD & GODART, paraît être originaire du haut Gâtinais, ou même du duché de Bourgogne. Son origine n'eſt pas connue. Au XVe ſiècle les de Gaudart donnèrent leur nom à un fief poſſédé par eux en Bourgogne, & dès cette époque ils paſſaient pour être d'une très-ancienne nobleſſe. Avant de donner la filiation authentique, nous croyons devoir citer divers perſonnages qui ſemblent bien être de cette maiſon, ſans que cependant nous ayons pu trouver très-certainement le point d'attache.

LOUIS de Gaudard, Écuyer, Seigneur de Mieugre, petit-fils de JEAN de Gaudart, Chevalier, vivant en 1327, mourut & fut inhumé le 17 Novembre 1388, en l'égliſe d'Arthenay, en Beauce.

GUILLAUME de Godard, marié vers 1410 à Iſabeau DE LA GRUIÈRE, Dame du Marteau, en eut RICHARD, & ANTONIE, Dame de Chaſtenay. Il ſe remaria à Jacquette LE VAUVIER, veuve de Martin DE LA TAILLE, Seigneur de Souville & Bondaroy, & eut de cette ſeconde union : ÉTIENNE de Gaudart, marié avant 1426 à Marguerite DE BOISSY.

La filiation certaine ne commence qu'à partir de :

PREMIER DEGRÉ.

GUILLAUME de Gaudart, Écuyer, Seigneur de Montereau, du Marteau, d'Angerville, de Rébeville, de Challemelle, de la Chaiſe & autres lieux, très-probablement fils de Guillaume de Godard & d'Iſabeau de la Gruiere, mentionnés ci-deſſus. Il épouſa vers 1460 Iſabeau DE LAVOUYÈRE (*a*), fille de Jean, Écuyer, & eut de ce mariage :

1. ÉTIENNE, vivant encore en 1522 & dont on ignore la deſtinée.
2. JEAN, qui ſuit.

(*a*) Acte d'abandon des biens, fait par Guillaume de Gaudart le 12 Juin 1494 (Me Léris, Nre à Méréville).

II. DEGRÉ.

JEAN de Gaudard, Ier du nom, Écuyer, Seigneur de Montereau, Marteau, Challemelle, &c., marié, par contrat du 26 Octobre 1494 (Me Badin, Clerc juré à Toury), à Anne DE CHAMPGIRAULT, fille de Jean DE CHAMPGIRAULT, Écuyer, Seigneur de GERMOUVILLE, & de Huguette DE LA RAVAILLIER. Il laiſſa cinq enfants, entre autres :

1. CLAUDE, qui ſuit.
2. ANTOINE de Gaudart, Écuyer, Seigneur de Villiers & de Saint-Étienne, auteur d'une branche éteinte qui portait : *D'Azur au Chevron d'Or, accompagné de deux Étoiles en chef & d'une Roſe en pointe du même* (*a*). Il épouſa, par contrat du 31 Décembre 1540, Marie DE VILLEREAU DE BEAUVILLIERS, & en eut : CHARLES de Gaudart, Écuyer, l'un des cent Gentilshommes ordinaires de la maiſon du Roi Charles IX. Charles de Gaudart eut pour fils FRANÇOIS, père lui-même de JACQUES & FRANÇOIS, maintenus dans leur nobleſſe par ordonnance du 5 Décembre 1667, rendue par Mgr de Machault, Intendant en la généralité d'Orléans (*b*). Jacques de Gaudart, Écuyer, Seigneur de Saint-Étienne & de Bariſſure, fut Maréchal des logis général & Aide-Major au régiment de Cavillac ſous le commandement de M. le Comte de Buſſy-Rabutin, lequel rapporte dans ſes *Mémoires* la belle conduite de M. de Saint-Étienne à la bataille de Thionville. Il n'eut pas de poſtérité. Son frère, François de Gaudart, Écuyer, Seigneur d'Érainville, continua ſa branche qui s'éteignit à la ſeconde génération (*c*).

III. DEGRÉ.

CLAUDE de Gaudart, Écuyer, Seigneur de Challemelle, du Marteau, de Montereau & de Romainville, épouſa, par contrat du 9 Novembre 1534 (Me Salmon, Nre à Pontoiſe), Hélène DE LA BESCHIÈRE, fille de Jean DE LA BESCHIÈRE, Chevalier, & de Jacqueline DE MAILLÉ. Il eut de ce mariage une fille, & un fils, qui ſuit.

IV. DEGRÉ.

ESPÉRANT de Gaudart, Écuyer, Seigneur du Marteau & de Montereau, épouſa, par contrat du 16 Novembre 1568, Creſpine DE VAUCOULEURS, couſine germaine de JEANNE D'ARC, & fille de Charles DE VAUCOULEURS, Écuyer, Seigneur de Vaucouleurs, & de Marie DE BLERÉ. Il mourut vers 1587, laiſſant trois fils, dont le dernier ſuit.

V. DEGRÉ.

JEAN de Gaudart, IIe du nom, Écuyer, Seigneur du Marteau, de Montereau, d'Arcy, de Bourget, de Vaucouleurs en partie & de Maurepart, ſervit en 1636 au ban & arrière-ban du bailliage d'Étampes. Il fut exempté de la taille, comme Noble, par ſentence des Élus de l'élection de Pithiviers, en date du 13 Juin 1634; ſon aſcendance eſt établie dans cet acte juſqu'à ſon triſaïeul, Guillaume, qui forme le premier degré de cette notice (*d*). Il épouſa : 1° par contrat du 13 Mars 1605, Marguerite DE CALVY, fille de Jean DE CALVY, Écuyer, Seigneur des Loges de Coulet, &

(*a*) Malgré la différence des armoiries de cette branche, la communauté de ſon origine avec les de Gaudart du Marteau & de Maurepart, eſt établie dans l'ordonnance de maintenue de M. de Machault de 1667. Voir la note (*b*).

(*b*) Original aux Archives départementales du Loiret, ſérie C, no 104.

(*c*) Pour plus de détails généalogiques ſur la maiſon entière, conſulter la notice complète inſérée au *Chartrier français* (1868) avec la citation de tous les documents à l'appui. C'eſt un travail remarquable & fort conſciencieux.

(*d*) Archives départementales du Loiret.

d'Anne D'ALLONVILLE; 2° par contrat du 16 Octobre 1616, Hélène DE HAVART, Dame de Thuillay, fille d'Adrien DE HAVART, Écuyer, Seigneur de Senantes, & de Jeanne DE CRÉMAINVILLE. Du premier mariage vinrent :

1. JEAN, qui fuit.
2. PIERRE de Gaudart, Écuyer, Seigneur de Marteau & du Bois-des-Armes, père d'une fille, & de deux fils dont on ignore la deftinée.

Du fecond mariage il eut une fille, MARIE, & deux fils, JACQUES & NICOLAS. Ce dernier fut maintenu en fa nobleffe, conjointement avec fon fils NICOLAS, par ordonnance de M. de Machault, en date du 16 Décembre 1667.

VI. DEGRÉ.

JEAN de Gaudart, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur de Maurepart, des Champarts d'Allaines, de Pont-au-Lac & de la Grand-Cour, fut maintenu dans fa nobleffe d'ancienne extraction, avec fon fils aîné, par ordonnance de M. de Machault, Intendant de l'Orléanais, en date du 5 Décembre 1667 (*a*), & parut au ban & arrière-ban de la Nobleffe en 1692. De fon mariage, contracté le 8 Novembre 1637, avec Louife DE VILLEREAU, Dame en partie des Champarts d'Allaines & de la Grand-Cour, fille de François DE VILLEREAU, Écuyer, Seigneur de Brefainville, & de Marie DE VILLEREAU, il eut deux fils, dont l'aîné fuit, & une fille.

VII. DEGRÉ.

MARGUERY de Gaudart, Écuyer, Seigneur de Maurepart & des Champarts d'Allaines, fervit aux bans & arrière-bans des Gentilshommes de la province en 1692 & 1693 & mourut le 16 Février 1695. Il avait époufé, le 22 Janvier 1667, Marie DE BARTHON, fille de Jean DE BARTHON, Écuyer, Seigneur de Villeporcher, Villefimon, &c., & de Anne PICHON, & eut de cette union une fille, morte en 1705, & un fils, qui fuit.

VIII. DEGRÉ.

JEAN-FRANÇOIS de Gaudart, dit l'ancien, Écuyer, Seigneur de Maurepart, des Champarts d'Allaines, &c., né le 25 Novembre 1670, rendit, le 12 Juillet 1696, foi & hommage au Duc d'Orléans pour fes fiefs d'Allaines & du Puifet. Il fut marié quatre fois : 1° le 1er Octobre 1696, à Marie-Madeleine DE BAILLY, Dame du Bignon, fille d'Antoine DE BAILLY, Écuyer, Seigneur du Jarri, & d'Anne GUYENNE; 2° le 13 Avril 1709, à Efpérance POCHON DES GUAYES, fille de Maximilien POCHON, Ecuyer, Seigneur des Guayes, & de Efpérance ANCEL; 3° à Marie LEGRAND, morte fans enfants; 4° à Marie-Madeleine BASLIER, dont une fille. Du premier lit vinrent deux fils & une fille :

1. JEAN-FRANÇOIS de Gaudart, dit le jeune, Chevalier, Seigneur du Bignon, Capitaine au régiment de garnifon en Blaifois, Chevalier de Saint-Louis. Il prit part à l'Affemblée de la Nobleffe de l'élection d'Orléans en 1789; & mourut le 20 Floréal an II (9 Mai 1794), ayant eu de fon mariage cinq enfants, dont deux morts en bas âge.
2. ANTOINE de Gaudart, Chevalier, Penfionnaire du Roi, Chevalier de Saint-Louis, mort le 21 Novembre 1779, fans alliance.

Du fecond lit vinrent deux fils, dont l'aîné continue la filiation, & une fille.

(*a*) Original aux archives du Loiret, férie C, n° 102. Cette maintenue remonte à CLAUDE de Gaudart (voir IIIe degré).

IX. DEGRÉ.

François-Maximilien de Gaudart, Chevalier, Seigneur de Maurepart, des Champarts d'Allaines, &c., né le 26 Juillet 1714, Capitaine au régiment de Royal-Rouſſillon, Chevalier de Saint-Louis, fit aveu & dénombrement des Champarts d'Allaines au Duc d'Orléans, le 20 Mai 1761, & en porta la foi & hommage le 22 Janvier 1762. Il avait épouſé, le 4 Février 1755, Marie-Madeleine d'Orléans de Tracy, fille de François d'Orléans, Chevalier, Seigneur de Tracy (*a*), & de Marie Lamirault de Ruys (*b*), & décéda le 29 Janvier 1764, ayant eu de ſon mariage :

1. Étienne-Cécile de Gaudart, Chevalier, Seigneur de Maurepart, de Tracy & du Bignon, Capitaine au régiment de Chartres en 1788, Chevalier de Saint-Louis en 1763, aſſiſta à l'Aſſemblée des Gentilshommes du bailliage d'Orléans en 1789, épouſa, le 29 Mars 1796, Bonne de Bailly, fille de Nicolas de Bailly, Écuyer, Seigneur de Montaran, & de Marie-Anne-Bonne Le Féron, & eſt décédé le 5 Février 1827, laiſſant de ſon mariage :
   I. Bonne-Cécile, Dame du Bignon, mariée, le 18 Mars 1822, à Étienne-Gilles Salomon-Fleureau de Guillonville.
   II. Antoinette, Dame de Tracy, mariée à ſon couſin germain Étienne-Maximilien (voir plus loin).
2. Antoine-Marguerite, qui ſuit.
3. Maximilien de Gaudart, Écuyer, Seigneur de Montgirault & Rouvray, Lieutenant en premier au régiment d'Orléans-infanterie, aſſiſta à l'Aſſemblée des Gentilshommes du bailliage d'Orléans en 1789, & eſt décédé le 21 Janvier 1834, ne laiſſant de ſon mariage avec Auguſtine de Bailly, ſœur de ſa belle-ſœur, Bonne de Bailly, qu'une fille : Bonne-Augustine, morte Religieuſe à la Viſitation le 8 Avril 1850.
4 & 5. Marie-Euphrasie, morte fille, & Madeleine-Clotilde, mariée, le 21 Janvier 1780, à Charles-Guillaume Tourtier, Chevalier, Seigneur de Gelou, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Maréchaux de France à Orléans.

X. DEGRÉ.

Antoine-Marguerite de Gaudart, Chevalier, Seigneur des Champarts d'Allaines & Sainte-Croix, né le 4 Avril 1762, reçu à l'École militaire de la Flèche ſur ſes preuves de nobleſſe faites devant d'Hozier de Sérigny le 9 Novembre 1770 (*c*) & remontant à ſon biſaïeul. Il prit part, avec la qualité de Lieutenant au régiment de la Sarre-infanterie, à l'Aſſemblée des Gentilshommes du bailliage d'Orléans en 1789, & fut nommé Chevalier de l'Ordre du Lys en 1815. Il avait épouſé, le 12 Mai 1791, Adélaïde-Louiſe-Victorine du Buc de Lauroy, veuve de Jean-Baptiſte Langlois de Romantière, & fille de Claude du Buc de Lauroy, Écuyer, Capitaine de cavalerie, & de Louiſe David de Conflans, & eſt décédé le 31 Décembre 1830, laiſſant de ſon mariage :

1. Étienne-Maximilien, qui ſuit.
2. Célestine-Adélaïde, mariée : 1° le 10 Décembre 1832, à Armand-Louis Dufour, Chevalier de Saint-Ferdinand d'Eſpagne, mort en 1839; 2° le 3 Septembre 1862, à Marc-Benoît Bertrand des Acetis.

(*a*) IIIe Regiſtre de cet Armorial, art. d'Orléans, p. 78.
(*b*) IVe Regiſtre de cet Armorial, art. Lamirault, p. 14.
(*c*) Bibliothèque Impériale, Cabinet des titres.

XI. DEGRÉ.

Étienne-Maximilien de Gaudart d'Allaines, né le 10 Octobre 1800, marié, le 18 Octobre 1824, à Antoinette de Gaudart de Tracy, sa cousine germaine, dont sont issus deux fils, qui suivent.

XII. DEGRÉ.

Étienne-Antoine-Alfred de Gaudart d'Allaines, chef actuel du nom & des armes de la branche aînée, né le 16 Janvier 1826, a épousé, le 8 Juillet 1848, Demoiselle Louise-Athénaïs-Charlotte-Emmanuelle d'Alès de Corbet (*a*), fille de Charles-Hugues d'Alès de Corbet & de Marie-Claude de Vauchaussade de Chaumont. De ce mariage sont issus :

1. Henri-Marie-Maximilien, né le 24 Août 1849.
2. Paul-Marie-Étienne, né le 5 Septembre 1851.
3. Joseph-Marie-Geneviève, né le 17 Octobre 1859.
4. Marie-Léonie-Antoinette-Geneviève, née le 26 Février 1853.
5. Lydie-Jeanne-Marie, née le 28 Octobre 1854.
6. Jeanne-Marie-Augustine, née le 5 Août 1856.
7. Alix-Marie-Emmanuelle-Hélène, née le 11 Janvier 1858.
8. Geneviève-Marie-Françoise, née le 15 Juin 1861.

XII. DEGRÉ.

Maximilien-François-Léon de Gaudart d'Allaines, né le 29 Mars 1831, marié, le 23 Janvier 1855, à Demoiselle Marie-Hélène Costé de Bagneaux, fille de Paulin Costé de Bagneaux & d'Athénaïs Colas de Malmusse. De cette union sont issus :

1. François-Arthur, né le 22 Février 1857.
2. Emmanuel, né le 20 Mai 1858.
3. Paulin-François-Maximilien, né le 30 Septembre 1867.
4. Marie-Antoinette, née le 9 Décembre 1855.

(*a*) La généalogie de la maison d'Alès de Corbet figure au Ier & au IIIe Registre de cet Armorial.



LE GENDRE DE LUÇAY,

Comtes de Luçay, Seigneurs de Villemorien, d'Avirey, de Valençay, de Varennes, de Veuil, de Villentrois, &c.

EN CHAMPAGNE, BLAISOIS ET ISLE DE FRANCE.



D'Azur au Chevron d'Or, accompagne en chef de deux Étoiles du même, & en pointe d'un Levrier courant d'Argent, bouclé & cloué d'Or, accolé de Sable. COURONNE *de Comte.* SUPPORTS : *deux Griffons.*

Cette famille d'extraction noble eſt originaire du Lyonnais (*a*), mais établie dans l'Ile de France depuis le XVIIe ſiècle, ainſi qu'en fait foi un nouveau règlement d'armoiries délivré le 26 Juin 1731, par d'Hozier, & qui ſe trouve reproduit à la ſuite de la préſente notice. A ce règlement était jointe une généalogie également dreſſée par d'Hozier; mais elle a été détruite, avec d'autres titres, pendant la période révolutionnaire, comme il eſt conſtaté en un inventaire du 25 Prairial an VIII (Me Raguideau, Notaire), & par ſuite la filiation ne peut s'établir aujourd'hui par actes authentiques qu'à partir de

PREMIER DEGRÉ.

PIERRE, qualifié Noble homme & Meſſire, lequel de Demoiſelle Marie DU PLESSIS, ſa femme, laiſſa trois enfants :

1. BENIGNE, qui ſuit.
2. PIERRE, Écuyer, Sieur d'Aurainville, Gendarme du Roi & Capitaine au régiment de Navarre.
3. MARIE, épouſe de Gilles D'OSSONVILLE, Écuyer, Sieur de Brandelle.

II. DEGRÉ.

BENIGNE LE GENDRE, Écuyer, Sieur de Rochefort & de Montflix, né en 1635, Chevalier & Comte Palatin (*b*), Conſeiller du Roi, Contrôleur des guerres, reçu Conſeiller Secrétaire du Roi en la Grande Chancellerie le 2 Juillet 1694 (*c*). Il fit enregiſtrer ſes armes, en 1697, dans l'Armorial général, généralité de Paris. Il eſt décédé en 1715, après avoir été marié deux fois : en 1671, à Demoiſelle DE LA MARE, & en 1684, à Demoiſelle GERVAIS DES TOURNELLES; deſquelles il eut :

1. BENIGNE-ANDRÉ, qui ſuit.

(*a*) De Courcelles, *Hiſtoire des Pairs de France*, t. VI.
(*b*) Contrat de mariage de ſa fille ANNE, du 26 Novembre 1699 (Me Rouſſet, Nre à Lyon).
(*c*) A. Teſſereau, *Hiſtoire de la Grande Chancellerie de France*, t. II, p. 293.

2. Pierre, Écuyer, Seigneur de la Terrasse, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (1707-1718).
3. Antoine-François, Écuyer, Seigneur de Montflix & de la Rancollière, Chanoine-Baron de Saint-Just de Lyon & Prieur de Saint-Didier de Langres.
4. Jean-Baptiste-Denis, Écuyer, Seigneur de la Perrière, Lieutenant au régiment de Piémont.
5. Louis-Bénigne, Écuyer, Seigneur de Rochefort, Capitaine Lieutenant de la colonelle générale de dragons.

III. DEGRÉ.

Bénigne-André Le Gendre de Villemorien, Chevalier, Seigneur du Plessis, de Villemorien & d'Avirey, né en Février 1687, mort en 1760; Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi (*a*); il se fit délivrer par d'Hozier, le 26 Juin 1731, un nouveau règlement d'armoiries. Il avait épousé, le 8 Décembre 1716 (contrat signé du Régent), Demoiselle Marie-Charlotte Piron, de laquelle il eut :

1. Philippe-Charles, qui suit.
2. Charles-Louis, Chevalier, Seigneur d'Avirey & de Villemorien, né en 1721, eut pour parrain le Duc de Chartres, & pour marraine Élisabeth-Charlotte d'Orléans; reçu en 1737, sur preuves de noblesse, Garde de la marine à la compagnie de Toulon; Lieutenant des vaisseaux du Roi & Chevalier de Saint-Louis en 1756. Il figure parmi les Gentilshommes de Champagne, convoqués pour les élections de 1789 (*b*).

IV. DEGRÉ.

Philippe-Charles Le Gendre de Villemorien, Chevalier, Seigneur de Villemorien, Valençay, Varennes & Luçay, qualifié Comte de Luçay, né le 8 Novembre 1717, tenu sur les fonts du baptême par le Régent & Mademoiselle d'Orléans; Conseiller au Parlement de Paris par provisions du 13 Août 1739; prit part aux élections de 1789 avec les Gentilshommes du bailliage de Blois (*c*), fut l'un des Administrateurs généraux des Postes, & décéda le 5 Avril 1789. Il avait épousé, le 10 Février 1752, Demoiselle Bouret, mariée en secondes noces au Baron de Grimaldi, & qui périt le 24 Messidor an II (12 Juillet 1794) sur l'échafaud révolutionnaire. Il laissa de son mariage deux enfants :

1. Jean-Baptiste-Charles, qui suit.
2. Marie-Thérèse, dite Mademoiselle de Villemorien, mariée, le 14 Décembre 1773 (contrat signé du Roi), au Vicomte Charles de Bérenger, Lieutenant général des armées du Roi en 1814.

V. DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Charles Le Gendre de Luçay, Chevalier, Comte de Luçay, Seigneur de Valençay, Varennes, Veuil & Villentrois, né à Paris le 4 Janvier 1754. Il figure sur la liste des Gentilshommes du bailliage de Blois convoqués aux élections de 1789 (*d*). Nommé Administrateur du département de l'Indre, puis Préfet du Cher à l'établissement des Préfectures (Mars 1800), il ne quitta ces fonctions que pour remplir au Palais Impérial la charge de Premier Préfet du Palais (Bru-

(*a*) Brevet du 20 Juin 1720.
(*b*) De la Roque & de Barthélemy, *Catalogue des Gentilshommes de Champagne*, p. 6.
(*c*) (*d*) De la Roque & de Barthélemy, *Catalogue des Gentilshommes de l'Orléanais, Blaisois &c.*, p. 17 & 18.

maire an X-1815), & eut de 1803 à 1807 la Surintendance de l'Académie impériale de musique. Nommé membre de la Légion d'honneur, à l'institution de l'ordre, il fut créé Comte héréditaire par Lettres patentes du 14 Février 1810. De 1810 à 1815, il siégea au Conseil général du département de Seine-&-Oise. Il est décédé le 1er Novembre 1836. Il avait épousé, le 24 Avril 1786, Demoiselle DE PAPILLON D'HAUTEROCHE, Première Dame du Palais, puis Dame d'atours de l'Impératrice (1802-1815), morte en 1845. Ils avaient eu de leur mariage deux enfants :

1. NAPOLÉON-JOSEPH-CHARLES, qui suit.
2. ANTOINETTE-CHARLOTTE-LUCIE, Dame du Palais, mariée, le 25 Septembre 1806, au Général Paul-Philippe Comte DE SÉGUR, Pair de France, Membre de l'Académie française.

VI. DEGRÉ.

NAPOLÉON-JOSEPH-CHARLES Le Gendre de Luçay, Comte de Luçay, qualifié d'abord Vicomte de Luçay (*a*), chef actuel de la famille, né le 3 Décembre 1803, a eu pour parrain le premier Consul, & pour marraine, Dame Joséphine Tascher de la Pagerie; Chevalier de la Légion d'honneur, ancien Maître des Requêtes au Conseil d'État & Préfet du Département de la Mayenne. Il a épousé, le 31 Mai 1830 (contrat signé du Roi) Demoiselle Antoinette-Athénaïs-Clémentine-Chantal DE VILLENEUVE DE VENCE, fille aînée du Général Marquis DE VENCE, Pair de France, Grand Officier de la Légion d'honneur, & de Dame Juliette D'HARCOURT. De ce mariage sont issus :

1. CHARLES-HÉLION-MARIE, qui suit.
2. MARIE-FÉLICIE-CHANTAL, Dame Religieuse du Sacré-Cœur.

VII. DEGRÉ.

CHARLES-HÉLION-MARIE, Vicomte de Luçay (*a*), né le 28 Février 1831, Chevalier de la Légion d'honneur, Maître des Requêtes au Conseil d'État, marié, le 10 Mai 1858, à Demoiselle Ernestine DES COURTILS DE MERLEMONT, fille du Comte DES COURTILS DE MERLEMONT & de Dame Gabrielle DE GANAY (*b*). De cette union sont nés trois garçons & deux filles :

1. LÉON-MARIE-JOSEPH, né le 4 Juillet 1860.
2. HÉLION-MARIE-OSCAR-PHILIPPE, né le 17 Mai 1865.
3. CHARLES-MARIE-ERNEST, né le 25 Juin 1867.
4. CHANTAL-MARIE-VALENTINE.
5. MARIE-CHANTAL-CHARLOTTE-ERNESTINE.



NOUVEAU REGLEMENT D'ARMOIRIES DÉLIVRÉ LE 26 JUIN 1731 PAR LE JUGE GÉNÉRAL D'ARMES DE FRANCE. (Bibliothèque Impériale, Cabinet des titres.)

Louis-Pierre d'Hozier, Juge général d'Armes de France, &c.....

Sur ce qui nous a été représenté par Benigne-André Le Gendre, Écuyer, Seigneur de Villemorien & autres lieux, cy-devant Gentilhomme ordinaire du Roi, demeurant à Paris, Rue de Verneuil, Paroisse Saint-Sulpice, qu'en exécution de l'édit du mois de Novembre de l'an 1696, portant création d'un Armorial général, Benigne Le Gendre, son père, Écuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison,

(*a*) Contrat de mariage du 31 Mai 1830, auquel le Roi a donné son agrément. Depuis cette époque, le titre de Vicomte est porté par le fils aîné de la famille.

(*b*) Voir ci-devant, l'art. DES COURTILS DE MERLEMONT.

Couronne de France & de ſes finances, avait préſenté en l'année 1697 au bureau établi dans la rue Saint-Marc, à Paris, l'écu de ſes armoiries qui ſont *d'Azur à un Chevron d'Or, accompagné en chef de deux Étoiles de même & en pointe d'une Levrette d'Argent courante, & ayant un Collier de Sable cloué d'Or,* que ſes armoiries avaient été enregiſtrées dans l'Armorial général coté : Paris, volume II, fol. 784 & 785. mais que le brevet en avait été perdu, & que comme il était important audit Benigne-André Le Gendre de juſtifier des armoiries qui avaient été réglées en faveur dudit Benigne Le Gendre, ſon père, par les Commiſſaires du Conſeil députés ſur le fait des armoiries, il nous requérait comme Juge général d'armes de France de vouloir lui délivrer un nouveau brevet desdites armoiries.

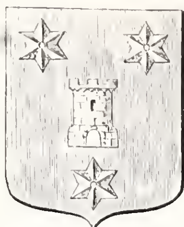
Nous Juge général d'Armes de France, ayant égard à ladite requête, avons délivré de nouveau audit Benigne-André Le Gendre le préſent brevet de ſes armoiries, telles qu'elles ont été réglées pour ledit Benigne Le Gendre, ſon père, & qu'elles ſont blaſonnées dans l'Armorial général.......

A Paris le vingt-ſixième jour du mois de Juin de l'an mil ſept cent trente & un. (*Signé :*) D'HOZIER.



DE GÉRAULT DE LANGALERIE (a).

EN AGENAIS.



De Gueules à une Tour d'Argent, accompagnée de trois Molettes d'éperon de même, dont deux en chef & l'autre en pointe. DEVISE : Vince in bono malum (*b*).

Du XIIe au XVIe ſiècle, cette maiſon a poſſédé en Angoumois les ſeigneuries de Lamothe-Charente, Grinon & Bellejoye, & de 1496 à 1790, en Guyenne & en Agenais, celles de Litterie, Langalerie & d'Ardy.

On trouve dans les archives de la ville d'Angoulême, de nombreux documents & des actes concernant la maiſon DE GÉRAULT, qui établiſſent qu'au XIIe ſiècle les membres de cette famille tenaient un rang diſtingué dans la Nobleſſe de la province. Ils prennent part à des fondations pieuſes, & ſont les bienfaiteurs du monaſtère ou abbaye de Saint-Cybard, où ils avaient une chapelle & leur ſépulture.

En 1281, GUILLAUME Géraud, Seigneur de Lamothe-Charente, fit ſon teſtament (*c*). A la fin du même ſiècle un membre de cette famille était Sénéchal de l'Angoumois. Un JEAN de Géraud, Chevalier, fut priſonnier du Roi d'Angleterre Édouard Ier. Il fit payer par la commune de Londres les dettes qu'il avait contractées pendant ſa captivité (*d*).

Au XIVe ſiècle, SIMON Géraud, Écuyer, prête, le 13 Septembre 1363, dans l'égliſe de Poitiers, ſerment au Prince Noir, comme vaſſal d'Aquitaine (*e*).

Au XVIe ſiècle, dans les guerres de religion & en l'année 1586, THOMAS Géraud, Seigneur de Bellejoye, &c., attaché au parti du Roi de Navarre, tente, à la tête de ſes vaſſaux, la priſe d'Angoulême, pour le compte de Henri. Fait priſonnier par ceux du parti de la Ligue, il eſt décapité, ſes terres ſont confiſquées & ſon château eſt détruit. Un arrêt du Parlement de Paris, rendu en 1601, réhabilite ſa mémoire (*f*).

Aux ſiècles ſuivants on les trouve mêlés, dans la Guyenne & l'Agenais, aux mouvements religieux & politiques; & leur nom figure ſur la liſte de l'ordre de la Nobleſſe concernant les États généraux en la ſénéchauſſée de Libourne.

La filiation ſuivie de cette famille eſt établie à partir de :

(*a*) L'orthographe de ce nom a varié. On lit dans les actes : *Géraut*, *Gérauld* ou *de Gérault* : c'eſt cette dernière variante que la famille a adoptée.

(*b*) Cette deviſe eſt celle de l'Évêque actuel de Belley, l'un des membres de cette famille.

(*c*) L'original de cette pièce ſe trouve aux archives de la ville d'Angoulême.

(*d*) Delpit, *Collection générale des documents français qui ſe trouvent en Angleterre*, Paris, Dumoulin, 1847; n° 56, art. 13.

(*e*) *Ibidem*, n° 192, art. 776.

(*f*) Archives de la Charente.

PREMIER DEGRÉ.

Pierre Gérault, Écuyer, Seigneur de Grignol, aliàs de Grinon, arrière-petit-fils de Simon Gérault, qui, en 1363, rendit dans l'églife de Poitiers hommage au Prince de Galles. Il avait époufé, vers la fin du XIVe fiècle, Demoifelle Marie de Crenay, de laquelle il eut deux fils :

1. Louis ou Loys, qui fuit.
2. Meffire N. de Gérault, Curé & Aumônier de Montbron, Seigneur du village de la Tricherie, juridiction de Varaignes, en Périgord (aujourd'hui dans le département de la Charente).

II. DEGRÉ.

Louis de Gérault, Écuyer, Seigneur de Grignol & de Lamothe-Charente, avait arrenté de fon vivant, le 6 Août 1504, comme il réfulte d'un acte d'accord, paffé par fon fils aîné Pierre avec des tenanciers nommés La Brugie, un mainement & village dit de la Manantie. Il avait époufé vers 1450 Demoifelle Marguerite de Panette, dont il eut plufieurs enfants, entre autres :

1. Pierre de Gérault, qui époufa Marguerite de Cailhères, de laquelle il n'eut qu'une fille, Jeanne, mariée à Jean Lafaye, Seigneur de Menet, terre fituée près de Montbron. De cette union ne vint également qu'une fille, mariée à François de Lambertie & dont les defcendants exiftent encore dans le même lieu.
2. Jehan, Ier du nom, auteur de la branche des Seigneurs de Langalerie en Agenais, qui fuit.
3. Jehan de Gérault, le jeune, dont on ignore la deftinée, mais dont l'exiftence eft conftatée par un acte de l'année 1502 (*a*).

BRANCHE DES GÉRAULT DE LANGALERIE.

EN AGENAIS.

III. DEGRÉ.

Jehan de Gérault, Ier du nom, Seigneur de Lamothe-Charente, devint en 1496 Seigneur de Langalerie, par fuite de fon mariage avec Jeanne de Béraud. Ils firent, le 18 Novembre 1526, leur teftament conjonctif par lequel ils inftituèrent pour héritier principal & univerfel leur fils aîné. Ils laiffèrent de leur mariage cinq enfants, dont trois filles, & deux fils, qui fuivent.

1. Simon, qui continue la branche d'Agenais.
2. Charles de Gérault, lequel partit en 1544 pour la guerre. Il hérita de la fucceffion paternelle en Angoumois, ainfi que des biens qui avaient appartenu à l'un de fes oncles, Curé & Aumônier de Montbron. Il eft à préfumer qu'il termina fes jours en Angoumois. Il avait époufé Demoifelle N.... de Myannes, dont il eut une fille unique.

Thomas, père d'Anne de Gérault de Langalerie, mariée, le 8 Novembre 1598, à Yrieix de Gentils de la Jonchapt, dont l'arrière-petit-fils portait le titre de

(*a*) Dans le même temps vivait Francès ou François Gérault, Seigneur de Litterie (manoir fitué en Agenais dans la paroiffe de Flaugergues, voifine de celle de Saint-Quentin dans laquelle fe trouvait la terre de Langalerie, qui avait époufé Antoinette ou Antonie de Beaupoil de la Force, fille de Jean de Beaupoil, Seigneur de Caftel-Nouvel, & de Marie Prévot, héritière de la Force; dans les archives des Gérault de Langalerie fe trouve; une reconnaiffance faite le 3 Avril 1487, par Jean Landin, à l'occafion du tènement de Marchand, à Noble Francès Gérault & Antoinette de la Force, Seigneurs de Litterie, qui prouve la parenté dudit Francès avec les Langalerie.

Marquis de Langalerie (*a*), defcendait d'une branche reftée en Angoumois.

IV. DEGRÉ.

Simon de Gérault, Écuyer, Seigneur de Langalerie, né le 20 Juillet 1502, époufa, le 27 Mars 1530, Ramie du Puy, de Bordeaux. Il exifte un arrentement ou ceffion, moyennant redevance que lui firent les frères religieux de l'ordre de Monfieur Saint-François, en la ville de Sainte-Foy, des terres & tènements de Marchand & Barbot, en la paroiffe de Saint-Quentin. Il mourut le 8 Juin 1563, laiffant de fon mariage deux fils :

1. Jehan, IIe du nom, qui fuit.
2. Albert de Gérault de Langalerie, Écuyer, Sieur du Grand-Bois, mort le 27 Février 1604, laiffant de fon union avec Françoife Masnailler, fix enfants : I. Jehan; II. Simon; III. François; IV. Jacques; V. Timothée, & VI. Philippe, mariée à Jean de Busserolles, Écuyer.

V. DEGRÉ.

Jehan, IIe du nom, de Gérault, Écuyer, Seigneur de Langalerie, né le 8 Octobre 1532, embraffa le parti de la Réforme & fut le premier Avocat au Parlement de Bordeaux qui demanda, le 3 Septembre 1561, en une affemblée de la maifon de ville, l'exercice de la nouvelle religion pour les Réformés (*b*). Il époufa en premières noces Marie de Vergoing, nièce d'un Confeiller au Parlement de Bordeaux, de laquelle il eut deux fils, Jacques & Joseph, morts tous deux fans poftérité; & en fecondes noces, en 1577, Demoifelle Marguerite de Sellier, qui lui donna deux fils :

1. Jehan, IIIe du nom, qui fuit.
2. Isaac de Gérault, Avocat à la Cour du Parlement de Paris, décédé le 4 Juillet 1622. Il avait époufé en premières noces, Élifabeth de Vidal, de Sainte-Foy, pupille de Jean Belrieu, Lieutenant particulier au fiége de Bergerac; & en fecondes noces le 31 Janvier 1618, Demoifelle Marguerite de Tours, dont il n'eut qu'une fille, morte à l'âge de fept mois.

VI. DEGRÉ.

Jehan, IIIe du nom, de Gérault, Écuyer, Sieur du Grand-Bois, Seigneur de Pichet & de Langalerie, né en 1580, rendit en 1608 hommage à Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, & en 1624, à Louis XIII, entre les mains d'André de Charon, Lieutenant général au fiége de Bergerac. Il fe rendit vers 1601 avec fon demi-frère Jacques, en Angoumois, pour s'informer de l'ancien état de leur famille.

Il s'unit, le 1er Avril 1610, à Marguerite de Courrejolles, dont la mère était Marie de Buffon, fœur du Lieutenant général au fiége de Caftel-Jaloux.

Il mourut le 30 Février 1633, au château de Langalerie, laiffant de fon union :

1. Antoine, qui fuit.
2. Isaac de Gérault, Seigneur du Pichet; 3. Jacques de Gérault; 4. Marguerite; 5. Suzanne; 6. Marie; 7. une autre Marguerite, tous morts fans poftérité.

(*a*) Ce fief, qu'on croit différent de celui du même nom en Agenais, était fitué, d'après les auteurs, dans la paroiffe de Nerfac, en Angoumois, généralité de Limoges.

(*b*) Dom Devienne, *Hiftoire de Bordeaux*, Ire partie, page 123. — Jean Darnalt, *Supplément à la chronique Bourdeloife* de Gabriel Lurbes, feuillet 43 vo.

VII. DEGRÉ.

Antoine de Gérault, Écuyer, Seigneur de Langalerie, né le 24 Mai 1615, épousa, le 16 Mai 1635, Demoiselle Philippe de Bourgoing, fille de Jean de Bourgoing, Seigneur de la maison noble d'Ardit, près de Duras, en Agenais.

A l'époque du soulèvement des communes du Périgord, appelé *guerre des Croquants*, il commandait pour le Roi, vers 1635 & 1636, dans la ville de Sainte-Foy. Il fut convoqué en 1638 par le Prince de Condé, avec la Noblesse du pays, pour aller rejoindre l'armée du Roi qui se trouvait en Espagne devant Fontarabie. Il reçut en 1649 une lettre de Mr le Duc d'Épernon, concernant les intérêts & le service du Roi. Mr le Comte d'Harcourt lui remit, en Avril 1652, une lettre de sauvegarde pour son château de Langalerie, avec permission de repousser les armes à la main les ennemis de Sa Majesté. Après son décès en 1653, sa veuve obtint également du Prince de Conti des lettres de sauvegarde. Poursuivie par des envieux en désistement de noblesse, elle défendit sa position sociale, ainsi que celle de ses enfants, & triompha avec éclat des attaques suscitées par l'envie & les mauvaises passions. Elle fut maintenue, ainsi que ses enfants, dans leurs droits & titres de noblesse par un jugement définitif rendu à Bordeaux, le 10 Novembre 1660, en la Cour des Aides & Finances de Guyenne (*a*). Elle mourut en 1680. Elle avait eu de son union cinq enfants :

1. Jean-Jacques, qui suit.
2. Isaac de Gérault, Chevalier d'Ardit, Capitaine de grenadiers au régiment d'Auzon, en 1688.
3. Élizabeth de Gérault.
4. Marguerite de Gérault.
5. Nérée de Gérault, mariée à Jean de Berjon, Seigneur du Graveron.

(Nos 2 à 5 :) Morts sans postérité.

VIII. DEGRÉ.

Jean-Jacques, Ier du nom, de Gérault de Langalerie, Écuyer, Seigneur de Langalerie, né le 3 Avril 1640, servit dans le régiment de Saintaure, en qualité de Chevau-léger. Il s'unit, le 28 Février 1674, à Demoiselle Jeanne de Bacalan, fille de Messire Arnaud de Bacalan, Conseiller du Roi & Avocat général en la Chambre & Cour de la Guyenne, & de Dame Louise du Vigier. Il décéda le 21 Juillet 1674, laissant sa femme enceinte du posthume qui suit.

IX. DEGRÉ.

Jean-Jacques, IIe du nom, de Gérault de Langalerie, Écuyer, Seigneur de Langalerie, né le 23 Décembre 1674. Élevé par sa mère dans la religion catholique, il entra fort jeune au service & passa, le 5 Septembre 1693, du régiment de dragons d'Averne dans celui de Lille du Vigier. Il épousa, le 14 Janvier 1698, Demoiselle Marie-Isabeau du Rège, fille de Pierre du Rège, Sieur du Rivet. Il se trouva en 1706 à la revue faite à Bordeaux par Mr de Montferrand, Grand Sénéchal, Commandant la Noblesse de Guyenne. Il mourut le 7 Avril 1709, laissant de son mariage quatre enfants :

1. Pierre, Ier du nom, qui suit.
2. Jean-Jacques de Gérault, mort sans postérité en 1789, âgé de 86 ans.
3. Madeleine de Gérault, Religieuse de Saint-Benoit dans la ville de Marmande.

(*a*) Original en parchemin aux mains de la famille. Cette pièce relate la filiation en remontant jusqu'à l'auteur de la branche des Gérault de Langalerie en Agenais.

4. Marie de Gérault, morte en bas âge.

X. DEGRÉ.

Pierre, Ier du nom, de Gérault de Langalerie, né le 10 Novembre 1701, servit dans le régiment de dragons commandé par le Comte d'Egmont, dont il était l'ami. Il épousa, le 16 Mai 1733, Demoiselle Catherine de Gervain de la Lambertie, & mourut vers l'année 1778, laissant de son mariage :

1. Pierre-Charles, qui suit.
2. Jeanne de Gérault.
3. Madeleine de Gérault.
4. Marie de Gérault.

(2–4) Décédées sans avoir contracté d'alliances.

XI. DEGRÉ.

Pierre-Charles de Gérault de Langalerie, Écuyer, Seigneur de Langalerie, né le 15 Janvier 1739, entra, le 16 Décembre 1755, aux Chevau-légers de la maison du Roi & fit la guerre de Sept ans.

Il épousa, le 17 Janvier 1763, Demoiselle Jeanne de Tauzia de Montbrun & mourut le 16 Décembre 1780. Sa veuve emprisonnée révolutionnairement en 1793, fut délivrée le 2 Octobre 1794, & est décédée en 1822, à Sainte-Foy. Elle avait donné le jour à trois fils :

1. Pierre, IIe du nom, qui suit.
2. Pierre-Henri de Gérault, dit le Chevalier de Langalerie, né le 28 Décembre 1766, fit ses preuves de noblesse pour entrer à l'École militaire. Le certificat que lui délivra le généalogiste d'Hozier de Sérigny est du 2 Mars 1777 (*a*). Il assista, en Amérique, comme Sous-Lieutenant au régiment de Lassarre, à la prise de l'île de Tabago, & fut nommé successivement Chevalier des ordres royal & militaire de Saint-Louis (1814) & de la Légion d'honneur (1823). Il fut retraité comme Chef de bataillon de la garde royale, & est décédé le 17 Octobre 1839.
3. Pierre-Charles de Gérault, dit Monsieur de Saint-Luc, né le 31 Juillet 1770; fut nommé Chevalier de Saint-Louis par brevet du... Mars 1814.

   Il avait épousé en 1814 Demoiselle Mazerine de Livron, fille du Marquis de Livron, d'une ancienne maison de Béarn, de laquelle il eut une fille, Saindite de Gérault de Langalerie, qui épousa le Baron de Trubessé, de Cabidos (Basses-Pyrénées). Il est décédé en 1825 à Bordeaux, où il exerçait les fonctions de Capitaine-Archiviste de la place.

XII. DEGRÉ.

Pierre, IIe du nom, de Gérault (*b*) de Langalerie, Écuyer, Seigneur de Langalerie, né le 13 Juin 1765, entra, le 1er Octobre 1781, dans le régiment du Roi-cavalerie, où il fut désigné Lieutenant au moment de partir à l'émigration en 1792, en même temps que ses deux frères. Rentré dans ses foyers en 1801, il s'unit, le 4 Avril 1804, à Demoiselle Marie-Jeanne de Larmandie, née le 25 Décembre 1781 & décédée à Belley le 12 Mai 1868; fille de Mr de Larmandie de Malsintat, Seigneur de Faux, en Périgord.

(*a*) Original par duplicata aux archives de la famille.

(*b*) Dans quelques actes & spécialement dans l'acte de naissance de son fils aîné, son nom est écrit Géraud Langalerie, mais un jugement rendu par le Tribunal de première instance de Libourne, & enregistré le 2 Avril 1860, en a ordonné la rectification en celui de Gérault de Langalerie.

Chevalier de Saint-Louis en 1814, & retraité le 26 Septembre 1815, comme Capitaine de Cavalerie, il eſt décédé à Sainte-Foy, le 27 Août 1839, laiſſant de ſon union cinq enfants :

1. Front-Charles, qui ſuit.
2. Pierre-Henri de Gérault de Langalerie, Évêque de Belley, ſacré à Bordeaux le 1er Mai 1857.
3. Adolphe de Gérault de Langalerie, propriétaire à Saint-Barthélemy, département des Landes, marié, le 19 Août 1841, à Demoiſelle Hermanſe Lafor-cade.
4. Louise de Gérault de Langalerie } non mariées.
5. Érami de Gérault de Langalerie }

XIII. DEGRÉ.

Front-Charles de Gérault de Langalerie, né le 12 Mars 1806 à Sainte-Foy (Gironde). Il ſuit la carrière des finances, & depuis plus de 20 ans, il ſe voue à l'étude de l'art. Directeur du Muſée de peinture de la ville d'Orléans, où il réſide, il vient d'être nommé Chevalier de la Légion d'honneur, par décret en date du 15 Août 1869. Il s'eſt marié, le 4 Avril 1837, à Demoiſelle Eudoxie Suhubiette de Bour-rouilla, née à Dax le 10 Février 1815. De cette union ſont iſſus :

1. Pierre-Paul-Henri, qui ſuit.
2. Joseph-Marie-Gaston de Gérault de Langalerie, Capitaine d'État-major, Aide de camp du Général Guiomar (1869).
3. Urbain-Jean-Ernest de Gérault de Langalerie, Sous-Lieutenant aux carabiniers de la garde impériale.
4. Placide-François-Georges de Gérault de Langalerie, Étudiant.
5. Marie de Gérault de Langalerie, née le 16 Mai 1850, à Olivet (Loiret).

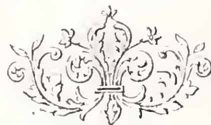
XIV. DEGRÉ.

Pierre-Paul-Henri de Gérault de Langalerie, né à Dax le 9 Janvier 1838, a épouſé, le 10 Septembre 1862, Demoiſelle Marie de Bricqueville, de Bayeux (Calvados), de laquelle eſt iſſu :

Joseph-Marie-Pierre-Louis, né le 20 Août 1863 à Guéron, près Bayeux.

Indépendamment des alliances citées dans le cours de cette notice, la maiſon de Gérault de Langalerie en a contracté également avec les familles ſuivantes :

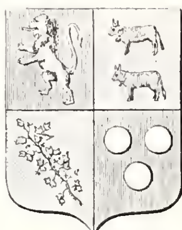
Rogier de la Roche, de Salomon de la Reule, de Rossane & de Digeon.



DE GÈRES,

Nobles & nobles hommes, Meſſires, Écuyers, Chevaliers, Seigneurs, Marquis & Comtes de Camarſac; Barons de Saron; anciens Seigneurs de Gères, Sainte-Gemme, Pouy, Gaudonville, le Buſtet, Saint-Amand, Eſparbès, Saint-Orens, Montgaillard, Leaumont, le Grilhon, Laurel, Mauſempuy, Teulères, Sérempuy, la Mothe-Gière, Anduran, Saint-Brès, Camarſac, la Mothe-Verte, Gaſſies, Salle-Bœuf, Vacquey, l'Iſle-Saint-Georges, Ferrand, Montignac, Lancre, la Tour, le Port, Saye, Maurion, Puygerin, Fargues, Maubourguet, Peſches, Macau, Béchac, Cailleau, Saint-Germain, la Mazère, Saint-Sève, Sacolle, Fonbadet, Lignan, Leaujan, &c.; Sénéchaux d'Armagnac, &c.

EN ARMAGNAC, BORDELAIS, BAZADAIS, ENTRE-DEUX-MERS, &c.



Écartelé, au 1er, *de Gueules au Lion d'Or, lampaſſé & armé du champ; au* 2e, *d'Or à deux Vaches de Gueules, paſſantes l'une ſur l'autre, accolées, accornées, clarinées & onglées d'Azur,* qui eſt DE BÉARN; *au* 3e, *d'Argent à la branche de Lierre, poſée en bande, ondée & feuillée de Sinople, grenée de Sable; au* 4e, *de Gueules à trois Beſants d'Argent,* qui eſt DE GÈRES (*a*). COURONNE : *de Marquis.* SUPPORTS : *un Lion à dextre, en baroque, & une Licorne à ſeneſtre* (b). DEVISE : Foy des de Gères.

La famille de Gères eſt d'ancienne chevalerie. Nous commencerons ſon hiſtoire par la citation des noms ſignalés par divers auteurs, & ne ſe rattachant pas directement aux filiations des quatre branches généalogiquement connues.

ALFRED de Gères (anno 1202, 3e année du règne du Roi Jean d'Angleterre, Rôle du Chancelier, British Muſeum, 2075, C, p. 126.)

JEAN de Gères (*c*), reçut d'Henri III, Roi d'Angleterre, une donation dans le Comté de Lincoln, par charte donnée à Nottingham le 14 Janvier 1246 (*d*).

MICHEL de Gères (*e*) & PETRUS de Gères (*f*).

PIERRE de Gères, en Rouergue, Damoiſeau en 1332 (*g*).

AUGIER de Gères de Sainte-Gemme, Damoiſeau en 1418 (*h*).

(*a*) La branche *de Camarſac* charge le troiſième quartier *d'un Franc canton d'Azur, à trois Tours mal ordonnées d'Argent,* qui eſt DE LOUPES (depuis ſeulement ſes trois alliances ſucceſſives avec les de Loupes).

(*b*) Anciennement les armes étaient timbrées *d'un Caſque taré de front à 5 Grilles, orné de ſes Lambrequins d'Or, d'Azur, de Sinople & de Sable, & ſommé d'une couronne de Comte;* elles avaient pour ſupports & cimier : *trois Griffons.*

(c) *Catalogue des rôles gaſcons & normands,* t. I, p. 4, membrana IV, no 17, anno Domini 1242-1243.

(*d*) Voir deux autres chartes imprimées *in extenſo* dans le *Nobiliaire de Guienne & Gaſcogne,* d'O' Gilvy, où ſe trouve une généalogie très-détaillée de la maiſon de Gères.

(*e*) *Catalogue des rôles gaſcons & normands,* t. I, p. 4, memb. VII, anno 1243. Note délivrée & atteſtée à M. Franciſque Michel par le Public Record Office.

(f) *Ibid.,* anno 1330, membr. XIII.

(g) *Gallia chriſtiana,* t. I, p. 260, E.

(*h*) Actes par-devant Me Pierre de Span, Notaire, commune de la Plume, Agenais, 1419 & 1420.

Denis de Giers (a), Seigneur, préfent à la revue de Lavedan le 3 Février 1426 (b).

Bernat de Giers, fut préfent à la revue paffée à Clermont Soubiran le 12 Novembre 1430 (c).

Étienne de Gert, 12e Abbé de Deiville en 1446 (d).

Janot de Giers, fut préfent à la revue paffée à Montaut le 28 Août 1490 (e).

Berot de Gert, fut préfent à la revue près de Nantes, le 15 Avril 1491 (f).

Jeanne de Gères, époufe de Pierre, Seigneur de Verges & de Toffia, marie fa fille à Philibert de Coligny, le 9 Octobre 1503 (g).

Pons de Gères, fit en 1219 un acte de donation à la Commanderie de Benon, en Guienne (h).

Étienne de Gers, fut donateur vers 1050 du Prieuré de Domène (Dauphiné) (i).

Guillaume de Gière, donateur vers 1106 du même Prieuré (j).

N.... de Gères de Barrailhe, Chevalier de Malte, infcrit aux archives du grand Prieuré de Touloufe.

Guyonne de Gères, femme de Jacques de Broignon, Seigneur de Bachelor en 1390 (k).

Pascault de Gères, Écuyer du Comte de Foix-Candale en 1505 (l).

Jean-Louis de Gères, Confeiller du Roi & fon Procureur en la fénéchauffée de Nérac, en 1701.

BRANCHE DE SAINTE-GEMME.

EN ARMAGNAC.

Les auteurs préfumés de cette branche font Jean Gierh (*Johannes Gierh*) & Manihilda, fon époufe (m). On ne donne ces renfeignements que fous toutes réferves.

Garcias ou Garcie de Gère, reftaurateur de l'églife de Sainte-Gemme vers l'an 843 (n), appartient plus probablement à cette branche.

PREMIER DEGRÉ (o).

Jean de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1021, mort en 1100. Marié en premières noces en 1042 à N...; & en fecondes noces, en 1053, à Armezinde de Bénac. Il laiffa du premier lit un fils, qui fuit.

(a) Le nom de *Gères* varie beaucoup dans les actes. Tous ceux qui exiftent en latin ou en patois roman l'écrivent *Gieras*, & les traducteurs l'ont encore plus varié : Gières, Giers, &c. Le nom de Gières s'eft même confervé jufqu'à ces derniers temps. — « Au combat d'Arcole un Aide de camp du Général Dammartin, nommé Fort de Gières, donna fon cheval au Général en chef Bonaparte, & l'aida ainfi à fortir d'une fituation périlleufe. » (*Mémoires du Duc de Ragufe*, tome I, livre II, page 238.)

(b) (c) Bibliothèque Impériale. Rapporté par Monlezun, *Hiftoire de Gafcogne*, t. IV, p. 445 & 446.

(d) *Gallia chriftiana*, t. I, p. 1068, C.

(e) (f) Monlezun, *Hiftoire de Gafcogne*, t. IV, p. 450 & 451.

(g) P. Anfelme, *Hiftoire des Grands Officiers de la couronne*, t. VII, p. 160.

(h) Arch. du Prieuré de Touloufe. — Bon de Marquenac, *Hofpitaliers de St-Jean de Jérufalem en Guienne*, p. 73.

(i) Lainé, *Archives de la Nobleffe*, t. VII, art. de Monteynard, p. 11.

(j) Courcelles, *Hiftoire des Pairs de France*, t. IV, art. de Bérenger, p. 10.

(k) Fr. Félix, Cher, *Mémoires hiftoriques fur la ville & feigneurie de Poligny*; Lons-le-Saulnier, 1769, t. II, p. 299.

(l) Archives départementales de la Gironde.

(m) (n) Charte d'affranchiffement de leur efclave Imbort, en l'églife de Sainte-Gemme, vers l'an 845. — Manufcrits de M. l'Abbé de Bénac, Curé de Sainte-Gemme. — O' Gilvy, *Nobiliaire de Guienne*, vol. III, p. 8.

(o) La filiation de la branche d'Armagnac réfulte en partie des manufcrits de M. l'Abbé de Bénac qui l'avait dreffée fur pièces originales poffédées après 1793 par un Notaire de Montfort du Gers.

II. DEGRÉ.

RAYMOND de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1043, mort en 1125; avait été marié en 1065 à Marguerite DU BUSTET, dont il eut :

1. RAYMOND-ARNAUD, qui fuit.
2. DODON, qui figura au concile de Clermont & à la première croifade; mort en 1099.
3. GUILHEM, mort à la deuxième croifade.
4. MANAUTON, Croifé fous Louis le Jeune, vers 1147; mort en 1152.

III. DEGRÉ.

RAYMOND-ARNAUD de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1067, mort en 1151; avait époufé en 1091 Mathe DE MARAVAT, dont il eut :

1. GERAUD-RAYMOND, qui fuit.
2. ARNAUD, né en 1117, Religieux.

IV. DEGRÉ.

GERAUD-RAYMOND de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1115, mort en 1211; fut marié en 1167 avec Indie DE MONTGAILLARD, de laquelle vinrent :

1. JEAN-BERNARD-RAYMOND, qui fuit.
2. ODON, né en 1174.
3. GARCIAS, né en 1175.
4. ARNAUD, Seigneur de Maufempuy en 1215.

V. DEGRÉ.

JEAN-BERNARD-RAYMOND de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1169; mort en 1249; Baron de Saron, en Paleftine, où il époufa en 1225 Agnès DE MALVIN D'ESPARBÈS, qui le rendit père de :

1. BERNARD-RAYMOND, qui fuit.
2. ARNAUD, Recteur de l'églife de Mauvezin.
3. MARGUERITE.

VI. DEGRÉ.

BERNARD-RAYMOND de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né à Saron en 1226, mort à Sainte-Gemme en 1253; époufa en 1247 Ide DE BIRAN, de laquelle il laiffa :

VII. DEGRÉ.

BERNARD de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1249 & mort le 17 Juillet 1325, Prieur de l'abbaye de Gimont (*a*). Il avait été marié en 1269 avec Marguerite DE LORT, dont il eut :

1. ARNAUD de Gière, né en 1270 (*b*) & auquel on donne pour fils PIERRE-ARNAUD de Gière, marié à Demoifelle Aubepar DE MONTAULT (*c*).
2. PIERRE de Gère, né en 1283, Sénéchal d'Armagnac, mort en 1348 (*d*). Il avait eu un fils, HUGUES de Gère, Seigneur de la Mothe-Giéra, marié à Jeanne DE ROQUELAURE (*e*).

(*a*) Monlezun, *Hiftoire de Gafcogne*, t. IV, p. 434.
(*b*) Monlezun, *Hift. de Gafcogne*, t. III, p. 12. — (*c*) Lainé, *Archives de la Nobleffe de France*, t. VIII.
(*d*) Monlezun, t. III, p. 486. — Baron de Cauna, *Armorial des Landes*, t. I, p. 103. — (*e*) P. Anfelme, *Hift. des Grands Officiers*, t. VII, p. 403, E.

3. Bernard-Odon, qui fuit.
4. Bernard-Raymond de Gière, né en 1291, Protonotaire du Pape Urbain V & fon Député (*a*).

VIII. DEGRÉ.

Bernard-Odon de Gière, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1287, mort en 1352, avait été marié en 1312 à Béatrix de Faudoas, dont il eut :

1. Odon, qui fuit.
2. Jean, né en 1327, mort des bleffures reçues à la bataille de Launac (5 Décembre 1362).

IX. DEGRÉ.

Odon de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1322, mort en 1399 (*b*), avait époufé en 1353 Jeanne du Faur, de laquelle il eut :

1. Manauton, qui fuit.
2. Pierre, né en 1356, Député du Comte de Foix, Sénéchal d'Armagnac & de Fezenfac (*c*).
3. Bernard, né en 1367, Capitaine pour le Comte de Foix (*d*).
4. Marguerite } Jumelles.
5. Gemme }

X. DEGRÉ.

Manauton de Gère, Seigneur de Gère, né en 1355, mort en 1436, marié en 1387 à Catherine de Vezins, dont il eut :

1. Antoine, qui fuit.
2. Bertrand Ier, né en 1391.
3. Antoine-Arnaud, né en 1393.
4. Arnaud-Guillaume, auteur de la branche de Camarfac, rapportée plus loin.

XI. DEGRÉ.

Antoine de Gière, Seigneur de Gière, né en 1389 (*e*), époufa en 1411 Françoife de Léaumont, de laquelle il eut :

1. Bertrand II, qui fuit.
2. Bernard Ier, né en 1426.
3. Raymond, né en 1427.
4. Arnaud-Guillaume, né en 1429.
5. Gaillard, Chanoine du chapitre de Tarbes, Archidiacre de Rivière-Adour (*f*).

XII. DEGRÉ.

Bertrand II, de Gère, né en 1425, mort en 1470, avait époufé en 1450 Catherine du Bourg, dont il eut :

1. Bertrand II, né en 1451, tué en 1473 à la prife de Lectoure.
2. Antoine Ier, qui fuit.
3. Antoine II.
4. Jean, né en 1455.
5. Arnaud, Recteur de Mauvezin.
6. Pierre.

(*a*) Monlezun, t. III, p. 362. — (*b*) *Ibid.*, t. IV, p. 91. — (*c*) *Ibid.*, t. IV, p. 33 & 36. — (*d*) Archives du Tréfor de Pau, E, 302, fol. 83. — (*e*) Monlezun, t. IV, p. 441. — (*f*) Manufcrit de l'hôtel de ville de Tarbes.

XIII. DEGRÉ.

Antoine Ier de Gère, né en 1453, mort en 1522, avait été marié en 1475 à Jeanne de Montégut, qui lui donna :

1. Bertrand III, né en 1483, mort en 1531, avait été marié en 1504 à Jeanne d'Hélie.
2. Jean Ier, qui fuit.
3. Odon, né en 1499.

XIV. DEGRÉ.

Jean Ier de Gère, né en 1497, marié en 1518 à Marguerite de Grossolles, qui le rendit père de :

1. Jean II, qui fuit.
2. Bertrand III, né en 1527, Capitaine dans les armées du Roi, fut marié, le 25 Août 1581, à Marguerite de Batz.
3. N.... de Gère.

XV. DEGRÉ.

Jean II de Gère, Seigneur de Gère, né en 1522, Capitaine de cavalerie des ordonnances du Roi, fut marié en premières noces à Ide de Lupé, & en fecondes noces, le 28 Mars 1566, à Bertrande de Faudoas. Il laiffa, à fa mort, qui eut lieu en 1578, trois fils de fon fecond mariage :

1. François Ier, qui fuit.
2. Bertrand IV, né en 1569.
3. Antoine III, né en 1573.

XVI. DEGRÉ.

François Ier de Gère, Seigneur de Gère, né en 1567, époufa, le 5 Décembre 1584, Catherine de Pins, fille d'Herard de Pins, & fœur de Marguerite de Pins, qui fut mariée en 1590 à Arnaud de Faudoas. Il décéda en 1629, laiffant de fon union :

1. Jean-François-Herard, qui fuit.
2. Jean, Seigneur de Teulères, né en 1589, mort après 1632.
3. Alexandre, né en 1592.
4. Bernard V, Premier titulaire du Prieuré du Buflet & Chanoine de la collégiale de Saint-Orens d'Auch.
5. Marthe, née en 1595, époufa N.... de Montlezun, Seigneur de Baratneau.
6. Suzanne, née en 1599, morte fans alliance.

XVII. DEGRÉ.

Jean-François-Hérard de Gère, Seigneur de Sainte-Gemme, né en 1587, figura dans les affemblées de la Nobleffe du Fezenfaguet (a), & décéda après 1633. Il avait époufé, le 3 Mars 1619, Marguerite de Troyes de Cahuzac du Rouger, de laquelle il laiffa :

1. Jean-François de Gère, mort le 22 Août 1653, à Lectoure, Commandant de cette place & Capitaine au régiment du Duc d'Anjou. Il avait époufé en 1645 Marie de Castillon (b), dont il n'eut pas d'enfants.
2. François II, né en 1624, décédé en 1667, après avoir contracté alliance, le 8 Février 1660, avec Dame Marie d'Antras de Saint-Julien, veuve de Philippe de Pins; fans poftérité.

(a) Monlezun, t. VI, p. 486. — (b) Courcelles, *Hiftoire des Pairs de France*, t. III, p. 41. — La Chenaye-Desbois, t. IV, p. 29. — D'Hozier, IVe Reg., p. 125.

3. Catherine, née en 1626, épousa, le 20 Mai 1648, N... de Saint-Cricq de Verduzan.



BRANCHE DE CAMARSAC,

en Guyenne.

XI. DEGRÉ.

Arnaud-Guillaume de Gères, Seigneur de Sainte-Gemme & de Gères, né en 1397. Il ſigna à Saint-Jean d'Angely, le 10 Février 1462, comme témoin & plénipotentiaire de l'époux, au contrat de mariage de Jean, Comte de Foix, fils de Gaſton de Foix, avec Madeleine de France, ſœur du Roi Louis XI (*a*), & aſſiſta à Bordeaux, le 7 Mars ſuivant, ſous la qualité de Seigneur de Gères, à la célébration dudit mariage. On le croit père de :

XII. DEGRÉ.

Bertrand de Gères, Écuyer, Seigneur de Camarſac, Capitaine de la ville de Langon, épouſa vers 1450 Catherine de Canteloup, fille de Raymond de Canteloup & de N.... de Foix de Candale, & petite-nièce des deux Arnaud de Canteloup, Archevêques de Bordeaux, dont l'un Cardinal & neveu du Pape Clément V. Catherine teſta le 16 Avril 1475 (*b*), par-devant Me Joubandy, Notaire, & laiſſa tous ſes biens à ſes enfants qui furent :

1. Jean Ier, qui ſuit.
2. Bernard-Jehannot.
3. Martine.

XIII. DEGRÉ.

Jean, Ier du nom, de Gères, Seigneur de Camarſac & de la Mothe-Verte, épouſa, le 22 Juin 1495, au château de Vic, Sénéchauſſée d'Armagnac, par-devant Me Michel Chabannes, Notaire, Demoiſelle Catherine de Béarn (*c*), de laquelle il eut :

XIV. DEGRÉ.

Jean II de Gères, Seigneur de Camarſac, marié, le 28 Novembre 1533, au château de Langon, en Bazadais, par-devant Me Thibault Le Hoult, Notaire & Tabellion royal, à noble Demoiſelle Françoiſe de Grignols, ſeconde fille du Baron Jehan de Grignols & de Marie de la Marthonie (*d*). Il rendit, le 7 Février 1514, hommage au Roi, & lui fournit des dénombrements les 21 Mars 1551, 30 Avril 1555 & 8 Mars 1557. Il fut convoqué, le 9 Mai 1557, au ban de la Nobleſſe & ſervait en 1562, en qualité de Lieutenant pour le Roi, en Guienne. De ſon mariage il laiſſa :

1. Gaston, qui ſuit.
2. Jean, Seigneur de Sallebœuf, préſent à l'aſſemblée de Nobleſſe du 29 Avril 1594.

(*a*) Monlezun, t. IV, p. 331. — Actes du Tréſor de Pau.
(*b*) Teſtament de Catherine de Canteloup, orig. en parchemin, enregiſtré, le 1er Juin 1439, au regiſtre du Sénéchal d'Aquitaine, & reproduit dans les *Archives hiſt. de la Gironde*, vol. I, p. 200 & ſuivantes.
(*c*) Copie latine collation. en papier par un Secrétaire du Roi près le Parlement de Guienne, & ſignée : de Giac.
(*d*) « Collationné par nous Eſcuyer, Conſeiller, Secrétaire du Roy, Maiſon & Couronne de France, Contre-rolleur ès-chancellerie près le Parlement de Guienne : De Giac. »

3. N.... de Gères, Sieur de Vacquey, qui affifta également à la même affemblée.
4. Isabeau, mariée à Charles de Montault.

XV. DEGRÉ.

Gaston de Gères, Seigneur de Camarfac, Gaffies, Vacquey, Ferrand, l'Ifle-Saint-Georges, époufa, le 15 Janvier 1572, dans la maifon noble de La Tour, par-devant Mᵉ Jean de Belloc, Notaire royal en la fénéchauffée de Guienne, Demoifelle Jehane de Gassies, fille d'Armand de Gassies, Seigneur de la Tour (*a*). Il fut convoqué, par Lettres patentes datées de Saint-Germain-en-Laye, le 29 Avril 1594, à l'affemblée du ban & de l'arrière-ban de la Nobleffe, & fut déclaré, par arrêt du Parlement de Touloufe, du 9 Juillet de la même année, exempt du droit de franc fief pour la maifon noble de Camarfac. Il laiffa de fon mariage :

1. Jean III, qui fuit.
2. Jean-Pierre-Joseph, Chevalier de Malte dans la vénérable langue de Provence le 20 Août 1613, fur preuves de nobleffe faites en 1610.
3. François.
4. Jean IV, auteur de la branche de Gaffies, rapportée plus loin.
5. Jean V, Commandant & Lieutenant de Roi au château de Foix.
6. Guyonne.
7. Françoise, mariée à Charles de Montcuq de la Mothe.
8 & 9. Jeanne & Isabeau.

XVI. DEGRÉ.

Jean III de Gères, Écuyer, Seigneur de Camarfac, Vacquey & la Mothe-Verte, époufa, au château de Lardimalie, en Périgord, le 16 Décembre 1614, par-devant Mᵉ Laffaigne, Notaire royal, Demoifelle Marguerite de Saint-Astier des Bories (*b*), fille de Jean de Saint-Astier des Bories & de Jeanne de Mellet de Fayolle. Il fut élu, le 5 Août 1616, Jurat pour la Nobleffe, dans la ville de Bordeaux, & reçut, le 18 Octobre 1615, du Roi Louis XIII, une commiffion de Capitaine de compagnie au régiment de Grignols. De fon mariage naquirent :

1. Henri, qui fuit.
2. Jean, Seigneur de Puygerin, marié, par contrat du 17 Juillet 1651, paffé devant Mᵉ Guillemin, Notaire royal, à Magdeleine du Vigier, qui lui donna deux enfants :
    I. Jean, Seigneur de Puygerin, marié à Thérèfe Drouillard, de laquelle il eut :
        1. Charles, Seigneur de Puygerin, qui fut le père d'Élizabeth de Gères, mariée à François de Bourran, Baron des Guigniers.
        2. Madeleine, mariée, le 30 Mai 1775, à Jean-Baptifte de Saint-Angel de Mallet. De ce mariage vint Marguerite de Saint-Angel, qui époufa, le 26 Septembre 1800, Jean-Baptifte de Saint-Angel, fils d'Henri, Chevalier de Saint-Angel, & de Marguerite de Fisson, petite-nièce de Dame Renée de Gères de Montignac.
    II. Lancelot, Seigneur de la Mothe-Verte.
3. Jean V, auteur de la branche de Vacquey, rapportée plus loin.

(*a*) *Ut fuprà*, & recollationnée fur l'original en parchemin, le 10 Janvier 1756.

(*b*) Les contrats de mariage des XIII, XIV, XV & XVIᵉ degrés ont été réfumés dans un travail manufcrit laiffé par d'Hozier & exiftant au Cabinet des Titres de la Bibliothèque Impériale. L'expédition du contrat de Jean III a été également collationnée par de Giac & Delaroze.

4. Isabeau, mariée à Henri d'Arrérac-d'Alesme, Seigneur, Baron d'Arſac.

XVII. DEGRÉ.

Henri de Gères, Seigneur de Camarſac, élu Jurat, en 1656 & 1658, pour la Nobleſſe de la ville de Bordeaux, rendit hommage au Roi le 24 Août 1645, & fut en 1649 Capitaine au régiment du Parlement. Il produiſit ſes titres de Nobleſſe, le 15 Septembre 1666, lors de la première recherche, & fut, avec ſon frère cadet Jean, maintenu dans ſes titres par Pellet, Intendant de Guienne, ſur preuves remontées à l'année 1475. Il avait épouſé en premières noces, le 10 Juillet 1640, par contrat paſſé devant Mᵉ Bernard Lalanne, Notaire & Tabellion royal à Podenſac, en Guienne, Demoiſelle Marguerite de Calvimont, fille de Lancelot de Calvimont, Seigneur de Cérons, & de Jacquette de Courilhaud. De cette union vinrent :

1. Lancelot, qui ſuit.
2. Louis Iᵉʳ, Seigneur de Maurion, marié, par contrat du 30 Mai 1697, paſſé devant Mᵉ Augran, Notaire royal, à Marie d'Andrault, de Saint-Émilion (Gironde).
3. Bertrand.

Et en ſecondes noces, le 6 Février 1644, Demoiſelle Marguerite de Labat, fille de Fortis de Labat, Seigneur de Savignac, de laquelle il eut :

4. Jean-Jacques, Seigneur de Saye & de Mauboufquet, qui épouſa, le 2 Juin 1684, Jeanne David, qui lui donna :
   I. Jean, Seigneur de Mauboufquet, élu, le 16 Septembre 1743, par le Roi, Jurat de la Nobleſſe de Bordeaux.
   II. Élisabeth, mariée, par contrat du 27 Août 1710, paſſé devant Mᵉ Richon, Notaire royal, à Meſſire Gaxies de la Chassaigne, Seigneur Soudan de Preiſſac & de Moulon, Major du régiment d'Oloron, Chevalier de Saint-Louis.
   III. Jeanne, mariée, par contrat du 10 Mai 1722, paſſé devant Mᵉ du Carpe, Notaire royal, à Meſſire François V de Carles, Seigneur du Petit-Val.
   IV. N... de Gères, mariée à Jean-Joſeph de Rénier.
5. Jean, épouſa, par contrat du 2 Juin 1684, devant Mᵉ Branne, Notaire royal, Demoiſelle Iſabeau d'Eymène, fille de Jean d'Eymène, ancien Maire & Gouverneur de Saint-Émilion, & de Madeleine de Lescure.
6. Louis II, fut reçu, le 9 Juillet 1660, Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître Cotoner.

XVIII. DEGRÉ.

Lancelot de Gères, Seigneur de Camarſac & Maurion, rendit, le 11 Septembre 1680, hommage à Louis XIV pour la ſeigneurie de Camarſac, & fit enregiſtrer, le 21 Février 1698, ſes armoiries à l'Armorial général de France. Il avait épouſé, par contrat du 2 Juin 1693, paſſé devant Mᵉ Larrat, Notaire royal à Fontet, noble Demoiſelle Françoiſe de Loupes, laquelle étant veuve, rendit, le 27 Août 1714, hommage à Louis XIV. De ce mariage vinrent :

1. François, qui ſuit.
2. Catherine, mariée, en Février 1741, à François de la Croix, Seigneur de Saint-Cyprien & de la Guichardie.

XIX. DEGRÉ.

François de Gères, Seigneur de Camarſac, fit, en Janvier 1737, une ſupplique au Roi, dans laquelle il déclare lui & ſes auteurs, être en poſſeſſion immémoriale de la ſuzeraineté de la maiſon noble de Camarſac, relevant à foi & hommage immédiatement du Roi, & précédemment du Roi d'Angleterre & du Duc de Guienne; poſſeſſion ſoutenue & affirmée par hommages, dénombrements, ſaiſies féodales, arrêt du Parlement de Toulouſe, ordonnances & jugements du bureau des Tréſoriers de la généralité de Guienne, ſentences de réunion au domaine, priſe de poſſeſſion réelle, &c. Il avait épouſé Jacquette DE LOUPES, de laquelle il eut :

1. PIERRE, qui ſuit.
2. FRANÇOIS II, Capitaine au régiment royal de Normandie-infanterie, fut tué en 1760 à la bataille de Kloſtercamp.
3. JOSEPH, Chevalier de Malte le 15 Septembre 1777, Chevalier de Saint-Louis, Officier commandant le Fort-Dauphin.

XX. DEGRÉ.

PIERRE de Gères, Seigneur de Camarſac, né le 14 Juillet 1737, Avocat au Parlement, puis Lieutenant en la compagnie de la Coudraye, au régiment de Normandie, par brevet de Louis XV, en date de Verſailles du 29 Novembre 1755; Capitaine au même régiment durant les guerres d'Allemagne; nommé, le 5 Mai 1762, Conſeiller-lay au Parlement de Bordeaux, & reçu le 5 Juin de la même année. Il aſſiſta, le 21 Mars 1789, à l'aſſemblée de la Nobleſſe de la ſénéchauſſée de Guyenne. Il avait épouſé Marie DE LOUPES, décédée le 8 Mai 1817; fille de Joſeph DE LOUPES, Seigneur de Loubens, & de Marie-Anne DE PICHON-LONGUEVILLE. De ce mariage vinrent :

1. JEAN-JOSEPH, qui ſuit.
2. PIERRE, Sieur de Saint-Sève, Chevalier de Malte (28 Mars 1782) & de la Légion d'honneur, Sous-Préfet en 1815, & Député de la Gironde en 1824, décédé à Fonbadet (Médoc) le 17 Août 1847. Il avait épouſé Marie-Thérèſe-Philippe DE VASSAL DE CADILLAC, fille de Léonard-Antoine DE VASSAL, Chevalier, Baron de Cadillac, ancien Page du Roi en la Grande Écurie & Officier de dragons, & de Dame Marie-Thérèſe-Adélaïde-Félicité DE PELET D'ANGLADE. De cette union vinrent :
   - I. LÉONARD, mort en Novembre 1858.
   - II. ATHÉNAÏS, qui épouſa Jean-Georges-Luc CLARKE, Chevalier de la Légion d'honneur, Ingénieur des chemins de fer d'Orléans & du Centre, frappé mortellement par une balle le 25 Juin 1848, à Paris.
   - III. CORA, mariée à Émile DE CHANCEL, Avocat à Bordeaux.
3. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, Chevalier de Malte le 25 Octobre 1778, Page du Roi Louis XVI, ſur preuves de nobleſſe faites devant d'Hozier; décédé à Livourne.
4. N.... de Gères, Page du Roi, puis Capitaine de huſſards, tué au paſſage du Rhin en Frimaire 1793.
5. JACQUETTE-MARIE-JOSÉPHINE, mariée à François-Joſeph, Chevalier DE VERTHAMON-SAINT-FORT, Seigneur de Fontbernet; décédée à Agen le 30 Mars 1845.
6. MARIE-CATHERINE, alliée à Jean-Louis, Chevalier DE MASSIP, Seigneur de Mal-

leret, ancien Capitaine au régiment de Poitou, Chevalier de Saint-Louis.
7. Marie, épouſe de N.... de Moulinar.
8. N.... de Gères, mariée à N.... Maignan.

XXI. DEGRÉ.

Jean-Joseph de Gères de Camarſac, Chevalier de Malte le 15 Septembre 1777, marié à Joſéphine Grenier, eſt décédé, en Décembre 1859, au château de Lanſac, laiſſant de ſon mariage :

1. Pierre-Joseph-Théophile, qui ſuit.
2. Michel-Auguste, marié avec Élodie Raba, fille de Laure d'Azevedo Van Capellen. De cette union il eut :
   I. Antoinette-Marie, mariée, le 12 Août 1861, à Achille, Baron de Sulzer-Wart, fils de Jacques-Henry, Baron de Sulzer-Wart, Conſul de Sa Majeſté le Roi de Bavière, & beau-fils de Gabrielle de Canolle.
   II. Berthe, mariée, le 9 Août 1862, à Bernard-Guillaume-Eudoxe de Banes de Gardonne, fils d'Auguſtin de Banes de Gardonne & de Gaſparine de Gaulne.
   III. Marie-Antoinette-Marguerite.
3. Henri, marié avec Marie-Euphémie Malignon, dont :
   I. Jean-Gaston-Bertrand, né en Mars 1855.
   II. Jeanne-Catherine.
4. Alexandre, ancien Secrétaire de S. A. R. le Duc de Parme; eſt décédé à Piſe le 19 Décembre 1849, laiſſant de ſon mariage avec Roſa Baleroni, une fille, Jeanne.
5. Delphine, mariée, le 28 Juillet 1849, à Louis, Comte de Solminihac de Chaunes.

XXII. DEGRÉ.

Pierre-Joseph-Théophile de Gères de Camarſac, Colonel d'artillerie de marine, en retraite, Officier de la Légion d'honneur, chef de nom & d'armes de ſa maiſon.



BRANCHE DE GASSIES.

XVI. DEGRÉ.

Jean IV de Gères, Seigneur de Gaſſies, Ferrand & Montignac, épouſa, le 20 Août 1602, Peyronne du Portal, dont il eut :

1. Jean V, qui ſuit.
2. Asdrubal, premier Capitaine au régiment d'Harcourt, par brevet royal du 26 Septembre 1651, s'unit, le 20 Mai 1643, à Anne de Minvielle.
3. Joseph, Seigneur de Montignac, ſe maria, le 18 Décembre 1640, avec Peyronne de Minvielle, fille, comme la précédente, du premier Jurat de Bordeaux; de ce mariage vint :
   Jean-Mathieu, Seigneur de Montignac, marié, le 1er Mars 1668, à Renée de Fisson, qui lui donna :
      Étienne, Jurat pour la Nobleſſe de Bordeaux, qui prêta, en cette qualité, ſerment au Roi le 30 Août 1722. Il avait épouſé, le 15 Juin 1688, Marie de Godière, fille de Nicolas de Godière, Avocat

au Parlement, & de Marguerite DE CABIRO; il eut de ce mariage :

I. MARGUERITE, mariée, par contrat du 5 Mai 1701, paffé devant M[e] Dufau, Notaire à Bordeaux, à Marc-Antoine DE GOMBAULT, Capitaine au régiment de Bretagne, fils d'Alphonfe DE GOMBAULT & de Jeanne DE BONNAULT (*a*).

II. MARIE, mariée, par contrat également paffé devant M[e] Dufau, à Jean DU PERIER (*b*), Seigneur de Larfan; de ce mariage naquit MARC-ANTOINE, Capitaine au régiment d'Auvergne, Grand Sénéchal & Premier Baron de Guienne (*c*).

4. JEAN, Seigneur de Mauboufquet.
5. MARIE-JEANNE, mariée, le 18 Avril 1668, à Jean DE LA SALLE DE CABIRO, Gentilhomme fervant de Monfeigneur le Prince de Condé.

XVII. DEGRÉ.

JEAN V de Gères, Seigneur de Gaffies, Officier au régiment du Parlement, époufa, par contrat du 10 Juillet 1629, paffé devant M[e] Mauclair, Notaire royal, Demoifelle Catherine DE RAYMOND, fille de François DE RAYMOND, Confeiller au Parlement de Bordeaux, & de Marie DE MARIN; de ce mariage vinrent :

1. JOSEPH-JEAN, qui fuit.
2. MARIE, Prieure du couvent noble du Paravis, près Agen (*d*).
3. N.... de Gères, de Barrailhe, baptifé à Saint-Aubin-de-la-Trefne, le 20 Novembre 1617, eut pour parrain fon oncle Jofeph de Gères (*e*).

XVIII. DEGRÉ.

JOSEPH-JEAN de Gères de Lancre, Seigneur de Gaffies, Chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérufalem, époufa, par contrat du 8 Mars 1661, paffé devant M[e] Lambert, Notaire à Marmande, Demoifelle Jeanne DE DROUILHET, fille de Jean DE DROUILHET, Écuyer, Sieur de la Sylveftrie, Confeiller du Roi, Lieutenant particulier en l'élection d'Agen, ancien Officier au régiment de Lauzun-infanterie, & de N... DE ROSSANE, fa première femme. De fon mariage il laiffa :

1. JEAN VI, Seigneur de Gaffies, qui embraffa l'état eccléfiaftique.
2. FRANÇOIS-JEAN, Seigneur de la Tour & du Port.
3. ALEXANDRE-JEAN, Chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint-Lazare de Jérufalem, le 3 Avril 1709.
4. THÉRÈSE, mariée avec Ogier DE LA CHÈZE, Premier Capitaine au régiment de Navarre, puis Maréchal de bataille & Commandant dans Libourne. Ils eurent pour fille SUZANNE-THÉRÈSE, qui époufa, le 13 Janvier 1699, Gérard DE PIIS, Seigneur de Puybarban, Maréchal des logis de la Nobleffe de Guienne.

BRANCHE DE VACQUEY.

XVII. DEGRÉ.

Noble Meffire JEAN V de Gères, Écuyer, Chevalier, titré Comte & Marquis de Camarfac par le Roi en 1659 & 1667, Seigneur de Vacquey, de la maifon noble

(*a*) Archives départementales de la Gironde. — Minute de Dufau, 229—19.
(*b*) Courcelles, art. *de Vaffal*, tome V, p. 53. — (*c*) Le Comte de Warroquier de Combles, *Tableau généalogique & hiftorique de la Nobleffe*, vol. VII, p. 42.
(*d*) Acte public du 15 Avril 1696. (*e*) Archives du Grand Prieuré de Toulouse.

de Pefches de Lignan, de la Mothe-Verte & de Puygerin, troifième fils de JEAN III de Gères, Écuyer, Seigneur de Camarfac, & de Marguerite DE SAINT-ASTIER DES BORIES, eut pour parrain Jean II, Chevalier, Marquis de Grignols. Le Roi Louis XIII lui donna, le 23 Juillet 1638, commiffion de mettre fur pied une compagnie dans le régiment de Lufignan. Il fut nommé enfuite Gouverneur, pour Sa Majefté, des villes de Marmande & le Port-Sainte-Marie, & des ville & château d'Angers (*a*); il commanda auffi la forterefſe de Philipsbourg & fut en relations fuivies avec le grand Colbert, le Duc de Lorraine, &c. Il reçut plufieurs lettres miffives de Louis XIV, entre autres celle du 2 Mai 1659 avec cette fufcription : « A Monfieur le Comte de Camarfac, commandant pour mon fervice à Philisbourg. » (*Orig.*) C'eft en vertu de cette lettre, ou commiffion du Roi, écrite il y a deux fiècles, que la branche de Gères-Vacquey porte le titre de Comte. Il parvint fucceffivement aux grades de Colonel du régiment d'Harcourt (appartenant au Duc de Lorraine) & de Maréchal des camps & armées du Roi. Il époufa, par contrat du 28 Janvier 1643, paffé devant Jehan Laferrière, Notaire royal, Noble Demoifelle Jeanne DE LARQUEY DE PESCHES, fille de Clément, Sieur DE LARQUEY, Écuyer, Seigneur de Pefches, & d'Ifabeau D'ESTRABOURG (*b*). Il fut maintenu dans fa nobleffe avec fon frère Henri (voir plus haut) & laiffa de fon mariage :

1. JEAN VI, qui fuit.
2. MARGUERITE, mariée, par contrat du 28 Janvier 1690, avec Jean DE SÉGUR-MONTAIGNE, Écuyer, Seigneur du Vigean, fils de Gabriel DE SÉGUR, Seigneur du Vigean, & de Dame Françoife DE LA PILANNE.

XVIII. DEGRÉ.

Noble JEAN VI, Comte de Gères-Vacquey, Écuyer, Seigneur de Pefches & de la maifon noble de Vacquey, relevant à foi & hommage du Roi; porté pour la Jurade de la ville de Bordeaux. Il époufa, par contrat du 14 Juin 1698, paffé devant Me Denizard, Notaire royal à Bordeaux, Noble Demoifelle Antoinette-Nanette-Ifabeau DE CHAUFFOUR, Dame de Chauffour (*aliàs* Mony), fille de Meffire Pierre DE CHAUFFOUR, Avocat en la Cour de Parlement de Bordeaux, & de Jeanne-Anne DE PASCAL (*c*). De ce mariage vinrent :

1. PIERRE, qui fuit.
2. JEANNE, non mariée.
3. GRATIANE, mariée, le 21 Janvier 1741, à Noble Jacques DE LARRARD DE MÉLAC, Capitaine de cavalerie au régiment de Brion, Garde du corps du Roi, fils de Noble Daniel DE LARRARD, Écuyer, Seigneur de la maifon noble de Jeanfaux, Meftre de camp du régiment de cavalerie de Larrard, Capitaine major du régiment de cavalerie de Mélac, & de Demoifelle Bartholomée DE CORBIERS (*d*).

XIX. DEGRÉ.

Meffire PIERRE, Comte de Gères-Vaquey, Chevalier, Seigneur de la maifon

(*a*) Ce fut lui qui, en l'abfence du Duc d'Harcourt, Lieutenant général du Roi en Anjou, reçut prifonnier au château d'Angers, des mains de d'Artagnan, Sous-lieutenant à la compagnie des moufquetaires du Roi, le célèbre & malheureux Surintendant des Finances, Nicolas Fouquet (Lettre originale de Louis XIV, datée du 3 Septembre 1661).

(*b*) Original en parchemin, vifé par le Subdélégué à la recherche de la nobleffe, figné : Deshamoty; collationné le 10 Janvier 1756, par Delaroze, Préfident préfidial, Lieutenant général de la fénéchauffée de Guyenne & en préfence du Procureur du Roi. — (*c*) Groffe en parchemin, fignée dudit Notaire & collationnée par Delaroze.

(*d*) VIe Regiftre de cet Armorial, p. 242, art. LARRARD.

noble de Vacquey, Coſeigneur de Salleboeuf, Caillau, Bechac, Saint-Germain, Fargues, Mouſquetaire du Roi dans la première compagnie, épouſa, par contrat du 8 Septembre 1736, paſſé devant Treiſſac, Notaire à Bordeaux, Noble Demoiſelle Germaine du Myrat, fille de Pierre du Myrat, Conſeiller du Roi en la Grand'-chambre du Parlement de Bordeaux, & de Dame Germaine Denis de Saint-Savin (*a*). Voulant obtenir pour ſon fils aîné une place dans les Pages de Sa Majeſté, il fit conſtater, du 10 au 28 Janvier 1756, par production de titres originaux, ſa nobleſſe paternelle & maternelle devant Joſeph-Sébaſtien de la Roſe, Lieutenant général de la ſénéchauſſée de Guyenne. Il laiſſa de ſon mariage :

1. Jean-Luc, qui ſuit.
2. Meſſire Pierre-Charles-Jean-Baptiste, Vicomte de Gères-Vacquey, né le 14 Octobre 1751, Capitaine au régiment de Languedoc-infanterie, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis à la promotion du 3 Juillet 1816; comparut en 1789 à l'Aſſemblée de la Nobleſſe à Bordeaux.
3. Meſſire Charles-Borromée, Page du Roi, Sous-Officier dans les gardes-françaiſes, Capitaine de cavalerie, émigré, Chevalier de Saint-Louis, comparut en 1789 à l'Aſſemblée de la Nobleſſe à Bordeaux. Il s'était marié, le 16 Juillet 1775, avec Marie-Hélène du Faure de la Jarte, de laquelle il eut :

   Élie-Louis de Gères-Vacquey, Sous-lieutenant des volontaires royaux à pied.

XX. DEGRÉ.

Meſſire Jean-Luc, Comte de Gères-Vacquey, Chevalier, Seigneur de Vacquey, la Mazère, Sacolle & autres lieux. Né le 6 Août 1737, il fut Page du Roi & rendit, le 15 Avril 1783, hommage à Sa Majeſté. Il avait épouſé, par contrat du 16 Janvier 1763, paſſé devant Mᵉ Petit, Notaire royal en Guyenne, Demoiſelle Marie-Félicité de Villepreux (*b*), fille de Meſſire Raymond de Villepreux, Seigneur de la maiſon noble de Sacolle, & de Dame Françoiſe de Raoul, qui elle même était fille de Pierre-Joſeph de Raoul, Seigneur de Saint-Aubin, & ſoeur de Pierre-Laurent de Villepreux, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des gardes du corps du Roi, & époux de Marie-Thérèſe-Françoiſe de la Colonie. Il eſt décédé à Macau, en Médoc, le 29 Vendémiaire an II (20 Octobre 1793), laiſſant de ſon mariage cinq enfants :

1. Alexandre-Timothée-Hilarion, Comte de Gères-Vacquey.
2. Joseph-Honoré-Magloire, qui ſuit.
3. Michel-François, Chevalier de Malte, Capitaine de volontaires royaux à pied.
4. Jacquette-Aimée, mariée, par contrat du 2 Meſſidor an XI (21 Juin 1803), paſſé devant Mᵉ Lucat, Notaire à Rions, à Guillaume-André de Carles, Sieur de Trajet & du Peyrat, fils de Meſſire Nicolas de Carles & de Pétronille du Val.
5. Jeanne-Marie-Félicité, mariée à Jean-Luc, Marquis de Mons & de Dunes.

XXI. DEGRÉ.

Joseph-Honoré-Magloire, Comte de Gères-Vacquey, né le 9 Avril 1768

(*a*) Groſſe en parchemin ſignée dudit Notaire & collationnée par Delaroze.
(*b*) Groſſe en parchemin collationnée par d'Hozier.

au château de Vacquey, près Camarfac (*a*), baptifé le même jour dans l'églife paroiffiale de Saint-Pierre de Caillau; Sous-lieutenant au régiment de Languedoc-infanterie, & dans la compagnie des grenadiers de ce corps, fit la campagne de 1792 dans l'armée des Princes, Volontaire royal en 1814, décoré par le Duc d'Angoulême des infignes de l'ordre du Braffard & du Lys, Chevalier de Saint-Louis, Chef de légion de la garde nationale à Bordeaux. Décédé le 7 Février 1844, au château de la Tour de Mons, en Médoc. Il avait époufé, par contrat du 16 Juin 1807, paffé devant Me Rauzan, Notaire à Bordeaux, Demoifelle Charlotte-Rofe-Marie-Conftance DE GOMBAULT, fille aînée de François-Marie-Antoine, Marquis DE GOMBAULT, & de feu Dame Angélique-Rofe-Élifabeth DE SACRISTE DE ROLYE. — Le futur procéda de l'avis d'Alexandre-Timothée-Hilarion de Gères, fon frère, habitant de la commune de Rions; de Guillaume-Amand-André de Carles-Trajet & de Dame Aimée-Félicité-Marie-Jacquette de Gères, fon époufe. — La future agit dans cet acte du confentement de fon père & de l'avis de Demoifelles Marie-Juftine de Gombault & Rofe-Nathalie-Léocadie de Gombault, fes fœurs; M. le Chevalier François de Gombault, fon oncle paternel; M. le Comte François d'Abbadie d'Arboucave, fon coufin; M. le Comte Louis de Barbotan, gendre M. & Me de d'Arboucave, tous préfents. De ce mariage font iffus :

1. JEAN-LUC-JULES, dont l'article fuit.
2. ÉDOUARD, né en 1808, mort en bas âge.
3. ANTOINETTE-MARIE-JACQUETTE, née le 21 Avril 1809, mariée, par contrat du 29 Octobre 1829, paffé devant Me Ferrère, Notaire à Bordeaux, à Jules, Baron DE ROQUETTE-BUISSON, fils du Chevalier DE ROQUETTE-BUISSON, Chevalier des ordres de Malte & de Saint-Louis, ancien Député de la Haute-Garonne, & de Macrine DE SOUILLAC.
4. NOÉMI-MARIE-CONSTANCE-ALEXANDRINE, née le 10 Avril 1812, fut reçue Dame du Sacré-Cœur le 13 Octobre 1844, Maîtreffe générale du penfionnat dans la maifon du Sacré-Cœur de Bordeaux, où elle eft décédée le 28 Juin 1866.

XXII. DEGRÉ.

JEAN-LUC-JULES, Comte (dit le Vicomte) de Gères-Vacquey, né le 10 Avril 1817, Préfident en 1859 de l'Académie de Bordeaux, marié, en premières noces, par contrat du 29 Janvier 1849, paffé devant Me Doumeing, Notaire à Caftillon-fur-Dordogne, avec Mademoifelle Jeanne-Marie-Philippine-Hermine DE LAGEARD, décédée fans enfants le 2 Février 1850, feconde fille de Léonard DE LAGEARD & de Caroline-Aimée-Félicité DE MONS DE DUNES, petite-fille de Jeanne-Marie-Félicité DE GÈRES; & en fecondes noces, par contrat du 29 Septembre 1852, paffé devant Me Chanterre, Notaire à Lefparre, avec Mademoifelle Marie-Hermine DE VERTHAMON (*b*), décédée à Mony, commune de Rions, le 30 Mars 1858, feconde fille de Martial-Maurice-Edmond, Marquis DE VERTHAMON, & de Marie-Jacquette-Amélie DE PIIS. De ce fecond mariage font nés :

1. JEAN-MARIE-THOMAS-AUGUSTE, né le 7 Mars 1855.
2. GÉRARD-MARIE-LOUIS-JULES-HONORÉ, né le 28 Février 1858, décédé.
3. NOEMI-MARIE-THÉRÈSE-EDMONDE, née le 14 Octobre 1853.

(*a*) Jufques & y compris la date de cette naiffance, tous les contrats de la branche de Gères-Vacquey ont été vérifiés & collationnés par d'Hozier, les 11 Janvier 1781, 26 Août, 16 Décembre 1783 & 18 Octobre 1784. L'extrait qu'il en a dreffé exifte au cabinet des titres de la Bibliothèque Impériale.

(*b*) Expédition en parchemin, fignée dudit Notaire.

4. Germaine-Marie-Louise-Antoinette, née le 14 Avril 1856.

Les alliances directes de la maison de Gères sont les suivantes : d'Andrault, de Saint-Angel de Mallet, d'Antras, de Saint-Astier des Bories, de Batz, de Béarn, de Bénac, de Biran, du Bourg, de Bourran, du Bustet, de Calvimont, de Canteloup, de Foix-Candale, de Carles, de Castillon, de Chancel, de la Chassaigne, de Chauffour, de la Chèze, de Saint-Cricq de Verduzan, de la Croix de la Guichardie, Drouilhet de Sigalas, d'Eymène, d'Esparbès, de Faudoas, du Faur, du Faure de la Jarte, de Fisson, de Gassies, de Godière, de Gombault de Rolye, de Grignols, de Grossolles, d'Hélie, de Labat, de Lageard, de Larquey de Pesches, de Larrard de Mélac, de Léaumont, de Lort, de Loupes, de Lupé, de Malvin, de Maravat, de Massip, de Minvielle, de Mons de Dunes, de Montaut, de Montcuq, de Montégut, de Montgaillard, de Montlezun, de Moulinar, du Myrat, du Périer de Larsan, de Pins-Montbrun, du Portal, de Raymond, de Rénier, de Roquelaure, de Roquette-Buisson, de la Salle, de Ségur du Vigean, de Solminihac de Chaunes, de Troyes de Cahuzac du Rouger, de Vassal, de Verthamon, de Vezins, du Vigier, de Villepreux, &c.

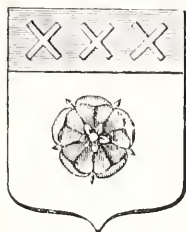
Plusieurs autres branches du nom de Gères ont existé en Béarn & en Dauphiné, & il en survit encore une en Angleterre; nous ne les mentionnons ici que pour mémoire.

Ouvrages ou Auteurs a consulter : Archives : du Prieuré de Toulouse, du département de la Gironde, du Trésor de Pau, de l'Hôtel de ville de Tarbes, historiques de la Gironde, de la Tour de Londres, du British Museum, du Public Record Office, de Me la Comtesse de Raymond; Bibliothèque Impériale, Cabinet des titres; Minutes des Notaires en Armagnac, Guyenne, Languedoc. — *Armorial de Gascogne*, *Catalogue des rôles gascons*, *Cartulaire d'Auch*, *Dictionnaire héraldique* (Collection Doat), Recueil de Notre-Dame de France, *Gallia Christiana*. — Le Père Anselme, J. de Bourousse, de Bénac, de la Chesnaye-Desbois, Chérin, Cirot de la Ville, de Cauna, Courcelles, Warroquier de Combles, Dom Devienne, Léo Drouyn, Dupleix, Gourdon de Genouilhac, O'Gilvy, E. Gaullieur, d'Hozier, Borel d'Hauterive, Louvet de Beauvais, L. de la Roque & É. de Barthélemy, Lainé, Marca, le Baron de Marquessac, Francisque Michel, Bessas de la Mégie, O'Reilly, Ribadieu, Rymer, Saint-Allais.

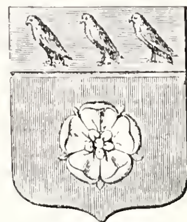


DE GIGORD,

Barons de Monclar, anciens Seigneurs de Domène, de Gigors, Cofeigneurs de Châteaudouble, de Quint, de Charpey, de Baix, d'Egley, &c., en Dauphiné, Diocèfes de Grenoble & de Die; — *Barons de Joanas & Rocher, anciens Seigneurs du Vignal & Vignalet, du Couffac, de Belvèze, de la Boife, de la Rochette, de Charraix, de Souchères, de Nojaret, de Prat, Cofeigneurs de Saint-André-Lachamps*, en Languedoc, Diocèfes d'Uzès & de Viviers.



ARMES DE L'ARMORIAL DE 1696.
D'Argent à la Rofe de Gueules; au Chef d'Azur, chargé de trois Sautoirs d'Or.



ARMES ACTUELLES.
De Gueules à la Rofe d'Argent; au Chef coufu d'Azur, chargé de trois Faucons d'Argent.

Le nom de cette famille fe trouve diverfement écrit GIGORS, GIGORT, GIGORD. Le premier titre connu où on le rencontre eft un acte confirmatif de donation faite au prieuré de Domène dans lequel figure comme témoin NANTHELME Gigors. Cet acte eft de la fin du XIe fiècle (*a*).

Philippe-Augufte fit don à ANTHELME Gigors d'une terre ou feigneurie dite Domène, au diocèfe de Grenoble (*b*).

En 1244, PIERRE de Gigors était Abbé & Prieur de Saillans, au diocèfe de Die (*c*).

En 1277, LANTHELME de Gigors était Abbeffe de Vernaifon (*d*).

Le 8 Mars 1327, Noble GUILLAUME de Gigors rendit hommage à Aymar de Poitiers pour tout ce qu'il poffédait de noble à Gigors, Châteaudouble, Monclar, Quint, Baix, Eygley, &c. (*e*).

Le 3 Septembre 1342, Noble BERTON de Gigors, fils de LANTHELME, rendit hommage au Comte de Poitiers pour les mêmes fiefs (*f*).

Le 8 Décembre 1349, Noble OTHENIN de Gigors, fils de PIERRE, & Noble LANTHELME de Gigors, fils de LANTHELME, rendirent hommage pour les mêmes terres au Comte de Poitiers (*g*).

Suivant une ancienne tradition qui s'eft tranfmife de génération en génération, un cadet de cette maifon, Noble MATHIEU de Gigord, ferait venu s'établir, vers la fin du XIVe fiècle, en Vivarais, & y aurait été l'auteur de la famille qui y exifte actuellement. A lui commence la filiation authentique.

(*a*) Cartulaire de l'abbaye de Domène, n°s 3, 4 & 5. — Lainé, *Archives de la Nobleffe*, tome VII, art. DE MONTEYNARD, p. 26.
(*b*) Du Bouchet, *Cartulaires*, édition de 1679.
(*c*) Columbi, *De rebus geftis Epifcoporum Valentinorum & Dienfium;* Lyon, 1638, p. 124.
(*d*) Inventaire de l'abbaye de Vernaifon, aux archives de Valence.
(*e*) (*f*) (*g*) Archives de Valence.

PREMIER DEGRÉ.

Noble Mathieu de Gigord, Seigneur du Vignal, fit fon teftament le 9 Novembre 1426, par-devant Pons Romère; il y lègue fes armes à fon vieil ami Noble d'Aftorg de Barbezia (*a*) & diftribue fes biens entre fes enfants :

1. Michel.
2. Jacques.
3. Hermessende.

II. DEGRÉ.

Noble Michel de Gigord, Seigneur du Vignal, figure comme témoin dans plufieurs reconnaiffances des années 1427 & 1432, reçues par Bonnetty, Notaire. Il eut d'une alliance inconnue :

III. DEGRÉ.

Jehan de Gigord du Vignal, qui figure au contrat de mariage de fon fils :

IV. DEGRÉ.

Michel de Gigord, Seigneur du Vignal & du Vignalet, Écuyer, Capitaine attaché à la perfonne de Charles, Vicomte de Joyeufe, époufa, le 4 Février 1488 (Me Brahic, Nre), Agnès Durieu. Il tefta en 1515 devant Me Pons Archier & fut père de

V. DEGRÉ.

Jacques-Mathieu de Gigord, Seigneur du Vignal, Écuyer, appelé *le Capitaine Mathieu Gigord* dans le contrat de mariage de fon fils Michel, qu'il laiffa, ainfi que d'autres enfants, de fon union avec Marguerite Argenson de la Salle.

VI. DEGRÉ.

Michel de Gigord, IIIe du nom, Écuyer, Seigneur du Vignal & du Vignalet, qualifié « *perfonne de naiffance & de qualité* », Lieutenant du Vicomte de Joyeufe, Capitaine dans les gardes du Roi, reçut, le 28 Mars 1534, la procuration de Louis de Joyeufe, Évêque & Seigneur de Saint-Flour, oncle & tuteur de magnifique & puiffant Seigneur Jacques de Joyeufe, pour, en qualité de Noble & de Lieutenant dudit Seigneur, prendre & recevoir foi & hommage de fes vaffaux. En 1568, le Roi Charles IX lui expédia des Lettres datées du 10 Juin, fignées Charles & plus bas Robertet, avec un état de plufieurs villes qui fe trouvaient au pouvoir des Réformés en Languedoc & qu'il voulait voir ouvertes & remifes en fon obéiffance. Par contrat du 1er Mars 1536 (*a*) (Me Vounières, Nre), il avait époufé Catherine de Barthélemy, dont il eut :

1. Michel du Vignal, Écuyer, Capitaine à la prife d'Aubenas fous les ordres du Seigneur de Montréal, chef catholique qui enleva cette ville aux proteftants en 1593.
2. Raymond, qui fuit.
3. Louise, mariée à Noble Baptifte de Folchier.

(a) *Legavit loricam, galeam & equum fuum multo familiari fuo nobili Aftorgi de Barbezia in fignum antiquæ amicitiæ.*

VII. DEGRÉ.

RAYMOND de Gigord, Écuyer, Seigneur du Couſſac, de la Boiſe, Belvèze, Capitaine de cavalerie, commanda des compagnies ſous les ordres de l'Amiral de Joyeuſe, du Duc de Ventadour, des Maréchaux de France Ducs de Bouillon & de Joyeuſe. Il reçut du Roi Henri III des Lettres patentes du 12 Avril 1582, qui le confirmaient dans ſa nobleſſe (*a*), & du Roi Henri IV, d'autres Lettres patentes, ſignées Henri, & plus bas, Saldaigne, du 26 Février 1595, enregiſtrées au Contrôle général des finances le 7 Mars ſuivant, contenant don de lods, cens & droits ſeigneuriaux ſur les terres de la Boiſe, Belvèze « *en conſidération des ſervices qu'il a rendus & qu'il rend journellement à l'État* ». Il épouſa : 1° le 22 Juillet 1579, Jeanne-Virginie REY DE CAZEVILLE, fille de Jean REY DE CAZEVILLE & de Jeanne DE BERTRAND; 2° par contrat du 16 Juillet 1612 (Me Alberjac, Nre), Anne DE TOURELLE, fille d'Antoine DE TOURELLE & de Jeanne GERBAUD. De ce ſecond mariage il laiſſa, entre autres enfants :

1. RAYMOND, qui ſuit.
2. MADELEINE, mariée en 1643 à Noble Antoine DU ROURE, Seigneur de Neyrac, Capitaine.

VIII. DEGRÉ.

RAYMOND de Gigord, IIe du nom, Écuyer, né le 20 Novembre 1616, Seigneur du Couſſac, Nojaret, la Rochette, Charaix, Coſeigneur de Saint-André Lachamps, Gentilhomme de S. A. Louis de Lorraine, Commandant au duché de Joyeuſe par lettres de proviſion du 19 Mars 1662, obtint un arrêt de décharge, le 19 Décembre 1658, de la Cour des francs-fiefs de Montpellier (*b*), & fut maintenu dans ſa nobleſſe par l'Intendant de Bezons, le 16 Janvier 1669, ſur preuves remontant à ſon aïeul, Michel III de Gigord (*c*). Marié : 1° par contrat du 7 Décembre 1642 (Me Bellet, Nre à Joyeuſe), à Anne DE VALOUBIÈRES, fille de Nicolas DE BERTRAND, Seigneur DE VALOUBIÈRES, Planzolles & Saint-André Lachamps, & de Marguerite DE FAGES; 2° le 28 Octobre 1669, à Jeanne DU SERRE, fille de Pierre DU SERRE & de Louiſe DE GASQUES. Il laiſſa de ces deux mariages les enfants qui ſuivent :

1. PIERRE, Seigneur de la Rochette, Garde du corps, compagnie de Noailles, dont la deſcendance s'éteignit en 1731.
2. PIERRE, Seigneur de Charaix, Cadet noble au régiment royal de Bombardiers, dont la poſtérité s'éteignit en 1750.
3. ANDRÉ de Gigord, Capitaine au régiment de Chatillon-Soulhiac.
4. JACQUES-JOSEPH, qui ſuit.
5. FRANÇOISE, mariée, le 29 Janvier 1699, à Guillaume DE SAINT-ÉTIENNE DE BORNE, Capitaine au régiment de Barville, fils de Guillaume, Seigneur de Lacroix, Sampzon, Beaumefort, Capitaine de cavalerie, & d'Hélène DE BORNE-SAMPZON.
6. JEANNE-MARIE, mariée en 1697 à Jean-Baptiſte DES AIFFRES DE PELLEGRIN, fils de Charles, Seigneur de Rochepéſades, & de Marie DE LA MOTHE.
7. JEANNE-MARIE-FRANÇOISE, mariée, le 2 Novembre 1707, à Louis DE GRANET, Capitaine d'infanterie, fils de Michel, Juge-général & Bailli de Bagnols, & de Flavie D'AUGIER.

(*a*) Voir l'arrêt inſéré à la fin de cette notice.
(*b*) Voir ſa teneur à la fin de cette notice.
(*c*) Archives de la Préfecture de Privas.

IX. DEGRÉ.

Meffire Jacques-Joseph de Gigord, né le 20 Octobre 1670, Seigneur de Nojaret, Capitaine au régiment Royal-infanterie, fit enregiftrer fes armes à l'Armorial général de France en 1696. Il laiffa de fon mariage, contracté le 7 Février 1692, avec Ifabelle de Bellet, entre autres enfants :

1. Joseph, qui fuit.
2. Françoise-Élisabeth, mariée, le 30 Mai 1738, à Meffire Guillaume d'Advisard.
3. Marie-Madeleine, mariée, le 25 Février 1727, à François Charrière, Juge régent en la fénéchauffée ducale de Joyeufe.

X. DEGRÉ.

Joseph de Gigord, né le 3 Août 1696, Chevalier, Seigneur de Nojaret, Lieutenant au régiment d'Arville, marié, le 2 Décembre 1732, à Gabrielle de Conte de Tauriers (*a*), fille de Meffire Louis-Jofeph de Conte, Seigneur de Tauriers, Chalabrèges, Coulens, Capitaine, Grand Bailli, Gouverneur, pour le Roi, de la ville & du duché de Joyeufe, & de Catherine de la Baume de Beaulieu. De ce mariage vint :

XI. DEGRÉ.

Étienne de Gigord, Chevalier, né le 10 Octobre 1736, Seigneur de Souchères, la Rochette, Chevalier de Saint-Louis, Major au régiment de Neuftrie, puis Major-commandant de la ville & cité de Cambrai, prit part aux affemblées de la Nobleffe de Cambrai & de Villeneuve-de-Berg pour la convocation des États Généraux; époufa, le 5 Avril 1763, Marie-Marguerite-Louife de Marcha, fille de Meffire Jean-Marc de Marcha, Baron de Joanas & Rocher, Seigneur de Saint-Pierreville, Prat, Oriples, Saint-Nazaire, Cofeigneur d'Aubenas, Lieutenant au régiment d'Aunis, & de Jeanne-Françoife d'Oriples de Saint-Nazaire. De ce mariage font iffus, entre autres enfants :

1. Louis-François-Joseph, reçu à l'École militaire le 16 Mars 1779.
2. Henri-François-Joseph, dit *le Chevalier de Gigord,* Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Neuftrie, Chaffeur noble à l'armée de Condé, Colonel par brevet du 23 Avril 1816, laiffa de fon mariage, contracté le 20 Mai 1804, avec Marie-Antoinette de Vincenti de Montseveny :
   Étienne-Amédée, ancien Garde du corps, démiffionnaire en 1830, marié, le 12 Février 1833, à Mathilde Allamel de Bournet, dont :
      1. Édouard, R. P. de la Cie de Jéfus.
      2. Jules, marié, le 6 Février 1867, à Laure O'Brien. Il a un fils : André, né en 1868.
      3. Élisa, née en 1834.
3. Denis-Charles-René, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier au régiment d'Angoulême, Sous-Préfet de Saintes, démiffionnaire en 1830; marié, le 2 Mars 1812, à Adélaïde Thomassin de Balignecourt, dont :
   I. Étienne-Charles, ancien Sous-Préfet, qui n'a eu de fon mariage, contracté le 13 Mai 1844 avec Claire-Adélaïde Caminade de Chatenay, que deux filles :

(*a*) Louis de la Roque, *Armorial de Languedoc*, tome I, p. 160.

1. Claire.
2. Renée.

II. Pauline, mariée, le 28 Mai 1855, à Amédée Sagot du Vauroux, Commiſſaire adjoint de la marine, Chevalier de la Légion d'honneur.

4. Henri-Jean-François-de-Sales, qui ſuit.
5. Charlotte-Henriette, mariée à François Helly.

XII. DEGRÉ.

Henri-Jean-François-de-Sales de Gigord, né le 25 Avril 1764, Chevalier, Baron de Joanas & Rocher, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Neuſtrie, Officier à l'armée de Condé, Colonel par brevet du 23 Avril 1816; marié, le 6 Novembre 1790, à Charlotte Schweinhuber d'Oullembourg, fille du Baron Henri-Joſeph-Staniſlas d'Oullembourg, Chevalier de Saint-Louis, Meſtre de camp des huſſards du Roi. De ce mariage vinrent :

1. Marie-Joseph-Henri-Adolphe, qui ſuit.
2. Marie-Charlotte, mariée à Jacques Lahondès de la Figère, fils d'Antoine, Seigneur de la Figère, & de Marie des Ours de Calviac.
3. Marie-Henriette-Rosalie, mariée, le 23 Avril 1816, à Auguſte de Fayet-de-Montjoie-Gabriac, fils de Jean-Louis-Félix de Fayet, Seigneur de Montjoie, du Mazel-Tignac, Chamborigaud, & de Suzanne de Leuze.
4. Gabrielle-Marie-Jeanne.

XIII. DEGRÉ.

Marie-Joseph-Henri-Adolphe de Gigord, né le 2 Mars 1801, marié, le 18 Septembre 1826, à Marie-Antoinette-Pauline de Jussieu, fille de Charles-Aimé Mamert de Jussieu de Montluel de Saint-Julien, Chevalier de Saint-Louis, ancien Major d'artillerie de marine, & d'Adélaïde de Berbis des Maillys, Chanoineſſe-Comteſſe de Neuville. De ce mariage ſont iſſus :

XIV. DEGRÉ.

1. Marie-Joseph-Henri de Gigord, né en 1827, marié, le 16 Juillet 1855, à Gabrielle de Magnin de Gaste, fille de Victor de Magnin, Marquis de Gaſte, Chevalier de Malte, & de Marie-Joſéphine de la Croix de Chevrières de Pisançon. De cette union :

I & II. Marie & Jeanne.

2. Marie-Joseph-Léopold de Gigord, né en 1829, Capitaine Adjudant-Major de cavalerie, Chevalier de la Légion d'honneur, marié : 1° le 16 Février 1857, à Marie-Antoinette-Valentine, Loppin de Gemeaux, fille de Charles-Catherine Loppin, Baron de Gemeaux, Chef d'eſcadrons de cavalerie, Chevalier de la Légion d'honneur, & de Marie-Stéphanie de Jussieu de Saint-Julien; 2° le 5 Février 1861, à Bathilde de Sallmart, fille de Charles, Vicomte de Sallmart, ancien Chef d'eſcadrons de la garde royale, Chevalier de Saint-Louis & de l'ordre de Malte, Officier de la Légion d'honneur. De ce ſecond mariage eſt né un fils :

Raymond, né le 25 Décembre 1861.

3. Marie-Joseph-Théodore-Xavier-Charles de Gigord, né en 1834, marié, le 28 Avril 1857, à Marie-Antoinette-Caroline-Andrée de Coynart, fille de Charles-Raymond de Coynart, Lieutenant-Colonel d'État-Major, Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de Philippe-le-Magnanime, Chevalier de Dannebrog &

des Saints-Maurice & Lazare, & de Marie-Éléonore DE JAQUOT-ROUHIER-D'ANDELARRE. De cette union sont issus :

I. RENÉ, né le 16 Juillet 1860.

II & III. MARGUERITE & PAULINE.

4. MARIE-JOSEPH-JULES-RAYMOND de Gigord, né le 5 Janvier 1838, marié, le 12 Mai 1862, à Marie-Céline DE DROUAS, fille de Jacques-Henri-Gabriel DE DROUAS, Capitaine, Chevalier de Saint-Louis, de la Légion d'honneur & de Saint-Ferdinand d'Espagne, & de Anna SUREMAIN DE SAISEREY.

AUTEURS A CONSULTER. — Marquis d'Aubaïs, *Pièces fugitives.* — L. de la Roque, *Armorial de Languedoc*, t. II, p. 21-23. La notice insérée dans cet ouvrage contient plusieurs erreurs de noms & de dates, qui ont été corrigées dans cet article.



ARRÊT DE LA COUR DES FRANCS-FIEFS DE MONTPELLIER.

En faveur de Noble RAYMOND DE GIGORD, Seigneur de la Rochette & de Charaix.

Du 19 *Décembre* 1658.

Extraict des registres de la Chambre souveraine establie par le Roy sur le faict des francs fiefs, nouveaux acquests & amortissements en la generalité de Montpellier.

Entre Raymond de Gigord, Seigneur de la Rochette & Charaix, Docteur ès droits, Lieutenant principal au Senefchal ducal de Joyeuse, demandeur en requeste du vingtiéme Juillet dernier, en opposition envers la prétendue taxe sur luy faicte pour les droits de francs fiefs, pour les biens nobles par luy jouis & possédés, pour descharge de ladite taxe avec defense aux Traitants desdits francs fiefs dans le diocese de Viviers, son commis & autres qu'il appartiendra, lui donner aucun trouble, rien faire ny attempter, à peine de nullité, cassation & cinq cens livres d'amende & autres fins contenues dans ladite requeste, d'une part ;

Et Me Urbain Meynart, Traitant dudit droict de franc fief au païs de Vivarès, assigné en la personne de Mre Pierre de Bontanin, Conseiller du Roy au bailliage du Puy, commis à la recepte & recouvrement desdits droicts de francs fiefs audit païs de Vivarès, deffendeur, d'autre :

Vedel, pour ledit Sr Gigord, dict qu'estant proprietaire d'une metairie appelée Coussac dont il jouit noblement, il auroit esté assigné, le 13e Octobre 1657, à la requeste du Procureur du Roy en la commission, poursuite & diligence dudit Me Meynart, chargé par S. M. du recouvrement dudit droit, devant Me Blachière de Rondegron, Commissaire pour la recherche dudit droit, en la ville d'Aubenas, pour voir ordonner qu'à faute d'avoir fourny sa déclaration & ses titres, il seroit procedé contre luy par voye de saisie, pour obtenir la pretendue taxe; sur laquelle assignation s'estant ledit Gigord presenté, fourny sa declaration & faict voir ses titres & autres actes, desquels resulte qu'il est vrayment noble, issu de Noble race, & par consequent dechargeable dudit droit de francs fiefs; ledit Traitant, reconnaissant ne pouvoir esviter sa decharge, n'a faict aucune poursuite, mais au contraire ledit Sr Gigord s'est pourveu par ladite requeste qui est très juste, & ne peut recevoir aucune difficulté, justifiant pleinement de sa noblesse de sang & d'extraction depuis plusieurs siecles, & que ses autheurs estoient vrayment nobles aussy bien que luy, sans avoir jamais desrogé à leur noblesse, car il est veritable que la maison des ayeuls dudit Sr Gigord, sa partie, estant au Vignal, proche la porte des Vans, ville où ceux de la religion pretendue Reformée avoient un pouvoir absolu, ladite maison a esté plusieurs fois saccagée & pillée en haine de ce que ses ayeuls servoient fidellement le Roy soubz Nosseigneurs les Viscomtes, Mareschaux & Ducs de Joyeuse, & par ainsy plusieurs titres & actes anciens de ladite maison ont esté perdus ou esgarés ; néantmoins par ceux qui ont esté retirés avec beaucoup de peine de ceux de ladite R. P. R., communiqués tant au Sr Procureur du Roy en la commission, qu'au Procureur dudit Traitant, l'enterinement de ladite requeste ne peut recevoir aucune difficulté, puisque par iceux il demeure justifié que depuis plus de deux cens ans ses autheurs ont toujours porté la qualité de Noble & d'Escuyer, qu'ils ont eu des compagnies & des charges fort honorables pour le service du Roy dans ses troupes, ou exercé des charges de judicature, sans avoir jamais desrogé à leur noblesse. Cela se voit par le testament de Noble MATHIEU de Gigord du Vignal, un des ayeuls de sa partie, du 9e Novembre 1426, où il est qualifié Noble ; par

le mariage du Sr MICHEL de Gigord, autre ayeul de fa partie, du 1er Mars 1536, où il eft qualifié Efcuyer, étant fils de Noble MATHIEU de Gigord; par le paffe-port & congé donné par la Dame Vifcomteffe de Joyeufe, le 24 Mars 1568, au Sr Michel Gigord, Cappitaine, autre ayeul de fa partie, accompaigné & fuivy du caporal Vignal & fix autres foldats pour s'en retourner au lieu de fa garnifon, avec un memoire ou rolle des noms d'aucunes villes ès Languedoc, lefquelles il vouloit eftre ouvertes après qu'elles feroient reduites en fon obéiffance, figné par le Roy Charles, le 2e Juin 1568, baillé au Sr Gigord, Cappitaine; par les provifions données par François, Cardinal, Duc de Joyeufe, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant general pour le Roy ès Languedoc, à RAYMOND de Gigord, Efcuyer, pere de fa partie, de l'office de Regent & de Lieutenant de Baillif en l'exercice du duché de Joyeufe & autres membres, mandemens & jurifdictions de fes appartenances & dependances, du 8 Septembre 1594; par le paffe-port & congé donné, le 24 Octobre 1594, par le Duc de Bouillon, Marefchal de France, audit Sr Raymond de Gigord, partant de Paris pour aller ès provinces de Languedoc & Lyonnois, luy deuxiefme à cheval; par l'ordre qui fut donné en l'an 1595 par Henri, Duc de Joyeufe, Pair de France, Gouverneur & Lieutenant general en Languedoc, audit Sr de Gigord, Cappitaine d'une compaignie d'infanterie dans la garnifon d'Alby, de partir d'icelle incontinent, pour fe rendre en la ville du Puy en Velay, à l'effect des autres ordres qui lui feroient rendus de fa part, avec deux quittances en blanc de la mefme année, fignées Sabathier, pour prendre de l'argent du Treforier de l'extraordinaire de la guerre; par les Lettres patentes du Roy Henry IV, du 26 Fevrier audit an 1595, contenant don en faveur dudit Sr Raymond de Gigord, Efcuyer, en confideration des fervices qu'il avoit rendus à S. M., près le Sr de Villars, Admiral de France, des lods, cens & droits feigneuriaux y mentionnés : lefdites Lettres regiftrées au Controlle general des finances le 7 Mars audit an; par le paffe-port & congé donné le 1er Juillet audit an 1595, par le Sr Duc de Ventadour, Pair de France, Lieutenant general pour le Roy en Languedoc, audit Sr de Gigord partant de Thoulouze pour fe retirer en fa maifon, avec fes ferviteurs, chevaux, hardes, piftolets & efpées, tefmoignage évident qu'il marchoit en gentilhomme avec train; outre lefquels actes la nobleffe de fadite partie demeure auffy juftifiée par le teftament de la Dame Marefchale de Joyeufe, du 15e dudit mois de Juillet 1595, où elle donne & legue audit Sr Raymond de Gigord quatre cens efcus & le qualifie Noble; & par les provifions octroyées, le 3 Avril 1636, audit Sr RAYMOND de Gigord, fa partie, Docteur ès droits & Advocat, fils d'autre Raymond de Gigord, Efcuyer, de l'office de Regent & Lieutenant general de Baillif en l'exercice de la juftice du duché de Joyeufe, membres, mandemens & autres jurifdictions en dependant, qu'il a depuis exercé dignement; laquelle charge eft affectée à des perfonnes Nobles, & dans un Senefchal eftably par édict du Roy, verifié en Parlement, eftant fa partie qualifiée Noble en divers contracts publics auffy bien que dans fes lettres de doctorat; & par une fommaire apprife du 4e Decembre 1655, appert que fes autheurs, Nobles & Efcuyers, ont toujours tenu rang honorable dans toutes les bonnes compaignies, faifant profeffion de porter l'efpée, vivant du revenu de leurs biens fort honorablement, fervant le Roy dans toutes les occafions, & que les cadets fortis de ladite maifon ont & tiennent les premiers rangs dans les villes où ils habitent, fans avoir jamais defrogé à leur nobleffe, fondit pere en fon vivant tenant le premier rang dans la ville de Joyeufe, comme faict prefentement fadite partie; comme auffy refulte de l'enquefte du 16 Mars 1656 que lors du deceds de fondit pere, fadite partie eftant à Marfeille, fes coffres furent enfoncés, fadite partie fe plaignant qu'on avoit pris entre autres chofes les Lettres patentes que la defuncte Dame Marefchale de Joyeufe avoit obtenues du Roy Henry III, de confirmation de nobleffe en faveur dudit Sr Gigord; eftant donc ladite nobleffe fuffifamment juftifiée par les actes ci-deffus mentionnés & autres qui ont efté communiqués, & ledit Traitant ayant affez reconneu ne pouvoir efviter ladite defcharge & tant qu'il n'a point faict comprendre fadite partie dans les rolles taxés par la Chambre, fur les particuliers fubjets auxdits droits de franc fief dans le diocèfe de Viviers, ainfy qu'appert du certificat de Me Gardel, Greffier en la commiffion, du 19 Decembre 1658, conclud à ce qu'il plaife à la Chambre, faifant droit à la requefte dudit Sr de Gigord, fa partie, le defcharger de la taxe pretendue par ledit Traitant pour les biens nobles du Sr de Gigord, attendu qu'il juftifie de fa qualité de Noble de fang & d'extraction de pere en fils depuis plus de trois generations, & faire defenfe audit Traitant, fon commis & autres qu'il appartiendra, luy donner aucun trouble, rien faire ny attempter contre luy, à peine de nullité, caffation & cinq cens livres d'amende; demande les dépens.

Caftaing, pour ledit Meynart, Traitant defdits droits, dict que la partie adverfe ayant été affignée devant le Commiffaire fubdelegué pour faire declaration des biens & rentes nobles qu'il jouit dans le diocefe de Viviers, il auroit comparu & juftifié de la nobleffe de fa race, par plufieurs titres & actes anciens lefquels furent communiqués au commis fur les lieux, ce qui obligea ledit commis à ne point faire comprendre l'adverfaire dans les rolles; neantmoins l'adverfaire n'a point hefité de prefenter requefte pour eftre defchargé & difpenfé de la taxe, en vertu de laquelle requefte ledit Me Mey-

nart a esté assigné & les actes ont esté remis en la Chambre, desquels la communication en a esté faicte, & apparoissant par eux de la noblesse de l'adversaire & de ses devanciers, sur l'enterinement de la presente s'en remet à la discretion de la Chambre, declarant ledit Traitant qu'il ne demande rien pour le present & ne pretend rien demander à l'avenir à l'adversaire pour raison desdits droits de francs fiefs; & attendu sadite declaration, conclud à son relaxe avec despens.

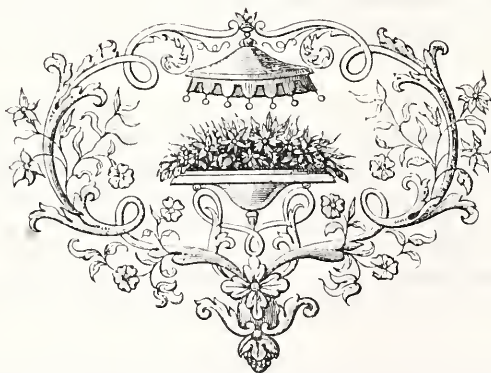
Carbonis, Procureur du Roy en la commission, qui a eu la communication des titres & actes cy-dessus énoncés qui justifient la noblesse du suppliant, n'empesche l'enterinement de la requeste.

La Chambre a octroyé & octroye acte des dires & declarations respectivement faictes par les parties pour leur servir ainsy qu'il appartiendra & sans despens.

Donné à Montpellier en ladite Chambre, le dix-neuf Decembre mil six cens cinquante-huit, mandant au premier Huissier ou Sergent requis faire sur ce tous exploits necessaires.

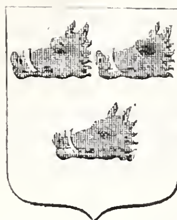
Signé : Gardel, Greffier.

(Expédition en bonne forme, de l'époque de l'acte; aux archives de la famille.)



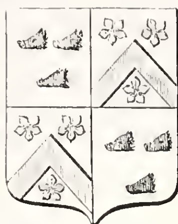
GODEFROY,

A PARIS, PUIS A LILLE EN FLANDRE.



GODEFROY.

D'Argent à trois Hures de sanglier de sable, languées & arrachées de Gueules (a). SUPPORTS : *deux Sangliers.* DEVISE : *Pacifice.*



DE GODEFROY-MÉNILGLAISE.
Depuis 1846.

Écartelé, aux 1er & 4e de GODEFROY; *aux 2e & 3e, de* DROULLIN DE MÉNILGLAISE (*b*). SUPPORTS : *un Sanglier & un Lion.*

Famille en possession certaine de noblesse depuis cinq siècles & demi, qui, de plus, s'est fait un nom dans les sciences du Droit & de l'Histoire. Depuis trois cents ans, neuf générations y ont servi l'État sans interruption dans la magistrature & dans les armes. Six de ses membres ont place dans les Dictionnaires des hommes illustres (*c*). Les portraits de trois d'entre eux figurent au Musée Historique de Versailles (*d*).

Le premier & le plus célèbre est le grand Jurisconsulte DENYS Godefroy de Guignecourt (*Dionysius Gothofredus*) qui vivait dans la seconde moitié du seizième siecle. Il avait embrassé le calvinisme, & par suite crut devoir quitter la France. Dans sa vie errante & pleine de traverses il perdit la plupart de ses titres de famille, & subit en outre deux pillages, l'un à Gex en 1589, l'autre en 1621 au sac de Heidelberg. Son cinquième descendant, DENYS-JOSEPH, Écuyer, Seigneur de Maillard, Directeur de la Chambre des comptes de Lille, avait émigré lorsque Lille fut bombardé en 1792. Ce bombardement & la spoliation révolutionnaire firent disparaître encore bien des documents.

Une notoriété incontestable peut suppléer à ces pertes. Les nombreux Éloges qui furent publiés au XVIIe siècle sur *Dionysius*, & son fils *Jacobus*, digne continuateur de sa renommée, mentionnent presque tous, comme chose avérée & connue, leur extraction noble (*e*). A Paris & à Lille, où Louis XIV les fixa dès 1668, les Godefroy

(*a*) Armorial général, mss. Paris, t. I, p. 274. Armorial général, t. III, p. 10; t. V, p. 72. — Flandre, 97, 98.

(*b*) Voir ci-devant art. DROULLIN DE MÉNILGLAISE.

(*c*) Moreri; Feller; Chaudon & Delandine; Michaud; Didot; le P. Niceron, *Mémoires*, t. XVII, p. 47; Fontette, *Bibliothèque historique de la France*, t. III; &c.

(*d*) Attique du Midi : Denys Ier (*Dionysius Gothofredus*); Jacques (*Jacobus Gothofredus*); Théodore, Conseiller d'État, Historiographe de France.

(*e*) On peut citer entre autres :

Pauli Freheri Theatrum virorum illustrium, p. 1034 & 1131; — *Éloge funèbre de Denys Godefroy*, par Mathias Bernegger, Strasbourg, 1622. Reproduit dans les *Opuscules* d'Ant. Loisel, p. 584, in-4°; — Préface du code Théodosien, par le professeur de Marville. Lyon, 1655. in-f.; — Préface mise par le Sieur Colladon, de Genève, au *Novus Pandectarum in titulum de div. regulis Juris antiqui commentarius*, Genevæ, 1643, in-4. Voyez le P. Niceron, volume cité, p. 47 & 55; & *l'Éloge funèbre de Théodore Godefroy* par Cousinot; Munster, 1649 : « *ab avis atavisque perquàm nobilibus.* »

ont conſtamment joui des exemptions & prérogatives nobiliaires, & aſſiſté aux aſſemblées de l'Ordre. Denys-Joſeph, qui vient d'être cité, fut durant pluſieurs années l'un des Commiſſaires de l'Ordre pour la Flandre Wallonne, & ſigna le cahier de 1789. Pendant l'émigration, craignant d'avoir à jamais perdu ſes titres de famille, il voulut les remplacer par un acte ſolennel de notoriété. Cet acte dreſſé par le Notaire Coppenrath à Munſter en Weſtphalie le 17 Mai 1798, eſt ſigné de ſix des principaux membres de la Nobleſſe des États d'Artois, & de cinq de la Flandre Wallonne, parmi leſquels deux Commiſſaires aux Preuves. Ils atteſtent qu'à leur connaiſſance perſonnelle, & d'après les documents jadis paſſés ſous leurs yeux, la famille de Godefroy a de tout temps été tenue Noble, ſans qu'il apparaiſſe d'interruption ni anobliſſement (*a*).

PREMIER DEGRÉ (*b*).

Symon Godefroy, né à Mons vers 1320, poſſédait la ſeigneurie de Sapigneulz près Berry-au-Bac (Aiſne). Sa femme s'appelait Iſabeau de la Mark.

II. DEGRÉ.

Jean Godefroy, dit *Barat* ou *Barart*, fit, le 1[er] Juin 1408, au comte de Nevers comme Sire de Réthel, aveu & dénombrement des propriétés qu'il poſſédait à Briangues (Brienne près Neufchaſtel-ſur-Aiſne). Il s'y qualifie « Écuyer, Seigneur de Sapigneulz & de Veaureſſaine, » & y rappelle ſon père Symon (*c*).

Femme : Endichile de Clairon qui tenait à la famille de ſaint Bernard, & mourut en 1431.

Enfants :

1. Guillaume, qui ſuivra.
2. Marguerite, mariée en 1403 à Enguerrand Turck, dit *Lancelot*, fils de Guillaume Turck, Chevalier, Seigneur viager de Ligny en Cambreſis, & de Noble Dame Agnès de Luxembourg. Enguerrand fut tué à Azincourt en 1415, & Marguerite prit une ſeconde alliance avec Jean de Grard, Écuyer ; elle en eut Roberte de Grard, laquelle épouſa Jean de Ravenel, Écuyer. Marguerite avait ſur la terre de Ligny un douaire de 300 livres que lui conteſta Jean Turck, dit *Camuſet*, ſon beau-frère. Elle ſubſtitua à ſes droits ſon parent Jean de Luxembourg, Seigneur de Beaurevoir & de Bohain, lequel, le 20 Décembre 1431, obtint une ſentence arbitrale contre Jean Turk (*d*). Ce Jean de Luxembourg doit être le même que celui qui fit priſonnière la Pucelle d'Orléans, & fut grand-père du Connétable décapité ſous Louis XI.

(*a*) Acte authentique en français & en allemand. Original. — L'orthographe du nom, comme en beaucoup de familles, a varié. Ainſi Théodore, le Conſeiller d'État, ſignait *Godefroy*, & ſon frère Jacques, le ſavant Juriſconſulte, *Godeffroy*. Dans un acte de 1466 Guillaume II eſt appelé noble homme Guillaume *de* Godeffroy. Dans le XVII[e] ſiècle on trouve tantôt Godefroy, tantôt *de* Godefroy. Maintes lettres de parents, de perſonnes notables & importantes, ſont adreſſées avec le *de*. L'Ambaſſadeur de France en Suède, Chanut, ſe mettant en communication avec Théodore Godefroy, alors détaché au congrès de Munſter (1646), écrit : « à M. de Godefroy, Conſeiller & Hiſtoriographe du Roy ». L'épitaphe de Denys, fils de Théodore, inhumé en 1681 à Saint-Étienne de Lille, portait : *Dion. de Godefroy, regis Conſiliarius & hiſtoriographus.* (Voyez les *Documents hiſtor. inédits*, publiés par M. Champollion-Figeac, t. II, p. 57, in-4°, 1853.)

(*b*) On s'eſt guidé ſur une généalogie dreſſée en 1767 par Dom Caſliaux, Hiſtoriographe de Picardie, & viſée en 1781 par d'Hozier de Serigny.

(*c*) Acte orig. ſur parch. ſcellé. Un chiffre inſcrit au dos eſt de la main de Denys Godefroy, l'Hiſtoriographe, mort en 1681.

(*d*) Tout cela eſt juſtifié par des extraits du Chartrier de la Fère, & un arrêt du 23 Juin 1469.

III. DEGRÉ.

Guillaume Ier, dit *l'ancien*, né en 1404, était au nombre des Hommes d'armes du Sire de l'Ile Adam à la reprife de Paris fur les Anglais en 1436. Mort vers 1477 (*a*). Il eft mentionné avec fa femme & fes fils Guillaume & Jean dans deux arrêts du Parlement de Paris en 1462 & 1477 : le fecond le qualifie Écuyer, *fcutifer* (*b*).

Femme : Blanche de Cramailles, qu'il époufa en 1442. Elle était fille de Jean, Sire de Cramailles, près La Fère en Tardenois, & de Catherine Gast. La famille de Cramailles était apparentée aux grandes maifons de Torote, Nefle, Montmorency, Chaftillon (*c*). Blanche eft qualifiée *domicella* dans l'arrêt de 1462.

Enfants :

1. Guillaume, qui fuivra.
2. Jean, Seigneur d'Auvers & de Cueilly en Tardenois, qui, étant étudiant à l'univerfité de Paris, plaidait en 1477 contre Jean de Condé au fujet d'une rente affife fur des terres audit Cueilly. L'arrêt le dit fils émancipé de Guillaume Godefroy, *Écuyer*, & de Blanche de Cramailles, & rappelle fes aïeuls maternels Jean de Cramailles & Catherine Gaft, & fes bifayeuls du même côté, Bertrand Gaft & Ifabeau de Saint-Paul (*d*).
3. Christiane, mariée à Bertrand Soly, dont Michel Soly.

IV. DEGRÉ.

Guillaume II, Seigneur de Cochereul & de Tancy, né en 1444, qualifié Écuyer dans un arrêt du Parlement rendu entre lui & fon neveu Michel Soly, en 1487; dans un acte de fondation paffé en 1544, par fon petit-fils Léon, à Houftels, autrement Othis-fous-Dammartin ; dans divers extraits des comptes du domaine du bailliage de Meaux dont il tint la recette royale de 1466 à 1473, charge non incompatible avec la nobleffe comme le prouvent ces extraits mêmes (*e*). Mort en 1490, année où il eft cité comme Homme d'armes de l'ordonnance du Roi fous la charge du Duc de Lorraine (*f*).

Femme Catherine Boucher, de la famille des Boucher d'Orfay (*g*).

Enfants :

1. Guillaume III, qui fuivra.
2. Henri, Seigneur de Marry & d'Auvers, marié à Catherine de Boisenval, dont :
   - I. Louis, Seigneur de Boifenval, l'un des cent Gentilshommes de la maifon du Roi Henri II, vers 1550. Son fils, Henri, Seigneur de Boifenval & de Bourg-la-Reine, époufa Madeleine Chastelain, & en eut deux fils :
     1. François, Seigneur de Boifenval & du Pleffis-de-Roi, qui exerça la charge de Tréforier général de l'artillerie de France.

(*a*) C'eft d'après des notes très-anciennes, relevées pendant le XVIIe fiècle par Théodore & Jacques Godefroy, que ce Guillaume Ier eft inferit comme fils de Jean & frère de Marguerite.

(*b*) Extraits avec mention du Regiftre, procurés par le favant Du Chefne. Copie certifiée de l'arrêt de 1462.

(*c*) Voir entre autres le P. Anfelme, t. II, p. 152, 153, 508; & *l'Hiftoire de la maifon de Chaftillon*, p. 369, 370, 695.

(*d*) Voyez les notes *a* & *b*.

(*e*) Deux copies certifiées de l'arrêt de 1487. Extrait authentique de la fondation, & les extraits authentiques relatifs à la recette de Meaux, délivrés par la chambre des comptes. Acte authentique d'aveu & dénombrement préfenté en 1466, « à *Noble homme* Guillaume de Godeffroy, Efcuyer, Receveur pour le Roi au bailliage de Meaux ».

(*f*) Note de la main de Jacques Godefroy, le célèbre jurifconfulte.

(*g*) Elle eft rappelée avec fon mari dans la fondation de 1544.

2. André, né en 1614, qualifié Chevalier, Seigneur de Boisenval & de Puisieux en partie, Conseiller Maître d'hôtel du Roi par brevet du 4 Juin 1637, cité pour avoir été volontaire au siége d'Hesdin en 1639 sous le Maréchal de la Meilleraye *comme beaucoup de gens de qualité*, enfin Conseiller du Roi & Trésorier général de l'artillerie après son frère en 1674 (*a*).

II. Guillaume, Seigneur de Beauvilliers.

V. DEGRÉ.

Guillaume III, Écuyer, Seigneur de Cueilly en Tardenois, mentionné comme Gentilhomme de la chambre du Roi en 1525 & 1526. Mort avant 1535.

Femme : Catherine Le Saulnier, sœur de Noble homme Jehan Le Saulnier, Conseiller au Châtelet de Paris; morte aussi avant 1535.

L'un & l'autre sont rappelés dans le contrat de mariage de leur fils Léon en 1535, & dans l'acte de fondation de 1544, indiqué plus haut.

Enfants :

1. Léon, qui suivra.
2. Denys, marié en 1545 à Nicolle Turquant, fille d'un Conseiller au Parlement de Paris. Leur fils Denys fut Procureur général du Roi en la Cour des monnaies, du 7 Octobre 1570 au 8 Février 1608 (*b*), & eut deux enfants :
   I. Marie, qui épousa en 1588 Noble homme Pierre Lescuier (*c*).
   II. Antoine, Seigneur de Beauvilliers & de Cerfeuille, qui, pourvu en 1594 du titre de Substitut de son père, fut plus tard Conseiller d'État & Intendant des armées navales, & mourut dans l'exercice de sa charge au siége de la Rochelle le 29 Février 1628. Il prit alliance avec Valence de Puget, d'une noble famille de Picardie (*d*).
3. Anne, mariée en 1529 à Messire Odon de Sainctyon (aujourd'hui Saint-Yon), morte en 1541. Elle lui donna deux fils, Loüis & Tristan.
4. Jeanne.

VI. DEGRÉ.

Léon, Seigneur de Guignecourt près Dammartin en Gohelle, Conseiller au Châtelet de Paris en 1544, Capitaine-Colonel de son quartier, est qualifié Noble dans le procès-verbal d'établissement du Présidial de Paris en 1552 (*e*), & dans le compte de contribution de la Noblesse pour les frais de la députation aux États de Blois en 1576 (*f*). Il rendit hommage au Comte de Dammartin pour son fief de Guignecourt en 1545 & 1551 (*g*). Le 27 Février 1544, il avait fait une fondation en l'église d'Houstels pour le repos des âmes de Guillaume Godefroy, Écuyer, & Catherine Le Saulnier, ses père & mère, de Guillaume Godefroy, Écuyer, & Catherine Boucher, ses aïeul & aïeule (*h*). Il quitta le Châtelet en 1559, testa le 24 Décembre 1565, décéda le 17 Juin 1566, & fut inhumé à Saint-Étienne-du-Mont.

(*a*) Brevet original de Conseiller Maître d'hôtel du Roi délivré à André Godefroy. Les autres circonstances & qualifications sont justifiées par des pièces de procédure.

(*b*) Extraits certifiés sur parchemin.

(*c*) Contrat de mariage, expédition authentique.

(*d*). Copie certifiée de l'acte qui le crée Substitut de son père, & son épitaphe telle qu'elle était en la chapelle d'Orgemont au cimetière des Innocents, à Paris. — Il est parlé de lui & de sa femme dans Tallemant des Réaux, t. VI, p, 220 & 225. — Enfin dans la collection dite *Godefroy*, à la bibliothèque de l'Institut, portefeuille 270, sont plusieurs lettres de son service, adressées par lui au Cardinal de Richelieu.

(*e*) (*f*) (*g*) (*h*). Extraits authentiques.

Femme : Marie Lourdet, qu'il épousa en 1535. Elle était sœur utérine du Président Nicolas Fauchet, petite-nièce d'Augustin de Thou, Président à mortier au Parlement de Paris, parente du Chancelier Hurault de Chiverny & du premier Président Achille de Harlay. Elle testa le 31 Juillet 1562 (*a*).

Enfants :

1. Denys, qui suivra.
2. Léon, né à Paris le 8 Janvier 1553 (*b*), qualifié dans un acte du 28 Juin 1581 (*c*), « Noble homme, l'un des cent Gentilshommes de la maison du Roy sous la charge du Seigneur de Ponts ». Il fut aussi Capitaine-Colonel de son quartier. Depuis, il alla se fixer en Allemagne, devint Secrétaire d'État de l'Électeur Palatin, & mourut à Prague en Janvier 1605, sans enfants (*d*). Les lettres qui lui furent délivrées par le Prévôt des Marchands & les Échevins de Paris, le 24 Janvier 1594, à son départ pour l'Allemagne, le qualifient : « Noble homme Léon Godefroy, Gentilhomme français, fils légitime de « feu Noble homme Léon Godefroy, Seigneur de Guignecourt, Conseiller « du Roy en la Prévôté & Siége Présidial de Paris..... ses parents te- « nant les premiers rangs en cette ville » (*e*).
3. Marie, mariée, le 10 Juillet 1558, à Noble homme Thomas de Tullery, Seigneur de Maintian (*f*).

VII. DEGRÉ.

Denys Ier, Seigneur de Guignecourt, né à Paris le 17 Octobre 1549 (*g*), étudia le droit à Paris, à Louvain, à Cologne, à Heidelberg, avec un tel succès qu'il devint un des plus éminents jurisconsultes & acquit une célébrité européenne sous le nom de *Dionysius Gothofredus*, surtout comme auteur du *Corpus Juris civilis*. Ayant embrassé le calvinisme, il passa en 1579 à Genève où la République s'empressa de lui conférer une chaire. Henri IV fit plusieurs tentatives pour le rendre à la France. En 1589, il le nomma Grand-Bailli de Gex ; en 1599, Conseiller au Parlement de Paris. En 1603 il le désignait pour remplacer, à Bourges, l'immortel Cujas ; en 1609 & 1610, il lui faisait offrir des chaires à Angers & à Valence avec des avantages pécuniaires considérables. Les Universités allemandes se le disputaient ; on l'appelait entre autres à Altorf & à Franecker. Il n'accepta que le poste de Gex, & fut bientôt forcé de l'abandonner devant l'invasion du Duc de Savoie qui mit sa maison au pillage. Retiré à Strasbourg en 1591, il y occupa la chaire des Pandectes ; en 1594, la République le députa vers le Roi de France pour des intérêts importants (*h*). En 1600, l'Électeur Palatin l'attirait à Heidelberg où son enseignement fut fort applaudi. Il lui donna place dans son conseil, & en 1618 le chargea d'une ambassade en France. Louis XIII lui fit un grand accueil, & le don d'une chaîne d'or avec médaille à son effigie (*i*).

Ses goûts & ses affections l'avaient fixé à Heidelberg ; il y était devenu Recteur de l'Université. Mais en 1681, cette ville fut prise d'assaut & saccagée : il y

(*a*) Contrat de mariage passé le 29 Mars devant Fardiau & Cartault, Notaires à Paris. — Journal mss. de Denys Godefroy.

(*b*) Extrait de baptême authentique.

(*c*) Transport notarié, copie authentique.

(*d*) Journal mss. de D. Godefroy.

(*e*) Copie authentique.

(*f*) Journal mss. de D. Godefroy.

(*g*) Extrait de baptême, authentique.

(*h*) Lettres de créance, original & copie authentique.

(*i*) Passeport délivré par le Roi Louis XIII, copie authentique.

perdit fa fortune, fes papiers, fa bibliothèque, & dut fe réfugier à Strasbourg où il mourut le 7 Septembre de l'année fuivante.

Dans les actes d'hommage & aveu pour le fief de Guignecourt en 1566 & 1569, dans fes actes privés, dans les actes émanés de l'Électeur Palatin, il eft toujours qualifié Noble & Écuyer (*a*). On peut voir la lifte de fes nombreux & favants ouvrages, entre autres dans le tome XVII des *Mémoires* du P. Niceron qui en compte vingt & un. Son portrait eft au Mufée hiftorique de Verfailles, à la Bibliothèque publique de Genève, & dans la grande falle de l'École de droit à Paris.

Femme : Denyfe de Sainctyon, fille de Noble homme Jehan de Sainctyon & de Jacqueline Langlois, qu'il époufa le 13 Octobre 1573 (*b*). Les Sainctyon occupaient une pofition élevée à Paris. Dans la première moitié du XV[e] fiècle, on voit Jehan de Sainctyon à la tête des finances de l'État. L'un de fes petits-fils, Bureau de Sainctyon, époufa une Créquy, & Pierre, fils de Bureau, une Rubempré. Odon de Sainctyon, mari d'Anne Godefroy, rapporté au V[e] degré, était coufin germain dudit Pierre (*c*). Le fief de Sainctyon, appelé auffi la Croffe, était un fief à cenfives fitué dans Paris. Denyfe tefta le 24 Août 1631 à Strafbourg, & y mourut le 7 Décembre fuivant (*d*).

Enfants :

1. Théodore, qui fuivra.
2. Jean, né à Genève le 17 Décembre 1584, décédé le 27 Février 1606 à Heidelberg, fans alliance (*e*). Mentionné comme ayant été Lieutenant dans une compagnie fuiffe au fervice de Henri IV.
3. Jacques (*Jacobus Gothofredus*), né à Genève le 13 Septembre 1587 (*f*), prit fes degrés en droit à Bourges (*g*), profeffa avec éclat à Genève & eut comme jurifconfulte une réputation au moins égale à celle de fon père. Son immenfe travail fur le code Théodofien le claffa parmi les favants les plus diftingués du XVII[e] fiècle. Pour faire connaître fa vie publique il fuffit de tranfcrire la pièce fuivante :

« Nous Syndics & Confeil de Genève, ayant été requis d'ottroier un cer-
« tificat qui faffe foy de la naiffance de feu Noble Jacques Godefroy, des
« emplois qu'il a exercés parmi nous, & de fa mort, certifions, conformément
« à ce qui eft contenu dans nos regiftres publics, que ledit Noble Jacques
« Godefroy eftoit fils naturel & légitime de Denys Godefroy originaire
« d'une famille confidérable de Paris, qui a efté tenue l'une des plus il-
« luftres de noftre ville, & qui a toujours pris & porté la qualité de
« Noble; qu'en l'année 1629 il fut promeu à la charge de Confeiller
« d'Eftat, en 1632 à celle de Secretaire d'Eftat, & enfin en 1637 à celle
« de Syndic qu'il a mefme exercée plufieurs fois; qu'en 1639 il fut envoié
« en députation auprès des Cantons fuiffes, & en 1643 à la cour de France;
« qu'il s'eft acquitté de tous ces différents emplois très dignement & avec
« beaucoup de réputation : enfin, qu'en 1652 eftant décédé, fon corps fut
« inhumé dans le cloiftre de noftre temple de Saint-Pierre, deftiné aux

(*a*) 24 Juin 1566, 10 Octobre, 16 Novembre 1569; extraits authentiques. — 22 novembre 1602, copie. — 7 Janvier 1604, original. — 4 Juillet 1618, original. — Pâques 1618, copie en français & en allemand.

(*b*) Journal mss. de D. Godefroy. — Quittances de rentes, 18 Avril 1575, 16 Mars 1576, authentique.

(*c*) Notes recueillies par Théodore & Jacques Godefroy.

(*d*) Copie certifiée.

(*e*) Journal mss. de D. Godefroy.

(*f*) Extrait de baptême, authentique.

(*g*) Diplômes originaux.

« perſonnes d'un rang ou d'une naiſſance diſtinguée. En foy de quoy « nous avons fait expedier le préſent certificat ſous noſtre ſceau & le « ſeing de noſtre Secretaire, ce 30e Mars 1698. Par meſdits Seigneurs, « Gautier (*a*). »

Marié deux fois, il n'eut point d'enfants. Sa ſeconde femme, Suzanne du Croso, lui ſurvécut. Son portrait eſt à la Bibliothèque publique de Genève, au Muſée hiſtorique de Verſailles, & dans la grande ſalle de l'École de droit à Paris. On peut voir la liſte de ſes doctes ouvrages dans le tome XVII des *Mémoires* du P. Niceron : ils ſont auſſi nombreux, & au moins auſſi eſtimés que ceux de ſon père.

4. Michelle, née à Genève le 6 Décembre 1588 (*b*), épouſa Noble Jean-Chriſtophe Haller de Haimhoff, Bailli d'Odernheim au Bas-Palatinat, fils de Noble N. Haller, Conſeiller de l'Empire en la Cour impériale de Vienne (*c*). Elle en eut :

I. Jean-Christophe Haller de Reitenbuch.

Une des filles de Jean-Chriſtophe Haller de Reitenbuch fut Demoiſelle d'honneur de la Princeſſe de Naſſau-Siegen, & une de ſes petites-filles, Louiſe-Dorothée Hofmann de Mandſchofen, épouſa, le 13 Mai 1723, Guſtave-Samuel-Léopold, Duc régnant de Deux-Ponts. L'Empereur lui conféra, le 3 Mai 1724, la dignité de Comteſſe du Saint-Empire (*d*).

II. Marie-Élisabeth, mariée à Noble N. de Graffenreit.

III. Anne-Sibille, mariée à Noble Semprech-Hoser.

5. Renée, née à Bâle le 6 Février 1590 (*e*), épouſa en premières noces Noble Philippe Camerarius, Bailli de Rockenhauſen au Bas-Palatinat (*f*), & en ſecondes noces, Noble Pierre de Brederode, Ambaſſadeur des Provinces-Unies à Paris en 1596, puis vers les Princes proteſtants d'Allemagne; lequel mourut en 1637, ſans enfants (*g*). De ſon premier mariage, Renée eut pluſieurs filles, & un fils qui ſervit dans les troupes hollandaiſes.

VIII. DEGRÉ.

Théodore, né à Genève le 14 Juillet 1580 (*h*), étudia en cette ville & à Straſbourg, & vint en 1602 ſe fixer à Paris où il rentra dans le giron de l'Égliſe catholique. Nommé Hiſtoriographe de France en 1613, il reçut en 1634 le brevet de Conſeiller au Conſeil ſouverain de Nancy, & en 1643, celui de Conſeiller d'État.

Il a fait des travaux conſidérables ſur l'hiſtoire de France, tant pour la publication des documents qui s'y rapportent, que pour la recherche des droits de la couronne. Auſſi les Miniſtres lui demandaient fréquemment des mémoires. Ces travaux lui valurent des brevets de penſions royales montant juſqu'à 3600 livres, & des miſſions importantes, notamment en Lorraine, & en 1637 au congrès de Cologne. En 1643, il fut adjoint comme Conſeiller Secrétaire à l'Ambaſſade françaiſe au fameux congrès de Munſter (*i*), & après la ſignature de la paix, demeura

(*a*) Original ſcellé.
(*b*) Journal mss. de D. Godefroy.
(*c*) Acte notarié du 15 Avril 1637, en expédition authentique. — Teſtament de D. Godefroy.
(*d*) Correſpondance de Madame Hofer. — Doſſier de la ſucceſſion Hofer.
(*e*) Journal mss. de D. Godefroy. — (*f*) Teſtament de D. Godefroy, & acte du 15 Avril 1637.
(*g*) Papiers de la ſucceſſion Brederode.
(*h*) Extrait de baptême, authentique; parrain Théodore de Bèze. Le baptême eut lieu le 17 Décembre.
(*i*) Les mémoires qu'il rédigea au congrès de Munſter ont été longtemps conſervés dans la bibliothèque du Chancelier Séguier.

en cette ville comme chargé d'affaires de France. Il y mourut le 5 Octobre 1649, & fut inhumé en l'église de Saint-Lambert (*a*). Son portrait est au Musée historique de Versailles. Le P. Niceron, tome XVII déjà cité, donne la liste de ses nombreux ouvrages, dont plusieurs, demeurés en manuscrit, sont conservés aux bibliothèques Impériale & de l'Institut. Il faut citer entre autres, le *Cérémonial de France*, les *Inventaires des titres de Lorraine & du Trésor des chartes à Paris*, les *Généalogies des maisons de Portugal & d'Autriche*, &c.

Femme : Anne JANVYER, fille de Pierre JANVYER, Conseiller Secrétaire du Roi, & de Charlotte DE ROUSSILLON (*b*). Pierre Janvyer, frère d'Anne, est qualifié Noble homme dans un acte de 1654 (*c*). Une Janvyer (Charlotte) épousa Pierre Seguier, Seigneur de Saint-Cyr, Conseiller au Parlement. Anne, mariée le 23 Novembre 1610, décéda en 1623 (*d*).

Enfants :

1. DENYS II, qui suivra.
2. LÉON, né à Paris le 17 Septembre 1616 (*e*), fut Docteur en théologie, Prieur de Sainte-Croix de Séez, & Chanoine de la collégiale de Saint-Martin de Montpezat, en Quercy. Il vivait encore en 1684.
3. DENYSE, née le 15 Avril 1612.
4. LOUISE-CATHERINE, née le 15 Novembre 1617,
5. ANNE, née le 17 Février 1622,

(3–5) Religieuses aux Ursulines de Troyes.

6. CHARLOTTE, née le 29 Mars 1623, décédée en célibat.

Deux fils morts en bas âge.

IX. DEGRÉ.

DENYS II, né à Paris le 24 Août 1615 (*f*), Historiographe de France en 1640, Conseiller du Roi, Directeur de la Chambre des comptes de Lille en 1668, fut de bonne heure associé aux graves occupations de son père. Dès le 27 Mai 1640, il obtenait la survivance de la pension de 3600 livres dont jouissait celui-ci, & le titre d'Historiographe. Le 20 Mai 1650, Louis XIV lui conférait une autre pension de 2000 livres par un brevet témoignant des importants services du père & du fils. Il figure au premier rang sur la célèbre liste des pensions littéraires, présentée par Colbert à Louis XIV (*g*). Sa mission à Lille, d'abord temporaire, puis définitive, fut une marque de haute confiance, car le dépôt des Archives des Comtes de Flandre de la maison de Bourgogne & de la maison d'Autriche était d'une grande importance politique, surtout à cause des droits que Louis XIV avait à faire valoir sur les Pays-Bas (*h*).

La bourgeoisie de Lille lui fut conférée le 19 Avril 1675, & son inscription au registre porte : « Denys Godefroy, Escuyer, fils de feu Messire Theodore, vivant « Conseiller d'État de S. M. T. C., & de Damoiselle Anne Janvyer, natif de Pa- « ris, Conseiller du Roy en ses Conseils & Directeur général de la Chambre des « comptes de S. M. à Lille en Flandres..... » (*i*).

Il mourut le 10 Mai 1681 & fut inhumé dans le chœur de Saint-Étienne de Lille (*j*). Voir dans le tome XVII du P. Niceron la liste de ses savantes publica-

(*a*) Brevets originaux des charges & pensions, & les instructions baillées pour les missions.
(*b*) Contrat de mariage du 22 Novembre 1610, expédition authentique.
(*c*) Partage, expédition authentique.
(*d*) Nomination de tuteur & subrogé tuteur aux enfants mineurs, 27 Octobre 1623; copie collationnée.
(*e*) (*f*) Extraits de baptême, authentiques.
(*g*) Brevets originaux des charges & pensions.
(*h*) La correspondance de Colbert.
(*i*) Extrait authentique. (*j*) Extrait mortuaire authentique.

tions, sorties la plupart des presses de l'Imprimerie royale. La Bibliothèque Impériale & celle de l'Institut conservent beaucoup de ses travaux manuscrits.

Femme : Geneviève Des Jardins, qu'il épousa en 1650. Elle était, comme lui, parente des de Thou, & en outre alliée aux Harlay, Potier de Gesvres, Pas de Feuquières, Du Plessis-Mornay, Caumont-La Force, de Hamel Bellenglise, &c. (*a*). Le contrat de mariage, passé le 2 Octobre 1650, en l'hôtel de la Baronne d'Alembon, sa sœur, porte : « Noble homme Denis Godefroy, Conseiller & Historiographe « ordinaire du Roy, fils de deffunct Messire Theodore Godefroy, Conseiller du « Roy en ses Conseils d'État & privé..... & Damoiselle Genevíefve Des Jardins, « fille de Noble homme Guillaume Des Jardins.... (*b*). »

Devenue veuve, elle eut la garde noble de ses enfants mineurs, par acte du 15 Novembre 1681 (*c*).

Décédée à Paris le 7 Juillet 1718, à l'âge de 92 ans, & inhumée à Saint-André des Arts (*d*).

Enfants :

1. Denys III, né le 28 Mai 1653, Avocat aux Conseils en 1677, Conseiller Garde des livres en la Chambre des comptes de Paris, par lettres du 21 Mars 1705 (*e*); décédé le 6 Juillet 1719. Le 30 Août 1679 lui furent délivrées des lettres de *committimus* avec la qualification d'Écuyer (*f*). Il était savant, partagea plusieurs des travaux de son père, & prépara avec Caille du Fourny la réimpression de la grande Histoire généalogique dite du P. Anselme (*g*).
2. Denys, Sieur de Villiers, né le 26 Août 1654, Capitaine au régiment de Navarre, se maria en Roussillon & ne vivait plus en 1719. Un de ses fils, Marc-Antoine, fut Officier dans le régiment de la Marine; un autre, Léon, fut Officier dans les troupes espagnoles & mourut en Sicile.
3. Jean, qui suivra.
4. Charles, Sieur de la Chateigneraye, né le 13 Mars 1660, Capitaine au régiment de Champagne, tué en 1682 devant Alger, lors du bombardement de cette ville par Duquesne. Sans alliance.
5. Claude-Léon, Sieur du Marchais, né le 23 Avril 1664, fut Avocat aux Conseils, & mourut à Paris le 29 Novembre 1738 (*h*). Il avait épousé, en Janvier 1720, Damoiselle Marguerite Bellavoinne, fille de Jean Bellavoinne, Écuyer, Conseiller Secrétaire du Roi (*i*), dont un fils, Denys, Sieur du Marchais, Exempt des Cent-Suisses & Chevalier de Saint-Louis. Celui-ci épousa, le 16 Mai 1778, Félicité-Marie Morin de Conteville (*j*) : ils moururent sans enfants vers 1800.
6. Achille-Théodore, Sieur d'Anctin, né en 1666, Subdélégué de l'Intendance de Flandre en 1693, & Contrôleur général de l'extraordinaire des guerres en 1697; ne vivait plus en Avril 1713. Il tint la plume aux conférences pour le règlement des limites, après la paix de Ryswick. Marié, en Décembre 1702, à Demoiselle Thérèse-Françoise Imbert du Hem, laquelle mourut en Juillet 1727, il en eut cinq enfants qui finirent sans postérité (*k*).

(*a*) Voir l'*Histoire de Charles VII*, Paris, 1661, in-fol., aux appendices, p. 881-889.
(*b*) Expédition authentique. (*c*) Copie authentique. (*d*) Copie authentique.
(*e*) Copie simple. (*f*) Original.
(*g*) Leur correspondance est à la Bibliothèque de l'Institut.
(*h*) Journal *le Mercure*, de Décembre 1738.
(*i*) Contrat de mariage, expédition authentique.
(*j*) Contrat de mariage passé le 16 Mai devant Sermet & Lebeuf, Notaires à Paris.
(*k*) Acte notarié du 5 Novembre 1727.

7. Geneviève, née le 2 Juillet 1651, Religieuſe aux Urſulines de Troyes.
8. Marie-Anne, née le 6 Février 1659, épouſa, en Juin 1687, Meſſire Claude-Gabriel de Bouju, Chevalier, Sieur de Champagne, Vaux, &c., fils de Meſſire Claude de Bouju, Chevalier, Seigneur de Mont-Guérard, Chevau-léger de Monſeigneur le Dauphin, & de Dame Marguerite de Perthuis (*a*).
9. Charlotte-Catherine, décédée en célibat le 3 Octobre 1729.

X. *DEGRÉ.*

Jean, Sieur d'Aumont, né à Paris le 7 Février 1656 (*b*), deſtiné d'abord à l'Égliſe, prit les ordres mineurs (*c*), fut Prieur de Sainte-Croix de Séez & Maître ès arts en l'Univerſité de Paris (*d*). Rappelé à Lille auprès de ſon père, il lui ſuccéda, le 27 Août 1681, comme Directeur de la Chambre des comptes (*e*). Le 6 Février 1693, il reçut la commiſſion de Procureur du Roi au Bureau des finances de la généralité de Lille (*f*). En 1715, il prit part, en la même qualité, aux conférences pour le règlement des limites en exécution de la paix de Bade (*g*). Malgré les travaux aſſidus & multipliés qu'exigeaient ſes doubles fonctions, il pourſuivit les études qui avaient illuſtré ſon père & ſon aïeul, fit de profondes recherches ſur l'époque de la Ligue, & publia des éditions très-eſtimées, entre autres des *Mémoires* de Comines, de Marguerite de Valois, de Caſtelnau, de l'Eſtoile. On lui doit un recueil fort curieux des correſpondances de l'Empereur Maximilien Ier, & autres grands perſonnages politiques de ſon époque, qu'il intitula, *Lettres de Louis XII* (4 vol. in-12).

En 1706, 1709 & 1714, il fut convoqué aux Aſſemblées de la Nobleſſe de la Flandre wallonne (*h*).

Mort le 23 Février 1732 & inhumé dans le chœur de Saint-Étienne de Lille (*i*).

Femme : Catherine-Urſule Le Gay du Chastel, fille d'Euſtache Le Gay du Chastel, Conſeiller du Roi & ſon Procureur général en la gouvernance de Lille, Douai & Orchies (*j*). Mariée en Mai 1694; décédée le 20 Janvier 1738 (*k*).

Enfants :

1. Jean-Baptiste-Achille, qui ſuivra.
2. Denys-Philippe, Sieur du Sart, né en 1699, Conſeiller Procureur du Roi au Bureau des finances de Lille après ſon père; décédé le 29 Août 1763. Il avait épouſé, en Juillet 1739, Demoiſelle Henriette-Joſèphe Herreng, fille de Meſſire Joſeph Herreng, Chevalier, Sieur de la Motte (*l*); elle eſt décédée le 24 Novembre 1743, âgée de 34 ans (*m*). Leur fille unique, Catherine-Henriette-Josèphe, épouſa, en Décembre 1765, Meſſire Charles-François Le Scellier de Vauxmenil, Chevalier, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Préſident à mortier au Parlement de Metz (*n*). Elle mourut à Lille le 9 Mai

(*a*) Contrat de mariage du 2 Juin; copie authentique.
(*b*) Extrait de baptême, authentique.
(*c*) Certificat archiépiſcopal du 2 Avril 1677, original.
(*d*) Diplôme du 23 Août 1674, original.
(*e*) (*f*) Commiſſions royales, copies certifiées.
(*g*) Commiſſion royale, copie ſimple, 23 Décembre 1715.
(*h*) Quatre convocations, originales.
(*i*) Extrait mortuaire authentique.
(*j*) Contrat de mariage, expédition authentique.
(*k*) Extrait mortuaire authentique.
(*l*) Contrat de mariage du 18 Juillet 1739, devant Th. Leſage, Notaire à Lille.
(*m*) Extrait mortuaire authentique.
(*n*) Contrat de mariage du 16 Décembre 1765, devant Duriez, Notaire à Lille.

1791, & ſon mari à Paris le 29 Août 1792, d'une bleſſure reçue près du Roi à la funeſte journée du 10 Août. Leurs enfants moururent jeunes, avant eux.

3. Marguerite-Isabelle, décédée ſans alliance le 24 Décembre 1731 (*a*).
4. Marie-Geneviève, Profeſſe en 1723 à l'hôpital royal dit *Comteſſe*, à Lille (*b*).
5. Catherine-Joſephe, mariée, en Juin 1732, à Claude-Louis Gittard, Écuyer, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au régiment de Navarre, puis Officier ſupérieur du génie, & en dernier lieu Directeur des fortifications de la ville d'Ypres & autres places nouvellement conquiſes. Ils moururent en 1746, ſans poſtérité (*c*).

Cinq enfants morts en bas âge.

XI. DEGRE.

Jean-Baptiste-Achille, Sieur de Maillart, né à Lille le 15 Mai 1697 (*d*), Conſeiller du Roi, Directeur de la Chambre des comptes de Lille par lettres de ſurvivance du 14 Octobre 1726 (*e*). Il prit part en 1738 aux conférences pour le règlement des limites des Pays-Bas comme Procureur de S. M. T. C. Après la priſe de Bruxelles par l'armée françaiſe en 1745, il eut une commiſſion royale pour aller en cette ville reconnaître les titres & documents que pouvait revendiquer la France. En Novembre 1746 & 1747, il fut convoqué aux Aſſemblées de la Nobleſſe de la Flandre Wallonne (*f*).

Mort le 13 Décembre 1759, & inhumé dans le chœur de Saint-Étienne de Lille (*g*).

Femme : Anne-Alexandrine-Joſèphe Zouche de la Lande, fille d'Alexandre Zouche (*h*), Chevalier, Seigneur de la Lande, la Beuvrière, Beugin, &c., Chevalier de Saint-Louis, Commandant pour le Roi à Arras, & de Marie-Théréſe-Joſeph Des Champs. Mariée le 5 Juillet 1739 (*i*), elle mourut le 12 Octobre 1744 (*j*).

Enfants :

1. Denys-Joseph, qui ſuivra.
2. Catherine-Josèphe, née le 9 Septembre 1741 (*k*), mariée, en Octobre 1769 (*l*), à Meſſire Éléonor Garnier, Comte des Garets, Seigneur du Coulombier, & Chevalier de Saint-Louis, lequel mourut en 1782, Maréchal des camps & armées du Roi, commandant la citadelle de Strasbourg. Elle lui ſurvécut juſqu'en 1796. Leur poſtérité ſubſiſte nombreuſe en Beaujolais & à Lyon.
3. Rufine-Geneviève, née le 5 Août 1743, décédée le 22 Juin 1747.

(*a*, *b*) Acte de notoriété du 5 Novembre 1735, authentique.
(*c*) Règlement d'intérêts; acte ſous ſeing privé du 15 Décembre 1746.
(*d*) Extrait de baptême, authentique.
(*e*) Extrait du Regiſtre de la Chambre des comptes, nº 79, fº 39 vº.
(*f*) Convocations originales.
(*g*) Extrait mortuaire, authentique.
(*h*) La famille de Zouche, originaire d'Angleterre, y a exercé les plus hauts emplois, par exemple ceux d'Ambaſſadeur, & de Lord gardien des cinq portes. En 1623, un cadet de cette famille vint s'établir & ſe marier en Berry; c'eſt de lui que deſcendait Alexandre Zouche. Des lettres de Jacques II d'Angleterre (15 Octobre 1692) & de Louis XIV (Septembre 1700) le reconnaiſſent formellement & dans les termes les plus honorables (copies certifiées).
(*i*) Contrat de mariage du 4 Juillet 1739, authentique.
(*j*) Extrait mortuaire, authentique.
(*k*) Extrait de baptême, authentique.
(*l*) Contrat de mariage du 16 Octobre 1769; extrait authentique.

XII. DEGRÉ.

Denys-Joseph, Sieur de Maillart, du Sart, du Hautpont, &c., né à Lille le 5 Juillet 1740 (*a*), était, lors du décès de ſon père, trop jeune pour exercer la charge de Directeur de la Chambre des comptes de Lille. Elle lui fut néanmoins conſervée en conſidération des longs & beaux ſervices de ſa famille, & il la remplit avec diſtinction juſqu'à l'époque de la ſuppreſſion en 1791. Ses *Inventaires raiſonnés des Archives de Flandre & d'Artois* (7 vol. in-f° mſſ.), travail remarquable par la méthode & l'érudition, furent cités comme modèle par le Comité des Chartes inſtitué à Paris près le Garde des ſceaux quelques années avant la Révolution : la Société impériale des ſciences & arts de Lille en a entrepris l'impreſſion.

Le 5 Octobre 1764, il fit hommage au Roi pour le fief de Maillart (*b*). Le 18 Octobre 1780 & le 14 Octobre 1781, il reçut convocation aux Aſſemblées de la Nobleſſe de la Flandre Wallonne (*c*). Lors des élections aux États Généraux, il fut l'un des quatre Gentilshommes déſignés pour apprécier les titres de ceux qui ſe préſentaient pour voter dans la Chambre de la Nobleſſe (*d*).

Il émigra en 1792, fit la campagne de l'armée dite des Princes, revint à Lille en 1800, & y mourut le 14 Mai 1819 (*e*).

Femme : Marie-Julie-Eugénie de Lencquesaing, fille de Louis-Dominique-Euſtache, Écuyer, Sieur de Quieſtede, Meſplau, Choque, &c., ancien Capitaine au régiment de Navarre, Grand Bailli d'épée héréditaire de Saint-Omer, & de Marie-Cécile Aronio, Dame de Terrebecque. Le mariage eut lieu en Avril 1788 (*f*). Elle mourut à Wazemme-lez-Lille le 16 Septembre 1853, dans ſa 87e année.

Enfants :

1. Denys-Charles, qui ſuivra.
2. Eugénie-Joséphine-Louise, née le 22 Mai 1790 (*g*), mariée, le 30 Décembre 1812, à Albert-Jérôme Aronio de Romblay, Écuyer, Adjoint au Maire de Lille, d'une famille inſcrite au Livre d'or de Gènes & établie à Lille vers la fin du XVIIe ſiècle.

   Il mourut le 27 Juin 1857. De ce mariage :

   I. Théodore Aronio de Romblay, Écuyer, né en 1815, marié à Matilde de la Fonteyne : ſept enfans.

   II. Cécile, née en 1813, mariée à Luglien de Jouenne d'Esgrigny, Écuyer, Officier de la Légion d'honneur, Colonel d'infanterie : deux filles.

   III. Clémence, née en 1817, mariée à Édouard du Soulier, Écuyer ; décédée le 4 Août 1850 : deux fils.

XIII. DEGRÉ.

Denys-Charles, né à Francfort-ſur-Mein le 22 Août 1795 (*h*), Adjoint au Maire de Lille en 1821 ; Sous-Préfet de Doullens en 1822 ; de Saint-Malo en 1824 ; de Va-

(*a*) Extrait de baptême, authentique.
(*b*) Extrait authentique.
(*c*) Convocations originales.
(*d*) Procès-verbal, authentique.
(*e*) Extrait mortuaire, authentique.
(*f*) Contrat de mariage du 7 Avril 1788, devant Delannoy, Notaire à Lille.
(*g*) Extrait de baptême, authentique.
(*h*) Extrait de baptême en latin, authentique.

lenciennes en 1826; démiffionnaire par refus de ferment en 1830, Chevalier de la Légion d'honneur en 1827. Membre de plufieurs fociétés favantes, il a publié entre autres la *Chronique de Lambert d'Ardre*, publication à laquelle l'Inftitut accorda la *mention très-honorable* lors du concours des Antiquités nationales en 1855.

I. Femme : Félicité-Urfule de Maingoval, fille du Baron de Maingoval, Chevalier de Saint-Louis, ancien Officier au régiment de Vieille marine, & de N. Perdry. Mariée le 22 Avril 1828, elle mourut le 1er Août 1829, fans enfant. Son contrat fut honoré de la fignature du Roi Charles X.

II. Femme : Anne-Alphonfine de Droullin de Ménilglaise, fille d'Edmond de Droullin, Marquis de Ménilglaife, & de Caroline de la Bourdonnaye; petite-fille, par fon père, d'Alphonse de Droullin, Marquis de Ménilglaife, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des camps & armées du Roi, & d'Anne de Galard de Béarn Brassac; par fa mère, de Charles-Esprit, Comte de la Bourdonnaye Bloffac, Pair de France, Confeiller d'État, & d'Anne de Bertier de Sauvigny; mariée le 4 Mai 1835 (*a*).

Alfred de Droullin, frère cadet d'Edmond, & Marquis de Ménilglaife après lui, mourut fans alliance en Mai 1846. Se voyant le dernier de fon nom, & défirant continuer une famille très-diftinguée qui s'éteignait en fa perfonne, il ftipula par fes difpofitions teftamentaires que le mari de l'aînée de fes deux nièces prendrait par addition le nom de Ménilglaife & recueillerait fon titre. C'eft à Denis-Charles qu'incombait l'exécution de ce teftament, vifé par ordonnance royale rendue en Confeil d'État le 14 Décembre 1846 (*b*). Par fuite, il a écartelé fes armoiries de celles de Droullin de Ménilglaife, *d'Argent au Chevron de Gueules, accompagné de trois Quintefeuilles de Sinople* (*c*).

Enfants :

1. Denys-Marie-Charles-Raoul, né le 25 Février 1836, marié, le 4 Juin 1861, à Marie de Pontjarno, fille du Baron de Pontjarno & de Zeïla de Janvre de la Bouchetière.
2. Denyse-Marie-Caroline-Louise, née le 11 Février 1839, mariée, le 6 Octobre 1859, à Thibaud-Roch, Comte de Chasteigner, Chevalier de la Légion d'honneur & de l'ordre Conftantinien de Naples; veuve le 26 Août 1865; fans enfants.
3. Hélène-Marie-Alphonsine, née le 11 Octobre 1852.

(*a*) Contrat de mariage devant Deffaigne, Notaire à Paris.
(*b*) Bulletin des lois.
(*c*) Voir ci-devant la généalogie de Droullin de Ménilglaife.



GOULLET DE RUGY.

EN LORRAINE.

PROVINCE DES TROIS ÉVÊCHÉS.



D'Azur au Lion d'Or, grimpant une Fontaine d'Argent.

Famille ancienne & diſtinguée du pays Meſſin. Bien avant la réunion définitive de Metz à la Couronne de France, alors que cette ville, relevant des Empereurs d'Allemagne, mais cependant libre & ſouveraine, ſe gouvernait par ſes propres lois, pluſieurs membres de la famille Goullet rempliſſaient les fonctions d'Amans & de Conſeillers Échevins, & l'on ſait que ces emplois n'étaient confiés qu'aux premières familles. Il exiſtait à Metz deux branches de la famille Goullet : celle des Goullet de Montlibert, qui comptait une ſucceſſion d'hommes diſtingués dans la Robe & dans l'Épée & qui eſt éteinte aujourd'hui, & celle des Goullet de Rugy.

Il ſerait facile de faire remonter la filiation de cette famille juſqu'au commencement du XVIe ſiècle; cependant l'on s'arrêtera à David Goullet, parce que c'eſt lui qui figure, avec le titre de Sieur de Crépy, au fº 611 (Lorraine) de l'Armorial général dreſſé par Ch. d'Hozier, en vertu de l'édit de 1696.

PREMIER DEGRÉ.

David Goullet, fils de Jean Goullet le jeune, Diacre de l'égliſe de Sauzel, établie à Metz pour le culte de la religion prétendue réformée, & de Suzanne Mongin, était en 1673 Conſeiller Échevin de la ville de Metz (*a*), & il eſt qualifié : Écuyer, Sieur de Creſpy, dans un exécutoire (*b*), décerné à ſon profit au Parlement de Metz le 3 Juin 1676. Né le 9 Septembre 1627 (*c*), il mourut en 1705 dans ſa terre de Creſpy. Il avait épouſé en 1657 Suzanne Genette, fille d'un Miniſtre proteſtant, & il en a eu douze enfants. Devenu veuf, il épouſa en ſecondes noces, le 23 Juin 1675, Judith Petitjean, fille de Charles Petitjean, Seigneur de Rugy, & de Dame Éliſabeth de Moranville. Il eut encore dix enfants de ce ſecond mariage qui fit entrer la terre de Rugy dans la famille Goullet.

Tous les membres de cette branche des Goullet avaient embraſſé la religion prétendue réformée &, par ſuite de la révocation de l'Édit de Nantes, ils émigrèrent tous en pays étrangers. Pluſieurs d'entre eux ont formé des établiſſements conſidé-

(*a*) Acte de mariage du 23 Juin 1675; extrait des regiſtres du village de Courcelle-Chauſſy.
(*b*) Expédition délivrée en forme par deux Notaires le 26 Mai 1784.
(*c*) Extrait des regiſtres des baptêmes de la religion réformée de Metz.

rables en Pologne, en Saxe, & ſurtout à Berlin, où leurs deſcendants ſe trouvent encore en grand nombre aujourd'hui. Il n'eſt reſté en France que David Goullet & ſa femme, qui s'étaient convertis, & les trois plus jeunes de leurs enfants, qui ſont :

1. Louis-Auguste Goullet, Écuyer, Seigneur de Rugy, Capitaine de la grande fauconnerie de France, qualités relatées dans des lettres de Committimus (*a*), données par le Roi le 17 Octobre 1720, & dans l'acte de baptême de ſa fille. Né le 22 Décembre 1686 (*b*), il mourut à Paris le 22 Mai 1754. Par teſtament en date du 16 Septembre 1749, il avait légué la terre & ſeigneurie de Rugy à l'aîné des enfants de Pierre-Philippe Goullet, ſon frère, à charge de ſubſtitution à l'aîné de la famille de mâle en mâle. Il avait épouſé en 1719 Demoiſelle Antoinette-Suzanne Charpentier, dont il n'a eu qu'une fille :

   Madeleine-Suzanne Goullet de Rugy, née le 22 Juillet 1720 (*c*), morte à Paris en 1777. Elle avait épouſé, le 18 Février 1743, Meſſire Jean-Anne de Grégoire, Marquis de Saint-Sauveur, Écuyer du Roi & de Mgr le Dauphin. C'était une femme d'un grand mérite & elle devint Sous-Gouvernante des enfants de France. Sa poſtérité s'eſt éteinte en la perſonne de Monſieur le Marquis de Saint-Sauveur, ancien Chambellan du Roi Charles X, décédé célibataire le 18 Janvier 1835.

2. Pierre-Philippe Goullet, qui continue la deſcendance.
3. Alexandre Goullet de Gravelotte, Lieutenant au régiment de Normandie, né le 6 Juillet 1692, mort célibataire en 1729.

II. DEGRÉ.

Pierre-Philippe Goullet, Écuyer, Seigneur de Rugy en partie, Préſident des traites foraines dans la généralité de Metz & pays Meſſin, né le 10 Mai 1689 (*d*), mort le 24 Août 1749; marié, le 21 Août 1719, avec Demoiſelle Marie-Madeleine Le Coq, dont il a eu cinq fils :

1. Charles-Alexandre Goullet de Vigy, Écuyer, Seigneur de Rugy, Colonel Directeur d'Artillerie, Chevalier de Saint-Louis; né le 15 Juin 1722, mort le 30 Mai 1787; marié, le 8 Mars 1759, avec Demoiſelle Thérèſe de Lasalle, dont il n'a eu qu'une fille, morte en bas âge.
2. Philippe-Auguste Goullet, Écuyer, Conſeiller au Parlement de Metz, Préſident de la Chambre des requêtes du Palais; né le 20 Juin 1724, mort célibataire, le 10 Mai 1810. Le 5 Décembre 1776, Philippe-Auguſte Goullet prêta, au Parlement de Metz, tant en ſon nom qu'en celui de ſon frère aîné Alexandre Goullet de Vigy, les foi & hommage qu'ils devaient au Roi, tant pour mutation que pour joyeux avènement, à raiſon de la terre & ſeigneurie de Rugy (*e*).
3. Jean-Melchior Goullet de Rugy, qui continue la deſcendance.
4. Jean-Pierre Goullet de Latour, Écuyer, Maréchal de camp d'artillerie en 1791, Chevalier de Saint-Louis, décoré de l'ordre américain de Cincinnatus; né le 10 Juin 1730, mort 30 Janvier 1809; marié, le 25 Novembre 1782, avec Demoiſelle Charlotte Picard d'Eisch, dont il n'a pas eu d'enfants.

(*a*) Original en parchemin.
(*b*) Extrait baptiſtaire de la paroiſſe Saint-Eucaire de Metz.
(*c*) Extrait baptiſtaire de la paroiſſe Saint-Euſtache à Paris.
(*d*) Extrait baptiſtaire de la paroiſſe Saint-Maximin de Metz.
(*e*) Extrait des regiſtres du Parlement de Metz, certifié conforme par deux Notaires le 12 Juillet 1784.

5. Louis-Auguste Goullet de Saint-Paul, Écuyer, Lieutenant-Colonel d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis; né le 25 Septembre 1734, mort célibataire le 7 Janvier 1814. Il ſigna, en Aſſemblée de Gentilshommes, le mémoire contenant les pouvoirs donnés aux Députés de Metz aux États généraux de 1789.

III. DEGRÉ.

Jean-Melchior, Ier du nom, Goullet de Rugy, Écuyer, Maréchal de camp d'artillerie en 1788, Commandant particulier du Corps & de l'École des Mineurs de l'artillerie françaiſe, Chevalier de Saint-Louis, né le 30 Novembre 1727 (*a*), mort à Metz le 11 Avril 1813, entouré du reſpect de tous & de la conſidération générale due à ſes vertus autant qu'à ſes talents militaires. En 1785, il reçut des lettres de confirmation de nobleſſe, conçues dans les termes les plus honorables pour ce militaire diſtingué, qui paſſait alors pour le plus habile Officier de mineurs de l'Europe. Ces Lettres ſeront rapportées ci-après. Il avait épouſé, le 24 Janvier 1759, Demoiſelle Marguerite d'Herbelet, fille d'Étienne d'Herbelet, Capitaine aux gardes de ſon A. R. le Duc de Lorraine & Commandant du château de Sarreguemines. Il a eu de ce mariage trois enfants, dont un ſeul ſurvivant, qui ſuit.

IV. DEGRÉ.

Jean-Baptiste-Albert-Thomas Goullet de Rugy, Colonel d'artillerie, Chevalier de Saint-Louis; né le 21 Décembre 1763; a eu pour parrain le général de Gribeauval, Premier Inſpecteur de l'Artillerie françaiſe, & pour marraine Madame la Marquiſe de Saint-Sauveur, Sous-Gouvernante des Enfants de France, ſa tante à la mode de Bretagne (*b*); mort à Metz le 31 Mai 1844. En 1787, il était déjà Capitaine, & il fut alors déſigné par le Maréchal de Ségur, Miniſtre de la guerre, pour faire partie d'une commiſſion militaire qui avait pour objet différents changements dans la conſtitution de l'armée napolitaine. Il concourut pendant ſept ans à la nouvelle organiſation de l'artillerie à Naples, & rentra en France en 1794 avec le grade de Colonel, qui lui fut confirmé en 1814, époque à laquelle il reçut auſſi le brevet de Chevalier de Saint-Louis (*c*). Il avait épouſé, le 18 Octobre 1797, Demoiſelle Marie-Anne Tardif de Petiville, d'une famille diſtinguée de la Normandie, & il en eut quatre enfants :

1. Jean-Melchior II Goullet de Rugy, qui continue la deſcendance.
2. Philippe-Auguste Goullet de Rugy, auteur de la ſeconde branche.
3. Anne-Françoise Goullet de Rugy, née le 15 Décembre 1799, morte à Paris, le 26 Avril 1867; a épouſé, le 15 Mai 1821, Aimé-François Marchal de Corny, dont elle a eu un fils, Germain-Olivier Marchal de Corny, marié, le 2 Octobre 1860, avec Demoiſelle Louiſe Bouesnel d'Étaules, & père d'un fils.
4. Marie-Anne-Élisabeth Goullet de Rugy, mariée, le 20 Octobre 1838, avec Charles-Céſar Coustant d'Yanville, Conſeiller référendaire à la Cour des comptes, Officier de la Légion d'honneur (*d*).

(*a*) Extrait baptiſtaire de la paroiſſe Saint-Eucaire de Metz.
(*b*) Extrait baptiſtaire de l'égliſe de Sarreguemines.
(*c*) Pièce originale, ſignée du Comte d'Artois, depuis Charles X, & ſcellée.
(*d*) Voir ci-devant, même vol., art. Coustant.

V. DEGRÉ.

JEAN-MELCHIOR Goullet de Rugy, ancien Officier aux huſſards de la garde royale, né à Metz le 30 Septembre 1798, mort à Paris le 7 Avril 1867, marié, le 29 Avril 1830, avec Demoiſelle Marie-Armandine DE CAULAINCOURT, dont il a eu quatre enfants :

1. AYMAR Goullet de Rugy, qui continue la deſcendance.
2. ARMAND-AUGUSTE-GUY Goullet de Rugy, né le 11 Février 1847.
3. AUGUSTINE-LOUISE-CAMILLE Goullet de Rugy, mariée, le 17 Juin 1858, avec le Comte Raymond DE ROMANET, dont elle a deux fils & une fille.
4. MARCELLE-GENEVIÈVE Goullet de Rugy, mariée, le 9 Avril 1861, avec le Baron Alexandre BIGOT DE MOROGUES, dont elle a une fille.

VI. DEGRÉ.

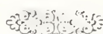
AYMAR Goullet de Rugy, Capitaine au 7e régiment de chaſſeurs à cheval, né le 2 Janvier 1832, marié, le 4 Avril 1867, avec Demoiſelle Laurence DE LA ROCHE-LAMBERT, fille de feu le Marquis DE LA ROCHELAMBERT.

SECONDE BRANCHE.

V. DEGRÉ.

PHILIPPE-AUGUSTE Goullet de Rugy, ancien Capitaine du génie, Chevalier de la Légion d'honneur, né à Metz le 15 Novembre 1802, marié, le 28 Avril 1835, avec Demoiſelle Amélie-Charlotte-Éléonore DE BEAUFORT, dont il a eu deux enfants :

1. HENRY-MELCHIOR Goullet de Rugy, Officier au 8e régiment de lanciers, né le 14 Juillet 1839.
2. MARIE-ALBERTINE Goullet de Rugy, mariée, le 7 Avril 1858, avec Henri DE REDON, dont elle a un fils & deux filles.



LETTRES DE CONFIRMATION DE NOBLESSE (*a*),

données par le Roi Louis XVI à JEAN-MELCHIOR GOULLET DE RUGY, Brigadier des Armées du Roi.

Du mois d'Avril 1785.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE & DE NAVARRE, à tous préſens & à venir, Salut. Notre cher & bien amé le S. Jean-Melchior Goullet de Rugy, Brigadier d'infanterie, Commandant particulier de l'École & du corps des mineurs de notre artillerie, nous a fait expoſer qu'il remonte par une filiation ſuivie juſques à Nicolas Goullet, ſon triſayeul qui, ſuivant une tradition accréditée de tout tems dans la province des Trois Évêchés, deſcendoit d'un Jean Goullet, annobli par Charles VI, & avoit été nommé le Capitaine balafré, à cauſe d'une bleſſure qu'il reçut en combattant à la tête d'une compagnie de Gendarmes ſous Henry IV, que les titres juſtificatifs de ces faits, titres qu'il a mis ſous nos yeux, prouvent encore que ſa famille a toujours joui, dans la même province, des priviléges de la Nobleſſe, qu'ainſi il avoit lieu d'eſpérer que nous le confirmerions dans la jouiſſance de cet état; nous nous y portons d'autant plus volontiers que ces conſidéra-

(*a*) Copie, certifiée conforme par le Sieur Martin, Écuyer, Conſeiller Secrétaire du Roy, maiſon, couronne de France & de ſes finances.

tions ne sont pas les seules qui nous parlent en sa faveur. Inviolablement attachée à ses souverains & à ses devoirs, sa famille a rempli avec la plus grande distinction des emplois honorables dans la Robe & dans l'Épée. Un de ses parens est mort revêtu de la charge de Conseiller en notre Parlement de Metz. L'un de ses frères est revêtu de la charge de Conseiller Président de la chambre des requêtes du Palais de cette même Cour, & son père était Président de la juridiction des traites. Parmi ceux de ses ancetres ou de ses parens qui ont embrassé la profession des armes & dont quatre ont été tués à la guerre, on distingue quatre Capitaines d'infanterie ou de chasseurs, un Commandant de bataillon, un Lieutenant de vaisseau, un Ingénieur en chef, & un Brigadier d'infanterie Directeur des fortifications de la Provence & du Languedoc. Trois de ses frères, qui sont décorés de la croix de notre ordre de Saint-Louis, sont parvenus aux grades, le premier de Capitaine d'artillerie, le second de Colonel dans le même corps, le troisième de Lieutenant-Colonel, & de Sous-Directeur de l'artillerie à Maubeuge. Déjà recommandable à ces différens titres, le Sr de Rugy l'est encore infiniment davantage par ceux qu'il ne doit qu'à lui-même. Depuis quarante ans qu'il est à notre service, il a fait six campagnes & a reçu une blessure grave. De l'etat de simple Cadet, il s'est élevé de grade en grade jusqu'à celui de Brigadier d'infanterie; il est à la veille d'être promu à celui de Maréchal de camp en nos armées; il est depuis vingt ans à la tête de la partie des Mines; enfin, de l'aveu de tous les Généraux sous lesquels il a servi, cette partie a été portée par lui à un tel degré de perfection, surtout pour la défense des places, qu'il passe à juste titre pour le plus habile Officier de mineurs qui existe en Europe. Nous nous croyons d'autant plus intéressés à décerner à des talens aussi supérieurs & à des services aussi importans la récompense qui leur est due, qu'indépendamment de ce qu'une faveur aussi méritée n'honore pas moins le Souverain qui la dispense que le sujet qui la reçoit, nous espérons qu'elle invitera les Officiers de nos troupes à se distinguer comme le Sr de Rugy, non seulement par leur valeur, mais encore par une étude approfondie de l'art de la guerre. A ces causes & autres à ce nous mouvant, de l'avis de notre Conseil, & de notre grâce spéciale, pleine puissance & autorité royale, nous avons confirmé &, par ces présentes signées de notre main, nous confirmons la noblesse du Sr Jean-Melchior Goullet de Rugy & même en tant que de besoin nous l'avons annobli & nous l'annoblissons, ensemble ses enfans & descendans en ligne directe, mâles & femelles, nés & à naitre en légitime mariage; voulons & nous plaist que ledit Sr Jean-Melchior Goullet de Rugy & ses dits descendans soient en tout lieu, tant en jugement que hors de jugement, tenus & reconnus pour Nobles & Gentilshommes, & qu'ils puissent en conséquence jouir des mêmes honneurs, prérogatives & prééminences que les autres Gentilshommes de notre royaume, notamment prendre la qualité d'Écuyer, parvenir à tous degrés de Chevalerie, & autres dignités réservées à notre Noblesse, tenir & posséder tous fiefs, terres, possessions & héritages nobles, & en jouir & disposer noblement. Les autorisons en outre à porter & à faire peindre, graver & sculpter, en tels endroits de leurs maisons, terres & seigneuries que bon leur semblera, les armoiries appartenantes à leurs ancêtres, lesquelles sont *d'Azur au Lyon d'Or grimpant une Fontaine d'Argent.* Si donnons en mandement à nos amés & féaux les Gens tenant notre Cour de Parlement, Chambre des comptes & Cour des aides à Metz, ensemble aux Présidents & Trésoriers de France, au Bureau de nos finances établi en la même ville, & à tous autres nos Officiers & justiciers qu'il appartiendra, que ces présentes ils ayent à faire registrer, & du contenu en icelles jouir & user ledit Sr Jean Melchior Goullet de Rugy, ensemble ses enfans & descendans en ligne directe, tant males que femelles, nés & à naitre en légitime mariage, pleinement, paisiblement & perpétuellement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens quelconques, & nonobstant tous édits, déclarations, ordonnances, arrêts, lettres & autres choses à ce contraires, auxquels nous avons expressément dérogé & dérogeons par ces dites présentes, mais pour ce regard seulement & sans que cela puisse tirer à conséquence. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme & stable à toujours, nous avons fait mettre notre seel à ces dites présentes. Donné à Versailles au mois d'Avril, l'an de grace mil-sept-cent-quatre-vingt-cinq, & de notre règne le onzième.

Signé, LOUIS, *sur le repli* : Par le Roy, *signé*, le Maréchal DE SÉGUR; à côté est écrit : *Visa*, Signé : HUE DE MIROMENIL.

Registrées ez Registres du Greffe de la Cour, du consentement du Procureur général du Roy pour être suivies & exécutées suivant l'arrêt de ce jour. Fait à Metz en Parlement, Chambre des comptes, le seize Aoust mil sept cent quatre vingt cinq. *Signé* : COLLIGNON.

Registrées ez Registres du Greffe du Bureau des finances de la généralité de Metz & Alzace, du consentement du Procureur du Roy, pour être suivies & exécutées suivant le jugement de ce jour. Fait à Metz au Bureau des finances, le dix-huit Août mil-sept-cent-quatre-vingt-cinq. *Signé* : PICHON.



DE GRASSET,

Anciens Seigneurs de Farlet, Orignac, Tarailhan, Savignac.

EN LANGUEDOC.



D'Azur à une Colombe d'Argent, tenant en ſon bec un Rameau d'Olivier de même; au Chef couſu de Gueules, chargé de trois Étoiles d'Or (a).

La maiſon DE GRASSET très-anciennement établie en Languedoc, paraîtrait originaire de Bologne en Italie.

Elle eſt inconteſtablement d'origine chevalereſque. En dehors de ſa filiation non interrompue, on rencontre dans les vieilles chartes des perſonnages du même nom, qui appartiennent ſans doute à la même ſouche.

Un PERRONET de Graſſet figure dans une charte latine portant quittance de 30 ſols, du 7 Septembre 1322 (*b*).

PONS, PIERRE & BERNARD de Graſſet figurent dans une charte latine de 1327 (*c*).

BERNARD de Graſſet eſt cité dans un acte paſſé en 1327 par Dieudonné de Clermont, au château de Bruſque, en Languedoc (*d*).

JACQUES de Graſſet, de Bruſques, fut préſent en 1415 à une quittance de dot (*e*).

PIERRE de Graſſet, Homme d'armes, figure en 1594 au rôle de montre paſſée dans la forêt de Breſcou, ſous la charge de Claude de Bronteil, Capitaine (*f*).

Cette famille a rempli les plus grandes charges dans nos Cours ſouveraines (*g*), & n'a pas ceſſé de tenir un rang conſidérable dans la province. Deux de ſes membres ont pris part à l'Aſſemblée de la Nobleſſe de Montpellier en 1789; elle figure à l'Indicateur nobiliaire de d'Hozier & ſes armes ont été enregiſtrées à l'Armorial général de France le 1er Septembre 1697.

Elle prouve, par titres, une filiation non interrompue depuis JEAN de Graſſet qui épouſa en 1561 Pierrette DE RATTE, ſœur de Monſeigneur de Ratte, Évêque Seigneur de Maguelone. Ce mariage indique la haute poſition que la maiſon de Graſſet devait avoir à cette époque. Parmi les alliances de cette famille figurent encore celles avec les maiſons DE MIRMAND, DE PERDRIX, DE LA ROCHE, DE LORT-SÉRIGNAN, GLÉON DE DURBAN, DE VIC, BÉNAVENT DE SALES, DE GINESTOUS, DE CADOLLE, D'ESPAGNAC, D'ARJUZON, DE FABRE DE LATUDE.

PREMIER DEGRÉ.

JEAN de Graſſet, Syndic général des États de Languedoc en 1599 & 1612,

(*a*) Armorial général de France à la Bibliothèque Impériale.

(*b*) (*c*) (*d*) (*e*) (*f*) Original en parchemin aux archives de la famille.

(*g*) D'Aigrefeuille, *Hiſtoire de Montpellier*, vol. I, page 593 & 605. — Gariel, *Series præſulum*. — Albiſſon, *Lois de Languedoc*, I, 465; IV, 116.

époufa, le 28 Janvier 1562, Pierrette DE RATTE, fille légitime & naturelle de Meffire DE RATTE & de Damoifelle DE CAMBOUS, & fœur de Monfeigneur Guitard de Ratte, Évêque Seigneur de Maguelone (*a*). Les auteurs contemporains de Jean de Graffet & de fes enfants, parlent de l'ancienneté & de l'illuftration de cette famille (*b*). Jean de Graffet eut de fon mariage avec Pierrette de Ratte, trois enfants, favoir :

1. JEAN de Graffet, qui fuit.
2. CHARLES, Chevalier de Graffet, Procureur général & enfuite Préfident de la Cour des comptes, aides & finances de Montpellier. Il a formé la branche de Montpellier qui s'eft éteinte en Efpagne, où elle avait émigré (*c*), ainfi que la branche des de Graffet, Seigneurs d'Orignac en Bigorre.
3. PIERRE de Graffet, Chanoine en l'églife cathédrale de Montpellier, Archidiacre de Valence.

II. DEGRÉ.

JEAN II de Graffet, Seigneur de Farlet, Syndic général de la province de Languedoc, fe maria, le 3 Février 1594 (*d*), avec Demoifelle Jeanne DE RAPHELIN, de Pézenas, fille légitime & naturelle de feu Guillaume DE RAPHELIN, Seigneur de Maldignat, & de Jeanne DE BEDOS. Il fut nommé Procureur général à la Cour des aides de Montpellier & plus tard Préfident à la Cour des comptes, & fut penfionné par Lettres patentes du Roi Henri IV (*e*). Par fon teftament (*f*), à la date du 14 Juillet 1622, reçu par Me Faugières, Notaire, il voulut être enterré dans l'églife collégiale de Pézenas. Il avait eu de fon mariage trois enfants, favoir :

1. GABRIEL de Graffet, qui fuit.
2. JEAN de Graffet, Confeiller-Juge en la Viguerie de Montpellier, puis Tréforier de France.

(*a*) Une copie du temps de ce pacte de mariage ainfi que divers actes originaux s'y rapportant, font entre les mains de la famille.

(*b*) P. Gariel, *Series præfulum Magalonenfium & Monfpelienfium .... ab anno* 451 *ad ann.* 1665. 2a editio. Tholofæ, 1665, 2 t. en 1 vol. in-fol. ; t. II, p. 296 : « .... *Melitenfem* RATTÆOS *impigrè militiam profeffos* « *effe reperio. Perftatque hodie vegetus ille Rattæorum fanguis in illuftrem* GRASSETIORUM *familiam per Guitardi (Rattæi) fororem connubiali jure transfufus : atque hinc prodiit* JOANNES GRASSETIUS *ampliffimis apud* « *nos ufus honoribus, quos ipfos præclaris animi dotibus honeftavit honores, cùm Senatoris in Subfidiorum* « *Curia munus, tum generalis Procuratoris partes in fuprema rationum regiorum exedra ftrenuè femper* « *obierit. Fratrem habuit* CAROLUM GRASSETIUM, *Præfidum nunc in utroque Subfidiorum & Computorum* « *Tribunali clariffimum. quem fofpitem quam diutiffimè fuperi fervent, fi florentem ament Monfpel. Rempublicam cui regendæ confervandæque vegetam olim juventutem addixit, fenilefque curas par adhuc magnis* « *rebus agendis impendit.*

« .... je trouve que la famille DE RATTE a donné une fuite de Chevaliers de Malte. Le fang de cette race martiale fubfifte encore aujourd'hui dans l'illuftre famille de Graffet à laquelle il a été tranfmis par droit de mariage de la fœur de GUITARD (de Ratte). De cette union vint JEAN DE GRASSET, qui fut élevé dans notre province aux plus grandes dignités dont il a augmenté l'éclat par les qualités précieufes de fon efprit qu'il eut l'occafion de manifefter foit dans l'exercice des fonctions de Préfident à la Cour des aides, foit au pofte élevé de Procureur général en défendant avec fermeté les intérêts du Roi. Il avait pour frère CHARLES de Graffet, « actuellement illuftre Préfident à la Cour des aides & à celle des comptes. Que fes fupérieurs le gardent le plus « longtemps poffible, s'ils défirent conferver l'état floriffant de la cité de Montpellier, à l'adminiftration & au bien de laquelle il avait jadis voué fa jeuneffe, & dont les grandes affaires font encore en fa vieilleffe l'objet « de toute fa follicitude. »

(*c*) La veuve de Vincent-Ferrier de Graffet fe remaria en Efpagne vers 1800 avec le Marquis de Blondel, Colonel général des gardes wallonnes. Elle avait auprès d'elle le fils qu'elle avait eu de fon premier mariage. La mort de ce dernier mit fin à cette branche.

(*d*) Contrat de mariage reçu & expédié en groffe par Me Roffet, Notaire à Béziers. Cette expédition eft entre les mains de la famille ; elle porte copie de la procuration de Jean Ier de Graffet & de Pierrette de Ratte, père & mère du futur.

(*e*) Les originaux des brevets & lettres patentes font entre les mains de la famille.

(*f*) Expédition de ce teftament, entre les mains de la famille.

3. Marie de Graffet, mariée à Jean de Mirmand, Seigneur d'Abeilhan, Tréforier de France.

III. DEGRÉ.

Gabriel de Graffet, Seigneur de Farlet, Premier Conful de Montpellier, Procureur général à la Chambre des comptes de Montpellier, fut pourvu de cette charge par Lettres patentes du Roi à la date du 16 Novembre 1622 (*a*), puis nommé Confeiller à la Cour des aides. Il fut Député des États généraux de Languedoc auprès du Roi. Il fe maria, le 30 Avril 1626 (*b*), avec Demoifelle Conftance de Rouch d'Arnoye, fille légitime & naturelle de Meffire Jean de Rouch d'Arnoye, Seigneur de Perdiguier & autres places, Confeiller du Roi, Lieutenant général au fiége préfidial de Béziers, & de Dame Marie de Lort-Sérignan. Il eut de fon mariage fix enfants, favoir :

1. Raimond de Graffet, qui fuit.
2. Gabriel de Graffet, Seigneur de Farlet.
3. Marie de Graffet, mariée au Marquis de Lort-Sérignan.
4. Anne de Graffet.
5. Catherine de Graffet.
6. Antoinette de Graffet.

IV. DEGRÉ.

Raimond de Graffet, Écuyer, « fils légitime & naturel de feu Gabriel de Graffet, vivant Confeiller à la Cour des comptes, aides & finances de Montpellier & de Dame Conftance d'Arnoye, » fe maria, le 16 Octobre 1655, avec Demoifelle Marie de Bérard, de Pézenas, fille de Jean Bérard & de Madeleine de Wicque (*c*). Il eut de fon mariage quatre enfants, favoir :

1. Raimond de Graffet, Doyen de l'églife collégiale de Pézenas.
2. Jean de Graffet, qui continue la filiation.
3. François de Graffet.
4. Madeleine de Graffet.

V. DEGRÉ.

Jean de Graffet, « fils légitime & naturel de Raymond de Graffet, Écuyer, & de Marie de Bérard, de Pézenas, » naquit le 26 Décembre 1659 (*d*). Il entra en 1684 dans les Moufquetaires à cheval de la garde du Roi & fut nommé par le Roi, le 28 Mai 1689 (*e*), Capitaine dans le régiment de Navarre. Il fit enregiftrer fes armes à l'Armorial général de France en même temps que fon oncle Gabriel de Graffet, Seigneur de Farlet (*f*). Il époufa, le 15 Janvier 1721, Élifabeth de Venel, & eut de ce mariage Jean-François de Graffet, qui fuit. Par fon teftament, en date du 10 Avril 1724, il voulut être enterré dans le tombeau de fes aïeux en l'églife collégiale de Pézenas. Ce tombeau qui avait fervi pour la fépulture de la

(*a*) Original en parchemin, entre les mains de la famille.

(*b*) Expédition, entre les mains de la famille, du pacte de mariage reçu par Me Boufquet, Notaire à Narbonne.

(*c*) Expédition du pacte de mariage, reçu par Me Malordy, Notaire à Florenfac, entre les mains de la famille.

(*d*) Extrait baptiftaire entre les mains de la famille.

(*e*) Original du brevet de nomination entre les mains de la famille.

(*f*) Voir le doffier de la famille, à la Bibliothèque Impériale.

famille depuis Jean II de Graffet, en 1622, fut brifé lors de la chute de l'églife en 1733. Les débris de ce tombeau, avec les épitaphes & les armes fculptées font en la poffeffion de la famille.

VI. DEGRÉ.

Jean-François de Graffet, « fils unique, légitime & naturel de Jean de Graffet, ancien Capitaine dans le régiment de Navarre, & de Dame Élifabeth de Venel », naquit le 22 Octobre 1721 (*a*). Il fut nommé par le Roi en 1745 Capitaine Châtelain de la ville & comté de Pézenas. Cette charge de Châtelain donnait le droit à Jean-François de Graffet d'affifter, en qualité de Commiffaire ordinaire du Roi, aux affiettes & autres affemblées du diocèfe, comme le conftatent les procès-verbaux imprimés de ces affemblées. Jean-François de Graffet époufa, le 1er Juillet 1749, Jeanne de Milhau, & eut de ce mariage Jean-Pierre de Graffet, qui fuit.

VII. DEGRÉ.

Jean-Pierre de Graffet, « fils légitime & naturel de Jean-François de Graffet, Capitaine Châtelain de la ville & comté de Pézenas, & de Dame Jeanne de Milhau, » naquit le 30 Mars 1751. Il fe maria, le 20 Août 1788 (*b*), avec Demoifelle Henriette-Geneviève-Armande-Alexandrine de Bonnet de Maurelhan, fille légitime & naturelle de feu le Chevalier Henri-Aphrodife de Bonnet de Maurelhan & de Dame Alexandrine de Simon de Palmas. Jean-Pierre de Graffet nommé Membre du Confeil général de l'Hérault en 1800, lors de la création de ces Confeils, en fut enfuite le Préfident pendant fept feffions, & reçut en cette qualité la décoration de la Légion d'honneur des mains de Monfeigneur le Comte d'Artois, lors du féjour que fit ce Prince à Montpellier en 1814. Jean-Pierre de Graffet mourut le 13 Septembre 1841, dans fon château de Saint-Pierre, ne laiffant de fon mariage qu'un feul enfant, Jean-Eugène de Graffet, qui fuit.

VIII. DEGRÉ.

Jean-Eugène de Graffet, né à Pézenas le 1er Avril 1794, eut pour parrain à fon baptême, fon grand-oncle Meffire de Bonnet, Comte de Maurelhan, Seigneur de Tarailhan, Savignac, Soupet..., repréfenté par Meffire de Plantavit, Comte de La Pauze, Maréchal des camps & armées du Roi, & pour marraine Dame Jeanne de Milhau, fa grand'mère. Jean-Eugène de Graffet s'eft marié, le 21 Avril 1817 (*c*), avec Demoifelle Pulchérie de Ginestous (*d*), fille légitime & naturelle de François-Louis, Comte de Ginestous, Baron de la Liquiffe & du Cauffe-de-la-Selle, Chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint-Louis, & de feu Madame Julien de Vinezac. Jean-Eugène de Graffet a été Maire de la ville de Pézenas de 1825 à 1830, Député aux Affemblées légiflatives de 1834 à 1837, de 1842 à 1846, Membre du Confeil général de l'Hérault en 1848, Préfident du Confeil général en 1850, Repréfentant à l'Affemblée légiflative en 1849. Réfidence à Pézenas & au château

(*a*) Extrait baptiftaire entre les mains de la famille.
(*b*) Expédition du contrat du 20 Août 1788, reçu par Me Defprés, Notaire à l'Arbrelle en Lyonnais, entre les mains de la famille.
(*c*) Contrat reçu par Me Caizergues, Notaire à Montpellier.
(*d*) Décédée le 4 Décembre 1856.

de Saint-Pierre. Du mariage de Jean-Eugène de Graffet avec Mademoifelle Pulchérie de Gineftous, font nés :

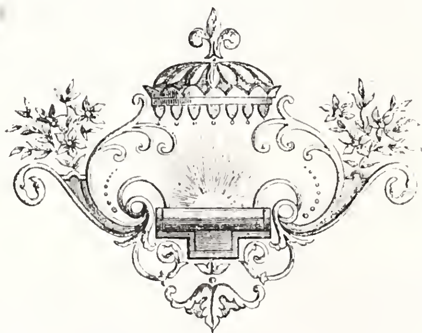
1. Jean-Marie-Henri de Graffet, qui fuit.
2. Jean-Marie-Charles de Graffet, né en 1830, marié en 1868 à Clémence de Fabre de Latude.
3. Marie-Gabrielle de Graffet, mariée, en Septembre 1838, à Amédée, Comte de Ginestous, fon coufin germain.
4. Marie de Graffet, mariée, en Novembre 1841, à Jofeph, Comte de Cadolle.

IX. DEGRÉ.

Jean-Marie-Henri de Graffet, Membre du Confeil général de l'Hérault, né le 8 Avril 1821, s'eft marié, le 8 Septembre 1847, à Paris (*a*), avec Demoifelle Camille-Félicie de Sahuguet-d'Amarzit-d'Espagnac, née à Paris le 7 Février 1826, & décédée à Pézenas le 14 Janvier 1867, fille légitime & naturelle de M. Amable de Sahuguet-d'Amarzit, Comte d'Efpagnac, & de Madame Gabrielle d'Arjuzon. Camille-Félicie d'Efpagnac était, par fon père, arrière-petite-fille du Lieutenant général Baron d'Efpagnac, Grand'Croix de l'ordre de Saint-Louis, ancien Gouverneur des Invalides, Aide-de-camp, ami & hiftorien du Maréchal Comte Maurice de Saxe, & par fa mère, petite-fille du Comte d'Arjuzon, ancien Pair de France. Réfidence à Pézenas & au château de Saint-Pierre. De ce mariage font nés :

1. Charles-Joseph-Marie-Jean de Graffet, né le 16 Juin 1852.
2. Marie-Thérèse-Henriette de Graffet, née le 14 Juin 1850, filleule de Monfeigneur le Comte de Chambord & de Madame la Comteffe de Chambord.
3. Eugénie-Camille-Marie de Graffet, née le 21 Octobre 1853.
4. Jeanne-Charlotte-Marie-Gabrielle de Graffet, née le 23 Décembre 1866.

(*a*) Contrat de mariage reçu par Me Beaudenom de Lamare, le 6 Septembre 1847.



DE GRATET.

Marquis de Dolomieu, Comtes du Bouchage, anciens Seigneurs de Granieu, Faverges, Avenières, Brangues, Montcorbel, &c., Pairs de France.
Iſſus de la branche fixée

EN DAUPHINÉ.



D'Azur au Griffon d'Or. DEVISE : Tout à tout.

La maiſon DE GRATET eſt originaire du Bugey, où elle poſſédait un fief de ſon nom, ſitué entre Saint-Sorlin & Villebois (Ain). Le plus ancien de ſes membres dont on ait conſervé le ſouvenir, vivait en 1180 & fut témoin dans une donation (*a*) faite à la Chartreuſe de Montmerle, & dont l'acte nous a été conſervé par Guichenon (*b*). Les ſervices de cette maiſon ſont rappelés de la manière la plus flatteuſe dans une inféodation du Duc de Savoie en 1608 (*c*), où ſont mentionnés : « *les ſervices recommandables que ceux de la maiſon & tige de Gratet avaient rendus à ſes devanciers les Ducs ſouverains de Savoie, ſous leſquels ils avaient vécu ſelon l'extraction de leur ſang, toujours noblement & par pluſieurs ſiècles* ».

Dans cette généalogie, on va ſe borner à établir la filiation de la branche du Bouchage, depuis l'établiſſement de la famille de Gratet en Dauphiné. Par ſes grandes alliances, par les nombreuſes terres dont elle a eu la juſtice, elle a toujours rempli le rang le plus diſtingué dans l'ordre de la Nobleſſe. Elle a donné des Tréſoriers de France, des Préſidents à mortier au Parlement, un Miniſtre d'État & de la Marine, deux Pairs de France, des Députés, des Préfets, enfin un nom cher à la ſcience, le célèbre géologue DOLOMIEU.

PREMIER DEGRÉ.

Noble ANTOINE de Gratet, eſt ainſi qualifié dans ſix actes d'acquiſitions datés de 1529, 1532, 1533 (*d*). Il acquit, le 19 Juin 1545 (*e*), de Noble François de Virieu de Beauvoir, la terre & ſeigneurie de Granieu & fut dès lors qualifié de Seigneur de Granieu. Il fut marié deux fois : 1° à Demoiſelle Claudine DE BEAULIEU, fille de

(*a*) Donation faite par Ulrich & Guy de Baugé, Souverains de Breſſe.

(b) *Hiſtoire de Breſſe & du Bugey.*

(*c*) Extraits des regiſtres du Greffe des préſentations du Marquiſat de Saint-Sorlin, en Bugey, contenant des Lettres patentes du Prince Henry de Savoie, Duc de Genevois & de Nemours.

(*d*) Ces ſix actes ſe trouvent en expéditions authentiques aux archives de la famille.

(*e*) Cet acte eſt énoncé dans un arrêt du Parlement de Provence du 30 Juin 1620.

Noble Pierre DE BEAULIEU, de Grenoble, & de Noble Anne DE CASSARD; 2° à Demoiſelle Angéline DE DORGEOISE, fille du Seigneur DE DORGEOISE, dans le Voyronnais (*a*). Son teſtament du 1[er] Septembre 1546 (*b*) révèle l'exiſtence de ſes deux frères, qui furent :

1. FRANÇOIS de Gratet, Châtelain de Dolomieu, mort en 1567, ſans enfants.
2. LOUIS de Gratet, qui fut père d'ANDRÉ de Gratet, Seigneur de la Tivolière, Capitaine & Châtelain de Dolomieu, Préſident en 1577 à la Chambre des comptes de Dauphiné; lequel André épouſa vers 1560 Déſirée DE COURBEAU, fille de Jean DE COURBEAU, Seigneur de Saint-Franc, de Cuirieu & de la Mure de Biol, & d'Iſabeau DE SERRE, & qui devint la ſouche de la branche de Gratet, dite des Sieurs de Montcorbel, branche éteinte en 1671, après quatre générations (*c*).

Les mêmes teſtaments d'Antoine de Gratet de 1546 & de 1549 révèlent auſſi l'exiſtence de ſes huit enfants, qui furent :

1. JEANNE de Gratet, née du premier lit, mariée à Noble Gaſpard D'AMEYSIN, Seigneur de Chaniſieu, d'une famille qui donna deux Évêques de Belley en 1272 & en 1346, & un Évêque de Nice en 1335; laquelle Dame de Chaniſieu était veuve en 1571 (*d*).
2. PIERRE-JACQUES de Gratet, né du ſecond lit, qui fut cohéritier de ſon père & qui a continué la deſcendance.
3. MICHEL de Gratet, auſſi cohéritier de ſon père, qui fut Docteur ès droits, Lieutenant particulier au bailliage de Vienne, & qui mourut ſans avoir été marié.
4. LOUIS, né en 1538, qui s'adonna aux armes dans les ordonnances du Roi, & ſervit en diverſes guerres.
5. AYMAR, qui fut homme d'égliſe, légataire des biens de ſon père à la Tour-du-Pin; & qui mourut en 1573.
6. JEAN, Sieur de Marvais, né en 1548, ceſſionnaire de divers droits légitimaires de ſes frères, décédé ſans alliance (*e*).
7. CLAUDINE, mariée à Noble Jean DE PELLISSON, du Pont-de-Beauvoiſin, Capitaine aux temps de la Ligue, d'une famille du Viennois, féconde en littérateurs & en ſavants, devanciers du célèbre Paul de Peliſſon-Fontanier, de l'Académie françaiſe; laquelle Claudine était veuve en 1585 (*f*).
8. LOUISE, morte ſans alliance.

II. DEGRÉ.

Noble PIERRE-JACQUES de Gratet, Seigneur de Granieu, Faverges, &c., prit des grades à Avignon & obtint des Lettres de Docteur ès droits canonique & civil le 7 Novembre 1555, où il eſt qualifié de Meſſire, Seigneur de Granieu. On y voit qu'il avait cherché à ſuivre les traces de ſes ancètres en s'adonnant aux belles-lettres (*g*).

(*a*) On voit prendre à cette Dame la qualité de Dame de Granieu, dans un procès qu'elle ſoutint en 1550 contre Pierre de Galles de la Buiſſe.

(*b*) Teſtament expédié en ſuite de Lettres de commiſſion du Bailli du Viennois, du 5 Août 1565, en faveur du Seigneur de Granieu.

(*c*) Chorier, Guy-Allard. — Manuſcrits de la Bibliothèque de Grenoble. — Ces faits ſont auſſi prouvés par le teſtament du 15 Décembre 1563, en expédition originale, de Thomas de Dorgeoiſe, beau-frère d'Antoine de Gratet.

(*d*) Quittance du 23 Octobre 1571. Original.

(*e*) Tranſaction du 7 Novembre 1573. Original.

(*f*) Tranſaction du 15 Janvier 1585. Original.

(*g*) Nobiliaire de Chorier & de Guy-Allard. — *Mercure de France*, Janvier 1681.

Il obtint, le 12 Décembre 1571, des Lettres de provifion de l'office de Confeiller du Roi (Charles IX), Tréforier général de France, ancien (*a*), établi en Dauphiné & Marquifat de Saluces, qu'avait exercé auparavant Laurent de Prunier (*b*) & conjointement avec le titulaire de l'office alternatif, exercé par Meffire Henri de Savoie, Seigneur de Châteauvieu. Il prêta ferment entre les mains du Garde des fceaux de France, René de Birague, & fut reçu par arrêt du Parlement & de la Chambre des comptes réunis, le 9 Mai 1572. Les priviléges de fa charge furent confirmés par Lettres patentes du 11 Avril 1572, & il obtint en 1580 du Roi Henri III des Lettres de furvivance de fon office de Tréforier général en faveur de fon fils, confirmées par autres Lettres patentes du Roi Henri IV, du 30 Janvier 1593. Guy Allard, Chorier (*c*) & tous les auteurs exaltent fa réputation dans la guerre & dans la paix. Durant les défordres de la Ligue, il fe fit connaître, en effet, fous le nom de Capitaine de Granieu, comme partifan du Roi Henri IV, pour lequel il commanda une compagnie franche de cent Hommes d'armes. Il fut compris, le 26 Juin 1579, dans un rôle d'emprunt de guerre établi par le Parlement (*d*) fur les principaux Seigneurs du Dauphiné. Il fit de nombreufes acquifitions dans le Viennois, dont les plus notables furent les terres & juridictions de Saint-Barthélemy de Faverges, que lui céda Meffire Annet de Maugiron, Gouverneur, Lieutenant général en Dauphiné, par acte du 9 Avril 1587 (*e*); la terre & feigneurie de Faverges acquife en 1590 de Noble André de Bienvenu; la terre & feigneurie du Pont-de-Beauvoifin en 1593, feigneurie dont il rendit hommage « *more Nobilium* » le 14 Décembre 1593, après en avoir obtenu « *don des lods de Sa Majefté* (*f*) ». Il avait époufé en premières noces, par contrat du 17 Août 1561, Louife DE CYVA, fille de Pierre DE CYVA, Confeiller au Parlement, & d'Ifabeau DE FLÉARD; & en fecondes noces, par contrat du 15 Mai 1572, Clémence DE RABOT, Dame de Gonas, fille de Falque DE RABOT & d'Ennemonde DE LORAS, & nièce de Meffire Ennemond DE RABOT, Seigneur d'Illins & de Cornillon, Premier Préfident au Parlement de Dauphiné, &c. Pierre-Jacques décéda en l'an 1600, & laiffa de fon premier mariage les deux fils ci-après :

1. FRANÇOIS Ier, qui fuit.
2. PIERRE Ier de Gratet, né en 1570, Seigneur de Granieu, Dorgeoife, &c., marié : 1° en 1636 (*g*) à Jeanne-Florie DE LORAS, fille de Noble Philibert DE LORAS, & dont la poftérité fe continua dans cette maifon de Loras par le mariage de fa fille unique, LAURENCE de Gratet, avec Louis DE LORAS, Seigneur de Montplaifant & de Chamagnieu, fon coufin, fils de Pierre-Gafpard DE LORAS & de Marie-Anne DE LA POYPE SAINT-JULIN, lequel Louis fut reçu Page du Roi en 1682; 2° en 1650, à Diane DE BOFFIN, laquelle devint veuve en 1653.

III. DEGRÉ.

FRANÇOIS Ier de Gratet, Baron du Bouchage, Seigneur de Brangues, Dolomieu, &c., né en 1563, Tréforier général de France en Dauphiné & Marquifat de Saluces, fuivit, comme fon père, la carrière des armes, & fe diftingua comme Ca-

(*a*) Édit de Charles IX, d'Octobre 1571, qui créa un fecond Tréforier de France.
(*b*) Lettres données à Amboife, fcellées. Original.
(*c*) Manufcrits de la Bibliothèque de Grenoble.
(*d*) Extraits des regiftres de la Cour du Parlement de Dauphiné.
(*e*) Expédition authentique, à laquelle eft joint l'acte de faculté de rachat.
(*f*) Lettres patentes données à Mantes le 4 Mai 1593. Original.
(*g*) Suivant teftament du 4 Mai 1648, en expédition authentique.

pitaine de cavalerie à la bataille de Pontcharra, gagnée en 1591 par le Maréchal des Diguières fur le Duc de Savoie; célèbre bataille où fe fignalèrent parmi les Dauphinois : Abel de Bérenger, Seigneur de Morges; David du Terrail, Sieur de Bernin; Jean d'Arces la Bayette; Gafpard de Bonne de Prabaud; Alexandre de Bardonenche; Jean, Baron de Saffenage; Claude Expilly, & grand nombre d'autres Gentilshommes (*a*). La maifon de Gratet jouiffait vers cette époque de poffeffions immenfes. Il fuffit de citer quelques-unes des acquifitions faites par François & fon frère, notamment celles en date du 5 Mai 1604, des terres & feigneuries de Dolomieu & des Avenières, de M. le Duc & Madame la Ducheffe de Montpenfier (*b*); des terres & feigneuries de Corbellin, de Veyrin & Leyffins, de Meffire Scipion de Maugiron (*c*); des terres & feigneuries du Bouchage, Brangues, &c., de Meffire de la Châtre, Seigneur de Nancey (*d*), par acte du 8 Octobre 1609. Les Lettres du Roi qui furent données, le 1er Mars 1604, à François de Gratet, eurent pour objet de l'indemnifer, par des dons de lods & autres droits feigneuriaux, des pertes qu'il avait fouffertes pour le fervice du Roi pendant les guerres civiles, notamment de la perte des archives de fa maifon. Deux partages de 1610 & 1619 intervinrent entre les deux frères qui eurent occafion de triompher des chicanes de Monfeigneur le Maréchal des Diguières, par arrêts de la Chambre des comptes du 15 Juillet 1614 (*e*) & par tranfaction du 29 Septembre 1618 (*f*). Marié, le 25 Avril 1575, à Demoifelle Laurence DE FERRUS, fille de François DE FERRUS & de Méraude DE PORTES (*g*), François lui laiffa, à fa mort, en 1625, la tutelle de leurs trois enfants mineurs, fur les quatre fuivants :

1. PIERRE II, auteur de la branche du Bouchage, qui fuit.
2. CLAUDE, Seigneur de Dolomieu, Préfident du bureau des Tréforiers de France à Grenoble, & qui époufa en 1638 Marguerite DE LA POYPE DE SERRIÈRES. De ce mariage eft fortie la branche des Marquis de Dolomieu, éteinte au commencement de ce fiècle, après quatre générations. Elle fit fes preuves de nobleffe, fuivant un titre dreffé en 1782 par Chérin & confervé à la Bibliothèque Impériale. Cette branche a donné deux Préfidents du bureau des Tréforiers de France, deux Préfidents à la Chambre des comptes de Dauphiné, des dignitaires des anciens Chapitres nobles de cette province, deux Commandeurs de Malte & plufieurs Chevaliers de cet ordre, des Capitaines & Colonels de cavalerie, un Député du Clergé aux États de 1789, enfin le célèbre Membre de l'Inftitut de ce nom, le Cuvier de fon temps, & l'un des pères de la fcience géologique (*h*). Les alliances directes de cette branche ont été celles : DE VIRIEU-PUPETIÈRES; DE MAUGIRON-MONTLÉANS; GIRARD DE SAINT-PAUL; DE VACHON BELMONT; BÉRENGER DU GUA; BOREL D'HAUTERIVE; MANUEL DE LOCATEL; FROBERG DE MONTJOY, des Comtes du Saint-Empire; DE DRÉE; GÉLY DE MONTCLA.
3. ANNE de Gratet, mariée vers 1626 à Noble François GIRARD DE SAINT-

(*a*) Hymne de M. Expilly.

(*b*) Ordonnances du Duc de Montpenfier, fignées Henri de Bourbon & Catherine de Joyeufe, fa femme, ratifiant la vente de cette terre à Nobles François & Pierre de Gratet, frères, Seigneurs de Granleu.

(*c*) Expédition authentique.

(*d*) Inventaire de la Chambre des comptes du Dauphiné.

(*e*) Extraits des regiftres de la Chambre des comptes. — Extraits des regiftres de la cour du Parlement. — Lettres patentes données à Paris, fcellées. Original.

(*f*) Tranfaction paffée avec Meffire Bertrand de Morges, Seigneur de la Mothe-Verdeyer, Lieutenant de Monfeigneur le Maréchal des Diguières. Expédition authentique.

(*g*) Chorier. — Sommation donnée en 1615 par le Seigneur Bertrand de Morges.

(*h*) *Œuvres du Commandeur de Dolomieu*, publiées en 1806 par le Marquis de Drée, fon beau-frère.

Paul, Meſtre de camp & Maréchal de batailles dans les armées du Roi (*a*), lequel fut tué devant Roſes, en Catalogne, en 1645, dans l'armée du Maréchal de Schomberg.

4. Marie-Madeleine de Gratet, Religieuſe au monaſtère de la Viſitation de Chambéry (*b*).

BRANCHE DU BOUCHAGE.

IV. DEGRÉ.

Pierre II de Gratet, Comte du Bouchage (*c*), Seigneur de Brangues, &c., Conſeiller du Roi au Parlement de Dauphiné, en devint Préſident par acquiſition du 26 Janvier 1632 (*d*), de Noble Nicolas Colbert, Secrétaire du Roi. Les auteurs Guy Allard, Chorier & autres font de ce Préſident les éloges les plus flatteurs. Marguerite de Clermont, fille d'Antoine de Clermont, Seigneur de Montoiſon, Colonel d'infanterie de Languedoc, & de Marguerite de Simiane de Gordes, &c., épouſa ſecrètement, le 28 Juin 1632, Pierre II de Gratet (*e*). Ce mariage, ainſi contracté pour certaines conſidérations importantes au repos des deux familles, ne fut rendu public qu'en 1636 dans l'hôtel de Henri II de Bourbon, Prince de Condé, & par l'entremiſe des plus grands Seigneurs & Dames de la cour, tels que la Princeſſe de Condé, née de Montmorency; la Ducheſſe douairière de Montmorency, née de Clermont; la Baronne d'Uriage, ſœur de Marguerite de Clermont; Guillaume de Simiane, Marquis de Gordes; le Comte de Tonnerre; François d'Adhémar de Monteil de Grignan, Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux; Auguſte de Loménie, Prince de Mortagne, & autres puiſſants & illuſtres médiateurs, ainſi qu'il réſulte d'une tranſaction du 2 Juillet de cette année, conſervée dans les archives de la maiſon de Gratet (*f*).

Par divers traités ou tranſactions paſſés en 1630 & 1637, tant avec ſon oncle, Pierre Ier de Granieu, Faverges, Dorgeoiſe, qu'avec ſon frère Claude de Dolomieu, Pierre du Bouchage régla les droits reſpectifs de ſes frères & ſœurs, de ſa mère Laurence de Ferrus, qui lui ſurvécut juſqu'en Janvier 1652, & conſtitua ainſi la poſſeſſion définitive du premier lot des terres & juridictions de ſa maiſon à la branche du Bouchage, diſtincte déſormais, à dater de cette époque, de la branche cadette de Dolomieu. Conſeiller d'État & des finances le 15 Octobre 1646 (*g*), Pierre mourut le 20 Mai 1650 (*h*), ne laiſſant qu'un ſeul fils ſurvivant, qui ſuit.

V. DEGRÉ.

François II de Gratet, Comte du Bouchage, Seigneur de Brangues, Granieu & autres places, mineur à la mort de ſon père, fut d'abord pourvu, par Lettres du 10 Septembre 1653 (*i*), de l'office de Conſeiller au Parlement de Dauphiné,

(*a*) Teſtament, du 4 Septembre 1650, de Laurence de Ferrus, Expédition authentique.

(*b*) Teſtament, du 3 Septembre 1634, de Madeleine de Gratet. Original.

(*c*) Salvaing de Boiſſieu, *Uſages des fiefs*, 1re partie, p. 316. — La Seigneurie du Bouchage avait été érigée en baronnie par Lettres de Louis XI, du mois de Juillet 1478, en faveur d'Imbert de Baſſarnay, favori du Roi.

(*d*) Expédition authentique. — Lettres du Roi, données au camp devant la Rochelle, le 23 Juillet 1628.

(*e*) P. Anſelme, *Hiſtoire généalogique des Pairs & anciens Barons du royaume*, t. VIII, p. 920 D.

(*f*) Expédition authentique.

(*g*) Lettres de la Reine régente, mère du Roi, données à Paris, contreſignées Phélipeaux & le Tellier.

(*h*) Ouverture de ſon teſtament ſignée par le Greffier du bailliage de Graiſivaudan.

(*i*) Lettres royales, données à Paris. — Arrêt de reception en Cour du Parlement, du 28 Novembre 1653. Originaux.

acquis de la veuve de Noble Pierre de Thomé, le 27 Juin de la même année. Il épousa, par contrat du 25 Avril 1665 (*a*), Demoiselle Philippine DE MICHA, fille de Messire Jean DE MICHA, Seigneur de Burcin, Président audit Parlement, & de Dame Madeleine DE MORET DE BOURCHENU. Il fut ensuite pourvu, le 9 Mars 1684 (*b*), de l'office de Président à mortier au même Parlement. Il rendit hommage au Roi, en la Chambre des comptes, le 17 Mai 1684, pour la baronnie du Bouchage & de Brangues & pour la terre de Granieu (*c*), & donna, le 23 Juillet 1688 (*d*), le dénombrement de ses fiefs avec les droits & redevances qu'il percevait dans son comté, dans un acte où il est qualifié de Messire, Chevalier, Président à mortier, &c. Il reçut, le 16 Août 1696, des Lettres d'honneur avec arrêt de vérification (*e*). Il hérita, par testament du 28 Septembre 1669 (*f*) de haute & puissante Dame Louise DE CLERMONT, sa tante, veuve de Messire Jean-Claude ALLEMAN, Seigneur & Baron d'Uriage. Denis de Salvaing, Premier Président en la Chambre des comptes de Dauphiné, s'est fait l'interprète, dans la préface de son traité de l'*Usage des fiefs*, de l'estime publiquement rendue au noble caractère du Président du Bouchage. Il mourut le 20 Avril 1698 (*g*), ne laissant que deux fils :

1. PIERRE-FRANÇOIS de Gratet, Comte du Bouchage, Seigneur de Vézeronce & autres places, fut Conseiller au Parlement de Dauphiné le 26 Septembre 1692 (*h*) & devint, comme son père, Président à mortier au même Parlement (*i*). Il fit, avec son frère, ses preuves de noblesse qui donnèrent lieu en 1698 à l'enregistrement à l'Armorial général de M. d'Hozier de leurs armoiries & de celles de leur mère, la Dame de Burcin (*j*). Il survécut à son frère puîné jusqu'en 1738, après avoir institué pour héritier universel Noble CLAUDE-FRANÇOIS de Gratet, l'aîné de ses neveux (*k*), l'auteur du VII[e] degré.
2. CLAUDE II, qui suit.

VI. DEGRÉ.

CLAUDE II de Gratet, Chevalier du Bouchage, fit acquisition (*l*), le 5 Décembre 1692, de la compagnie de cavalerie du régiment royal-étranger, appartenant au Seigneur Comte d'Albert de Luynes, & par procuration donnée au Comte de Lyonne, Premier Écuyer de la Grande Écurie du Roi. Il quitta les armes pour la robe, acheta, le 17 Décembre 1705, l'office de Chevalier d'honneur en la Cour de Parlement, aides & finances de Dauphiné, de MM. les Conseillers de Bardonenche, Vicomte de Trièves, & de Chastellier du Mesnil, Baron de

(*a*) Original.
(*b*) Lettres du Roi, données à Versailles. — Acte de réception au Parlement. — Arrêt d'enregistrement à la Chambre des comptes. Originaux.
(*c*) Original en parchemin.
(*d*) Registre de la Chambre des comptes de Grenoble.
(*e*) Lettres données à Versailles, contresignées : Colbert. — Arrêt de la Cour du Parlement. Originaux.
(*f*) Acte souscrit par le Notaire, en original.
(*g*) Ouverture du testament mystique & solennel du Seigneur Président du Bouchage, par-devant le Bailli de Graisivaudan, le 26 Avril 1698.
(*h*) Lettres de dispense de parenté, données à Versailles le 2 Septembre 1692. — Lettres de provision données à Paris. — Arrêt de réception du 22 Novembre 1692. — Enquête parlementaire de bonne vie & mœurs.
(*i*) Arrêt du Conseil d'État tenu à Versailles le 21 Janvier 1698 & portant don des gages de Président. — Lettres de provision données à Versailles, contresignées : Colbert. — Arrêt de réception.
(*j*) Brevets délivrés par Ch. d'Hozier, reg. 2, n[os] 28, 29 & 30.
(*k*) Testament de 1728, enregistré le 19 Août 1738. Expédition authentique.
(*l*) Acte de vente par-devant deux Notaires du Châtelet de Paris.

Cerisolles, & fut reçu le 11 Février 1706 (*a*). Devenu Seigneur de la terre de Brangues qu'il reçut en dot, le Chevalier du Bouchage épousa, le 5 Avril 1710 (*b*), Demoiselle Françoise DE VIRIEU, fille du Seigneur de Pupetières, Montrevel & autres lieux, & de Dame Madeleine DE REYNAUD; laquelle Françoise se remaria en secondes noces, vers 1725, à Messire Nicolas DE CHAPONAY-FEYSINS, Président au Parlement de Dauphiné, & fut ainsi, par le mariage de sa fille Anne-Françoise avec le Comte de Brizon en 1752, l'aïeule paternelle de Marie-Gabrielle de Beauvoir du Roure-Brizon, dont il sera parlé au VIII[e] degré. Claude II mourut le 17 Novembre 1718 (*c*), laissant deux fils & une fille, qui furent :

1. CLAUDE-FRANÇOIS de Gratet, Comte du Bouchage en 1738, qui suit.
2. AMABLE-HECTOR de Gratet de Granieu, Chevalier, Capitaine au régiment de la Couronne.
3. PHILIPPINE-LOUISE de Gratet de Brangues, qui épousa en 1728 Messire Jacques D'YSE DE ROZANS (*d*), Seigneur de Saint-André en Rozans, d'une très-ancienne famille du Comté de Nice, & devenu depuis Président à mortier en la Cour (*e*).

VII. DEGRÉ.

Messire CLAUDE-FRANÇOIS de Gratet, Chevalier, Comte du Bouchage, Seigneur de Brangues, Vézeronce, Granieu, Laroche & autres places, fut, comme son père, Chevalier d'honneur au Parlement de Dauphiné, suivant son contrat de mariage du 13 Février 1737 (*f*), avec Demoiselle Françoise DE BAILLY, fille de Messire François-Joseph DE BAILLY, Chevalier, Seigneur de Montcarra, Premier Président en la Chambre des comptes de Dauphiné, & de Dame Françoise POURROY DE L'AUBERIVIÈRE DE QUINSONNAS. L'élite de la Noblesse de la province intervint à ce contrat, notamment les Présidents de Chaponay & de Rozans, l'ancien Premier Président au Sénat de Nice; Messire Louis de Reynaud du Soulier; Monseigneur Flodoard de Moret de Bourchenu, ancien Évêque de Vence; le Marquis de Valbonnais, Lieutenant des Maréchaux de France en Dauphiné, & autres parents à divers titres. Il rendit hommage au Roi, en la Chambre des comptes, le 29 Mars 1737, pour les terres de Brangues & de Granieu (*g*), & mourut en 1760, laissant quatre fils & deux filles (*h*), dont la postérité partagea la maison de Gratet du Bouchage en deux branches, au VIII[e] degré qui suit.

1. LOUIS-PHILIPPE-HUMBERT I[er], chef de la branche aînée, qui suit.
2. JEAN-JACQUES-PIERRE de Gratet, Chevalier du Bouchage, reçu en 1762 Chevalier de Malte (*i*), navigua pendant huit ans, de 1757 à 1764, sur les galères de Malte. Il mourut Lieutenant de vaisseau, à l'âge de vingt-sept ans, à l'Isle de France, le 26 Novembre 1768, dans le premier voyage français de circumnavigation sous les ordres de M. de Bougainville, à bord de la frégate *la Boudeuse*.

(*a*) Lettres de dispense de parenté, données à Marly le 8 Janvier 1706. — Lettres de provision données à Paris. — Enquête de bonnes vie & mœurs. — Arrêt de réception en la Cour, du 11 Février 1706.

(*b*) Expédition authentique. — Grosse à la Bibliothèque Impériale.

(*c*) Grosse à la Bibliothèque Impériale de la vente de l'office de Chevalier d'honneur au Seigneur de la Poype Saint-Jullin de Grammont.

(*d*) (*e*) Contrat de mariage de Messire Claude-François de Gratet, du 13 Février 1737. Expédition authentique.

(*f*) Expédition authentique.

(*g*) Extraits des registres de la Chambre des comptes.

(*h*) Testament du 4 Mai 1760. Expédition authentique.

(*i*) Mémoire généalogique. — Arbre généalogique qui a servi aux preuves. — Procès-verbal d'enquête dressé par les Commissaires de Malte.

3. Marc-Joseph, qui devint chef de la branche cadette après 1789, & dont il eſt fait mention plus loin.

4. François-Joseph de Gratet, né à Grenoble le 1er Avril 1749, Chevalier de Vézeronce, dit le Vicomte du Bouchage, fut reçu Chevalier de Malte le 30 Novembre 1765 (*a*); Chef de brigade de l'artillerie des Colonies en 1784. Il laiſſa les ſouvenirs les plus flatteurs à la Guadeloupe, où la ville de la Pointe à Pître a conſervé ſon nom. Lieutenant général des armées du Roi & Inſpecteur général de l'artillerie de marine en 1790. Il fut Miniſtre de la marine ſous Louis XVI & ſous Louis XVIII. Il reſſort de ſa correſpondance que, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs au miniſtère, le Maréchal de Caſtries, le Comte Claret de Fleurieu, le Marquis Bertrand de Molleville & M. de la Coſte, il prit une part active à la conſtruction de la fameuſe digue de Cherbourg. Illuſtre par ſon dévouement à la cauſe de la maiſon de Bourbon, depuis la fatale journée du 10 Août 1792, où il joua un rôle ſi honorable, comme Miniſtre de trois portefeuilles, le Général du Bouchage fut perſécuté depuis le 18 Brumaire juſqu'en 1814, ſurtout pour l'éclat de ſon indignation au ſujet de l'exécution de l'infortuné Duc d'Enghien, & malgré les preuves non équivoques de l'eſtime de l'Empereur Napoléon Ier qui, ſur ſon refus de remplir des poſtes hoſtiles aux Bourbons, le priva de tous ſes emplois & le garda en ſurveillance ſévère juſqu'en 1814. La promeſſe qu'il fit au Roi Louis XVI, au ſeuil du Temple, de ne pas quitter la France tant que durerait l'émigration & l'exil des Bourbons, lui fit refuſer la Direction générale de l'artillerie de Ruſſie que lui offrait l'Impératrice Catherine II. Ses capacités ſpéciales le firent maintenir toutefois, de 1792 à 1814, à l'Inſpection générale des fonderies de la marine, & ſes relations avec le célèbre Monge, ſon ſucceſſeur au Miniſtère après le 10 Août, lui conſervèrent ſon emploi au Conſeil ſupérieur de l'École Polytechnique. Pluſieurs fois il faillit être aſſaſſiné, notamment en 1806, par les émiſſaires de Fouché. Commandeur de Saint-Louis en 1814, il fut muni pendant les Cent jours des pouvoirs Royaux les plus étendus (*b*). Il fut rappelé, du 24 Septembre 1815 au 13 Juin 1817, au portefeuille de la marine au ſein des deux miniſtères Richelieu, Barbé-Marbois & du Chancelier d'Ambray. Il reçut enſuite, à ſa ſortie du Miniſtère, où il avait établi la caiſſe des Invalides de la marine, &c., les titres de Pair de France héréditaire & de Miniſtre d'État (*c*). Il avait épouſé, le 27 Octobre 1787, en la paroiſſe Saint-Roch de Paris, Madame Charlotte Roland de Saulx, d'une famille de Champagne, veuve de Meſſire François-Nicolas de Namuroy, Intendant général de la marine à Breſt, laquelle perdit tous ſes biens par les déſaſtres de Saint-Domingue, & qui mourut ſubitement en 1804. Il eſt décédé à Paris, le 12 Avril 1821, ſans poſtérité.

5. Marie-Josèphe-Françoise de Gratet du Bouchage, épouſa, par contrat du 9 Mars 1763, Meſſire Joſeph-François de Manuel de Locatel, Seigneur de Locatel, Orcier & Montorcier, Coſeigneur de Cevins, Capitaine aux dragons de Son Alteſſe Royale de Sardaigne, Commandeur, Comte des Allinges (Commanderie des Saints Maurice & Lazare), Chevalier de juſtice de cet ordre, d'une illuſtre & fort ancienne famille de Savoie, & laiſſa, avec leur fils aîné Sébastien-François de Manuel, Chevalier des Saints Maurice & Lazare,

(*a*) Saint-Allais, *Hiſtoire de l'ordre de Malte.*

(*b*) Thiers, *Hiſtoire du Conſulat & de l'Empire.*

(*c*) De Courcelles, *Hiſtoire des Pairs de France*, t. VII. — Biographies modernes. — Voir au *Moniteur* du 27 Juillet 1821 l'Éloge prononcé à la Chambre des Pairs par M. d'Herbouville.

Lieutenant Colonel de cavalerie, dont la poſtérité s'eſt continuée en Savoie juſqu'à ce jour, quatre filles, nées de 1766 à 1774, qui devinrent, vers 1790 Chanoineſſes de Saint-Antoine de Viennois de l'ordre de Malte (*a*), & qui furent enſuite mariées comme ſuit :

I. Victoire, épouſa le Comte de Butet, qui était en 1840 Préſident au Sénat de Savoie, après la mort de ſa femme en 1819.

II. Henriette, décédée le 30 Mars 1869, à l'âge de 101 ans, en ſon château de la Côte-Saint-André, avait épouſé, le 28 Mai 1804, ſon couſin Adolphe-Guy-François de Gratet, le dernier des Marquis de Dolomieu, qui fut Lieutenant des Gardes du corps de Louis XVI, Colonel au ſervice des Belges ſoulevés en 1788 contre l'Empereur Joſeph II, & qui eſt mort ſans enfants.

III. Delphine, ſe maria au Comte Rizzardi, Patrice de Vérone en Vénétie, Commandant aux chaſſeurs Italiens au ſervice du Roi de Piémont, & mourut à Vérone en 1861.

IV. Élisabeth, épouſa, le 9 Septembre 1798, Félix-Antoine du Coudray de Blancheville, Marquis de Leſcheraine; & mourut en 1862 en ſon château des Allues en Savoie.

6. Lucrèce de Gratet du Bouchage, fut, en 1765, la ſeconde femme de Meſſire Joſeph Planelli de Mascranni, Marquis de la Valette, Écuyer du Roi & de Meſdames de France, veuf en premières noces de Mademoiſelle Sabine Allois d'Herculais, lequel était d'une maiſon originaire d'Eſpagne, établie au XIII[e] ſiècle dans le royaume de Naples, au XV[e] ſiècle en Lyonnais & en Dauphiné, illuſtre dans la Nobleſſe conſulaire de la ville de Lyon; duquel Joſeph elle eut quatre filles, nées de 1766 à 1779, & qui furent mariées comme ſuit :

I. Henriette, épouſa Abel Damas Le Maigre de la Motte de Moirans, dont la branche ſubſiſte aujourd'hui.

II. Laure, épouſa, après l'émigration, Meſſire Louis-Gabriel Planelli de Mascranni, ſon couſin, Marquis de Maubec, en cette qualité l'un des quatre Barons du Dauphiné, lequel ſervit de 1760 à 1789 au régiment des gardes françaiſes juſqu'aux grades de Capitaine & de Meſtre de camp. Il fut nommé Député à l'Aſſemblée conſtituante, émigra en 1791 & fit la campagne de 1792 à l'armée des Princes; fut en 1816 Maréchal de camp, Cordon rouge en 1823, & mourut en 1832. La Marquiſe de Maubec eſt décédée ſans enfants en 1847.

III. Philippine de la Valette, fut Chanoineſſe de Malte & mourut en 1826.

IV. Gabrielle, épouſa, le 3 Mai 1798, Gabriel-Joſeph, Marquis de la Tour-Vidaud, petit-fils du Gouverneur du Dauphiné de ce nom, fils de proſcrits de la Terreur, lequel, par ſes éminentes vertus chrétiennes, & par ſes pieuſes libéralités, répandues à Avignon, à Grenoble & à Lyon, fut des plus vénérés dans ſes vaſtes domaines du Comtat, du Dauphiné & de la Breſſe. Veuf depuis le 16 Mai 1801, Monſieur de Vidaud tranſmit à ſes deux filles, Madame la Marquiſe de Chabannes du Verger, & Madame Louiſe de Vidaud, Religieuſe aux Dames du Sacré-Cœur, & à Madame la Marquiſe du Prat, ſa petite-fille, toutes les traditions de ſa ſainte exiſtence, & mourut à Grenoble le 5 Mars 1834, entouré des hommages de la plus haute vénération (*b*).

(*a*) Archives de l'Abbaye de Saint-Antoine, conſervées par la famille Vicat.

(*b*) *Vie de monſieur Gabriel de Vidaud*, par le père Pouget, de la compagnie de Jéſus; Toulouſe, 1854.

Devenue veuve pendant la Révolution, la Marquife de la Valette, fa belle-mère, douée de hautes capacités & de rares vertus, veilla, en ces jours orageux, fur fes quatre filles, les établit avantageufement, & furvécut à trois d'entre elles jufqu'en 1828.

BRANCHE AINÉE.

VIII. DEGRÉ.

Meffire Louis-Philippe-Humbert Ier de Gratet, Chevalier, Comte du Bouchage, Seigneur de Brangues, Vézeronce, Granieu, Laroche & autres places, Confeiller du Roi au Parlement de Dauphiné, né en 1738, époufa, le 10 Septembre 1771, par contrat paffé devant Me Baroud, Notaire à Lyon, Catherine-Bonne de Regnauld, fille de Meffire Jean-Antoine de Regnauld, Chevalier, Seigneur de Parcieu, Maffieu, Myons & autres places, & Député de la Nobleffe à l'affemblée des Notables de Lyon, & de Dame Bonne de Pont-Saint-Pierre. Il mourut en 1779, jeune encore, laiffant à fa veuve, qui lui furvécut jufqu'en 1819, & qui fauvegarda tous fes domaines pendant les troubles de la Révolution, les foins de l'éducation de leurs quatre enfants, qui fuivent :

1. Ange-Jean-François Humbert II de Gratet, Comte du Bouchage, né en 1772, émigra en 1791 en Allemagne, où il fervit la caufe du Roi, dans l'armée du Prince de Condé. Rentré en France en 1800, il fe maria en 1814 avec Marie-Gabrielle de Beauvoir-Grimoard-du-Roure-Brizon, fille de Meffire François-Denis-Augufte de Beauvoir-Grimoard-du-Roure-de-Beaumont, Comte de Brizon, Baron des États du Languedoc, Lieutenant au régiment du Roi, & de Anne-Françoife de Chaponay-Feyzins, citée au VIe degré; laquelle Marie-Gabrielle était veuve de M. de Bellegarde, de la famille Saxonne du Feld-Maréchal autrichien de ce nom. Leur fille unique Gabrielle de Gratet du Bouchage s'eft mariée en 1834 au Marquis de Grille d'Estoublon, fon coufin germain, qui fut en 1839 élu Député des Bouches-du-Rhône.
2. Gabriel de Gratet, dit le Vicomte du Bouchage, né à Grenoble le 8 Juin 1777, fut reçu Chevalier de Malte le 15 Août 1778 (*a*), & nommé en 1815 Député de l'Ifère. Il époufa en 1817 Mademoifelle Caroline Planelli de la Valette, fille de Charles Planelli, Marquis de la Valette, ci-deffous cité, & de Madame Pierrette-Françoife de Corbeau de Vaulserre. Elle s'eft diftinguée par fes œuvres charitables & eft décédée en fon château de Varces (Ifère), le 25 Juin 1868. Gabriel, promu à la Pairie le 23 Décembre 1823, s'eft fait brillamment connaître à la chambre des Pairs fous les deux monarchies de 1815 & de 1830.
3. Bonne de Gratet du Bouchage, née en 1774, époufa en premières noces, en 1801, Jean-Claude-Marie de la Croix Guerre de Chevrières, Comte de Saint-Vallier, fils de Meffire Nicolas-Amédée de la Croix Guerre de Chevrières, Comte de Saint-Vallier, Baron de Serves & de Clérieu, & autres places, d'une maifon illuftre depuis le XVe fiècle dans les Parlements, dans le facerdoce & dans les armes, & de Jeanne Gabrielle de Grolée-Viriville; lequel Jean-Claude fut Chevalier de Saint-Louis, Capitaine de vaiffeau avant 25 ans, fit partie de toutes les campagnes maritimes de la guerre de l'indé-

(*a*) Bref de minorité en date de ce jour. — Procès-verbal d'enquête dreffé par les Commiffaires de Malte.

pendance des États-Unis d'Amérique, & mourut en 1810, laiſſant deux fils, qui furent Officiers dans la garde royale juſqu'en 1830, dont le ſecond ſe maria en 1828 à Marie-Éléonore-Angélique DE MAUSSION, & l'aîné, à Nice, en 1850, à Marie-Erneſtine-Éliſabeth LE TONNELIER DE BRETEUIL, veuve du Marquis DE PRADIER D'AGRAIN; Bonne de Gratet épouſa en ſecondes noces Charles-Laurent PLANELLI MASCRANNI, Marquis de la Valette, fils de Meſſire Joſeph PLANELLI DE MASCRANNI, Marquis de la Valette, & de Madame D'HERCULAIS, cités au VIIe degré, veuf de Meſdames Pierrette-Françoiſe de Corbeau de Vaulserre & de Pauline de Langon; lequel fut Lieutenant-Colonel de cavalerie ſous Louis XVI, Chevalier de Saint-Louis & des SS. Maurice & Lazare, Préfet du Gard de 1824 à 1828, ſe diſtingua par ſon énergie contre l'invaſion des Auſtro-Sardes ſous les murs de Grenoble, dont il était Maire en 1815. Il fut élu par ſuite Député de l'Iſère en la même année, & mourut le 31 Décembre 1854.

4. JOSÉPHINE de Gratet du Bouchage, née en 1775, épouſa, le 30 Septembre 1800, Anne-Joſeph-Louis-Marie DE GRILLE, Marquis D'ESTOUBLON, Officier de marine ſous Louis XV, fils de Meſſire Achille DE GRILLE, Marquis D'ESTOUBLON, Maréchal des camps & armées du Roi, d'une ancienne famille de Provence, originaire, au XIIIe ſiècle, de la république de Gênes, & de Anne-Charlotte DE GALÉAN DE GADAGNE; lequel était veuf, depuis 1788, de Roſalie DE CASTELLANE, fille du Maréchal de camp, Comte de Caſtellane, Marquis de Saint-Juers, Grimaud, &c., & de Pauline DE CASTELLANE-NORANTE, Dame de Meſdames de France. Anne-Joſeph-Louis-Marie eut de ce ſecond mariage trois fils, dont l'aîné, EUGÈNE, Marquis actuel d'Eſtoublon, a épouſé en 1834 ſa couſine germaine ci-deſſus nommée, & leur fille unique JOSÉPHINE ſe maria en 1832 à Alphonſe-Antonin DE PAGÈZE, Marquis de Saints-Lieux, d'une ancienne famille de l'Albigeois, & veuf en premières noces de Madame Chriſtine DE NICOLAÏ.

Après la mort de Humbert II, la branche aînée ſe continua par la maiſon de Grille & par la Comteſſe EMÉ DE MARCIEU, née de Grille & mariée en 1856. La filiation de la maiſon de Gratet s'eſt continuée par la branche cadette.

BRANCHE CADETTE.

VIII. DEGRÉ.

MARC-JOSEPH de Gratet du Bouchage, né à Grenoble le 18 Septembre 1746, Chevalier de Granieu, fut ſucceſſivement Capitaine du génie & Procureur général Syndic de la Nobleſſe aux États généraux de Dauphiné, en 1788 & 1789; Membre de la commiſſion départementale de l'Iſère ſous le Directoire & le Conſulat, Préfet de l'Iſère en 1802, des Alpes maritimes en 1803, & de la Drôme en 1815. Il fut reçu Chevalier de Malte le 27 Mai 1763 (*a*). Il rendit hommage au Roi, le 7 Mars 1775, du Marquiſat de Dolomieu, des terres & ſeigneuries de Saint-Paul-d'Izeaux & de la Coſte-Saint-André, comme Procureur fondé de François de Gratet, Marquis de Dolomieu, & de Françoiſe de Béranger du Gua, Marquiſe de Dolomieu, ſes couſins (*b*). Héritier du Marquis de Bourchenu, ſon oncle, il prit poſſeſſion en 1790 de

(*a*) Cabinet du Généalogiſte de la Croix, pour le Prieuré de Provence, dit de Saint-Gilles.
(*b*) Expédition produite par le Généalogiſte Chérin, ſuivant la preuve de la Bibliothèque Impériale.

la terre & du magnifique château de Triors, bâti en 1677 par le célèbre Abbé de Leyssin (*a*). Il époufa en 1791 Demoifelle Marie-Julie de Gras de Preigne, d'une famille originaire de Sicile & fixée en Provence à la fuite du Roi René d'Anjou au XV[e] fiècle; laquelle était fille de Meffire Pierre-Paul-Antoine de Gras, Marquis de Preigne, & de Dame Jacqueline de Moreton de Chabrillan, qui fit rentrer fa poftérité en poffeffion des terres de fon patrimoine, fituées en Provence & dans le comtat Venaiffin confifquées lors de l'émigration, & qui hérita, par partage entre fes frères & fœurs, & par décifion arbitrale du 15 Germinal an III (4 Avril 1795), modifiée entre les cohéritiers de Chabrillan par le traité de famille, dit de Montmeyran, des terres de la fucceffion du Marquis d'Aftuard de Murs, leur oncle. Bonaparte, Premier Conful, appréciant fon caractère conciliant & ferme, le créa en 1802 Préfet, en 1804 Baron de l'Empire, & l'un des premiers Chevaliers de la Légion d'honneur. Il fut auffi Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur & Confeiller d'État en 1822; il fut élu, tous les ans jufqu'à fa mort, Préfident du Confeil général de l'Ifère. Après l'extinction de la branche aînée, il devint Comte du Bouchage. Le Confeil municipal de la ville de Nice lui vota l'érection d'un monument commémoratif de fon adminiftration (*b*). Il mourut le 21 Avril 1829, laiffant de fon mariage quatre enfants :

1. Flodoard, auteur du premier rameau, qui fuit.
2. Gustave de Gratet, Vicomte du Bouchage, auteur du fecond rameau, rapporté plus loin.
3. Éléonore de Gratet du Bouchage, née le 8 Août 1792, mariée en premières noces, en 1816, au Comte de Sayn-Wittgenstein-Berlebourg, des Princes du Saint-Empire de ce nom (*c*), Colonel de la Légion de Hohenlohe. De ce premier mariage eft née une fille unique, qui époufa en 1838 le Marquis Henrys d'Aubigny, d'une famille Lyonnaife; & en fecondes noces, en 1822, au Comte de Reynaud de Villevert, fils du Maréchal de camp de ce nom, Député de la colonie de Saint-Domingue aux États généraux de 1789, lequel fut Capitaine commandant aux grenadiers de la garde royale, & démiffionnaire en 1830. De ce fecond mariage font iffus : deux filles, dont l'aînée époufa en 1845 le Comte d'Aubigny, frère du précédent, & trois fils, dont l'aîné, Capitaine d'artillerie, époufa en 1857 la Princeffe Louife-Albertine de Looz-Corswarem, d'origine Belge, des anciens Comtes de Hainaut (*d*). Le fecond fils eft décédé en 1846, & le troifième eft actuellement Capitaine aux Spahis d'Afrique. La Comteffe de Reynaud eft morte en 1853.
4. Albine de Gratet du Bouchage, née en 1797, décédée en 1835.

PREMIER RAMEAU.

IX. DEGRÉ.

Antoine-Louis-Flodoard de Gratet, Comte du Bouchage, né le 20 Mars 1794, Chef du premier rameau de la branche cadette, propriétaire du château & de la terre de Triors, près Romans (Drôme), Capitaine aux lanciers de la garde

(*a*) Perelle, graveur, *Album des grands Châteaux de France.*
(*b*) Délibération du Confeil municipal de Nice en date du 5 Mai 1814.
(*c*) Regiftres de l'état civil de la ville de Grenoble. — Almanach de Gotha.
(*d*) Almanach de Gotha.

royale, entré en expectative en 1830 comme Chef d'escadrons, Membre du Conseil général de la Drôme de 1840 à 1848, & Député de la Drôme en 1846. Il avait épousé en 1825, à Paris, Cécile de Lage, fille du Baron de Lage, Receveur général des Douanes de France, & de Sophie de Sussy, & est mort en 1855, laissant quatre enfants :

1. Auguste, qui suit.
2. Joseph de Gratet du Bouchage, né en 1826, Aspirant de marine, décédé en 1846 dans le naufrage de la corvette *le Berceau*, perdue corps & biens près de l'Ile Bourbon.
3. Émile de Gratet, appelé le Vicomte du Bouchage, né en 1827, a fait la campagne du Mexique comme Officier d'ordonnance du Maréchal Forey. Il est actuellement Major au 1er régiment de chasseurs d'Afrique.
4. Aline de Gratet du Bouchage, née en 1830, mariée en 1852 au Comte de Biou, d'une famille du Vivarais, remontant au XIVe siècle. Il est Membre du Conseil général de l'Ardèche.

X. DEGRÉ.

Auguste de Gratet, Comte du Bouchage, né en 1825, a épousé en 1856, Demoiselle Pauline Juteau, dont il a deux fils jumeaux & une fille, qui suivent :

1. Joseph de Gratet du Bouchage, né le 8 Mars 1858.
2. Léon de Gratet du Bouchage, né le 8 Mars 1858.
3. Marie de Gratet du Bouchage, née en 1856.

SECOND RAMEAU.

IX. DEGRÉ.

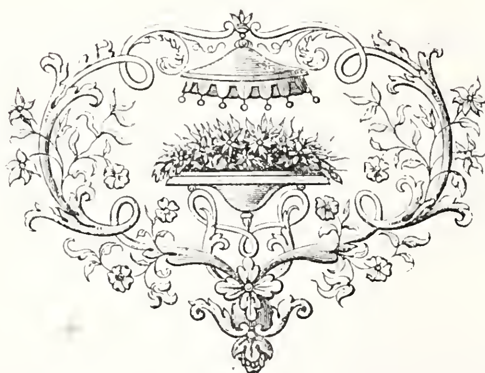
François-Louis-Gustave de Gratet, qualifié Vicomte du Bouchage, né le 12 Mars 1796, Sous-Préfet à Murat, à Marvejols & à Castelnaudary; Membre du Conseil général de la province de Constantine (Algérie), dès la création de ces Conseils, a épousé, le 29 Juin 1824 (*a*), Amélie Bigot de la Touanne, d'une antique famille de l'Orléanais & du Berry, laquelle était fille de Messire Sébastien-Pierre-Irénée Bigot, Marquis de la Touanne, ancien Officier de cavalerie aux chasseurs des Vosges sous Louis XVI, Chevalier de Saint-Louis, Membre du Conseil général du Loiret, & de Marie-Sophie de Tristan. Démissionnaire en 1830, il fit acquisition à cette époque de la terre de Cornage, près Vizille (Isère), où s'est formée la branche cadette actuelle de la maison de Gratet, composée des quatre enfants qui suivent :

1. Robert de Gratet, appelé le Vicomte du Bouchage, né en 1825, a épousé, par contrat passé le 26 Avril 1862, devant Me Crosse, Notaire à Paris, Lucie de Gaffard, d'une famille maintenue au Conseil souverain du Roussillon, depuis le XVIIe siècle.
2. Flodoard de Gratet du Bouchage, né en 1827, Officier de marine des plus appréciés, a navigué depuis 1845 jusqu'en 1862, notamment sur les côtes de l'Algérie. On lui doit de notables travaux hydrographiques. Il est décédé

(*a*) Registres de l'État civil de la commune de Baccon (Loiret).

en 1862 Lieutenant de vaiſſeau, Commandant la colonie de Grand-Baſſam (côtes occidentales d'Afrique). Il fut victime de ſon dévouement pour ſon équipage de l'aviſo à vapeur *l'Archer,* & pour les Européens du comptoir de Grand-Baſſam décimés par la fièvre jaune.

3. Hermine de Gratet du Bouchage, née en 1826, mariée, par contrat paſſé en 1845, devant Mᵉ. Peyron, Notaire à Vizille (Iſère), au Vicomte de Grémion, d'une antique famille originaire de Suiſſe, établie en Orléanais.
4. Claire de Gratet du Bouchage, née en 1832.



DE GRIMOUARD,

Anciens Seigneurs du Péré, de la Tour-de-Sauvayré, de la Bauge, de la Roylière, de Villefort, de Gravanne, de Vagne, de la Garrelière, de Saint-Mefmin, de la Timarière, des Bouchardières, de Saint-Laurent-la-Salle, de la Loge, de la Touche-Mourault, de Guinefolle, du Vignaud, de Diffay, de l'Hommée, des Places, &c., &c.

EN POITOU, A VERDUN, ET EN SAINTONGE.



D'Argent Fretté de Gueules de fix pièces; au Franc quartier d'Azur.

Un article fuccinct eft feulement confacré à cette famille dans le Ier Regiftre de cet Armorial, page 272. D'Hozier annonçait alors qu'il fe propofait d'y revenir & de donner fa filiation quand il en aurait réuni les preuves. Nous la donnons aujourd'hui, en nous appuyant, en effet, de preuves authentiques qui remontent à la fin du XIVe fiècle (*a*), ne faifant que mentionner la tradition d'après laquelle cette famille aurait une fouche commune avec les Grimouard (*b*), du Gévaudan.

PREMIER DEGRÉ.

Pierre Ier Grimoart. Son exiftence eft connue par un aveu du 24 Juillet 1405 (*c*), rendu par Pierre Grimoart le jeune à Jean, Duc de Berry, Comte de Poitou, pour un hébergement qu'il tenait noblement, commune de Montamizé, d'où l'on peut conclure que ledit Pierre dit *le jeune*, dont l'article fuit, était fils d'un premier Pierre. Il eft vraifemblable que celui-ci eut aussi pour fils Jean, Chanoine de Luçon en 1410.

II. DEGRÉ.

Pierre II Grimouart, Écuyer, rendit l'aveu ci-deffus en 1405, & il eft mentionné en divers actes de 1410, 1421 & 1424. Il avait époufé, le 26 Novembre 1391, Demoifelle Jeanne de Mazée, Dame du Péré, héritière de fa maifon; dont :

(*a*) La fubftance de ces preuves eft réfumée de 1391 à 1582 dans un arrêt de maintenue, rendu, le 22 Juin de cette dernière année, par Pierre Briffon, Seigneur du Palais, Sénéchal de Fontenay-le-Comte (expédition notariée du temps fur parchemin). Depuis cette époque jufqu'en 1667 cette généalogie a été dreffée fur l'arrêt de maintenue de Barentin, Intendant du Poitou; & poftérieurement fur des actes de l'état civil & les contrats de mariage.

(*b*) Dans les anciens titres de part & d'autre le nom eft écrit indifféremment : *Grimouard*, *de Grimouard*, *Grimoard*, *Grimouart*, *Grimoart*; c'eft d'ailleurs originairement le même nom que Grimoald, Grimaldi en italien.

(*c*) Grand Gauchier, manus. du XVe fiècle, fol. 27 r°, Archives de Poitiers.

III. DEGRÉ.

Clément Grimouart, Écuyer, fervit fous Gui de Beaumont, Seigneur de Breffuire. Il fut maintenu noble en 1434 par les Commiffaires départis pour le fait des francs-fiefs, & rendit aveu, le 1er Décembre 1447, au Comte de Richemond, à caufe de Vouvant, pour la tour de Sauvayré, fife au bourg de Saint-Hilaire-fur-l'Autize, tant pour lui que pour fes hommes, nobles & roturiers (a). Il avait époufé, le 17 Mai 1421, Mathurine de Granges de la Gort, dont il eut :

1. Pierre III, qui fuit.
2. Et probablement Jacques, qui rendit un aveu au Péré le 26 Janvier 1460.

IV DEGRÉ.

Pierre III Grimoüard, Écuyer, obtint en 1467 des Lettres d'État adreffées au Bailli de Touraine pour fufpendre le cours d'un procès commencé contre lui, parce que le Roi avait affaire de fa perfonne pour fon fervice à la guerre. Il époufa, le 4 Septembre 1468, Ifabeau Girard de la Roussière, dont :

V. DEGRÉ.

Jean Grimoüard, Écuyer, Seigneur du Péré, fervit à l'arrière-ban de 1508 fous Louis XII; mourut en 1532 & fut enfeveli dans l'églife collégiale d'Oiron où on lit encore fon épitaphe ainfi conçue :

> « Ce gift Noble home Jehan de Grimoüart, en fon vivant Efcuyer & Grand Maiftre d'hof-
> « tel de Madame... (qui décéda) (le 15) d'Aouft l'an mil D cens trante deu Prions Dieu
> « qu'il en ait l'âme. »

Il avait époufé, le 18 Juillet 1500, Renée Gourbeillier de la Gourbellerie, dont il eut :

1. Geoffroy, Écuyer, Seigneur du Péré, l'un des cent Gentilshommes de la maifon du Roi, vivait encore en 1575.
2. Philippe, Écuyer, Seigneur du Péré, Prêtre, Chanoine & Prévôt de l'églife de Poitiers, Vicaire général de Maillezais. Son frère aîné étant mort & fon nom près de s'éteindre, il fit don à Jean Chevalier, Écuyer, Seigneur de Villefort, fon neveu, en le mariant en 1587, de tous fes biens, à la condition qu'il prendrait le nom & les armes de Grimouard, & par fon teftament (1592), il renouvela ces difpofitions, qui furent exécutées, comme nous le verrons plus bas.
3. Madeleine, qui fuit.

VI. DEGRÉ.

Madeleine Grimoüard, époufa, le 23 Février 1526, François Chevalier, Écuyer, Seigneur de Villefort & de la Roylière, de la maifon des Chevalier d'Anjou, fils de Noble homme Jean, Seigneur du Petit-Peux, & de Demoifelle Jeanne Vézelier. François Chevalier, d'après une enquête qui eut lieu en 1597, eft déclaré avoir toujours vécu noblement & n'avoir jamais dérogé. Il fe trouva à la bataille de Pavie, & laiffa pour enfants :

1. Philippe Chevalier, Écuyer, Seigneur de Villefort, la Roylière, Gravanne, qui fut fucceffivement Gouverneur de la tour de Cordouan en 1566, du

(a) Archives de Poitiers, C² L²¹³.

château de Saint-Loup & de celui de Noirmoutiers pendant le premier fiége de la Rochelle, où il facrifia fon bien pour le fervice du Roi.

2. Nicolas Chevalier.
3. Jean Chevalier, qui fuit.
4. Jeanne Chevalier, mariée à Jacques Gauvin, Écuyer, Seigneur de la Gauvinière.
5. Louise Chevalier.
6. Françoise Chevalier, qui époufa en premières noces Jean de la Presse, Écuyer, & en deuxièmes, Pierre Pidoux, Écuyer, Seigneur de Nefde, Gouverneur du château de Chauvigné.

VII. DEGRÉ.

Jean Chevalier-Grimoüard, Écuyer, Seigneur du Péré, Villefort, Vagne, &c., l'un des cent Gentilshommes de la maifon du Roi. C'eft en fa faveur, & aux conditions que nous avons relatées plus haut, que Philippe Grimoüard fit la donation de tous fes biens, d'abord le 25 Août 1587, lors du contrat de mariage de Jean avec Demoifelle Claude de Torchard, fille de Jean, Écuyer, Seigneur de la Giraudière, & enfuite en 1592, par fon teftament. Pendant longtemps il fut défigné fous le nom de Chevalier dit *Grimouard*, mais, pour régularifer fa pofition, il obtint, en Novembre 1595, des Lettres patentes données au camp de Travecy, près la Fère, dont nous donnons ici un extrait :

« Henry, par la grace de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous préfens & advenir, falut. Noftre cher & bien amé Jean Chevalier, Seigneur de Villefort & du Peyré, nous a très-humblement remontré & fait entendre que de tout temps & ancienneté il a vefcu noblement, a fait & exercé tous actes de perfonne noble, fans y avoir en aulcune manière defrogé, n'y qu'il ait été comprins aux rolles des tailles & impofitions qui ont été jetées fur les lieux où il a fait fa demeure, & qui dès fon jeune âge, &c....... » (Ici eft la mention générale de fes fervices). « A ces caufes, confidéré les fervices de Jean Chevalier, fes vertus, &c., & qu'il a toujours vefcu noblement; avons de noftre grâce fpéciale, plaifir, puiffance & autorité royale, continué & confirmé, continuons & confirmons en ladite qualité & garde noble, pour dorénavant porter les armoiries que ledit Grimouard, fon oncle, & luy avaient accoutumé de porter, & icelles faire timbrer; de changer fon nom de Chevalier en celui de Grimouard, & que déformais il fe puiffe nommer Jean Grimouard......... »

Après avoir exercé différents autres commandements dans les armées royales, il reçut, le 10 Avril 1590, une commiffion pour lever & commander une compagnie d'arquebufiers à cheval, avec laquelle il fit partie de l'armée du Prince de Conti tout le temps que celui-ci fe trouva aux armées en Touraine, Anjou & Maine. Le 3 Juillet 1599, il fut confirmé dans fa nobleffe par fentence rendue par Huault de Montmagny, Gaucher de Sainte-Marthe & Philippe de Herry, Commiffaires départis pour le régalement des tailles. Il mourut vers 1610 laiffant pour enfants :

1. Geoffroy, qui fuit.
2. Philippe, Écuyer, Seigneur de Villefort, Prêtre, Prieur de Coulonges.
3. Élisabeth, Religieufe à Fontevrault.
4. Anne, époufe de René de Limelle, Écuyer, Seigneur du Chaftelier.

VIII. DEGRÉ.

Geoffroy Grimoüard, Chevalier, Seigneur du Péré, Villefort, la Bauge, la Garrelière, &c., Chevalier de l'ordre du Roi & Gentilhomme ordinaire de fa chambre, fervait avec quinze chevaux de fon train dans l'armée du Comte de la Rochefoucauld. Il affifta au fiége de la Rochelle, & perdit tout fon bagage à

l'île de Ré, où il courut risque de sa vie. Il fut décoré du collier de Saint-Michel le 2 Avril 1628 & servit au ban de 1635 en qualité de Capitaine d'une compagnie. Un arrêt de la Cour des aides, du 22 Février 1627, le confirma dans sa noblesse. Il avait épousé en 1618 Demoiselle Jeanne Dupont de Beaulieu, fille de Jean, Écuyer, Seigneur de Beaulieu, dont il eut :

1. Jean, Écuyer, Seigneur de la Guessardière, qui servit au ban de 1635, & fit, comme Lieutenant de cavalerie, une campagne en Portugal où il est mort.
2. Jacques, qui suit.
3. Jean, tige de la branche de Saint-Laurent, rapportée plus loin.
4. Anne, mariée à François-Gabriel Picard, Chevalier, Seigneur de la Touche-Mourault, morte le 8 Mars 1676.

IX. DEGRÉ.

Jacques Grimoüard, Chevalier, Seigneur du Péré, Vagne, la Garrelière, &c., commanda les milices de Niort & Fontenay sous le Duc de la Vieuville & vingt-cinq gardes du corps sous le Duc de Gadagne. Il fut maintenu dans sa noblesse en 1661 par M. Barentin, Intendant en Poitou. Il avait épousé en premières noces, le 27 Septembre 1650, Justine Mothais de la Chenulière; & en secondes noces, Marie de Sainte-Marthe. De son premier mariage il eut :

1. Jacques-Joseph, qui suit.
2. René, Chevalier, Seigneur de la Timarière, qui servit comme garde du corps dans la campagne de 1676; le 8 Juin 1714, il assistait comme tuteur de Marianne Petit de la Guierche à son mariage avec Gabriel-René de la Haye-Montbault.

Du second mariage sont issus :

1. François, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant du Grand Maître de l'artillerie & Commandant à Verdun où il mourut en 1742.
2. Henri, tige de la branche de Vagne, dont la postérité sera rapportée plus loin.
3. Guillaume.
4. Geoffroy, Écuyer, Seigneur de la Garrelière, Officier d'artillerie, chargé d'un commandement à Arras en 1732 & 1733.
5. Charles.
6. Marie.
7. Jeanne.

X. DEGRÉ.

Jacques-Joseph Grimoüard, Chevalier, Seigneur du Péré, Saint-Mesmin, Vagne, la Garrelière, &c., servit comme garde du corps, avec son frère, dans la campagne de 1676; & il eut en 1692 le commandement de l'escadron des Gentilshommes du Haut-Poitou. Il avait été maintenu dans sa noblesse par un arrêt du Conseil d'État, du 11 Mai 1680. Il eut de Demoiselle Charlotte Guischard d'Orfeuille, fille de Jacob, Seigneur d'Orfeuille, & de Demoiselle Gabrielle de Chasteigner :

1. Jacques-Geoffroy, qui suit.
2. Renée-Marguerite, dite *Mademoiselle du Péré.*
3. Gabrielle-Anne, dite *Mademoiselle de Vagne.*

XI. DEGRÉ.

JACQUES-GEOFFROY Grimoüard, Chevalier, Seigneur du Péré, Cougou, Cougoulet, Vagne, la Tabarotière, Saint-Mesmin, &c., servit au ban de 1758 & mourut le 24 Août 1776. Il avait été marié en premières noces, le 14 Janvier 1733, avec Marie-Angélique GRIMOUARD DE LA LOGE, fille de François-Gabriel, de la branche de Saint-Laurent, morte en 1735, sans enfants; & en secondes noces, avec Anne-Bénigne CAMUS DE LA BEUVERIE, dont il eut :

1. JACQUES-CLAUDE-RENÉ, qui suit.
2. ABEL-JOSEPH, Chevalier, Seigneur de la Timarière, Chevalier de Saint-Louis, né en 1745, blessé & fait prisonnier à Rosbach, fut ensuite Capitaine au régiment de Poitou, émigra, & mourut en 1836, Doyen des Chevaliers de Saint-Louis.
3. THÉRÈSE-CHARLOTTE, née en 1749. Elle fut, par son dévouement, conserver à sa famille une portion de l'importante fortune que la révolution lui ôta; morte à Niort en 1838.

XII. DEGRÉ.

JACQUES-CLAUDE-RENÉ de Grimoüard, Chevalier, Seigneur du Péré, &c., né en 1743, servit dans un régiment de cavalerie, assista à l'Assemblée des Gentilshommes du bailliage de Fontenay en 1789, émigra, prit du service dans l'armée des Princes, fit une chute de cheval en entrant à Verdun, revint en Poitou, fut arrêté & oublié à dessein dans les prisons de Niort grâce à la protection de plusieurs républicains, & est décédé en 1838. Il avait épousé en premières noces, par contrat du 9 Juillet 1775, Marie-Claudine-Henriette AUBERT DU PETIT-THOUARS (*a*); & en secondes noces, Radégonde DE CUGNAC, fille de Philippe, Chevalier, Vicomte DE CUGNAC, Seigneur du Bourdet. Il eut du premier mariage :

1. ACHILLE-JACQUES, né le 15 Juin 1776, Chevalier de la Légion d'honneur sous la Restauration, Conseiller de Préfecture à Niort avant 1830, décédé le 26 Décembre 1845, eut de son mariage avec Marie-Luce COUTOCHEAU DE SAINT-HILAIRE : PAUL, mort jeune.
2. EMMANUEL-HENRI-RENÉ, qui suit.
3. ACHILLE-JACQUES, connu sous le nom de *Monsieur de Villefort*, mort à Poitiers le 7 Novembre 1847, marié en premières noces à Marie-Henriette-Pauline GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT; & en secondes, à Hélène PRÉVOST DE TOUCHIMBERT.
4. PIERRE-AMAND-CONSTANT, qui suivra. Du second mariage naquit, le 28 Juin 1788, ABEL-LOUIS-GEOFFROY, mort jeune.

XIII. DEGRÉ.

EMMANUEL-HENRI-RENÉ de Grimoüard, né en 1777, mort le 2 Janvier 1847. Il avait épousé, le 6 Vendémiaire an VII (27 Septembre 1798), Demoiselle Marie-Marthe-Alexandrine ROULIN DE BOISSEUIL, dont :

1. EUGÈNE-JACQUES, qui suit.
2. TÈCLE, mariée à Luc D'ESCOLLARDS DES HOMMES, dont une fille mariée au Comte Jules DE CUGNAC.

(*a*) Voir ci-devant, art. AUBERT DU PETIT-THOUARS, p. 2.

XIV. DEGRÉ.

Eugène-Jacques de Grimoüard, né en 1801, fit partie de la maifon du Roi, fervit dans un régiment de carabiniers, fe retira à la révolution de 1830, avec le grade de Capitaine, & eft décédé le 31 Décembre 1861. Il avait époufé en 1831 Adèle Savary de Lépinerays, dont une fille, Marie, mariée à Alfred, Marquis de Talhouet de Boisorhant.

SECONDE BRANCHE.

XIII. DEGRÉ.

Pierre-Amand-Constant de Grimoüard, né le 30 Janvier 1781, eut pour parrain Marie-Jofeph, Marquis de Lefcure; époufa, le 18 Février 1800, Marie-Charlotte-Efther Baudry d'Asson de la Véquière, fille de Marie-Gabriel-René, & de Demoifelle Marie-Charlotte de Mouillebert. Il eft décédé le 12 Janvier 1840, laiffant de fon mariage :

1. Abel-Henri, né en 1801, marié, le 8 Février 1830, avec Demoifelle Alexandrine-Pauline de Buor & mourut, fans poftérité, à Niort, le 6 Février 1862.
2. Georges, qui fuit.
3. Emmanuel, né en 1811, Officier de cavalerie démiffionnaire, a époufé en 1844 Demoifelle Eulalie Goulard d'Arsay, dont une fille : Thérèse.
4. Henriette, époufe de Charles Palustre de Virzay, dont Alphonse & Marie.

XIV. DEGRÉ.

Georges de Grimoüard, né le 27 Mai 1806, marié, le 29 Avril 1844, à Jofé-phine-Coralie-Céfarie Barré de Chabans, fille d'Alexis-Louis-François-Paul-Benjamin, Chevalier de Saint-Louis, Officier de la Légion d'honneur, Colonel en retraite, & de Cécile-Élifabeth Moro-Malipiero, des Doges de Venife. Il eft décédé le 4 Février 1850, laiffant un fils, Jacques-Raoul, qui fuit.

XV. DEGRÉ.

Jacques-Raoul de Grimoüard, chef de nom & d'armes, né le 8 Avril 1845, Licencié en droit, marié, le 29 Septembre 1869, à Demoifelle Marie-Louife Roullet de la Bouillerie, fille de Henry Roullet, vicomte de la Bouillerie.

BRANCHE DE VAGNE.

[ÉTEINTE.]

X. DEGRÉ.

Henri Grimoüard, fils de Jacques, & de Marie de Sainte-Marthe, Chevalier, Seigneur de Vagne, baptifé le 22 Mars 1666, Commiffaire provincial d'artillerie à Verdun, mort le 20 Décembre 1745; marié, en premières noces, le 16 Février 1706, avec Marie-Gabrielle Le Géant; & en fecondes noces, avec Claude Martin. Il eut du premier mariage un fils : Barthélemy-Henri, Chevalier, Seigneur de Vagne, mort en 1774, laiffant des filles de fon mariage avec Demoifelle Marie de Faye. Du fecond lit eft iffu :

XI. DEGRÉ.

Henri-Barthélemy de Grimoard, baptifé le 10 Octobre 1724, Chevalier de Saint-Louis (8 Avril 1761), Capitaine des grenadiers royaux de Lorraine avec rang de Colonel (30 Janvier 1778), condamné & mis à mort en 1794, comme impliqué dans l'affaire de la reddition de Verdun à l'armée des Princes; marié avec Barbe-Catherine Robert de Butgneville, dont il eut :

XII. DEGRÉ.

Philippe-Henri, dit le Chevalier, puis le Comte de Grimoard (*a*), né à Verdun en 1753; mort en 1815; fit en 1764 fes preuves de nobleffe devant d'Hozier pour être reçu à l'École militaire; Général de divifion, Chevalier des ordres de Saint-Louis & de Saint-Lazare, Précepteur militaire des Ducs d'Angoulême & de Berry, ftratégifte & tacticien diftingué, auteur de nombreux ouvrages (*b*). Il avait époufé Marie-Victoire Mahé de la Bourdonnaye, dont il n'a pas eu d'enfants, mais le Comte de Longpérier-Grimoard, petit-neveu & fils adoptif de fa veuve, pour fe conformer aux volontés de celle-ci, & autorifé perfonnellement par la famille, a joint fon nom au fien propre.

BRANCHE DE SAINT-LAURENT

IX. DEGRÉ.

Jean Grimouard, fils de Geoffroy, & de Jeanne Dupont de Beaulieu, Chevalier, Seigneur de Villefort, la Loge, Saint-Laurent-de-la-Salle, &c., Sous-Gouverneur de Fontenay fous le Duc de la Vieuville, devint en 1680, Lieutenant des Maréchaux de France, & mourut en 1694. Il fut maintenu dans fa nobleffe en 1662 par arrêt de la Cour des aides, en 1667 par l'Intendant Barentin, & en 1680 par arrêt du Confeil d'État. Il avait époufé, le 7 Mai 1654, Stéphanie Picard de la Touche-Mourault, dont il eut :

1. Jean-Baptiste, Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, &c., maintenu dans fa nobleffe par fentence de l'Intendant Doujat du 26 Février 1706, & par celle de M. Quentin de Richebourg du 17 Mai 1715, mourut fans alliance en 1724.
2. François-Gabriel, qui fuit.

X. DEGRÉ.

François-Gabriel Grimouard, Chevalier, Seigneur de la Loge, Beaulieu, &c.,

(*a*) L'*Effai fur les Batailles* (1775) porte : par le Chevalier de Grimoard; la *Collection des lettres & Mémoires de Turenne* (1782) & le *Tableau hiftorique de la vie de Frédéric-le-Grand* (1788) portent : par le Comte de Grimoard. Il avait été admis en 1781 aux honneurs de la Cour avec la qualification de Comte d'après le certificat fuivant :

« Nous Duc & Pair de France, Lieutenant général des armées du Roi & Premier Gentilhomme de la chambre « de Sa Majefté.

« Certifions que nous avons préfenté au Roi, le 5 du mois de Novembre paffé, M. le Comte de Grimoard, en « foi de quoi nous lui avons délivré le préfent certificat, auquel nous avons fait appofer le cachet de nos armes. »

A Verfailles, le 15 Décembre 1781.

(*Signé*) Le Duc de Fronsac.

Il avait porté le titre de Chevalier non, felon l'ufage le plus ordinaire, en qualité de cadet, mais en qualité de Chevalier de Saint-Lazare.

(*b*) Voir toutes les Biographies générales, *La France littéraire*, de Quérard, le *Dictionnaire* de Dézobry, &c.

fut volontaire dans la marine, puis Lieutenant au régiment d'Auvergne, mort en 1710. M. Doujat, Intendant en la généralité de Poitiers, le maintint dans sa noblesse, ainsi que Jean-Baptiste & Marie, ses frère & sœur, par jugement du 30 Janvier 1706 (*a*). Il avait épousé, le 20 Février 1700, Marie Gourde, fille de Jacques, Chevalier, Seigneur des Ardilliers, & de Marguerite de la Rochefoucault. De cette union il eut, entre autres enfants :

1. Henri-Marie, qui suit.
2. Charles-Henri, Mousquetaire de la première compagnie, mort au siége de Spire en 1734.
3. Pierre-Marthe, qui suivra.

XI. DEGRÉ.

Henri-Marie Grimoüard, Chevalier (*b*), Seigneur de la Loge, Saint-Laurent de la Salle, la Touche-Mourault, &c., épousa, par contrat du 27 Avril 1739, Marie-Louise d'Espinose, fille de Messire-Jean-Baptiste-Joseph d'Espinose, Chevalier, Seigneur de Frossay, &c., ancien Conseiller du Roi au Parlement de Bretagne, & de Dame Louise-Xainte Bidé de la Grandville. Il eut de ce mariage, entre autres enfants :

1. Henri-Marie-Joseph, qui suit.
2. Charles-Louis-Marie, dit successivement le Chevalier de la Loge, ensuite le Vicomte de la Loge (*c*), puis le Vicomte de Grimouard (*d*), Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Touche-Mourault, de Dissay, &c., Capitaine au régiment de Saintonge, servit dans l'armée des Princes, & mourut en 1832. Il avait épousé Julie-Henriette du Bouex de Villemort, dont il n'eut pas d'enfants.

XII. DEGRÉ.

Henri-Marie-Joseph Grimoüard (*e*), Chevalier, Seigneur de Saint-Laurent, la Loge, &c., fut Officier des dragons de Montclair & prit part en cette qualité à la bataille de Saint-Cast. En 1787, il fut nommé Député de la Noblesse à l'Assemblée d'élection de Fontenay. Incarcéré comme suspect, il fut mis en liberté après le 9 Thermidor, & est mort en 1820. Il avait eu, entre autres enfants, de Marie-Antoinette-Pauline Aubert du Petit-Thouars, qu'il avait épousée le 21 Août 1775 (*f*) :

XIII. DEGRÉ.

Henri-Jacques de Grimoüard, dit le Comte de Saint-Laurent (*g*), né en 1786, mort en 1861 ; avait épousé, le 8 Septembre 1813, Coricie Dubois de la Veronnière, fille

(*a*) Original en parchemin.

(*b*) Il est qualifié de Comte de la Loge & sa veuve de Comtesse de la Loge dans tous les actes relatifs à la succession du Marquis d'Espinose, son beau-frère (1787), & celle-ci de même sur beaucoup de lettres de 1781 à 1788.

(*c*) Ainsi qualifié généralement dans les actes & la correspondance relative à la susdite succession (1787 à 1790).

(*d*) Ainsi qualifié notamment dans une commission du Ministre de la Guerre en date du 13 Décembre 1814, pour recevoir Chevalier de Saint-Louis le Comte de Villemort, son beau-frère & depuis dans une volumineuse correspondance jusqu'en 1832.

(*e*) Il fut par l'intermédiaire de sa mère, le principal héritier de Charles-Paul-Augustin, Marquis d'Espinose, son oncle, dont la terre de Frossay avait été érigée en marquisat en Novembre 1764, & celui-ci peu avant sa mort le qualifiait lui-même, en lui écrivant, de Marquis de la Loge & de Saint-Laurent (les terres de la Loge & de Saint-Laurent étaient réunies).

(*f*) Voir ci-devant, art. Aubert du Petit-Thouars, p. 2. Grimoüard de Saint-Laurent y est écrit par erreur Saint-Louirent.

(*g*) Il est qualifié du titre de Comte dans divers actes de l'état-civil & autres de 1842 à 1859.

de Julien, & de Julie-Charlotte GREEN DE SAINT-MARSAULT. De ce mariage il eut :

1. HENRI-JULIEN, qui ſuit.
2. CAROLINE-PAULINE, mariée, par contrat du 10 Août 1846, à Auguſte-Louis-Marie Comte DE CORNULIER.

XIV. DEGRÉ.

HENRI-JULIEN de Grimoüard, Comte de Saint-Laurent, né en 1814, auteur de quelques opuſcules hagiographiques & d'articles de revue ſur des matières d'art & d'archéologie, marié, par contrat du 23 Mai 1842, à Marie-Louiſe-Catherine-Renée-Yolande DE LA HAYE-MONTBAULT.

BRANCHE DE SAINTONGE.

XI. DEGRÉ.

PIERRE-MARTHE Grimoüard, fils de FRANÇOIS-GABRIEL, & de Marie GOURDE DES ARDILLIERS, Écuyer, Seigneur de Guignefolle, né en 1705, ſervit comme Mouſquetaire en 1731. Il épouſa en 1734 Marie-Marguerite DE VILLEDON DE GOURNAY, dont il eut, entre autres enfants :

XII. DEGRÉ.

NICOLAS-HENRI-RENÉ, dit le Chevalier de Grimoüard (*a*), Comte de Grimouard en 1783 (*b*), Chevalier de Saint-Louis, Vice-Amiral en 1793, après s'être diſtingué particulièrement par les combats de la *Minerve* & du *Scipion*, pendant la guerre d'Amérique, puis dans le commandement de la ſtation de Saint-Domingue. Il fut condamné par le Tribunal révolutionnaire de Rochefort & mis à mort en 1793 (*c*). Il avait épouſé Julie-Catherine DE TURPIN, dont il eut, entre autres enfants (*d*) :

XIII. DEGRÉ.

LOUIS-HENRI-JULIEN, Comte de Grimoüard, mort en 1868, à l'âge de 88 ans, avait épouſé, le 6 Juin 1809, Claire-Éliſabeth DE HAUSEN, dont il a eu, entre autres enfants (*e*) :

XIV. DEGRÉ.

RENÉ-JULIEN, Comte de Grimoüard, a épouſé Laure NORMAND DU FIÉ, dont il a un fils unique, LUDOVIC, né le 11 Juillet 1848 (*f*).

(*a*) Son frère aîné, LOUIS, Seigneur du Vignaud, Capitaine au régiment Royal-cavalerie, a laiſſé une fille, AMÉLIE, mariée à Fortuné DE CHATEIGNER.

(*b*) Le Miniſtre de la marine lui écrivit en 1783, en lui envoyant un tableau repréſentant le combat du *Scipion*, que le Roi l'autoriſait à porter le titre de Comte. Ce titre lui eſt donné dans les états de ſervice délivrés au miniſtère de la marine.

(*c*) Voir *Biographie univerſelle*, 2e édition, — *Gloires maritimes*, par Levot, — *Galeries hiſtoriques de Verſailles*, &c.

(*d*) JULIE, épouſa Étienne DE HILLERIN.

(*e*) CHARLES, marié à Clara DE FRÉTARD, a laiſſé : ABEL, mort ſans alliance, & MARIE.

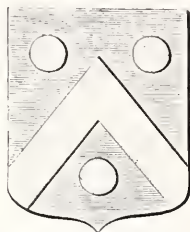
(*f*) Pour plus de détails ſur cette maiſon voir le *Dictionnaire des familles du Poitou*, par Beauchet-Filleau.



GUILLAUME DE CHAVAUDON,

Anciens Seigneurs de Chavaudon, Bercenay, Château-Gaillard, Sainte-Maure, &c.

EN CHAMPAGNE.



D'Azur au Chevron d'Or, accompagné de trois Besants de même, posés deux & un. DEVISE : Virtute & honore.

PREMIER DEGRÉ.

FÉLIX Guillaume, assista en 1509 les Nobles du bailliage de Troyes au procès verbal de la rédaction & publication de la coutume de cette ville.

Il eut un fils, qui suit.

II. DEGRÉ.

NICOLAS Guillaume, mourut en 1545, après avoir été marié à Edmonc COLLOT, sœur de Louis COLLOT, Gouverneur de Chastellier & de Chavanges. De cette union vint :

III. DEGRÉ.

EDME Guillaume, marié, par contrat du 15 Décembre 1558, à Hélène LE TARTRIER, qui lui donna :

IV. DEGRÉ.

LOUIS Guillaume, Lieutenant criminel au bailliage de Troyes. Il devint acquéreur en 1645 de la terre de Chavaudon & depuis lors ce nom fut ajouté au nom patronymique de la famille. Il épousa en 1618 Barbe DE VILLEPROUVÉ & mourut en 1661, laissant un fils, qui suit.

V. DEGRÉ.

PIERRE Guillaume de Chavaudon, Seigneur de Chavaudon, Bercenay, Château-Gaillard, &c., Conseiller du Roi, Lieutenant général au bailliage & siége présidial de Troyes, épousa, le 7 Février 1646, Marie MARCEAU, Dame de Fouchères, de laquelle il eut plusieurs enfants, entre autres :

1. PIERRE II, qui suit.
2. LOUIS Guillaume, Chanoine & Grand Archidiacre de l'église cathédrale de Troyes, Abbé de Mores, Aumônier de la Reine Marie-Thérèse, Conseiller au Parlement & Président de la Chambre souveraine des décimes.
3. ÉTIENNE Guillaume, Seigneur de Lenharé, Conseiller d'honneur au bailliage & siége présidial de Troyes.

VI. DEGRÉ.

Pierre II Guillaume de Chavaudon, Seigneur de Chavaudon, Sainte-Maure, Château-Gaillard, Bercenay, &c., né le 27 Juillet 1647, Confeiller du Roi & Lieutenant général d'épée. Il fut maintenu dans fa nobleffe, le 20 Avril 1698, par jugement des Commiffaires du Roi en Champagne. Le dit jugement fut confirmé par Lettres patentes de 1704 & par arrêt du Confeil d'État du 3 Septembre 1718. Marié en premières noces à Angélique Jossier, dont il n'eut que deux filles, il époufa en fecondes noces, le 20 Octobre 1686, Marie Perricard, dont il eut :

1. Louis, qui a continué la branche aînée (voir au VIIIe Degré).
2. Pierre-Nicolas, qui fuit.

VII. DEGRÉ.

Pierre-Nicolas Guillaume de Chavaudon, Seigneur de Sainte-Maure, Charlez, Prédaiffy, Crenez, Dofches & Droupt. Il fut reçu en 1718 Confeiller du Roi en la Cour des aides, & époufa, par contrat du 11 Avril 1723, Marie-Agnès de Verani de Varennes. De cette union il eut, entre autres enfants :

1. Pierre Guillaume de Chavaudon, Seigneur de Sainte-Maure, Charlez, Dofches, Prédaiffy, Confeiller au Parlement de Paris, nommé en 1774 Préfident en la Chambre des comptes. Il époufa Catherine-Rénée Chaillon de Jonville, de laquelle il eut, entre autres enfants :
   André-Étienne-Pierre-Laurent Guillaume de Chavaudon, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-Jean de Jérufalem. Il fut créé Comte par Lettres patentes du 27 Janvier 1816 & Capitaine par brevet du 11 Septembre fuivant. Il eft décédé en 1847 & avec lui s'eft éteinte la feconde branche.
2. Louis Guillaume de Chavaudon de Sainte-Maure, Lieutenant au régiment du Roi-Infanterie, mort à Fontenoy.
3. Étienne-Paul, qui fuit.

VIII. DEGRÉ.

Étienne-Paul Guillaume de Chavaudon, dit le Chevalier de Sainte-Maure, Seigneur de Droupt, du Ruez & de Beauregard, Capitaine au Colonel général de dragons, créé Chevalier de Saint-Louis le 21 Juillet 1759. Il époufa, le 24 Avril 1770, Jeanne Hoccart de Renneville, de laquelle il eut :

1. Charles-Étienne, qui fuit.
2. Anne-Jeanne de Chavaudon, mariée en 1788 à fon coufin Louis-Marie Guillaume de Chavaudon, chef de la branche aînée, Seigneur de Bercenay, Montmagny, &c., & dont le fils unique Alexandre-Auguste-Jean-Louis-Marie Guillaume de Chavaudon, mourut en 1863 ne laiffant qu'une fille, Noémie-Antoinette-Charlotte-Gabrielle de Chavaudon, mariée en 1859 à Henri-Louis de Faucigny, Prince de Lucinge.

IX. DEGRÉ.

Charles-Étienne Guillaume de Chavaudon, né en 1773, mort en 1845, marié, le 21 Mars 1804, à Félicité Mitantier, de laquelle il eut quatre enfants :

1. Charles-Bernard, qui fuit.
2. Étienne-Adolphe de Chavaudon.

3. Paul-Léon de Chavaudon.
4. Félicité-Vincente de Chavaudon, qui époufa Louis-Alfred, Comte de Saint-Mauris.

X. DEGRÉ.

Charles-Bernard Guillaume de Chavaudon, né le 26 Mars 1807, marié en 1835 à Marie-Louife de Damoiseau de la Bande, mort le 6 Juin 1864, laiffant deux fils :

1. Charles, qui fuit.
2. Marie-Ludovic-Xavier Guillaume de Chavaudon, né en 1841, a époufé, le 15 Janvier 1867, Marguerite-Marthe Chauvel, fille de Edme-Étienne Chauvel & de Edwige Jacobé de Rambécourt, dont :
   Stéphanie-Edwige-Marie, née le 22 Avril 1868.

XI. DEGRÉ.

Charles Guillaume de Chavaudon, né en 1838, marié, le 27 Mai 1868, à Hélène Mérendet, fille de A. Mérendet & de L. Delacour. De cette union eft iffue :

Marie-Pie-Étiennette-Clémentine, née le 15 Avril 1869.



Paris. — Typographie de Firmin Didot frères, fils et Cie, rue Jacob, 56.